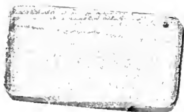
DE LA MANIERE D'ENSEIGNER ET D'ETUDIER LES BELLES LETTRES, PAR...





DE
LA MANIERE
D'ENSEIGNER
ET
D'ETUDIER
LES BELLES LETTRES,

Par raport à l'esprit & au cœur.

Par M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Roial, & associé à l'Academie Roiale des Inscriptions & Belles Lettres.*

TOME QUATRIE'ME.

Nouvelle Edition.



A PARIS,
Chez la Veuve ESTIENNE, Libraire, rue saint Jacques, à la Vertu.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



Avertissement de l'Auteur.

JE termine mon Ouvrage par ce quatriéme volume. On y trouvera d'abord deux grands morceaux de l'hiſtoire Romaine, qui peuvent donner quelque idée des plus beaux tems de la République. Je parle enſuite de la Fable & des Antiquités, mais en très-peu de mots. Le traité ſur la Philoſophie eſt auſſi très-ſuccinct, eu égard à la matiére. J'expoſe, ſur chaque article, les raiſons que j'ai eues d'uſer de cette brieveté. La derniére partie de ce volume a plus d'étendue : elle regarde le gouvernement intérieur des Colléges & des Claſſes, & la maniére de conduire les jeunes gens.

J'avois eu deſſein, & j'avois promis de dire quelque choſe des Auteurs où l'on doit puiſer la connoiſſance de l'hiſtoire, de marquer l'ordre dans lequel on les doit lire, & de donner à cette occaſion

un abrégé de l'hiſtoire ancienne. Ce deſſein m'auroit mené fort loin; & on le trouve exécuté dans pluſieurs livres. D'ailleurs on m'a repréſenté que les abrégés ſont d'une médiocre utilité, & que je ferois mieux de m'appliquer tout d'un coup à l'Ouvrage, ſur lequel j'ai pris une ſorte d'engagement avec le public. Il conſiſte à donner en françois un hiſtoire ſuivie des grands Empires des Egyptiens, des Aſſyriens, des Médes, des Perſes, des Macédoniens; & ſur-tout des différens Etats qui ont partagé la Grece. Ma vûe ſeroit d'y faire entrer une partie de ce qu'il y a de plus beau dans les Auteurs grecs & latins ſoit pour les faits, ſoit pour les réflexions : & l'on ſait que ces Auteurs renferment des richeſſes d'un prix ineſtimable.

Je ſens bien qu'un tel Ouvrage, s'il étoit compoſé de meilleure main, pourroit être fort agréable, & qu'il ſeroit d'un grand ſecours, non-ſeulement pour les jeunes gens que je ne crois point devoir perdre de vûe, & à l'égard de qui je me

regarde comme responsable de mon loisir, mais encore pour une infinité de personnes du monde qui ne peuvent pas puiser dans les sources mêmes la connoissance de cette histoire, si digne pourtant d'une louable curiosité, & si remplie de grands & d'importans événemens. mais j'avoue que plus j'envisage de près cette entreprise, plus je crains qu'elle ne soit en tout sens audessus de mes forces, & qu'il n'y ait eu de la témérité à moi d'avoir songé à m'engager dans une carriére si longue & si difficile. Je ne sai point ce que j'en pourrai fournir : mais je me prépare à y entrer sans délai, bien résolu de n'épargner ni mon tems ni mes peines pour satisfaire à l'attente du public, & pour lui témoigner ma reconnoissance du bon accueil qu'il lui a plu de faire à mon premier Ouvrage. C'est tout ce qu'il peut exiger de moi, & tout ce que je peux lui promettre.



APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux ce quatriéme volume, *De la maniére, &c.* Le commencement de ce livre eſt une ſuite néceſſaire du troiſiéme. L'étude de la Philoſophie vient immédiatement après celle de l'hiſtoire, & le même eſprit y régne d'un bout à l'autre. Enfin l'Auteur termine ſon Ouvrage par un détail exact de ce qui concerne l'éducation tant publique que particuliére ; & quelque ſéche que cette matiére paroiſſe, il y a répandu des traits ſi lumineux des plus excellens maîtres en ce genre, qu'il ſemble n'avoir par moins écrit pour le plaiſir de ſes Lecteurs, que pour l'utilité des maîtres & des Diſciples. Donné à Paris ce 2. Août 1728.

COUTURE.

DE



TROISIE'ME PARTIE. DE L'HISTOIRE PROFANE.



SUITE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

TROISIE'ME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Espace de 53. ans, depuis le commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la défaite de Persée.



JE PRENS pour troisiéme morceau de l'histoire Romaine, ce que Polybe avoit choisi pour sujet de celle qu'il avoit composée : je veux dire les 53 années qui se passérent depuis le commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la fin de la guerre de Macédoine,

qui se termina par la défaite & la prise de Persée, & par la destruction de son roiaume.

Polybe regarde cet intervale comme le beau tems de la République Romaine, où parurent les plus grands hommes, où l'on vit briller les plus solides vertus, où se passérent les plus grands & les plus importans événemens; en un mot, où les Romains commencérent à entrer en possession de ce vaste Empire, qui dans la suite embrassa presque toutes les parties du monde, connues pour lors, & qui parvint par des progrès suivis & fort rapides à ce dégré de grandeur & de puissance, qui a fait l'admiration de tout l'univers.

Or l'établissement de l'Empire Romain étant, selon Polybe, le plus merveilleux ouvrage de la providence divine parmi les hommes, & ne pouvant être regardé comme l'effet du hazard & d'une fortune aveugle, mais comme la suite d'un plan & d'un dessein formé de loin, concerté avec poids & mesure, & conduit à sa fin avec une sagesse qui ne s'est jamais démentie : n'est-ce pas, remarque encore le même Auteur, une curiosité

Polyb. lib. 1.

bien louable, & bien digne d'un esprit solide, de vouloir connoître en quel tems, par quels préparatifs, par quels moiens, & par le ministére de quels hommes, une si belle & si grande entreprise a été exécutée ?

C'est ce que Polybe, l'historien le plus sensé que nous aions, & qui étoit lui-même grand homme de guerre & grand politique, avoit montré fort au long dans l'histoire qu'il avoit composée, dont le peu qui nous en reste doit faire extrêmement regretter la perte. C'est aussi ce que j'entreprens de tracer dans ce morceau de l'histoire Romaine, mais d'une maniére fort courte & fort abrégée, en tâchant pourtant d'y faire entrer une partie de ce qui me paroîtra de plus beau dans Polybe, dans Tite-Live, & dans Plutarque, qui sont les sources où je puiserai presque tout ce que j'ai à dire sur ce sujet, soit pour les faits mêmes, soit pour les réflexions que j'y joindrai.

CHAPITRE PREMIER.

Recit des Faits.

Je commencerai par le récit des principaux faits arrivés dans l'espace du tems dont il s'agit, pour en

donner quelque idée légére à ceux des lecteurs à qui cette histoire sera moins connue.

Commencemens de la seconde guerre Punique, & heureux succès d'Annibal.

Liv. lib. 21. n. 1-20.

LE COMMENCEMENT de la seconde guerre Punique, à ne considérer que la date des tems, fut la prise de Sagonte par Annibal, & l'irruption qu'il fit sur les terres des peuples situés au-delà de l'Ebre, & alliés du peuple Romain: mais la véritable cause de cette guerre fut le dépit des Carthaginois de s'être vû enlever la Sicile & la Sardaigne par des traités ausquels la seule nécessité des tems & le mauvais état de leurs affaires les avoient fait consentir. La mort prématurée d'Amilcar l'empécha d'exécuter le dessein qu'il avoit formé depuis lontems de se venger de ces injures. Son fils Annibal, à qui, l'orsqu'il n'avoit encore que neuf ans, il avoit fait jurer sur les autels qu'il se déclareroit l'ennemi du peuple Romain dès qu'il seroit en âge de le faire, entra dans toutes ses vûes, & fut l'héritier de sa haine contre les Romains, aussi-bien que de son courage. Il prépara tout de loin pour ce

grand dessein : & quand il se crut en état de l'exécuter, il le fit éclore par le siége de Sagonte. Soit paresse & lenteur, soit prudence & sagesse, les Romains consumérent le tems en différentes ambassades, & laissérent à Annibal celui de prendre la ville.

Pour lui, il sut bien mettre le tems à profit. Après avoir donné ordre à tout, & laissé son frere Asdrubal en Espagne pour défendre le pays, il partit pour l'Italie avec une armée de quatre-vingt-dix mille hommes de pié, & dix ou douze mille de cavalerie. Les plus grands obstacles ne furent point capables de l'effraier, ni de l'arrêter. Les Pyrénées, le Rhône, une longue marche au travers des Gaules, le passage des Alpes rempli de tant de difficultés, tout céda à son ardeur & à sa constance infatigable. Vainqueur des Alpes, & en quelque sorte de la nature même, il entra donc en Italie, qu'il avoit résolu de rendre le théatre de la guerre. Ses troupes étoient extrêmement diminuées pour le nombre, ne montant plus qu'à vingt mille hommes de pié, & six mille chevaux ; mais elles étoient pleines de courage & de confiance. *Ib. n. 21-38.*

Une rapidité si inconcevable étonna & déconcerta les Romains. Ils avoient compté de faire la guerre au dehors, & qu'un de leurs Consuls tiendroit tête à Annibal en Espagne, pendant que l'autre iroit droit en Afrique pour attaquer Carthage. Il falut changer de mesures, & songer à défendre leur propre pays. Publius Scipion Consul, qui croioit Annibal encore dans les Pyrénées, lorsqu'il avoit déja passé le Rhône, n'aiant pu l'atteindre, fut obligé de revenir sur ses pas pour l'attendre, & l'attaquer à la descente des Alpes; & cependant il envoia son frere Cneius Scipion en Espagne contre Asdrubal.

Ib. n. 33-48. La premiére bataille se donna près de la petite riviére du Tesin. Il est beau de lire les harangues des deux Chefs à leur armée, que Tite-Live a copiées d'après Polybe, mais en maître habile, c'est-à-dire en y ajoutant des traits qui égalent la copie à l'original. Les Carthaginois remportérent la victoire. Le Consul Romain fut blessé dans le combat; [a] & son fils,

a Neque illum ætatis infirmitas interpellare valuit, quo minùs duplici gloria conspicuam coronam, imperatore simul & patre ex ipsa morte rapto, mereretur. *Val. Max. l.b. 5. cap. 2.*

âgé pour lors à peine de 17 ans, lui sauva la vie. C'est le même qui vaincra dans la suite Annibal, & sera surnommé l'Africain.

Sur la premiére nouvelle de cette défaite, Sempronius l'autre Consul, qui étoit en Sicile, accourut promtement par l'ordre du Sénat au secours de son Collégue, qui n'étoit pas encore bien remis de sa blessure. Ce fut pour lui une raison de hâter le combat contre le sentiment de Scipion, parce qu'il espéroit en avoir lui seul toute la gloire. Annibal, bien informé de tout ce qui se passoit dans le camp des Romains, & aiant exprès laissé emporter un léger avantage à Sempronius pour amorcer sa témérité, lui donna lieu d'engager la bataille près de la riviére de Trébie. Il avoit placé son frere Magon en embuscade dans un lieu fort favorable, & avoit fait prendre à son armée toutes les précautions nécessaires contre la faim & contre le froid, qui étoit alors extrême. On n'avoit songé à rien de tout cela chez les Romains. Leurs troupes furent donc bientôt renversées, & mises en fuite ; & Magon étant sorti de son embuscade en fit un grand carnage. *Ib. n. 51-56.*

Ib. n. 57. 59. & 63. Annibal, pour profiter du tems & de ses premiéres victoires, alloit toujours en avant, & s'approchoit de plus Lib. 22. n. 2-6. en plus du centre de l'Italie. Pour arriver plus promtement près de l'ennemi, il lui falut passer un marais, où son armée essuia des fatigues incroiables, & où lui-même perdit un œil. Flaminius, l'un des deux Consuls qu'on avoit nommés depuis peu, étoit parti de Rome sans prendre les auspices ordinaires.[a] C'étoit un homme vain, téméraire, entreprenant, plein de lui-même, & dont la fierté naturelle s'étoit beaucoup accrue par les heureux succès de son premier consulat, & par la faveur déclarée du peuple. On jugeoit aisément que ne consultant ni les hommes ni les dieux, il se laisseroit aller à son génie impétueux & bouillant; & Annibal, pour seconder encore son panchant, ne manqua pas de piquer & d'irriter sa témérité par les dégats & les ravages

a Consul ferox ab consulatu priore, & non modò legum ac Patrum majestatis, sed ne deorum quidem satis metuens erat. Hanc insitam ingenio ejus temeritatem fortuna prospero civilibus bellicisque rebus successu aluerat. Itaque satis apparebat, nec deos nec homines consulentem, ferociter omnia ac præproperè acturum: quòque pronior esset in vitia sua, agitare eum atque irritare Pœnus parat. Lib. 22. n. 3.

qu'il fit faire à sa vûe dans toutes les campagnes. Il n'en falut pas davantage pour déterminer le Consul au combat, malgré les remontrances de tous les Officiers, qui le prioient d'attendre son Collégue. Le succès fut tel qu'ils l'avoient prévû. Quinze mille Romains demeurérent sur la place avec leur Chef, & rendirent célébre à jamais par leur sanglante défaite le lac de Trasiméne.

FABIUS DICTATEUR.

CETTE triste nouvelle, quand on l'eut apprise à Rome, y jetta une grande allarme. On s'attendoit à tout moment d'y voir arriver Annibal. Fabius Maximus fut nommé Dictateur. Après avoir satisfait aux devoirs de la religion, & donné les ordres nécessaires pour la sureté de la ville, il se rendit à l'armée, bien résolu de ne point hazarder de combat sans y être forcé, ou sans être bien assuré du succès. Il conduisoit ses troupes par des hauteurs, sans perdre de vûe Annibal, ne s'approchant jamais assez de l'ennemi pour en venir aux mains; mais ne s'en éloignant pas non plus tellement, qu'il pût lui échaper. Il te- *H. n. 7. 30.* *Prodictator.*

noit exactement ſes ſoldats dans ſon camp, ne les laiſſant jamais ſortir que pour les fourages, où il ne les envoioit qu'avec de fortes eſcortes. [a] Il n'engageoit que de légéres eſcarmouches, & avec tant de précaution, que ſes troupes y avoient toujours l'avantage. Par ce moien il rendoit inſenſiblement au ſoldat la confiance que la perte de trois batailles lui avoit ôtée, & le mettoit en état de compter comme autrefois ſur ſon courage & ſur ſon bonheur. L'ennemi s'aperçut bientôt que les Romains, inſtruits par leurs défaites, avoient enfin trouvé un Chef capable de tenir tête à Annibal; & celui-ci comprit dès-lors qu'il n'auroit point à craindre de la part du Dictateur des attaques vives & hardies, mais une conduite prudente & meſurée.

[b] Minucius, Général de la cavale-

a Neque univerſo periculo ſumma rerum committebatur: & parva momenta levium certaminum ex tuto cœptorum, finitimo receptu, aſſuefaciebant territum priſtinis cladibus militem, minùs jam tandem aut virtutis aut fortunæ pœnitere ſuæ. *Liv. lib. 22. n. 12.*

b Sed non Annibalem magis infeſtum tam ſanis conſiliis habebat, quàm magiſtrum equitum.... Ferox rapiduſque in conſiliis, ac linguis immodicus, pro cunctatore ſegnem, & cauto timidum, affingens vicina virtutibus vitia, compellabat; premendorumque ſuperiorum arte (quæ peſſima ars nimis proſperis multorum ſucceſſibus crevit) ſe ſe extollebat. *Ib. n. 12.*

rie des Romains, souffroit avec plus d'impatience encore qu'Annibal même la sage conduite de Fabius. Emporté & violent dans ses discours comme dans ses desseins, il ne cessoit de décrier le Dictateur : il le traitoit d'homme irrésolu & timide, au lieu de prudent & de circonspect qu'il étoit, donnant à ses vertus le nom des vices qui en approchoient le plus : & par un artifice qui ne réussit que trop souvent, il établissoit sa réputation en ruinant celle de son supérieur. Enfin, par ses intrigues & ses cabales auprès du peuple, il vint à bout de faire égaler son autorité à celle du Dictateur, ce qui étoit sans exemple. [a] Fabius, bien persuadé que le peuple, en les égalant dans le commandement, ne les égaloit pas de même dans l'art de commander, souffrit cette injure avec une modération, qui fit bien voir qu'il n'étoit pas moins invincible à ses citoiens, qu'à ses ennemis.

Minucius en conséquence de l'égalité de pouvoir qu'on venoit de mettre entre lui & Fabius, lui proposa de

a Satis fidens haud quaquam cum imperii jure artem imperandi æquatam, cum invicto à civibus hostibusque animo ad exercitum rediit. *Ib. n. 26.*

commander chacun leur jour, ou même un plus long espace de tems. Fabius refusa ce parti, qui exposoit toute l'armée au danger, pendant le tems qu'elle seroit commandée par Minucius; & il aima mieux partager les troupes, pour se mettre en état de conserver au moins la partie qui lui seroit échue.

Ce que Fabius avoit prévû, arriva bientôt. Son Collégue, avide & impatient de combattre, avoit donné tête baissée dans des embuches que lui avoit dressé Annibal, & son armée alloit être entiérement défaite. [a] Le Dictateur, sans perdre de tems en d'inutiles reproches, » Marchons, dit-il à ses soldats, » au secours de Minu- » cius, & arrachons aux ennemis la » victoire, & à nos citoiens l'aveu de » leur faute. Il arriva fort à propos, & obligea Annibal de sonner la retraite. [b] Ce dernier en se retirant disoit, » que cette nuée, qui depuis » lontems paroissoit sur le haut des

a Aliud jurgandi succensendique tempus erit: nunc signa extra vallum proferte. Victoriam hosti extorqueamus, confessionem erroris civibus. Ib. n. 29.

b Annibalem ex acie redeuntem dixisse ferunt, tandem eam nubem, quæ sedere in jugis montium solita sit, cum procella imbrem dedisse. Ib. n. 30.

montagnes, avoit enfin crevé avec « un grand fracas, & causé un grand « orage. «

Un service si important, & placé dans une telle conjoncture, ouvrit les yeux à Minucius, & lui fit reconnoître sa faute. Pour la réparer sans délai, il alla dans le moment même avec son armée à la tente de Fabius, & l'appellant son pere & son libérateur, lui déclara qu'il venoit se remettre sous son obéissance,[a] & qu'il cassoit lui-même un decret dont il se trouvoit plus chargé qu'honoré. Les soldats de leur côté en firent autant, & ce ne furent plus de part & d'autre qu'embrassemens & marques de la reconnoissance la plus vive :[b] & le reste de ce jour, qui avoit pensé être si funeste à la République, se passa dans la joie & les divertissemens.

Bataille de Cannes.

L'ACTION la plus célébre d'Annibal, & qui devoit ce semble renverser pour toujours la puissance Romaine, fut la bataille de Cannes. On *Liv. lib. 22. n. 34-53.*

a Plebiscitum, quo oneratus magis quàm honoratus sum, primus antiquo abrogoque. *n.* 30.

b Lætusque dies, ex admodum tristi paulò antè, ac propè execrabili, factus. *n.* 30.

avoit nommé à Rome pour Consuls L. Æmilius Paulus, & C. Terentius Varro. Ce dernier, * d'une basse & vile naissance, par les grands biens que son pere lui avoit laissés, & par son adresse à gagner les bonnes graces du peuple en se déclarant contre les Grands, avoit trouvé le moien de parvenir au Consulat, sans y porter d'autre mérite que celui d'une ambition démesurée, & d'une estime de lui-même sans bornes. Il disoit hautement » que le moien de perpétuer » la guerre, étoit de mettre des Fa» bius à la tête des armées : que pour » lui, dès le premier jour qu'il ver» roit l'ennemi, il sauroit bien la ter» miner. « Son Collégue, qui savoit que [a] la témérité, outre qu'elle est destituée de raison, avoit toujours été jusques-là très-malheureuse, pensoit bien autrement. Fabius le voiant près de partir pour la campagne, le confirma encore dans ces sentimens, & lui répéta bien des fois que le seul moien de vaincre Annibal, étoit de temporiser, & de traîner la guerre

* On dit que son pere étoit boucher.

a Temeritatem, prætorquam quòd stulta sit, infelicem etiam ad id locorum fuisse. *Liv. lib.* 22. *n.* 38.

en longueur. [a] « Mais, lui dit-il, les citoiens, encore plus que les ennemis, travailleront à vous rendre ce moien impraticable. Vos soldats en cela conspireront avec ceux des Carthaginois : Varron & Annibal penseront de même sur ce point. Il faut que vous seul teniez tête & résistiez à ces deux Chefs. Le moien de le faire, c'est de demeurer ferme contre les bruits & les discours populaires, & de ne vous laisser ébranler ni par la fausse gloire de votre Collégue, ni par la fausse honte dont on tâchera de vous couvrir.. Souffrez qu'au lieu d'homme précautionné, circonspect, & habile dans le métier de la guerre, on vous fasse passer pour un Chef timide, lent, sans connoissance de l'art militaire. »

a Hæc una salutis via, L. Paule: quam difficilem infestamque cives * sibi magis quàm hostes facient. Idem enim tui, quod hostium milites, volent: idem Varro Consul Romanus, quod Annibal Pœnus imperator, cupiet. Duobus ducibus unus resistas oportet. Resistes autem, adversùs famam rumoresque hominum si satis firmus steteris: si te neque collegæ vana gloria, neque tua falsa infamia moverit ... Sine timidum pro cauto, tardum pro considerato, ** imbellem pro perito belli vocent. Malo te sapiens hostis metuat, quàm stulti cives laudent. *Ibid. n.* 39.

* *Je croi qu'il faut lire*, tibi.

** Imbellis, *doit signifier ici* rudis in bello, imperitus belli.

» J'aime mieux vous voir craint par
» un ennemi ſage, que loué par des
» citoiens imprudens.

Poly. lib. 3. p. 257. Chez les Romains, en tems de guerre, on levoit chaque année quatre légions, dont chacune étoit compoſée de quatre mille hommes de pié, & de trois cens cavaliers. Les alliés, c'eſt-à-dire les peuples voiſins de Rome, fourniſſoient un pareil nombre de fantaſſins, avec le double & quelquefois le triple de cavalerie. Et pour l'ordinaire on partageoit ces troupes entre les deux Conſuls, qui faiſoient la guerre ſéparément, & en différens pays. Ici, comme l'affaire étoit déciſive, les deux Conſuls marchérent enſemble, & le nombre des troupes tant Romaines que Latines fut doublé, & les légions augmentées chacune de mille hommes de pié, & de cent cavaliers.

Le fort de l'armée d'Annibal étoit dans la cavalerie : c'eſt pourquoi L. Paulus vouloit éviter de combattre en raſe campagne. D'ailleurs les Carthaginois manquoient abſolument de vivres, & ne pouvoient pas encore ſubſiſter dix jours dans le pays, de ſorte que les troupes Eſpagnoles étoient

près de se débander. Les armées furent quelques jours à se regarder : enfin après divers mouvemens, Varron, malgré les remontrances de son Collégue, engagea la bataille près du petit village de Cannes. Le terrain étoit fort favorable aux Carthaginois, & Annibal, qui savoit profiter de tout, avoit rangé ses troupes de sorte que le vent * Vulturne, qui se leve dans un certain tems réglé, devoit souffler directement contre le visage des Romains pendant le combat, & les inonder de poussiére. La bataille se donna. Je n'entreprens point d'en marquer le détail. Le lecteur curieux peut en voir la description dans Polybe & dans Tite-Live, sur tout dans le premier, qui étant lui-même homme de guerre, a dû mieux réussir que l'autre à raconter toutes les circonstances d'une si mémorable action. La victoire fut lontems disputée, & tourna enfin pleinement du côté des Carthaginois. Le Consul L. Paulus fut blessé à mort, & plus de cinquante mille hommes demeurérent sur la place, parmi lesquels étoit l'élite des Officiers. Varron, l'au-

* *C'est un vent qui venoit du midi, vers lequel les Romains étoient tournés.*

tre Consul, se retira à Venouse avec soixante & dix cavaliers seulement.

Maharbal, l'un des généraux Carthaginois, vouloit que sans perdre de tems l'on marchât droit à Rome, promettant à Annibal de le faire souper à cinq jours de-là dans le Capitole. Et sur ce que celui-ci répliqua qu'il faloit prendre du tems pour délibérer sur cette proposition: [a] » Je voi bien, dit Maharbal, » que les dieux n'ont » pas donné au même homme tous » les talens à la fois. Vous savez vain» cre, Annibal, mais vous ne savez » pas profiter de la victoire. En effet, plusieurs croient que ce délai sauva Rome & l'Empire.

N. 54. 61. Il est aisé de comprendre quelle fut la consternation à Rome, quand cette funeste nouvelle s'y fut répandue. Cependant on n'y perdit point courage. Après avoir imploré le secours des dieux par des prieres publiques, & par des sacrifices, les Magistrats rassurés par les sages conseils & par la ferme contenance de Fabius, donnérent ordre à tout, & pourvurent à la sureté

a Tum Maharbal: Non omnia nimirum eidem dii dedere. Vincere scis, Annibal, victoria uti nescis. *Liv lib.* 22. *n.* 51.

Mora ejus diei satis creditur saluti fuisse urbi atque imperio. *Ibid.*

: la ville. On leva sur le champ qua-
e légions, & mille cavaliers, en ac-
rdant dispense d'âge à plusieurs, qui
avoient pas dix-sept ans. Les alliés
ent aussi de nouvelles levées. Dix
fficiers Romains, qu'Annibal avoit
issé sortir sur leur parole, arrivérent
Rome, pour demander qu'on ra-
ietât les prisonniers. Quelque be-
in qu'eût la République de soldats,
le refusa constamment de racheter
ux-ci, pour ne point donner d'at-
inte à la discipline Romaine, qui pu-
issoit sans pitié quiconque se rendoit
olontairement à l'ennemi; & elle
ma mieux armer des esclaves qu'elle
heta des particuliers jusqu'au nom-
e de huit mille, & des prisonniers
ii étoient arrêtés pour dettes, ou
our crimes, qui montérent jusqu'à
: mille; [a] l'honnête, dit l'historien,
dant à l'utile dans ces tristes con-
nctures.

A Rome, le zêle des particuliers &
mour du bien public éclatérent
ors d'une maniére merveilleuse. Il
en fut pas ainsi des alliés. Les défai-

a Ad ultimum propè peratæ reipublicæ au- ium, cùm honesta uti- libus cedunt, descendit. *Liv. lib.* 23. *n.* 14.

tes précédentes n'avoient pu ébranler leur fidélité; mais ce dernier coup, qui selon eux, devoit abbattre l'Empire, les renversa, & plusieurs se rangérent du côté du vainqueur. Cependant ni la perte de tant de troupes, ni la défection de tant d'alliés, ne purent porter le peuple Romain à entendre parler d'accommodement. [a] Loin de perdre courage, jamais il ne fit paroître tant de grandeur d'ame: & lorsque le Consul, après une si grande défaite dont il avoit été la principale cause, revint à Rome, tous les corps de l'Etat allérent au-devant de lui, & lui rendirent graces de ce qu'il n'avoit point désespéré de la république; au lieu qu'à Carthage, après une telle disgrace, il n'y avoit point de supplice auquel un Général n'eût dû s'attendre.

Capoue fut une des villes alliées qui se rendit à Annibal. Mais le séjour qu'y firent ses troupes pendant les quartiers d'hyver, leur devint bien

a Adeo magno animo civitas fuit, ut consuli ex tanta clade, cujus ipse causa maxima fuisset, redeunti, & obviam itum frequenter ab omnibus ordinibus sit, & gratiæ actæ quòd de republica non desperasset: cui, si Carthaginiensium ductor fuisset, nihil recusandum supplicii foret. *Lib.* 22. *n.* 61.

nefte.[a] Ce courage mâle, que nuls
aux, nulles fatigues n'avoient pu
aincre, fut entiérement énervé par
s délices de Capoue, où les foldats fe
longérent avec d'autant plus d'avi-
té, qu'ils y étoient moins accoutu-
iés. Cette faute d'Annibal, felon les
onnoiffeurs, fut plus grande que celle
u'il avoit commife, en ne marchant
as droit contre Rome après la batail-
: de Cannes. Car ce délai pouvoit pa-
oître n'avoir que différé la victoire :
u lieu que cette derniére faute le mit
bfolument hors d'état de vaincre.
insi Capoue fut pour Annibal, ce que
Cannes avoit été pour les Romains.

Scipion élu Général, rétablit les affaires d'Efpagne.

La mort des deux Scipions,
ere & oncle de celui dont nous en-
treprenons de parler, paroiffoit de-

a Quos nulla mali vi-
erat vis, perdidere ni-
iia bona ac voluptates
mmodicæ : & eo impen-
ùs, quo avidiùs ex in-
lentia in eas fe merfe-
int..... Majufque id
eccatum ducis apud pe-
tos artium militarium
abitum eft, quàm quòd non ex Cannenfi acie pro-
tinus ad urbem Roma-
nam duxiffet. Illa enim
cunctatio distuliffe mo-
dò victoriam videri po-
tuit; hic error vires ad-
emiffe ad vincendum.
Lib. 23. *n.* 18.
Capuam Annibali Can-
nas fuiffe. *Ib. n.* 45.

voir ruiner entiérement les affaires des Romains en Eſpagne, qui juſques-là avoient eu un heureux ſuccès. On ne peut dire ſi cette mort cauſa un plus grand deuil à Rome, qu'en Eſpagne. Car enfin la défaite de deux armées, la perte preſque aſſurée d'une province ſi conſidérable, la vûe des maux publics, entroient pour quelque choſe dans la douleur des citoiens : [a] mais les Eſpagnes ne regrettoient & ne pleuroient que leurs Chefs, ſur tout Cn. Scipion, qui les avoit gouvernées lontems, & leur avoit le premier fait connoître & goûter les doux fruits de la juſtice, du déſintereſſement, & de la modération Romaine.

Liv. lib. 26. n. 18. & 19. Les larmes coulérent de nouveau à Rome, quand il s'agit de donner un ſucceſſeur à ces deux grands hommes. Perſonne n'oſoit ſe préſenter pour demander leur place, tant les affaires de cette province paroiſſoient déſeſpérées ; & le morne ſilence qui régnoït dans toute l'aſſemblée, fit encore regretter & ſentir davantage la

a Hiſpaniæ ipſos lugebant deſiderabantque duces : Cnæum tamen magis, quo diutius præfuerat eis, priorque & favorem occupaverat, & ſpecimen juſtitiæ temperantiæque Romanæ primus dederat. *Lib.* 25. *n.* 36.

e qu'on avoit faite. Dans cette
ternation universelle, P. Corne-
Scipion, âgé seulement de vingt-
re ans, fils de Publius, qui venoit
'e tué, se leve, & paroissant dans
ieu éminent s'offre pour aller
mander en Espagne, si le peuple
e son service. Cette offre si cou-
use rend la vie & la joie à l'as-
olée, & tous, sans exception, le
ment d'une voix commune pour
éral. Mais lorsque cette premiére
eur se fut un peu rallentie, le
le faisant réflexion à l'âge de Sci-
, commença à se repentir de ce
avoit fait. Quelques-uns tiroient
ie un mauvais présage de son nom
e sa famille, lorsqu'ils considé-
it qu'on l'envoioit dans une pro-
e où il lui faudroit combattre
: les tombeaux de son pere & de
oncle. Scipion s'étant aperçu de
efroidissement, fit un discours si
i de confiance, & parla avec tant
gesse & de son âge, & de l'hon-
qu'on lui avoit fait, & de la
re qu'il entreprenoit, qu'il dissi-
out-à-fait les allarmes du peuple,
alluma cette ardeur qui l'avoit
é à lui donner le commandement.

Le même Scipion, quelques années auparavant, aiant demandé l'Edilité avant le tems marqué par les loix, & les Tribuns par cette raison s'opposant à sa demande : [a] » Si le peu» ple, dit-il, juge à propos de me » nommer Edile, mon âge est com» pétant.

L'arrivée de Scipion en Espagne rendit le courage aux troupes. [b] Elles reconnoissoient avec joie sur son visage les traits & la ressemblance de son pere & de son oncle : & dans le premier discours qu'il leur fit, il dit qu'il espéroit que bientôt elles reconnoîtroient aussi en lui le même esprit, le même courage, & la même droiture.

Ses promesses ne furent pas vaines. La premiére entreprise qu'il forma fut le siége de Carthagéne, ville en même tems la plus riche & la plus forte de toute l'Espagne. C'étoit-là la place d'armes des ennemis, leur arsenal, leur magazin, leur trésor, & le

a Si me, inquit, omnes Quirites Ædilem facere volunt, satis annorum habeo. *Lib. 25. n. 2.*

b Brevi faciam, ut, quemadmodum nunc noscitatis in me patris patruique similitudinem oris vultusque, & lineamenta corporis ; ita ingenii, fidei, virtutisque exemplum expressam ad effigiem vobis reddam. *Lib. 26. n. 3.*

lieu

eu de sûreté, où ils tenoient tout ce
ui étoit nécessaire pour la subsistance
e leurs armées; sans compter que
ous les ôtages des princes & des
euples y étoient renfermées. Ainsi la
rise de cette unique ville devoit le
endre maître en quelque sorte de
oute l'Espagne. Cette expédition si
nportante, si difficile, & jugée jus-
u'alors impossible, ne lui coûta
u'un jour.[a] Le butin fut immense,
n sorte que, dans la prise de cette
lle, Carthagéne même fut regardée
omme la moindre partie du gain
u'on y fit. Scipion commença par
mercier les dieux, non-seulement
e l'avoir rendu maître en une seule
urnée de la plus opulente de toutes
s villes du pays, mais d'y avoir au-
ravant rassemblé les forces & les
chesses de presque toute l'Afrique &
e toute l'Espagne. Puis il marqua sa
connoissance aux troupes, qu'il
mbla de louanges, de récompenses,
de marques d'honneur, chacun
lon son état & son mérite.

[b] Alors, aiant fait venir les ôtages,

a Ut minimum om-m, inter tantas opes li captas, Carthago a fuerit. *Lib.* 26. *n.* 47.

b Scipio, vocatis obsidibus, universos bonum animum habere jussit: venisse eos in popu.i Roma-

il leur parla avec bonté, & les rassura, en leur représentant » qu'ils étoient » tombés entre les mains du peuple » Romain, qui aimoit mieux gagner » les cœurs par des bienfaits, que de » les assujettir par la crainte; & s'at- » tacher les peuples étrangers par la » qualité honorable d'amis & d'alliés, » que de les réduire à la triste & hon- » teuse condition d'esclaves.

Ce fut en cette occasion qu'une Dame, respectable par son âge & par sa naissance, femme de Mandonius frere d'Indibilis, roi des Ilergetes, vint se jetter aux piés de Scipion avec plusieurs jeunes Princesses, filles d'Indibilis & d'autres de même qualité, pour le prier d'ordonner à ses gardes d'en prendre un soin particulier. Scipion, qui ne comprit pas d'abord sa pensée, répondit que rien ne leur manqueroit. Alors cette Dame reprenant la parole: [a] » Ce n'est pas là, » dit-elle, ce qui nous occupe; car

ni potestatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit; exterasque gentes fide ac societate junctas habere, quàm tristi subjectas servitio. *Lib. 26. n. 49.*

a Haud magni ista facimus, inquit: quid enim huic fortunæ non satis est? Alia me cura, ætatem harum intuentem, (nam ipsa jam extra periculum injuriæ muliebris sum) stimulat. *Liv. lib. 26. n. 49.*

ans l'état où la fortune nous a ré- «
uites, de quoi ne devons-nous pas «
ous contenter ? Une autre inquié- «
ıde me trouble & m'allarme, quand «
consídére la jeunesse & la beauté «
ces captives : (car pour moi mon «
ge me met hors de danger & de «
ainte «) & elle lui montra en même
ms ces jeunes Princesses, qui toutes
respectoient comme leur mere. [a]
la gloire, & celle du peuple Ro- «
ain, répliqua Scipion, m'engage- «
ient à faire respecter parmi nous «
qui doit être respecté en quelque «
u du monde que ce soit. Mais vous «
e fournissez un nouveau motif d'y «
iller encore avec plus de soin, par «
ttention vertueuse que je remar- «
ıe en vous à ne penser qu'à la con- «
rvation de votre honneur au milieu «
tant d'autres sujets de crainte. «
rès cet entretien, il les confia à un
ficier d'une sagesse reconnue, & lui
donna d'avoir pour elles les mêmes
ards, que si elles appartenoient à des
ıis, ou à des alliés des Romains.

Tum Scipio : Meæ ulique Romani disci- æ causa facerem, in- , ne quid, quod san u usquam esset, apud violaretur. Nunc, ut id curem impensiùs, vestra quoque virtus dignitasque facit, quæ ne in malis quidem oblitæ decoris matronalis estis. *Ibid.*

Après cela, on lui amena une Princesse d'une rare beauté. Elle étoit fiancée avec Allucius, prince des Celtibériens. Il fit aussitôt venir ses parens, avec celui qui lui étoit destiné pour époux. Il marqua à ce dernier que son épouse avoit été dans sa maison, comme elle auroit pu être dans celle de son pere. » a J'en ai usé ainsi, ajouta-t-il, » pour être en état de vous » faire un présent digne de vous & de » moi. Je ne vous demande d'autre » marque de reconnoissance, sinon » que vous deveniez ami du peuple » Romain. Si vous me croiez homme » de bien, tels qu'ont été parmi ces » nations mon pere & mon oncle; » sachez qu'il y en a beaucoup d'au» tres dans Rome qui nous ressem» blent, & qu'il n'y a point de peuple » aujourd'hui sur la terre, dont vous » deviez rechercher avec plus de soin

a Fuit sponsa tua apud me eadem, qua apud soceros tuos parentesque suos, verecundia. Servata tibi est, ut inviolatum & dignum me teque dari tibi donum posset. Hanc mercedem unam pro eo munere paciscor; amicus populo Romano sis; &, si me virum bonum credis esse, quales patrem patruumque meum jam antè hæ gentes norant, scias multos nostri similes in civitate Romana esse: nec ullum in terris populum hodie dici posse, quem minùs tibi hostem tuisque esse velis, aut amicum malis. *Liv. lib.* 26. *n.* 50.

amitié pour vous & pour les vôtres, «
i dont vous deviez plus redouter «
inimitié. « Comme les parens de la
lle pressoient Scipion d'accepter la
omme considérable qu'ils avoient
pportée pour la racheter, aiant fait
nettre à ses piés tout cet or & cet ar-
ent : » J'ajoute, dit-il, en s'adressant
Allucius, cette somme à la dot «
ue vous devez recevoir de votre «
eau-pere ; « & il l'obligea de l'em-
orter. Ce Prince ne fut pas plûtôt de
etour dans son pays, qu'il publia
ar tout les grandes qualités de Sci-
ion, en disant [a] « qu'il étoit venu «
ans l'Espagne un jeune homme «
emblable aux dieux, qui se sou- «
nettoit tout par la force de ses ar- «
nes, & encore plus par sa bonté & «
ar ses bienfaits. « Peu de tems après,
iant fait des levées parmi ses vasseaux,
revint le trouver avec quinze cens
avaliers.

Scipion, après avoir emploié l'hi-
er à se concilier l'esprit des peuples,
artie en leur faisant des présens, par-
e en leur renvoiant les ôtages & les

a Venisse diis simillium juvenem, vincentem omnia cùm armis, tum benignitate ac beneficiis. *Lib.* 26. *n.* 50.

prisonniers, se mit en campagne dès que la saison le permit. Les deux Princes dont nous avons parlé, Indibilis & Mandonius, vinrent à sa rencontre avec leurs troupes, [a] & l'assurant que jusques-là leur corps seul étoit demeuré parmi les ennemis, mais que leur cœur avoit été où ils savoient que la vertu & la justice étoient en honneur, ils se rendirent à lui, & se mirent sous sa protection. On fit ensuite venir devant eux leurs femmes & leurs enfans; & la joie de part & d'autre, étoufant la voix & les paroles, ne s'expliqua lontems que par les pleurs & les embrassemens.

Asdrubal, effraié des succès rapides de l'armée Romaine, crut que l'unique moien de les arréter étoit de donner une bataille. C'est ce que demandoit Scipion, & à quoi il s'étoit bien préparé. Elle se donna en effet. Les Carthaginois furent vaincus, & laissérent sur la place plus de huit mille hommes. Asdrubal prit sa route vers les Pyrénées, pour aller joindre en
Liv. lib. 27. *n.* 19. Italie son frere Annibal. Ce fut après

a Itaque corpus duntaxat suum ad id tempus apud eos (Carthaginenses) fuisse: animum jampridem ibi esse, ubi jus ac fas crederet coli. *Lib.* 27. *n.* 17.

ette victoire de Scipion que les peuples, charmés de sa valeur & de sa ıodération, voulurent lui donner le om de roi. Scipion leur représenta ue ce nom, si estimé par tout ailleurs, toit détesté chez les Romains. Que our lui il se contentoit d'avoir les ıclinations roiales. Que s'ils les reardoient comme ce qu'il y a de plus apable de faire honneur à l'homme, u'ils se contentassent de les lui attriuer en secret, sans lui en donner le om. Ces peuples, quoique barbares, entirent quelle grandeur d'ame il y voit à mépriser une qualité qui faioit l'objet de l'admiration & de l'enie du reste des mortels.

Scipion envoia son frere à Rome, our y porter la nouvelle de la conquête des Espagnes. Mais il portoit es vûes bien plus loin, & ne regaroit cette conquête que comme un rélude & une préparation à celle de oute l'Afrique.

La valeur n'étoit pas la seule quaité de Scipion. Il avoit une merveil- *Liv. lib.* 28. *n.* 18.
euse dextérité à manier les esprits, & les amener à son but par la voie e l'insinuation, comme il le fit voir ans la célébre entrevûe qu'il eut avec

Syphax roi de Numidie, où se trouva Asdrubal*, qui avoua que quelque idée qu'il eût des vertus militaires de Scipion, il lui avoit encore paru plus grand & plus admirable dans cette conférence.

* Cet Asdrubal n'étoit pas le frere d'Annibal.

SCIPION *retourne à Rome, est nommé Consul, & se prépare à la conquête de l'Afrique.*

Liv. lib. 28. n. 38-46.

LE BRUIT des victoires & des grandes vertus de Scipion l'avoit devancé à Rome, & avoit disposé tous les esprits en sa faveur. Dès qu'il y fut arrivé, on le nomma Consul d'un consentement général, & on lui donna pour département la province de Sicile. C'étoit un acheminement certain pour passer en Afrique, & il ne dissimuloit pas que c'étoit là sa vûe & son dessein.

Fabius Maximus, soit circonspection excessive, qui approchoit assez de son caractere, soit jalousie secrette, emploia tout son crédit & toute son éloquence dans le Sénat pour le traverser, & allégua contre lui plusieurs raisons très-fortes en apparence. Scipion les réfuta toutes; & aiant fini cette dispute, en déclarant qu'il s'en

ndroit à l'avis du Sénat, il fut arré-
qu'il auroit pour province la Sicile,
ec permission de passer en Afrique,
l le jugeoit utile au bien de la Ré-
blique.

Il ne perdit point de tems, & partit
ssitôt pour la Sicile, [a] ne quittant
int de vûe le dessein qu'il avoit de
rter la guerre chez les ennemis. Lé-
is étoit passé en Afrique avec quel-
ies troupes. Le bruit se répandit que
toit Scipion lui-même qui y étoit
rivé avec son armée. Carthage trem-
a; & se crut perdue. Elle fut bientôt
trompée, mais elle ne laissa pas de
pêcher des courriers vers les Gé-
raux qu'elle avoit en Italie, avec
dre de faire tous leurs efforts pour
liger Scipion d'y revenir. Masinissa,
i avoit embrassé le parti des Ro-
ains, & qui étoit fort puissant en
rique, le pressoit vivement d'y
sser, & lui faisoit faire des repro-
es de ce qu'il frustroit si lontems
ttente des alliés. Scipion n'avoit
s besoin d'être animé par de telles
montrances. Il travailloit sans relâ-
e aux préparatifs de la guerre, &

. Nihil parvum, sed agitabat animo. *Lib.* 29. thaginis jam excidia *n.* 1.

hâtoit son départ avec toute la vivacité possible.

Liv. lib. 29. n. 19-25. Cependant les ennemis de Scipion avoient fait courir le bruit à Rome qu'il passoit le tems à Syracuse dans la bonne chere & dans les plaisirs; que la garnison de la ville à son exemple étoit plongée dans la débauche, & que la licence & le désordre regnoient dans toute l'armée. Fabius, ajoutant foi à ces bruits, se porta aux derniéres violences contre Scipion, & fut d'avis qu'on le rappellât sur le champ. Le Sénat, plus sage & plus modéré, voulut avant toutes choses être éclairci de la vérité. Il nomma des Commissaires, qui s'étant transportés sur les lieux, trouvérent tout dans un merveilleux ordre; les troupes parfaitement disciplinées, les magazins fournis de vivres, les arsenaux remplis d'armes & d'habits, les galéres bien équipées, & prêtes à mettre à la voile. Ce spectacle les remplit de joie & d'admiration. Ils conçurent que si Carthage pouvoit être vaincue, ce devoit être par un tel Chef & une telle armée; & ils pressérent Scipion au nom du Sénat, de qui ils avoient reçu cet ordre, de hâter son départ,

& de remplir au plutôt l'attente & les vœux du public.

Il partit donc. La Sicile accourut *Ib. n. 26. 27* en foule pour être témoin de son départ. Scipion, déja si célébre par ses victoires, & destiné dans l'esprit des peuples aux plus grands événemens, attiroit les yeux & l'attention de tout le monde. On admiroit sur-tout la hardiesse du dessein, dont lui seul étoit auteur, & qui n'étoit venu dans l'esprit à aucun des autres Chefs, d'arracher Annibal de l'Italie, en allant attaquer Carthage, & de transporter & finir la guerre en Afrique même. Scipion, après avoir fait du haut de la poupe des priéres & des libations aux dieux, s'avança en pleine mer, suivi des cris de joie, des vœux, & des bénédictions de tout le peuple.

La navigation fut courte & heureuse. *N. 28.* Dès que Scipion aperçut les bords de l'Afrique, levant les yeux & les mains vers le ciel, il pria les dieux de favoriser son entreprise. Le bruit de son débarquement jetta l'alarme sur toute la côte, & dans Carthage même.

Scipion, après avoir ravagé tout le plat pays, se rendit maître d'une

ville d'Afrique assez opulente, où il fit huit mille prisonniers. Mais ce qui lui donna plus de joie, fut l'arrivée de Masinissa, prince fort brave, qui lui amena un corps de cavalerie considérable.

N. 35. Les Carthaginois avoient mandé promtement Asdrubal, qui leva une armée de plus de trente mille hommes. Mais leur grande ressource étoit dans Syphax, qui arriva effectivement bientôt après avec cinquante mille hommes de pié, & dix mille chevaux. Son arrivée obligea Scipion d'interrompre le siége d'Utique, ville maritime, qu'il avoit commencé d'attaquer.

Lib. 30. *n.* 3-17. Quand l'hiver fut passé, Scipion reprit le siége. Asdrubal étoit campé assez près de lui, & Syphax n'en étoit pas fort éloigné. Celui-ci proposa quelques conditions de paix, dont la principale étoit que les Romains sortiroient d'Afrique, & qu'Annibal abandonneroit l'Italie. Rien n'étoit plus contraire aux vûes & aux desseins de Scipion : mais il feignit de ne pas s'éloigner des propositions qu'on lui faisoit, & traîna exprès la négociation en longueur, faisant naître tous

es jours quelque nouvelle difficulté.
Dans les différentes entrevûes qui se
rent de part & d'autre, il avoit fait
éguiser en esclaves quelques Offi-
iers de mérite, avec ordre, lorsqu'ils
eroient chez les ennemis, d'exami-
er avec soin tous les dehors des deux
amps, leur étendue, la distance qu'il
avoit entre l'un & l'autre, & la
natiére dont étoient fabriquées les
araques des soldats: outre cela la
iscipline qui s'y observoit, & l'ordre
e la garde pendant le jour, & des
eilles pendant la nuit. Lorsqu'il fut
nstruit de tout ce qu'il vouloit savoir,
l rompit la tréve, sous prétexte que
on Conseil ne vouloit la paix qu'a-
ec Syphax. Et pour ôter tout soupçon
ux ennemis, il fit mine de vouloir
ttaquer Utique du côté de la mer.
Quand il jugea qu'il étoit tems d'exé-
uter l'entreprise, il chargéa Lélius &
Masinissa d'aller brûler le camp de
Syphax, pendant que lui-même iroit
nettre le feu à celui d'Asdrubal. Ils
artirent à l'entrée de la nuit avec des
eux. Les mesures que Scipion avoit
rises étoient si justes, que son dessein
éussit au-delà de ce qu'il pouvoit es-
pérer. Le fer ou le feu détruisit les

deux puiſſantes armées des ennemis ; & de plus de cinquante mille hommes dont elles étoient compoſées, à peine s'en ſauva-t-il trois mille. Ceux qui voulurent paſſer d'un camp dans l'autre, s'imaginant être les ſeuls qu'on eût ſurpris, tombérent dans une embuſcade qu'il avoit diſpoſée au milieu de l'eſpace qui ſéparoit les deux camps. Le butin fut immenſe. Pluſieurs villes auſſitôt ſe rendirent à lui volontairement. Une ſeconde victoire remportée ſur les mêmes chefs, & ſur la nouvelle armée qu'on avoit miſe ſur pié avec grande peine, rendit Scipion maître abſolu de la campagne. Lélius & Maſiniſſa pourſuivirent Syphax juſques dans ſa capitale, l'y aſſiégérent, & le prirent. Ce fut pour lors qu'arriva la fameuſe hiſtoire de Sophoniſbe. Syphax fut mené à Rome. Dès qu'on y eut appris la nouvelle d'un ſuccès ſi complet, le peuple ſe répandit auſſitôt dans tous les temples pour en rendre graces aux dieux.

Lib. 30. n. 30. Annibal reçut en même tems des ordres de Carthage, qui l'obligeoient de partir ſur le champ. La face des affaires étoit bien changée en Italie. Il y avoit reçû pluſieurs échecs, qui

voient extrêmement affoibli. Il
oit eu la douleur de voir prendre
ɛſque à ſes yeux Capoue par les
ɔmains, ſans que ſa marche vers
ɔme eût pu les arracher de ce ſiége.
s'en approcha inutilement, [a] &
:te parole alors lui échapa : » Que «
dieux lui ôtoient tantôt la pen- «
:, tantôt le pouvoir de prendre «
ɔme. « Ce qui lui fit plus de peine,
t d'apprendre que dans le tems
ême qu'il étoit aux portes de la
.le, il étoit parti une recrue pour
:ſpagne. Mais ce qui acheva de le
concerter, fut la défaite entiére de
rmée d'Aſdrubal ſon frere, qu'il
ppprit que par la tête de ce Général,
ıi fut jettée dans ſon camp. Il fut
ɔnc forcé de ſe retirer dans les ex-
ėmités de l'Italie. [b] C'eſt là qu'il re-
t les ordres de Carthage, qu'il ne
ıt entendre ſans pouſſer des ſoupirs,
ſans preſque verſer des larmes,

a Audita vox Anniba- fertur, Potiundæ ſibi ɔis Romæ modò men- n non dari, modò for- ıam *Lib* 26 *n.* 11.

Frendens, gemenſque, vix lacrymis tempe- as, dicitur legatorum ıba audiſſe.... Raró emquam alium, pa- am exilii cauſa relin- entem, magis mœſtum abiſſe ferunt, quàm An- nibalem hoſtium terra excedentem. Reſpexiſſe ſæpè Italiæ littora, Deos hominéſque accuſantem, in ſe quoque ac ſuum ipſius caput execratum, Quod non cruentum ab Cannensi victoria militem Romam duxisset. *Lib.* 30 *n.* 20.

frémissant de colére de se voir ainsi forcé d'abandonner sa proie. Jamais exilé ne témoigna plus de regret en quittant son pays natal, qu'Annibal en sortant d'une terre ennemie. Il tourna souvent les yeux vers les côtes de l'Italie, accusant les dieux & les hommes de son malheur, & prononçant contre lui-même mille exécrations, de ce qu'au sortir de la bataille de Cannes, il n'avoit pas conduit à Rome ses soldats, encore tout fumans du sang des Romains.

Lib. 30. *n.* 29. 30. Quand il fut arrivé en Afrique, il proposa à Scipion une entrevûe. On convint du tems & du lieu. Ces deux Capitaines, non-seulement les plus illustres de leur tems, mais dignes d'être mis en parallele avec ce qu'il y avoit jamais eu de plus grands Princes & de plus fameux Généraux, demeurérent quelque tems en silence, comme étonnés à la vûe l'un de l'autre, & occupés d'une mutuelle admiration. Enfin Annibal prit le premier la parole, & après avoir loué Scipion d'une maniére fine & délicate, il lui fit une vive peinture des désordres de la guerre, & des maux qu'elle avoit causés, tant aux victorieux, qu'aux

incus. Il l'exhortoit à ne se laisser
s éblouir par l'éclat de ses victoires.
ue quelque heureux qu'il eût été
sques-là, il devoit appréhender
nconstance de la fortune. Que sans
chercher bien loin des exemples,
en étoit, lui-même qui lui parloit,
ie preuve éclatante. Que Scipion
oit alors ce qu'Annibal avoit été à
rasiméne & à Cannes. Qu'il profitât
l'occasion mieux qu'il n'avoit fait
i-même, en faisant la paix dans un
ms, où il étoit le maître des con-
tions. Il finit en déclarant que les
arthaginois vouloient bien céder
ix Romains la Sicile, la Sardaigne,
Espagne, & toutes les isles qui sont
itre l'Afrique & l'Italie. Qu'il faloit
en se résoudre, puisque les dieux
ordonnoient ainsi, à se renfermer
ins les bords de l'Afrique, tandis
'ils verroient les Romains maîtres
r mer & sur terre de tant de roiaumes
rangers.

Scipion répondit en moins de pa- N. 34.
oles, mais non avec moins de di-
nité. Il reprocha aux Carthaginois
perfidie avec laquelle ils venoient
piller quelques galéres Romaines
ant que la tréve fût expirée. Il re-

jetta sur eux seuls & sur leur injustice tous les maux des deux guerres. Après avoir remercié Annibal des conseils qu'il lui donnoit sur l'incertitude des événemens humains, il finit en l'avertissant de se préparer au combat, s'il n'aimoit mieux accepter les conditions qu'il avoit déja proposées, ausquelles néanmoins on en ajouteroit encore quelques-unes pour punition d'avoir rompu la tréve.

N. 32. Chacun des Généraux exhorta donc ses troupes. Annibal raportoit toutes les victoires qu'il avoit remportées sur les Romains, tous les Chefs qu'il avoit tués, toutes les armées qu'il avoit taillées en piéces. Scipion représentoit aux siens la conquête des Espagnes, les succès qu'il avoit eus dans l'Afrique, & l'aveu que les ennemis faisoient de leur foiblesse en venant demander la paix : [a] & il disoit tout cela d'un air & d'un ton de vainqueur. Jamais motifs de bien combattre ne furent plus puissans. Ce jour alloit mettre le comble à la gloire de l'un ou de l'autre des Chefs, [b] & dé-

a Celsus hæc corpore, vultuque ita læto, ut vicisse jam crederes, dicebat. *Lib.* 30. *n.* 32.

b Roma an Carthago jura gentibus darent, ante crastinam noctem scituros. *Ib. n.* 32.

:r qui de Rome ou de Carthage
ıneroit la loi aux nations.
Je n'entreprens point de décrire N. 34. 35.
'dre de la bataille, ni la valeur des
ıx armées. Il eſt aiſé d'imaginer
: deux Capitaines ſi expérimentés
ubliérent rien de ce qui devoit con-
›uer au gain de la bataille. Les
rthaginois après un combat fort
niâtre, furent enfin obligés de
ndre la fuite, en laiſſant vingt
le des leurs ſur le champ de ba-
le ; & les Romains firent un pareil
nbre de priſonniers. Annibal ſe
va pendant le tumulte ; & étant
tré dans Carthage, après trente-ſix
; d'abſence, il avoua qu'il étoit
ncu ſans reſſource, & que Carthage
voit plus d'autre parti à prendre
: de demander la paix à quelques
ıditions que ce fût. Scipion lui
ına de grands éloges, & aſſura
Annibal s'étoit ſurpaſſé lui-même
ıs cette journée, quoique le ſuccès
ût pas répondu à ſon courage.
Pour lui il ſut bien profiter de ſa N. 36-38.
toire, & de la conſternation des
ıemis. Il ordonna à un de ſes Lieu-
ans de mener ſon armée de terre
Carthage, pendant que lui-même

alloit conduire la flote jusqu'aux piés de ses murailles. Il n'en étoit pas éloigné, lorsqu'il rencontra un vaisseau couvert de bandelettes & de branches d'oliviers. Il portoit dix ambassadeurs des plus considérables de Carthage, qui venoient implorer sa clémence. Il les renvoia sans réponse, avec ordre de le venir trouver à Tunete, où il devoit s'arrêter. Les députés de Carthage vinrent au nombre de trente trouver Scipion au lieu marqué, & lui demandérent la paix en des termes très-soumis. Il assembla son Conseil. La plûpart étoient assez d'avis qu'il rasât Carthage, & qu'il traitât ses habitans avec la derniére sévérité. Mais la vûe du tems que dureroit le siége d'une ville si bien fortifiée, & la crainte qu'avoit Scipion qu'on ne lui envoiât un successeur pendant qu'il feroit occupé à ce siége, le firent pancher vers la douceur. Il leur accorda une tréve, pour leur laisser le tems d'envoier à Rome.

N. 40-43. Les députés y étant arrivés, & aiant exposé le sujet de leur voiage, le Sénat & le peuple donnérent un plein pouvoir à Scipion, & lui permirent de ramener son armée après la

conclusion du traité. La paix fut donc conclue. Les Carthaginois remirent à Scipion plus de cinq cens vaisseaux, qu'il fit brûler à la vûe de Carthage : spectacle bien triste pour les habitans de cette malheureuse ville. Il fit trancher la tête aux alliés du nom latin, & pendre les citoiens Romains, qui lui furent rendus comme transfuges.

Ainsi fut terminée la seconde guerre Punique, après avoir duré dix-sept ans. Scipion retourna à Rome à travers une multitude infinie de peuples, que la curiosité attiroit sur son passage. On lui décerna le triomphe le plus magnifique qu'on eût encore vû. Il n'y manqua que la présence du roi Syphax, qui étoit mort à Tivoli quelques jours auparavant. Le surnom d'*Africain* lui fut donné ; on ne sait si ce fut par l'armée, ou par le peuple, ou par ses amis, & ceux de sa famille. Quoiqu'il en soit, il est le premier, à qui l'honneur de prendre le nom d'une nation vaincue, ait été accordé. N. 45.

GUERRE *contre Philippe roi de Macédoine.*

CETTE guerre commença immé-

diatement après que celle de Carthage eut été terminée, & elle ne dura que l'espace de quatre ans. La seconde guerre Punique fut l'occasion & la cause de celle-ci. [a] Philippe, selon la coutume des Princes politiques, qui réglent leur conduite sur leurs intérêts, & qui dans leurs entreprises consultent moins l'équité que l'utilité, voiant aux mains deux peuples aussi puissans qu'étoient les Carthaginois & les Romains, avoit attendu pour se déclarer, que la fortune elle-même se déclarât, bien résolu de se ranger du côté du plus fort. Il étoit d'autant plus intéressé dans cette guerre, que l'Italie se trouvoit assez près de ses Etats, qui n'en étoient séparés que par la mer d'Ionie. Trois victoires considérables remportées de suite par Annibal, lui firent juger que la guerre se termineroit à son avantage, & le déterminérent à embrasser le parti de
Liv. lib. 23. *n.* 33. 34. & 38. 39. ce dernier. Il lui envoia donc des

a In hanc dimicationem duorum opulentissimorum in terris populorum omnes reges gentesque animos intenderant: inter quos Philippus Macedonum rex..... Is, utrius populi mallet victoriam esse, incertis adhuc viribus, fluctuatus animo fuerat. Posteaquam tertia jam pugna, tertia victoria cum Pœnis erat, ad fortunam inclinavit, legatosque ad Annibalem misit. *Liv. lib.* 23. *n.* 33.

Ambaſſadeurs. Le bonheur des Romains voulut qu'à leur retour ils fuſſent ſurpris chargés des lettres d'Annibal pour Philippe, & conduits à Rome. C'étoit peu de tems après qu'on y avoit appris la ſanglante défaite de Cannes.[a] Le Sénat comprit quel surcroît de danger ce ſeroit que la guerre de Macédoine, ajoutée à celle de Carthage. Cependant, loin de ſuccomber à une telle crainte, les Romains ne ſongérent qu'aux moiens de porter la guerre en Macédoine, pour empêcher Philippe de paſſer en Italie. La priſe des Ambaſſadeurs leur en donna le tems. Il falut que Philippe en envoiât de ſeconds, qui lui raportérent enfin le traité qu'ils avoient con-:lu avec Annibal. Polybe nous l'a onſervé tout entier : il mérite d'être 1. Il y eſt fait mention de tous les ieux de l'un & de l'autre parti, ſous 's yeux deſquels ſe faiſoit ce traité ; : il y eſt marqué expreſſément, que étoit du ſecours des dieux qu'Anni-il attendoit l'heureux ſuccès de la :erre. *Polyb. lib. 7. pag. 502.*

a Gravis cura Patres :ſſit, cernentes quanta :olerantibus Punicum ım Macedonici belli :s inſtaret. Cui tamen non ſuccubuerunt, ut ex templo agitaretur quemadmodum ultro inferendo bello averterent ab Italia hoſtem. *Lib. 23. n. 38.*

Les Romains ne manquérent pas d'envoier contre Philippe une flote, qui lui fit perdre l'envie de passer en Italie, en l'obligeant de songer à défendre son propre pays. Tout le tems que dura la guerre Punique, se passa en différentes expéditions, que ce Prince fit dans la Gréce, où, sous prétexte de soutenir les Achéens contre les Etoliens leurs ennemis, il se rendit maître de plusieurs villes assez considérables.

Liv. lib. 31 *n.* 1. *&c.* Dès qu'à Rome la paix eut été conclue avec les Carthaginois, la premiére affaire qu'on y mit en délibération, fut celle qui regardoit Philippe. Les plaintes d'Athénes, qui imploroit le secours des Romains, y donnérent lieu. Il fut décidé qu'on déclareroit la guerre à Philippe. [a] Rome, toujours attentive à ce qui regarde la religion, sur tout dans le commencement des nouvelles guerres, ne manqua à rien de ce qui avoit coutume de se pratiquer en pareille occasion, & ordonna des priéres publiques, & des sacrifices dans tous les temples des dieux.

a Civitas religiosa, in principiis maximè novorum bellorum, decrevit supplicationes, &c. *Liv.* 31, *n.* 9.

Le

Le Consul, chargé du département de la Macédoine, partit dès le commencement du printems. Je ne raporterai ici aucun détail de tout ce qui se passa pendant le cours de cette guerre. On parla plusieurs fois de paix, & il y eut plusieurs entrevûes, mais toujours inutilement. Une derniére action décida du sort de Philippe : ce fut la bataille de Cynoscéphale. T. Quintius Flamininus proconsul, commandoit l'armée des Romains. Celle des Macédoniens fut vaincue, & le roi obligé de prendre la fuite. Son premier soin, dans ce moment de trouble & de confusion, fut d'envoier à Larisse brûler tous ses papiers, de peur qu'ils ne nuisissent à ses alliés & à ses amis, si les Romains venoient à s'en rendre les maîtres : & Polybe fait remarquer cette attention comme une preuve de la sagesse & de la prudence de ce Prince dans l'adversité ; au lieu que d'abord ses succès heureux l'aiant rempli de vanité & d'orgueil, avoient fait dégénérer sa conduite, sage & modérée dans les commencemens, en un gouvernement violent & tyrannique.

Liv. 33. n. 7-10.

Liv. 17. pag. 767.

Philippe songea alors véritable-

Liv. lib. 33. n. 11. &c.

ment à faire la paix. Il y trouva beaucoup de disposition de la part de Flamininus, parce qu'on savoit, à n'en pouvoir douter, qu'Antiochus roi de Syrie songeoit à passer en Europe, & à déclarer la guerre aux Romains. Les conditions furent les mêmes que celles qu'on avoit déja proposées auparavant, & entre autres, que toutes les villes des Grecs, tant en Europe, qu'en Asie, jouiroient de la liberté, & que Philippe feroit sortir les garnisons de celles dont il s'étoit emparé. Ce traité fut ratifié à Rome, où son fils Démétrius, qu'il y avoit envoié en ôtage, demeura encore quelques années après que cette grande affaire eut été conclue, & s'y lia d'une amitié particuliére avec les Romains.

N. 30-33. Le courier, qui étoit chargé de la ratification du traité, arriva fort à propos en Grece, dans le tems qu'on étoit près de célébrer les Jeux solennels à Corinthe. La curiosité naturelle aux Grecs pour ces sortes de spectacles, & la situation commode du lieu où l'on pouvoit aborder par mer des deux côtés, rendoient toujours l'assemblée fort nombreuse : mais l'impatience d'apprendre quel seroit à l'a-

venir le sort de toute la Grece, y avoit attiré pour lors un concours incroiable de peuples. Quand les Romains, au jour marqué, eurent pris séance, le héraut s'avança dans l'aréne, & après que par le son de la trompette on eut imposé silence à toute l'assemblée, il prononça à haute voix les paroles suivantes : LE SE'NAT ET LE PEUPLE ROMAIN, ET T. QUINTIUS GENERAL, AIANT VAINCU LE ROI PHILIPPE ET LES MACEDONIENS, ORDONNENT QUE LES PEUPLES DE LA GRECE VIVRONT DESORMAIS SOUS LEURS LOIX LIBRES ET EXEMTS DE TOUTE SERVITUDE; & il fit en même tems le dénombrement de tous les peuples qui avoient été assujettis à Philippe. Une nouvelle si heureuse & si inespérée, paroissoit plutôt un songe qu'une réalité. On n'osoit en croire ni ses yeux ni ses oreilles, & chacun vouloit voir encore & entendre le héraut, pour s'assurer par soi-même de son propre bonheur. Quand la chose fut bien certifiée, il s'éleva de si grands cris de joie, & ils furent tant de fois réitérés, [a] qu'il pa-

Imperator.

a Ut facilè appareret, nihil somnium bonorum multitudini gratius, quàm libertatem, esse. Ludi-

rut évidemment que de tous les biens il n'y en a aucun dont les hommes soient plus vivement touchés, que de la liberté. On célébra les jeux à la hâte & fort rapidement, personne ne s'y intéressant plus, & ne daignant y prêter la moindre attention, tant une seule joie avoit étoufé dans les esprits le sentiment de tout autre plaisir. Quand les jeux furent finis, tous presque coururent en foule vers le Général Romain, en sorte que chacun s'empressant d'approcher de son libérateur, de le saluer, de lui baiser la main, & de jetter sur lui des couronnes & des festons de fleurs, il auroit été dans quelque danger pour sa santé, si la vigueur de l'âge, (car il n'avoit guéres que trente-trois ans) & la joie d'une journée si glorieuse, ne l'avoient soutenu, & mis en état de résister à toutes ces fatigues.

GUERRE *contre Antiochus, roi de Syrie.*

Liv. lib. 33. *n.* 44-45. LES ROMAINS, qui jusques là avoient prudemment dissimulé leur

crum deinde ita raptim peractum est, ut nullius nec animi nec oculi spectaculo intenti essent; adeo unum gaudium præoccupaverat omnium aliarum sensum voluptatum. *Liv. lib.* 33. *n.* 32.

mécontentement, & fermé les yeux sur plusieurs entreprises d'Antiochus, pour ne point avoir en même tems deux ennemis puissans sur les bras, commencérent à lui parler plus nettement dès qu'ils se virent délivrés de la guerre contre les Macédoniens, & lui firent dire qu'il eût à sortir des villes d'Asie qui avoient appartenu à Philippe, ou à Ptolomée; qu'il laissât les villes grecques vivre en liberté, & qu'il ne songeât point à entrer en Europe, ni à y faire passer des troupes. *Lib. 34. n. 58.*

Ce Prince, déja assez porté de lui-même à la guerre, y étoit encore poussé fortement par les sollicitations violentes des Etoliens, & par les conseils d'Annibal, qui s'étoit retiré chez lui, depuis que les Romains, avertis de ses intrigues secrettes & de ses intelligences avec le roi de Syrie, avoient, contre le sentiment de Scipion, demandé aux Carthaginois de leur livrer cet ennemi implacable de Rome, qui ne pouvoit souffrir la paix, & qui causeroit infailliblement la ruine de sa patrie. Enfin Antiochus se déclara ouvertement, fit entrer ses troupes dans la Grece, & prit plusieurs villes. *N. 60. &c.* *Lib. 35. n. 19.* *Lib. 35. n. 42.*

Lib. 36. n. 1. &c. Alors les Romains, qui s'attendoient depuis lontems à cet événement, lui déclarérent la guerre dans les formes, après avoir consulté les dieux sur le succès de cette entreprise, & avoir imploré leur secours par des priéres publiques & des sacrifices.

L'avis d'Annibal, dans un conseil général qui se tint sur les résolutions qu'il faloit prendre, avoit été qu'Antiochus fît partir sur le champ sa flote pour débarquer des troupes en Italie, & il s'offroit de la commander, pendant que le roi demeureroit en Grece avec son armée, faisant toujours mine, & se tenant effectivement toujours prêt d'y passer, lorsqu'il en seroit tems. Cet avis fut négligé, aussi bien que tous ceux qu'il donna encore depuis; & soit défiance, soit jalousie & crainte qu'un étranger n'eût toute la gloire de cette entreprise, il ne fit aucun usage d'Annibal, qui auroit dû lui tenir lieu d'une armée entiére.

Outre cela, ce Prince, enflé mal à propos du premier succès de ses armes, & oubliant tout d'un coup les deux grands projets qu'il avoit formés, de faire la guerre aux Romains, *Lib. 36. n. 11.* & de délivrer la Grece, se laissa em-

porter à une paſſion qu'il conçut pour une fille de Chalcis, paſſa le quartier d'hiver dans cette ville à célébrer ſes nôces au milieu des feſtins & des réjouiſſances, & énerva par ce ſéjour les forces & le courage de ſes troupes.

La campagne ſuivante s'en reſſentit. Ces troupes, amollies par les plaiſirs & la bonne chéré, ne purent tenir devant celles des Romains, & furent battues en pluſieurs occaſions. Le roi lui-même, fuiant de ville en ville & de contrée en contrée, & toujours vivement pourſuivi, fut enfin obligé de repaſſer en Aſie. Sa flote ſur mer n'eut pas un meilleur ſuccès.

L'année ſuivante, on nomma pour conſul L. Cornelius Scipion, & C. Lelius. Scipion l'Africain s'offrit de ſervir ſous ſon frere en qualité de Lieutenant, au cas qu'on voulût lui donner pour département la Grece, ſans tirer les provinces au ſort, comme c'étoit la coutume. Cette propoſition cauſa une grande joie au peuple, perſuadé qu'il étoit que Scipion vainqueur ſeroit d'une plus grande reſſource pour le Conſul & l'armée Romaine, qu'Annibal vaincu pour Antiochus. Sa demande lui fut donc accor-

Lib. 37. n. 1 & 4.

dée presque d'un consentement universel, & cinq mille vieux soldats, qui avoient servi sous lui, le suivirent en qualité de volontaires.

L'effet répondit à l'espérance. Le Consul se prépara à porter la guerre en Asie. Il faloit auparavant s'assurer des dispositions de Philippe, par le pays duquel l'armée devoit passer. On le trouva très-bien intentionné. Il fournit aux troupes tous les rafraîchissemens nécessaires. Il se piqua sur tout de traiter les Généraux & les Officiers, avec une magnificence roiale. Il les accompagna, non seulement dans la Macédoine, mais dans la Thrace, & jusqu'à l'Hellespont.

N. 7.

N. 25. Antiochus fit beaucoup d'efforts pour engager dans son parti Prusias roi de Bithynie, en lui faisant craindre pour lui-même les suites des conquêtes de Scipion, [a] & lui représentant que le dessein des Romains étoit de détruire tous les roiaumes de la terre, pour y établir leur seul empire. Les lettres des Scipions qui lui furent rendues dans ce même tems, & l'ar-

[a] Venire eos ad omnia regna tollenda, ut nullum usquam orbis terrarum nisi Romanum imperium esset. 37. n. 25.

rivée de l'ambassadeur Romain, qui survint fort à propos, lors qu'il déliberoit, firent plus d'impression sur son esprit, que les raisons & les promesses d'Antiochus. Il sentit combien il étoit & plus sûr & plus utile pour lui d'entrer en alliance avec les Romains, & il la conclut sur le champ.

Plusieurs échecs qu'Antiochus avoit reçus & par terre & par mer, le firent songer sérieusement à la paix. [a] La grandeur d'âme de Scipion l'Africain; la modération avec laquelle il avoit usé de ses victoires en Espagne, & en Afrique, & le haut point de gloire où il étoit parvenu, & dont il devoit être rassasié, lui faisoient espérer de trouver par son canal plus de facilité dans sa négociation : outre qu'il avoit entre les mains le fils de ce Général, qui apparemment avoit été fait prisonnier dans quelque combat, & il offroit de le rendre à son pere, sans rançon, si la paix se concluoit. Les Romains, accoutumés à ne jamais rien rabattre des conditions qu'ils avoient N. 34. 36.

a In Scipione Africano maximam spem habebat; præterquam quòd & magnitudo animi, & satietas gloriæ, placabilem eum maximè faciebat: notumque erat gentibus qui victor ille in Hispania, qui deinde in Africa fuisset. N. 34.

une fois proposées, s'en tinrent à celles qui avoient été offertes au roi dès le commencement de la guerre. Ainsi la négociation fut sans effet. Scipion pour répondre à l'honnêteté d'Antiochus, lui fit dire, que comme pere & particulier, il ne manqueroit aucune occasion de lui marquer sa reconnoissance; mais qu'il ne devoit rien attendre de lui comme homme public & commandant. Qu'au reste le seul conseil qu'il pouvoit lui donner comme ami, étoit de renoncer à la guerre, & de ne refuser aucune des conditions de paix qu'on lui offroit.

N. 37. Les Romains firent une marche de plusieurs jours, pour chercher & atteindre l'ennemi. Le roi étoit campé à Thyatire. Il apprit que Scipion l'Africain étoit demeuré malade à Elée: il lui renvoia son fils.[a] La joie de revoir un fils tendrement aimé, ne fit pas moins d'impression sur le corps que sur l'esprit de ce pere. Après l'avoir tenu lontems embrassé, & satisfait sa tendresse: » Allez, dit-il aux » députés, assurer le roi de ma recon» noissance, & dites-lui que pour le

[a] Non solùm animo patrio gratum munus, sed corpori quoque salubre gaudium fuit. *n.* 37.

present, je ne puis lui en donner d'au- «
tre marque, que de lui conseiller d'at- «
tendre, pour donner le combat, que «
je sois retourné au camp. «

Cependant le Consul avançoit toujours. Enfin il arriva près de l'armée d'Antiochus. Celui-ci la tint plusieurs jours dans son camp, sans vouloir hazarder la bataille. L'hiver étoit proche, & le Consul craignoit que la victoire ne lui échapât des mains. Voïant donc ses troupes pleines d'ardeur, il les mena contre l'ennemi. Le combat fut long & opiniâtré : mais enfin la victoire tourna entiérement du côté des Romains. Le roi perdit en cette journée cinquante mille hommes de pié, & quatre mille de cavalerie, sans compter les prisonniers. Il se retira en désordre avec le peu de troupes qui lui restoit, d'abord à Sardes, puis à Apamée. Cette victoire fut suivie de la reddition des plus fortes villes de l'Asie. N. 38.44.

Il arriva bientôt après des députés de la part d'Antiochus, qui avoient ordre d'accepter telles conditions de paix qu'il plairoit aux Romains de lui imposer. Ce furent les mêmes qui avoient été proposées dès le commen- N. 45.

cement : Que le roi céderoit tout ce qu'il possédoit en Europe, & toutes les villes qu'il avoit dans l'Asie en deça du mont Taurus, qui serviroit desormais de borne à son roiaume : qu'il paieroit au peuple Romain pour les frais de la guerre quinze mille talens Euboïques, & quatre mille au roi Eumenès : mais qu'avant tout il livreroit Annibal, sans quoi les Romains n'écouteroient aucune proposition. Ce traité
n. 58. fut ratifié à Rome. L'honneur du triomphe fut accordé à L. Scipion, & il prit le surnom d'*Asiatique*.

Fin & mort de Scipion.

Liv. lib. 38. n. 50-53. Quelque droiture & quelque désintéressement que Scipion eût fait paroître dans la guerre d'Antiochus, il ne laissa pas d'être accusé d'avoir eu des intelligences avec ce Prince. Quelque tems après son retour à Rome les deux Petillius Tribuns du peuple, l'appellérent en jugement. Ils disoient qu'Antiochus lui avoit rendu son fils sans rançon, & lui avoit fait la cour comme à celui qui décidoit seul à Rome de la paix & de la guerre : Que dans la province il avoit eu auprès du Consul l'autorité d'un Dicta-

teur, plutôt que la soumission d'un Lieutenant : Que son motif, en partant pour cette guerre, avoit été de persuader à la Grece, à l'Asie, & à tous les peuples de l'Orient, ce qu'il avoit déja fait connoître à l'Espagne, à la Gaule, à la Sicile, & à l'Afrique : savoir, [a] qu'un homme seul étoit l'appui & le soutien de l'Empire ; que Rome, maitresse de l'univers, devoit sa gloire & sa sûreté à Scipion ; qu'un seul mot de sa bouche avoit plus d'autorité, que ni les arrêts du Sénat, ni les ordres du peuple. Enfin, ne trouvant point de prise sur sa vie, qui étoit irréprochable, ils tâchérent de rendre sa puissance odieuse.

Scipion, sans dire un seul mot des chefs dont il étoit accusé, fit un discours si magnifique sur les grandes entreprises qu'il avoit heureusement terminées, que tout le monde convint que jamais éloge n'avoit été ni plus pompeux, ni plus véritable. [b] Car il

a Unum hominem caput columnenque Imperii Romani esse : sub umbra Scipionis civitatem dominam orbis terrarum latere : nutus ejus pro decretis Patrum, pro populi jussis esse. Infamia intactum, invidia, qua possunt, urgent. *Liv. lib.* 38. *n.* 51.

b Dicebantur enim ab eodem animo ingenioque, à quo gesta erant : & aurium fastidium aberat ; quia pro periculo, non in gloriam, referebantur. *n.* 50.

raportoit ces actions avec la même élevation d'esprit, & la même grandeur d'ame qu'il avoit montrée en les faisant; & l'on n'étoit point blessé de l'entendre lui-même se louer, parce que c'étoit la nécessité de se défendre, & non le desir de se faire valoir, qui le faisoit parler de la sorte. Tout le tems se passa en discours, & la nuit étant survenue, le jugement fut remis à un autre jour.

Quand ce jour fut arrivé, Scipion parut avec une foule de cliens & d'amis; & aiant fait faire silence: » Ce » fut à pareil jour que celui-ci, dit-il en s'adressant aux Tribuns du peuple & aux citoiens, » que je vainquis An- » nibal & les Carthaginois auprès de » Carthage. Comme donc il n'est pas » juste de le passer en disputes & en » contestations, je vais de ce pas au » Capitole rendre graces de cette vi- » ctoire à Jupiter, à Junon, à Mi- » nerve, & à tous les dieux qui ha- » bitent le Capitole. Accompagnez- » moi dans ce devoir de religion & » de reconnoissance, tous tant que » vous êtes qui en avez le tems; & » priez les dieux de vous donner des » Chefs qui me ressemblent: s'il est

vrai que depuis l'âge de dix-sept « ans, de même que vous avez pré- « venu en moi les années par vos di- « gnités, j'ai tâché aussi de prévenir « vos suffrages par mes services. « Après avoir ainsi parlé, il prit le chemin du Capitole, où toute l'assemblée le suivit, jusques aux greffiers & aux huissiers des Tribuns, qui se virent abandonnés de tout le monde, excepté de leurs esclaves. Ce fut là le jour le plus glorieux de la vie de Scipion ; &, à juger de ce qui fait la véritable grandeur, il avoit quelque chose de plus éclatant & de plus mémorable que celui où il entra dans Rome triomphant de Syphax & des Carthaginois.

Depuis ce jour, qu'on peut regarder comme le dernier d'une si belle vie, il se retira à Literne pour éviter la jalousie & la malignité de ses accusateurs, avec résolution de ne se point trouver au jugement de sa cause qui avoit été remise. [a] Il avoit l'ame trop haute, & avoit jusques là soutenu un trop grand personnage dans la

[a] Major animus & fortuna erat, ac majori fortunæ assuetus, quàm ut reus esse sciret, & summittere se in humilitatem causam dicentium. *Lib.* 38. *n.* 52.

république, pour pouvoir s'abaisser à celui de suppliant & d'accusé.

Quand le jour du jugement fût venu, L. Scipion son frere rejetta la cause de son absence sur une maladie facheuse, qui ne lui permettoit pas de venir à Rome. Ses accusateurs, prenant occasion de sa retraite pour le rendre encore plus odieux au peuple, demandérent qu'on l'arrachât de sa maison de campagne, & qu'on l'amenât de force à Rome pour y venir répondre aux accusations dont il étoit chargé. Tib. Sempronius Gracchus, l'un des Tribuns du peuple, & qui avoit toujours été ennemi de Scipion, ne pouvant souffrir une telle indignité, se déclara en sa faveur; & plein d'indignation contre ses Collégues: » Quoi, Tribuns, dit-il, ce vain» queur de l'Espagne & de l'Afrique » sera sous vos piés! N'a-t-il défait » quatre Généraux Carthaginois, tail» lé en piéces, & mis en fuite quatre » grandes armées dans l'Espagne, » vaincu Syphax, Annibal, & Antio» chus, (car son frere veut bien lui » laisser partager avec lui l'honneur » de cette derniére victoire) que pour » succomber à la haine & à l'envie

des deux Petillius ? a N'y a-t-il donc « point de mérites, point d'honneurs, « qui puissent procurer aux grands « hommes une retraite assurée & com- « me un asyle sacré & inviolable, où « leur vieillesse, si l'on ne peut se ré- « soudre à la respecter, soit au moins « à couvert d'insulte & d'outrage ? « Ce discours fut reçu avec un applaudissement général ; & le Sénat peu après fit faire des remerciemens à Sempronius, de ce qu'il avoit préféré l'intérêt public à son ressentiment particulier. Les accusateurs, ne pouvant soutenir les reproches qu'on leur faisoit de tous côtés, se désistérent de leur poursuite.

Scipion passa le reste de sa vie à Literne, sans regretter le séjour de Rome, & il s'y fit lui-même élever un tombeau, pour n'être point inhumé dans une patrie ingrate.

Mort d'Annibal.

ANNIBAL, ne se croiant plus en sureté dans les états d'Antiochus, s'étoit retiré chez Prusias roi de Bithy-

a Nullis-ne meritis suis, nullis vestris honoribus, unquam in arcem tutam, & velut sanctam, clari viri pervenient : ubi, si non venerabilis, inviolata saltem senectus eorum consīdat ? *Lib.* 38. *n.* 53.

Liv. lib. 39. n. 51.

nie. Mais les Romains ne l'y laissérent pas en repos, & députérent Quintius Flaminınus vers ce roi, pour se plaindre de ce qu'il lui donnoit une retraite. Il ne fut pas difficile à Annibal de deviner quel étoit le sujet de cette ambassade, & il n'attendit pas qu'on le livrât à ses ennemis. D'abord il essaia de se sauver par la fuite : mais il s'aperçut que les sept issues cachées qu'il avoit fait faire à son palais, étoient occupées par les soldats de Prusias, qui vouloit faire sa cour aux Romains, en trahissant son hôte. Il se fit donc apporter le poison qu'il gardoit depuis lontems pour s'en servir dans l'occasion ; & le tenant entre ses mains : » Délivrons, dit-il, » le peuple Romain d'une inquiétude » qui le tourmente depuis lontems, » puisqu'il n'a pas la patience d'at- » tendre la mort d'un vieillard. La » victoire que remporte Flamininus » sur un homme désarmé & trahi, ne » lui fera pas beaucoup d'honneur. » Ce jour seul fait voir combien les » Romains ont dégénéré. Leurs peres » avertirent Pyrrhus de se garder d'un » traitre qui vouloit l'empoisonner, » & cela dans le tems que ce Prince

leur faisoit la guerre dans le cœur «
de l'Italie : & ceux-ci ont envoié un «
homme consulaire pour engager «
Prusias à faire mourir par un crime «
abominable son ami & son hôte. «
Après avoir fait des imprécations contre Prusias, & invoqué contre lui les dieux protecteurs & vengeurs des droits sacrés de l'hospitalité, il avala le poison, & mourut.

Telle fut la fin des deux plus grands hommes de leur siécle, qui tous deux succombérent à la jalousie de leurs ennemis, & éprouvérent l'ingratitude de leur patrie.

GUERRE *contre Persée, dernier roi de Macédoine.*

PERSÉE avoit succédé à Philippe son pere dans le roiaume de Macédoine. Il s'étoit écoulé près de vingt ans depuis la paix accordée à Antiochus.

Les Romains, après avoir lontems dissimulé plusieurs sujets de mécontentemens qu'ils avoient contre Persée, résolurent enfin de lui faire la guerre, s'il ne leur donnoit satisfaction. [a] Ce Prince étoit sans honneur

Liv. lib. 42. n. 25-31.

a Hunc per omnia clandestina grassari scelera latrociniorum ac veneficiorum cernebant. *Liv. lib. 42. n. 18.*

& sans religion ; & pour parvenir à ses fins, il ne craignoit point d'emploier les calomnies, les meurtres, & les empoisonnemens. Aveuglé & corrompu par les flateries des courtisans, il se croioit un grand homme de guerre, capable de tenir tête aux Romains. C'est pourquoi il répondit à leurs députés avec une hauteur & une fierté, qui les obligea de lui déclarer la guerre sur le champ. Quelques heureux succès qu'il eut dans la premiére campagne, ne servirent pas
N. 62. peu à lui enfler le courage. Cependant il suivit le conseil qu'on lui donna de [a] profiter de l'avantage qu'il avoit remporté dans un combat pour obtenir des conditions de paix plus favorables, plutôt que de tout risquer sur une espérance incertaine. Il fit donc faire au Consul * des offres assez avantageuses. [b] Dans le conseil de guerre qu'on tint sur ce sujet, la constance Romaine l'emporta. Le caractére de

* Publius Licinius Crassus.

a Ausi sunt quidam amicorum consilium dare, ut secunda fortuna in conditiones honestæ pacis uteretur, potiùs quàm spe vana erectus in casum irrevocabilem se daret. *Lib. 42. n. 62.*

b Romana constantia vicit in concilio. Ita tum mos erat, in adversis vultum secundæ fortunæ gerere, moderari animos in secundis. *Ibid.*

la nation pour lors, étoit de montrer beaucoup de courage & de grandeur d'ame dans les disgraces, comme aussi l'on se piquoit dans la prospérité de faire paroître beaucoup de modération. La réponse qu'on donna au roi fut donc, qu'il n'avoit de paix à espérer, qu'en s'abandonnant entiérement à la discrétion du peuple Romain, & en lui laissant la décision de son sort. Toute espérance d'accommodement étant perdue, on se prépara de part & d'autre à continuer la guerre. Le nouveau Consul pénétra jusques dans la Macédoine, & alla attaquer le roi dans son propre pays. Cependant comme les choses traînoient beaucoup plus en longueur, qu'on ne s'y étoit attendu, les Romains entrérent dans une grande inquiétude. Lib 44. n. 1. &c.

Paul Emile aiant été nommé Consul, & chargé de la guerre contre Persée, on conçut de meilleures espérances. Il se mit en état de les remplir. Avant son départ, il crut devoir parler au peuple; & il le pria de vouloir bien ne point ajouter foi aux bruits vagues qui se répandroient contre sa conduite. Qu'il étoit une espece n. 17 22.

de gens oisifs & desœuvrés, qui du fond de leur cabinet faisoient la guerre fort à leur aise, & qui, si l'on ne suivoit pas leurs vûes & leur plan, censuroient le Général dans les cercles & dans les assemblées, & lui faisoient son procès. Qu'il ne refusoit pas de recevoir des avis, mais qu'il faloit être sur les lieux pour les lui donner.

N. 36. Quand il fut arrivé en Macédoine, & qu'il se vit tout près des ennemis, les troupes pleines d'ardeur demandérent à les attaquer sur le champ; & un jeune Officier de grand mérite, nommé Nasica, le pressa de profiter de l'occasion, pour ne pas laisser échaper un ennemi, dont les fuites & les retraites précipitées avoient donné tant d'exercice à ses prédécesseurs. Il loua l'ardeur du jeune Officier & des soldats, mais il ne se rendit pas à leur desir. La marche avoit été longue & pénible, dans un jour d'été fort chaud, où la poussiére, la soif, la lassitude, & l'ardeur du soleil en plein midi, avoient extrêmement fatigué l'armée. Il ne jugea donc pas à propos d'envoier au combat des troupes ainsi affoiblies & épuisées, contre

des ennemis, qui étant frais& reposés, avoient toute leur force.

Quelques jours après, la bataille se donna. Paul Emile y fit paroître toute la sagesse & tout le courage qu'on devoit attendre d'un Chef si expérimenté. La longue & opiniâtre résistance des ennemis, montra qu'ils n'avoient pas entiérement dégénéré de leur ancienne réputation. Le grand choc fut contre la phalange Macédonienne, qui étoit une espece de bataillon quarré, hérissé de piques & de lances, & qu'il étoit presque impossible d'enfoncer, tant ils étoient accoutumés à joindre tous ensemble leurs boucliers, & à présenter à l'ennemi comme un mur de fer. Paul Emile avouoit dans la suite que ce rempart d'airain, & cette forêt de piques, l'avoient rempli d'étonnement & de crainte; & que, quelque bonne contenance qu'il fît, il n'avoit pû d'abord s'empêcher de sentir quelque doute & quelque inquiétude sur le succès du combat. En effet, toute sa premiére ligne étant taillée en piéces, la seconde découragée commençoit aussi à plier. Le Consul s'étant aperçu que l'inégalité du terrain

N. 37-42. Plut. in vit. Æmil. Pauli.

obligeoit la phalange de laisser des ouvertures & des intervales, sépara ses troupes par pelotons, & leur ordonna de se jetter dans les espaces vuides de la bataille des ennemis, & de ne les plus attaquer tous ensemble de front, mais par troupes détachées, & par différens endroits tout-à-la-fois. Cet ordre, donné à propos, fut cause de la victoire. La phalange, ainsi désunie & séparée, ne put soutenir l'effort des Romains. Ce ne fut plus que meurtre & que carnage; & l'on croit qu'il périt dans ce combat du côté des Macédoniens plus de vingt-cinq mille hommes.

Lib. 45. n. 48. Persée n'avoit pas attendu la fin du combat pour se retirer. Après quelques vains efforts, il se laissa prendre prisonnier, & se rendit au vainqueur. Il le fit avec une bassesse & une lâcheté, qui lui attira le mépris de tous ceux qui en furent témoins, au lieu que dans un tel état il sembloit ne devoir exciter que leur *N. 40.* compassion. Il fut mené à Rome *Plut. in vit. Pauli.* avec ses enfans, & servit d'ornement au triomphe de Paul Emile.

CHAPITRE

CHAPITRE SECOND.

Réflexions.

Je ne sai si le Lecteur, en voiant que je m'ingére de parler de guerre & de politique, ne sera pas tenté de m'appliquer un mot que dit Annibal, dans une occasion assez semblable : ce fut dans le tems qu'il s'étoit retiré à Ephese chez Antiochus. Chacun s'empressant de lui procurer quelque partie de plaisir qui pût lui être agréable, on lui proposa un jour d'aller entendre un philosophe nommé Phormion, qui faisoit grand bruit dans la ville, & passoit pour un beau parleur. Il eut la complaisance de s'y laisser conduire. Le philosophe parla sur les devoirs d'un Général d'armée, & sur les régles de l'art militaire, & son discours fut fort long. Tout l'auditoire fut charmé de son éloquence. On ne manqua pas de demander à Annibal ce qu'il en pensoit. Sa réponse, qu'il fit en grec, fut peu polie pour le langage, mais pleine d'une liberté militaire. » J'ai bien vû, dit-il, des « vieillards qui manquoient de sens « & de jugement, mais je n'en ai «

Cic. lib. 2. de Orat. n. 75. & 76.

» point vû de moins sensé & de » moins judicieux que celui-ci. Quelle extravagance en effet à un philosophe, qui n'avoit jamais vû ni camp ni armée, de vouloir entretenir un Annibal des préceptes de l'art militaire ! Je mériterois un pareil reproche, & peut-être à plus juste titre encore, si les réflexions que je fais ici venoient de mon fonds. Mais comme je les tire presque toutes des plus savans hommes de l'antiquité, dont quelques-uns étoient très-habiles & très-versés dans l'art militaire, je me croi en sûreté à l'ombre de ces grands noms, & je puis avec eux parler guerre & politique.

Mes réflexions rouleront sur deux points. D'abord je tâcherai de faire connoître le caractére, les vertus, & quand l'occasion s'en présentera, les défauts même de ceux qui ont eu le plus de part aux événemens dont j'ai parlé ; tels que sont Annibal, Fabius, Scipion, Paul Emile, Antiochus, Philippe, Persée. Ensuite j'essaierai d'entrer dans les principes du gouvernement & de la politique des Romains sur tout pour ce qui regarde la maniére dont ils se conduisoient pen-

dant la guerre, par raport à leurs citoiens, à leurs alliés, à leurs ennemis. Je ne puis avoir pour tout cela un meilleur garand, ni un plus sûr guide, que Polybe, qui a été témoin oculaire d'une partie des événemens dont il s'agit ici, qui a eu la confiance des grands hommes qui y ont été les premiers acteurs, qui a étudié avec tant de soin le caractére & la constitution du peuple Romain, & qui a servi lui-même de guide & de maître à Tite-Live, des réflexions duquel je ferai aussi grand usage.

ARTICLE PREMIER.

Diverses qualité's *de ceux dont il est parlé dans ce troisiéme morceau de l'histoire Romaine.*

On reconnoît ici clairement, que ce ne sont ni les richesses, ni la gloire des ancêtres, ni la majesté du trône, qui rendent les hommes véritablement estimables, & que, quelque brillant & quelque éblouissant que puisse paroître tout ce vain éclat, il est entiérement obscurci & effacé par le vrai mérite & la solide vertu. Quelle idée l'histoire que nous ve-

nons de raporter, nous laisse-t-elle des Princes dont il y est parlé.

ANTIOCHUS, *roi de Syrie.*

Sans relever les autres défauts de ce Prince, un seul trait peut faire juger de son caractére. [a] Tite-Live dit, que le premier degré de mérite pour un homme qui commande, est de pouvoir par lui-même prendre un bon parti: que le second est de savoir au moins suivre un bon conseil : mais que de ne pouvoir faire ni l'un ni l'autre, c'est la marque d'un petit esprit, sans vûe, sans étendue, sans prudence. Sur ce principe, que faut-il penser d'Antiochus ? Il avoit entrepris de faire la guerre au peuple du monde le plus puissant, le plus belliqueux, le plus heureux. Le hazard lui avoit adressé Annibal. C'étoit le plus grand Capitaine qu'on eût vû jusques-là. Dans une si longue guerre contre les Romains, il avoit fait preuve de courage,

a Sæpe ego audivi, milites, eum primum esse virum, qui ipse consulat quid in rem sit, secundum eum, qui bene momenti obediat : qui nec ipse consulere, nec alteri parere sciat, eum extremi ingenii esse *Liv. lib.* 22. *n.*29.

La même pensée se trouve dans Hésiode, Op. & Dies, v. 291. *Dans Hérodote*, liv. 7. *& dans Cicéron Pro Cluent n.* 84.

de prudence, & d'une parfaite ſcience de l'art militaire. A ces grandes qualités, il joignoit une haine perſonnelle contre les Romains, & un vif deſir de ſe venger d'eux. Quel uſage un prince un peu ſenſé n'auroit-il pas fait d'un tel homme ?

Antiochus avoit d'abord reçu avec joie Annibal, & lui avoit fait tous les honneurs que méritoit un Général d'une ſi haute réputation. Dans le Conſeil de guerre qui ſe tint, Annibal perſiſta dans l'opinion où il avoit toujours été, qu'on ne pouvoit vaincre les Romains que dans l'Italie. Il appuia ſon avis de raiſons, auſquelles il n'y avoit rien à répliquer ; & offrit ſes ſervices pour aller faire cette deſcente en Italie, pendant que le Roi demeureroit dans la Gréce pour donner de l'inquiétude aux Romains, par la crainte d'une puiſſante diverſion. Cet avis plut aſſez à Antiochus. Mais on lui repréſenta qu'il ne faloit pas ſe fier à Annibal : que c'étoit un exilé & un Carthaginois, à qui ſa fortune ou ſon génie pouvoient ſuggerer dans un même jour mille projets différens : que d'ailleurs cette réputation même qu'il avoit acquiſe dans la guerre, &

Liv. lib. 35. n. 42.

qui étoit comme son apanage, étoit trop grande pour un simple Lieutenant. Que le Roi devoit être seul Chef, seul Général : qu'il devoit seul attirer sur lui les yeux & l'attention ; au lieu que si Annibal étoit emploié, cet étranger auroit seul la gloire de tous les heureux succès.

Il n'en fallut pas davantage pour faire tourner la tête à Antiochus. C'étoit le prendre par son foible. Un bas sentiment de jalousie, qui est la marque & le défaut des petits esprits, étoufa en lui toute autre pensée & toute autre réflexion. Il ne fit plus aucun cas ni aucun usage d'Annibal. Le succès vengea bien celui-ci ; & montra quel malheur c'est pour un prince que d'ouvrir son cœur à l'envie, & ses oreilles aux discours empoisonnés des flateurs.

PHILIPPE ET PERSÉ'E, *rois de Macedoine.*

Ces Princes, en montant sur le trône de Macedoine, autrefois si illustre, & succédant aux Etats de l'ancien Philippe & de son fils Alexandre deux des plus grands rois qui aient jamais été, soutinrent bien mal la

gloire de leurs prédéceſſeurs, & montrérent qu'il y a une grande différence entre régner, & être véritablement roi.

Philippe, ſelon Polybe, avoit toutes les qualités propres à former un grand roi, & à faire de grandes entrepriſes. Sans parler de ſa taille avantageuſe, & d'un air de majeſté qui régnoit en lui, il avoit un eſprit vif, pénétrant, capable des plus grandes choſes; [a] une grace admirable dans ſes diſcours; une mémoire à laquelle rien n'étoit échapé; une ſcience parfaite de l'art militaire, avec un courage & une hardieſſe que rien n'étonnoit. Mais toutes ces belles qualités dégénérérent bientôt en lui, & firent place aux plus grands vices, tels que ſont l'injuſtice, la fourberie, la perfidie, la cruauté, l'irréligion; & d'un grand prince qu'il auroit pu être, en firent un tyran inſupportable à ſes ſujets. *Polybe pag. 330.*

a *Ce fut apparemment ce talent naturel qu'il avoit pour la parole, qui le fit tomber dans un défaut, condannable dans les particuliers mêmes, mais infiniment plus dangereux dans des Princes, & tout à fait indigne de la majeſté roiale, qui eſt de ſe piquer de bons mots & de raillerie:* Erat dicacior naturâ, quàm regem decet; &, ne inter ſeria quidem, riſu ſatis temperans. *Liv. lib. 32, n. 34.*

Son fils Persée n'hérita de lui que ses défauts, ausquels il en ajouta un qui lui fut particulier & personnel, je veux dire une sordide & insatiable avarice. Il porta à un excès incroiable cette passion, la plus basse & la plus indigne d'un roi. De peur de tirer quelque argent de ses coffres, il laissa perdre & ruiner tous les grands préparatifs, que l'on avoit fait avec tant de soin pour soutenir la guerre contre les Romains, & renversa les espérances qu'en avoient conçu les Macédoniens. Il renvoia, par le même motif, vingt mille hommes de troupes choisies, que lui-même avoit mandées à son secours, mais à qui il ne put se résoudre de paier la solde dont on étoit convenu. Il manqua aussi de parole à Gentius roi des Illyriens, & il se crut fort habile, en l'amusant par l'espérance de trois cens talens *, qu'il refusa enfin de lui donner, & avec lesquels il auroit pu acheter contre les Romains toutes les forces de l'Illyrie. Il ne se montroit point en cela, dit Plutarque, l'héritier & l'imitateur d'Alexandre le grand, ni de Philippe, qui, en pratiquant toujours cette maxime, *que l'on doit acheter la victoire par l'argent, &*

* Trois cens mille écus.

non pas l'argent par la victoire, avoient presque subjugué le monde entier.

On sait quelle fut sa fin. Il avoit fait prier Paul Emile de ne le pas donner en spectacle aux Romains, & de lui épargner l'affront d'être mené en triomphe. *La grace qu'il demande est en son pouvoir*, répliqua le Romain, voulant lui faire entendre qu'il n'avoit qu'à se donner la mort à lui-même; action, que les ténébres du paganisme faisoient regarder comme la preuve d'une grande ame. Il ne put s'y résoudre, & il orna le triomphe de son vainqueur. Ce fut un objet de mépris pour tous les spectateurs, qui daignoient à peine jetter les yeux sur lui. Toute la compassion fut pour ses enfans, d'autant plus dignes de pitié, que leur bas âge ne leur permettoit pas encore de sentir tout leur malheur.

PAUL EMILE.

Ce Général étoit fils de l'illustre Paul Emile, qui mourut à la bataille de Cannes. Il vécut, dit Plutarque, dans un siecle fécond en grands hommes, & il travailla à ne le céder à aucun d'eux. Pour arriver aux digni-

tés, il ne s'appliqua pas, comme c'étoit alors la coutume, à briller dans le barreau par l'éloquence, ni à gagner la faveur du peuple par de flateuses complaisances, quoiqu'il fût fort propre à y réussir. Il crut devoir s'ouvrir une route plus honorable & plus digne de lui, qui étoit de se rendre recommandable par la valeur, par la justice, & par un ferme attachement à tous ses devoirs, en quoi il surpassa tous les jeunes gens de son âge.

Aiant été associé au Collége des Augures, il étudia à fond, & rétablit les anciennes pratiques du culte divin, persuadé qu'en matiére de religion rien n'est plus dangereux que d'innover, & que c'est la négligence dans les petites choses qui conduit au violement des régles les plus importantes.

Il ne fut ni moins exact, ni moins sévére à rétablir & à faire observer tous les anciens réglemens de la discipline militaire, se montrant terrible & inéxorable à ceux qui désobéissoient, a & tenant pour maxime, que

vaincre ses ennemis, n'est presque que l'accessoire & la suite du soin de former ses citoiens par une exacte discipline.

Un intervale de tems assez long qui se trouva entre ses deux consulats, lui donna lieu de s'appliquer particuliérement à l'éducation de ses enfans. Il leur donna les plus habiles maîtres en tout genre, n'épargnant pour cela aucune dépense, quoiqu'il n'eût qu'un bien très-médiocre. Il assistoit à tous leurs exercices, autant que les affaires publiques le lui permettoient, voulant par là devenir lui-même leur premier maître, & laissant aux peres, même les plus occupés, ce grand exemple, de regarder l'éducation de leurs enfans, comme le plus essentiel de leurs devoirs; & par cette raison de ne s'en reposer pas entiérement sur le soin & la bonne foi des autres.

Le grand théatre, où parut dans tout son jour le mérite de Paul Emile, fut la Macédoine. Quand on l'eut obligé d'accepter le consulat, il commença par demander qu'on envoiât sur les lieux des Commissaires habiles & intelligens, pour s'informer par

eux-mêmes de la situation des affaires de Macédoine, du nombre & de la qualité des troupes de terre & de mer, tant Romaines qu'ennemies; de l'état des vivres, des magazins, des arsenaux, de la disposition des alliés; en un mot de tout ce qui concernoit l'armée: [a] sans quoi il étoit impossible de prendre de justes mesures. C'étoit l'une des importantes instructions que Cambyse roi de Perse donna à Cyrus son fils, lorsqu'il partit pour sa premiére campagne, lui recommandant de ne jamais s'engager dans aucune entreprise, sans s'être auparavant assuré de tous les moiens & de tous les secours nécessaires pour la faire réussir.

Xenoph. lib. 1. Cyropæd.

Nous avons dit que Nasica avoit fort pressé Paul Emile de donner la bataille, dès qu'on fut arrivé près du camp des Macédoniens, dans la crainte que l'ennemi n'échapât encore à leur poursuite. Il ne fut point choqué de la liberté que prit cet Officier de lui faire cette remontrance. Car son grand principe, & il l'avoit déclaré en partant de Rome, étoit qu'un

[a] Ex his bene cognitis, certa in futurum consilia capi posse ratus. *Liv. lib.* 44. *n.* 18.

Commandant, plus que tout autre, doit écouter les conseils. » Je suis *Liv. lib. 44. n. 22.* bien éloigné, leur avoit-il dit, de « croire que les Généraux ne doivent « pas recevoir d'avis : au contraire « je pense qu'il y a plus d'orgueil « que de sagesse à vouloir tout faire « de sa tête. « Il répondit donc avec bonté à ce jeune Officier. » Je pen- *Lib. 44. n. 36.* sois autrefois, lui dit-il, comme « vous pensez aujourd'hui ; & vous « penserez aussi un jour, comme je « fais maintenant. L'expérience m'a « appris quand il faut donner le combat, & quand il faut le différer. « Vous apprendrez, quand il en sera « tems, les raisons de ma conduite : « pour le présent, reposez-vous-en « sur votre Général. « Je raporte avec plaisir ces sortes d'endroits, qui me paroissent tout-à-fait propres à former les jeunes gens dans quelque condition qu'ils doivent se trouver, & qui leur apprennent à éviter à l'égard de leurs inférieurs ces airs de hauteur & de fierté, dans lesquels souvent on fait consister mal-à-propos l'autorité & la grandeur, & à recevoir avec bonté & docilité les avis qu'on leur donne.

Un homme qui n'a qu'une lumiére médiocre, est tout plein de ses pensées ; & plus il est borné, moins il est docile. a Il lui semble qu'en voulant lui donner conseil, on lui reproche de manquer de lumiére : & il s'offense comme d'une injure, de ce qu'on ne paroît pas persuadé, qu'étant le maître, il est aussi le plus clairvoiant. Un homme d'un génie supérieur pense bien autrement. Il sait qu'un mot dit par un autre, donne quelquefois une grande ouverture. Il est toujours prêt à tout écouter, à faire cas de ce qu'on lui dit, à le comparer avec ce qu'il a pensé : & c'est en cela qu'il fait consister le bon esprit & le jugement.

On a pu remarquer dans la description du combat, qui termina la guerre de Macédoine, ce que Polybe observe en plus d'un endroit, que la qualité propre d'un Général, sur tout dans le feu & l'ardeur du combat, c'est le sang-froid & la sagesse ; & que ce n'est point de cent mille bras qui composent une armée, que dépend la victoire, mais de la tête du

Polyb. pag. 36. & 37.

a Ne alienæ sententiæ indigens videretur, in diversa ac deteriora transibat. *Tacit. Annal. l.* 15. *cap.* 10.

Commandant. En effet, on voit dans la bataille dont je parle, que l'ordre donné à propos par le Chef, de s'insinuer dans les vuides de la phalange Macédonienne, & de ne l'attaquer que par pelotons, sauva l'armée Romaine, & lui valut la victoire. C'est à ces sortes d'endroits que Polybe veut qu'un lecteur soit principalement attentif; & il remarque avec raison, qu'un moien des plus surs de se perfectionner dans la science de l'art militaire, est d'étudier dans l'histoire les actions & le génie des grands hommes.

L'usage que fit Paul Emile de sa victoire & de son loisir, est un grand modéle pour les Généraux, pour les Intendans, & pour toutes les personnes constituées en autorité; & il leur apprend comment on doit user du pouvoir, de la grandeur, & du commandement. Il partit, dit l'historien, pour aller visiter la Gréce; & passant dans les villes, il mettoit tout son plaisir à soulager les peuples, à réformer les désordres, à répandre par tout des libéralités: occupation, ajoute le même historien, également douce & glorieuse, & qui ne peut être

l'effet que d'un fonds merveilleux d'humanité. Διαγωγὴν ἔνδοξον ἅμα καὶ φιλάνθρωπον.

Au retour de ce voiage, il fit célébrer des jeux publics, auſquels il avoit fait inviter les peuples, & les rois d'Aſie, & il leur donna des fêtes ſuperbes tirant abondamment, comme dit Plutarque, des tréſors du Roi dequoi fournir à cette grande dépenſe, mais ne tirant que de lui-même le bon ordre qu'il y fit obſerver. On admira ſur tout ſa politeſſe, ſes maniéres agréables & careſſantes, ſon attention à traiter chacun ſelon ſon rang, & à faire plaiſir à tous ; & l'on avoit peine à comprendre comment un homme qui faiſoit de ſi grandes choſes, pouvoit ainſi réuſſir dans les petites. Mais le fruit le plus doux qu'il tira de ſa magnificence, fut de voir qu'au milieu de tant de choſes rares, & de tant de ſpectacles ſi capables d'attirer les yeux, on ne trouvoit rien de ſi digne d'attention & d'admiration que lui-même. Ce fut pour lors que, comme on vantoit avec étonnement la belle ordonnance de ſes fêtes & de ſes jeux, il dit cette parole célébre : » Que c'étoit

du même fond d'esprit que partoit « l'habileté, & à bien ranger une armée « en bataille, & à bien ordonner un « festin, de sorte que l'une fût formi- « dable aux ennemis, & l'autre agréa- « ble aux conviés. «

Tout ce que je viens de raporter du caractére honnête & insinuant de Paul Emile, est un grand éloge pour un Général, & une grande leçon pour tous ceux qui gouvernent. Le langage des maniéres obligeantes est entendu de tout le monde : celui du mérite n'est pas si universel. Il n'est pas possible de répandre ses bienfaits sur tous : on s'épuiseroit, si l'on donnoit toujours. Mais la bonté, l'humanité, la douceur, sont des bienfaits perpétuels, généraux, dont la source ne tarit jamais, & dont personne n'est exclus. C'est un grand avantage que de trouver dans un heureux naturel, perfectionné par l'étude & par les réflexions, une fécondité & une variété inépuisable d'attraits & de graces, pour toutes sortes d'hommes de toute condition, & de tout caractére : a

a Apud subjectos, apud proximos, apud collegas, variis illecebris potens. *C'est ce que dit Tacite, en parlant de Mucien Gouverneur de Syrie.* Hist. lib. 1. cap. 10.

de ſavoir les emploier, les mêler, les diverſifier, afin que chacun y trouve quelque choſe qui lui ſoit propre : de diſpenſer à tous des marques communes d'affection & de bonté, [a] en mettant ſur ſon viſage un air aimable, & qui, par une eſpéce d'éloquence muette, mais publique, gagne & charme tous ceux à qui l'on a affaire. Ces maniéres douces & populaires, loin de faire tort à la dignité des Grands, ſervent à la relever, & la rendent encore plus reſpectable. *Comitate & alloquiis officia provocans, incorrupto Ducis honore*, dit Tacite, en parlant du Prince le plus aimable qui fut jamais.

Hiſt. lib. 5. cap. 1.

On ne peut trop faire lire aux jeunes gens les beaux diſcours que Tite Live & Plutarque mettent dans la bouche de Paul Emile, après ſa victoire, qui nous apprennent comment un Prince doit ſoutenir ſa mauvaiſe fortune, & les réflexions que l'on doit faire dans le tems d'une grande proſpérité. J'en raporterai ici une partie.

Plut.

Perſée lorſqu'il parut pour la pre-

a Vultu, qui maximé populos demeretur, amabilis *Senec. de clem. lib. 1. cap. 13.*

miére fois devant ſon vainqueur, proſterné humblement à ſes piés, laiſſa échaper des paroles lâches & des ſupplications indignes, que Paul Emile ne put ni ſouffrir ni entendre: mais le regardant avec un viſage où étoient peintes la triſteſſe & l'indignation: » Malheureux que vous « êtes, lui dit-il, pourquoi déchar- « gez-vous la fortune du plus grand « reproche que vous puiſſiez lui fai- « re, & pourquoi la juſtifiez-vous « en faiſant des choſes qui prouvent « que vous êtes digne de vos mal- « heurs, & que vous étiez indigne « de vos proſpérités paſſées? Pour- « quoi dégradez vous ma victoire, « & terniſſez-vous la gloire de mes « exploits, en vous montrant ſi petit « que les Romains ne peuvent que « rougir d'avoir un tel adverſaire? « Apprenez donc que la vertu mal- « heureuſe attire le reſpect de ſes en- « nemis, & que la lâcheté, quelque « heureuſe qu'elle puiſſe être, n'at- « tire que le mépris des Romains. « Cependant il le releva, & lui aiant tendu la main, il le donna en garde à Tubéron.

Il rentra enſuite dans ſa tente avec

ses fils, ses gendres ; & quelques jeunes Officiers de son armée ; & là, après avoir été lontems recueilli en lui-même sans parler, rompant enfin le silence : » Se peut-il faire, dit-il, » mes enfans, qu'un homme se laisse » tellement aveugler à la prospérité, » qu'il s'éleve & s'enorgueillisse pour » avoir domté des nations, ruiné des » villes, & subjugué des roiaumes ? » Peut-on, après le grand exemple » que la fortune vient de donner à » tous les guerriers, de l'inconstance » des choses humaines, penser que » dans ses plus grandes faveurs il y » ait rien de permanent & de solide? » Quel est le tems où l'on puisse se » flater d'être en sureté, puisque le » moment même de la victoire est » souvent celui où l'on a le plus à » craindre ; & que c'est dans le com- » ble de la joie que la fatale destinée, » qui renverse aujourd'hui celui-ci, & » demain celui-là, prépare souvent » les plus grandes disgraces ? Quand » la moindre partie d'une heure a » suffi pour abbattre le trône d'Ale- » xandre, qui étoit parvenu au plus » haut degré de la puissance, & qui » avoit assujetti la plus grande partie

de l'Univers, & que nous voions ses « successeurs, naguéres environnés « d'armées si formidables, réduits « maintenant à recevoir chaque jour « leur pain de la main même de leurs « ennemis : oserons-nous compter que « notre bonheur sera toujours cons- « tant & durable, & à l'épreuve des « vicissitudes du tems ? Pour vous, « mes enfans, l'incertitude de ce que « les dieux nous préparent, & de l'issue « qu'aura une fortune aussi riante « que la nôtre, doit bien modérer l'é- « panouissement de joie, & l'enflure « de cœur, qui sont une suite naturel- « le de la victoire. «

Ces derniéres paroles étoient un pressentiment & une espéce de prédiction du malheur qui pendoit sur sa tête. En effet, de quatre fils qu'avoit Paul Emile, les deux du premier lit, nommés Scipion & Fabius, étoient passés dans d'autres familles ; & des deux autres, qui faisoient toute la ressource de la sienne, l'un mourut cinq jours avant son triomphe, & l'autre trois jours après. Il n'y eut personne qui ne fût touché jusqu'au fond du cœur d'un si funeste accident, & à qui le sort de ce malheu-

reux pere n'arrachât des larmes. Paul Emile seul, renfermant en lui-même toute sa douleur, montra une constance qui le fit paroître encore plus grand que jamais. Il dit, en parlant au peuple, qu'effraié à la vûe de tant de succès inouis, & s'attendant à quelque grand revers, il avoit prié les dieux de le faire tomber plûtôt sur sa famille, que sur la République. » La Fortune, ajouta-t-il, en plaçant mon » triomphe entre les funerailles de » mes deux enfans, comme pour se » jouer des évenemens humains, me » remplit à la vérité de douleur & » d'amertume, mais procure à ma » patrie une pleine sécurité, aiant » épuisé contre nous tous ses traits. » Elle a pris plaisir à exposer égale» ment le vainqueur & le vaincu en » spectacle à tout l'univers; avec cette » différence pourtant, que Persée vain» cu a encore ses enfans, & que Paul » Emile vainqueur a perdu les siens. » Mais le bonheur public me console » de mes disgraces domestiques.

Il est aisé de juger combien un tel citoien, si plein d'amour & de zéle pour sa patrie, fut regretté après sa mort. Ce fut alors qu'on connut jus-

qu'où avoit été le généreux mépris qu'il avoit toujours fait de l'argent, ce qu'on peut dire avoir été sa vertu dominante. Ce grand homme, issu d'une des plus nobles & des plus anciennes familles de Rome, & sorti d'une maison illustrée par les plus grandes charges & les plus grands emplois ; ce vainqueur de la Macédoine, [a] qui par les dépouilles immenses qu'il en raporta, avoit enrichi pour lontems [b] le trésor public, laissa pour tout bien à ses enfans, l'ancien & médiocre patrimoine qu'il avoit reçu de ses aieux, sans l'avoir jamais augmenté, dit Plutarque, d'une seule drachme.

Voilà comment pensoient ces vieux Romains. Et ce noble désintéressement n'étoit pas la vertu de Paul Emile seul: c'étoit celle de toute sa famille, & je pourrois ajouter, de presque tous les grands hommes de son tems. Lorsqu'il se fut rendu maître des trésors immenses que Persée avoit amassés, il donna à son gendre Tubéron, pour tout présent, une coupe d'argent du

a Bis millies centies HS ærario contulit. *Vell. Paterc. lib. 1. cap. 9. Cette somme pouvoit monter à vingt-cinq millions de notre monnoie.*

b *Le peuple Romain fut déchargé de tout impôt, jusqu'à la guerre d'Antoine, & du jeune César* Plut.

poids de cinq livres. Plutarque observe que cette coupe fut la premiére piéce de vaisselle d'argent qui entrà dans la maison des Elius: encore falut-il que la vertu & l'honneur l'y introduisissent.

Fabius Maximus.

Pag. 255. Polybe nous peint admirablement en deux mots le caractére de Fabius, lorsque raportant ce qu'on pensa de lui après la belle action, par laquelle il avoit sauvé Minucius, son rival & son ennemi, il dit: » Qu'alors » on reconnut évidemment à Rome » quel avantage la prudence d'un Gé- » néral, & un jugement ferme & plein » de sens, ont sur la témérité & la » folle présomption d'un homme qui » n'est que soldat. Voilà en effet ce qu'on doit sur tout admirer dans Fabius, & ce qui fait proprement le Général: une sage prévoiance, un profond raisonnement, un plan suivi, un dessein formé, non au hazard, mais sur des principes fixes & certains: στρατηγικὴ πρόνοια, καὶ λογισμὸς συνεχής; qualité, dont Polybe, dans un autre endroit, fait dépendre le succès des grandes entreprises: ἐὰν σὺν νῷ τις πράττῃ

πρέπη τὸ πρεπτεθὲν ; & que Fabius lui-même dit devoir dominer dans un commandant : *Propediem effecturum, ut sciant homines bono imperatori haud magni fortunam momenti esse ; mentem rationemque dominari.* Liv. lib. 22. n. 25.

A cette premiére qualité, Fabius en joignoit une autre, qui le caractérise encore davantage : c'est une fermeté à se tenir au parti qu'il avoit pris sur de bonnes raisons ; fermeté que rien dans la suite n'étoit capable d'ébranler ; λογισμὸς ἐςὼς : & Plutarque l'exprime à peu près dans les mêmes termes, en disant que Fabius persista toujours dans ses premiers desseins & ses premiéres résolutions, sans que rien pût ébranler sa fermeté. Annibal, qui étoit un bon juge du mérite & de la science militaire, rendit bientôt justice à Fabius, & commença, dit Tite-Live, à craindre, lorsqu'il vit que les Romains lui avoient enfin opposé un Chef qui faisoit la guerre, non au hazard, mais par principes & par régles : *qui bellum ratione, non fortuna, gereret.* Lib. 22. n. 23.

Pour mieux comprendre la prudence de Fabius, il faut se remettre devant les yeux l'état des deux armées. An-

nibal avoit battu deux fois les Romains. Ses troupes, pleines d'ardeur & de courage, ne demandoient qu'à combattre. Elles étoient dans un pays ennemi : l'argent & les vivres leur manquoient : leur nombre diminuoit tous les jours : toute communication avec Carthage, pour en tirer du secours, leur étoit coupée. Ainsi elles n'avoient de ressource que dans la victoire. Pour les Romains, les deux défaites précédentes leur avoient presque entiérement abbatu le courage, & à peine osoient-ils regarder les Carthaginois. Les mener au combat dans cette disposition, c'étoit les conduire à la boucherie. Il faloit peu à peu, par de légeres escarmouches, dissiper leur crainte, leur rendre le courage, les remplir de confiance, & les mettre en état de soutenir leur ancienne réputation. D'ailleurs ni les vivres, ni les troupes ne leur manquoient, & tout leur étoit fourni à point nommé. Voilà ce qui fit prendre à Fabius la sage résolution de ne point hazarder de combat. στρατηγικὴ πρόνοια, καὶ λογισμὸς συνεχής.

Mais de quelle fermeté n'eut-il pas besoin, pour persévérer constamment

dans cette résolution ? Les ennemis le raillent : ses propres Officiers & ses soldats lui insultent : Rome entiére se déclare contre lui, en lui égalant en autorité son Général de la cavalerie, ce qui étoit sans exemple. Tout cela ne l'ébranle point. Il demeure ferme comme un rocher. Ces railleries, ces insultes, ces traitemens injurieux ne sont point des raisons, & ne changent rien dans la situation des affaires ; & pour changer de plan, il lui faut des raisons : λογισμὸς ἰσῶς.

Le succès justifia pleinement sa conduite. La justice que lui rendirent & ses citoiens, & les ennemis même, le dédommagea bien avantageusement de tous les bruits qu'on avoit répandus contre lui. Parce qu'il consentit à passer pendant quelque tems pour un homme timide & lâche, il a mérité d'être regardé par toute la postérité comme le Chef le plus sage & le plus prudent que Rome ait porté. Ainsi il éprouva la vérité de ce que dit Tite-Live dans une autre occasion, que la gloire qu'on a su mépriser dans le tems, revient avec usure & avec avantage : *Spreta in tempore gloria, etiam cumulatior redit.* Liv. lib. 2. n. 47.

Mais ce que je trouve de plus admirable dans Fabius, c'est la maniére noble & généreuse dont il agit à l'égard d'un ennemi déclaré, de qui il avoit reçu l'affront le plus sensible: action véritablement grande, comme l'observe Plutarque, & dans laquelle éclatent en même tems la valeur, la prudence, & la bonté. Il pouvoit laisser périr Minucius dans une occasion où sa témérité l'avoit engagé, & le punir par la main des ennemis, de l'affront qu'il en avoit reçu. Voila ce qu'auroit pensé un petit esprit, & une ame basse. Fabius vole au secours de son rival, & le tire de danger. Qu'on compare la gloire que Fabius s'est acquise par cette action; la joie qu'il eut d'avoir sauvé la République, le plaisir qu'il sentit de voir son ennemi à ses piés reconnoître sa faute, & toute l'armée le saluer comme son libérateur & son pere, avec la lâche & honteuse satisfaction d'un vindicatif, qui sacrifie tout, & le bien public même, à son ressentiment.

La conduite de Fabius à l'égard de Scipion, ne paroît pas si pure ni si noble, & il est difficile de justifier d'un peu de jalousie l'opposition constante

qu'il marqua au dessein que ce jeune Romain avoit formé de porter la guerre en Afrique. Il y a de l'apparence, dit Plutarque, qu'il se détermina d'abord à contredire Scipion par un excès de prudence & de précaution, épouvanté du danger auquel il croioit qu'on exposoit la République : mais qu'enfin il se roidit trop, & alla plus loin qu'il ne faloit, poussé par une émulation démesurée, pour arrêter la gloire & la grandeur d'un jeune Chef qui lui faisoit ombrage.

Plusieurs choses donnent lieu de croire que Fabius dans cette dispute, agit moins par raison, que par passion. Il avoit d'abord fait tous ses efforts pour engager Crassus, collégue de Scipion dans le consulat, à tirer les provinces au sort, selon la coutume, & selon son droit, à ne point céder volontairement à Scipion le commandement de l'armée de Sicile, & à se tenir prêt à passer lui-même en Afrique, si enfin on le jugeoit à propos. N'aiant pu réussir dans cette premiére tentative, il emploia tout son crédit pour empécher qu'on n'assignât à Scipion les fonds nécessaires pour la guerre. Lorsque dans la suite les

ennemis de Scipion, qui étoit pour lors en Sicile, portérent des plaintes contre lui au Sénat, Fabius, sans rien approfondir, donna un avis tout-à-fait violent & outré, qui étoit de le rappeller sur le champ, & de lui ôter le commandement. Il se trouva néanmoins que les plaintes n'avoient aucun fondement. Enfin, quand Scipion fut passé en Afrique, & que Rome retentit du bruit de ses glorieux exploits & de ses victoires, Fabius tint toujours le même langage & la même conduite, & ne rougit point de demander qu'on lui envoiât un successeur, apportant pour toute raison, dit Plutarque, *qu'il étoit dangereux de confier de si grandes choses à la fortune d'un seul homme, & qu'il étoit difficile qu'un même Général fut toujours également heureux.*

On ne peut disconvenir que Fabius n'ait été un des plus grands hommes qu'ait porté la république Romaine : mais ces sentimens de pique & d'envie contre la gloire naissante d'un jeune guerrier, qui donnoit tant d'espérance, sont une tache à sa réputation, & une preuve sensible de ce que nous avons dit ailleurs, qu'il n'y a rien de plus rare, ni en même

tems de plus héroïque, que de voir d'un œil tranquile, & même avec joie, les actions glorieuses, & les heureux succès de ceux qui sont avec nous dans la même carriére. Il faloit en effet à Fabius un plus grand fonds de vertu pour se défendre de la jalousie, à la vûe d'un mérite qui pouvoit effacer le sien, qu'il ne lui en avoit falu dans l'affaire de Minucius, pour garder la modération envers un rival, sur lequel il sentoit qu'il avoit tout l'avantage du côté du mérite.

ANNIBAL ET SCIPION.

J'AI CRU devoir joindre ici ces deux grands hommes, & pour ainsi dire les mettre encore aux prises ensemble, parce qu'aiant l'un & l'autre de grandes qualités, qui leur sont communes; en les raprochant ainsi, il sera plus facile de connoître leurs caractéres, & de juger auquel des deux on doit donner la préférence. Je n'entreprens pas néanmoins d'en faire une comparaison exacte, mais seulement d'en marquer les principaux traits. J'examinerai dans ce paralléle les vertus militaires, & les vertus morales & politiques: ce qui fait le grand capi-

taine, & ce qui fait l'honnête homme.

§. I. Vertus militaires.

1. *Etendue d'esprit pour former & exécuter de grands desseins.*

Je commence par cette qualité, parce que c'est, à proprement parler, celle qui fait les grands hommes, & qui a le plus de part au succès des affaires: c'est ce que Polybe appelle,
Pag. 551. comme je l'ai déja remarqué, σὺν τῷ πράττειν τὸ προνοεῖν. Elle consiste à avoir de grandes vûes; à se former de loin un plan; à se proposer un but & un dessein dont on ne s'écarte jamais; à prendre toutes les mesures, & à préparer tous les moiens nécessaires pour le faire réussir; à savoir saisir les momens favorables de l'occasion, qui passent rapidement, & ne se remontrent plus; à faire rentrer dans son plan les accidens même subits & imprévûs; en un mot, à prévoir tout, & à veiller à tout, sans se troubler, ni se déconcerter par aucun événe-
Pag. 552. ment. Car, comme le remarque le même Polybe, à peine le concours de toutes les mesures le plus sage-

ment concertées & exécutées, est-il suffisant pour faire réussir un dessein ; au lieu que souvent l'omission d'une seule, quelque légere qu'elle paroisse, suffit pour en empécher le succès.

Tel fut le caractére d'Annibal & de Scipion. Tous deux formérent un projet grand, hardi, singulier, d'une vaste étendue, d'une longue suite, capable de troubler les plus fortes têtes, mais seul salutaire, & seul décisif.

Annibal, dès le commencement de la guerre, comprit que le seul moien de vaincre les Romains, étoit de les aller attaquer dans leur propre pays. Il disposa tout de loin pour ce grand dessein. Il prévit toutes les difficultés & tous les obstacles. Le passage des Alpes ne l'arréta point. Un capitaine si sage, comme l'observe Polybe, n'auroit eu garde de s'y engager, si auparavant il ne s'étoit assuré que ces montagnes n'étoient point impraticables. Le succès répondit à ses vûes. On sait quelle fut la rapidité de ses victoires, & combien Rome se vit près de sa perte. *Pag. 201. 202.*

Scipion forma un dessein, qui ne paroissoit guéres moins hardi, mais

qui eut un succès plus heureux : ce fut d'attaquer l'Afrique dans l'Afrique même. Que d'obstacles sembloient s'opposer à ce dessein ! N'étoit-il pas naturel, disoit-on, de défendre son pays, avant que d'attaquer celui de l'ennemi, & d'assurer la paix dans l'Italie, avant que de porter la guerre en Afrique ? Quelle ressource resteroit-il à l'Empire, si Annibal vainqueur marchoit contre Rome ? Seroit-il tems pour lors de rappeller à son secours le Consul ? Que deviendroit Scipion & son armée, s'il venoit à perdre une bataille ? & que ne devoit-on pas craindre des Carthaginois & de leurs alliés réunis tous ensemble, & combattant pour leur liberté & pour leur vie sous les yeux de leurs femmes, de leurs enfans, & de leur patrie ? C'étoient les réflexions de Fabius, qui paroissoient fort plausibles, mais qui n'arrétérent point Scipion ; & le succès de l'entreprise fit assez voir avec quelle sagesse elle avoit été formée, & avec quelle habileté elle fut conduite ; & l'on reconnut que dans les actions de ce grand homme, rien ne venoit du hazard, mais que tout étoit l'effet d'un solide raisonne-

ment, & d'une prudence consommée, ce qui fait le capitaine, au lieu que les coups de mains ne font que le soldat.

2. Profond secret.

Un des moiens les plus sûrs de faire réussir une entreprise, est le secret ? & Polybe veut qu'un Général soit tellement impénétrable sur cet article, que non-seulement l'amitié ni la familiarité la plus intime ne puisse jamais arracher de lui une seule parole indiscrette, mais qu'il ne soit pas possible même à la plus subtile curiosité de rien découvrir sur son visage, ni dans son air de ce qu'il a dans l'esprit. Pag. 552.

Le siége de Carthagéne fut la premiére entreprise de Scipion en Espagne, & comme le premier degré à toutes ses autres conquêtes. Il ne s'en ouvrit qu'à Lélius seul, & il ne le mit dans sa confidence, que parce que cela étoit absolument nécessaire. Ce ne put être aussi que par le silence, & par un profond secret, que réussit une autre entreprise encore plus importante, & qui entraina la conquête de l'Afrique, lorsque Scipion brûla

de nuit les deux camps, & tailla en piéces les deux armées des ennemis.

Les fréquens succès qu'eut Annibal à dresser des embuscades aux Romains, & à y faire périr tant de Généraux avec leurs meilleures troupes; à leur dérober ses marches; à les surprendre par des attaques imprévûes; à se porter d'un endroit de l'Italie à l'autre, sans y trouver d'obstacles de la part des ennemis, sont une preuve du profond secret avec lequel il concertoit & exécutoit toutes ses entreprises. La ruse, la finesse, le stratagéme, étoit son talent dominant; & tout cela ne peut réussir que par un secret impénétrable.

3. Bien connoître le caractére des Chefs contre qui l'on a à combattre.

C'est une grande habileté, & une partie importante de la science militaire, de bien connoître le caractére des Généraux qui commandent l'armée ennemie, & de savoir profiter de leurs défauts. Car, dit Polybe, c'est l'ignorance ou la négligence des Chefs qui fait échouer la plupart des entreprises. Annibal possédoit cette science en perfection; & l'on peut dire que

son attention continuelle & suivie à étudier le génie des Généraux Romains, fut l'une des principales causes qui lui firent gagner les batailles de Trébie & de Trasiméne.[a] Il sçavoit ce qui se passoit dans le camp ennemi, comme ce qui se faisoit dans le sien. Quand on eut envoié contre lui Paul & Varron, il fut bientôt informé du différent caractére de ces deux Chefs, & de leurs divisions : *dissimiles discordesque imperitare* ; & il ne manqua pas de profiter du caractére vif & bouillant de Varron, en jettant un appas & une amorce à sa témérité, par quelques legers avantages qu'il lui laissa emporter, qui furent suivis de la fameuse défaite de Cannes.

Ce que Scipion apprit du peu de discipline que les Généraux des ennemis faisoient garder dans leurs camps, fut ce qui lui donna la pensée d'y mettre le feu pendant la nuit : entreprise, dont le succès lui valut la conquête de l'Afrique. *Hæc relata Scipioni spem fecerant, castra hostium per occasionem incendendi.* Lib. 30. n. 3.

a. Omnia ei hostium haud secus, quàm sua, nota erant. *Liv. lib.* 22. n. 41. Nec quicquam eorum, quæ apud hostes agebantur, eum fallebat. *Ibid.* n. 28.

4. *Entretenir dans les troupes une discipline exacte.*

La discipline militaire est comme l'ame de l'armée, qui en lie & unit ensemble toutes les parties, qui les met en mouvement, ou les tient en repos, selon le besoin, qui marque & distribue à chacune ses fonctions, & qui les contient toutes dans le devoir.

On convient que nos deux Généraux excellérent dans cette partie: mais il faut avouer que dans ce genre le mérite d'Annibal doit paroître fort

Liv. lib. 28. n. 12. supérieur à celui de Scipion. Aussi l'on a toujours regardé comme le dernier effort, & comme le chef-d'œuvre de l'habileté militaire, qu'Annibal pendant seize ans qu'il fit la guerre dans une terre étrangére, si loin de sa patrie, avec des succès si différens, à la tête d'une armée composée, non de citoiens Carthaginois, mais d'un amas confus de plusieurs nations, qui n'étoient unies entr'elles ni par les coutumes, ni par le langage, dont les habits, les armes, les cérémonies, les sacrifices, les dieux même étoient différens: qu'Annibal, dis-je, les ait

tellement liées ensemble, qu'il ne se soit jamais élevé de sédition ni entr'elles, ni contre lui, quoique souvent les vivres leur eussent manqué, & que le paiement de leur solde eût été plusieurs fois différé. Combien faloit-il pour cela que la discipline fût solidement établie, & inviolablement observée parmi les troupes !

5. *Vivre d'une manière simple, modeste, frugale, laborieuse.*

C'est un bien mauvais goût, & qui marque peu d'élévation d'esprit, & peu de noblesse d'ame, que de faire consister la grandeur d'un Officier, ou d'un Général dans la magnificence des équipages, des meubles, des habits, de la table. Comment des choses si frivoles ont-elles pu devenir des vertus militaires ? Que supposent-elles, sinon de grandes richesses ? & ces richesses sont-elles toujours la preuve d'un mérite solide, & le fruit de la vertu ? C'est la honte de la raison & du bon sens; c'est la dégradation d'un peuple aussi belliqueux que le nôtre, que de nous réduire aux mœurs & aux coutumes des Perses,

en introduisant le luxe des villes dans le camp & dans les armées. Le tems, les soins, les dépenses que tout cet attirail entraîne nécessairement après soi, un Officier, un Commandant, ne trouvent-ils point à quoi les mieux emploier, & ne les doivent-ils pas à leur patrie ? Les anciens Capitaines pensoient & agissoient bien autrement.

Tite-Live fait d'Annibal un éloge, dont je ne sai si plusieurs de nos Officiers ne croiroient pas dévoir rougir. » Il n'y avoit point de travail, dit-il, » qui pût lasser son corps, ou abbattre son esprit. Il supportoit également le froid & le chaud. C'étoit » la nécessité & le besoin, non le » plaisir, qui régloient son boire & » son manger. Il n'avoit point d'heure marquée pour dormir : il donnoit » au sommeil le tems que lui laissoient » les affaires, & il ne se le procuroit » point par le silence, ni par la molesse de son lit. On le trouvoit souvent couché par terre dans une casaque de soldat parmi les sentinelles & les corps de garde. Il se distinguoit de ses égaux, non par la » magnificence de ses habits, mais par

la bonté de ses chevaux & de ses « armes. «

Polybe, après avoir loué Scipion sur les vertus éclatantes qu'on admiroit en lui, sa libéralité, sa magnificence, sa grandeur d'ame; ajoute que ceux qui le connoissoient de près, n'admiroient pas moins en lui [a] la vie sobre & frugale qu'il menoit, qui le mettoit en état de donner toute son application aux affaires publiques. Il n'étoit pas fort occupé de sa parure. Elle étoit mâle & militaire, fort convenable à sa taille, qui étoit grande & majestueuse. *Præterquam quòd suapte natura multa majestas inerat, adornabat promissa cæsaries habitusque corporis, non cultus munditiis, sed virilis verè ac militaris.* Liv. lib. 28. n. 35. Ce que Senéque nous dit de la simplicité de ses bains, & de sa maison de campagne, nous laisse à juger de ce qu'il étoit dans le camp, & à la tête des troupes. Senec. Epist. 86.

C'est en menant de la sorte une vie sobre & frugale, que les Généraux peuvent remplir cette partie de leur devoir, que Cambyse recommande à son fils Cyrus avec tant de soin, com- Xenoph. in Cyrop. lib. 1.

a Ἀγχίνους, καὶ νήπτης, καὶ τῇ διανοίᾳ περὶ τὸ προτεθὲν ἐντεταμένος. Polyb. pag. 577.

me extrêmement propre à animer les troupes, & à leur faire aimer leurs Chefs ; qui est de donner l'exemple du travail aux soldats, en supportant comme eux, & même plus qu'eux, le froid, le chaud, & la fatigue : [a] en quoi, dit-il, la différence sera toujours fort grande entre le Général & le soldat, parce que celui-ci dans le travail n'y sent que le travail & la peine ; au lieu que l'autre, exposé en spectacle aux yeux de toute l'armée, y trouve l'honneur & la gloire ; motifs qui diminuent beaucoup du poids de la fatigue, & qui la rendent plus légére.

Ce n'est pas que Scipion fût ennemi d'une joie sage & modérée. [b] Tite-Live, en parlant de la réception honorable que lui fit le roi Philippe, lorsqu'il passa avec son frere par ses Etats, pour marcher contre Antiochus,

a Itaque semper Africanus (*c'est le second Scipion*) Socraticum Xenophontem in manibus habebat : cujus imprimis laudabat illud, quòd diceret, eosdem labores non esse æquè graves imperatori & militi, quòd ipse honos laborem leviorem faceret imperatorum. *Cic. lib. 2. Tusc. Quæst. n. 62.*

b Venientes regio apparatu accepit, & prosecutus est Rex. Multa in eo & dexteritas & humanitas visa, quæ commendabilia apud Africanum erant ; virum, sicut ad cetera egregium, ita à comitate, quæ sine luxuria esset, non aversum. *Liv. lib. 37. n. 7.*

remarque que Scipion y fut très-sensible, & qu'il admira dans le roi de Macédoine les maniéres gratieuses & insinuantes dont il sut assaisonner les repas qu'il lui donna ; qualités, ajoute Tite-Live, que cet illustre Romain, si grand dans tout le reste, trouvoit estimables, pourvû qu'elles ne dégénérassent point en luxe & en faste.

6. Savoir également emploier la force & la ruse.

Ce que dit Polybe est bien vrai, qu'en fait de guerre la ruse & la finesse peuvent beaucoup plus que la force ouverte, & les desseins déclarés. C'est ici le fort d'Annibal. Dans toutes ses actions, dans toutes ses entreprises, dans toutes les batailles qu'il donna, la ruse & la finesse y eurent toujours la plus grande part. La maniére dont il trompa le plus avisé & le plus prudent de tous les Chefs : en faisant allumer de la paille aux cornes de deux mille bœufs, pour se tirer d'un mauvais pas où il s'étoit engagé, suffiroit seule pour montrer combien Annibal étoit habile dans la science des stratagémes. Elle n'étoit pas non

Liv. lib. 22. n. 16. & 17.

Lib. 30. n. 356.

plus inconnue à Scipion ; & ce qu'il fit pour brûler les deux camps des ennemis en Afrique, en est une grande preuve.

7. *Ne hazarder jamais sa personne sans nécessité.*

Pag. 603. Polybe établit comme une maxime essentielle & capitale pour un Commandant, que jamais il ne doit exposer sa personne, quand l'action n'est point générale & décisive, & qu'alors même il doit s'éloigner du danger le plus qu'il lui est possible. Il fortifie cette maxime par l'exemple contraire de Marcellus, dont la bravoure téméraire, peu convenable à un Chef de son âge & de son expérience, lui couta la vie, & pensa ruiner l'Empire. C'est à cette occasion qu'il remarque qu'Annibal, qu'on ne soupçonnera pas sans doute de timidité, & d'un trop grand amour de la vie, dans tous les combats qu'il donna, eut toujours soin de mettre sa personne en sureté. Et il fait la
Pag. 587. même remarque au sujet de Scipion, qui dans le siége de Carthagéne fut obligé de paier de sa personne, & de s'exposer au danger, mais qui le fit avec sagesse & circonspection.

Plutarque, dans la comparaiſon qu'il fait de Pélopidas & de Marcellus, dit que la bleſſure ou la mort d'un Général ne doit pas être ſimplement un accident, mais un moien qui contribue au ſuccès, & qui influe dans la victoire & le ſalut de l'armée: οὐ πάθος, ἀλλὰ πρᾶξις; & il regrette que les deux grands hommes, dont il parle, aient ſacrifié à leur valeur toutes leurs autres vertus, en prodiguant ſans néceſſité leur ſang & leur vie, & qu'ils ſoient morts pour eux-mêmes, & non pour la patrie, à laquelle les Généraux ſont comptables de leur mort, auſſi bien que de leur vie.

8. *Art & habileté dans les combats.*

Il faudroit être du métier, pour faire remarquer dans les différens combats qu'ont donné Annibal & Scipion, leur habileté, leur adreſſe, leur préſence d'eſprit, leur attention à profiter de tous les mouvemens de l'ennemi, de toutes les occaſions ſubites que le hazard préſente, de toutes les circonſtances du tems & du lieu, en un mot de tout ce qui peut contribuer à la victoire. Je comprens bien qu'un homme de guerre doit

prendre un grand plaisir à lire dans les bons auteurs la description de ces fameuses batailles qui ont décidé du sort de l'univers, aussi-bien que de la réputation des anciens Capitaines, & que c'est un grand moien de se perfectionner dans la science militaire, que d'étudier sous de tels maîtres, & de se mettre en état de profiter autant de leurs fautes, que de leurs bonnes qualités. Mais de telles réflexions passent mes forces, & ne me conviennent point.

9. *Avoir le talent de la parole, & savoir manier adroitement les esprits.*

Je mets cette qualité parmi les vertus guerrieres, parce qu'un Général doit l'être en tout, & que pour en remplir les fonctions, la langue, aussi bien que la tête & la main, est souvent pour lui un instrument nécessaire. C'est une des choses qu'Annibal estimoit le plus dans Pyrrhus: *artem etiam conciliandi sibi homines miram habuisse*; & il mettoit ce talent de pair avec la parfaite connoissance de l'art militaire, par laquelle Pyrrhus se distinguoit le plus.

Liv. lib. 35. n. 14.

A juger de nos deux Capitaines

par les harangues que les historiens nous en ont laissées, ils excelloient tous deux dans le talent de la parole: mais je ne sai si ces historiens ne leur ont pas un peu prété de leur éloquence. Quelques reparties fort ingénieuses d'Annibal, que l'histoire nous a conservées, montrent qu'il avoit un fonds d'esprit excellent, & que la nature seule avoit fait en lui ce que l'art & l'étude font dans les autres. Pour Scipion, il avoit l'esprit plus cultivé; & quoique son siecle ne fût pas encore aussi poli que celui du second Scipion, surnommé l'Africain comme lui, son intime liaison avec le poete Ennius, avec qui il voulut avoir un tombeau commun, fait juger qu'il ne manquoit pas de goût pour les belles lettres. Quoiqu'il en soit, Tite-Live remarque que, lorsqu'il fut arrivé en Espagne pour y commander les troupes, dans la premiére audiance qu'il donna aux députés de la province, il parla avec un certain air de grandeur, qui attire le respect, & en même tems avec un air simple & naturel, qui persuade & qui inspire la confiance, de sorte que sans laisser

Lib. 26. n. 19.

échaper aucune parole qui ressentît le moins du monde la fierté, il rassura d'abord tous les esprits, que la vûe des maux passés tenoit encore dans l'inquiétude & dans la crainte. Dans une autre occasion, où Scipion se trouva avec Asdrubal chez Syphax,
Lib. 28. n. 18. pour traiter d'affaires, le même historien observe que Scipion savoit manier les esprits, & les tourner comme il lui plaisoit, avec tant de dextérité, qu'il charma également son hôte & son ennemi par la force & par les attraits de son éloquence. Et le Carthaginois avoua depuis, que cet entretien particulier lui avoit donné une plus haute idée de Scipion, que ses victoires & ses conquêtes ; & qu'il ne doutoit point que Syphax & son roiaume ne fussent déja au pouvoir des Romains, tant Scipion avoit d'art & d'habileté pour gagner les esprits. Un seul fait comme celui-ci marque assez combien il importe aux personnes destinées à la profession des armes, de cultiver avec soin le talent de la parole : & il est difficile de comprendre comment des Officiers, qui d'ailleurs peuvent avoir de grands talens pour la guerre, paroissent quelquefois

quefois avoir honte de savoir quelque chose au delà de leur métier.

CONCLUSION.

IL S'AGIROIT maintenant de décider entre Annibal & Scipion, pour ce qui regarde les qualités militaires : mais une telle décision n'est point de mon ressort. J'entens dire qu'au jugement de bons connoisseurs, Annibal est le Capitaine le plus consommé qu'on ait vû dans la science de la guerre. C'est à son école en effet que les Romains se sont perfectionnés, après avoir fait leur premier apprentissage contre Pyrrhus. Jamais Général, il faut l'avouer, ne sut mieux ni profiter de l'avantage du terrain pour ranger une armée en bataille, ni mettre ses troupes à l'usage où elles étoient les plus propres, ni dresser une embuscade, ni trouver des ressources dans ses disgraces, ni maintenir la discipline parmi tant de nations différentes. Il tiroit de lui seul la subsistance de ses troupes, la solde de ses soldats, la remonte de sa cavalerie, les recrues de son infanterie, & toutes les munitions nécessaires pour soutenir une grosse guerre

dans un pays éloigné, contre de puissans ennemis, pendant l'espace de seize années consécutives, & malgré une puissante faction domestique qui lui refusoit tout, & le traversoit en tout. Voilà certainement ce qu'on appelle un grand Général.

J'avoue aussi, qu'à faire une juste comparaison du dessein d'Annibal, & de celui de Scipion, on doit convenir que le dessein d'Annibal étoit plus hardi, plus hazardeux, plus difficile, plus destitué de ressources. Il lui faloit traverser les Gaules, qu'il devoit regarder comme ennemies; passer les Alpes, qui auroient paru insurmontables à tout autre; établir le théatre de la guerre au milieu du pays ennemi, & dans le sein même de l'Italie, où il n'avoit ni places, ni magasins, ni secours assuré, ni espérance de retraite. Ajoutez à cela qu'il attaquoit les Romains, dans le tems de leur plus grande vigueur, lorsque leurs troupes toutes fraîches, encore fieres & animées par le succès de la guerre précédente, étoient pleines de courage & de confiance. Pour Scipion, il n'avoit qu'un court trajet à faire de Sicile en Afrique. Il avoit

une puissante flote, & il étoit maître de la mer. Il conservoit une communication libre avec la Sicile, d'où il tiroit à point nommé toutes les munitions de guerre & de bouche. Il attaquoit les Carthaginois sur la fin d'une guerre, où ils avoient fait de grandes pertes, dans un tems où leur puissance panchoit déja vers son déclin, & où ils commençoient à être épuisés d'argent, d'hommes, & de courage. L'Espagne, la Sardaigne, la Sicile leur avoient été enlevées, & ils n'y pouvoient plus faire de diversion contre les Romains. L'armée d'Asdrubal venoit d'être taillée en piéces : celle d'Annibal étoit extrêmement affoiblie par plusieurs échecs, & par une disette presque générale de toutes choses. Toutes ces circonstances paroissent donner un grand avantage à Annibal au dessus de Scipion.

Mais deux difficultés m'arrétent : l'une tirée des Chefs qu'il a vaincus, l'autre des fautes qu'il a commises.

Ne peut-on pas dire que ces fameuses victoires, qui ont rendu si célébre le nom d'Annibal, il les a dûes autant à l'imprudence & à la témérité

des Généraux Romains, qu'à sa valeur & à sa sagesse ? Quand on lui eut opposé un Fabius, puis un Scipion ; le premier l'arréta tout court, & l'autre le vainquit.

On prétend que les deux fautes que commit Annibal ; la premiére, en ne marchant pas droit à Rome, aussitôt après la bataille de Cannes; la seconde, en laissant ses troupes s'amollir & s'énerver à Capoue, doivent beaucoup diminuer de sa réputation ; Car ces fautes peuvent paroitre essentielles, décisives, irréparables, & toutes deux opposées à la principale qualité d'un Général, qui est la tête & le jugement. Pour Scipion, je ne sache point que dans tout le tems qu'il a commandé les armées Romaines, on lui ait reproché rien de semblable.

Je ne m'étonne donc pas de ce qu'Annibal, dans le jugement qu'il porta des Généraux les plus accomplis, s'étant ajugé à lui-même la troisiéme place après Alexandre & Pyrrhus, & Scipion lui aiant demandé ce qu'il diroit donc s'il l'avoit vaincu, il lui répartit ; » Alors je prendrois le pas au dessus » d'Alexandre & de Pyrrhus, & de » tous les Généraux qui ont jamais été,

[a] Louange fine & délicate, & bien flateuse pour Scipion, qu'elle distinguoit de tous les autres Capitaines, comme supérieur à tous, & comme ne devant être mis en comparaison avec aucun!

§. II. VERTUS MORALES ET CIVILES.

C'EST ICI le triomphe de Scipion, dont on vante avec raison la bonté, la douceur, la modération, la générosité, la justice, la chasteté même, & la religion: c'est ici, dis-je, son triomphe, ou plutôt celui de la vertu; infiniment préférable à toutes les victoires, les conquêtes, les dignités du monde. C'est la belle pensée de Tite-Live, lorsqu'il parle de la délibération du Sénat assemblé, pour décider qui de tous les Romains étoit le plus homme de bien. *Haud parvæ rei judicium Senatum tenebat, qui vir optimus in civitate esset. Veram certè victoriam ejus rei sibi quisque mallet, quàm ulla imperia honoresve suffragio seu Patrum seu plebis delatos.* Liv. lib. 29. n. 14.

a Et perplexum Punico astu responsum, & improvisum assentationis genus Scipionem movit, quòd è grege se Imperatorum velut inæstimabilem secrevisset. *Liv. lib.* 35. *n.* 14.

Le Lecteur ne balancera pas beaucoup ici en faveur de qui il doit se déclarer, sur tout s'il consulte l'affreux portrait que Tite-Live nous a laissé d'Annibal. » De grands vices, dit cet historien, après avoir fait son éloge, » égaloient de si grandes vertus : une cruauté inhumaine, une » perfidie plus que Carthaginoise, » nul égard pour la vérité, ni pour ce » qu'il y a de plus saint, nulle crainte des dieux, nul respect pour les » sermens, nulle religion. *Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant : inhumana crudelitas, perfidia plusquam Punica, nihil veri, nihil sancti : nullus deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio.*

Liv. lib. 21. n. 4.

Voila un étrange portrait. Je ne sai s'il est fidélement tiré d'après nature, & si la prévention n'en a point beaucoup noirci les couleurs. Car en général on peut soupçonner les Romains de n'avoir pas rendu assez de justice à Annibal, & d'en avoir dit beaucoup de mal, parce qu'il leur en a beaucoup fait. Ni Polybe, ni Plutarque, qui a souvent occasion de parler d'Annibal, ne lui donnent les vices horribles que Tite-Live lui impute. Les

faits même raportés par Tite-Live démentent son portrait. Pour ne parler que de ce seul défaut, * *nullus deûm metus, nulla religio*, il y a preuve du contraire. Avant que de partir d'Espagne, il se transporte jusqu'à Cadix pour s'acquitter des vœux qu'il a faits à Hercule; & il lui en fait de nouveaux, si ce Dieu favorise son entreprise. *Annibal Gades profectus, Herculi vota exolvit, novisque se obligat votis, si cetera prosperè evinissent.* Est-ce là la démarche d'un homme sans religion & sans dieu? Qu'est-ce qui l'obligeoit de quitter son armée, pour entreprendre un si long pélerinage? Si c'étoit hypocrisie, pour imposer à des peuples superstitieux, il y auroit eu plus de gain pour lui à prendre ce masque de religion à la vûe de toutes ses troupes assemblées, comme faisoient les Romains dans les lustrations de leurs armées. Bientôt après Annibal a une vision, qu'il croit lui venir de la part des dieux qui lui annoncent l'avenir, & le succès de son entreprise. Il passa plusieurs années près du riche temple de Junon Lacinia; & non seulement il n'en enleva rien dans les plus pressans besoins de son armée, mais il en

* *Nulle crainte des dieux, nulle religion.*

Liv. lib. 21. n. 21.

Ib. n. 22.

prit tant de ſoin, quoiqu'il fût hors de la ville, que jamais aucun de ſes ſoldats n'en tira rien furtivement : &

Lib.28.n.46. lui-même, avant que de partir d'Italie, y laiſſa un ſuperbe monument. Il eut le même reſpect pour tous les autres temples ; & il n'eſt marqué nulle part, ce me ſemble, que ſes troupes en aient jamais pillé aucun dans la confuſion d'une guerre mêlée de tant

Lib.26.n.11. d'événemens. C'étoit reconnoître bien clairement la puiſſance de la divinité, que de déclarer, comme il fit, que les dieux lui ôtoient tantôt la penſée, tantôt le pouvoir de prendre

Lib. 23.n.33. Rome. Dans le traité qu'il fait avec Philippe, * après avoir atteſté ſes dieux, il marque clairement que c'eſt de leur protection qu'il attend tout le

Lib.39.n 51. ſuccès de ſes armes. Et enfin, en mourant, il invoque tous les dieux vengeurs de l'hoſpitalité. Tous ces faits, & pluſieurs autres, détruiſent abſolument le crime d'irréligion, dont Tite-Live le charge. Il en eſt de même de ſes parjures & de ſes infidélités dans les traités. Je ne ſache pas qu'il en ait violé aucun, quoique cela ſoit arrivé aux Carthaginois, mais ſans ſa participation. Quoiqu'il en ſoit, je ne ferai

* *Polybe rapporte cette circonſtance.*

point ici le paralléle de ces deux Capitaines, par raport aux vertus civiles & morales. Je me contenterai d'en raporter quelques-unes de celles qui ont le plus brillé dans Scipion.

1. *Générosité, libéralité.*

C'EST-LA la vertu des grandes ames, comme l'amour de l'argent est le vice des ames basses & sans honneur. Scipion connoissoit le véritable prix de l'argent, qui est de s'en faire des amis, & d'acheter des hommes. Les largesses qu'il sut faire à propos, les rançons qu'il rendit généreusement à ceux qui venoient racheter leurs enfans ou leurs proches, lui gagnérent presque autant de peuples, que ses victoires. Il entroit par là dans les vues & dans le caractére du peuple Romain, qui aimoit mieux, comme il le dit lui-même, s'attacher les hommes par les bienfaits, que par la crainte : *qui beneficio quàm metu obligare homines malit.* *Liv. lib. 26. n. 50.*

2. *Bonté, douceur.*

ON NE PEUT pas faire du bien à

tous, mais on peut témoigner de la bonté à tous. C'est une monnoie dont plusieurs se contentent, & qui n'épuise point les trésors du Général.

Scipion avoit un talent merveilleux pour se concilier les esprits, & pour gagner les cœurs, par des maniéres douces, honnêtes, prévenantes.

Il traitoit les Officiers avec politesse, faisoit valoir leurs services, relevoit leurs belles actions, les combloit de présens ou de louanges, & en usoit ainsi avec ceux-là même qui auroient pu exciter en lui quelque mouvement de jalousie, s'il en eût été capable. Il tint toujours auprès de lui avec honneur Marcius, ce célébre Officier, qui après la mort de son pere & de son oncle, avoit maintenu les affaires d'Espagne, montrant par là, dit l'historien, combien il étoit éloigné de craindre que quelqu'un ne lui fît ombrage : *ut facilè appareret nihil minùs quàm vereri, ne quis obstaret gloriæ suæ.* (Lib. 26. n. 20.)

Il savoit assaisonner les réprimandes mêmes d'un air de bonté & de cordialité, qui les rendoit aimables. Celle qu'il fut obligé de faire à Masinissa, qui aveuglé par sa passion, avoit épousé Sophonisbe, l'ennemie (Lib. 30. n. 14.)

déclarée du peuple Romain, est un modéle achevé de la maniére dont on doit se conduire & parler dans des conjonctures aussi délicates. On y voit emploiées toutes les finesses de l'éloquence, toutes les précautions de la prudence & de la sagesse, tous les ménagemens de l'amitié, toute la dignité & la noblesse du commandement, sans aucun air de fierté......

Sa bonté éclatoit jusques dans les châtimens. Il ne les emploia qu'une fois, & bien malgré lui. Ce fut dans la sédition de Sucrone, qui demandoit nécessairement qu'on en fit un exemple.[a] « Il avoit cru, dit-il, s'arracher « à lui-même ses propres entrailles, « lorsqu'il se vit obligé d'expier par la « mort de trente hommes la faute de « huit mille. « Il est remarquable que Scipion ici ne se sert pas de ces mots, *scelus*, *crimen*, *facinus*, mais du mot *noxa*, qui est beaucoup plus doux, & signifie *une faute*. Encore n'ose-t-il décider si c'est une faute; & il laisse la liberté de penser que ce n'a été qu'une imprudence & une légereté : *octo millium*, *seu imprudentiam*, *seu noxam*.

a Tum se haud secus quàm viscera secantem sua, cum gemitu & lacrymis triginta hominum capitibus expiasse octo millium, seu imprudentiam, seu noxam. *lib.* 28. *n.* 32.

lium seu imprudentiam, seu noxam.

Il estimoit infiniment plus de contribuer à la conservation d'un seul citoien, que de faire mourir mille ennemis. [a] Capitolin remarque que l'Empereur Antoninus Pius répétoit souvent cette maxime de Scipion, & la mettoit en pratique.

3. *Justice.*

L'EXERCICE de cette vertu est proprement la fonction de ceux qui sont constitués en dignité & en autorité. C'est par elle que Scipion rendit la domination Romaine si douce & si agréable aux alliés & aux nations conquises, & qu'il se fit lui-même aimer si tendrement par les peuples, qui le regardoient comme leur protecteur & leur pere. Il faloit qu'il eût un grand zéle pour la justice, puisqu'il se piqua de la rendre aux ennemis mêmes, après une action qui les en rendoit tout-à-fait indignes. Les Carthaginois, pendant une tréve qu'on avoit accordée à leurs instantes priéres, prirent & pil-

a Antoninus Pius Scipionis sententiam frequentabat, qua ille dicebat, malle se unum civem servare, quàm mille hostes occidere. *Capitol. cap. 9.*

lérent au su, & par l'ordre de la République, quelques vaisseaux Romains, qui s'étoient mis en mer : & pour mettre le comble à l'insulte, les ambassadeurs qu'on avoit envoiés à Carthage, pour en porter les plaintes, furent attaqués à leur retour, & presque pris par Asdrubal. Les ambassadeurs de Carthage, qui revenoient de Rome, étoient tombés entre les mains de Scipion. On le pressoit d'user du droit de représailles. [a] « Non, dit-il. Quoique les Carthaginois aient violé non-seulement la foi de la tréve, mais encore le droit des gens dans la personne de nos ambassadeurs, je ne traiterai point les leurs d'une maniére qui soit indigne, ou des principes de la grandeur Romaine, ou des régles de la modération que j'ai toujours suivies jusqu'ici. »

4. *Grandeur d'ame.*

ELLE éclatoit dans toutes les actions, & presque dans toutes les

a Etsi non induciarum modò fides à Carthaginiensibus, sed etiam jus gentium in legatis violatum esset; tamen se nihil nec institutis populi Romani nec suis moribus indignum in iis facturum esse. *Lib.* 33 *n.* 25.

paroles de Scipion. Mais les peuples d'Espagne en furent sur tout frapés, lorsqu'il refusa le nom de roi, qu'ils lui offroient, charmés de sa valeur & de sa générosité. [a] Ils sentirent, dit Tite-Live, quelle grandeur d'ame il y avoit à regarder ainsi avec mépris & dédain un titre, qui est l'objet de l'admiration & des desirs du reste des mortels.

Lib. 38. C'est avec ce même air de grandeur, qu'étant obligé de se défendre devant le peuple, il parla si noblement de ses expéditions militaires; & qu'au lieu de faire une timide apologie de sa conduite, il marcha vers le Capitole, suivi de tout le peuple, pour y remercier les dieux des victoires qu'ils lui avoient fait remporter.

5. *Chasteté.*

A PEINE pouvons-nous comprendre qu'un paien ait porté l'amour de cette vertu, aussi loin que l'a fait Scipion. L'histoire de cette jeune Princesse d'une si rare beauté, qui fut gardée chez lui, comme elle l'auroit été

a Sensere etiam barbari magnitudinem animi, cujus miraculo nominis alii mortales stuperent, id ex tam alto fastigio aspernantis. *Lib.* 27. *n.* 19.

dans la maison de son pere, est connue de tout le monde. Je l'ai raportée ailleurs, aussi bien que le beau discours quil tint à Masinissa sur la même matiére.

6. *Religion.*

J'AI SOUVENT cité le célébre entretien de Cambyse roi de Perse, avec son fils Cyrus, que l'on regarde avec raison comme un abrégé des plus utiles leçons qu'on puisse donner à quiconque doit commander les armées, ou être emploié au gouvernement. Cet excellent discours commence & finit par ce qui regarde la religion, comme si tous les autres avis sans celui-là devoient être inutiles. Cambyse recommande à son fils avant tout, & sur tout de s'acquitter religieusement de tous les devoirs que la divinité exige des hommes : de ne former jamais aucune entreprise petite ou grande, sans consulter les dieux : de commencer toutes ses actions par implorer leur secours, & de les faire suivre par des actions de graces ; tout bon succès venant de leur protection, qui n'est due à personne, & devant par conséquent leur être raporté. C'est en effet ce

que Cyrus pratiqua toujours très-exactement, comme nous l'avons déja remarqué, en parlant de ce Prince : & il avoue lui-même dans l'entretien dont ceci est tiré, qu'il part pour sa premiére campagne plein de confiance dans la bonté des dieux, parce qu'il peut se rendre à lui-même ce témoignage qu'il n'a jamais négligé leur culte.

Je ne sai si notre Scipion avoit lu la Cyropédie, comme cela est certain du second, qui en faisoit son étude ordinaire : mais il est visible qu'il a imité en tout Cyrus, & sur tout dans le culte religieux. Depuis qu'il eut pris la robe virile, c'est-à-dire depuis l'âge de dix-sept ans, il ne commença jamais aucune affaire, soit publique, soit particuliére, sans avoir auparavant été au Capitole, pour implorer le secours de Jupiter. On voit dans Tite-Live la priére solennelle qu'il fit aux dieux en partant de Sicile pour l'Afrique : & le même historien ne manque pas de faire remarquer qu'aussitôt après la prise de Carthagéne, il remercia publiquement les dieux de l'heureux succès de cette entreprise : *Postero die, mili-*

Liv. lib. 26. n. 19.

Lib. 29. n. 17.

tibus navalibusque sociis convocatis, pri- Lib. 26. n. 48.
mùm diis immortalibus laudesque & gra-
tes egit.

Il ne s'agit pas ici d'examiner quelle étoit cette religion, ou de Cyrus, ou de Scipion. On sait bien qu'elle ne pouvoit être que fausse. Mais l'exemple qu'il donne à tous les Commandans & à tous les hommes de commencer & de terminer toutes leurs actions par la priére, & par l'action de graces, n'en est que plus fort. Car que n'auroient-ils point dit & fait, s'ils avoient été comme nous éclairés des lumiéres de la vraie religion, & s'ils avoient eu le bonheur de connoître le véritable Dieu? Après de tels exemples, quelle honte seroit-ce pour des Généraux Chrétiens, de n'oser paroître aussi religieux que ces anciens Capitaines du paganisme!

ARTICLE II.

Principaux caracteres *& principales vertus des Romains, par raport à la guerre.*

L'espace de tems dont j'ai raporté l'histoire en abrégé, & que Polybe

avoit choisi pour celle qu'il a écrite, a été, comme je l'ai déja dit, le beau tems de la république Romaine; qui a rendu Rome la maîtresse de l'univers; & qui a forcé toutes les nations à reconnoître qu'un peuple si supérieur en mérite & en vertu, devoit l'être aussi en puissance & en autorité. C'est en effet après ce tems que la puissance Romaine, qui avoit lutté plusieurs siecles avec ses voisins dans un terrain assez étroit, se répandit au dehors comme un fleuve & comme une mer qui a rompu ses digues, & inonda presque les trois parties du monde, avec une rapidité incroiable.

Polyb. pag. 360.

Plutarque, dans un traité qui a pour titre *De fortuna Romanorum*, fait un magnifique portrait de la grandeur de l'Empire Romain, dont on ne sera pas fâché de voir ici une partie. Les plus puissantes nations du monde, dit-il, s'étant disputé l'empire avec les derniers efforts, une confusion horrible a lontems regné dans l'univers, jusqu'à ce que la république Romaine, aiant réuni sous elle les peuples & les roiaumes, tout enfin a pris une assiette ferme & une

consistance assurée sous un gouvernement, qui embrassant presque toutes les parties de la terre, les a fait jouir à son ombre des fruits du bon ordre & de la paix, par le ministére des grands hommes qu'elle a portés, en qui brilloient toutes les vertus.... Après avoir dit que la rapidité avec laquelle Rome s'est étendue, ne vient pas des hommes, mais de Dieu, il ajoute : Rome ne mesure plus ses victoires sur la multitude des morts, sur la grandeur des dépouilles, sur le nombre des villes emportées. Ses exploits desormais se terminent à asservir des nations, à assujettir des roiaumes, à conquérir de grandes isles & de vastes contrées. On n'y voit plus que triomphes sur triomphes, & conquêtes sur conquêtes. Un seul coup abbat Philippe. Un autre coup chasse d'Asie le grand Antiochus. Dans la même année un mois lui suffit pour faire la conquête de la Macédoine, un autre pour faire celle du roiaume d'Illyrie, & pour mettre aux fers leurs * deux rois. Un ** seul de ses Capitaines, dans le cours d'une même expédition, soumet à son pouvoir l'Arménie, le Pont,

* Persée & Gentius.

** Pompée.

la Syrie, la Palestine, l'Arabie, les Albaniens, les Ibéres, & porte les bornes de sa domination jusqu'à la mer Caspienne & à la mer rouge. Et ce qui est bien remarquable, ajoute le même Auteur, c'est que cet heureux Genie de Rome ne l'a pas favorisée seulement pour quelques jours, & pour un court espace de tems, ni simplement ou par terre ou par mer, ni après de lents efforts & de longs délais, & ne l'a point quittée rapidement, comme tout cela est arrivé dans les autres Empires : mais né en quelque sorte & accru avec Rome, il y a établi & fixé sa demeure ; a toujours présidé à son gouvernement, en a toujours réglé la conduite, & lui a constamment procuré de glorieux succès, en guerre & en paix, par terre & par mer, contre les Barbares & contre les Grecs.

Cet établissement de l'Empire Romain, le plus grand & le plus puissant qui ait jamais été, ne fut point, dit Polybe, l'effet du hazard. Ce fut le fruit du mérite & de la vertu : ce fut la suite de desseins concertés avec sagesse, exécutés avec courage, &

Pag. 64.

conduits à leur fin avec une habileté & une attention qui ne se démentit jamais. Il est donc utile & important, continue-t-il, d'examiner quels furent du côté des vainqueurs les principes de conduite avant & après la victoire, quelles furent les dispositions des peuples à leur égard ; & ce qu'on pensoit de ceux qui tenoient le gouvernail de la république. Pag. 160.

Nous avons vû quels ont été les grands hommes qui ont contribué pendant cet intervale de tems à l'agrandissement de l'Empire Romain. Il nous reste à considérer quel a été l'esprit & le caractére du peuple Romain même.

Nous en trouvons un magnifique portrait dans Salluste. [a] « Il ne faut pas croire, fait-il dire à Caton, que « ce soit par de nombreuses armées « que nos ancêtres ont si fort au- «

a Nolite existimare majores nostros armis remp. ex parva magnam fecisse..... Alia fuere, quæ illos magnos fecere, quæ nobis nulla sunt : domi industria, foris justum imperium ; animus in consulendo liber, neque delicto neque lubidini obnoxius. *Sallust. in bello Catilin.*

Domi militiæque boni mores colebantur... Jus bonumque apud eos non legibus magis quàm natura valebat.... Duabus his artibus, audacia in bello, ubi pax evenerat æquitate, seque remque publicam curabant. *Ibid.*

» gmenté la puissance de Rome. D'au-
» tres avantages les ont rendu véritablement grands, & la république avec eux : au dedans, une vie laborieuse ; au dehors, un gouvernement juste & sage ; dans les délibérations, un esprit exemt de passions & de vices.... Dans le camp, comme dans la ville, dit ailleurs le même historien, » les bonnes mœurs & les bonnes maximes dominoient ; & le souverain empire qu'avoient sur les Romains la justice & la vertu, étoit moins l'effet des loix, que de leur bon naturel. Enfin ils se soutenoient eux & la république par deux moiens : en guerre, par la hardiesse & le courage ; en paix, par la justice & la modération.

Il ne faut pas conclure de ce que dit ici Salluste de ces belles années de la république, & de ce que nous en dirons nous-mêmes dans la suite, que tous les Romains alors, ni même le plus grand nombre, fussent tels. C'étoit-là l'esprit de la république, l'esprit de ceux qui gouvernoient : [a] &

a Ac mihi multa agitanti constabat, paucorum civium egregiam virtutem cuncta patravisse. *Ibid.*

ce petit nombre entraînoit tous les autres, & produisoit ces merveilleux effets.

Il ne faut pas non plus s'imaginer que les vertus que nous faisons tant *valoir* ici, fussent bien pures & bien solides. Nous les donnons pour ce *qu'elles* valent, c'est-à-dire pour des vertus Romaines, & non pour des vertus *chrétiennes*. Et cependant quelque imparfaites qu'elles fussent, Dieu, *selon* la remarque de S. Augustin, les a couronnées par l'empire du monde : *récompense* digne des Romains, qui n'en attendoient point d'autre, & aussi vaine que leurs vertus. *Receperunt mercedem suam*, dit l'Evangile: *vani vanam*, pourroit on ajouter avec un Pere, qui parle ainsi de ces illustres payens.

Après avoir pris ces précautions, & emploié ces préservatifs, il ne me reste plus qu'à raporter les principales vertus des Romains dans la guerre. Je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible.

Equité & sage lenteur pour entreprendre & pour déclarer la guerre.

LES ROMAINS ne s'engageoient

pas légérement ni témérairement dans une guerre. Avant tout, ils songeoient à se rendre les dieux favorables, n'attendant le succès que de leur protection, [a] & persuadés que, comme ils présidoient d'une maniére particuliére à l'événement des guerres, ils faisoient toujours pancher la victoire du côté qui avoit pour lui la justice & le bon droit. De là venoit que jamais ils ne prenoient les armes, sans avoir envoié chez les ennemis des héraults, qu'on nommoit *Féciales*, pour leur exposer leurs griefs, & leurs sujets de plainte; & ce n'étoit que sur le refus qu'ils faisoient de donner satisfaction, qu'on leur déclaroit la guerre. Ce fut pour ne point manquer à ces cérémonies, qui chez eux faisoient partie de la religion, qu'ils laissérent périr misérablement Sagonte, dont la ruine, comme l'avoit prédit un sage Carthaginois, retomba sur Carthage même, & entraîna sa perte. Les Romains usérent de la même retenue à l'égard de Philippe, d'Antiochus, & de Persée, quoique

a Vicerunt dii hominesque; & id, de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupisset, eventus belli, velut æquus judex, unde jus stabat, ei victoriam dedit. *Liv. lib.* 21. *n.* 10.

ces

ces Princes fussent les aggresseurs, & qu'ils eussent depuis lontems violé les traités par plusieurs infractions manifestes.

2. *Fermeté & constance dans une résolution une fois prise & arrêtée.*

[a] Plus les Romains agissoient d'abord avec lenteur & maturité, plus ils étoient vifs & persévérans dans l'exécution. Le siége de Capoue seul en seroit une grande preuve. Il avoit été résolu chez les Romains d'attaquer cette importante ville, dont la révolte laissée impunie depuis plusieurs années, sembloit être la honte de Rome. Dans le tems que l'Italie étoit ravagée par un ennemi tel qu'Annibal, & que les horreurs de la guerre s'y faisoient le plus sentir, ils abandonnérent tout, & quittérent Annibal lui-même pour assiéger Capoue, & ils y envoiérent les deux Consuls avec chacun une armée. Le siége dura plus d'un an. Il n'y eut point d'efforts que ne fît Annibal pour sauver cette ville qui devoit lui être si chere. Enfin, *Liv. lib. 26. n. 13.*

a Quo leniùs agunt, segniùs incipiunt; eo, cùm cœperint, vereor ne perseverantiùs sæviant. *lib.* 21. *n.* 10.

pour derniére tentative, il marche vers Rome avec une armée nombreuse. » Il n'y a point, dit un citoien de » Capoue, » de bête si acharnée à sa » proie, à qui on ne la fasse lâcher, » si l'on va vers son antre pour enlever ses petits. Mais pour les Ro- » mains, ni le siége de Rome, ni les » cris & les gémissemens de leurs » femmes & de leurs enfans qu'ils » entendoient presque de leur camp, » n'ont pu les arracher du siége de

Ibid. n. 16. » Capoue. La prise & la punition exemplaire de cette ville rebelle, firent connoître à l'univers la persévérance des Romains à poursuivre la vengeance d'alliés infidéles, & l'impuissance d'Annibal pour secourir une ville qui s'étoit mise sous sa protection.

Mais où ce caractére de fermeté & de confiance me paroît le plus admirable dans les Romains, c'est lorsqu'il s'agissoit de traiter de paix avec les ennemis. Dès le commencement de la guerre ils en marquoient les conditions, & nul événement ensuite n'étoit capable d'y apporter aucun changement. Ni des échecs qu'ils recevoient quelquefois, n'en faisoient rien

relâcher ; ni des victoires considérables qu'ils remportoient, n'y faisoient rien ajouter : tout ce peuple étoit ferme & invariable dans ses résolutions, parce qu'il les croioit fondées en raison & en équité. Les traités qu'ils firent avec les Carthaginois, & avec les trois Princes dont la défaite suivit celle des Carthaginois, furent tous de cette sorte.

5. *Accoutumance aux pénibles travaux & aux exercices militaires ; sévérité incroiable pour la discipline ; diverses récompenses du mérite.*

ON PEUT bien dire que les Romains étoient un peuple de soldats, né & formé pour la guerre, dont il tiroit toute sa gloire & toute sa puissance, comme il en faisoit sa principale occupation. Ce n'étoient point des troupes ramassées au hazard, mais des citoiens établis à Rome ou à la campagne, qui combattoient pour eux-mêmes en combattant pour l'Etat. Ils étoient endurcis aux travaux militaires dès l'âge le plus tendre : *Robustus acri militia puer condiscat, &c.* C'est une chose étonnante de voir de quels fardeaux ils étoient chargés dans une

Horat.
Cic. Tusc. quæst. lib. 2. n. 37.

marche. Chaque ſoldat portoit des vivres pour pluſieurs jours, un pieu & quelquefois pluſieurs, & tout ce qui lui étoit néceſſaire pour l'uſage de la vie; ſans parler du bouclier, de l'épée, du caſque, qu'on ne comptoit point parmi les fardeaux, parce que les armes faiſoient comme partie du ſoldat & étoient regardées comme ſes membres. Les longs ſiéges, les marches pénibles, les expéditions éloignées, le poids extraordinaire de leurs armes, de leurs bagages, & de leurs munitions, le travail ordinaire de fortifier le camp pour des ſéjours très-courts, & pluſieurs exercices de cette nature très-fatigans, ne pouvoient vaincre leur amour pour la gloire de leur patrie; & une patience ſi invincible les mettoit en état de vaincre toute la terre.

Il est aiſé de juger quelle impreſſion avoient fait ſur les eſprits ces ſanglantes exécutions,[a] où des peres & des Conſuls, pour maintenir & aſſurer la diſcipline militaire, qu'ils

[a] Quemadmodum.... quantum in te fuit, diſciplinam militarem, qua ſtetit ad hanc diem Romana res, ſolviſti..... nos potiùs noſtro delicto plectemur, quàm reſpublica tanto ſuo damno noſtra peccata luat. Triſte exemplum, ſed in poſterum ſalubre juventuti erimus. *lib.* 8. *n.* 7.

regardoient comme le principal appui de l'Etat, s'étoient cru obligés de répandre le ſang de leurs propres enfans, & des premiers Officiers de l'armée. Après de tels exemples, un ſimple ſoldat ne pouvoit pas ſe flater que ſa déſobéiſſance pût demeurer impunie.

Mais ce qui rendoit les armées Romaines invincibles, étoit ce grand principe établi anciennement & gardé inviolablement parmi les troupes, que c'étoit une honte ineffaçable & un crime impardonnable pour un Romain, que de livrer ſes armes, & de ſe rendre volontairement à l'ennemi : principe qui ne laiſſoit aucun milieu entre la victoire & la mort. Auſſi, quand après la bataille de Cannes on propoſa dans le Sénat de racheter les ſoldats qui s'étoient rendus à Annibal au nombre de plus de huit mille, quelque inſtance que fiſſent leurs parens, & quelque beſoin qu'eût alors de troupes la République, on s'en tint à la maxime ancienne de ne point racheter les captifs, comme abſolument néceſſaire dans la conjoncture préſente pour affermir & conſerver la diſcipline militaire, & Lib. 22. n. 60.

l'on aima mieux armer un pareil nombre d'esclaves, que de donner la moindre atteinte à un principe qui faisoit la sûreté de l'Etat. On comprit bien, dit Polybe, que la vûe d'Annibal, dans l'offre qu'il faisoit de rendre les prisonniers pour une certaine rançon, n'étoit pas tant de tirer une somme d'argent considérable, dont pourtant il avoit un extrême besoin, que d'ôter aux troupes Romaines ce sentiment & cet éguillon d'honneur & de gloire qu'elles portoient au combat, en leur faisant entrevoir une ressource & une espérance de salut pour ceux qui cédoient à l'ennemi. [a] Mais le Sénat, en rejettant absolument cette proposition, voulut par ce refus confirmer autentiquement la loi ancienne des Romains, ou de vaincre, ou de mourir dans le combat. Une telle fermeté, ajoute Polybe, & une telle grandeur d'ame, déconcertérent Annibal, & lui causérent plus de crainte & de fraieur, que sa victoire ne lui avoit causé de joie & d'espérance.

Polyb. pag. 500.

Ajoutez à ces différens motifs les marques d'honneur & les récompen-

a. Τοῖς παρ' αὐτοῖς νομοθετηθὲν ἢ νικᾷν μαχομένους, ἢ θνήσκειν. *Ibid.*

ses qui se donnoient publiquement après une bataille ou après quelque action importante, les louanges que les Généraux se faisoient un devoir d'accorder aux Officiers & même aux simples soldats, comme Tite-Live le remarque de Scipion, les témoignages glorieux qu'ils rendoient en plein Sénat au retour de la campagne à ceux qui s'étoient le plus distingués. Tout cela jettoit dans les troupes une ardeur, une émulation, un courage qu'on ne peut exprimer. Par là de simples Officiers acqueroient le mérite d'un Général, comme on le vit dans une occasion importante, qui conserva l'Espagne aux Romains. Après la mort des deux Scipions, les affaires paroissoient absolument désespérées. Un simple Chevalier Romain, encore fort jeune, mais d'un courage & d'une grandeur d'ame audessus de son âge & de sa condition, qui avoit servi plusieurs années sous Cn. Scipion, & avoit appris sous lui la science militaire, fut choisi d'un commun consentement pour Chef, & par une hardiesse accompagnée de prudence sauva l'armée. C'est ce Marius, dont notre Scipion fit tant Lib. 25. n. 37.

de cas quand il fut arrivé en Espagne ; & qu'il distingua toujours dans la suite d'une maniére particuliére. Voila comment d'habiles Officiers se formoient sous d'habiles Commandans.

4. *Clémence & modération dans la victoire.*

C'ETOIT la maxime des Romains, de traiter avec bonté & avec clémence les peuples & les Princes qui se soumettoient, comme aussi de faire sentir tout le poids de leur grandeur & de leur puissance à ceux qui osoient résister. C'est ce que le Poete a si bien marqué par ce vers, qu'on peut regarder comme la devise du peuple Romain :

Æn. lib. 8. v. 853. Parcere subjectis, & debellare superbos.

1. Quelque irrités qu'ils fussent contre les Carthaginois, quand leurs députés parurent dans le Sénat en qualité de supplians, & que d'un ton humble & touchant ils implorérent la miséricorde du peuple Romain, alors les sentimens de vengeance & de colere firent place à ceux de bonté & de clémence ; & la paix leur fut accordée, quoiqu'assurément il n'eût pas été difficile aux Romains de dé-

truire Carthage, & d'achever la conquête de l'Afrique. Ce fut dans cette occasion qu'Asdrubal, surnommé Hœdus, qui portoit la parole comme chef des députés, fit un discours si flateur pour le peuple Romain. « [a] Il est bien rare, dit-il, que la prospérité & la « modération se rencontrent ensem- « ble, & qu'il soit donné aux hommes « d'être en même tems heureux & « sages. Le peuple Romain est invin- « cible, parce qu'il ne se laisse point « aveugler par la bonne fortune. Et « il faudroit, ajouta-t-il, s'étonner, « s'il agissoit autrement. Car la pros- « périté ne transporte de joie & n'é- « blouit que ceux pour qui elle est « nouvelle; au lieu que les Romains « sont si accoutumés à vaincre, qu'ils « ne sont presque plus sensibles au « plaisir que cause la victoire; & « qu'on peut dire à leur honneur, « qu'ils ont en un sens plus augmenté « leur empire en pardonnant aux «

a Rarò simul hominibus bonam fortunam bonamque mentem dari. Populum Romanum eo invictum esse, quòd in secundis rebus sapere & consulere meminerit. Et hercule mirandum fuisse, si aliter facerent. Ex insolentia, quibus nova bona fortuna sit, impotentes lætitiæ insanire: populo Romano usitata ac prope jam obsoleta ex victoria gaudia esse; ac plus penè parcendo victis, quàm vincendo, imperium auxisse. *lib.* 30. *n.* 42.

» vaincus, qu'en remportant des vi-
» ctoires.

Liv. lib. 33, n. 30. 2°. Les Romains ne retinrent rien des conquêtes, qu'ils avoient faites sur Philippe de Macédoine. Pour tout fruit de leurs victoires ils ne se réservérent que le plaisir d'enrichir leurs alliés, & la gloire de rendre la liberté à la Gréce. Et afin que ce présent si magnifique, si délicat, si inoui, n'eût rien de suspect, & ne pût être sujet au repentir, ils retirérent leurs garnisons de toutes les villes sans en excepter une seule.

3°. Ils usérent de la même modération après avoir vaincu Antiochus. Ils affranchirent du joug de ce Prince tous les peuples de l'Asie jusqu'au mont Taurus. Ils gratifiérent leurs alliés de flotes, de ports de mer, de villes, de provinces entiéres, sans conserver pour eux ni galére, ni ville, ni tribut, ni jurisdiction, ni hommage sur tant de pays conquis ou affranchis par leurs armes.

Liv. lib. 45. n. 18. 4°. Aussitôt qu'ils eurent soumis la Macédoine, ils réduisirent à la moitié tous les tributs & tous les impôts qu'elle paioit à ses rois. Ils renoncérent aux profits immenses que

rendoient les mines d'or & d'argent, par la seule raison qu'ils étoient onéreux aux habitans. Ils accordérent à toutes les villes le droit de se gouverner par leurs loix, de créer leurs magistrats & leurs officiers, de tenir des assemblées provinciales pour régler souverainement les affaires publiques, & ils accordérent à ces peuples, qui avoient été si lontems ennemis, tous les priviléges d'une parfaite liberté.

5°. Les Romains traitérent avec la même humanité & la même modération le roiaume d'Illyrie qu'ils venoient de conquerir sur Gentius. Ils le firent jouir des mêmes exemtions & de la même liberté, quoiqu'il leur eût fait une si longue guerre ; & après en avoir retiré toutes les troupes Romaines, ils y établirent la même forme de gouvernement qu'en Macédoine. *Liv. lib. 45. n. 26.*

5. Courage & grandeur d'ame dans l'adversité.

C'EST ICI le caractére le plus marqué du peuple Romain, & qui montre davantage une force & une constance que rien ne peut abbattre, ni ébranler.

Jamais ce caractére n'a paru d'une maniére plus merveilleuse qu'après la bataille de Cannes. Elle mit le comble aux défaites précédentes, qui avoient déja extrêmement affoibli l'Etat. Deux Consuls avec leurs armées, avoient été entiérement défaits. La République se trouvoit sans soldats & sans chefs. Plusieurs des alliés s'étoient rangés du côté du vainqueur. Annibal étoit maître de la Pouille, du Samnium, & de presque toute l'Italie. Un tel coup, un tel malheur, auroit accablé tout autre peuple. Cependant ni la défaite de tant d'armées, ni la défection des alliés, ne purent porter le peuple Romain à vouloir entendre parler de paix. Nulle trace de foiblesse, nul signe de découragement ne parut. On vit une conspiration générale au bien public. La résolution fut aussi promte qu'unanime, de se défendre, & de ne préter l'oreille à aucune proposition d'accommodement.

Lib. 22. n. 61.

Polyb. p. 327.

Ce que dit Polybe, à l'occasion d'une autre bataille, se vérifia bien pour lors: Que les Romains, soit en général, soit en particulier, ne sont jamais plus terribles, que lorsqu'ils

ſe trouvent dans les plus grands dangers, & qu'ils paroiſſent tout près de leur perte.

6. Juſtice & bonne foi, principes du gouvernement Romain : Sources de l'amour & de la confiance des citoiens, des alliés, & des peuples conquis.

C'EST une opinion bien anciennement établie parmi beaucoup de perſonnes, & que le chriſtianiſme même n'a pas entiérement détruite, que la juſtice & la politique ne peuvent gueres s'allier enſemble ; qu'un homme deſtiné à gouverner ne doit point ſe rendre l'eſclave des loix ; qu'une exacte probité, & un ſcrupuleux attachement à ſa parole & à des engagemens pris ſolennellement, jetteroient ſouvent un Prince & un Miniſtre dans de grands embarras ; que l'intérêt de l'Etat doit toujours être la régle & le mobile du gouvernement ; en un mot, qu'il eſt impoſſible de conduire les affaires publiques, ſans commettre quelque injuſtice : *Rempublicam regi ſine injuria non poſſe.*

Cicéron, dans les livres intitulés, *De la République*, qui étoient un extrait

de l'admirable ouvrage de Platon sur le même sujet, avoit pleinement réfuté cette opinion. Non seulement, selon lui, c'est une prétention fausse & insoutenable, de croire qu'on ne puisse réussir dans le maniement des affaires publiques, sans commettre quelquefois des injustices : mais il regarde le principe opposé comme une vérité incontestable, & comme la base & le fondement de toutes les régles qu'on peut donner en matiére de politique, savoir QU'ON NE PEUT BIEN GOUVERNER UN ETAT SANS GARDER EN TOUT UNE EXACTE JUSTICE. * *Nihil est quod adhuc de rep. putem dictum, & quo possim longius progredi, nisi sit confirmatum, non modò falsum esse illud, sine injuria non posse, sed hoc verissimum, sine summa justitia remp. regi non posse.*

* Fragm. Cic. apud. S. Aug. lib. 2. cap. 21. de Civit. Dei.

Pour donner plus de poids & d'autorité à ses raisons, il les avoit mises dans la bouche de Lélius & de Scipion l'Africain, petit-fils par adoption de celui dont nous avons tant parlé. Il est aisé de sentir combien l'on doit regretter la perte d'un tel ouvrage, copié par une main si habile d'après un si parfait original. Ces deux il-

lustres amis, Lélius & Scipion, l'admiration de leur siecle, & qu'on peut bien proposer au nôtre comme des modéles de grands capitaines & de grands politiques, établissent cette maxime comme un principe indubitable en fait de gouvernement. Qu'il n'y a rien de plus pernicieux à un Etat que l'injustice, & que sans un grand fond de justice une République ne peut point être bien conduite, ni même subsister : *Nihil tam inimicum quàm injustitiam civitati, nec omnino nisi magna justitia geri aut stare posse rempublicam.*

Voila quelles étoient les régles & les maximes du peuple Romain dans ces beaux jours dont nous venons de parler. C'étoit là l'idée qu'en avoient & les alliés, & les peuples conquis. Tite-Live remarque que la perte des trois premiéres batailles que gagna Annibal, qui répandit par tout la terreur & l'allarme, n'ébranla pas néanmoins la fidélité des alliés : *nec tamen is terror, cùm omnia bello flagrarent, fide socios dimovit.* La raison qu'il en apporte est bien glorieuse au peuple Romain, & nous donne en peu de mots l'idée d'un parfait gouverne- *Lib. 22. n. 13.*

ment. » C'est, dit-il, que ces alliés » se trouvant sous un empire juste » & modéré, obéissoient sans peine » à un peuple qui leur étoit infiniment » supérieur en mérite, ce qui est l'u- » nique lien de la fidélité: *Videlicet quia justo & moderato regebantur imperio, nec abnuebant, quod unum vinculum fidei est, melioribus parere.* Les peuples conquis pensoient de même, & comparant la domination Romaine avec celle sous laquelle ils avoient toujours vécu, & les Généraux Romains avec leurs anciens maîtres, ils regardoient ces premiers comme des hommes descendus du ciel, tant ils faisoient paroître à leur égard de justice, de bonté, d'humanité; & ils se félicitoient » d'être tombés sous la » puissance d'un peuple qui songeoit » à s'attacher les hommes plus par » les bienfaits que par la crainte, » & qui s'appliquoit à mériter par » un doux & juste gouvernement » l'amour & la confiance des nations » étrangéres, au lieu de leur faire » porter le joug d'une triste servi-
Lib. 26. n. 49. » tude. *Venisse eos in populi Romani potestatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit, exterasque gentes fide*

ac societate junctas habere, quàm tristi subjectas servitio.

Mais peut-être qu'une politique intéressée portoit le Sénat Romain à ménager ainsi au loin les alliés & les peuples conquis, & qu'on avoit moins d'égard pour les citoiens & les sujets naturels, qui par cette raison étoient moins attachés & moins affectionnés à la République. C'est par cet endroit-là même que le peuple Romain est le plus admirable ; & ce que je vais dire, montrera clairement que la plus grande ressource d'un Etat est l'affection des peuples, l'amour qu'ils ont pour le gouvernement, & la confiance qu'ils prennent dans la foi publique ; & que d'y donner la plus légére atteinte, c'est, en fait de politique, la faute la plus capitale, la plus pernicieuse, & la plus irréparable.

Après la bataille de Cannes tout paroissoit désespéré. La fidélité de la plûpart des alliés fut abbatue par un tel coup. L'Etat se trouvoit sans chefs, sans troupes, sans argent : & cependant il faloit faire de nouvelles levées & des recrues, équiper des flotes, acheter des vivres, des armes,

des habits. Tout manquoit à l'Etat; mais le crédit ne lui manquoit pas; & il trouva de promtes & de sûres ressources dans l'affection des citoiens.

Lib. 26. n. 36. Le Consul représenta que les Magistrats devoient donner l'exemple au Sénat, & le Sénat au peuple, d'aider la République dans l'extrémité où elle se trouvoit: Que le moien d'engager les inférieurs à contribuer de leurs biens au soutien de l'Etat, étoit de commencer par le faire soi-même: Qu'ainsi ils devoient tous porter au trésor public leur or & leur argent. Cela fut exécuté sur le champ, & avec un tel zéle, qu'à peine les Receveurs & les Greffiers pouvoient-ils suffire à l'empressement public, chacun ambitionnant l'honneur de se faire inscrire des premiers. L'Ordre des Chevaliers, & ensuite le peuple, en firent autant, sans qu'il fût besoin pour cela d'aucun édit public.

Des trente Colonies qui se trouvoient dans l'Italie, dix-huit * envoiérent des députés à Rome, pour marquer qu'elles étoient prêtes à fournir les troupes qu'on leur deman-

* *Ce fut quelque tems après.*

doit, & encore plus si on le jugeoit à propos : que graces aux dieux elles ne manquoient, pour le faire, ni de moiens, ni de courage : *ad id sibi neque opes deesse, animam etiam superesse.* Ces députés furent reçus & par le Sénat & par le peuple avec des acclamations & des marques de joie & d'honneur extraordinaires. Tite-Live a cru devoir conserver dans son histoire les noms de ces colonies, [a] pour ne pas les frustrer, dit-il, après tant de siecles d'une gloire qui leur est si justement dûe. Pour les douze autres Colonies qui refusérent de faire des levées, le Sénat crut qu'il étoit plus de la dignité du peuple Romain de ne les punir qu'en ne faisant aucune mention d'elles. *Ea tacita castigatio magis ex dignitate populi Romani visa est.*

On avoit reçu dans ce même tems des lettres des deux Scipions qui commandoient en Espagne, par lesquelles, se chargeans de trouver par eux-mêmes dans le pays de quoi paier les troupes, ils demandoient qu'on leur envoiât au plutôt des vivres & des habits, sans quoi il leur étoit

a Ne nunc quidem post tot secula sileantur, fraudentur-ve laude sua. *lib.* 27. *n.* 12.

impossible de conserver la province. Il ne l'étoit pas moins à la République de leur en fournir dans l'état où elle se trouvoit. Le Préteur convoqua l'assemblée. Il représenta au peuple les nécessités publiques, [a] & l'impossibilité où étoit l'Etat d'y subvenir, si le crédit lui manquoit aussi bien que les fonds. Il exhorta ceux qui avoient par le passé grossi leur patrimoine en tenant les fermes du peuple Romain, à prêter maintenant à la République une partie des biens dont ils lui étoient redevables, & à faire les avances pour l'Espagne, avec promesse que ces sommes leur seroient exactement rendues dès qu'on le pourroit. Trois puissantes Compagnies se présentérent, & tout fut fourni aux armées d'Espagne aussi abondamment que dans les tems de la plus grande opulence.

[b] Ce noble desintéressement & ce zéle ardent regnoient également dans tous les ordres & dans tous les corps de l'Etat.

Lib. 24. n. 11. La flote manquoit de matelots &

a Itaque, nisi fide staret respublica, opibus non staturam. *lib.* 23. *n.* 48.

b Hi mores eaque caritas patriæ per omnes ordines velut tenore uno pertinebat. *lib.* 23. *n.* 49.

de vivres. On convint d'impoſer ſur les particuliers une taxe, qui ſeroit réglée ſur le rang & ſur les revenus de chacun, & la choſe s'exécuta ſans délai & ſans murmure.

Les bâtimens publics tomboient en ruine, parce que les fonds manquoient pour les réparations. Des entrepreneurs s'en chargérent avec joie, ſans demander d'argent qu'après que la guerre ſeroit finie. N. 17.

Dans cette émulation commune & ce mouvement général de tous les corps de l'Etat pour aider & ſoulager le treſor public, on y porta d'abord l'argent des pupilles, puis celui des veuves, [a] ceux qui en étoient chargés ne croiant pas pouvoir le dépoſer dans aucun autre aſyle plus ſûr ni plus ſacré que dans celui de la foi publique.

Cette générosité paſſa de la ville dans le camp. Aucun cavalier, aucun centurion, aucun officier ne voulut recevoir de paie, & l'on auroit regardé comme un mercénaire quiconque en auroit reçu. N. 18.

a Nuſquam eas tutiùs ſanctiùſque deponere credentibus, qui deferebant, quàm in publica fide. *lib. 24. n. 18.*

L'événement montra qu'on avoit eu raison de se fier à la République. Toutes les dettes, toutes les avances, toutes les obligations furent acquit- tées avec la derniére exactitude. On voulut même pour quelques-unes prévenir le terme, & malgré la rareté de l'argent on offrit aux maîtres des esclaves qui avoient été affranchis, de leur en paier le prix: mais tous déclarérent qu'ils ne le recevroient qu'après la fin de la guerre.

N. 18.

Ce sont de tels faits qui doivent nous donner une juste idée du gouvernement Romain. Ce seul mot que j'ai raporté, & qui mériteroit d'être gravé en caractére d'or, *Qu'on ne trouva point d'asyle plus sûr ni plus sacré pour y déposer les biens des pupilles & des veuves que celui de la foi publique*; ce seul mot, dis-je, fait l'éloge le plus magnifique qu'on puisse imaginer du caractére Romain. Il nous apprend que si, selon la maxime constante de tous les grands hommes de l'antiquité, des plus fameux Législateurs, & des plus sages politiques, le but & la loi souveraine du gouvernement est l'utilité publique & le salut du peuple, *Salus populi suprema lex esto*;

Cic. lib. de leg. n. 8.

l'affection des peuples aussi, & la confiance qu'ils prennent dans la justice & la bonne foi de ceux qui les gouvernent, sont le plus ferme appui, & quelquefois le salut & l'unique ressource des Etats.

7. *Respect pour la Religion.*

IL NE FAUT qu'ouvrir les historiens pour voir que chez les Romains la religion dominoit en tout. S'agissoit-il d'entreprendre une guerre, ou de donner un combat, on consultoit les dieux, on imploroit leurs secours, on emploioit tous les moiens propres à se les rendre favorables. Avoit-on remporté quelque victoire, ou quelque avantage; on indiquoit aussitôt des actions de graces publiques, des sacrifices, des jours de fête, & le concours du peuple dans tous les temples étoit incroiable. A peine *Lib. 30. n. 21.*
Annibal s'étoit-il mis en chemin pour retourner en Afrique, qu'à Rome on se reprocha la lenteur avec laquelle on remercioit les dieux d'un bienfait si lontems attendu, & si peu espéré. [a] Leur grand principe étoit que la

a Intuemini horum deinceps annorum vel secundas res vel adversas, invenietis omnia prosperè evenisse sequentibus deos, adversa spernentibus. *lib. 5. n. 51.*

piété envers les dieux étoit la cause de tous les heureux succès, comme la négligence dans leur culte attiroit tous
Pag. 262. les malheurs. De là vient, dit Polybe, que les Romains, dans les grandes nécessités, s'appliquent avec tant de soin à se rendre les dieux & les hommes favorables, & que dans toutes les cérémonies de la religion qu'exigent ces sortes de conjonctures, ils ne trouvent rien de bas, ni d'indigne
Pag. 498. de leur grandeur. Et dans un autre endroit il remarque que ce qui releve infiniment le peuple Romain au dessus de tous les autres peuples, c'est le respect de la religion, & la crainte des dieux, qui ailleurs est souvent traitée de petitesse d'esprit & de bassesse. Chez les Grecs, ajoute-t-il, on a beau vouloir lier les mains de ceux qui manient les deniers publics par mille précautions de signatures, de témoins, de répondans, de surveillans; la mauvaise foi l'emporte toujours: au lieu que chez les Romains la seule religion du serment conserve les mains pures dans l'administration de sommes infiniment plus considérables, rien n'étant plus rare à Rome que d'y voir un Général ou un

Gouverneur

Gouverneur convaincu de peculat.

8. *Amour de la gloire.*

JE FINIS par cet article, parce que la diſpoſition dont je parle ici, étoit l'ame de toutes les actions des Romains. C'eſt ſaint Auguſtin qui fait cette réflexion en plus d'un endroit; & il remarque que cette paſſion, je veux dire le deſir de la gloire, étouffoit ſouvent en eux toutes les autres paſſions, & que c'eſt elle qui leur a fait faire toutes ces actions ſi belles & ſi éclatantes, qui leur ont mérité l'admiration de tous les peuples & de tous les ſiecles. Le deſir d'être eſtimés, d'être loués comme défenſeurs & protecteurs de la liberté, de la juſtice, des loix; comme ennemis de l'injuſtice, de la violence, de la tyrannie; ce deſir, dis-je, étoit une eſpece de frein qui retenoit & modéroit leur ambition, & qui leur inſpiroit ces ſentimens de bonté, de clémence, de généroſité, dont le ſimple récit nous charme & nous enleve encore aujourd'hui après tant de ſiecles.

De Civ. Dei lib. 5. cap. 12.

Y eut-il jamais une journée plus glorieuſe à l'Empire Romain, que celle où par ſon ordre la liberté fut

rendue à tous les peuples de la Gréce, & où l'Edit en fut publié au milieu des cris de joie & des applaudissemens de tant de peuples ? Quel éloge que celui dont toute la Gréce retentit alors, & dont le bruit se répandit bientôt dans tout l'univers :[a] » Qu'il » y avoit sur la terre une nation, qui » se piquoit de prendre sur elle les » frais, les fatigues, les dangers de » longues & pénibles guerres pour » procurer la liberté à des peuples » éloignés de leur contrée, & qui » traversoit les mers pour empêcher » qu'il n'y eût dans quelque endroit » du monde un gouvernement & un » empire injuste, & pour faire regner » par tout la justice, l'équité, & les » loix !

Voila ce qui faisoit agir les Romains dans les beaux siecles de la République : voila l'esprit qui animoit leurs Consuls & leurs Généraux. Ils aspiroient à la domination, mais par des voies d'honneurs & de gloire, &

Sallust. in bello Catilin.

a Esse aliquam in terris gentem, quæ sua impensa, suo labore ac periculo, bella gerat pro libertate aliorum : nec hoc finitimis aut propinquæ vicinitatis hominibus, aut terris continenti junctis præstet : maria trajiciat, ne quod toto orbe terrarum injustum imperium sit, & ubique jus, fas, lex potentissima sint. *Liv. lib. 33. n. 33.*

pour cela ils obſervoient exactement la juſtice & les loix : au lieu que dans la ſuite l'ambition n'étant plus retenue ni modérée par ce frein, ſe porta aux derniers excès d'injuſtice, de violence, & de cruauté, comme on le vit ſous Marius, Sylla, Céſar & Antoine.

Le Saint Eſprit, qui eſt fort ſobre
dans les louanges, n'a pas dédaigné
de nous marquer en détail dans un
des livres de l'Ecriture les vertus par *Maccab. lib.*
leſquelles les Romains ont porté leur *1. cap. 8.*
République à un ſi haut point de gloi-
re & de puiſſance. Il loue principale- *v. 3.*
ment leur conſeil & leur ſageſſe ;
leur conſpiration pour le bien public ; *v. 15.*
leur deſintéreſſement particulier ; leur *v. 16.*
obéiſſance aux loix & à l'autorité lé-
gitime ; leur fidélité dans les traités ; *v. 12.*
leur patience dans le travail ; leur *v. 3.*
fermeté dans leurs réſolutions ; leur *v. 2.*
courage & leur valeur ; & plus que *v. 14.*
tout cela, l'amour de l'égalité, &
l'éloignement de toute ambition. Ces
vertus, quoique défectueuſes du côté
du motif & de la fin, puiſqu'elles n'é-
toient point raportées à Dieu, mais à
la vaine gloire, ne laiſſoient pas d'ê-
tre fort eſtimables en elles-mêmes eu

égard aux régles & aux devoirs de la société civile.

Je ne puis mieux terminer cet article que par la solide réflexion de saint Augustin sur les causes de la puissance des Romains. » Quoiqu'ils » fussent privés, dit-il, de la véritable piété, qui consiste dans le culte « sincére du vrai Dieu, ils observoient néanmoins certaines régles » de probité & de justice, qui sont » le fondement d'un Etat, qui contribuent à l'augmenter, & qui servent à l'affermir. Et Dieu a bien » voulu leur accorder un succès incroiable, pour faire voir par l'exemple d'un si grand & si puissant empire de quelle utilité sont les vertus » civiles & politiques, lors même » qu'elles sont séparées de la vraie » religion ; & pour faire comprendre » par là aux autres hommes de quel » prix elles deviennent lorsque la » vraie religion les releve & les annoblit ; & comment ils peuvent » par elle devenir citoiens d'une autre » patrie, dont le roi est la vérité, » dont la loi est la charité, dont la » durée est l'éternité. *Cujus rex veritas,* » *cujus lex caritas, cujus modus æternitas.*

S. Aug. Ep. 138. ad Marcel. cap. 3.



QUATRIE'ME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Changement de la République Romaine en Monarchie, prévu & marqué par l'historien Polybe livre sixiéme de son histoire.

JE DIVISERAI en deux parties ce que j'ai à dire sur ce sujet. Dans la premiére je raporterai en abrégé les principes que Polybe établit sur les différentes sortes de gouvernemens, & d'où il a tiré des conjectures pour prévoir le changement qui devoit arriver dans la République Romaine. Dans la seconde j'exposerai le plus succinctement qu'il me sera possible comment en effet ce changement est arrivé de la maniére & pour les raisons que Polybe avoit marquées.

Je me croi obligé d'avertir les lecteurs dès l'entrée de cette petite dissertation, que lorsque je parle des différentes sortes de gouvernemens,

& du jugement qu'on en doit porter, je ne fais que raporter le ſentiment de Polybe. Pour moi, je m'en tiens à la déciſion qui ſe trouve dans Hérodote, où l'on donne la préférence à l'état monarchique au-deſſus des deux autres.

Herod. lib. 3. cap. 80.

CHAPITRE PREMIER.

PRINCIPES DE POLYBE

Sur les différentes ſortes de gouvernemens, & en particulier ſur celui des Romains.

ON REDUIT ordinairement les différentes ſortes de gouvernemens à trois eſpeces : l'une où c'eſt le Roi qui gouverne, & Polybe l'appelle βασιλειαν, *domination roiale*, l'autre où les grands, les puiſſans ont l'autorité, & on l'appelle *ariſtocratie*, une troiſiéme, enfin, nommée *democratie*, où le peuple a tout le pouvoir.

Chacun de ces gouvernemens en a un autre qui lui reſſemble fort, qui en eſt tout voiſin, & dans lequel ſouvent il dégénére. Il en ſera fait mention dans la ſuite.

Un gouvernement parfait ſeroit celui qui réuniroit en lui tous les avantages des trois premiers, & qui en éviteroit les dangers & les inconveniens.

Tel étoit celui de Sparte. Lycurgue ſachant que les trois ſortes de gouvernemens dont nous avons parlé avoient chacune de grands inconveniens preſque inévitables : que la roiauté dégéneroit quelquefois en pouvoir arbitraire & tyrannique, l'ariſtocratie en un gouvernement injuſte de quelques particuliers, & le pouvoir du peuple en une domination aveugle & ſans régle ; Lycurgue, dis-je, crut devoir faire entrer ces trois gouvernemens dans celui de Sparte, & comme les fondre en un ſeul, de ſorte que l'autorité roiale fût balancée par le pouvoir du peuple ; & qu'un troiſiéme Ordre, composé des anciens & des plus ſages de la République, ſervît comme de contrepoids aux deux premiers, pour les tenir toujours dans une eſpece d'équilibre, & empêcher l'un de s'élever trop au-deſſus de l'autre. Ce ſage Légiſlateur ne ſe trompa point dans ſes vûes, & nulle République n'a conſervé ſi lontems ſes loix,

ses usages, & sa liberté, que celle de Sparte. Il est vrai que les établissemens de Lycurgue n'étoient pas propres pour un Etat qui auroit songé à faire des conquêtes, & à s'agrandir. Aussi n'avoit-ce pas été là son plan ni son dessein; parce que ce n'étoit point en cela que ce sage Législateur faisoit consister le solide bonheur d'un peuple. Il vouloit que les Spartiates, se renfermant dans les bornes naturelles de leur pays, sans songer jamais à envahir les terres d'autrui, devinssent par leur justice & par leur modération, encore plus que par leur pouvoir, les maîtres & les arbitres du sort de tous les autres peuples de la Gréce; ce qui, selon lui, n'étoit pas moins glorieux que de faire des conquêtes au dehors. Ils ne déchûrent de leur gloire que pour s'être écartés des sages vûes de leur Législateur. Car quand il falut trouver des vivres hors de leur territoire, équiper des flotes, paier des matelots, & fournir à tous les frais d'une longue guerre, leur monnoie de fer ne leur étoit plus d'aucun usage. Et ce fut ce qui les obligea, tous fiers qu'ils étoient, de faire servilement la cour aux Satrapes

des rois de Perse pour tirer d'eux une monnoie qui fût par tout de mise, & de devenir esclaves volontaires, en attendant qu'ils fussent assujettis par la force.

Si l'on fait consister, dit Polybe, la gloire d'un Etat à s'agrandir, à s'étendre, à faire des conquêtes, à dominer sur beaucoup de peuples, & à attirer sur soi les yeux de toute la terre; il faut avouer que jamais gouvernement n'a eu tant d'avantages & n'a été si propre pour arriver à ce but, que celui des Romains. Il réunissoit, comme celui de Sparte, les trois especes d'autorité dont nous avons parlé. Les Consuls tenoient la place des Rois : le Sénat formoit le Conseil public : & le peuple avoit beaucoup de part dans l'administration des affaires. Il y a seulement cette différence, que ce ne fut point par un plan & par un dessein concerté dès les commencemens, comme à Sparte, mais par la suite même des événemens, que Rome fut amenée à cette sorte de gouvernement. Chacune de ces trois parties, qui composoient le corps de l'Etat, avoit un pouvoir distingué. On ne sera pas fâché d'en

voir ici la description, qui peut beaucoup contribuer à l'intelligence de l'histoire Romaine. Polybe entre sur ce sujet dans un grand détail.

POUVOIR DES CONSULS.

TANT QUE les Consuls résidoient à Rome, ils avoient l'administration de toutes les affaires publiques. Tous les autres Magistrats, excepté les Tribuns du peuple, leur étoient soumis, & obligés de leur obéir. C'étoit sur eux que rouloit tout ce qui regarde les délibérations du Sénat. Ils y admettoient les ambassadeurs : ils proposoient les affaires : ils formoient & faisoient rédiger par écrit les résolutions. C'étoit eux qui les portoient au peuple, qui pour cet effet convoquoient ses assemblées; où l'on devoit délibérer des affaires communes de la République, qui lui présentoient les décrets du Sénat pour les examiner, & qui selon l'importance des choses, après un examen qui demandoit encore beaucoup de formalités, concluoient à la pluralité des suffrages. Ils présidoient à la création des Magistrats de la République. C'est pour cela qu'on les rappelloit si sou-

vent de l'armée ; & qu'on ne permettoit pas ordinairement qu'ils sortissent tous deux de l'Italie.

Pour ce qui regarde la guerre & les expéditions militaires, les Consuls avoient un pouvoir presque souverain. Ils étoient chargés du soin de lever les armées, de faire la répartition des troupes que chacun des peuples alliés devoit fournir, & de nommer les principaux Officiers qui devoient servir sous eux. Lorsqu'ils étoient en campagne, ils avoient droit de condanner & de punir sans appel. Ils disposoient des deniers publics à leur gré, & faisoient telle dépense qu'ils jugeoient à propos, le Questeur les accompagnant par tout, & leur fournissant sur le fond qui leur avoit été mis entre les mains les sommes qu'ils demandoient. De sorte qu'en considérant la République Romaine par cet endroit, on auroit presque cru qu'elle étoit gouvernée par une autorité roiale & monarchique.

POUVOIR DU SENAT.

LE SENAT disposoit presque absolument des finances, & du trésor pu-

blic. On lui rendoit compte de tous les revenus & de toutes les dépenses de l'Etat, & les Questeurs ne pouvoient délivrer aucune somme, excepté aux Consuls, sans un décret du Sénat. Il en étoit de même de toutes les dépenses que les Censeurs étoient obligés de faire pour l'entretien & la réparation des édifices publics.

Le Sénat nommoit des Commissaires pour connoître & juger de tous les crimes extraordinaires qui se commettoient à Rome & dans l'Italie, & qui demandoient l'attention & l'autorité publique ; trahison, conjuration, empoisonnement, meurtre. Les affaires & les causes des particuliers ou des villes qui avoient raport à l'Etat, lui étoient aussi réservées. C'étoit le Sénat qui envoioit des embassades, qui faisoit déclarer la guerre aux ennemis de l'Etat, qui accordoit audience & donnoit réponse aux députés & aux ambassadeurs des peuples & des princes. C'étoit lui aussi qui envoioit des Commissaires sur les lieux pour écouter les plaintes des peuples alliés pour régler les limites & les frontiéres, pour mettre le bon ordre dans les provinces, pour

juger des querelles des Etats & des Rois. Ainsi un étranger qui seroit venu à Rome dans l'absence des Consuls, auroit cru que le gouvernement de la République étoit entiérement aristocratique, c'est-à-dire dans la main des anciens & des sages.

Pouvoir du peuple.

Cependant le pouvoir du peuple étoit fort considérable. Il étoit seul maître & arbitre des récompenses & des châtimens, ce qui fait la partie essentielle du gouvernement. Il condannoit souvent à des amendes pécuniaires ceux même qui avoient été dans les plus grandes charges : & il avoit seul le droit de condanner à mort les citoiens Romains. Et dans ce dernier cas on observoit à Rome une coutume fort louable selon Polybe, & digne d'être remarquée, qui étoit de laisser à celui qui étoit accusé d'un crime capital le pouvoir de prévenir le jugement, & de se retirer dans quelque ville voisine, où il passoit le reste de sa vie en paix & en liberté dans un exil volontaire. C'étoit le peuple qui par ses suffrages conféroit toutes les charges & toutes les

dignités, qui sont dans une République la plus belle récompense du mérite & de la probité. Il avoit seul le droit d'établir & d'abroger des loix : &, ce qui est encore plus considérable, c'étoit lui qui délibéroit de la paix & de la guerre, qui décidoit des alliances, des traités de paix, des conventions avec les peuples & les princes étrangers. Qui n'auroit pensé qu'un tel gouvernement étoit absolument populaire & démocratique ?

MUTUELLE DEPENDANCE *des Consuls, du Sénat, & du peuple.*

C'EST cette dépendance mutuelle des différentes parties d'une République, qui en fait la sûreté, la force, & la beauté. De ce besoin réciproque résulte une espece d'harmonie entre les différens membres, & un concours unanime, qui les tenant tous étroitement unis entre eux par le lien de l'intérêt commun, rend le corps de l'Etat invulnérable & invincible à toute force étrangere.

Nous avons dit que le pouvoir du Consul en tems de guerre étoit presque souverain. Il dépendoit néanmoins absolument en plusieurs choses & du

Sénat, & du peuple. Car d'un côté ce n'étoit que ſur l'ordre du Sénat qu'on délivroit les ſommes néceſſaires pour les vivres, pour les habits, pour la paie des ſoldats ; & le refus ou le délai de ces ſecours mettoit le Général hors d'état de rien entreprendre, ou de pouſſer ſes entrepriſes auſſi loin qu'il l'auroit deſiré. Le même Sénat, au bout de l'année, pouvoit nommer un ſucceſſeur au Conſul, ou lui continuer le commandement des armées ; & par là il étoit maître de lui laiſſer ou de lui enlever la gloire d'avoir terminé la guerre. Enfin il dépendoit du Sénat de ternir les exploits des Généraux, ou d'en relever l'éclat : car c'étoit lui qui décernoit l'honneur du triomphe, & qui régloit les dépenſes néceſſaires pour cette auguſte pompe. D'un autre côté, comme c'étoit le peuple qui ordonnoit les guerres, qui confirmoit ou caſſoit les traités avec les princes & les peuples étrangers, & qui au retour de la campagne faiſoit rendre compte aux Généraux de leur conduite ; il eſt aiſé de voir combien ils devoient être attentifs à ſe concilier les bonnes graces du peuple.

Pour le Sénat, quoique sa puissance d'ailleurs fut si grande, elle ne laissoit pas en plusieurs chefs d'être assujettie & soumise à celle du peuple. Dans les grandes affaires, & dans celles sur tout où il s'agissoit de la vie des citoiens, il faloit que son autorité intervînt. Quand on proposoit quelques loix, même celles qui alloient à diminuer les droits, les honneurs, les prérogatives du Sénat & les biens des Sénateurs, le peuple étoit maître de les recevoir ou non. Mais, ce qui marquoit le plus son pouvoir, c'est qu'il suffisoit qu'un seul de ses Tribuns s'opposât aux résolutions & aux entreprises du Sénat pour les arrêter tout court, en sorte qu'après cette opposition le Sénat ne pouvoit passer outre.

Enfin le peuple aussi de son côté avoit grand intérêt de ménager les Sénateurs, soit en général, soit en particulier. Les Receveurs des impôts, des tributs, des entrées, en un mot de tous les endroits & de tous les revenus de l'Etat; les Entrepreneurs, qui se chargeoient de fournir les vivres à l'armée, de faire les réparations des temples & des autres édifi-

ces publics, d'entretenir les grands chemins; ces personnes formoient de nombreuses sociétés, qui toutes étoient tirées du peuple, & faisoient subsister un grand nombre de citoiens, les uns étant emploiés à faire les receptes, les autres servant de cautions aux fermiers, d'autres prétant leur argent pour faire les avances, & le mettant ainsi à profit. Or c'étoient les Censeurs qui ajugeoient ces fermes aux Compagnies qui se présentoient pour cet effet, & qui ajugeoient aussi aux Entrepreneurs les différens ouvrages qu'il y avoit à faire: & c'étoit le Sénat qui soit par lui-même soit par des Commissaires nommés, jugeoit sans appel des contestations qui pouvoient naître sur toutes ces matiéres, soit qu'il s'agît de casser quelquefois des marchés qui devenoient impraticables, & d'accorder des délais pour le paiement; ou qu'il falût diminuer le prix des baux à cause de quelque facheux accident. Et ce qui étoit le plus capable d'inspirer au peuple de la retenue & du respect pour les décrets du Sénat, c'est qu'on tiroit de ce corps * les Juges pour la plûpart des affaires publi-

* *Dans la suite la forme des jugemens changea.*

ques & particuliéres qui étoient de quelque importance. Les citoiens étoient de même obligés de ménager les Consuls, de qui ils dépendoient tous, principalement en tems de guerre, & lorsqu'ils servoient sous eux à l'armée.

C'est ce raport mutuel & ce concert de tous les Ordres de la République qui a rendu le gouvernement de Rome le plus accompli qu'on ait jamais vû.

Quand on lit dans les commencemens de la République naissante, & dans les années qui suivirent, ces séditions presque continuelles qui divisérent si lontems le Sénat & le peuple, & cette espece de guerre intestine entre les Tribuns & les Consuls, on est étonné, & avec raison, comment un Etat agité par de si fréquentes & de si violentes secousses, non seulement a pu subsister, mais a vaincu dans ce tems-là même tous les peuples voisins, & bientôt après a porté ses conquêtes dans des pays fort éloignés. Polybe en raporte une raison bien solide, & qui fait beaucoup d'honneur au peuple Romain. C'est que lorsque la République étoit at-

taquée par un ennemi du dehors, la crainte du danger commun, & le motif du bien public, suspendoient les querelles particuliéres, & réunissoient tous les esprits. Alors l'amour de la patrie étoit comme l'ame qui mettoit en mouvement toutes les parties & tous les membres de l'Etat, chacun se piquant à l'envi de remplir ses fonctions & de faire son devoir, soit qu'il s'agît de prendre des résolutions avec maturité & sagesse, soit qu'il falût les mettre à exécution avec promtitude & vivacité. Et c'est cette bonne intelligence & cette unanimité qui rendirent toujours la République invincible, & qui firent que toutes ses entreprises furent toujours suivies d'un heureux succès.

C'est cette même constitution du gouvernement Romain qui maintint encore pendant quelque tems & fit subsister la République, lors même que les citoiens, délivrés de la crainte des ennemis étrangers, devenus fiers & insolens par leurs victoires, amollis par les délices & par les richesses, corrompus par les louanges & les flateries, commencérent à abuser de leur pouvoir ; & à commettre mille

njustices & mille violences. Car dans cet état, l'autorité du Sénat, & celle du peuple, étant toujours contrebalancées l'une par l'autre, quand l'un des deux partis songeoit à s'élever, l'autre aussitôt réunissoit ses forces pour le rabaisser & le tenir dans l'ordre. Ainsi, par cette égalité réciproque, & par ce balancement de pouvoir & de crédit, la République se maintenoit toujours dans sa liberté & dans son indépendance.

Causes du changement *d'une République en Monarchie.*

Il en est, dit Polybe, d'un État & d'une République, comme du corps humain, qui a ses progrès & ses accroissemens, son point de force & de maturité, sa décadence & sa fin; & pour l'ordinaire, quand un Etat est parvenu au comble de la grandeur & de la puissance, il dégénére ensuite par des déclins plus ou moins sensibles, & tombe enfin en ruine.

C'est ainsi dit Polybe, que Carthage, pendant que son gouvernement, aussi bien que celui de Sparte & de Rome, fut mêlé de trois * sortes de

* *Les rois, autrement nommés,* Suffetes, *le Sénat, le peuple.*

pouvoir dont nous avons parlé, étoit si puissante & si florissante. Mais au commencement de la seconde guerre Punique, & du tems d'Annibal, on peut-dire en quelque sorte qu'elle étoit sur le retour. Sa jeunesse, sa fleur, sa vigueur étoient déja flétries. Elle avoit commencé à déchoir de sa premiére élévation, & elle panchoit vers sa ruine : au lieu que Rome alors étoit pour ainsi dire, dans la force & dans la vigueur de l'âge, & s'avançoit à grands pas vers la conquête de l'univers. La raison que Polybe rend de la décadence de l'une, & de l'accroissement de l'autre, est tirée du fond même des principes qu'il avoit établis sur les révolutions successives des Etats : c'est que chez les Carthaginois le peuple avoit pour lors la principale autorité dans les affaires publiques, & qu'au contraire à Rome, c'étoit le tems où le Sénat, c'est-à-dire cette compagnie composée d'hommes si sages, avoit plus de crédit que jamais. De là il conclud qu'il faloit nécessairement qu'un peuple conduit par la prudence des anciens l'emportât sur un Etat gouverné, ou plutôt précipité par les conseils téméraires de

la multitude. Rome en effet, qui à proprement parler commençoit alors à s'étendre & à essaier ses forces contre les étrangers, guidée par les sages conseils du Sénat, l'emporta enfin dans le gros de la guerre, quoi qu'en détail elle eût eu du desavantage dans plusieurs combats, & elle établit sa puissance & sa grandeur sur les ruines de sa rivale.

Mais toutes choses dans le monde ont leur affoiblissement & leur fin les Républiques les plus sages & les mieux policées comme tout le reste. Or la ruine des Etats vient ou de causes intérieures & qui sont dans l'Etat même, ou de causes étrangéres & qui naissent du dehors. Il est difficile à la sagesse humaine la plus pénétrante de prévoir celles-ci, qui dépendent de mille événemens incertains & obscurs ; au lieu que les premiéres ont, s'il est permis de parler ainsi, un ordre fixe, & des indices presque certains.

Pour bien connoitre la cause du changement des Etats, il n'y a qu'à faire quelque attention à la maniére dont ordinairement ces Etats se forment & s'établissent ; & l'on verra avec étonnement que par des révo-

lutions imprévûes & inespérées les choses reviennent presque toujours au premier point d'où elles étoient parties.

Il est naturel * qu'une multitude d'hommes étant réunie ensemble dans une même contrée, mais encore sans loix, sans police, sans aucune subordination, & se trouvant par une conséquence nécessaire exposée à beaucoup d'injustices & de violences, le plus fort d'entre eux, comme il arrive toujours parmi les animaux, devienne le maître. Cet homme ensuite emploiant son pouvoir & son autorité pour protéger & secourir les autres, pour les défendre contre l'injustice & la violence, pour leur procurer le repos & la tranquillité, pour favoriser constamment ceux qui sont regardés comme les plus gens de bien, & pour être exact à traiter chacun de ses sujets selon son mérite, on lui assure d'un consentement unanime une autorité qu'il avoit d'abord usurpée, & que de violente il a rendu juste & raisonna-

* *On voit chez Hérodote. liv. 1. que ce fut ainsi que s'établit le roiaume des Médes dans la personne de Déjoce.*

ble ; & on lui jure une obéïssance entiére & une soumission parfaite, d'autant plus ferme & stable, qu'elle est fondée sur l'intérêt même de ceux qui s'y engagent. Telle est ordinairement l'origine de la Monarchie, & tels sont les degrés par lesquels elle se convertit en une roiauté, [a] qui pour gouverner des sujets volontaires, aime mieux emploier la sagesse des conseils, que la terreur & la force. Ce furent de pareils motifs qui contribuérent le plus à faire Romulus roi.

Dans la suite des tems, les successeurs de cette autorité si juste d'abord, si douce, si salutaire, voiant leur puissance bien affermie, & se trouvant dans l'abondance de toutes sortes de biens & d'honneurs, commencent à abuser de leur pouvoir, commettent mille violences & mille cruautés, & deviennent l'objet de la haine des peuples. Il est aisé de reconnoitre ici le caractére de Tarquin le superbe, dernier roi des Romains.

La roiauté se changeant ainsi en tyrannie, il se forme des conspirations contre les tyrans : & ce sont ceux qui

a Μόνην τὴν ἐξ ἑκόντων συγχωρουμένην, καὶ τῇ γνώμῃ τὸ πλεῖον ἢ φόβῳ καὶ βίᾳ κυβερνωμένην.

ont plus d'élévation, de courage, & de hardiesse, qui se mettent à la tête des conjurés ; parce que ce sont les hommes de ce caractére qui portent le plus impatiemment les injustes traitemens de leurs maîtres. Le peuple se voiant donc redevable à leur courage de son repos & de sa liberté, s'abandonne volontiers à leur domination, & leur confie avec joie le commandement ; comme cela arriva en effet lorsque les Tarquins eurent été chassés de Rome. Et voila comment se forme l'Aristocratie, c'est-à-dire le gouvernement des sages & des anciens, tels qu'étoient ces graves vieillards qui composérent le Sénat.

Cette sorte de gouvernement peut avoir plus de durée & de stabilité, mais enfin elle dégénére à son tour comme les autres ; & au lieu de ces vieillards prudens, expérimentés, désintéressés, & qui n'avoient en vûe que le bien de la patrie, un petit nombre de personnes, qui ne se distinguent des autres que par l'ambition, l'orgueil, l'avarice, cherchent à s'attirer l'autorité, & c'est ce qui fraie le chemin à l'Oligarchie ; dont on vit déja des essais & une image

dans la conduite violente des Décemvirs, & dans l'avarice cruelle des plus riches Sénateurs, qui força plus d'une fois le peuple à se mettre à couvert de leurs vexations par ces fameuses retraites sur le mont Sacré & sur le mont Aventin : & c'est ce qu'on appelle l'Oligarchie.

La république étant dans cet état, & les citoiens se trouvant également las & fatigués de tous les gouvernemens qui ont précédé, il est naturel qu'ils tournent leurs vûes & leurs desirs vers la Démocratie, en s'efforçant d'augmenter en tout le pouvoir du peuple, & d'égaler ses droits & ses priviléges à ceux de la Noblesse. Pendant que dure encore le sentiment & le souvenir des maux passés, le bon ordre subsiste quelque tems, & l'égalité entre les citoiens se maintient. Mais ceux qui viennent après, peu touchés des avantages de l'ancienne liberté & de l'égalité populaire dont le goût est usé, cherchent à s'élever au-dessus des autres. Et ce sont ordinairement ceux qui ont le plus de richesses qui prennent ce parti. Comme souvent l'entrée légitime aux honneurs, qui est la vertu & le mérite,

leur eſt fermée ; ils emploient leurs grands biens, pour acheter les ſuffrages du peuple, & ils ne ſongent plus qu'à le corrompre à force de préſens & de largeſſes. Quand une fois ces hommes ambitieux, & dévorés par le deſir de dominer, ont gagné & amorcé la multitude par l'appas du gain, il n'y a plus d'excès dont elle ne ſoit capable. La république tombe ainſi dans le plus grand des maux, qui eſt que la populace ſoit maitreſſe des affaires, ce qui s'appelle Ochlocratie.

Polybe obſerve que ce changement de mœurs, qui entraîne après ſoi celui du gouvernement, eſt la ſuite ordinaire des heureux ſuccès & de la longue proſpérité d'un Etat. Lors, dit-il, qu'une république, après avoir eſſuié de grands dangers, eſt ſortie victorieuſe de longues & pénibles guerres, & qu'arrivée au comble de la gloire & de la puiſſance, elle n'a plus d'ennemis qui lui diſputent l'empire, mais que tout lui eſt ſoumis & aſſujetti ; une telle proſpérité, ſi elle eſt longue & perſévérante, ne manque jamais d'introduire dans cette république le luxe & l'ambition, qui

causent infailliblement la ruine des Etats les plus florissans. Le luxe, pour fournir aux dépenses, qui deviennent de jour en jour plus grandes & plus énormes, dégénére bientôt en avarice, & est forcé d'avoir recours aux injustices & aux rapines : & l'ambition, pour parvenir à ses fins, n'oublie rien de ce qui peut gagner la faveur du peuple, flateries, complaisances, largesses, corruptions. Il arrive de là que la multitude, d'un côté irritée par les exactions injustes des riches, & de l'autre gâtée & devenue insolente par les flateries & par les largesses des ambitieux, ne consulte plus que sa passion & ses caprices dans les délibérations publiques, refuse d'écouter la voix des premiers Magistrats, & de se soumettre à leur autorité ; & se parant du beau nom de liberté & de démocratie, s'abandonne à une licence effrénée, & secoue entiérement le joug des loix. Accoutumée à vivre du bien d'autrui, & à s'engraisser dans le repos & l'oisiveté, si elle trouve un Chef, qui ne soit pas en état de l'enrichir par lui-même, mais qui étant hardi & entreprenant lui paroisse capable de remplir d'ailleurs ses desirs,

elle s'attache à lui, elle le soutient, elle l'éleve. Et de là naissent les séditions, les meurtres, les exils, les proscriptions, les nouveaux partages de terres, l'abolition des dettes; jusqu'à ce qu'enfin il survienne quelqu'un plus fort & plus puissant que tous les autres, qui s'empare de toute l'autorité, & qui seul se rende maître du gouvernement. Ainsi le trop vif desir de la liberté, ou, pour parler plus juste, l'abus qu'en fait le peuple, se termine par la perte de cette même liberté, & par l'établissement d'une nouvelle domination, souveraine, & despotique.

Telles furent en effet les révolutions qui firent changer de face & de nature à la république Romaine; & c'est ce qu'il nous reste à montrer.



CHAPITRE SECOND.

Changement de la Republique Romaine en Monarchie.

Ce que Polybe avoit prévû, arriva de la maniére & pour les causes qu'il avoit marquées. Ce fut la grandeur même & la prospérité de Rome qui causérent la perte de sa liberté. Dès que la république Romaine fut arrivée à ce haut point de gloire où le courage & la vertu de ses anciens Généraux & de ses anciens Magistrats l'avoient portée, elle commença à déchoir par des déclins d'abord imperceptibles, plus marqués dans la suite, & qui se terminérent enfin par le violement ouvert des anciennes maximes du gouvernement, & par l'infraction des loix fondamentales de l'Etat.

Sallust. in bello Catilin. Lors que la République, dit Salluste, se fut accrue par de laborieux efforts & par la justice; que des rois puissans eurent été vaincus dans la guerre; que des nations féroces & des peuples fort nombreux eurent été soumis par la force; que Carthage, la rivale de Rome, eut été ruinée de

fond en comble ; en un mot, que par terre & par mer tout eut été assujetti à l'Empire Romain : il se fit une révolution étonnante dans tout le corps de l'Etat. Ceux que ni les travaux, ni les dangers, ni tant d'adversités n'avoient pu vaincre, succombérent à la douceur du repos, & aux attraits de l'abondance & de la prospérité. L'avarice & l'ambition, sources funestes de tous les maux, s'accrurent à proportion que la puissance de Rome prit de nouveaux accroissemens. L'avarice bannit de la République la bonne foi, la probité, & toutes les autres vertus; & substitua en leur place l'orgueil, le faste, le mépris des dieux, & un commerce honteux qui mettoit tout à prix, & vendoit tout. L'ambition de son côté introduisit la dissimulation, la fourberie, la perfidie, &c., bientôt après, les violences, les cruautés, les meurtres.

C'est ainsi, selon la belle pensée de Juvenal, que le luxe, fléau plus funeste & plus cruel que la guerre, ravagea l'Empire Romain, & vengea l'univers vaincu.

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumq; ulciscitur orbem.

Il ne me reste donc plus, pour montrer la justesse des sages conjectures de Polybe sur le changement qu'il avoit prévû devoir arriver dans la République, qu'à raporter en détail les principales causes qui ont entraîné cette révolution, telles que nous les trouvons dans les Auteurs contemporains, ou qui ont écrit peu de tems après ce grand événement. Par là on verra clairement la différence étonnante qui se rencontre entre les premiers siecles de la République Romaine, & ceux qui précédérent sa ruine; & l'on aura une idée plus parfaite de tous les états par lesquels elle a passé.

Richesses, *suivies du luxe dans les bâtimens, les meubles, la table, &c.*

Je ne répeterai point ici ce que j'ai dit dans le volume précédent sur le noble desintéressement des anciens Romains, & sur le cas qu'ils faisoient de la pauvreté, de la simplicité, de la frugalité, de la modestie: vertus si communes alors, & si généralement pratiquées, qu'on les attribuoit moins au mérite particulier des citoiens,

qu'au génie de la nation, & à l'heureux caractére de ces premiers tems; mais en même tems vertus si sublimes, & portées à un si haut point de perfection, que dans les derniers siecles de la République elles passoient pour des fables & pour des fictions, tant elles étoient éloignées du goût qui dominoit pour lors, & tant elles paroissoient supérieures à la foiblesse humaine.

a Depuis que les richesses eurent été mises en honneur, & que seules elles ouvrirent l'entrée au commandement, à la puissance, à la gloire; on ne fit plus de cas de la vertu, on regarda la pauvreté comme une honte, & l'innocence des mœurs comme l'effet d'une humeur mélancolique: & le fruit de ces richesses fut le luxe, l'avarice, l'orgueil.

L'époque de ce changement chez les Romains, fut celle de l'aggrandissement de leur Empire. Le premier Scipion avoit jetté les solides *Vell. Paterc. lib. 2. n. 1.*

a Postquam divitiæ honori esse cœperunt, & eas gloria, imperium, potentia sequebatur; hebescere virtus, paupertas probro haberi, innocentia pro malivolentia duci cœpit. Igitur ex divitiis juventutem luxuria, atque avaritia, cum superbia invasere *Sallust. in bello Jugurth.*

fondemens de leur grandeur future : le dernier par ses conquêtes ouvrit la porte au luxe. Depuis que Carthage, qui tenoit Rome en haleine en lui disputant l'empire, eut été entiérement détruite, la décadence des mœurs n'alla plus lentement ni par degrés, mais fut promte & précipitée. La vertu aussitôt fit place aux vices, l'ancienne discipline au relâchement, la vie occupée & laborieuse à l'oisiveté & aux plaisirs.

Au lieu que les anciens Romains se piquoient d'honorer les dieux plus par la piété que par la magnificence, *colebantur religiones piè magis quàm magnificè* : les richesses immenses, qui étoient le fruit des derniéres conquêtes, furent emploiées à construire des temples superbes pour les dieux, & des bâtimens magnifiques pour décorer & embellir Rome.

Liv. lib. 3. n. 57.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, que ce qui fait l'objet de l'admiration publique, ne devienne tôt ou tard le goût des particuliers. Aussi un historien remarque-t-il, que dès qu'on eut commencé à faire entrer le marbre dans la construction des temples, qu'on eut bâti des théa-

tres & des portiques, le luxe des particuliers ſuivit de près la magnificence publique : *publicamque magnificentiam ſecuta privata luxuria eſt.* On ſait à quel excès la fureur des bâtimens fut portée, & comment de ſimples particuliers ſe firent un jeu, & en même tems une gloire, de venir à bout à force de dépenſes de raſer des montagnes, & de combler les mers.

Vell. Pat. lib. 2. n. 1. Salluſt. in bello Catilin.

Le luxe fut égal pour tout le reſte ; & ce fut l'armée revenue victorieuſe d'Aſie qui l'introduiſit dans Rome, ou du moins qui l'y rendit beaucoup plus commun. Tite-Live fait un dénombrement de tous les meubles précieux qui depuis ce tems-là devinrent en uſage. Les comédiennes, les chanteuſes, les joueuſes d'inſtrument, commencérent auſſi alors à faire l'agrément des repas. Les repas même ne ſe ſentirent plus de l'ancienne ſimplicité, & ne ſe faiſoient plus qu'à grands frais & avec un grand appareil. Un cuiſinier, qui n'étoit regardé chez les anciens que comme un vil eſclave, fut alors en eſtime & en honneur, comme un officier dont on ne pouvoit plus ſe paſſer ; & ce qui juſques-là n'avoit été qu'un bas miniſtére, devint

Liv. lib. 39. n. 6.

un art fort recherché & fort estimé. Tout cela cependant n'étoit encore rien en comparaison de l'excès où les choses furent portées dans la suite.

Liv. lib. 34. n. 4. Caton le Censeur ne s'étoit point lassé de représenter dans le Sénat les suites funestes du luxe qui commençoit de son tems à s'introduire dans la République. Voiant qu'on avançoit dans la Grece & dans l'Asie, provinces remplies des amorces & des attraits dangereux de tous les plaisirs, & qu'on commençoit à porter la main sur les trésors des Rois : [a] » Je crains, disoit-il, » que nous ne devenions les » esclaves de ces richesses, au lieu » d'en être les maîtres ; & que les na» tions vaincues ne nous vainquent à » leur tour, en nous communiquant » leurs vices. Ses craintes n'étoient pas imaginaires, & tout ce qu'il avoit prévu arriva.

a Hæc ego, quo melior lætiorque in dies fortuna Reip. est, imperiumque crescit ; & jam in Græciam Asiamque transcendimus, omnibus libidinum illecebris repletas, & regias etiam attrectamus gazas : eo plus horreo, ne illæ magis res nos ceperint, quam nos illas.

GOÛT *pour les statues, les tableaux, &c.*

[a] CE FUT la prise de Syracuse qui produisit ce malheureux effet. Quoique les statues & les tableaux, dont cette grande ville étoit remplie, fussent des dépouilles justement acquises par le droit de la guerre, & que Marcellus eût eu la retenue de n'en enlever que la moindre partie pour orner seulement un temple à Rome, sans en rien réserver ni pour ses jardins, ni pour sa maison : ces ouvrages de l'art si estimés & si recherchés devinrent funestes à l'Empire, en inspirant aux Romains de l'admiration & du goût pour ces vains ornemens.

Fabius, par le généreux mépris qu'il en fit après la prise de Tarente, montra plus de prudence que Marcellus n'avoit fait à Syracuse. Car un Officier demandant à Fabius ce qu'il vouloit qu'on fît d'un grand nombre de statues qui se trouvoient dans la ville, (c'étoient autant de dieux, tous de grande taille, représentés comme combattans chacun dans une attitude

Liv. lib. 27. n. 16.

a Hostium quidem illa spolia, & parta belli jure: ceterùm inde primum mirandi græcarum artium opera, licentiæque huic sacra profanaque omnia vulgò spoliandi, factum est. *Liv. lib. 25. n. 40.*

particuliére:) *Qu'on laisse aux Tarentins*, dit Fabius, *leurs dieux irrités.*

Le second Scipion, dans la prise de Carthage, se conduisit d'une maniére encore plus digne de l'ancienne grandeur Romaine. Après avoir fait une sévére défense à ses gens de rien prendre, ni même de rien acheter des dépouilles, il fit dire aux habitans de Sicile qu'ils vinssent chacun reconnoitre & reprendre les statues que les Carthaginois leur avoient autrefois enlevées. Et en rendant à ceux d'Agrigente le fameux taureau de Phalaris, il leur dit que ce monument de la cruauté de leurs anciens rois & de la bonté de leurs nouveaux maîtres, devoit leur apprendre s'il leur étoit plus avantageux d'être sous le joug des Siciliens que sous le gouvernement du peuple Romain. Ce n'est pas, dit Cicéron, que ce grand homme, d'un esprit si cultivé, manquât ou d'endroits pour y placer ces ouvrages de l'art, ou de discernement pour en sentir toutes les beautés. Mais c'est que surpassant, non-seulement en desintéressement mais en délicatesse de goût tous nos connoisseurs qui se piquent de l'avoir le plus fin,

Cic. Ver. 4. n. 86.

Verr. 6. n. 73.

Verr. 4. n. 87. & Verr. 6. n. 98.

il jugeoit que ces ouvrages avoient été faits, non pour ſatisfaire la vaine curioſité, & encore moins le luxe des hommes, mais pour ſervir d'ornemens dans les temples & dans les villes. Et, ſelon la judicieuſe remarque d'un hiſtorien, il auroit été à ſouhaiter pour le bien & pour l'honneur de la République, qu'elle eût toujours conſervé pour ces beautés de l'art le noble mépris de Scipion, ou même l'ignorance & la groſſiéreté de Mummius. Ce dernier, en faiſant tranſporter à Rome ce qui s'étoit trouvé de plus rare parmi les dépouilles de Corinthe, connoiſſoit ſi peu le prix & l'excellence de ces ſortes d'ouvrages, qu'il dit aux Entrepreneurs qui étoient chargés de les voiturer, que s'ils les perdoient, ils ſeroient tenus d'en fournir d'autres à leurs dépens. La République auroit été heureuſe, ſi on n'y eût jamais introduit ce prétendu bon goût, qui ouvrit la porte à des rapines & à des violences, qui deshonorérent infiniment le peuple Romain chez les étrangers.

Vell. Paterc. lib. 1. n. 13.

A peine peut-on croire ce que Cicéron raporte des excès horribles auſquels cette paſſion d'amaſſer des

vases & des tableaux de grands prix porta Verrès pendant le tems de sa Préture en Sicile. La plûpart des autres Gouverneurs ne lui cédoient gueres dans cette espece de brigandage. Quelle différence entre de tels magistrats, & les anciens Romains, qui se faisoient un devoir & un honneur de laisser aux alliés, & même aux peuples tributaires, ces sortes d'ornemens, pour faire sentir aux uns la douceur du gouvernement Romain, & pour consoler les autres de leur servitude !

Verr. 6. n. 134.

AVARICE *insatiable : injustices : rapines : mauvais traitement à l'égard des alliés & des peuples conquis.*

Lib. 2. de off. n. 77.

C'EST une réflexion fort judicieuse de Cicéron, que cet oracle d'Apollon qui déclara que Sparte ne périroit jamais que par l'avarice, est une prédiction pour tous les peuples qui sont dans l'opulence, aussi bien que pour les Lacédémoniens. Cet oracle s'est vérifié par raport à la République Romaine plus que dans aucun autre Etat. Tous les historiens qui parlent de sa ruine, conviennent que l'avarice en fut la cause ; & que cette avarice fut

allumée par les richesses & le luxe. [a] En effet dès qu'on vient à desirer passionnément la magnificence, les grands équipages, les beaux meubles, l'abondance & la délicatesse de la table; c'est une suite naturelle & nécessaire qu'on aime sans bornes & sans mesure l'argent, qui est le prix de toutes ces choses, & sans lequel on ne peut se les procurer.

Salluste reconnoît qu'après avoir fait beaucoup de réflexions sur les causes de la grandeur & de la puissance des anciens Romains, qui souvent avec peu de troupes ont défait de nombreuses armées, & avec un revenu très-médiocre ont soutenu de longues guerres contres les rois les plus opulens, sans que jamais aucune adversité ait pu abbattre leur courage: Salluste, dis-je, reconnoît que Rome n'a été redevable de cette grandeur & de cette puissance qu'à un petit nombre d'illustres citoiens, dont le rare mérite & la solide vertu avoient rendu la pauvreté victorieuse des richesses, & le petit nombre des soldats supérieur

Sallust. in bello Catilin.

a Delectant magnifici apparatus, vitæque cultus cum elegantia & copia; quibus rebus effectum est, ut infinita pecuniæ cupiditas esset. *De Off. lib. 1. n. 25.*

à des troupes innombrables. Mais, ajoute-t-il, depuis que les citoiens se sont laissé corrompre par le luxe & par l'oisiveté, Rome, comme une mere épuisée, a cessé de produire de grands hommes; & si elle a encore subsisté quelque tems, ce n'a été que par une suite & par un effet de son ancienne grandeur, qui continuoit de soutenir la République malgré la foiblesse & les vices de ses Magistrats.

Il est beau de comparer ces heureux tems où la pauvreté étant généralement en honneur dans la République, avec les derniers siecles où l'on vit regner le faste, le luxe, la magnificence, & en même tems une basse & sordide avarice. Quels hommes que ces Consuls & ces Dictateurs qu'on alloit prendre à la charrue! Quelle noblesse, quelle grandeur d'ame dans les deux Scipions, dans Fabius, dans Paul Emile! L'argent étoit-il compté pour quelque chose chez ces anciens Romains? Quand Pyrrhus entreprit de corrompre le Sénat par des présens, se trouva-t-il dans la ville une seule personne qui fut tentée d'en recevoir? Les choses étoient bien changées du tems de Jugurtha, qui avoit su gagner

Liv. lib. 34. n. 4.

à force d'argent les suffrages de presque tous les Sénateurs. Aussi lorsqu'il fut forcé de sortir de Rome, tournant les yeux de tems en tems vers cette ville, il dit que, prête à se vendre au plus offrant, elle ne manquoit que d'un acheteur. *Sallust. in bello Jugurth.*

Tant que dura ce noble desintéressement, ceux qui avoient le commandement des troupes ou le gouvernement des provinces, loin de songer à s'enrichir des dépouilles des alliés ou de celles des peuples conquis, s'en regardoient comme les tuteurs & les peres. C'est qu'alors le principe du peuple Romain étoit de se soumettre les peuples moins par la force des armes que par les bienfaits, & d'aimer mieux se faire des amis que des esclaves. Ni la marche des troupes, ni le campement des armées, ni les quartiers d'hiver, ni le séjour des Commandans dans une ville, n'étoit à charge à personne. Et voila ce qui faisoit tant d'honneur, & attiroit tant de respect à l'Empire Romain. Le Sénat alors, dit Cicéron, étoit le recours & l'asyle des rois, des peuples, des nations. Nos Magistrats & nos Généraux faisoient consister *Sallust. ibid.*

leur plus grande gloire à défendre les provinces, & à soutenir les alliés avec une justice & une fidélité inviolable. [a] Ainsi nous étions les protecteurs plutôt que les maîtres du monde.

Ecoutons le même Cicéron, & il nous apprendra combien de son tems
Verr. 4. n. 207. les choses étoient changées. Toutes les provinces, dit-il, gémissent, tous les peuples libres sont dans la désolation, tous les roiaumes se plaignent hautement des violences & des vexations qu'ils souffrent de notre part. Il n'y a maintenant dans tout l'espace des contrées qui s'étendent jusqu'à l'ocean, aucun endroit ni si éloigné, ni tellement à l'écart, où l'avarice & l'injustice de nos Généraux & de nos Magistrats n'aient pénétré. Il n'est plus possible de soutenir, je ne dis pas la force, les armes, les attaques des nations; mais leurs cris, leurs
Pro Lege Manil. n. 65. plaintes, leurs reproches. Il est difficile, dit-il ailleurs, de vous exprimer combien la conduite injuste & violente de ceux que nous envoions dans les provinces avec autorité, nous a

a Itaque illud patrocinium orbis terræ veriùs, quàm imperium poterat nominari. *De Off. lib. 2. n. 27.*

rendu odieux à toutes les nations étrangéres. Nul temple n'a été sacré pour eux, nulle ville ne leur a paru respectable, nulle maison particuliére n'a pu être fermée & inaccessible à leur avarice. Voila ce qu'étoit la République Romaine dans les derniers tems ; &, si l'on cherche quelle fut la premiére cause & l'origine de tous ces desordres, on trouvera (je ne puis le répéter trop souvent) que ce fut l'amour des richesses & du luxe.

AMBITION *démesurée, desir effréné de dominer, suivis de factions, de séditions, de meurtres, de proscriptions, & de la ruine entière de la liberté.*

CICE'RON, après Platon, prescrit deux régles essentielles à ceux qui sont chargés du gouvernement. La premiére est de n'avoir en vûe que le bien public, sans jamais regarder ce qui seroit de leur avantage particulier : & la seconde, d'étendre leurs soins également sur tout le corps de l'Etat, & de n'en pas négliger une partie, en faisant du bien à l'autre. Car, ajoute-t-il, il en est de celui qui gouverne comme d'un tuteur, & il doit en cette qualité faire le bien de *Offic. lib. 1. n. 85.*

ceux dont les intérêts lui ont été confiés, & non le sien propre. Et celui qui n'auroit soin que d'une partie des citoiens, & qui négligeroit les autres, exciteroit la discorde & la sédition, qui sont ce qu'il y a de plus pernicieux à toutes les Républiques.

On peut dire que ce sont là les loix fondamentales de tout bon & sage gouvernement: & c'est l'observation exacte de ces loix qui avoit toujours fait le caractére des bons citoiens & des grands hommes de la République, parce que c'étoit sur ce plan & sur ces principes que la République avoit d'abord été formée & établie. Lorsqu'à la puissance des Rois qui étoit devenue insupportable, on substitua celle de Magistrats annuels, le Sénat fut considéré comme le Conseil perpétuel & public de l'Etat, pour être en quelque sorte l'ame & la tête de la République, le gardien & le défenseur des loix, le protecteur de la liberté & des priviléges du peuple; & l'entrée dans cet illustre Corps fut ouverte à tous les citoiens, sans autre distinction que celle du mérite & de la vertu. Les Magistrats faisoient gloire de respecter l'autorité du Sénat, &

Cic. Orat. pro Sext. n. 137.

étoient regardés comme les miniſtres de cet auguſte Conſeil : & les différens Ordres de l'Etat contribuoient par leur éclat particulier à relever la gloire de la premiére & de la plus noble Compagnie. C'eſt ce concert & cette union pour le bien public, qui conſervérent ſi lontems la bonne intelligence dans la République : qui firent réuſſir toutes les guerres qu'on entreprit, & qui répandirent par tout la gloire & la terreur du nom Romain. Une conduite oppoſée produiſit un effet tout contraire.

Avant la deſtruction de Carthage, les diſputes entre les citoiens pour la domination & la puiſſance, n'étoient point portées juſqu'aux derniéres violences : la crainte des forces étrangéres étoit un frein qui les retenoit dans la modération, & qui leur faiſoit reſpecter les loix. [a] Juſques-là les Romains n'avoient pas eu encore aſſez de courage pour répandre le ſang des citoiens ; & le dernier excès des diſſenſions civiles étoit de ſortir de la ville, & de ſe retirer ſur quelque

Salluſt. in bello Jugurth.

a Nondum erant tam fortes ad ſanguinem civilem, nec præter externa noverant bella ; ultimaque rabies ſeceſſio ab ſuis habebatur. *Liv. l. 7. n. 10.*

montagne voisine. Quand Rome se vit délivrée de toute crainte au dehors, la licence & l'orgueil, suites ordinaires de la prospérité, troublérent bientôt le concert & l'union qui avoient regné jusques-là. La noblesse & le peuple, sous prétexte de défendre, l'une sa dignité, l'autre sa liberté, ne songérent plus, chacun de leur côté, qu'à attirer tout à eux, & à se rendre maîtres de tout. [a] La plûpart de ceux qui se mirent à la tête de ces deux partis, sous le beau nom de défenseurs du bien public, ne travaillérent en effet qu'à établir leur puissance particuliére : & au milieu de ces deux factions, la République, déchirée par ce partage, & livrée à l'ambition de ses citoiens, suivoit toujours la loi du plus puissant. [b] Il ne faut point demander qui parmi ces chefs de parti avoit pour lui la justice & le bon droit. Tous étoient in-

a Per illa tempora, quicumque rempublicam agitavere, honestis nominibus, alii sicuti jura populi defenderent, pars quo Senatus auctoritas maxima foret, bonum publicum simulantes, pro sua quisque potentia certabant. *Sallust. in bello Catilin.*

b Boni & mali cives appellati, non ob merita in rempublicam, omnibus pariter corruptis; sed uti quisque locupletissimus, & injuria validior, quia præsentia defendebat, pro bono ducebatur. *Sallust. in fragm.*

justes,

justes, tous étoient usurpateurs : mais celui qui étoit le plus fort, & qui demeuroit le vainqueur, étoit toujours sûr d'être applaudi.

[a] On voit par là que ce qu'il y a de plus capable de faire oublier la justice, les loix, c'est la passion de dominer, & de se rendre maître des autres : passion d'autant plus dangereuse, qu'elle est couverte d'une apparence de vertu & de gloire, & que par cette raison elle entraîne ordinairement ceux qui passent pour avoir plus d'élévation & de grandeur d'ame.

Nous allons voir ces funestes dispositions se déveloper peu à peu, croître comme par degrés avec le tems, & causer enfin la ruine entiére de la liberté.

I. LES GRACQUES.

TIBERIUS & Caius Gracchus, descendus par leur mere du fameux Scipion, soutinrent par un rare mé-

a Maximè adducuntur plerique ut eos justitiæ capiat oblivio, cum in imperiorum, honorum, gloriæ cupiditatem inciderunt.... Est autem in hoc genere molestum, quòd in maximis animis splendidissimisque ingeniis plerumque existunt honoris; imperii, potentiæ, gloriæ cupiditates. *Offic. lib.* I. *n.* 26.

rite l'éclat de leur naissance. Ils avoient l'un & l'autre l'esprit grand, l'ame haute, un desintéressement parfait, une éloquence véhémente & propre à entraîner les esprits, un zéle vif & ardent pour la justice, une compassion naturelle pour les misérables, une haine irréconciliable contre toute oppression, que la résistance faisoit dégénérer en animosité personnelle contre les oppresseurs. On ne peut nier que ces deux illustres freres n'eussent des intentions fort droites, que dans leurs entreprises ils ne se proposassent pour but une réformation qui paroissoit nécessaire, & qu'en effet ils n'aient remédié par de sages réglemens à plusieurs désordres. Mais des engagemens formés d'abord par de bonnes vûes, & poussés ensuite avec trop de chaleur, les portérent plus loin qu'ils n'avoient pensé. Ils poursuivirent avec une opiniâtreté inflexible ce qu'ils avoient commencé par un sentiment de vertu : & par là de grandes qualités, qui auroient pû être fort utiles à l'Etat si elles avoient été conduites par une sage modération, lui devinrent funestes & pernicieuses.

Ce qui fournit le principal sujet des discordes fut la loi qu'ils proposérent au sujet de la distribution des terres, qui pour cette raison étoit appellée *la loi Agraire.* Quand les Romains avoient conquis des terres sur leurs voisins, ils avoient coutume d'en vendre une partie, d'ajouter les autres au domaine de la République, & de donner ces derniéres aux plus pauvres des citoiens pour les faire valoir, à condition qu'ils en paieroient tous les ans une petite rente au trésor public. Les riches aiant commencé à enchérir sur eux, & à porter beaucoup plus haut ces rentes, & à chasser par ce moien les pauvres de leurs possessions, ont fit une loi qui portoit qu'aucun citoien ne pourroit posséder que jusqu'à cinq cens arpens de terre. Cette loi réprima pour quelque tems l'avarice des riches : mais ceux-ci dans la suite aiant trouvé le moien de frauder la loi, en se faisant ajuger la ferme de ces terres sous des noms empruntés, & enfin les tenant ouvertement eux-mêmes, les pauvres étoient réduits à une extrême misére, & l'Italie étoit en danger de se voir remplie d'esclaves & de bar-

bares dont les riches se servoient pour cultiver ces terres d'où ils avoient écarté les citoiens.

Rien n'étoit plus criant qu'un tel désordre, & rien aussi ne paroissoit plus raisonnable que la loi proposée par les Gracques. Ils s'étoient contentés d'abord d'ordonner que les riches qui avoient usurpés des terres en sortiroient, après avoir reçû du public le prix de ces terres qu'ils retenoient si injustement; & que les citoiens qui avoient besoin d'être soulagés, y entreroient en leur place.

Plut. in vit. Gracch. » Quoi, disoient-ils au peuple, les » bêtes sauvages trouvent dans les » montagnes & dans les forêts de » l'Italie des forts & des taniéres » pour s'y retirer : & ces braves Ro- » mains qui combattent & qui s'ex- » posent à la mort pour la défense de » l'Italie, ne jouissent que de la lu- » miére & de l'air qu'on ne peut leur » ravir, & sont sans maisons & sans » retraites, obligés d'errer dans les » campagnes avec leurs femmes & » leurs enfans. Ils ne font la guerre » & ne meurent que pour augmenter » le revenu & entretenir le luxe des » riches : & ces prétendus maîtres de

l'univers (car on les appelle ainsi) « n'ont pas un seul pouce de terre qui « leur appartienne. »

Il est quelquefois de certains désordres dans un Etat, ausquels on ne peut remédier sans ruiner l'Etat même : comme il est des maladies dans le corps humain, dont on ne peut tenter la guérison sans un danger presque certain de mort. Les plus gens de bien à Rome, & les Sénateurs les mieux intentionnés pour le bien public, voioient clairement les suites funestes des loix proposées par les Gracques : & le malheur de ceux-ci, comme le remarque Cicéron, fut de n'être pas demeurés unis de sentimens & de conduite avec cette portion de la République la plus saine & la plus sage. Il leur en couta la vie à l'un & à l'autre : & leur fin tragique sembla lever l'étendart des discordes sanglantes, & donner aux citoiens le signal de combattre entr'eux à main armée pour satisfaire l'ambition de quelques particuliers. Depuis ce tems les loix cédérent à la violence : le plus puissant, devint le maître : les dissensions civiles, qui jusques-là s'étoient terminées par des traités pacifiques, ne

Cic. Orat. de Harusp resp. n. 41.

Vell. Paterc. lib. 2. n. 1.

furent plus décidées que par la voie des armes : & comme les mauvais exemples vont toujours en croiſſant, on vit bientôt le ſang des citoiens couler à grands flots dans Rome, & les armées Romaines marcher enſeignes déploiées les unes contre les autres.

2. Marius et Sylla.

Marius & Sylla, nés tous deux avec les plus rares qualités, montrérent à quels excès de fureur & de cruauté ſe peut porter l'ambition, quand elle n'eſt point retenue dans de juſtes bornes par des ſentimens d'honneur & de probité, & par l'amour du bien public. Rien ce ſemble de ce qui fait les grands hommes ne leur manquoit.

Salluſt. in bello Jugurth. Le défaut de naiſſance dans Marius étoit couvert par les plus grandes vertus. Accoutumé dès l'enfance à une vie dure, & nourri enſuite, non dans l'étude des lettres grecques, ni dans la délicateſſe de Rome, mais dans les pénibles exercices de la guerre, il ſaiſit bientôt la ſcience de l'art militaire, & la porta auſſi loin que perſonne eût jamais fait. Capable

des plus grandes entreprises dans la guerre, modéré dans sa conduite particuliére, infiniment éloigné de la volupté & de l'avarice, il n'avoit d'autre passion que celle de la gloire. Il se conduisit de telle sorte dans toutes les charges qu'il exerça, qu'il parut toujours digne d'en obtenir de plus considérables. Le reste de sa vie répondit à de si beaux commencemens. Plusieurs Consulats qui lui furent déférés de suite, la guerre de Jugurtha heureusement terminée, des armées innombrables de barbares qui venoient fondre sur l'Italie taillées en piéces dans deux combats, où il y en eut plus de trois cens mille tués ou pris, montrent ce qu'étoit Marius.

Sylla, quoique d'un caractére tout différent, ne lui céda en rien. Il étoit de famille Patricienne, & avoit été parfaitement instruit dans l'étude des belles-lettres. Il avoit le cœur grand. Il aimoit les plaisirs, mais il aimoit encore plus la gloire. Les délices remplissoient les momens de loisir qu'il pouvoit avoir, sans pourtant que jamais elles retardassent l'expédition des affaires. Il étoit éloquent, *Sallust. ibid.*

d'un esprit fin, ami commode, d'un secret & d'une dissimulation impénétrables, toujours prêt à donner, & sur tout prodigue d'argent. Quoiqu'avant les guerres civiles ont pût le regarder comme le plus fortuné des Romains, jamais son mérite ne parut au-dessous de sa fortune, & l'on ne peut dire s'il fut plus heureux que brave. Quelles preuves de courage, de hardiesse, de prudence, d'habileté ne donna-t-il point dans toutes les guerres dont il fut chargé, & sur tout dans celle qu'il eut à soutenir contre Mithridate le plus redoutable ennemi des Romains !

Voila certainement de grands hommes, & bien dignes d'estime, s'il faloit juger de la grandeur & de la gloire par les dignités, par les talens, par les actions éclatantes. Mais c'est ici qu'on peut toucher au doigt cette vérité que j'ai tâché d'établir dans le volume précédent, que l'homme est par le cœur tout ce qu'il est, & que le défaut de droiture & de probité ne se peut couvrir par les qualités les plus brillantes.

Quel honteux personnage le desir violent d'obtenir le Consulat fit-il

faire d'abord à Marius ! Parce que Metellus, sous qui il servoit en qualité de Lieutenant, sembloit improuver ce dessein, piqué vivement contre lui, & ne consultant plus que son ressentiment & son ambition, il travailla d'abord secrettement à le décrier dans l'esprit des soldats ; & devenu bientôt l'ennemi déclaré & le calomniateur de son Général, il vint à bout par ces voies indignes de le supplanter, & de se faire nommer en sa place pour terminer la guerre contre Jugurtha. Il n'en eut pourtant pas toute la gloire. Sylla son Questeur, entre les mains de qui Jugurtha fut remis, lui en enleva une grande partie ; & fier d'un événement qui lui étoit si glorieux, il en fit graver l'image sur un anneau dont il se servit toujours pour cachet : ce qui causa un dépit mortel à Marius, & fut la premiére source de leurs divisions.

Paterculus peint merveilleusement *Lib. 2 n. 11.* en trois mots le caractére de Marius. C'étoit, dit-il, un homme avide & insatiable de gloire, violent dans ses desirs, & dévoré d'une ambition inquiete : *Immodicus gloriæ, insatiabilis,*

impotens, semperque inquietus. Aspirant à un sixiéme Consulat, il n'y eut point de bassesse qu'il ne fît devant le peuple, point de voie indigne & criminelle qu'il n'emploiât, jusqu'à s'associer deux citoiens * les plus scélérats qui fussent dans la ville, pour écarter du Consulat Metellus * l'un de ses compétiteurs, le plus homme de bien de la République; & il alla jusqu'à le faire exiler, n'épargnant pour cela ni le mensonge, ni le parjure [a], qui, selon lui, faisoient partie du mérite & de l'habileté des grands hommes.

* *Glaucia & Saturninus.*

* *C'est le même dont il a été parlé auparavant.*

A quels tourmens un ambitieux n'est-il point livré! Tant d'honneurs accumulés sur la tête de Marius, six Consulats qui lui furent déférés de suite, * (ce qui étoit sans exemple) des richesses immenses acquises en assez peu de tems, des victoires sans nombre & sur toutes sortes d'ennemis, plusieurs triomphes plus glorieux les uns que les autres: tout cet amas de grandeurs & de prospérités ne faisoit plus qu'une impression légére sur le cœur de cet ambitieux, au lieu que

* *Il y eut seulement deux années entre le premier & le second.*

a: Αὐτὸς εἰς ἀρετῆς καὶ δεινότητος μερίδα τὸ πλεῖστα ψεύδεσθαι τιθέμενος. *Plut. in vit. Mar.*

la gloire naissante de Sylla qui alloit toujours en croissant, le bruloit au dedans de lui-même, le dévoroit de chagrins, & le tourmentoit comme un forcené.

Ce qui réveilla sa jalousie, fut le choix d'un Général pour aller tenir tête à Mithridate. Il ne put souffrir que ce commandement fût donné à son rival. Quoiqu'usé de fatigues, affoibli par l'âge, & devenu très-pesant, il fit un effort pour paroître au champ de Mars parmi les jeunes gens qui s'y exerçoient à la course des chevaux, & à faire des armes : spectacle qui faisoit pitié à tous les gens de bien, & à toutes les personnes sensées. On ne pouvoit comprendre qu'à l'âge où il étoit, après tant de triomphes & tant de gloire, il pût encore songer à aller en Cappadoce & à l'extrémité du Pont Euxin, traîner les restes de sa vieillesse, & combattre contre les Satrapes de Mithridate. Cependant il fut nommé par le peuple pour commander dans cette guerre, & Sylla obligé de prendre la fuite, pour mettre sa vie en sureté. *Plut. in vit. Mar.*

Mais Sylla revint bientôt à Rome à la tête d'une armée nombreuse.

Marius, après une foible résistance, se vit à son tour contraint de fuir. Sa tête fut mise à prix, & le Tribun Sulpitius égorgé. Sylla sans s'arréter plus lontems à Rome, marcha droit contre Mithridate, bien sûr que les victoires qu'il remporteroit contre un ennemi si formidable, serviroient plus que toute autre chose à affermir son autorité.

L'absence de Sylla donna lieu à Marius de revenir. Il avoit essuié d'étranges avantures, obligé de fuir en tremblant de ville en ville, de se cacher tantôt dans des forêts, tantôt dans le fond d'un marais. Son entrée dans Rome fut suivie du meurtre d'un nombre infini de citoiens, & de ce qu'il y avoit dans la ville de plus gens de bien attachés au parti de Sylla.

Cependant le bruit se répandit que Sylla, aïant terminé la guerre contre Mithridate, revenoit à Rome avec une grosse armée. Marius, qui s'étoit fait nommer Consul pour la septiéme fois, fut tellement allarmé de cette nouvelle, qu'il en perdit le sommeil, & tomba dans une maladie dont il mourut bientôt après. On dit que

dans les délires, qui ne le quittérent point, il jettoit des cris, & faisoit des gestes comme s'il eût combattu contre Mithridate, [a] tant son envie de commander, & sa jalousie naturelle, avoient profondément imprimé dans son cœur une forte & violente passion d'avoir cette guerre à conduire.

La cruauté de Marius ne parut rien en comparaison de celles qu'on vit ensuite exercer à Sylla. Il remplit Rome de meurtres sans fin & sans mesure. Le sang des citoiens ne lui coutoit rien. Il en proscrivit à différentes reprises un très-grand nombre, avec peine de mort contre ceux qui auroient reçû chez eux ou sauvé un proscrit, sans excepter celui qui auroit sauvé un frere, un fils, un pere; & proposant même une récompense pour l'homicide, fût-ce un esclave qui eût tué son maître, ou un fils qui eût égorgé son propre pere. La mort des proscrits étoit suivie de la confiscation de leurs biens.

a Οὕτω δεινὸς αὐτῷ ϗ δυσπαραμύθητος ἐκ φιλαρχίας ϗ ζηλοτυπίας ἔρως ἐντετήκει τῶν πράξεων ἐκείνων. *Plut. in vit. Mar.*

[a] Ainsi l'avarice donna lieu à la cruauté, les richesses devinrent un crime, chacun paroissant criminel à proportion des biens qu'il possedoit, qui faisoient en même tems le danger des riches, & la récompense des meurtriers. Sylla se nomma & se déclara lui-même Dictateur, dignité qui depuis six-vingts ans étoit inconnue à Rome. Il se fit donner une abolition générale de tout le passé, & un plein pouvoir pour l'avenir de faire mourir les citoiens à sa volonté, de confisquer les biens, de distribuer les terres, de ruiner des villes, d'en bâtir d'autres, d'ôter les roiaumes, & de les donner à qui il voudroit.

Mais, ce qu'on a peine à comprendre, c'est qu'après avoir fait mourir tant de milliers d'hommes, après avoir introduit dans la République des nouveautés si étranges & des changemens si inouis, il osa se démettre de la Dictature pour vivre en simple particulier, & qu'il termina ses jours dans son lit, sans que

a Id quoque accessit, ut sævitiæ causam avaritia præberet, & modus culpæ ex pecuniæ modo constitueretur, & qui fuisset locuples fieret nocens, suique quisque periculi merces foret. *Vell. Paterc. lib. 2. n. 22.*

parmi tant de citoiens dont il avoit fait égorger les peres, ou les freres, ou les enfans, il s'en trouvât aucun qui entreprît d'attenter à sa vie. La divine Justice s'en étoit réservé la punition. Elle le frapa d'une horrible maladie, & le livra en proie à une honteuse & cruelle vermine, qui renaissant sans cesse de ses chairs corrompues, sans que rien en pût arrêter la source intarissable, & infectant toute la maison d'une insupportable odeur, le fit enfin périr misérablement.

Marius & Sylla nous montrent combien peuvent être funestes les suites d'une ambition mal réglée. On est moins étonné que Marius, qui avoit toujours eu dans l'humeur quelque chose de dur, d'austére, & de farouche, *hirtus atque horridus*; qui étoit sans étude, sans éducation, sans politesse, ait porté la vengeance & la cruauté aussi loin qu'on l'a vû. Mais de tels excès sont presque incroiables dans un homme du caractére de Sylla, qui avoit toujours paru doux, humain, tendre, capable de pitié pour le malheur des autres jusqu'à verser des larmes; qui dès sa

Paterc.

Plut. in Syl.

jeunesse avoit aimé la joie & les plaisirs ; & qui avoit usé d'abord de sa fortune avec tant de sagesse & de modération. Seroit-ce, demande Plutarque, un changement de naturel & de mœurs, causé par de grands honneurs & de grandes prospérités ; ou plutôt un simple dévelopement d'une dépravation cachée dans le fond du cœur, à laquelle le souverain pouvoir donne liberté de se manifester ? Quoiqu'il en soit, il faut conclure que l'ambition, quand il s'agit d'écarter un rival, est capable des crimes les plus noirs, & des cruautés les plus inhumaines.

Celle de Sylla produisit les effets les plus funestes pendant plusieurs siecles. Possédé par une passion démesurée de dominer, il fut le premier, qui, pour gagner l'affection des troupes, les corrompit par les lâches complaisances qu'il eut pour elles, & par les largesses excessives qu'il leur fit. Il leur apprit qu'elles pouvoient donner des maîtres à l'Empire : & c'est depuis ce premier exemple que les légions s'accoutumérent à regarder comme un droit qui leur appartenoit, à l'exclusion même du Sénat,

de disposer absolument de l'Empire, de faire & de défaire les Empereurs selon leurs caprices, sans respecter le mérite des plus grands & des meilleurs Princes.

3. Cesar. Pompe'e.

Voici deux autres ambitieux, d'un caractére tout différent des premiers: dont l'ambition, couverte & soutenue des qualités les plus éclatantes, paroît moins digne de blâme, & ne fut pas cependant moins pernicieuse à la République.

L'antiquité n'a rien au-dessus de ces deux grands hommes, si l'on ne considére que leurs vertus guerriéres, leurs entreprises, leurs victoires, qui remplirent l'univers de la gloire de leur nom.

César, en moins de dix ans qu'il fit la guerre dans les Gaules, prit de force plus de huit cens villes, domta trois cens nations, combattit à diverses fois en bataille rangée contre trois millions d'ennemis, dont il en tailla en piéces un million, & en fit un million de prisonniers. C'est pourquoi un historien dit que par la grandeur de ses vûes, par la rapidité de

Plut. in Cæsar.

ses conquêtes, par son courage & son intrépidité dans les dangers, il pouvoit être comparé à Alexandre le Grand, mais à Alexandre exemt des excès du vin & de la colere: *Magnitudine cogitationum, celeritate bellandi, patientia periculorum, Magno illi Alexandro, sed sobrio neque iracundo, simillimus.*

Paterc. lib. 2. n. 41.

Pro Cornel. Balb. n. 9. Pro leg. Manil. n. 28. & 41.

Rien n'égale les éloges que Cicéron donne en mille endroits au mérite de Pompée. Dès sa jeunesse il se signala par de grands commandemens, & par d'importantes expéditions. Il eut part à plus de combats, que ceux de son rang & de son âge n'ont coutume d'en avoir lu. Il remporta autant de triomphes, que le monde a de différentes parties; autant de victoires, qu'il y a de diverses sortes de guerres. Le bonheur & le courage l'avoient par tout accompagné avec tant de constance, qu'on peut dire qu'il étoit en quelque sorte élevé au-dessus de la condition humaine. Enfin toutes les vertus morales, la probité, l'intégrité, le desintéressement, la religion, l'avoient rendu infiniment respectable aux peuples étrangers, & leur avoient fait croire que ce

qu'on racontoit de la vertu des anciens Romains, n'étoit point une fable ni une fiction.

Otez à ces deux rivaux l'ambition, & substituez-y un véritable amour de la patrie; je le répéte, l'antiquité n'a point eu de plus grands hommes. Mais l'un ne pouvoit souffrir de supérieur, ni l'autre d'égal. Pompée, dit un historien, étoit exemt de presque tous les défauts, si ce n'en étoit pas un des plus grands de ne pouvoir souffrir, étant né dans une ville libre & maitresse des nations, où de droit tous les citoiens étoient égaux, de ne pouvoir souffrir qu'aucun l'égalât en dignité & en puissance. Et César, voulant à quelque prix que ce fût dominer & être le maître, répétoit sans cesse des vers d'Euripide qui insinuent que pour monter sur le trône les plus grands crimes ne doivent rien couter: *Vell. Paterc. lib. 2. n. 29.* *Cic. lib. 3. Off. n. 82.*

Nam si violandum est jus, regnandi gratia
Violandum est: aliis rebus pietatem colas.

Le Triumvirat formé entre Pompée, César, & Crassus, uniquement pour leurs intérêts particuliers, & qui entraîna leur ruine aussi bien que celle de la République, montre ce *Paterc. lib. 2. n. 44.*

qu'il faut penser de la probité si variée du grand Pompée. Il alla plus loin, & pour affermir sa puissance, il ne rougit point de prendre César pour son beau-pere, adoptant par cette alliance toutes ses vûes & tous ses desseins criminels, dont il connoissoit l'injustice mieux qu'un autre. Aussi Caton, répondant à ceux qui disoient que les différens survenus entre Pompée & César avoient ruiné la République : *Non*, dit-il, *mais leur union.*

Cic. lib. 3. de Off. n. 82.

Plut. in Pomp.

Caton ne s'y étoit point trompé. Il avoit prévû tout ce qui arriva. En voiant toutes les loix renversées, l'autorité du Sénat méprisée, le peuple corrompu par les largesses des grands, les premiéres charges de la République vendues publiquement à prix d'argent, au sçû & du consentement même de Pompée, il ne cessoit d'avertir le Sénat & le peuple qu'ils travailloient eux-mêmes à se donner un maître, & à se dépouiller du plus précieux de leurs biens, qui étoit la liberté.

La chose arriva comme il l'avoit prédit. On vit enfin éclater la discorde. Les deux partis prirent les armes.

[a] L'un paroissoit avoir pour lui la justice, l'autre avoit la force. Là les prétextes étoient spécieux, ici les mesures prises plus sagement. Pompée avoit pour lui l'autorité du Sénat, César comptoit sur la valeur de ses soldats. Le parti que prit Pompée d'abandonner Rome & l'Italie, rabattit beaucoup de l'estime, qu'on avoit conçûe de son mérite.

Le succès de cette guerre civile fut tel que tout le monde sait. Après beaucoup de sang répandu, & le plus pur sang de la République, César demeura le maître, & s'attribua une puissance souveraine, à laquelle, pour assouvir son ambition, il ne manquoit que le diadéme, & le titre de roi, qu'il essaia en vain plusieurs fois par ses émissaires de se faire accorder. C'est ce qui hâta sa mort, & qui, par un dernier effort de la liberté expirante, arma contre lui les mains de ses meilleurs amis, & de ceux qu'il avoit le plus comblés de bienfaits. On regarda comme un effet de la vengeance divine, de ce que cet usurpateur,

a Alterius ducis causa melior videbatur, alterius erat firmior. Hîc omnia speciosa, illic valentia. Pompeium Senatus auctoritas, Cæsarem militum armavit fiducia. *Paterc. lib. 2. n. 49.*

qui après s'être servi du crédit de Pompée pour établir sa tyrannie l'avoit fait périr, étoit tombé mort & percé de coups aux piés de la statue de ce même Pompée.

4. Le jeune Octavius.

Les choses en étoient venues dans la République Romaine à ce point de désordre & de confusion dont parle Polybe, où l'unique reméde des maux présens est l'autorité souveraine d'un homme puissant, seule capable de rétablir l'ordre & la régle. Le jeune Octavius fut cet homme, destiné pour introduire une nouvelle forme de gouvernement. Il étoit fils de la niéce de Jule César, qui l'avoit adopté & déclaré son héritier par son testament, & il n'avoit pas encore alors vingt ans accomplis. Dès qu'il eut appris sa mort, il se rendit à Rome, prit le nom de César, distribua aux citoiens tout l'argent que le défunt lui avoit laissé, & par là se fit un puissant parti contre Antoine qui aspiroit à la domination.

Ce fut Cicéron qui contribua le plus à élever le jeune César. Qu'il me soit permis d'exposer ici avec quel-

que étendue la part qu'eut Cicéron à ce grand événement. J'ai taché dans le ſecond Tome de donner quelque idée de ſon génie & de ſon éloquence : il ne ſera peut-être pas hors de propos de le montrer maintenant comme politique & comme homme d'Etat. Un Auteur, qui ne ſort preſque jamais des mains de la jeuneſſe, mérite d'en être connu de toute maniére.

Cicéron étoit alors tout puiſſant dans la République. Tous les yeux étoient tournés ſur lui, comme ſur le plus fort appui & le plus ferme défenſeur de la liberté. Sa haine contre Antoine, dont il avoit tout à craindre, contribua beaucoup à le faire pancher du côté d'Octavius : mais il s'attacha auſſi à lui, dit Plutarque, par un mouvement ſecret de vanité & d'ambition, dans l'eſpérance que les armes de ce jeune homme aſſûreroient & augmenteroient ſa puiſſance & ſon autorité dans le gouvernement pour le bien de la République. *In vit. Cic.*

Ç'avoit toujours été là le foible de Cicéron, qui lui fit faire tant de baſſeſſes à l'égard de Céſar depuis

sa victoire, & qui l'empêcha même de se défier de Pompée comme il auroit dû faire, & comme on l'y exhortoit [a] en l'avertissant qu'il ne faloit pas toujours compter sur ses paroles, & qu'il étoit aisé, à travers ses beaux discours, de découvrir ce qu'il pensoit & ce qu'il desiroit. Mais Cicéron vouloit être loué, flaté, considéré, emploïé. Un éloge où il paroissoit quelque réserve, étoit capable, sinon de le brouiller, du moins de le refroidir, à l'égard de ses meilleurs amis ; comme effectivement cela arriva par raport à Brutus, [b] qui s'étoit contenté dans une occasion de l'appeller *un excellent Consul.* Quoi! dit Cicéron, un ennemi parleroit-il plus séchement? Au contraire on obtenoit tout de lui par des louanges & des caresses. Et le jeune César ne les lui épargna point. Il le combloit d'honnêtetés & de flateries ; il l'appelloit son pere : il vouloit dépendre en tout de lui, & ne rien faire

a Pompeius solet aliud sentire & loqui : neque tamen tantum valet ingenio, ut non appareat quid cupiat. *Epist.* 1. *lib.* 8. *ad Famil.*

b Hic autem (Brutus) se etiam tribuere multum mihi putat, quòd scripserit optimum consulem. Quis enim jejunius dixit inimicus? *Ad Att. lib.* 12. *Epist.* 22.

sans

ſans ſon conſeil. Voila pourquoi Cicéron, qui étoit extrêmement vif dans tout ce qu'il prenoit à cœur, [a] l'exalta ſi fort dans le Sénat & devant le peuple, & lui fit accorder tant de priviléges, tant de diſpenſes, tant d'honneurs extraordinaires, en relevant au-deſſus des actions les plus glorieuſes le courage avec lequel il s'étoit oppoſé à Antoine. Et comme les gens ſenſés, qui entrevoioient ſans doute dans le jeune Céſar avec beaucoup de mérite un grand fond d'ambition, craignoient que des diſtinctions ſi marquées n'euſſent des ſuites fâcheuſes, & que la liberté publique n'en ſouffrît : Cicéron, pour *Philip. 5. n.* les raſſurer, ne ceſſoit de répéter que *50. 51.* bien loin d'en devoir prendre aucune allarme, on devoit au contraire tout attendre de ce jeune homme, dont il connoiſſoit à fond les ſentimens, & pour qui il n'y avoit rien de plus cher que la République, rien de plus reſpectable que l'autorité du Sénat,

a Laudo, laudo vos, Quirites, cùm gratiſſimis animis proſequimini nomen clariſſimi adoleſcentis, vel potiùs pueri: ſunt enim facta ejus immortalitatis, non ætatis. Multa memini, multa audivi, multa legi: nihil tale cognovi, &c. *Philip.* 4. *n.* 3. Qui niſi in hac rep. natus eſſet, remp. ſcelere Antonii nullam haberemus. *Philip.* 3. *n.* 5.

rien de plus précieux que l'estime des gens de bien, rien enfin de plus doux ni de plus sensible que la véritable gloire.

Brut. Epist. 3. ad Cic.

Brutus, quoiqu'éloigné de Rome & du centre des affaires, lui marquoit les mêmes craintes & les mêmes allarmes. Il lui représentoit que placé dans le plus haut degré d'autorité & de crédit où pût être un citoien dans une ville libre, & où on le voioit avec joie, il devenoit en quelque sorte responsable de tous les événemens; que pour un homme comme lui les bonnes intentions ne suffisoient pas, qu'elles devoient être accompagnées de prudence; & que dans la conjoncture présente le principal effet de la prudence étoit de modérer les honneurs à l'égard de ceux qui rendoient service à la République, le Sénat ne devant jamais rien accorder à un particulier qui pût devenir pour les mal-intentionnés un exemple pernicieux, ou même leur fournir des armes & des forces contre l'Etat.

Cicéron ne connut bien la sagesse & l'importance de ces avis, que quand le jeune César commença à lui échaper. Il sentit alors quel poids c'étoit

Epist. 17. Cic. ad Brutum.

pour lui que de s'être rendu sa caution envers la République, & il appréhenda de se trouver hors d'état de lui tenir parole. Ce n'est pas qu'il desespérât encore entiérement; il croioit voir de la ressource dans son bon naturel : mais il craignoit la légéreté & la flexibilité de son âge, & il redoutoit encore plus cette foule de flateurs qui ne cessoient de l'obséder, & qui travailloient à lui renverser l'esprit par de fausses idées d'une vaine & frivole grandeur.

Les conjurés, à la tête desquels étoit Brutus, avoient d'abord été comblés de louanges & d'honneurs; & le jeune César même, en poursuivant Antoine comme ennemi de la République, avoit paru se déclarer hautement en leur faveur. Mais quand il vit son pouvoir entiérement affermi, il ne dissimula plus, & se démasqua. Ce changement fit une peine extrême à Cicéron, qui en prévoioit bien les suites qu'il n'étoit plus en état d'empêcher. Il lui écrivit à ce sujet une lettre, dans laquelle il imploroit sa protection pour les Conjurés, mais d'une maniére qui blessa vivement la délicatesse de Brutus, à qui, de con-

cert sans doute avec Cicéron, Atticus, leur ami commun, avoit envoié une copie de cette lettre. Brutus en témoigna son étonnement & sa douleur à l'un & à l'autre dans deux lettres qui méritent bien d'être lûes, & qui montrent par la noblesse & la grandeur des sentimens qu'on y voit que c'est avec raison que ce généreux défenseur de la liberté fut appellé le dernier des Romains. J'espere qu'on ne me saura pas mauvais gré si j'en raporte ici quelques traits.

Lib. Epist. ad Brut. Ep. 15. Dans celle qui est adressée à Cicéron, après les premiers complimens il lui ouvre son cœur sur la maniére basse & rampante dont il a écrit à Octavius, qui feroit presque soupçonner que Cicéron croit n'avoir que changé de maître, & non secoué le joug de la domination. *On ne lui demande*, lui dites-vous, *& on n'attend de lui qu'une chose, qui est qu'il veuille protéger & conserver les citoiens qui sont estimés & chéris des gens de bien, & du peuple Romain.* Quoi! nous voila donc à la discrétion d'Octavius! & s'il ne lui plaît pas de nous protéger, c'en est fait de nous! Il vaudroit mieux cent fois mourir, que de lui être re-

devable de la vie.[a] Je ne croi point les dieux assez ennemis de Rome, pour vouloir qu'on demande par grace à Octavius la conservation d'aucun citoien, & bien moins encore des libérateurs de l'univers : car il nous convient de prendre ce ton avec des personnes qui ne savent ni ce qu'il faut craindre pour gens d'un certain caractére, ni ce qu'il faut demander pour eux, & à qui. Ne s'agit-il donc plus que de convenir des conditions de la servitude, & non de repousser la servitude même? Qu'importe que ce soit ou César, ou Antoine, ou Octavius, qui domine? N'avons-nous pris les armes que pour changer de maître, & non pour devenir libres? Les dieux m'arracheront plutôt cent fois la vie, que de m'arracher la résolution où je suis de ne point souffrir, je ne dis pas que l'héritier de celui que j'ai tué régne en sa place, mais que mon pere même, s'il revenoit en vie, se rendît le maître des

a Ego medius fidius non existimo tam omnes deos aversos esse à salute populi Romani, ut Octavius orandus sit pro salute cujusquam civis, non dicam pro liberatoribus orbis terrarum. Juvat enim magnificè loqui; & certè decet adversus ignorantes quid pro quoque timendum, aut à quoque petendum sit.

loix & du Sénat. Vous suppliez pour notre sûreté & pour notre retour à Rome. Mais croiez-vous que nous fassions aucun cas ni de l'une ni de l'autre, s'il les faut acheter au prix de l'honneur & de la liberté? [a] Vivre pour moi, ce sera de me trouver éloigné de la servitude, & de ceux qui n'en sont point ennemis. Tout endroit où je pourrai être libre, me tiendra lieu de Rome. [b] Gardez-vous donc bien à l'avenir de me recommander ainsi à votre César; &, si vous m'en croiez, de vous y recommander vous-même. Le peu d'années qu'il vous reste à vivre, ne mérite pas que vous fassiez à ce jeune homme des supplications si basses & si rampantes. Pour moi, je suis bien résolu de ne me point laisser entraîner par la foiblesse ni par la désertion des autres. Je tenterai tout, j'entreprendrai tout, pour tirer notre patrie commune de la servitude; [c] & je regarderai avec pitié

a Ego verò longè à servientibus abero, mihique judicabo esse Romam, ubicumque locorum esse licebit.

b Me verò post hac ne commendaveris Cæsari tuo, ne te quidem ipsum, si me audies. Valde carè æstimas tot annos, quot ista ætas recipit, si propter eam causam puero isti supplicaturus es.

c Ac vestri miserebor, quibus nec ætas, neque honores, neque virtus aliena dulcedinem vivendi minuere potuerit.

ceux en qui ni leur âge avancé, ni la gloire de leurs actions passées, ni l'exemple de courage que d'autres leur donnent, ne peuvent diminuer l'amour de la vie. Si le succès répond à nos vœux & à la justice de notre cause, nous serons tous contens. Si les choses tournent autrement, je ne m'en jugerai pas moins heureux : car je croi n'être né, & ne devoir vivre, que pour défendre & délivrer mes citoiens.

Il parle d'une maniére encore plus forte & plus libre dans la lettre qu'il écrit à Atticus. Je conviens, lui dit-il, que Cicéron, dans tout ce qu'il a fait, a eu les meilleures intentions du monde. Personne ne connoît mieux que moi son affection & son zêle pour la République. Mais dans cette occasion, dirai-je qu'il a été ou peu clairvoiant, lui qui est si sage: ou trop politique, lui qui n'a point craint pour le salut de l'Etat de se faire un ennemi d'Antoine? Ce que je sai, c'est qu'en ménageant trop Octavius, il n'a fait que nourrir & irriter sa cupidité & son audace. Il se vante d'avoir terminé, sans sortir de Rome, la guerre contre Antoine : n'a-ce été que pour *Ibid. Epist. 16.*

lui donner un successeur? Je vous écris ceci avec la plus vive douleur: mais vous avez exigé de moi que je vous parlasse avec une ouverture de cœur entiére. Quelle imprudence, d'aller par une crainte aveugle au-devant des maux qu'on appréhende, & qu'on auroit peut-être pu éviter! [a] Nous craignons trop la mort, l'exil, & la pauvreté. Il semble que Cicéron regarde toutes ces choses comme les derniers des malheurs: & pourvû qu'il trouve des personnes qui le considérent & le louent, & de qui il obtienne ce qu'il souhaite; la servitude ne lui fait point de peur pour peu qu'elle soit honorable: si pourtant il peut y avoir quelque chose d'honorable dans la derniére des infamies, accompagnée en même tems des miséres les plus extrêmes. Octavius a beau appeller Cicéron son pere, paroître vouloir dépendre de lui en tout, lui donner des louanges, le combler d'honnêtetés: on verra bien-

a Nimiùm timemus mortem, exilium, & paupertatem. Hæc mihi videntur Ciceroni ultima esse in malis: &, dum habeat à quibus impetret quæ velit, & à quibus colatur ac laudetur, servitutem, honorificam modò, non aspernatur: si quicquam in extrema ac miserrima contumelia potest honorificum esse.

tôt les effets détruire ce langage. Y a-t-il en effet rien de plus contraire au sens commun que de donner le nom de pere à celui, que l'on ne regarde pas comme un homme libre ! Mais il est aisé de voir que le bon Cicéron ne songe & ne travaille qu'à se rendre Octavius favorable. [a] Je ne fais plus aucun cas de toute sa philosophie. De quel usage lui sont ces sentimens si nobles & si magnifiques dont il a rempli ses livres, en parlant de la mort, de l'exil, de la pauvreté, de la solide gloire, du véritable honneur, & du zêle qu'on doit avoir pour la liberté de sa patrie ? [b] Que Cicéron vive dans la soumission & dans la servitude, puisqu'il en est capable, & que ni son âge, ni ses dignités, ni ses actions passées ne le font point rougir de prendre un tel parti. Pour moi nulle condition de la servitude, quelque honorable qu'elle puisse paroître, ne m'empéchera de déclarer la guerre à la tyrannie, aux comman-

a Ego verò jam iis artibus nihil tribuo, quibus scio Ciceronem instructissimum esse. Quid enim illi prosunt quæ pro libertate patriæ, quæ de dignitate, de morte, exilio, paupertate scripsit copiosissimè ?

b Vivat hercule Cicero, qui potest, supplex & obnoxius, si neque ætatis, neque honorum, neque rerum gestarum pudet.

demens accordés contre les régles, à la domination injuste, & à toute puissance qui voudra s'élever au-dessus des loix. Il finit sa lettre en avouant, que sans rien diminuer de son amitié pour Cicéron, il ne peut pas ne point rabattre beaucoup de l'estime qu'il en faisoit: parce qu'il ne nous est pas libre de juger autrement des personnes que selon l'idée que nous en avons conçue.

Les choses tournérent comme Brutus l'avoit prévû. Le jeune César s'apercut bientôt que les gens de bien, tout zélés pour la liberté, songeoient à resserrer son autorité dans les justes bornes d'un pouvoir légitime. Il apprit aussi que Cicéron, qui avoit de la peine à retenir un bon mot, & qui se piquoit d'exceller en raillerie; (dangereux talent pour quiconque gouverne!) que Cicéron, dis-je, en jouant sur l'équivoque d'une expression latine qu'on ne peut faire sentir en françois, parloit de lui comme d'un jeune homme qu'il faloit combler de louanges & d'honneurs, puis s'en défaire: *laudandum adolescentem, ornandum, tollendum.* Mais il sut bien dire qu'il donneroit

Epist. 11. lib. 20. ad Famil.

bon ordre que cela n'arrivât pas : *se non esse commissurum ut tolli possit.*

Il y pourvut en effet, & s'étant déclaré tout d'un coup contre les Conjurés, il les fit appeller en jugement. Alors César, Lépidus, & Antoine, s'étant racommodés, & aiant fait entr'eux cette fameuse ligue si connue sous le nom de second Triumvirat, partagérent les provinces, & firent cette horrible proscription de plus de deux cens des plus illustres citoiens de Rome, dont ils mirent la tête à prix. On vit ici une seconde fois combien l'ambition, dans les personnes qui paroissent du naturel le plus doux, est violente & cruelle, & comment elle éteint dans le cœur tout sentiment d'honneur, de probité, de reconnoissance. César, pour parvenir à ses fins, après une foible & molle résistance, sacrifia à la haine d'Antoine son bienfaiteur, l'artisan de sa fortune, en un mot celui qu'il appelloit son pere. Celui qui pendant tant d'années avoit emploié sa voix pour défendre les intérêts des particuliers & du public, mourut sans trouver aucun défenseur. *Paterc. lib. 2. n. 66.*

Quel spectacle ! On vit la tête de *Liv. in fragm.*

Cicéron placée entre ses deux mains sur cette même tribune aux harangues, où comme Consul, & depuis en qualité de Consulaire, il avoit tant de fois fait entendre sa voix; & où cette année-là même il avoit déclamé contre Antoine avec une éloquence plus qu'humaine, & des applaudissemens sans exemple. Il avoit vécu soixante & trois ans, & sa mort auroit pû ne point paroître prématurée, si elle n'avoit point été violente. Son génie éclata également & par les ouvrages qui en furent le fruit, & par les honneurs qui en furent la récompense. Son état de prospérité, qui dura lontems, fut entremêlé d'épreuves fort dures: l'exil, la ruine du parti qu'il avoit embrassé, la mort d'une fille qu'il aimoit tendrement, une fin si tragique & si funeste. De tant de rudes coups, la mort fut le seul qu'il souffrit en homme de courage. Après tout, si l'on veut compenser le bien & le mal, on peut dire que ce fut véritablement un grand personnage, d'une vaste étendue de génie, qui mérite l'admiration de tous les siecles: & pour le louer dignement, il lui faudroit un autre Cicéron.

Saint Augustin en parlant de cet événement, fait remarquer combien les vûes des hommes les plus prudens sont bornées, & combien ils sont peu clairvoians dans l'avenir. Cicéron avoit embrassé avec chaleur le parti du jeune César, dans l'espérance de surmonter par son crédit celui d'Antoine son ennemi, & de rétablir par son moien la liberté: & c'ést précisément tout le contraire qui arriva. Ce fut ce jeune homme qui le livra lui-même à la fureur d'Antoine, & qui peu de tems après envahit la domination, & se rendit maître de la République.

De civit. Dei lib. 3. cap. 30.

Pour reprendre la suite du récit & le terminer, César délivré de ses deux rivaux par des événemens qu'il seroit trop long de raporter ici, se trouva seul maître de tout ce qui obéissoit aux Romains. Alors il délibéra avec Agrippa & Mécéne, ses plus intimes amis, s'il rétabliroit la République en son ancienne liberté, en remettant l'autorité entre les mains du Sénat & du peuple; ou s'il se maintiendroit dans la puissance souveraine. Agrippa, quoiqu'il fût le compagnon de sa fortune, &

Diod. lib. 52. M. de Tille. vie d'Aug.

mari de sa niéce, lui conseilla le premier. Mécéne lui représenta par beaucoup de raisons que l'Etat ne pouvoit plus subsister que sous un Monarque; qu'il ne pouvoit lui-même se démetre de son autorité sans être en danger de sa vie; mais qu'il trouveroit sa gloire aussi bien que sa sûreté dans un gouvernement sage & équitable. César se rendit donc à ce dernier avis. On trouve dans M. de Saint Evremont un portrait de son gouvernement & de son génie, qui mérite d'être lû. J'en insérerai ici un extrait.

» Après la tyrannie du Triumvirat, » & la désolation qu'avoit apporté » la guerre civile, il voulut enfin » gouverner par la raison un peuple » qu'il avoit assujetti par la force; » & dégoûté d'une violence où l'a- » voit peutêtre obligé la nécessité » de ses affaires, il fut établir une » heureuse sujettion, plus éloignée » de la servitude que de l'ancienne » liberté.

» Un des grands soins qu'il eut » toujours, fut de bien faire goûter » aux Romains le bonheur du gou- » vernement, & de leur rendre,

autant qu'il put, la domination « insensible. il rejetta jusqu'aux noms « qui pouvoient déplaire, & sur « toutes choses la qualité de Dictateur, détestée dans Sylla, & odieuse en César même. «

La plupart des gens qui s'élévent, prennent de nouveaux titres « pour autoriser un nouveau pouvoir. Il voulut cacher une puissance nouvelle sous des noms connus, « & sous des dignités ordinaires. Il « se fit appeller * Empereur de tems « en tems pour conserver son autorité sur les légions. Il se fit créer « Tribun pour disposer du peuple, « Prince du Sénat pour le gouverner. « Mais quand il réunit en sa personne tant de pouvoirs différens, « il se chargea aussi de divers soins; « & il devint l'homme des armées, « du peuple & du Sénat, quand il « s'en rendit le maître. Encore n'usa-t-il de son pouvoir que pour ôter « la confusion qui s'étoit glissée en « toutes choses. Il remit le peuple «

* *Il transmit à ses successeurs le titre d'Empereur, aussi bien que celui d'Auguste, qu'il avoit reçu après la fameuse journée d'Actium.*

» dans ses droits, & ne retrancha
» que les brigues aux élections des
» Magistrats. Il rendit au Sénat son
» ancienne splendeur, après en avoir
» banni la corruption. Car il se con-
» tenta d'une puissance tempérée,
» qui ne lui laissoit pas la liberté de
» faire le mal : mais il la voulut ab-
» solue, quand il s'agit d'imposer
» aux autres la nécessité de faire le
» bien. Ainsi le peuple ne fut moins
» libre, que pour être moins sédi-
» tieux : le Sénat ne fut moins puis-
» sant, que pour être moins injuste.
» La liberté ne perdit que les maux
» qu'elle peut causer, rien du bon-
» heur qu'elle peut produire.

M. Tillem. vie d'Aug.

Il eut la joie de voir, dès les premiers jours de son autorité souveraine, le temple de Janus fermé, ce qui ne se faisoit que lorsque les guerres avoient cessé dans tout l'Empire. Monsieur de Tillemont remarque, après Eusebe, que le Fils de Dieu étant près de se faire homme pour nous apporter du ciel la paix véritable avec Dieu, avec nous-mêmes, & avec les autres hommes, a voulu donner en même tems une

image de cette paix intérieure en établissant sur la terre une paix extérieure & visible. Cette paix & cette réunion d'un grand nombre de provinces en une même monarchie, étoit favorable aux desseins de Dieu par la facilité qu'elle donnoit aux prédicateurs de l'Evangile de passer de province en province pour porter par tout la lumiére de la foi: & les peuples n'étant point occupés par le trouble & le tumulte des guerres, écoutoient avec liberté ce qu'on leur prêchoit, & l'embrassoient avec joie lorsque Dieu ouvroit leurs cœurs par sa grace.

C'est ainsi que Dieu, unique arbitre de tous les événemens humains, décide en maître du sort des empires, en prescrit la forme, en régle les limites, en marque la durée, faisant servir les passions & les crimes mêmes des hommes à l'exécution de ses desseins sur le genre humain pleins de bonté & de justice; & que par les ressorts cachés d'une sagesse qu'on ne peut trop admirer, il dispose de loin, & sans que les hommes s'en aperçoivent, les préparatifs de

la grande œuvre à laquelle tout le reste se raporte, qui est l'établissement de l'Eglise, & le salut des Elûs.





QUATRIÉME PARTIE.

DE LA FABLE ET DES ANTIQUITÉS.

IL me reste, dans cette quatriéme Partie, à parler de la Fable & des Antiquités. Je le ferai en très-peu de mots.

CHAPITRE PREMIER.

De la Fable.

IL n'y a gueres de matiére, dans ce qui regarde l'étude des belles lettres, qui soit ni d'un plus grand usage que celle dont je parle ici, ni plus susceptible d'une profonde érudition, ni plus embarrassée d'épines & de difficultés. Mon dessein n'est pas de percer ces obscurités, ni de les éclaircir, mais seulement d'exhorter les jeunes gens à ne pas négliger une étude, dont ils peuvent retirer beaucoup de fruit. Pour cela je me bornerai à deux réflexions, que je ne toucherai même que fort légérement : dont

l'une regardera l'origine de la Fable, & l'autre son utilité.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine de la Fable.

La Fable, qui est un mélange & un composé de Faits réels & de mensonges embellis & ornés, est née de la vérité, c'est-à-dire de l'histoire tant sacrée que profane, dont plusieurs événemens ont été altérés en différentes maniéres & en différens tems, soit par les opinions populaires, soit par les fictions poetiques.

Premiére source de la Fable. Altération des Faits de l'histoire Sainte.

Je dis que la Fable est née en partie de l'Histoire Sainte, & c'est là sa premiére & sa principale origine. La famille de Noé, instruite parfaitement de la religion par ce saint Patriarche, conserva quelque tems le culte du vrai Dieu dans toute sa pureté. Mais lorsqu'après avoir inutilement entrepris la construction de la tour de Babel elle se fut séparée, & qu'elle se répandit en différentes contrées, la diversité de langage & de demeure fut bientôt suivie de l'altération du culte. La vérité, quijusques-là n'avoit été confiée qu'au canal seul de la vive

voix, sujet à mille variations, & qui n'étoit point encore fixée par l'écriture gardienne sûre des faits; la vérité, dis-je, s'obscurcit par un nombre infini de fables, dont les derniéres augmentérent beaucoup les ténébres que les plus anciennes y avoient déja répandues.

La tradition des grands principes & des grands événemens se conserva parmi tous les peuples, non sans quelque mélange de fictions, mais avec des traces de vérité évidentes & tout-à-fait reconnoissables : preuve certaine que ces peuples étoient tous sortis de la même origine.

De là ce sentiment, répandu chez tous les peuples, d'un Dieu souverain, tout-puissant, maître & créateur de l'univers; &, ce qui en est une suite, de la nécessité d'un culte extérieur par des cérémonies & des sacrifices. De là le consentement uniforme & général sur certains faits : la création de l'homme par les mains de Dieu même; son état de bonheur & d'innocence, marqué par le siecle d'or, où la terre, sans être arrosée de ses sueurs, ni cultivée par un pénible travail, lui fournissoit tout en

abondance; la chute du même homme, source de tous ses malheurs, suivie d'un déluge de crimes, qui attira celui des eaux ; le genre humain sauvé par une arche qui s'arrêta sur une montagne ; & ensuite la propagation du genre humain par un seul homme & par ses trois fils.

Mais le détail des actions particuliéres étant moins important, & par cette raison moins connu, fut bientôt altéré par des fables & des fictions, comme on le voit clairement dans la famille même de Noé. Comme il fut pere de trois enfans, & que les peuples qui en étoient descendus se répandirent après le déluge dans les trois différentes parties de la terre ; cette histoire a donné lieu à la fable de Saturne, dont les trois enfans, si on en croit les poetes, partagérent entr'eux l'empire du monde.

Cham est le même qu'Ammon, c'est-à-dire Jupiter. *Japhet*, connu sous ce nom dans les poetes, fut aussi adoré sous celui de Neptune, parce que les pays maritimes lui échurent. La postérité de *Sem*, plus religieuse dans plusieurs de ses descendans, a laissé son nom dans un oubli, qui l'a

ſait prendre pour le Dieu des morts & de l'oubli.

Il eſt aiſé de voir ſur quoi eſt fondée l'hiſtoire ſcandaleuſe de Saturne, traité injurieuſement par l'un de ſes fils.

Il eſt aiſé auſſi de comprendre que la licence des Saturnales venoit d'une mémoire peu reſpectueuſe de l'ivreſſe de Saturne, c'eſt-à-dire de Noé.

La ſévére punition de celui qui avoit vû la nudité de Noé, a laiſſé parmi les payens la mémoire de l'indignation de Saturne, qui, ſelon Callimaque, fit une loi irrévocable, *Callimach.* que quiconque auroit une pareille *hymn. εἰς λουτρὰ τῆς παλλάδος.* témérité à l'égard des Dieux, perdroit auſſitôt la vûe.

Quels raports ne trouve-t-on point entre Moyſe & Bacchus : & ainſi de beaucoup d'autres ?

Voila donc certainement une des ſources de la fable, qui eſt l'altération des faits & des événemens de l'Hiſtoire ſainte.

LE MINISTERE des Anges à l'égard des hommes, en a été une autre. *Seconde ſource de la Fable. Miniſtére des Anges.* Dieu, qui avoit aſſocié les Anges à ſa nature ſpirituelle, à ſon intelligence, à ſon immortalité, a voulu

encore les associer à sa providence dans le gouvernement du monde, soit en ce qui concerne la nature & les élémens, soit en ce qui a raport
Apoc. c. 7. v. 1. c. 8. v. 1. 5. & 7. c. 16. v. 5. à la conduite des peuples. L'Ecriture nous parle d'Anges qui président aux eaux, aux vents, aux foudres, aux tonnéres, aux tremblemens de terre. Elle nous en montre d'autres, qui armés d'une épée foudroiante ravagent toute l'Egypte, font périr par la peste dans Jérusalem un peuple innombrable, exterminent l'ar-
Dan ch. 10. v. 10. & 21. mée d'un Prince impie. Il y est fait aussi mention d'un Ange prince & protecteur de l'empire des Perses; d'un autre, prince de celui des Grecs; de l'Archange Michael, prince du peuple de Dieu. Le ministére extérieur des Anges est aussi ancien que le monde, comme on le voit par l'exemple du Chérubin placé à la porte du Paradis terrestre pour en garder l'entrée.

Noé, & les Patriarches, étoient parfaitement instruits de cette vérité qui les intéressoit très-vivement, & ils avoient eu soin sans doute d'en instruire leurs familles; qui peu-à-peu perdant les idées plus pures & plus

plus ſpirituelles d'une Divinité cachée & inviſible, ne furent plus attentifs qu'aux miniſtres de ſes bienfaits & de ſes vengeances. Il a pû arriver de là que les hommes ſe ſoient formé l'idée de dieux, dont les uns préſidoient aux fruits de la terre, d'autres aux fleuves, ceux-là à la guerre, ceux-ci à la paix, & ainſi de tout le reſte ; de dieux, dont le pouvoir & le miniſtére étoient bornés à certaines contrées, & à certains peuples : mais qui tous étoient ſoumis à l'autorité d'un Dieu ſuprême.

Troiſiéme ſource de la Fable, Détail où entre la Providence dans le gouvernement du monde.

UN AUTRE principe de religion, gravé généralement dans l'eſprit de tous les peuples, a donné lieu encore à la multiplicité des divinités payennes : c'eſt la perſuaſion où l'on a toujours été, que la providence divine préſide à tous les événemens humains grands ou petits, & qu'aucun, ſans exception, n'échape à ſon attention ni à ſes ſoins. Mais les hommes, effraiés du détail immenſe où il faloit que la Divinité deſcendît, ont crû la devoir ſoulager, en donnant à chaque dieu en particulier une fonction propre & perſonnelle : *ſingulis rebus propria diſpertientes officia numinum.* Le

S. Aug. de Civit. Dei. lib. 4. cap. 8.

ſoin de toute la campagne auroit donné trop d'affaires à un dieu ſeul : les terres étoient confiées à l'un, les montagnes à l'autre, les collines à un troiſiéme, les vallées à un autre encore. Saint Auguſtin compte une douzaine de divinités différentes, toutes occupées autour d'un chalumeau de blé, dont chacune d'elles, ſelon ſa deſtination, prend un ſoin particulier dans les différens tems, depuis le premier moment que la ſemence a été jettée en terre, juſqu'à ce que le blé ſoit parfaitement mûri.

Lib. 7. cap. 2.

Outre [a] la foule de dieux du bas étage deſtinés à ces menues fonctions, il y en a d'autres, dit ſaint Auguſtin, [b] plus conſidérables, & d'un rang plus élevé, parce qu'apparemment ils ont une plus noble part au gouvernement du monde.

Quatriéme ſource de la Fable, Corruption du cœur humain, qui a voulu autoriſer ſes crimes & ſes paſſions.

[c] Mais, ajoute le même Pere, ce ſont ces dieux-là même plus importans & plus renommés que la Fable

a Illam quaſi plebeiam numinum multitudinem minutis opuſculis deſtinatam

b Numina ſelecta dicuntur.... quia opera majora ab his adminiſtrantur in mundo.

c Illam infimam turbam ipſa ignobilitas texit, ne obrueretur opprobriis.... Vix ſelectorum quiſpiam, qui non in ſe notam contumeliæ inſignis acceperit. *Lib. 7. cap. 4.*

a le plus décriés & diffamés, en leur attribuant les crimes les plus honteux & les desordres les plus déteſtables, des meurtres, des adultéres, des inceſtes ; au lieu que par raport à ces petits dieux, leur obſcurité & leur baſſeſſe, en les laiſſant dans l'oubli, a mis leur honneur en ſûreté. Et ceci a encore été une ſource féconde de fictions, que la corruption du cœur de l'homme a fournie à la Fable, pour pallier & excuſer les déſordres les plus affreux par l'exemple des dieux mêmes.

Il n'y avoit point d'infamie qui ne fût autoriſée, & même conſacrée, par le culte qu'on rendoit à certains dieux. On chantoit dans la ſolennité de la Mere des dieux des chanſons, dont la mere d'un Comédien auroit rougi : & Scipion Naſica, qui fut choiſi par le Sénat comme le plus honnête homme de la République pour loger ſa ſtatue, auroit été bien fâché que ſa mere eût été déeſſe à ce prix, & eût tenu la place de Cybéle. *Lib. 2. cap. 4. & 5.*

[a] Les Philoſophes blâmoient tou-

a Etſi non liberè prædicando, ſaltem utcumque in diſputationibus muſſitando, talia ſe improbare teſtati ſunt. *Lib. 6. cap. 1.*

tes ces impures cérémonies, mais timidement, à voix basse, & seulement dans l'enceinte de leurs écoles. Religieux parmi leurs disciples, ils suivoient le peuple dans les temples & aux théatres, où ces abominations avoient lieu: & Sénéque, dans un ouvrage que nous avons perdu, où il invectivoit avec la derniére force contre ces superstitions sacriléges; déclare pourtant que le sage s'y conformera au dehors pour suivre les loix de l'Etat, quoiqu'il sache bien qu'un tel culte, loin de plaire aux dieux, n'est capable que de les irriter: *Quæ omnia sapiens servabit, tanquam legibus jussa, non tanquam diis grata.*

Lib. 6. cap. 20.

Cinquiéme source de la Fable, Honneurs rendus aux parens, aux Inventeurs des arts, aux Héros &c.

Je ne me propose pas de raporter ici toutes les sources d'où la Fable est sortie, mais d'en indiquer seulement quelques-unes des plus connues. On peut mettre dans ce nombre le sentiment d'admiration ou de reconnoissance qui a porté les hommes à attacher l'idée de divinité à tout ce qui frapoit leur vûe, ou qui les touchoit de près, ou qui paroissoit leur procurer quelque utilité; tels que sont le soleil, la lune, les étoiles; les peres à l'égard de leurs

enfans, & les enfans à l'égard de leurs peres; les personnes qui avoient ou inventé, ou perfectionné les arts utiles au genre humain; les héros qui s'étoient distingués dansla guerre par un courage extraordinaire, ou qui avoient purgé la terre des brigands ennemis du repos public; enfin tous ceux qui par quelque vertu ou quelque action éclatante paroissoient au-dessus du commun des hommes. Et l'on sent bien, sans que j'en avertisse, que l'histoire profane, aussi bien que la sacrée, a donné lieu à tous ces demi-dieux & à ces héros que la Fable a placés dans le ciel, en réunissant souvent sur la tête & sous le nom d'un seul des actions très-séparées & pour les tems, & pour les lieux, & pour les personnes.

ARTICLE II.

De l'utilité de la Fable.

Ce que j'ai dit jusqu'ici de l'origine des Fables, qui doivent leur naissance à la fiction, à l'erreur, au mensonge, à l'altération des faits historiques, & à la corruption du cœur humain, peut donner lieu à une que-

ſtion, & faire demander s'il eſt fort à propos d'inſtruire des enfans chrétiens de toutes les folles inventions, & des rêveries abſurdes, dont il a plu au paganiſme de remplir les livres de l'antiquité.

Cette étude, quand elle eſt faite avec les précautions & la ſageſſe que demande & qu'inſpire la religion, peut être d'une grande utilité pour les jeunes gens.

Premierement elle leur apprend ce qu'ils doivent à Jeſus-Chriſt leur Libérateur, qui les a arrachés de la puiſſance des ténébres, pour les faire paſſer à l'admirable lumiére de l'Evangile. Avant lui qu'étoient les hommes, même les plus ſages & les plus réglés; ces célébres philoſophes, ces grands politiques, ces fameux Légiſlateurs de la Grece, ces graves Sénateurs de Rome, en un mot toutes les nations du monde les mieux policées & les plus éclairées? La Fable nous l'apprend. C'étoient des adorateurs aveugles du démon, qui fléchiſſoient le genou devant l'or, l'argent, & le marbre; qui offroient de l'encens & des priéres à des ſtatues ſourdes & muettes; qui reconnoiſ-

soient pour dieux des animaux, des reptiles, des plantes même ; qui ne rougissoient point d'adorer un Mars adultére, une Venus prostituée, une Junon incestueuse, un Jupiter souillé de tous les crimes, & digne par cette raison de tenir le premier rang parmi les dieux.

Quelles impuretés, quelles abominations ne regnoient point dans leurs cérémonies, dans leurs solennités, dans leurs mystéres! Les temples des dieux étoient des écoles de desordre : leurs tableaux, des invitations au crime : leurs bois sacrés, des lieux de prostitution : leurs sacrifices, un mélange affreux de superstitions & de cruautés.

Voila ce qu'ont été tous les hommes, à l'exception du peuple Juif, pendant près de quatre mille ans. Voila ce qu'ont été nos peres, & ce que nous serions encore nous-mêmes, si la lumiére de l'Evangile n'eût dissipé nos ténébres. Chaque histoire de la Fable, chaque circonstance de la vie des dieux, doit nous remplir en même tems de confusion, d'admiration, de reconnoissance ; & semble nous crier à haute voix, ce que

Eph. 2. 11 12. saint Paul disoit aux Ephésiens : *Souvenez-vous*, & ne l'oubliez jamais, *qu'étant Gentils par votre origine ... vous n'aviez point l'espérance des biens promis, & que vous étiez sans Dieu en ce monde.*

Un second avantage de la Fable, c'est qu'en nous découvrant les cérémonies absurdes & les maximes impies du paganisme, elle doit nous inspirer un nouveau respect pour l'auguste majesté de la religion chrétienne, & pour la sainteté de sa morale. L'histoire ecclesiastique nous apprend qu'un saint Evêque *, pour achever de décrier l'idolâtrie dans l'esprit des fidéles, produisit à la lumiére, & exposa aux yeux du public, tout ce qui se trouva dans l'intérieur d'un temple qu'il avoit fait démolir; des ossemens d'hommes, des membres d'enfans immolés aux démons, & beaucoup d'autres vestiges du culte sacrilége que les payens rendoient à leurs divinités. C'est à peu près l'effet que doit produire dans l'esprit de toute personne sensée l'étude de la Fable : & c'est aussi l'usage qu'en ont fait les saints Peres, & tous les Apologistes de la religion chrétienne.

* Theophile Evêque d'Alexandrie. Theodor. 5. c. 22. Ruff. 11. c. 23. & 24. Socr. 5. c. 16.

IL EST impossible d'entendre les livres qu'ils ont composés sur ce sujet, sans avoir quelque connoissance des Fables. Le grand ouvrage de saint Augustin, qui a pour titre de la Cité de Dieu, & qui a fait tant d'honneur à l'Eglise, est en même tems & une preuve de ce que j'avance, & un parfait modéle de la maniére dont on doit sanctifier les études profanes. Il en faut dire autant des autres Peres qui ont travaillé sur le même plan dès les premiers siecles de l'Eglise, Théophile d'Antioche, Tatien, Arnobe, Lactance, Théodoret, Eusebe de Césarée, & sur tout saint Clément d'Alexandrie, dont les Stromates sont un livre fermé & inaccessible à quiconque n'est point versé dans cette partie de l'ancienne érudition : au lieu que la connoissance des Fables en facilite infiniment l'intelligence ; ce qui ne doit pas être compté pour un médiocre avantage.

C'EN EST encore un d'une fort grande étendue, & particulier aux jeunes gens pour qui j'écris, que l'intelligence des Auteurs soit grecs, soit latins, soit françois même, dans la lecture desquels on est souvent arrêté

tout court, si l'on n'a quelque teinture de la Fable. Je ne parle pas seulement des poetes, dont on sait qu'elle est comme le langage naturel : elle est souvent emploiée aussi par les orateurs, & elle leur fournit quelquefois par d'heureuses applications des traits fort vifs & fort éloquens. Tel est, par exemple, entre beaucoup d'autres, celui qu'on trouve dans une harangue de Cicéron au sujet de Mithridate roi du Pont. L'Orateur marque que ce Prince, fuiant devant les Romains après la perte d'une bataille, trouva le moien d'échaper aux mains avares des vainqueurs en répandant sur la route d'espace en espace une partie des trésors & des dépouilles que lui avoient acquis ses conquêtes passées : à peu près, dit-il, comme on raporte que Médée, poursuivie par son pere dans la même région, répandit sur les chemins les membres de son frere Absyrte dont elle avoit coupé le corps en pieces, afin que le soin de ramasser ces membres épars, & la douleur dont un si triste spectacle pénétreroit un pere, retardassent la vivacité de la poursuite. La ressemblance est parfaite ; si ce n'est, comme le remar-

Pro Lege Manil. n. 22.

que Cicéron, que ce fut la tristesse qui arrêta Aëta pere de Médée, & la joie les Romains.

Il est d'autres especes de livres, exposés aux yeux de tout le monde : les tableaux, les estampes, les tapisseries, les statues. Ce sont autant d'énigmes pour ceux qui ignorent la Fable, qui souvent en est l'explication & le dénouement. Il n'est pas rare que dans les entretiens on parle de ces matiéres. Ce n'est point, ce me semble, une chose agréable, que de demeurer muet & de paroître stupide dans une compagnie, faute d'avoir été instruit pendant la jeunesse d'une chose, qui coûte fort peu à apprendre.

Toutes ces raisons m'ont toujours fait souhaiter qu'on travaillât à une histoire de la Fable, qui pût être mise entre les mains de tout le monde, & qui fût faite exprès pour les jeunes gens. Le livre du Pere Gautruche est à peu près de ce genre : mais il n'a pas assez d'étendue, non plus que le traité du Pere Jouvenci, dont le titre est *Appendix de Diis*, & qui d'ailleurs est excellent. Celui de M. l'Abbé Banier renferme en trois tomes une grande

partie de ce qu'on peut desirer sur la Fable, dont on tire le fond de l'histoire même, ce qui est en ce genre le meilleur systême, & dont il explique les différentes sources avec beaucoup de solidité & d'érudition, mais cet ouvrage est trop savant & trop étendu pour de jeunes gens; comme le seroit aussi celui du Pere Tournemine, dont il nous a tracé un plan, qui feroit desirer que l'ouvrage fût achevé. On a donné depuis peu un Livre, * qui a pour titre, Dictionnaire de la Fable. Il peut être fort utile pour s'éclaircir soi-même sur les difficultés qu'on trouve dans ses lectures sur la Fable: mais ce n'en est pas une histoire suivie.

* *Il se vend chez la veuve Foucault rue saint Jacques.*

On pourroit en donner une, renfermée en un seul tome, qui fût d'une raisonnable étendue; où l'on raporteroit les faits les plus considérables & les plus connus, & qui peuvent le plus contribuer à l'intelligence des Auteurs. Il seroit bon, ce me semble, d'éviter ce qui n'a raport qu'à l'érudition, & qui rendroit l'étude de la Fable plus difficile, & moins agréable; ou du moins de rejetter dans de courtes notes les réflexions qui se-

roient de ce genre. Mais avant tout, il faudroit en écarter avec une sévérité inflexible tout ce qui pourroit nuire à la pureté des mœurs, & n'y laisser, non seulement aucune histoire, mais aucune expression, qui pût blesser le moins du monde des oreilles chastes & chrétiennes. J'ai engagé une personne qui a beaucoup de science, d'esprit, & de piété, à se charger de ce petit ouvrage, qui seroit fort utile pour les jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe; & j'espere qu'il sera bientôt en état d'être donné au public.

CHAPITRE SECOND.

DES ANTIQUITE'S.

OUTRE les événemens contenus dans l'histoire, & les réflexions qui en sont une suite naturelle; cette étude renferme encore une autre partie, moins nécessaire & moins agréable à la vérité, mais qui peut être fort utile, si elle se fait avec goût & discernement: je veux dire la connoissance des usages, des coutumes, & de tout ce qu'on entend par le

nom d'Antiquités. Il me ſemble qu'il en eſt à peu près de ceux qui étudient l'hiſtoire, comme des voiageurs. Ceux-ci pour l'ordinaire ſe propoſent un certain but, qui eſt d'arriver dans leur patrie, ou dans quelque autre lieu où leurs affaires & leurs intérêts les appellent : & c'eſt ce but, ce motif, qui les fait agir, & les met en mouvement. Ils ne laiſſent pas néanmoins, s'ils en ont le loiſir, & s'ils ſe piquent de curioſité, d'examiner chemin faiſant ce qui ſe rencontre ſur leur route de plus remarquable, & d'en faire des eſpeces de journaux & de mémoires pour leur uſage particulier. Voila ce qu'on doit auſſi pratiquer en étudiant l'hiſtoire ; c'eſt-à-dire, qu'outre la ſuite des faits & des événemens, & les ſages réflexions auſquelles ils donnent lieu, on doit encore y ramaſſer avec ſoin tout ce qui regarde les uſages, les coutumes, les loix, les arts, & mille autres connoiſſances curieuſes, qui ſervent à orner l'eſprit, & qui contribuent auſſi beaucoup à l'intelligence parfaite de l'hiſtoire.

Utilité de l'étude des Antiquités.

CETTE E'TUDE est, jusqu'à un certain point, d'une nécessité absolue pour tous les maîtres. Sans elle il y a dans tous les Auteurs beaucoup d'expressions, d'allusions, de comparaisons, qu'on ne peut entendre: sans elle il n'est presque pas possible de faire un pas dans la lecture même de l'histoire, qu'on ne se trouve arrété par des difficultés, dont souvent une légére connoissance de l'antiquité donneroit la solution. Qu'on parcoure seulement le premier livre de Tite-Live, qui avec l'origine du peuple Romain renferme celle de presque toutes ses loix & ses coutumes, & l'on reconnoîtra de quelle utilité & de quel secours est l'étude dont je parle.

Je sai que cette étude, comme toutes les autres, si on la pousse trop loin, a ses dangers & ses écueils. Il y a une sorte d'érudition obscure & mal conduite, qui ne s'occupe que de questions également vaines & épineuses, qui dans chaque matiére cherche ce qu'il y a de plus abstrus & de plus inconnu, & qui se borne presque à

la découverte de choses absolument superflues, qu'il seroit souvent plus utile d'ignorer que de savoir. [a] Séné-que, en plus d'un endroit, se plaint que ce mauvais goût, qui avoit pris naissance chez les Grecs, étoit passé chez les Romains, & commençoit à saisir la nation. [b] Il remarque qu'il y a, en matiére d'étude, comme dans le reste, un excès & une intempérance vicieuse : Qu'il n'est pas moins blâmable de faire à grands frais un amas de connoissances inutiles, que de meubles superflus : Que cette sorte d'érudition n'est propre qu'à faire d'importuns discoureurs, sottement entêtés de leur mérite, & qui dans le fond sont de vrais ignorans. Il parle de Didyme, ce fameux Grammairien, qui avoit composé quatre mille volumes, où il examinoit une infinité de questions inutiles, qui

a Ecce Romanos quoque invasit inane studium supervacua discendi. *Lib. de brev. vit. cap.* 14.

b Plus scire velle quam sit satis, intemperantiæ genus est.... An tu existimas reprehendendum, qui supervacua usu sibi comparat, & pretiosarum rerum pompam in domo explicat? non putas eum, qui occupatus est in supervacua literarum supellectile? Quid quòd ista liberalium artium consectatio molestos, verbosos, intempestivos, sibi placentes facit, & ideo non dicentes necessaria, quia supervacua didicerunt. *Epist.* 88.

n'étoient bonnes qu'à être oubliées. Je le trouverois, dit Sénéque, bien malheureux, s'il avoit été condanné, je ne dis pas à composer, mais seulement à lire un si grand nombre de livres : *Quatuor millia librorum Didymus Grammaticus scripsit ; miser, si tam multa supervacua legisset.*

Juvenal * se moque aussi avec raison du mauvais goût de ceux de son tems, qui exigeoient qu'un Précepteur fût en état de répondre sans préparation sur mille questions absurdes & ridicules. En effet, c'est bien peu connoître le prix du tems, & bien mal placer sa peine & son travail, que de les emploier à l'étude de choses obscures & difficiles, & en même tems, comme le dit [a] Cicéron,

* Sed vos sævas imponite leges,
Ut præceptori verborum regula constet ;
Ut legat historias ; auctores noverit omnes
Tanquam ungues digitosque suos, ut fortè rogatus
Dum petit aut thermas, aut Phœbi balnea, dicat
Nutricem Anchisæ, nomen patriamque novercæ
Anchemoli : dicat, quot Acestes vixerit annos,
Quot Siculus Phrygibus vini donaverit urnas.
Juvenal. lib. 3. Satyr. 7.

a Alterum est vitium, quòd quidam nimis magnum studium multamque operam in res obscuras atque difficiles conferunt, easdemque non necessarias. *Offic. lib. 1. n. 19.*

non néceſſaires ; & quelquefois même vaines & frivoles.

Martial. Turpe eſt difficiles habere nugas,
Et ſtultus labor eſt ineptiarum.

Un maître ſenſé évitera avec ſoin ce défaut. En s'appliquant à l'hiſtoire & aux antiquités, il ne pouſſera point trop loin ſes recherches, & gardera dans cette étude une ſage ſobriété. Il ſe ſouviendra de ce que dit Quintilien, que c'eſt une ſote & pitoiable vanité que de ſe piquer de ſavoir ſur un ſujet tout ce qu'en ont dit les auteurs les moins eſtimables ; qu'une telle occupation uſe & conſume mal à propos un tems & des efforts que l'on doit réſerver pour de meilleurs choſes ; & qu'entre les vertus & les perfections d'un bon maître, celle de ſavoir ignorer certaines choſes n'eſt pas la moindre. *Ex quo mihi inter virtutes Grammatici habebitur, aliqua neſcire.*

Quintil. lib. 1. cap. 8.

Il y a un art de faire entrer de l'agrément dans ces matiéres ſéches pour l'ordinaire & rebutantes, de les aſſaiſonner par de courtes hiſtoires ou réflexions qu'on y mêle, d'en écarter preſque toutes les difficultés & les

épines, de n'en laisser cueillir aux jeunes gens pour ainsi dire que la fleur, de réveiller leur goût & de piquer leur curiosité par des traits singuliers & frapans: en un mot de leur faire desirer & attendre avec quelque impatience cette sorte d'exercice.

Avec ces précautions on ne peut trop recommander l'étude des antiquités ni aux écoliers, ni aux maîtres. Ceux-ci la doivent regarder comme un de leurs devoirs essentiels. Elle fait partie d'une érudition qui est non seulement convenable, mais absolument nécessaire à des personnes destinées par leur état à étudier & à enseigner les belles lettres. L'Université dans tous les tems s'est distinguée par cet endroit autant que par tous les autres. On a toujours vû sortir de son sein des Savans en tout genre, qui ont fait honneur à la litérature & à la Nation par les doctes ouvrages qu'ils ont donnés au public: Turnebe, Muret, Buchanan, Scaliger, Casaubon, & tant d'autres, qui ont enseigné ou étudié dans l'Université de Paris.

C'est à nous à soutenir leur gloire, & à regarder leur réputation comme

un riche & précieux patrimoine que nous devons tranſmettre à nos ſucceſſeurs dans ſon entier, & ne pas ſouffrir qu'il diminue ou ſe diſſipe par notre pareſſe & notre indolence. Nous voions pluſieurs de nos confreres ſe diſtinguer dans l'Univerſité, chacun ſelon ſon goût & ſon attrait, en différens genres de litérature : compoſition en proſe ou en vers grecs & latins ; étude profonde de la Rhétorique & des anciens Rhéteurs, de la Poetique & des Maîtres qui en ont traité, de la Grammaire en général, & de toutes ſes parties ; connoiſſance éxacte des Auteurs anciens, de l'hiſtoire tant grecque que romaine, & des antiquités de l'une & de l'autre nation. Une noble émulation nous eſt permiſe en ce point. Nous devons, tous tant que nous ſommes, faire effort pour atteindre, & même, s'il ſe peut, pour paſſer ceux qui juſqu'ici nous ont devancés.

Il ne s'agit pas ſeulement de la gloire de l'Univerſité ; mais de l'honneur de la Nation, qui doit nous toucher ſenſiblement. Il ſemble que certains peuples voiſins travaillent à nous enlever la gloire de l'érudition

par l'application extraordinaire qu'ils donnent aux ſciences, & par les grands & doctes ouvrages dont ils enrichiſſent le public. Ils ne peuvent diſputer aux François celle d'exceller dans ce qui regarde l'éloquence & la poeſie, l'étude des belles lettres, la fineſſe & la délicateſſe de la compoſition; le ſiecle de Louis le Grand aiant été pour nous, ce que fut autrefois celui d'Auguſte pour les Romains, c'eſt-à-dire la régle & le modéle du bon goût en tout genre. En conſervant avec ſoin & avec jalouſie cette glorieuſe partie de notre ancien héritage, il n'en faut pas négliger une autre, qui doit auſſi nous être fort précieuſe; & la perfection de notre état eſt de joindre enſemble ces deux choſes, le bon goût des belles lettres, & celui de l'érudition.

Ces deux parties, quoique bien différentes, ne ſont point incompatibles, & elles doivent ſe prêter un mutuel ſecours. En effet l'érudition brille tout autrement, quand elle eſt ſoutenue d'une compoſition fine & délicate, telle qu'on la voit dans les ouvrages de Muret, de Manuce, & de beaucoup d'autres illuſtres ſavans

qui ont fait tant d'honneur à la litérature : & d'un autre côté la délicatesse de la composition est infiniment relevée par la solidité & la multiplicité des pensées & des choses que l'érudition lui fournit.

Je ne sai si l'amour de la patrie, & la prévention pour un corps dont j'ai l'honneur d'être, m'aveuglent : mais il me semble que les deux caractéres dont je viens de parler se trouvent heureusement réunis dans la plûpart des Mémoires qu'a donné au public l'Académie Roiale des Inscriptions & des Belles Lettres. On y trouve une grande partie des Antiquités expliquées avec beaucoup de netteté & d'élégance. J'en ai fait grand usage dans le peu que j'en raporte ici. Le double titre d'Inscriptions & de Belles Lettres que porte cette Académie, marque assez que son but est de joindre la délicatesse de la litérature à la profondeur de l'érudition. Pour ne point parler de beaucoup d'autres savans Académiciens, tels qu'étoient M. l'Abbé Fraguier & M. l'Abbé Massieu, elle a perdu depuis peu un excellent sujet, qui réunissoit dans un degré éminent ces deux qualités :

je parle de M. Boivin le jeune, Professeur Roial en langue Grecque, Garde de la Bibliotheque du Roi, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise. Il avoit une vaste érudidition, & je ne sai si dans toute l'Europe il y avoit un homme qui possédât la langue Grecque plus parfaitement que lui. Mais en même tems il composoit dans les trois langues, grecque, latine, & françoise, soit en prose, soit en vers, avec une extrême délicatesse. Plusieurs de nos plus habiles Professeurs de l'Université ne manquoient jamais de lui montrer leurs compositions, & ils se trouvoient toujours bien de sa critique, également modeste & judicieuse. Pour moi, quoiqu'il fût mon cadet pour l'âge, je l'ai toujours regardé comme mon maître pour les belles lettres, sur tout pour le grec; & je lui dois une grande partie du peu que je sai.

C'est à cette érudition que doivent tendre les jeunes maîtres qui songent à faire des études sérieuses, & à conduire celles des autres. La longueur & la difficulté du travail ne doivent point les rebuter. En consacrant tous les jours un certain tems

réglé à la lecture des anciens Auteurs, ils feront peu-à-peu un amas de richesses, dont ils seront eux-mêmes étonnés dans la suite. Il ne s'agit que de commencer, de mettre le tems à profit, & de faire ses remarques avec ordre & clarté. Pour savoir ce qu'il est à propos d'observer dans ses lectures, il faudroit déja avoir quelque goût & quelque teinture d'érudition. Ainsi, pour me renfermer dans celle dont il s'agit ici, il seroit à souhaiter qu'un maître, avant que de s'engager dans l'étude des anciens Historiens, eût parcouru au moins ce que Rosinus a écrit sur les antiquités Romaines. Ce travail n'est pas de longue haleine, & il peut cependant être d'un grand usage pour les jeunes maîtres dans la lecture des Auteurs, en les rendant attentifs à plusieurs choses, qui sans cela pourroient leur échaper. On a un petit traité latin du P. Cantel Jésuite, intitulé *De Romana Republica*, qui est fort propre pour les commençans. Il y en a un françois, * mais fort abregé, qui a pour titre, *Abregé des Antiquités Romaines*, qu'on pourroit mettre entre les mains des jeunes gens,

* *Il est imprimé chez Jean-Luc Nion, près le College Mazarin.*

gens, jusqu'à ce qu'on en ait fait un exprès pour eux : & j'espere que quelque habile maître voudra bien se charger de ce petit ouvrage.

On peut raporter à sept ou huit chef une bonne partie de ce qui regarde les Antiquités : La religion, le gouvernement politique ; la guerre ; la navigation, les monumens & édifices publics ; les jeux ; les combats ; les spectacles ; les arts & les sciences ; les usages de la vie commune, comme les repas, les habits, les monnoies, &c.

Chacune de ces parties en renferme beaucoup d'autres. Par exemple, sous le titre de religion sont compris, les dieux ; les prêtres ; les temples ; les vases, meubles, instrumens emploiés à divers actes de religion ; les sacrifices ; les fêtes ; les vœux & les oblations ; les oracles & les présages. Sous le titre de gouvernement politique, les Comices ou Assemblées, les différentes Magistratures, les Loix, les Jugemens. Et ainsi de tout le reste.

Il y a mille choses curieuses, & dignes certainement d'être observées, qu'un maître un peu versé dans cette étude fait remarquer à ses disciples

ſelon que l'occaſion s'en préſente ; & à la longue il leur remplit l'eſprit d'un grand nombre de connoiſſances utiles & agréables, qui ne leur coûtent preſque aucun travail. Quelques exemples en feront la preuve, & montreront combien l'étude des Antiquités peut ſervir ſoit pour exciter la curioſité des jeunes gens & leur inſpirer du goût pour la lecture, ſoit même pour leur inſinuer d'utiles principes par raport aux mœurs & à la religion. Je me bornerai ici à un ſeul article qui regarde les Arts, & je n'en traiterai qu'une très médiocre partie.

Faits & réflexions ſur ce qui regarde l'invention des Arts.

Il eſt important, en liſant les Auteurs, d'y remarquer ſoigneuſement l'origine des arts & des ſciences, leurs différens progrès, leur décadence & leur chute, les faits rares & curieux qu'on y trouve ſur ce ſujet, les hommes illuſtres qui y ont excellé, les Princes qui en ont fait fleurir l'étude en accordant leur protection aux perſonnes qui ſe diſtinguoient en quelque genre que ce fût ; & l'on ne doit pas omettre les découvertes qui ont

échapé aux recherches des anciens, & qui étoient réservées pour les siecles postérieurs. Je ne toucherai que les deux derniers articles, & je me contenterai d'en indiquer seulement quelques exemples. J'y joindrai quelque chose sur les mesures & les monnoies.

§. 1. *Découvertes échapées aux Anciens.*

Les jeunes gens entendent souvent parler de cavalerie dans les descriptions de combats dont les auteurs sont pleins, mais il est rare qu'ils fassent attention à une chose fort étonnante en elle-même, & qu'on a de la peine à comprendre : c'est qu'anciennement les cavaliers ne se servoient point d'étriers. Il faloit donc, quand l'âge les appesantissoit, qu'ils se fissent mettre à cheval par leurs Ecuiers s'ils en avoient, ou qu'ils prissent l'avantage d'un terrain plus élevé, ou de quelque pierre, ou d'un tronc d'arbre. Plutarque observe que Gracchus fit mettre sur les grands chemins d'espace en espace des pierres pour aider les cavaliers à monter à cheval. *In vit. Grach.*

On est surpris avec raison que les

anciens n'aient point emploié le verre pour leurs fenêtres. Le verre cependant étoit en usage chez eux. Sans parler des glaces & des miroirs dont les chambres étoient parées, on emploioit le verre pour faire des vases, des tasses, des gobelets, qui imitoient parfaitement le cryftal, & qui n'étoient pas un des moindres ornemens des buffets. Quoi de plus facile que d'en faire des vitres? Cependant les anciens ne s'en étoient point avisé.

Ils n'usoient point non plus de lin pour les chemises, qui contribuent beaucoup pourtant à la propreté & à la santé: & c'est une des raisons qui rendoient chez eux le bain absolument nécessaire.

On fait de même observer aux jeunes gens que plusieurs inventions des plus nécessaires à la vie, telles que sont les moulins à eau, les moulins à vent, les lunettes, la boussole, l'imprimerie, & d'autres choses pareilles n'étoient point connues des anciens, & que nous devons la plupart de ces rares & précieuses inventions à des siecles de barbarie, où regnoient encore la grossiereté & l'ignorance que l'irruption des peuples du Nord, en-

nemis & destructeurs de tous les ouvrages de l'art, avoient répandues dans toute l'Europe. Quelles découvertes n'a-t'on point fait dans l'astronomie par le moyen des lunettes d'approche ! Quel changement la boussole n'a-t-elle point apporté dans la navigation !

On ne manque pas à cette occasion, de faire remarquer aux jeunes gens que l'invention des arts ne doit point être attribuée à l'industrie humaine seule, mais à une providence particuliére, qui se cachant pour l'ordinaire sous des rencontres qui ne paroissoient que l'effet du hazard, a conduit les hommes par degrés à des découvertes merveilleuses, pour leur procurer dans les tems marqués les nécessités & les commodités de la vie. C'est une vérité que les payens même ont reconnue ; & Cicéron, parcourant ce qu'il y a de plus utile & de plus précieux dans la nature, avoue que tout cela seroit demeuré enseveli dans l'oubli, & caché dans les entrailles de la terre, si Dieu n'en avoit donné la connoissance & l'usage à l'homme.

Cic. lib. 1. de Divin. n 116.

Pour appuier cette réflexion, & rendre cette vérité plus sensible, on

explique en détail aux jeunes gens ce qui regarde la bouſſole, & un tel récit ne peut que leur faire beaucoup de plaiſir. La Bouſſole, leur dit-on, eſt une boette où il y a une éguille aimantée, & ſoutenue de telle ſorte qu'elle peut tourner de tous côtés. Cette éguille, par la vertu de l'aimant dont on l'a frotée, ſe dirige toujours d'une maniére fixe à peu de choſe près ſur la ligne méridienne, tournant une de ſes extrémités vers le nord, & l'autre vers le midi; & par ce moien elle découvre au Pilote de quel côté eſt porté le vaiſſeau. Les anciens, avant l'invention de la bouſſole, ne pouvoient naviger fort loin en pleine mer, parce qu'ils n'avoient pour ſe conduire que le ſoleil & les étoiles, & quand ce ſecours leur manquoit, ils alloient au hazard, & ne ſavoient de quel côté le vaiſſeau avançoit. C'eſt pour cela qu'ils ne s'éloignoient pas beaucoup des côtes, & qu'ils n'oſoient entreprendre des voiages de long cours. La bouſſole a levé ces difficultés, parce que quelque tems qu'il faſſe pendant le jour, & quelque obſcurité qu'il y ait pendant la nuit, elle montre toujours où eſt le nord &

le midi, & par une suite nécessaire où est l'orient & l'occident, & fait connoître sûrement la route que tient le vaisseau.

La découverte du nouveau monde, & par conséquent le salut d'une infinité d'ames, dépendoit de l'invention de la boussole: & il est étonnant qu'elle ait été ignorée si lontems, car elle n'est connue en Europe que depuis environ trois cens ans. Des deux vertus spécifiques qu'a la pierre d'aimant, les anciens en connoissoient une parfaitement, savoir celle d'attirer & de soutenir le fer. Comment ne sont-ils point parvenus à découvrir l'autre, qui est de se tourner & de se fixer toujours vers le nord & le midi; découverte qui nous paroît maintenant si facile & si naturelle? Qui ne voit clairement que Dieu, qui rend les hommes attentifs ou distraits sur les effets de la nature selon ses vûes & son bon plaisir, avoit réservé dans ses décrets éternels cette importante découverte pour les tems où il vouloit que l'Evangile fût porté dans ces terres, inaccessibles jusques-là à nos vaisseaux, parce qu'elles étoient séparées de nous par des espaces im-

menses de mer qu'ils ne pouvoient traverser, & que Dieu n'avoit point encore levé les barriéres qui nous en avoient fermé l'entrée.

En parlant aux jeunes gens des vaisseaux des Anciens, on les avertit qu'il y a une grande difficulté entre les Savans, pour expliquer comment les rangs de rames étoient disposés. Il y en a, dit le P. de Montfaucon, qui veulent qu'ils fussent mis en long, & à peu près comme sont aujourd'hui les rangs de rames dans les galéres. D'autres, & il est lui-même de ce nombre, soutiennent que les rangs des birémes, des trirémes, des quinquérémes, ou pentéres, & d'autres, multipliés jusqu'au nombre de quarante en certains vaisseaux, étoient les uns sur les autres, non perpendiculairement, ce qui auroit été impossible, mais obliquement, & comme par degrés; & ils le prouvent par une infinité de passages d'Auteurs. Mais ce qu'il y a de plus fort pour ce sentiment, c'est que les anciens monumens, sur tout la colonne Trajane, nous représentent ces rangs les uns sur les autres. Cependant, ajoute le P. de Montfaucon, nos plus habiles gens

de marine prétendent que cela est impossible. Tous ceux, dit-il, à qui j'en ai parlé, dont quelques-uns sont de la premiére distinction, & d'une habileté reconnue de tout le monde, parlent de même.

Sans être fort habile dans la marine, on conçoit aisément qu'il devoit y avoir une difficulté presque insurmontable dans la manœuvre des vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, tels que ceux * de Ptolémée Philopator roi d'Egypte, & d'Hiéron roi de Syracuse. Le vaisseau d'Hiéron, fabriqué sous la direction d'Archiméde, avoit vingt rangs de rames, & l'autre quarante. Celui-ci étoit long de 280 coudées, large de 38, & en avoit de hauteur environ 50. Les rames de ceux qui tenoient le plus haut rang, avoient de longueur 38 coudées. Il paroît par la colonne Trajane que dans les birémes & dans les trirémes, il n'y avoit qu'un rameur à chaque rame: il n'est pas aisé de décider pour les autres. Aussi Plutarque remarque-t-il que le vaisseau de Ptolémée, plus semblable à un bâtiment immobile qu'à un navire, n'étoit que pour la pompe & le spectacle, & non pour

*On en peut voir la description dans Athénée, l. 5.

In vit. Demetr.

l'usage. Tite-Live dit à peu près la même chose du navire de Philippe roi de Macédoine, qui avoit seize rangs de rames : *Jussus Philippus naves omnes tectas tradere ; quin & regiam unam inhabilis prope magnitudinis, quam sexdecim versus remorum agebant.* Végece ne compte entre les vaisseaux de raisonnable grandeur, & propres pour la guerre, que les quinquérémes, & ceux de moindre rang ; & il n'est gueres parlé que de ceux-là dans les Auteurs. Il paroît même que depuis Auguste on n'a gueres emploié d'autres vaisseaux à plusieurs rangs de rames que les trirémes & les birémes.

Liv. lib. 33. n. 30.

Mais, pour bien juger de la manœuvre de ces vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, il faudroit l'avoir vûe de ses propres yeux. L'histoire parle des navires de Démétrius roi de Syrie, qui étoient à seize rangs de rames : avant lui on n'en avoit point encore vû de tels. Leur agilité, dit Plutarque, leur vîtesse, & leur adresse à tourner, étoient encore plus admirables que leur grandeur énorme. Tout cela étoit de l'invention de ce Prince, qui avoit un merveilleux génie pour les arts, & qui inventa bien des

Plut. in vit. Demetr.
Diod. Sic. lib. 26.

choses inconnues aux architectes. Ces navires faisoient l'admiration des gens de son tems, qui n'auroient jamais pû croire que cela fût possible, s'ils ne l'avoient vû.

J'ai fait ces remarques, pour montrer combien il est important, en lisant les auteurs grecs & latins, d'être attentif à y observer exactement dans les descriptions qu'on y trouve de flotes & de combats sur mer, tout ce qui a raport à la construction des vaisseaux, à leurs formes, & à leurs especes différentes, & aux différens changemens qui sont arrivés dans la marine par raport à la navigation.

Je dois pourtant avertir les jeunes gens en général qu'il y a certains faits merveilleux raportés par les anciens, sur lesquels il est bon de suspendre un peu sa croiance, jusqu'à ce qu'on les ait examinés avec plus de soin. Pline dit que du tems de Tibére on avoit trouvé le secret de rendre le verre malléable, mais qu'on avoit étouffé entiérement cette invention, de peur qu'elle ne fît perdre le prix & l'estime à l'or, à l'argent, & à toutes sortes de metaux. Dion raporte l'histoire d'un ouvrier, qui

Lib. 36. cap. 6.

Lib. 57. pag. 617.

aiant laiſſé tomber à deſſein devant Tibére un vaſe de verre qu'il lui préſentoit, en ramaſſa ſur le champ les morceaux, & après les avoir un peu maniés, montra le vaſe entier & ſans aucune fracture. D'autres auteurs ſur la foi de Pline, ont raconté le même fait. Cependant les ſavans aſſurent que la prétendue *malléabilité* du verre eſt une chimére, que la ſaine phyſique dément abſolument. Auſſi Pline avoue que ce qu'on en diſoit, avoit plus de cours que de fondement : *Ea fama crebrior diu quàm certior fuit.*

Je ne ſai ſi l'on peut faire plus de Lib. 31. cap 1. fond ſur ce que le même Pline raconte d'un petit poiſſon appellé par les Grecs *Echeneis*, & par les Latins *Remora*, qui s'étant attaché ſous le gouvernail de la galére qui portoit l'Empereur Caligula, l'arréta tout court, ſans que quatre cens rameurs qui y étoient la puſſent faire avancer.

§. 2. *Honneurs rendus aux Savans.*

Il y auroit beaucoup de choſes à obſerver dans l'hiſtoire ancienne ſur ce qui regarde les honneurs ren-

dus à ceux qui ont inventé ou perfectionné les arts, & en général aux savans du premier ordre qui se sont distingués d'une maniére particuliére : mais mon dessein ne me permet pas de m'étendre beaucoup sur ce sujet, quelque intéressant qu'il fût pour nous.

On ne peut lire la lettre que Philippe roi de Macédoine écrivit à Aristote, sans être ravi d'admiration en voiant que ce Prince préféroit à la joie que lui avoit causé la naissance d'un fils, celle qu'il auroit de lui donner pour maître le premier philosophe de son tems, & le plus habile homme qui eût jamais été.

Aul. Gel. lib. 9. cap. 3.

L'estime singuliére que fit Alexandre le Grand des poesies d'Homere, & les égards qu'il eut dans le sac de la Ville de Thébes pour la mémoire de Pindare, ne lui ont gueres moins acquis de réputation que toutes ses conquêtes : & on l'admire presque autant, lorsque, déchargé du faste de la roiauté, il aime à s'entretenir familiérement avec les célébres peintres & sculpteurs de son tems, que lorsque marchant à la tête de ses armées il porte par tout la terreur.

La protection éclatante que Mécéne accorda aux gens de lettres, emploïant pour leur faire du bien tout le crédit qu'il avoit auprès du Prince, a rendu son nom immortel, & à procuré au siecle d'Auguste la gloire d'être regardé à jamais comme l'âge d'or de la litérature, & la régle du bon goût en tout genre d'érudition.

Hist. de Ximen. par M. Flechier, l. 6.

Quand on lit que le Roi Catholique & le Cardinal Ximénes, allant un jour à un Acte public qui se soutenoit dans la nouvelle Université d'Alcala, voulurent que le Recteur marchât au milieu d'eux, (prérogative que cette Université a toujours conservée depuis ;) on sent bien que ce n'étoit point à la personne du Recteur qu'ils rendoient cet hommage public, mais qu'en grand Roi & en grand Ministre ils vouloient par là inspirer le goût des lettres & des sciences, qui rendent toujours avec usure aux Princes la gloire qu'elles en reçoivent.

Les priviléges singuliers que nos Rois accordérent autrefois à l'Université de Paris, la mere & le modéle de toutes les autres, partoient

du même principe : & la réputation qu'elle s'est acquise à elle-même & au Roiaume dans tout le monde chrétien, montre que les Rois nos fondateurs n'ont point été trompés dans leurs vûes, qu'elle a remplies au delà de toutes leurs espérances. Il en sera ainsi dans tous les tems. Les arts & les sciences fleuriront toujours dans les Etats où elles seront honorées : & à leur tour elles honoreront infiniment les Etats & les Princes qui les auront fait fleurir.

Je ne puis m'empêcher d'insérer ici un fait arrivé tout récemment & presque sous nos yeux, qui mérite d'être célébré dans toutes les langues, & inscrit en caractéres éclatans dans tous les fastes de la litérature. C'est ce qui s'est fait en Angleterre dans les obséques du célébre M. Newton, l'Archiméde de notre siecle & par la sublimité de ses raisonnemens dans la théorie, & par la force de son génie industrieux & inventif dans la pratique. Je ne ferai que transcrire ce qui se trouve dans le bel éloge qu'en fit M. de Fontenelles avec son éloquence ordinaire dans l'ouverture de l'Académie des sciences de l'année 1727.

» Son corps fut exposé sur un lit
» de parade dans la chambre de Jé-
» rusalem, endroit d'où l'on porte au
» lieu de leur sépulture les personnes
» du plus haut rang, & quelquefois
» les têtes couronnées. On le porta
» dans l'Abbaye de Vestminster, le
» poil étant soutenu par Milord
» Grand Chancelier, par les Ducs de
» Montrose, & Roxbugh ; & par les
» Comtes de Pembrocke, de Sussex,
» & de Masclesfield. Ces six Pairs
» d'Angleterre, qui firent cette fon-
» ction solennelle, font assez juger
» quel nombre de personnes de di-
» stinction grossirent la pompe funé-
» bre. L'Evêque de Rochester fit le
» service, accompagné de tout le
» Clergé de l'Eglise. Le corps fut en-
» terré près de l'entrée du Chœur. Il
» faudroit presque remonter chez les
» anciens Grecs, si l'on vouloit trou-
» ver des exemples d'une aussi grande
» vénération pour le savoir. La famille
» de M. Newton imite encore la Grece
» de plus près par un monument
» qu'elle lui fait élever, & auquel
» elle emploie une somme considéra-
» ble. Le Doien & le Chapitre de
» Vestminster ont permis qu'on le

construise dans un endroit de l'Ab- «
baye, qui a été souvent refusé à la «
plus haute Noblesse. La patrie & la «
famille ont fait éclater pour lui la «
même reconnoissance, que s'il les «
avoit choisies. «

Je n'ai pas besoin de prier qu'on me pardonne cette digression. Pour peu qu'on soit sensible au bien public & à l'honneur des lettres, il ne se peut qu'on ne soit vivement touché de cette espece d'hommage solennel que la Noblesse d'un puissant Roiaume, au nom ce semble de toute la Nation, rend à la science & au mérite.

§. 3. *Des mesures de tems & de lieux, & des monnoies anciennes.*

J'ajoute cet article, non pour entrer dans la discussion de ces matiéres, la plûpart très-difficiles, mais pour en donner une légére connoissance aux jeunes gens, & pour mettre sous leurs yeux un tarif des différentes sommes qui se rencontrent souvent dans les Auteurs, & qui par elles-mêmes ne présentent à l'esprit aucune idée claire de leur valeur. Pline l'an- *Lib. 7. cap. 19.*

cien dit que Roſcius, le plus célébre Acteur de ſon tems, gagnoit par an cinq cens mille ſeſterces: *Apud majores Roſcius Hiſtrio H-S quingenta annua* Lib. 1. cap. 9. *meritaſſe proditur.* On lit dans Paterculus que Paul-Emile mit dans le tréſor public deux cens millions de ſeſterces: *Bis millies centies H-S ærario contulit.* De jeunes gens ne connoiſſent point nettement la valeur de ces ſommes. Le Tarif leur apprend en un coup d'œil que la premiére ſomme eſt de 62500 liv. & la ſeconde de vingt-cinq millions de notre monnoie.

I. *Meſures de tems.*

Les Grecs comptoient par *Olympiades*, dont chacune comprenoit l'eſpace de quatres années entiéres. Et ces Olympiades prenoient leur nom des Jeux Olympiques, qui ſe célébroient dans le Péloponneſe auprès de la ville de Piſa, autrement dite *Olympia.* La premiére Olympiade, ou Coroebus remporta le prix, commence, ſelon Uſſerius, à l'été de l'année du monde 3228.

Selon le même Uſſerius, Rome fut bâtie un peu avant le commencement

de la VIII. Olympiade, l'an du monde 3256, dans le tems que le grand Empire des Assyriens fut détruit par la mort de Sardanapale son dernier roi, lorsque Joatham regnoit à Jérusalem, & par conséquent du tems d'Isaïe. Depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium on compte 723 ans.

II. *Mesures Itinéraires.*

Le poinct est la moindre partie qui se puisse décrire.

Douze poincts font une ligne.

Douze lignes font le pouce.

Douze pouces font le pié.

Deux piés & demi font le pas commun.

Deux pas communs, ou cinq piés, font le pas géométrique.

Cela posé, voici les mesures itinéraires les plus connues.

LE STADE étoit particulier aux Grecs, & est de 125 pas géométriques. Par conséquent il en faut 20 pour faire une lieue commune de France, qui est de 2500 pas.

LE MILLE chez les Romains est de 8 stades, ou de 1000 pas géométriques: un peu moins d'une demi lieue.

La LIEUE des anciens Gaulois est de 1500 pas.

La PARASANGE chez les Perses est ordinairement de 30 stades, c'est-à-dire d'une lieue & demie. Il y en a depuis 20 jusqu'à 60 stades.

Le SCHOENE le plus commun chez les Egyptiens est de 40 stades ; & ainsi de deux lieues. Il y en depuis 20 jusqu'à 120.

La LIEUE COMMUNE de France est de 2500 pas : LA PETITE de 2000 pas. La GRANDE de 3000 pas. Quand on parle des lieues de France, on entend ordinairement les communes.

III. *Des Monnoies anciennes.*

La Dragme attique, à laquelle répond le denier Romain, nous doit servir de régle, pour connoître la valeur de toutes les autres monnoies. M. de Tillemont la fait monter à douze sols de notre monnoie : le Pere Lamy à huit sols à quelque chose près : M. Dacier à dix sols. C'est à ce dernier sentiment que je m'en tiens ici, sans examiner les raisons de ces différences, seulement parce que cette maniére de compter est la plus facile, & par conséquent la plus propre pour

les jeunes gens. Je prens ici notre monnoie en fixant le marc à vingt-ſept livres tournois, ce qui eſt regardé par la plûpart des nations de l'Europe comme le prix intrinſeque de l'argent.

Monnoies Grecques.

L'OBOLE Attique eſt la ſixiéme partie d'une dragme attique.

La DRAGME Attique eſt composée de ſix oboles. Elle répond au denier Romain, & vaut dix ſols de France.

La MINE Attique vaut cent dragmes, & par conſéquent 50 livres de France.

Le TALENT Attique vaut ſoixante mines, & par conſéquent trois mille livres de France.

MYRIADE eſt un mot grec qui ſignifie dix mille. Ainſi une myriade de dragmes ſignifie dix mille dragmes, & vaut 5000 livres.

Le STATER Attique étoit une monnoie d'or du poids de deux dragmes, qui valoient vingt dragmes d'argent, & par conſéquent dix livres de France. Le *Darique*, monnoie d'or des Perſes, & celle qui portoit le nom de Philippe roi de Macédoine, *Philippei*, étoient de la mê-

me valeur que le Stater Attique.

Le Sicle, monnoie des Hébreux, valoit quatre dragmes Attiques, c'est-à-dire 40 sols.

Monnoies Romaines.

L'As Romain, autrement appellé *libra*, ou *pondo*, étoit dans son origine la dixiéme partie du denier Romain.

Le petit Sesterce, *sestertius*, ou *nummus*, étoit la quatriéme partie du denier Romain, & valoit deux sols & demi de France. Il étoit d'abord marqué ainsi, L-L-S, parce qu'il valoit deux *as*, ou deux livres & demie: *sestertius* pour *semistertius*, comme qui diroit un demi ôté de trois. Ensuite les Libraires ont mis une H pour les deux L-L, & ont ainsi marqué le sesterce, H S.

Le Denier étoit une petite piece d'argent, qui valoit dix as, quatre sesterces, & par conséquent dix sols de France.

Le Grand sesterce, c'est-à-dire *sestertium*, au neutre, signifie une somme qui valoit 1000 petits sesterces, 250 deniers Romains, 125 livres de France.

Cette derniére somme se comptoit

diverſement. *Decem ſeſtertia*, dix grands ſeſterces, ou dix mille petits. Par l'adverbe, *decies ſeſtertiûm*, on ſouſentend ici *centies:* ce ſont donc mille grands ſeſterces, ou un million de petits: ou *decies centena*, & on ſouſentend *ſeſtertia:* ou *decies* tout court, & on ſouſentend *centies ſeſtertiûm*, ou bien *centena ſeſtertia*.

Le nom de la monnoie d'or étoit *Aureus*, ou *Solidus*. Il eſt eſtimé ordinairement dans les Auteurs 25 deniers d'argent.

La proportion de l'or à l'argent a fort varié dans tous les tems. On peut s'en tenir à celle de dix à un pour l'antiquité. Ainſi un talent d'argent vaut trois mille livres, un talent d'or trente mille livres. Maintenant la proportion de l'or à l'argent eſt à peu près de de quinze à un.

Nombres Romains.

I.	1.
V.	5.
X.	10.
L.	50.
C.	100.
IↃ.	500.
∞ CIↃ.	1000.

IↃↃ.	5000.
CCIↃↃ.	10000.
IↃↃↃ.	50000.
CCCIↃↃↃ.	100000.

Tarif des Monnoies Grecques.

MYRIADES.

1 myrias drachmarum Atticarum.	5000 l.
2 myriades.	10000 l. dix mille livres.
3 myriades.	15000 l.
4 myriades.	20000 l.
5 myriades.	25000 l.
10 myriades.	50000 l.
20 myriades.	100000 l. cent mille livres.
50 myriades.	250000 l.
100 myriades.	500000. l.
200 myriades.	1000000 l. un million de livres.
1000 myriades.	5000000. l. cinq millions.

TALENTA.

1 talent.	3000 liv.
2 talents.	6000 liv.
5 talents	15000 liv.
10 talents.	300000 liv.
50 talents.	1500000 liv.
100 talents.	300000 liv. trois cens mille francs.
500 talents.	1500000 liv. un million cinq cens mille francs.
1000 talents.	3000000 liv. trois millions.

5000 talents.

5000 talents.	15000000 liv. quinze millions.
10000 talents.	30000000 liv. trente millions.
20000 talents.	60000000 liv. soixante millions.
50000 talents.	150000000 liv. cent cinquante mill.
100000 talents.	300000000 liv. trois cens millions.

Tarif des Monnoies Romaines.

A S.

Millia singula æris, *ou* mille asses.	50 l.
Duo millia æris.	100 l.
Quatuor millia æris.	200 l.
5 millia æris.	250 l.
10 millia æris.	500 l.
20 millia æris.	1000 l.
50 millia æris.	2500 l.
100 millia æris.	5000 l.
500 millia æris.	25000 l.
1000 millia æris. millies.	50000 l.
10000 millia æris. decies millies.	500000 l. cinq cens mille francs.
20000 millia æris. vigesies millies.	1000000 l. un million.
100000 millia æris. centies millies.	5000000 l. cinq millions.

SESTERTIUS.

1 sestertius, sive nummus.		2 sols & demi de Fr.
8 sestertii, seu nummi.	1 l.	
24 sestertii.	3 l.	
80 sestertii.	10 l.	
100 sestertii.	12 l.	10. sols.
200 sestertii.	25 l.	

400 sestertii.	50 l.
800 sestertii.	100 l.
1000 sestertii.	125 l.
4000 sestertii.	500 l.
8000 sestertii.	1000 l. mille francs.
80000 sestertii.	10000 l. dix mille francs.
100000 vel centena millia HS. seu nummûm.	12500 l.
200000 vel bis centena millia HS.	25000 l.
500000 vel quingenta millia HS.	62500 l.
1000000 vel decies cent. millia HS. un million de HS.	125000 l. cent vingt cinq mille francs.
Quindecies centena millia HS.	187500 l.
Vicies centena millia HS.	250000 l.
Quinquagies centena millia HS.	625000 l.
Centies centena millia HS. ou, dix millions de sesterces.	1 million 250000 l.
Quingenties centena mill. HS. ou, 50 millions de sesterces.	6 millions 250000 l.
Millies centena mil. HS. ou, cent millions de sesterces.	12 millions 500000 l.
Bis millies cent. mil. HS. ou, 200 millions de sesterces.	25 millions
Decies millies cent. mil. HS. ou, mille millions de sester.	125 millions.
Vicies millies centena millia HS. ou, deux mille millions de sesterces.	250 millions.

Quadragies millies centena millia HS. *ou*, 4 mille millions de sesterces.	500 millions.
Quadragies quater millies C. M. HS. *ou*, 4400 millions. de sesterces.	550 millions.
Quadragies octies millies C. M. H S. *ou*, 4600 millions de sesterces.	600 millions.
Quinquagies sexies millies C. M. H S. *ou*, 5600 millions de sesterces.	700 millions.
Sexagies quater millies C. M. H S. *ou*, 6400 millions de sesterces.	800 millions.
Septuagies bis millies C. M. H S. *ou*, 7200 millions de sesterces.	900 millions.
Octuagies millies C. M. H S. *ou*, huit mille millions de sesterces.	1000 *ou*, mille millions.
Centies millies centena millia H S. *ou*, dix mille millions de sesterces.	1250 millions.

SESTERTIUM.

1 ſeſtertium.	250 drachmæ.	125 l.
2 ſeſtertia,	500	250 l.
4 ſeſtertia.	1000	500 l,
10 ſeſtertia.	2500	1250 l.
20 ſeſtertia,	5000	2500 l.
50 ſeſtertia,	12500	6250 l.
100 ſeſtertia.	25000	12500 l.

1000 ſeſtertia, ou *decies ſeſtertiûm*, eſt la même choſe que *decies centena millia* HS, marqué ci-devant, & ainſi des nombres ſuivans.





LIVRE CINQUIÉME DE LA PHILOSOPHIE.



SI j'entreprenois de traiter à fond de la Philosophie, je pourrois adresser aux jeunes gens pour qui j'écris les paroles que Cicéron met dans la bouche d'Antoine, qu'on avoit engagé malgré lui à parler de Rhétorique. [a] » Ecoutez, disoit-il, écoutez un » homme qui va vous instruire de ce » qu'il n'a lui-même jamais appris. « Il y auroit seulement cette différence à remarquer, que du côté d'Antoine l'ignorance étoit feinte & simulée, au lieu que du mien elle est effective

a Audite verò, audite, inquit, hominem, &c. Docebo vos, discipuli, id quod ipse non didici, quid de omni genere dicendi sentiam. *Lib. 2. de Orat. n. 28. & 29.*

& réelle, ne m'étant appliqué que très-ſuperficiellement à l'étude de la philoſophie, de quoi j'ai ſouvent eu lieu de me repentir. Peut-être que, ſi je l'avois étudiée ſous des maîtres auſſi habiles qu'il y en a eu depuis dans l'Univerſité, & qu'on y en voit encore en grand nombre, j'y aurois pris autant de goût qu'à l'étude des belles lettres, auſquelles ſeules j'ai donné tout mon tems. Mais du moins je connois aſſez l'utilité & les grands avantages qu'on peut tirer de la philoſophie, pour exhorter les jeunes gens à ne pas manquer de donner à une ſcience ſi importante toute l'application dont ils ſont capables : & c'eſt à quoi je me bornerai dans cette petite diſſertation, qui ne ſera point un traité de philoſophie, mais une ſimple exhortation aux jeunes gens à l'étudier avec ſoin.

Quand on n'auroit en vûe que l'éloquence, cette étude ſeroit abſolument néceſſaire, comme Cicéron le déclare en plus d'un endroit : & il ne craint point d'avouer, que s'il a fait quelque progrès dans l'art de parler, il en eſt moins redevable aux préceptes des Rhéteurs, qu'aux

leçons des Philosophes : *Fateor me oratorem, si modò sim, non ex Rhetorum officinis, sed ex Academiæ spatiis extitisse.* Orat. n. 12.
Mais l'utilité de la philosophie ne se borne point à ce qui regarde l'éloquence : elle s'étend à toutes les conditions & à tous les tems de la vie.

En effet cette étude, quand elle est bien conduite & faite avec soin, peut beaucoup contribuer à régler les mœurs, à perfectionner la raison & le jugement, à orner l'esprit d'une infinité de connoissances également utiles & curieuses ; &, ce que j'estime infiniment plus, à inspirer aux jeunes gens un grand respect pour la religion, & à les prémunir par des principes solides contre les faux & dangereux raisonnemens de l'incrédulité, qui ne fait tous les jours parmi nous que de trop grands progrès.



ARTICLE PREMIER.

La philosophie peut beaucoup servir au réglement des mœurs.

Un des moiens les plus efficaces pour régler la conduite de l'homme, est de lui faire connoître ce qu'il est, à quelles conditions il a reçû l'être, quelles obligations & quels devoirs y sont attachés, où il doit tendre, & quelle est sa fin. Or c'est ce que se propose la philosophie, je dis même la philosophie paienne : & il me semble que ses leçons sur tous ces points, quoiqu'imparfaites & mêlées souvent de ténébres, doivent être d'un grand poids sur tout esprit raisonnable.

L'homme, sorti des mains de Dieu, dont il est non seulement l'ouvrage le plus excellent, mais encore l'image la plus parfaite, se ressent, en tout ce qu'il est, de la noblesse de son extraction, & porte comme empreints dans sa nature les traits & les caractéres de son origine.

Du côté de l'ame, une avidité d'apprendre insatiable, une pénétration & une sagacité qui s'étend à

tout, un desir du bonheur que rien de borné ne peut satisfaire, le vif sentiment d'une liberté à qui tout est indifférent excepté un seul * objet, l'intime conviction de sa destination à l'immortalité : tout cela, & beaucoup d'autres traits, montrent combien l'homme est grand, & [a] comment (c'est Cicéron qui parle ainsi) il ne peut, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, être comparé qu'à Dieu seul.

* *Le bien pris en général, & le souverain bien clairement connu.*

A ne considérer même en lui que la structure * de son corps, on reconnoît qu'il n'y a eu qu'une main divine capable de former un ouvrage si parfait, & d'y mettre tant d'ordre, tant de beauté, tant de raports & de proportions entre toutes les parties qui le composent, [b] en sorte que ce fût une demeure digne du maître qui l'habite; & l'on voit combien Séneque a eu raison de dire que l'homme n'étoit

a Animus humanus, decerptus ex mente divina, cum alio nullo, nisi cum ipso Deo, si hoc fas est dictu, comparari potest. *Tusc. Quæst. lib.* 5. *n.* 38.

* *On peut voir dans Cicéron*, Liv. 2. de la Nat. des dieux, n. 133-153, *Et dans M de Fénelon* Lettres sur la religion, pag. 163. *la description admirable qu'ils font de toutes les parties du corps, & de leurs différentes fonctions.*

b Figuram corporis habilem & aptam ingenio humano dedit. *Lib.* 1. *de Leg. n.* 26.

point un ouvrage fait à la hâte & sans dessein, mais le chef d'œuvre de la sagesse divine : *Scias non esse hominem tumultuarium & incogitatum opus.*

Lib. 6 de benef. cap. 23.

Premier devoir de l'homme, par raport à la Divinité.

OR QUEL A E'TE' ce dessein ? On peut le dire en un mot : [a] Dieu a formé le monde entier pour l'homme, & l'homme pour lui-même, afin que par lui la nature, muette d'ailleurs & stupide, devînt en quelque sorte spirituelle & reconnoissante à l'égard de son créateur ; & que l'homme, placé au milieu des créatures, toutes destinées à son usage & à son service, leur prêtât sa voix, son intelligence, son admiration, & fût comme le prêtre de la nature entiére. De quels biens en effet Dieu n'a-t-il point comblé l'homme ? Non content de pourvoir à ses nécessités, son attention & sa tendresse lui ont fourni jusqu'aux délices même : *Neque enim necessitatibus tantummodo nostris provisum est : usque in delicias amamur.* [b] Quelle foule d'arbres, de légu-

Senec. de benef. lib. 4. cap. 5.

a Omnia quæ sunt in hoc mundo, quibus utuntur homines, hominum causa facta sunt & parata. *Lib. 2. de nat. deor. n. 154.*

b Tot arbusta non uno modo frugifera, tot herbæ salutares, tot varietates ciborum per totum annum digestæ, ut inerti quoque fortuita terræ

mes, de fruits excellens pour les différentes saisons de l'année ! Quel nombre infini d'animaux l'air, la terre, la mer lui fournissent-elles à l'envi ! Il n'y a aucune partie de la nature qui ne paie un tribut à l'homme, afin que l'homme de son côté paie à l'Auteur de tous ces biens le juste hommage de reconnoissance & de louanges, qui font la principale partie du culte qui est dû à la Divinité, & le devoir le plus essentiel de la créature. Et il ne faut point que l'ingratitude dise que c'est la nature qui nous fournit tous ces biens : car par ce mot, auquel on n'attache ordinairement aucune idée distincte, on ne doit entendre autre chose que la Divinité même, qui meut tout, qui produit tout, qui se montre à nous par tout, & se fait sentir à chaque moment par ses bienfaits & ses libéralités. *Quocumque te flexeris, ibi illum videbis occurrentem tibi. Nihil ab illo vacat. Ergo nihil agis, ingratissime mortalium, qui te negas Deo debere, sed* Senec. de benef. lib. 4. cap. 7. & 8.

alimenta præberent. Jam animalia omnis generis, alia in sicco solidoque, alia in humido nascentia, alia per sublime dimissa : ut omnis rerum naturæ pars tributum nobis aliquod conferret. *Senec. de benef. lib. 4. cap. 5.*

naturæ..... Quid enim aliud eſt natura, quàm Deus?

Arriani Epictetus. lib. 1. cap. 16.

Si l'homme, dit * Epictéte, avoit quelque ſentiment d'honneur & de gratitude, tout ce qu'il voit dans la nature, tout ce qu'il éprouve en lui-même, ſeroit pour lui un ſujet continuel de louange, de reconnoiſſance, d'action de graces. L'herbe des champs qui fournit aux animaux du lait pour ſa nourriture, la laine de ces animaux qui lui fournit de quoi ſe vêtir, devroient le remplir d'admiration. Quand il voit le ſoc de la charrue briſer & amollir les mottes de terre, & tracer un long ſillon pour recevoir la ſemence, il devroit s'écrier: Que Dieu eſt grand, qu'il eſt bon, de nous avoir procuré tous les inſtrumens propres au labourage! Quand lui-même ſe met à table pour manger, tout devroit le rappeller à Dieu, & renouveller ſa reconnoiſſance. C'eſt lui, devroit-il dire, qui m'a donné des mains pour prendre la nourriture, des dents pour la couper & la broier, un eſtomac pour la digérer: &, ce

* *Epictéte étoit un philoſophe Stoïcien, qui vivoit dans le premier ſiecle. Il étoit eſclave d'Epaphrodite, Capitaine des gardes de Néron.*

qui est le sujet d'une louange infiniment plus intéressante pour moi, c'est lui qui, à tous les biens dont il me comble, y ajoute encore l'avantage inestimable d'en connoître l'auteur, & d'en faire un usage conforme à sa volonté. Quoi donc, continue le même Epictéte, tous les hommes étant plongés dans un sommeil léthargique sur ce qui regarde la Providence, n'est-il pas juste que quelqu'un au nom de tous entonne publiquement des hymnes & des cantiques en son honneur? Que peut faire autre chose un vieillard foible & boiteux * comme je suis, que de célébrer les louanges divines? a Si j'étois cygne ou rossignol, je chanterois, parceque telle seroit ma destination. Mais j'ai reçû en partage la raison. Je dois donc m'occuper à louer Dieu. C'est-là ma fonction & mon ouvrage. Je m'en

* *Un jour que son Maître, qui étoit fort violent, lui donna un grand coup sur la jambe, il lui dit froidement de prendre garde de la lui rompre. Et le Maître aiant redoublé ses coups de telle sorte qu'il lui cassa l'os, Epictéte lui répondit sans s'émouvoir:* Ne vous l'avois-je pas bien dit, que vous vous jouiez à me rompre la jambe? *Il réduisoit toute la philosophie à deux points:* souffrir, & s'abstenir. Ἀνέχου καὶ ἀπέχου.

a Εἰ γοῦν ἀηδὼν ἤμην, ἐποίουν τὰ τῆς ἀηδόνος, εἰ κύκνος, τὰ τοῦ κύκνου. Νῦν δὲ λογικός εἰμι· ὑμνεῖν με δεῖ τὸν θεόν.

acquite réguliérement, & je ne cesserai de m'en acquiter tant qu'il me restera un souffle de vie. Je vous exhorte à en faire autant. On s'imagine entendre ici parler, non un philosophe stoïque, mais un chrétien.

Second devoir de l'homme, par raport à lui-même.

OUTRE ce premier devoir, qui est le fondement de la religion, l'homme en a un second, qui est de représenter & d'imiter par ses vertus la divinité dont il est l'image vivante & animée. [a] Pour peu qu'il rentre en lui-même, il en reconnoît les traces précieuses & l'empreinte gravée dans son ame, qui est comme le temple de la divinité : ce qui doit le porter à répondre par la noblesse de ses sentimens à celle de son origine. De là viennent ces idées naturelles, & ces notions primitives, que nous portons en nous-mêmes du bon & du mauvais, du juste & de l'injuste, de la vertu & du vice : [b] notions communes à tous les

a Qui se ipse norit, aliquid sentiet se habere divinum, ingeniumque in se suum sicut simulacrum aliquod dedicatum putabit : tantoque munere deorum semper dignum aliquid & faciet & sentiet. *Lib. 1. de Leg. n. 59.*

b Communis intelligentia nobis notas res efficit, easque in animis nostris inchoavit, ut honesta in virtute ponantur, in vitiis turpia.... Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum & beneficii memorem diligit? Quæ superbos, quæ ma-

hommes, qui, ſans en être convenus entr'eux, attachent pareillement l'idée de turpitude au crime, & de gloire à la vertu. Car il n'y a point de nation qui n'eſtime & n'aime ceux qui ſont d'un caractére doux, humain, bienfaiſant, reconnoiſſant; & qui au contraire ne mépriſe & ne haïſſe les perſonnes fiéres, ingrates, cruelles, & qui ſe plaiſent à faire du mal. [a] De là vient auſſi ce témoignage intérieur & cette voix ſecrette de la conſcience, qui fait goûter aux juſtes une paix ſi douce au milieu des plus grandes afflictions, & qui cauſe aux impies de ſi cruels tourmens dans le ſein même de la joie la plus vive & des plaiſirs les plus ſenſibles; & qui preſcrit aux uns & aux autres les régles qu'ils doivent ſuivre, & les devoirs qu'ils doivent remplir.

[b] Ces régles, ces loix ne ſont point arbitraires, & ne dépendent point

leficos, quæ crudeles, quæ ingratos non aſpernatur & odit? *Lib. 1. de Leg. n. 44 & 32.*

a Magna vis eſt conſcientiæ in utramque partem: ut neque timeant qui nihil commiſerunt, & pœnam ſemper ante oculos verſari putent qui peccaverunt. *Cic. pro Mil. n. 63.*

b Hanc video ſapientiſſimorum hominum fuiſſe ſententiam: Legem neque hominum ingeniis excogitatam, neque ſcitum aliquod eſſe populorum,

du caprice des hommes. Elles sont imprimées dans le fond de l'ame par la main du Créateur. Elles sont avant tous les siecles, & plus anciennes que le monde, puisqu'elles sont un écoulement de la Sagesse divine, à qui il n'est pas libre de penser autrement de la vertu & du vice. Elles sont le modéle & l'original des loix humaines, qui cessent en un sens de l'être, dès qu'elles s'écartent de ce type primitif de justice & de vérité que les Législateurs doivent se proposer dans toutes leurs ordonnances.

Ces premiéres notions de bien & de mal peuvent être affoiblies & obscurcies par une mauvaise éducation, par le torrent de l'exemple, par la violence des passions, & sur tout par les attraits dangereux de la volupté,

sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret imperandi prohibendique sapientia..... Quæ vis non modò senior est quàm ætas populorum & civitatum, sed æqualis illius cœlum atque terras tuentis & regentis Dei. Neque enim esse mens divina sine ratione potest: nec ratio divina non hanc vim in rectis pravisque sanciendis habere...... Quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum & ad vitandum, ratio est recta summi Jovis... Ergo est lex justorum injustorumque distinctio, ad illam antiquissimam & rerum omnium principem expressa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ supplicio improbos afficiunt, & defendunt & tuentur bonos. *Lib. 2. de Leg. n. 8. 13.*

qui gâte & corrompt notre esprit par les fausses douceurs qu'elle nous fait sentir, & que nous ne trouvons point dans la pratique de la vertu. Mais il reste toujours en nous un sentiment intérieur de ces vérités primitives ; & le soin de la philosophie est de ranimer par ses leçons salutaires ces précieuses étincelles ; de nous détromper de toutes ces erreurs, en nous raprochant des premiers principes ; de nous guérir des opinions & des préjugés populaires ; de nous faire entendre [a] que nous sommes nés pour la justice & la vertu ; de nous convaincre par des preuves sensibles & évidentes [b] qu'il y a une Providence qui conduit tout & préside à tout, & qui prend soin non seulement du monde en général, mais de chaque homme en particulier ; que rien n'é-

a Nos ad justitiam esse natos, neque opinione, sed natura constitutum esse jus. *Lib.* 1. *de Leg. n.* 28.

b Dominos esse omnium rerum ac moderatores deos, eaque quæ geruntur, eorum geri judicio ac numine. (Neque universo generi hominum solùm, sed etiam singulis à diis immortalibus consuli & provideri. *Lib.* 2. *de nat. deor. n.* 164.) Eosdem qualis quisque sit, quid agat, quid in se admittat, qua mente, qua pietate religiones colat, intueri ; piorumque & impiorum habere rationem. His enim rebus imbutæ mentes, haud sanè abhorrebunt ab utili & à vera sententia. *Lib.* 2. *de Leg. n.* 15.

chape à ses yeux clairvoians, & que Dieu connoît à fond toutes nos actions, & voit à nud nos pensées & nos intentions les plus secrettes : car une telle conviction est bien propre à nous inspirer du respect pour la divinité, & de l'amour pour la vertu.

Troisiéme devoir de l'homme, par raport à la société.

QUAND un homme seroit seul sur la terre, il seroit toujours tenu aux deux sortes de devoirs dont je viens de parler : c'est-à-dire qu'il devroit toujours honorer la divinité, & se respecter lui-même en vivant d'une maniére sage & réglée. [a] Mais il a d'autres obligations par raport à la société commune, dont il fait partie. Dieu est le pere commun d'une grande famille, dont tous les hommes sont les enfans, unis ensemble par le lien de l'humanité, formés les uns pour les autres, obligés par conséquent de concourir au bien public, & de s'entr'aider mutuellement par toutes sortes de services. Ainsi l'homme ne doit

a Quoniam (ut præclarè scriptum est à Platone) non nobis solùm nati sumus, ortusque nostri partem patria vindicat, partem parentes, partem amici; homines que hominum causa generati sunt, ut ipsi inter se alius alii prodesse possint : in hoc naturam debemus ducem sequi, & communes utilitates in medium afferre mutatione officiorum. *Lib. 1. de Off. n. 22.*

point borner ſes vûes ni ſon zéle au ſeul lieu particulier où il eſt né, mais ſe regarder comme un citoien du monde entier, [a] qui dans ce ſens ne fait qu'une ſeule ville.

[b] Il eſt vrai que cette ſociété générale, qui embraſſe d'abord tous les hommes, ſe partage enſuite par degrés en d'autres ſociétés particuliéres plus étroites entre les hommes d'une même nation, d'une même ville, d'une même famille. Et de là naiſſent les différens devoirs de la ſociété civile à l'égard des amis, des alliés, des parens, des peres & meres, de la patrie. Mais ils ont tous leur ſource dans le premier principe dont nous avons parlé, qui eſt que l'homme, ſelon les vûes & la deſtination de Dieu, eſt né pour l'homme.

Voila un petit abrégé des maximes de morale que le paganiſme nous fournit. Ces principes, il faut l'avouer, ſont grands, ſolides, lumi-

a Univerſus hic mundus, una civitas communis hominum exiſtimanda *De Leg. lib. 1. n. 23*

Socrates quidem, cùm rogaretur Cujatem ſe eſſe diceret, Mundanum inquit: totius enim mundi ſe incolam & civem arbitrabatur. *Lib. 5. Tuſc. Quæſt. n* 108.

b Gradus plures ſunt ſocietatis hominum.... Ab illa enim immenſa ſocietate generis humani, in exiguum anguſtumque concluditur. *Lib. 1. de Off. n. 53.*

nieux : mais ils ne vont pas jusqu'où ils devroient aller, & quelque parfaits qu'ils paroissent, ils laissent l'homme en chemin, sans lui montrer ni le motif qui doit sanctifier ses actions, ni la fin qu'il doit se proposer. Il n'y a que l'Ecriture sainte qui nous donne une notion claire & certaine de l'homme, en nous découvrant les avantages de sa premiére origine ; sa chute dans le péché, & les suites funestes de cette chute ; sa réparation par le Libérateur ; ses différens devoirs à l'égard de Dieu, du prochain, & de lui-même ; le but où il doit tendre ; & la route qui peut l'y conduire : & un Philosophe chrétien ne manque pas d'instruire ses disciples de toutes ces vérités. Mais il me semble que c'est un grand avantage pour eux que de leur montrer dans le paganisme même des régles de mœurs si pures, & des principes de conduite si sublimes, qui prouvent invinciblement que la vertu n'est point, comme les libertins voudroient se le persuader, un simple nom ; ni les devoirs de la religion & de la vie civile, de simples établissemens humains, sagement inventés par une politique adroite pour

contenir la multitude : mais que tous ces devoirs, toutes ces obligations, toutes ces loix, sont renfermées dans la nature même de l'homme, & sont une suite nécessaire des desseins de Dieu sur lui.

C'est pour cela que je regarde comme une pratique très-utile de faire lire en classe de tems en tems aux jeunes gens qui étudient en philosophie, des endroits choisis des livres philosophiques de Cicéron, & sur tout de ceux où il traite des Offices & des Loix.

Outre cet avantage, les jeunes gens y trouveront de quoi nourrir & entretenir le goût des belles lettres qu'ils auront pris dans les classes précédentes. Cette lecture pourra être aussi d'une grande utilité aux maîtres mêmes, pour leur donner une latinité pure, nette, élégante, & propre aux matiéres philosophiques, ce qui n'est pas une chose de petite conséquence pour leur profession.



ARTICLE SECOND.

La philosophie peut beaucoup servir à perfectionner la raison.

[a] DE TOUS les dons naturels que l'homme a reçûs de Dieu, la raison est le plus excellent, celui qui le distingue davantage du reste des animaux, & qui fait briller en lui les traits les plus lumineux de sa ressemblance avec Dieu. Par elle il a l'idée du beau, du grand, du juste, du vrai; il prononce & juge sur les qualités & les propriétés de chaque chose; il compare ensemble plusieurs objets, tire les conséquences des principes, se sert d'une vérité pour passer & s'élever à une autre: enfin par elle il met dans ses connoissances & dans ses raisonnemens un ordre & une suite, qui y répandent la lumiére & la grace, qui les rendent tout autrement intelligibles, & qui en font bien mieux sentir toute la force & toute la vérité. Il est aisé de comprendre combien est importante une

a In homine optimum quid est? ratio. Hac antecedit animalia. Ratio perfecta, proprium hominis bonum est: cetera illi cum animalibus satisque communia. *Senec. Epist.* 76.

ſcience qui aide & conduit l'eſprit dans toutes ces opérations.

On trouve d'excellentes réflexions ſur ce ſujet dans le premier diſcours qui eſt à la tête de l'Art de penſer. J'en ferai ici grand uſage, ne connoiſſant rien qui ſoit plus propre à donner aux jeunes gens de l'eſtime & du goût pour la philoſophie, ni qui puiſſe mieux leur en faire ſentir tous les avantages, & même la néceſſité.

Il n'y a rien, dit l'Auteur de cette logique, de plus eſtimable que le bon ſens, & la juſteſſe de l'eſprit dans le diſcernement du vrai & du faux. Toutes les autres qualités de l'eſprit ont des uſages bornés: mais l'exactitude de la raiſon eſt généralement utile dans toutes les parties & dans tous les emplois de la vie. Ce n'eſt pas ſeulement dans les ſciences qu'il eſt difficile de diſtinguer la vérité de l'erreur, mais auſſi dans la plûpart des ſujets dont les hommes parlent, & des affaires qu'ils traitent. Il y a preſque par tout des routes différentes, les unes vraies, les autres fauſſes; & c'eſt à la raiſon d'en faire le choix. Ceux qui choiſiſſent bien, ſont ceux qui ont l'eſprit juſte; ceux qui

prennent le mauvais parti, sont ceux qui ont l'esprit faux. Et c'est la première & la plus importante différence qu'on peut mettre entre les qualités de l'esprit des hommes.

Ainsi la principale application qu'on devroit avoir, seroit de former son jugement, & de le rendre aussi exact qu'il le peut être: & c'est à quoi devroit tendre la plus grande partie de nos études. On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquerir les sciences: & on se devroit servir au contraire des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison; la justesse de l'esprit étant infiniment plus considérable que toutes les connoissances spéculatives, ausquelles on peut arriver par le moien des sciences les plus véritables & les plus solides.... Les hommes ne sont pas nés pour emploier leur tems à mesurer des lignes, à examiner le raport des angles, à considérer les divers mouvemens de la matiére. Leur esprit est trop grand, leur vie trop courte, leur tems trop précieux, pour l'occuper à de si petits objets. Mais ils sont obligés d'être justes, équitables, judicieux

cieux dans tous leurs diſcours, dans toutes leurs actions, & dans toutes les affaires qu'ils manient : & c'eſt à quoi ils doivent particuliérement s'éxercer & ſe former.

Ce ſoin & cette étude eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il eſt étrange combien c'eſt une qualité rare que cette exactitude de jugement. On ne rencontre par tout que des eſprits faux, qui n'ont preſque aucun diſcernement de la vérité, qui prennent toutes choſes d'un mauvais biais, qui ſe paient des plus mauvaiſes raiſons, & qui veulent en paier les autres, qui ſe laiſſent emporter par les moindres apparences, qui ſont toujours dans l'excès & dans les extrémités, qui décident hardiment de ce qu'ils ignorent & n'entendent point, & qui s'arrétent à leurs ſens avec tant d'opiniâtreté, qu'ils n'écoutent rien de ce qui pourroit les détromper....

Cette fauſſeté d'eſprit n'eſt pas ſeulement cauſe des erreurs que l'on mêle dans les ſciences, mais auſſi de la plûpart des fautes que l'on commet dans la vie civile : des querelles injuſtes, des procès mal fondés, des avis téméraires, des entrepriſes mal

concertées. Il y en a peu qui n'aient leur source dans quelque erreur & dans quelque faute de jugement : de sorte qu'il n'y a point de défaut dont on ait plus d'intérêt de se corriger...

Une grande partie des faux jugemens des hommes est causée par la précipitation de l'esprit, & par le défaut d'attention, qui fait que l'on juge témérairement de ce que l'on ne connoît que confusément & obscurément. Le peu d'amour que les hommes ont pour la vérité, fait qu'ils ne se mettent pas en peine la plûpart du tems de distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux. Ils laissent entrer dans leur ame toutes sortes de discours & de maximes. Ils aiment mieux les supposer pour véritables, que de les examiner. S'ils ne les entendent pas, ils veulent croire que les autres les entendent bien. Et ainsi ils se remplissent la mémoire d'une infinité de choses fausses, obscures, & non entendues ; & raisonnent ensuite sur ces principes, sans presque considérer ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils pensent. La vanité & la présomption contribuent beaucoup à ce défaut. On croit qu'il y a de la honte

à douter & à ignorer ; & l'on aime mieux parler & décider au hazard, que de reconnoître qu'on n'eſt pas aſſez informé des choſes pour en porter jugement. Nous ſommes tous pleins d'ignorances & d'erreurs ; & cependant on a toutes les peines du monde à tirer de la bouche des hommes cette confeſſion ſi juſte & ſi conforme à leur condition naturelle : Je me trompe, & je n'en ſai rien.

Il s'en trouve d'autres au contraire, qui aiant aſſez de lumiére pour connoître qu'il y a quantité de choſes obſcures & incertaines, & voulant par une autre ſorte de vanité témoigner qu'ils ne ſe laiſſent pas aller à la crédulité populaire, mettent leur gloire à ſoutenir qu'il n'y a rien de certain. Ils ſe déchargent ainſi de la peine de les examiner ; & ſur ce mauvais principe ils mettent en doute les vérités les plus conſtantes, & la religion même. C'eſt la ſource du Pyrrhoniſme, qui eſt une autre extravagance de l'eſprit humain, qui paroiſſant contraire à la témérité de ceux qui croient & décident tout, vient néanmoins de la même ſource, qui eſt le défaut d'attention. Car,

comme les uns ne veulent pas se donner la peine de discerner les erreurs, les autres ne veulent pas prendre celle d'envisager la vérité avec le soin nécessaire pour en apercevoir l'évidence. La moindre lueur suffit aux uns pour les persuader de choses très-fausses, & elle suffit aux autres pour les faire douter des choses les plus certaines: mais dans les uns & dans les autres, c'est le même défaut d'application qui produit des effets si différens.

La vraie raison place toutes choses dans le rang qui leur convient. Elle fait douter de celles qui sont douteuses, rejetter celles qui sont fausses, & reconnoître de bonne foi celles qui sont évidentes.

A ces réflexions, tirées de l'Art de penser, j'en ajouterai une de M. l'Abbé Fleury.

Pag, 142. Tout le monde, dit-il, dans son Traité des études, voit l'utilité de raisonner juste, je ne dis pas seulement dans les sciences, mais dans les affaires & dans toute la conduite de la vie; mais peut-être plusieurs ne voient pas la nécessité de remonter jusques aux premiers principes, par-

ce qu'en effet il y en a peu qui le fassent. La plûpart des hommes ne raisonnent que dans une certaine étendue, depuis une maxime que l'autorité des autres, ou leur passion, a imprimée dans leur esprit, jusques aux moiens nécessaires pour acquerir ce qu'ils desirent. Il faut s'enrichir : donc je prendrai un tel emploi, je ferai telle démarche, je souffrirai ceci & cela, & ainsi du reste. Mais que ferai-je de mon bien quand j'en aurai acquis ? mais est-il avantageux d'être riche ? c'est ce que l'on ne cherche point....

Le véritable savant, le véritable philosophe va plus loin, & commence de plus haut. Il ne s'arréte ni à l'autorité des autres, ni à ses préjugés. Il remonte toujours, jusques à ce qu'il ait trouvé un principe de lumiére naturelle, & une vérité si claire, qu'il ne la puisse révoquer en doute. Mais aussi, quand il l'a une fois trouvée, il en tire hardiment toutes les conséquences, & ne s'en écarte jamais. De là vient qu'il est ferme dans sa doctrine & dans sa conduite, qu'il est inflexible dans ses résolutions, patient dans l'exécution, égal en son

humeur, & constant dans la vertu.

On sent assez combien il est important de prémunir de bonne heure par de tels principes l'esprit des jeunes gens contre les faux jugemens & les faux raisonnemens, si communs dans les discours & dans la conduite des hommes; & c'est ce que fait la philosophie, dont le principal but est, comme je l'ai déja dit, de perfectionner la raison.

Je sai bien que la raison est un don naturel, qui ne vient point de l'art, & qui ne peut être un pur effet du travail : mais l'art & le travail peuvent la cultiver, la rectifier, la perfectionner. On trouve maintenant dans les ouvrages d'esprit, dans les discours de la chaire & du barreau, dans les traités de science, un ordre, une exactitude, une justesse, une solidité, qui n'étoient pas autrefois si communes. Plusieurs croient, & ce n'est point sans fondement, qu'on doit cette maniére de penser & d'écrire au progrès extraordinaire qu'on a fait depuis un siecle dans l'étude de la philosophie.

Quand je dis qu'elle est très-propre à perfectionner la raison, je n'en-

tends pas parler ſeulement des régles que donne en particulier ſur ce ſujet la logique. Elles ſont très-utiles en elles-mêmes, non ſeulement parce qu'elles ſervent à découvrir le défaut de certains argumens embarraſſés, mais parce qu'elles nous aident à connoître la ſource de la plûpart des erreurs qui ſe gliſſent dans nos penſées & dans nos raiſonnemens. Il en eſt de ces régles, comme de celles de la rhétorique. On ne peut pas nier que celles-ci ne ſoient d'un très-grand ſecours pour l'éloquence, mais c'eſt principalement par l'application qu'on en fait aux diſcours des anciens & des modernes, dont on fait découvrir aux jeunes gens les beautés & les défauts par la conformité ou l'oppoſition qu'ils ont avec ces préceptes.

J'en dis autant des régles de la logique. Leur principale utilité conſiſte à les appliquer à toutes les queſtions que l'on examine, à tous les raiſonnemens que l'on fait, ſur quelque ſujet que ce puiſſe être.

Comme les jeunes gens, lorſqu'ils entrent en philoſophie, ont pour l'ordinaire l'eſprit encore peu formé & peu ouvert, on les exerce ſur des

matiéres faciles, intelligibles, & qui ſoient à leur portée. La maniére de raiſonner par ſyllogiſmes, qui paroît à quelques perſonnes longue & ennuieuſe eſt d'une abſolue néceſſité, ſur tout dans les commencemens, & les jeunes gens demeureroient muets & comme ſtupides, ſi on vouloit les faire parler autrement.

On leur fait remarquer comment quelquefois l'omiſſion d'un mot, le changement d'un terme, un double ſens, une équivoque, rend un raiſonnement vicieux.

On leur apprend à ſe tenir fermes à leur principe, à y ramener tout, à ne s'en point laiſſer écarter, & à y trouver la ſolution des difficultés qu'on leur oppoſe.

Par cet exercice journalier, & cette application continuelle des régles, leur eſprit s'ouvre & ſe forme peu-à-peu, ſe dévelope de plus en plus chaque jour, s'accoutume à ſentir le faux, acquiert une facilité de s'exprimer, & devient capable d'entrer dans les queſtions les plus difficiles & les plus abſtruſes. J'étois étonné, quand j'aſſiſtois aux exercices de philoſophie, de voir dans les écoliers

un changement ſenſible de trois mois en trois mois, tant leur raiſon ſe perfectionnoit; & à la fin du cours ils n'étoient plus reconnoiſſables. Voila ce qui arrive communément dans les claſſes de Philoſophie, quand les écoliers ne manquent ni d'eſprit ni d'application; & l'on ne peut exprimer quels fruits ils retirent de cette étude.

Le paſſage ſubit de l'étude des belles lettres à celle de la philoſophie, c'eſt-à-dire d'un pays agréable, riant, & tout rempli de fleurs, à une région pour l'ordinaire ſéche, épineuſe, & eſcarpée, rebute quelquefois les jeunes gens : & c'eſt pour cela, comme je l'ai déja inſinué, qu'il ſeroit à ſouhaiter que la latinité des cahiers fût pure & élégante comme celle des œuvres philoſophiques de Cicéron. Mais cet inconvénient-là même prouve combien l'étude de la philoſophie eſt néceſſaire. Rien n'eſt plus contraire à la ſolidité de l'eſprit, auſſi bien qu'à la ſanté du corps, que de les tenir dans des délices continuelles. Par là ils contractent l'un & l'autre une foibleſſe, une molleſſe, qui les rend incapables de

tout effort. Chercher par tout de l'agrément & du plaisir, c'est vouloir se nourrir toujours de lait, & demeurer dans une continuelle enfance.

La vérité peut s'offrir à nous sous deux faces. Quelquefois elle se montre avec toute la pompe & tout l'éclat de l'éloquence, dont les ornemens lui appartiennent à juste titre, & font partie de son cortége. Souvént aussi elle paroît avec un habit simple, sous un dehors négligé, sans suite & sans escorte ; & cette derniére marche est celle qui lui plaît davantage, & qui est plus de son goût. Le bon esprit consiste, dans le premier cas, à séparer la vérité des ornemens qui l'environnent, & qui peuvent lui être communs avec la fausseté ; & dans le second, à ne se point rebuter d'un extérieur peu majestueux, & quelquefois même choquant, mais de l'envisager en elle-même, & d'en faire tout le cas qu'elle mérite.

Les maîtres rendent ce double service aux jeunes gens. Ceux qui leur enseignent les belles lettres & l'éloquence, les accoutument de bonne heure, & dès les premiéres

classes, à peser les raisons plus que les paroles; à discerner par tout le vrai; à dépouiller les raisonnemens de toute la parure que leur prête l'éloquence, pour en mieux sentir la force, ou la foiblesse; & à ne se point laisser éblouir par un éclat trompeur de paroles & de figures, souvent vuide de choses & de pensées. Les philosophes, de leur côté, travaillent principalement à rendre les jeunes gens attentifs à la vérité considérée en elle-même, à leur donner des régles sûres pour la bien discerner, à les accoutumer à une grande justesse & à une grande exactitude dans tous leurs raisonnemens, & à leur inspirer, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un certain goût & un certain sentiment du vrai, qui le leur fasse reconnoître par tout où il se rencontre, & qui leur fasse aussi rejetter ce qui n'en a que le dehors & l'apparence.

Un autre inconvénient qui nuit encore beaucoup aux hommes, non seulement dans l'étude des sciences, mais aussi dans la conduite ordinaire & dans les différens emplois de la vie; c'est de ne pouvoir donner une forte

attention à des choſes difficiles & épineuſes, ni ſuivre un raiſonnement un peu long & embarraſſé, ni enfin s'appliquer à des matiéres ſubtiles, abſtraites, & indépendantes des ſens. C'eſt à quoi la philoſophie remédie d'une maniére merveilleuſe, ſur tout par l'étude de la Métaphyſique & des Mathématiques, dont les objets purement ſpirituels élevent l'ame au deſſus de la matiére, & la délivrent de la ſervitude où les ſens s'efforcent de la retenir.

L'Auteur de l'Art de penſer n'a pas manqué de faire obſerver les deux inconvéniens dont je parle, pour marquer combien il eſt avantageux de s'exercer de bonne heure à entendre les vérités difficiles. L'endroit eſt trop beau pour ne pas l'inſérer ici tout entier.

Il y a, dit-il, des eſtomachs qui ne peuvent digérer que les viandes légéres & délicates : & il y a de même des eſprits qui ne ſe peuvent appliquer à comprendre que les vérités faciles, & revétues des ornemens de l'éloquence. L'un & l'autre eſt une délicateſſe blâmable, ou plûtôt une véritable foibleſſe. Il faut rendre ſon

esprit capable de découvrir la vérité lors même qu'elle est cachée & enveloppée, & de la respecter sous quelque forme qu'elle paroisse. Si on ne surmonte cet éloignement & ce dégoût qu'il est facile à tout le monde de concevoir de toutes les choses qui paroissent un peu subtiles & scholastiques, on étrécit insensiblement son esprit, & on le rend incapable de comprendre ce qui ne se connoît que par l'enchaînement de plusieurs propositions. Et ainsi, quand une vérité dépend de trois ou quatre principes qu'il est nécessaire d'envisager tout à la fois, on s'éblouit, on se rebute, & l'on se prive par ce moïen de la connoissance de plusieurs choses utiles, ce qui est un défaut considérable. La capacité de l'esprit s'étend & se resserre par l'accoutumance : & c'est à quoi servent principalement les mathématiques, & généralement toutes les questions épineuses & abstraites. Car elles donnent une certaine étendue à l'esprit, & elles l'exercent à s'appliquer davantage, & à se tenir plus ferme dans ce qu'il connoît.

On ne sauroit croire combien cette

ſorte d'étude eſt propre à donner aux jeunes gens une force, une juſteſſe, une pénétration d'eſprit, qui les conduiſent peu-à-peu à entendre par eux-mêmes & à débrouiller les queſtions les plus abſtraites & les plus embarraſſées. J'ai vû pratiquer au Collége une coutume, qui a toujours eu beaucoup de ſuccès : c'étoit pour les écoliers les plus forts. Outre les cahiers de la claſſe, on leur faiſoit lire ſoit en public ſoit en particulier certaines parties de traités de philoſophie, comme les ſix livres de la Recherche de la vérité du P. Mallebranche, les Méditations de Deſcartes, ſes Principes de Phyſique : & après qu'on avoit lu avec eux & qu'on leur avoit expliqué ces traités, on leur en faiſoit faire des extraits & des précis, chacun à leur maniére, mais toujours avec un certain ordre & une certaine méthode, en établiſſant d'abord bien clairement l'état de la queſtion, poſant les principes, apportant les différentes preuves ſur leſquelles ils ſont appuiés, raportant exactement toutes les difficultés qu'on y peut oppoſer, & en donnant la ſolution. Le Maître voioit enſuite ces extraits ; & s'il y

avoit quelque endroit qu'il falût ou retrancher, ou ajouter, ou étendre, ou abréger, il le faisoit remarquer, & en apportoit les raisons.

Voila certainement ce qui est bien capable de donner aux jeunes gens un esprit d'ordre, d'exactitude, de précision, de pénétration, qualités si nécessaires pour tous les emplois de la vie ; ce qui les met en état de soutenir un travail ou un examen d'affaires long & pénible, sans se laisser rebuter par l'obscurité des questions, ni par la multiplicité des piéces qu'il faut discuter ; & ce qui leur apprend à saisir dans les affaires les plus embrouillées le point décisif, à ne le perdre jamais de vûe, à y rappeller tout le reste, & à en mettre les preuves dans un jour & dans un ordre, qui en fassent sentir toute la force.

Sans parler d'une infinité de connoissances rares & curieuses que donne la philosophie, croit-on que deux années emploiées à acquérir les talens dont je viens de parler (& j'ai vû plusieurs écoliers en tirer ce fruit) soient un tems perdu, & qu'on doive le regretter ? Des parens sensés & raisonnables peuvent-ils jamais se repentir

d'avoir fait inſtruire leurs enfans de la ſorte ? & ſi par une précipitation aveugle & inconſidérée ; qui ne devient que trop commune, ils retranchent ou abrégent le tems deſtiné à la philoſophie, n'ont-ils pas lieu de ſe reprocher de leur avoir retranché la partie des études (j'oſe l'aſſurer, & mon goût déclaré pour les belles lettres ne peut pas ici me rendre ſuſpect) la partie des études la plus importante, la plus néceſſaire, la plus déciſive pour les jeunes gens, & celle dont la perte ſe peut le moins couvrir, & eſt la plus irréparable ?

Je conclus de tout ceci, que les parens qui aiment véritablement leurs enfans, doivent leur faire faire le cours entier de la philoſophie ; leur procurer pendant ce tems tous les ſecours néceſſaires pour avancer dans cette étude, & pour la leur faciliter ; les engager à faire de tems en tems en leur préſence des répétitions, où leurs maîtres préſident ; & ſur tout leur déclarer dès le commencement du cours, que leur intention eſt qu'ils ſoutiennent publiquement tous les Actes qu'on a coutume de ſoutenir en philoſophie. Cette dépenſe n'eſt pas

grande ſur le pié où ſont maintenant les choſes dans l'Univerſité, & l'on ne ſauroit la réduire à une trop grande ſimplicité. Mais quand elle ſeroit plus conſidérable, elle eſt d'une ſi grande importance pour leurs enfans, & elle met une ſi notable différence dans leur étude par l'obligation indiſpenſable qu'elle leur impoſe de s'appliquer ſérieuſement à un travail ſuivi, qu'ils ne devroient pas certainement l'épargner.

ARTICLES III. ET IV.

La Philoſophie ſert à orner l'eſprit d'une infinité de connoiſſances curieuſes.

Elle ſert auſſi à inſpirer un grand reſpect pour la religion.

JE JOINS ici ces deux choſes enſemble, parce qu'en effet elles ont une liaiſon naturelle, & que l'une doit conduire à l'autre, comme on le verra par ce que j'ai à dire ſur ce ſujet.

Il eſt étonnant que l'homme, placé au milieu de la nature qui lui offre le plus grand ſpectacle qu'il ſoit poſſible d'imaginer, & environné de tous côtés d'une infinité de merveilles qui ſont faites pour lui, ne ſonge preſque

jamais ni à considérer ces merveilles si dignes de son attention & de sa curiosité, ni à se considérer soi-même. Il vit au milieu du monde, dont il est le roi, comme un étranger, pour qui tout ce qui s'y passe seroit indifférent & qui n'y prendroit aucun intérêt. L'univers, dans toutes ses parties, annonce & montre son Auteur : mais, pour le plus grand nombre, c'est à des sourds & à des aveugles, qui ont des oreilles sans entendre, & des yeux sans voir.

Un des plus grands services que la philosophie puisse nous rendre, c'est de nous réveiller de cet assoupissement, & de nous tirer de cette léthargie, qui deshonore l'humanité, & qui nous rabaisse en quelque sorte au dessous des bêtes, dont la stupidité n'est que la suite de leur nature, & non l'effet de l'oubli ou de l'indifférence. Elle pique notre curiosité, elle excite notre attention, & nous conduit comme par la main dans toutes les parties de la nature, pour nous en faire étudier & approfondir les merveilles.

Elle présente à nos yeux l'univers comme un grand tableau, dont cha-

que partie a son usage, chaque trait sa grace & sa beauté : mais dont le tout ensemble est encore plus merveilleux. En nous montrant un si beau spectacle, elle nous fait observer avec quel ordre, quelle symétrie, quelle proportion tout y est placé ; avec quelle égalité cet ordre général & particulier s'observe & se maintient : & par là elle nous fait reconnoître l'intelligence & la main invisibles qui réglent tout.

La philosophie, en conduisant ainsi l'homme de merveilles en merveilles, & le promenant pour ainsi dire dans tout l'univers, ne souffre pas qu'il demeure étranger par raport à lui-même, ni qu'il ignore le fond de son propre être, où Dieu s'est peint lui-même d'une maniére infiniment plus sensible & plus parfaite que dans le reste des créatures.

On voit bien que je parle ici principalement de cette partie de la philosophie qu'on appelle *Physique*, parce qu'elle s'occupe à considérer la nature. Je l'examinerai sous deux faces. J'appellerai l'une la Physique des savans, & l'autre la Physique des enfans. Celle-ci n'est attentive qu'aux

objets mêmes, & à ce qui frape les ſens ; au lieu que la premiére en examine à fond la nature, & tâche d'en découvrir les cauſes.

PHYSIQUE DES SAVANS.

LA CONSIDÉRATION du monde, & des différentes parties qui le compoſent, a toujours fait l'étude des philoſophes : & rien certainement ne mérite plus notre attention. Il n'eſt pas poſſible de voir rouler continuellement ſur nos têtes les cieux & les aſtres, ſans être tenté d'en étudier les mouvemens, & d'obſerver l'ordre & la régularité qui y régnent. Trois ſyſtémes principaux ont partagé les philoſophes : je les raporterai en abrégé.

Syſtémes du monde.

Syſtéme de Ptolémée. LE PREMIER ſyſtéme eſt de Ptolémée : j'y comprens ce que ſes ſectateurs y ont ajouté. Ce philoſophe vivoit dans le ſecond ſiecle, ſous l'empire d'Adrien & de Marc-Aurele-Antonin, vers l'an 138 de J. C.

Il plaçoit la terre au centre de l'univers. Selon lui, la lune étoit de toutes les planettes la plus prochaine de la terre. Au deſſus de la Lune étoient

Mercure, Venus, le Soleil, Mars, Jupiter, & Saturne : & au dessus de toutes ces planettes le firmament dans lequel il supposoit toutes les étoiles attachées comme dans une voûte concentrique à la terre. Il supposoit en conséquence que le soleil, toutes les planettes, & même les étoiles fixes étoient emportées en vingt-quatre heures d'orient en occident autour de la terre par un ciel qu'il plaçoit au-dessus du firmament, & qui aiant ce mouvement le communiquoit à tous les cieux inférieurs, & conséquemment aux planettes qui étoient attachées à ces cieux.

Outre ce mouvement, commun à tous les astres, il en attribuoit un particulier aux soleil, aux planettes, aux étoiles fixes, d'occident en orient, mais de telle sorte que chacun de ces astres faisoit sa révolution autour de la terre en des tems différens. Ainsi le soleil emploioit un an à faire cette révolution d'occident en orient, Saturne trente ans, &c.

Système de Copernic.

Copernic naquit vers la fin du 15e siecle. Croiant que les apparences célestes ne pouvoient être bien expliquées dans l'hypothése de Ptolémée,

il en chercha un autre : & après plus de trente ans de travail, il la donna enfin au public, preſſé par les reproches & les ſollicitations de ſes amis. Cette hypothéſe n'étoit pas entiérement inconnue aux anciens. En voici quelques parties.

Le Soleil eſt au centre des cercles que Mercure, Venus, Mars, Jupiter, & Saturne décrivent par leur mouvement propre d'occident en orient. La terre, ſelon lui, a des mouvemens ſemblables à ceux des planettes, leſquelles ſont ſituées ainſi. Il place au deſſus du ſoleil, mais à différentes diſtances, Mercure, Venus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne : & au deſſus de toutes ces planettes les étoiles fixes, qui ſont à une diſtance ſi conſidérable de la terre, que trente millions de lieues comparées avec cette diſtance ſont une grandeur inſenſible.

Au lieu de dire, comme Ptolémée, que tous les cieux, & conſéquemment tous les aſtres, tournent en 24 heures autour de la terre d'orient en occident, il ſuppoſe que la terre tourne en 24 heures ſur ſon axe d'occident en orient, & qu'en conſéquen-

ce de ce mouvement tous les aſtres doivent paroître tourner en 24 heures d'orient en occident autour de la terre. De même pour expliquer le mouvement apparent du ſoleil d'occident en orient qui eſt annuel, il ſuppoſe que la terre tourne en un an d'occident en orient autour du ſoleil.

Il ſuppoſe auſſi que la lune tourne en vingt-ſept jours & demi autour de la terre, pendant que la terre tourne autour du ſoleil,

Quant aux autres planettes, il ſuppoſe qu'elles tournent autour du ſoleil dans un tems plus ou moins long, ſelon qu'elles en ſont plus ou moins éloignées.

On a découvert des lunes ou des ſatellites autour de Jupiter & de Saturne, leſquelles tournent autour de ces planettes pendant que ces planettes ſont emportées autour du ſoleil, comme la lune tourne autour de la terre,

Syſtéme de Ticho Brahé.

Le troisie'me ſyſtéme eſt celui de Ticho-Brahé, philoſophe né vers le milieu du 16[e] ſiecle. Ce ſyſtéme, qui eſt à proprement parler un mélange des deux premiers, a eu peu de

cours ; & je ne croi pas néceſſaire d'en rien raporter ici. Le plus ſuivi à préſent eſt celui de Copernic : & il eſt fondé ſur des principes qui le rendent bien plauſible.

Ces ſyſtémes ne ſont que de ſimples conjectures, parce qu'il n'a point plû à Dieu, qui ſeul connoît parfaitement ſon ouvrage, de nous en découvrir en termes clairs l'ordre & l'arrangement : & c'eſt pour cela que l'Ecriture dit qu'il a livré le monde
Eccleſ. 3. 11. à la diſpute des hommes : *Mundum tradidit diſputationi eorum.* Mais cette étude, quoiqu'elle ne ſoit pas certaine & évidente en elle-même, ne laiſſe pas de ſatisfaire extrêmement l'eſprit, en lui préſentant un ſyſtéme ſelon lequel tous les effets de la nature s'expliquent d'une maniére ſenſée & raiſonnable : & en même tems elle nous fait ſentir & comme toucher au doigt la grandeur, la puiſſance, & la ſageſſe infinies de Dieu.

Par le moien des téleſcopes, ou lunettes d'approche, les aſtronomes modernes ont fait dans le ciel des découvertes, qui toutes certaines qu'elles ſont, paroîtront toujours chimériques à la plûpart des hommes.

Selon

Selon ces astronomes, Saturne est quatre mille fois plus gros que la terre, Jupiter huit mille fois, le Soleil un million de fois plus gros.

La distance de la terre & des planettes au soleil n'est pas moins incroiable. Un boulet de canon qui iroit de la terre au Soleil, & qui conserveroit toujours sa premiére vitesse, emploieroit vingt-cinq ans pour y arriver: & s'il partoit de Saturne, il n'y arriveroit que dans deux cens cinquante ans. Or un boulet de canon parcourt cent toises en une seconde. Supposé donc qu'il conservât toujours la même vitesse avec laquelle il fait les cent premiéres toises depuis qu'il est sorti du canon, il feroit en une heure 180 * lieues. Et par conséquent, pour arriver de la terre au soleil, il feroit trente-neuf millions quatre cens vingt mille lieues; qui est, dans ces suppositions, la distance de la terre au soleil. Il faut juger à proportion de la distance de Saturne au soleil.

* *On suppose chaque lieue de 2000 toises.*

La grosseur des étoiles fixes, & leur éloignement du soleil, sont encore plus inconcevables.

Chacune de ces étoiles fixes est un

ſoleil, & il y a lieu de croire qu'elles ne ſont pas d'un moindre volume que celui qui nous éclaire. Celles de ces étoiles qui ſont les plus proches de nous, ſont cependant ſi éloignées du ſoleil, qu'un boulet de canon, mû comme nous l'avons ſuppoſé, emploieroit plus de ſix cens mille ans pour parcourir les eſpaces qui ſont entre ces étoiles & le ſoleil.

Qu'eſt-ce qu'un homme, une ville, un roiaume, la terre même dans toute ſon étendue, par raport à ces vaſtes corps, dont la grandeur immenſe paſſe toute imagination? Un point imperceptible. Mais le monde lui-même tout entier qu'eſt-il donc à l'égard de celui qui l'a créé d'un ſeul
Iſai. 40. 12. 23. 17. mot: *Dixit, & facta ſunt?* Les Prophétes n'ont-ils pas raiſon de nous dire que toutes les nations ne ſont devant Dieu que comme une goutte d'eau; la terre qu'elles habitent que comme un grain de pouſſiére? que tout l'univers eſt devant lui comme n'étant point, & que ſa puiſſance & ſa ſageſſe le conduiſent & en réglent tous les mouvemens avec la même facilité qu'une main ſoutient un poids léger dont elle ſe joue plûtôt qu'elle n'en

eſt chargée ? La phyſique peut beaucoup ſervir à nous fortifier dans ces nobles idées de l'Etre ſouverain.

Elle nous fait preſque encore plus admirer ſa grandeur dans le plus petit des inſectes. Quoiqu'il n'y ait qu'un ſiecle que les microſcopes ont été inventés, on les a pouſſés à un ſi grand point de perfection, qu'ils nous font apercevoir des animaux d'une petiteſſe ſi extraordinaire, que pluſieurs milliers de ces animaux n'égaleroient pas en groſſeur un grain de ſable : & quoi qu'ils ſoient d'une ſi grande petiteſſe, on en voit qui en contiennent d'autres, leſquels ne ſont pas plûtôt nés, qu'ils nagent avec une agilité & une vîteſſe ſurprenante.

L'eſprit ſe perd dans la diviſibilité de la matiére. Le ſentiment le plus reçu eſt que quelque diviſion qui ait été faite de la matiére, quelques petites que ſoient ces parties, elles peuvent encore être diviſées à l'infini. On trouve dans l'art & dans la nature des diviſions qui vont infiniment plus loin qu'on ne peut l'imaginer. Rohault aſſure qu'un cube d'or de cinq lignes & $\frac{1}{7}$ eſt diviſé par des ouvriers en ſix cens cinquante & un mille cinq cens

quatre-vingt dix parties égales à la base. On connoit par les observations des physiciens qu'un pouce cubique de matiére contient un million de particules visibles : qu'un pouce cubique d'eau raréfiée dans un Eolipile produit plus de treize mille trois cens millions de particules : qu'il peut s'attacher à la pointe d'une éguille plus de treize mille particules d'eau.

Je ne puis m'empécher de transcrire ici un endroit admirable des pensées de M. Pascal qui a raport à la matiére que je traite. C'est le chapitre XXII, qui a pour titre, *Connoissance générale de l'homme.*

La premiére chose, dit-il, qui s'offre à l'homme quand il se regarde, c'est son corps, c'est-à-dire une certaine portion de matiére qui lui est propre. Mais, pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il la compare avec tout ce qui est au dessus de lui, & tout ce qui est au dessous, afin de reconnoître ses justes bornes.

Qu'il ne s'arréte donc pas à regarder simplement les objets qui l'environnent. Qu'il contemple la nature entiére dans sa haute & pleine majesté. Qu'il considére cette éclatante lumié-

re, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers. Que la terre lui paroisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit. Et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très-délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vûe s'arrête là, que l'imagination passe outre. Elle se lassera plûtôt de concevoir, que la nature de fournir. Tout ce que nous voions du monde n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'approche de l'étendue de ses espaces. Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses. C'est une sphére infinie, dont le centre est par tout, la circonférence nulle part. Enfin c'est un des plus grands caractéres sensibles de la toute-puissance de Dieu, que notre imagination se perde dans cette pensée.

Que l'homme étant revenu à soi, considére ce qu'il est au prix de ce qui est. Qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature: & que de ce que lui paroîtra ce petit

cachot où il se trouve logé, c'est-à-dire ce monde visible, il apprenne à estimer la terre, les roiaumes, les villes, & soi-même, son juste prix.

Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? qui le peut comprendre? Mais pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connoît les choses les plus délicates. Qu'un ciron, par exemple, lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites: des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des goutes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces goutes. Que divisant encore ces derniéres choses, il epuise ses forces & ses conceptions; & que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant celui de notre discours. Il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire voir là-dedans un abyme nouveau. Je veux lui peindre, non-seulement l'univers visible, mais encore tout ce qu'il est capable de concevoir de l'immensité de la nature, dans l'enceinte de cet atome imperceptible.

Qu'il * voie une infinité de mondes, dont chacun a son firmament, ses planettes, sa terre, en la même proportion que le monde visible : dans cette terre, des animaux, & enfin des cirons, dans lesquels il retrouvera ce que les premiers ont donné : trouvant encore dans les autres la même chose, sans fin & sans repos. Qu'il se perde dans ces merveilles aussi étonnantes par leur petitesse, que les autres par leur étendue. Car, qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'étoit pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit maintenant un colosse, un monde, ou plutôt un tout, à l'égard de la derniére petitesse où l'on ne peut arriver ?

Qui se considérera de la sorte, s'effraiera sans doute de se voir comme suspendu, dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abymes de l'infini & du néant, dont il est également éloigné. Il tremblera dans la vûe de ces merveilles ; & je

* *M. Pascal veut que dans cette petite partie qu'on s'imagineroit être la derniére, on y conçoive d'autres parties qui aient entr'elles les mêmes proportions qu'ont entr'elles actuellement les parties de l'univers visible.*

croi que sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence, qu'à les rechercher avec présomption.

Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature ? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien & tout. Il est infiniment éloigné des deux extrêmes ; & son être n'est pas moins distant du néant d'où il est tiré, que de l'infini où il est englouti.

Son intelligence tient dans l'ordre des choses intelligibles le même rang que son corps dans l'étendue de la nature ; & tout ce qu'elle peut faire est d'apercevoir quelque apparence du milieu des choses, dans un désespoir éternel d'en connoître ni le principe ni la fin. Toutes choses sont sorties du néant, & portées jusqu'à l'infini. Qui peut suivre ces étonnantes démarches ? L'Auteur de ces merveilles les comprend : nul autre ne le peut faire.

J'ai raporté exprès ce long passage de M. Pascal, pour faire voir combien l'étude de la nature peut fournir de solides réflexions : & il en est ainsi de tout ce qui s'enseigne dans la physique.

N'eſt-ce pas une curioſité digne d'un homme d'eſprit, d'examiner la nature, les cauſes, & les effets du mouvement; la peſanteur de l'air: la cauſe des tremblemens de terre, des foudres & des tonnéres ?

Il n'eſt pas indifférent de connoître quelle eſt l'origine des fontaines & des riviéres. Pluſieurs croient qu'elles viennent de la mer, qui ſe répand fort avant ſous les terres, d'où elle s'éleve par les canaux imperceptibles juſqu'à la ſurface de la terre. D'autres prétendent que la pluie & les néges ſeules ſont la cauſe des riviéres & des fontaines. On a calculé pluſieurs années de ſuite la quantité d'eau & de nége qui tombe en un an ſur un certain endroit déterminé de la ſurface de la terre, & en même tems ce qui coule d'eau en une année, par exemple, dans la Seine; & par ce calcul on a reconnu que le tiers d'eau & de nége qui tombe ſur la terre eſt plus que ſuffiſant pour fournir aux fontaines & aux riviéres.

Tout le monde eſt témoin des Eclipſes du ſoleil & de la lune: il y a quelque honte d'en ignorer abſolument la cauſe. On ſait que les Eclipſes

du ſoleil n'arrivent que parce que la lune, qui eſt un corps opaque, étant placée entre la terre & le ſoleil, intercepte la lumiére qui devroit venir du ſoleil à la terre : Et que celle de lune n'arrive que parce que la terre, étant placée directement entre la lune & le ſoleil, empêche le ſoleil d'éclairer la lune. C'eſt pourquoi les Eclipſes du ſoleil n'arrivent que quand la lune eſt nouvelle, & celles de lune que quand elle eſt pleine. Ce qu'il y a ici de plus ſurprenant, c'eſt que les Aſtronomes les prédiſent avec tant de juſteſſe, qu'une erreur de quelques minutes paſſe parmi eux pour une erreur conſidérable.

Eſt-il une matiére qui mérite plus notre attention que le flux & le reflux de la mer ? Les philoſophes ont preſque toujours cru que la lune en étoit la cauſe en comprimant l'air intermédiaire, & par ſon moien les eaux qui y répondent : mais le raport qu'il y a entre le flux & le reflux de la mer & le mouvement de cette planette, n'avoit jamais été ſi bien connu que dans le dernier ſiecle. La lune emploie douze heures vingt-quatre minutes à paſſer de la partie ſupérieure de notre

méridien à la partie inférieure, & vingt-quatre heures quarante-huit minutes à revenir à la partie supérieure de notre méridien. Il y a pareillement douze heures vingt-quatre minutes entre la marée qui arrive le matin sur nos côtes, & celle qui y arrive le soir; & vingt-quatre heures quarante-huit minutes entre la marée qui arrive sur nos rivages un matin, & celle qui y arrive le lendemain au matin. On a encore observé d'autres proportions de ce genre qui étonnent quand on les considére de près.

Il n'y a rien certainement dans la nature de plus merveilleux que ce mouvement général & régulier de toutes les eaux du monde, plus sensible dans l'océan, mais qui n'est pas absolument inconnu à la méditerranée, sur tout dans ses golphes. Est-il possible de ne pas reconnoître le doit de Dieu dans les bornes qu'il a marquées à la mer, & dans cet ordre qu'il semble avoir écrit sur le sable, Il t'est permis de venir jusqu'ici, « mais il t'est défendu de passer outre? « *Usque huc venies, & non procedes amplius, & hic confringes tumentes fluctus tuos.* Job. 38. 11.

Peut-on raisonnablement laisser ignorer aux jeunes gens de telles merveilles, & ne point les instruire des autres matiéres qui se traitent en physique, & qui occupent pour l'ordinaire une bonne partie de la seconde année de la philosophie ? Quand on en a négligé l'étude dans ce tems, il est rare qu'on y revienne dans la suite. Au lieu de les négliger alors, il faudroit y préparer de loin les jeunes gens en les leur montrant presque dès l'enfance, mais de la maniére qui convient à cet âge. C'est de quoi il me reste à parler dans l'article suivant.

Physique des enfans.

J'appelle ainsi une étude de la nature qui ne demande presque que des yeux, & qui par cette raison, est à la portée de toutes sortes de personnes, & même des enfans. Elle consiste à se rendre attentif aux objets que la nature nous présente, à les considérer avec soin, à en admirer les différentes beautés, mais sans en aprofondir les causes secrettes, ce qui est du ressort de la physique des savans.

Je dis que les enfans même en font capables. Car ils ont des yeux, & ils ne manquent pas de curiosité. Ils veulent savoir, ils interrogent. Il ne faut que réveiller & entretenir en eux le desir d'apprendre & de connoître, qui est naturel à tous les hommes. Cette étude d'ailleurs, si l'on doit l'appeller ainsi, loin d'être pénible & ennuieuse, n'offre que du plaisir & de l'agrément: elle peut tenir lieu de récréation, & ne doit ordinairement se faire qu'en jouant. Il est inconcevable combien les enfans pourroient apprendre de choses, si l'on savoit profiter de toutes les occasions qu'eux-mêmes nous en fournissent.

Un jardin, une campagne, un palais, tout cela est un livre ouvert pour eux : mais il faut qu'ils aient appris & qu'on les ait accoutumés à y lire. Rien n'est plus commun parmi nous que l'usage du pain & du linge : rien n'est plus rare que de trouver des enfans qui sachent comment l'un & l'autre se prépare : par combien de façons & de mains le blé & le chanvre doivent passer, avant que de devenir du pain & du linge. Il en faut dire autant des étofes de laine, qui ne ressemblent

guere à la toison des brebis dont on les forme ; non plus que le papier à ces chiffons de linge qu'on ramasse dans les rues. Pourquoi ne pas instruire les enfans de ces ouvrages merveilleux de la nature & de l'art, dont ils font usage tous les jours sans y faire réflexion ?

On lit avec un grand plaisir dans le livre de la Vieillesse l'élégante description que Cicéron y fait de la maniére dont vient le blé. a On admire comment la semence, échauffée & attendrie par la chaleur & par l'humidité de la terre qui la tient resserrée dans son sein, en fait d'abord sortir une pointe verdoiante, qui nourrie & soutenüe par ses racines s'éleve peu-à-peu, & pousse un tuyau fortifié par des nœuds : comment l'épi, enfermé dans une espece d'étui, y croit

a Me quidem non fructus modò, sed etiam ipsius terræ vis ac natura delectat. Quæ cum gremio mollito ac subacto semen sparsum excepit... tepefactum vapore & compressu suo diffindit, & elicit herbescentem ex eo viriditatem : quæ nixa fibris stirpium sensim adolescit, culmoque erecta geniculato, vaginis jam quasi pubescens includitur ; è quibus cùm emerserit, fundit frugem spici ordine structam, & contra avium minorum morsus munitur vallo aristarum. *De Senect. n.* 51.

insensiblement, & en sort enfin avec une structure admirable, muni de pointes hérissées, qui lui servent comme de défense contre les insultes des petits oiseaux. Mais voir cette merveille même de ses propres yeux, en suivre attentivement les différens progrès, & la conduire jusqu'à sa perfection, c'est bien un autre spectacle.

Un maître attentif trouve par là le moien d'enrichir l'esprit de son éleve d'un grand nombre de connoissances utiles & agréables ; & y mêlant à propos de courtes réflexions, il songe en même tems à lui former le cœur, & à le conduire par la nature à la religion. Je vais en apporter quelques exemples, qui feront mieux sentir que tout ce que je pourrois dire combien cette sorte d'exercice peut être utile. Ils ne sont pas de moi : on s'en apercevra bien. Je les tirerai la plûpart d'un excellent manuscrit sur la Genese qui est entre les mains de plusieurs personnes. Ces exemples serviront à montrer comment on doit étudier la nature dans tout ce qui se présente à nos yeux, & par elle remonter jusqu'au Créateur. Je me

bornerai à ce qui regarde les plantes & les animaux.

§. I. Plantes. Fleurs. Fruits. Arbres.

Pſ. 18. Le premier prédicateur qui a annoncé la gloire du Dieu ſouverain, eſt le firmament, où brillent avec tant d'éclat le ſoleil, la lune, & les étoiles ; & il ne faut, pour rendre tous les hommes inexcuſables, que ce livre écrit en caractéres de lumiére. Mais la Sageſſe divine n'eſt pas moins admirable dans ſes plus petits ouvrages, où elle a voulu, pour ainſi dire, ſe rendre plus acceſſible, & où elle ſemble nous inviter à la conſidérer de plus près ſans craindre d'en être éblouis.

Plantes.

Il y a dans la plus mépriſable en apparence de quoi étonner les plus ſublimes eſprits, qui n'en ſauroient voir néanmoins que les organes les plus groſſiers, & à qui tout le ſecret de la vie, de la nourriture, de la multiplication demeure inconnu. Aucune feuille n'y eſt négligée : l'ordre & la ſymétrie y ſont ſenſibles en tout, &

cela avec une si prodigieuse fécondité de découpures, d'ornemens, de beautés, qu'aucune ne ressemble parfaitement à l'autre.

Que ne découvre-t-on point, par le secours des microscopes, dans les plus petites graines! Mais combien Dieu y a-t-il mis de vertu & d'efficace par une seule parole, par laquelle il semble avoir donné aux plantes une espece d'immortalité! *Germinet terra herbam virentem, & facientem semen suum.* Genes. 1. 11.

Y a-t-il rien de plus digne de notre admiration que le choix que Dieu a fait de la couleur générale qui embellit toutes les plantes? S'il eût teint en blanc ou en rouge toutes les campagnes, qui auroit pu en soutenir ou l'éclat, ou la dureté? S'il les eût obscurcies par des couleurs plus sombres, qui auroit pu faire ses délices d'une vûe si triste & si lugubre? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrémités, & elle a un tel raport avec la structure de l'œil, qu'elle le délasse, au lieu de le tendre; & qu'elle le soutient & le nourrit, au lieu de l'épuiser. Mais ce qu'on croioit d'abord

n'être qu'une couleur, eſt une diverſité de teintures qui étonne. C'eſt du verd par tout, mais ce n'eſt nulle part le même. Aucune plante n'eſt colorée comme une autre : & cette ſurprenante variété, qu'aucun art ne peut imiter, ſe diverſifie encore dans chaque plante, qui eſt dans ſon origine, dans ſon progrès, & dans ſa maturité, d'une eſpece de verd différent.

On en peut dire autant de la figure, de l'odeur, du goût, des uſages des plantes, ou pour la nourriture, ou pour les remedes. Je ne ferai ici qu'une ſeule réflexion.

Si Dieu n'avoit donné à du foin, même ſéché & gardé depuis lontems, la force de nourrir les chevaux, les bœufs, & les autres animaux de ſervice, comment eût fait le laboureur, ou même l'homme le plus riche, pour raſſaſier des animaux d'une ſi grande taille, & qui ne ſont utiles qu'autant qu'ils ont de force? Si l'on entreprenoit de nourrir un homme de cette ſorte; ou, parce qu'il ne peut mâcher l'herbe ſéche, ſi l'on lui faiſoit des bouillons ou des extraits d'un grand tas de foin & de paille, pourroit-on lui conſerver la vie?

Cette même herbe séche suffit à d'autres animaux pour leur fournir deux fois chaque jour une source de lait, qui peut tenir lieu à une famille entiére de toute autre nourriture. Qu'on examine cette merveille, à laquelle on est accoutumé sans l'avoir jamais approfondie, se lassera-t-on d'admirer la sagesse & la bonté de Dieu? *Producens fœnum jumentis, & herbam servituti hominum.* Ps. 103. 14.

Fleurs.

Je me transporte par la pensée dans une campagne fleurie, ou dans un jardin bien cultivé. Quel émail! quelles couleurs! quelles richesses! mais quelle harmonie & quelle douceur dans leur mélange, & dans les nuances qui les tempérent! Quel tableau, & par quel maître! Avec quelle profusion les ornemens sont-ils ici prodigués! De quelle source de beautés celles que nous voions sont-elles parties! Quel est en lui-même le principe de tant d'éclat, & d'une parure si riche & si diversifiée!

Mais passons de cette vûe générale à la considération de quelques

fleurs en particulier ; & cueillons au hazard la premiére qui nous tombera sous la main, sans nous mettre en peine du choix.

Elle ne vient que d'éclore, & elle a encore toute sa fraîcheur, & tout son éclat. Y a-t-il parmi les hommes des teintures si vives, & en même tems si douces ? L'art a-t-il pu inventer des étofes aussi déliées, & d'un tissu si uni & si délicat ? Approchez des feuilles que je tiens la pourpre même de Salomon : Quel cilice grossier en comparaison ! quelle rudesse, quelle interruption dans le tissu, quelle différence dans le coloris !

Matt. 6. 29.

Mais quand cette fleur seroit moins belle dans chaque partie qu'elle n'est, peut-on imaginer une plus aimable symétrie dans son tout, une plus réguliére ordonnance dans ses feuilles, une plus grande justesse dans ses proportions ?

On croiroit, à n'examiner que la sagesse de Dieu, & (si j'ose le dire) sa complaisance dans une fleur si parfaite, qu'elle doit toujours durer. Mais du matin au soir elle sera flétrie. Le lendemain elle sera rôtie du so-

lui : & un autre jour on la coupera. Que devons-nous donc penser de l'immense océan de beautés, qui en répand si abondamment sur une herbe qu'il ne conserve que quelques heures ? Que fera-t-il, quand il embellira les esprits, lui qui fait briller si noblement le foin destiné aux animaux ? Et quel est l'aveuglement du monde, qui compte la beauté, la jeunesse, l'autorité, la gloire humaine, pour des biens solides, sans se souvenir qu'elles ne sont que la fleur passagére d'une herbe qui ne sera plus le lendemain ! *Omnis caro fœnum, & omnis gloria ejus quasi flos agri.* *Isai. 40. 6.*

FRUITS.

JUSQU'ICI nous n'avons regardé la terre que comme une prairie, ou comme un jardin potager. Maintenant elle se montre à nous comme un riche verger, rempli de toutes sortes de fruits, dont les uns succédent aux autres selon les saisons.

Je considére l'un de ces arbres, portant ces branches courbées jusqu'en terre sous le poids de fruits excellens, dont la couleur & l'odeur

annoncent le goût, & dont l'abondance m'étonne. Il me ſemble que cet arbre me dit par cette pompe qu'il étale à mes yeux : Apprenez de moi quelle eſt la bonté & la magnificence du Dieu qui m'a formé pour vous. Ce n'eſt ni pour lui, ni pour moi, que je ſuis ſi riche. Il n'a beſoin de rien, & je ne ſaurois uſer de ce qu'il m'a donné. Béniſſez-le, & déchargez-moi. Rendez-lui graces ; & puiſqu'il m'a rendu le miniſtre de vos délices, devenez-le de ma reconnoiſſance.

De toutes parts il me ſemble entendre les mêmes invitations : & à meſure que je m'avance, je découvre toujours de nouveaux ſujets de louanges & d'admiration. Car à chaque pas c'eſt une eſpece nouvelle. Ici le fruit eſt caché au dedans : là c'eſt l'amende qui eſt intérieure, & une chair délicate brille au dehors des plus vives couleurs. Ce fruit eſt venu d'une fleur, comme preſque tous : mais cet autre ſi délicieux n'eſt point précédé par la fleur, & il naît de l'écorce même du figuier. L'un commence l'été, l'autre le finit. Si l'on ne cueille promtement l'un, il tombe

& se flétrit : si l'on n'attend l'autre, il n'aura jamais de maturité. L'un se garde lontems, l'autre passe avec rapidité. L'un rafraîchit, l'autre fortifie. Tout ce que je voi m'enleve & me ravit ; & je ne puis m'empêcher de m'écrier avec le Prophéte : *Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers vous ; & ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le tems propre. Vous ouvrez votre main, & vous remplissez tous les animaux des effets de votre bonté.* *Ps. 144. 15. & 16.*

Arbres.

Il en a déja été parlé en parlant des fruits, mais ils méritent quelques réflexions particuliéres.

Entre les arbres fertiles, il y en a qui portent des fruits en deux saisons de l'année ; & d'autres unissent ensemble & les saisons différentes, & les années même, en portant tout-à-la-fois des fleurs naissantes, des fruits verds, & des fruits murs : afin de montrer la souveraine liberté du Créateur, qui en diversifiant les loix de la nature, fait voir qu'il en est le maître, & qu'il peut en tout tems, & de toutes choses, faire également ce qui lui plaît. *Le figuier. Les orangers, &c.*

J'observe que ce sont les arbres foibles, ou de médiocre taille, qui portent les fruits les plus exquis. Plus ils s'élevent, moins ils me paroissent riches, & moins leurs fruits me conviennent. J'entens cette leçon ; & le bois foible de la vigne, de qui j'admire les grapes, me dit en son langage que les plus merveilleux fruits sont souvent près de terre.

Les autres arbres qui n'ont que des feuilles, ou des fruits amers, & très-petits, ne sont pas néanmoins inutiles ; & la Providence a mis de si heureuses compensations entre les arbres fertiles & les autres, que dans des occasions il est juste de préférer les stériles aux plus féconds, qui ne sont presque d'aucun usage ni pour les édifices, ni pour la navigation, ni pour d'autres besoins indispensables.

Si nous n'avions point vû d'arbres de la hauteur & de la grosseur de ceux qui sont dans de certaines forêts, nous ne pourrions croire que quelques gouttes de pluie qui tombent du ciel fussent capables de les nourrir. Car il faut un suc, non seulement très-abondant, mais plein d'esprits

d'esprits & de sels de toute espece, pour donner à la racine, au tronc, aux branches la force & la vigueur que nous y admirons. Il est même remarquable que plus ces arbres sont négligés, plus ils deviennent beaux, & que si les hommes s'appliquoient à les cultiver comme les petits arbres de leurs jardins, ils ne feroient que leur nuire. Vous conservez par là, Seigneur, une preuve que c'est vous seul qui les avez formés : & vous apprenez à l'homme que ses soins & son industrie vous sont inutiles ; & que si vous les exigez pour certains arbrisseaux, c'est pour l'occuper, & pour l'avertir de sa propre foiblesse en ne lui confiant que des choses foibles.

Enfin parmi les arbres j'en voi quelques-uns qui conservent toujours leur verdure, & je m'imagine y voir une figure de l'immortalité : comme les autres, qui se dépouillent l'hiver pour se revêtir au printems, semblent me présenter une image de la résurrection.

§. II. Animaux.

Je suivrai dans la description des

animaux l'ordre que Dieu a suivi dans leur création.

Poissons.

Quelle foule de poissons de toute grandeur les eaux enfantent !

J'examine tous ces animaux, & je ne leur voi, ce me semble, qu'une tête & une queue. Ils sont sans piés & sans bras. Leur tête même n'a point de mouvement libre ; & si je n'étois attentif qu'à leur figure, je les croirois privés de tout ce qui est nécessaire à la conservation de leur vie. Mais avec si peu d'organes extérieurs, ils sont plus agiles, plus promts, plus remplis d'artifices, que s'ils avoient plusieurs mains & plusieurs piés : & l'usage qu'ils font de leur queue & de leurs nageoires les pousse comme des traits, & semble les faire voler.

Les poissons se dévorant les uns les autres, comment ce peuple aquatique peut-il subsister ? Dieu y a pourvû en le multipliant d'une maniére si prodigieuse, que sa fécondité surpasse infiniment son ardeur mutuelle à se dévorer, & que ce qui se détruit est toujours fort au-dessous de ce qui sert à le renouveller.

Je ſuis ſeulement en peine comment les petits échaperont aux grands qui les regardent comme leur proie, & qui leur donnent continuellement la chaſſe. Mais ce peuple foible, eſt plus promt à la courſe. Il s'approche des lieux où l'eau baſſe ne convient pas aux grands poiſſons : & il ſemble que Dieu lui ait donné une prévoiance proportionnée à ſa foibleſſe & à ſes dangers.

Comment arrive-t-il qu'au milieu des eaux, ſi chargées de ſel que je ne puis en ſouffrir une goutte dans la bouche, les poiſſons y vivent, & y jouiſſent d'une vigueur & d'une ſanté parfaite ? Et comment au milieu du ſel conſervent-ils une chair qui n'en a point le goût ?

Pourquoi les meilleurs, & les plus propres à l'uſage de l'homme, s'approchent-ils des côtes pour s'offrir, ce ſemble, à lui, pendant que beaucoup d'autres qui lui ſont inutiles affectent de s'éloigner ?

Pourquoi ceux * qui ſe ſont tenus ans les lieux inconnus pendant u'ils ſe multiplioient, & qu'ils acueroient une certaine grandeur, iennent-ils en foule dans un tems

* Harangs Sardine. Macreau. Morue.

marqué inviter les pêcheurs, & se jetter d'eux-mêmes, pour ainsi dire, dans leurs filets & dans leurs barques?

Saumon. Alause. Pourquoi plusieurs d'entr'eux, & des meilleures especes, s'empressent-ils d'entrer dans l'embouchure des fleuves, & les remontent-ils jusqu'à leur source, pour communiquer les avantages de la mer aux pays qui en sont éloignés? Et quelle main les conduit avec tant d'attention & de bonté pour les hommes, si ce n'est la vôtre, Seigneur; quoiqu'une Providence si visible attire rarement leur reconnoissance?

Elle paroît à tout cette Providence, & les coquillages sans nombre qui bordent la mer, cachent des poissons de diverses especes, qui avec une très-petite apparence de vie ont soin d'ouvrir en des tems réglés leurs coquilles, d'en renouveller l'eau, & de prendre entre leurs écailles promtement rejointes l'imprudente proie qui donne dans ce piége.

OISEAUX.

ON VOIT dans plusieurs animaux une imitation de la raison qui étonne, mais elle ne paroît nulle part d'une

aniére plus sensible que dans l'in-
ıstrie des oiseaux à faire leurs nids.

En premier lieu, quel maître leur a
›pris qu'ils en avoient besoin? Qui
pris soin de les avertir de les prépa-
r à tems, & de ne point se laisser
:évenir par la nécessité? Qui leur a
t comment il faloit les construire?
)uel mathématicien leur en a donné
figure? Quel architecte leur a en-
igné à choisir un lieu ferme, & à
ìtir sur un fondement solide? Quelle
ıere tendre leur a conseillé d'en cou-
:ir le fond de matiéres molles & dé-
:ates, telles que le duvet & le co-
ın? Et lorsque ces matiéres man-
uent, qui leur a suggéré cette in-
énieuse charité qui les porte à s'ar-
:cher avec le bec autant de plumes
: l'estomac qu'il en faut pour pré-
ırer un berceau commode à leurs
:tits?

En second lieu, quelle sagesse a
ıarqué à chaque espece une maniére
articuliére de construire les nids, où
s mêmes précautions fussent obser-
ées, mais en mille façons différen-
:s? Qui a commandé à l'hirondelle,
plus adroite de tous les oiseaux, de
approcher de l'homme, & de choi-

ſir ſa maiſon pour y édifier ſon nid à ſes yeux, ſans craindre de l'avoir pour témoin, & paroiſſant au contraire l'inviter à conſidérer ſon travail ? Ce n'eſt point, comme les autres, avec de petits branchages & du foin qu'elle bâtit. Elle emploie le ciment & le mortier, & d'une maniére ſi ſolide, qu'il faut une eſpece d'effort pour démolir ſon ouvrage. Elle n'a cependant pour tout inſtrument que le bec. Réduiſez, s'il eſt poſſible, le plus habile architecte au petit volume de cette hirondelle : conſervez-lui toutes ſes connoiſſances, en ne lui laiſſant que le bec ; & voiez s'il aura la même adreſſe, & le même ſuccès.

En troiſiéme lieu, qui a fait comprendre à tous les oiſeaux qu'ils devoient faire éclore leurs œufs en les couvant ? que cette néceſſité étoit indiſpenſable ; que le pere & la mere ne pouvoient quitter en même tems ; & que ſi l'un alloit chercher de la nourriture, l'autre devoit attendre ſon retour ? Qui leur a marqué, dans le calendrier, le nombre précis des jours de cette rigoureuſe aſſiduité ? Qui les a avertis d'aider aux petits, déja formés, à ſortir de l'œuf, en

rompant les premiers la coque ? Et qui les a si exactement instruits du moment, qu'ils ne le préviennent jamais.

Enfin, qui a fait des leçons à tous les oiseaux sur le soin qu'ils devoient prendre de leurs petits jusqu'à ce qu'ils fussent élevés, & en état de se servir eux-mêmes ? Qui leur a fait discerner entre tant de choses, dont les unes conviennent à une espece, mais sont pernicieuses pour une autre; & entre celles qui sont propres aux peres, mais qui feroient tort à leurs petits, qui leur a fait discerner celles qui sont salutaires ? Nous connoissons la tendresse des meres parmi les hommes, & la sollicitude des nourrices: mais je ne sai si l'on voit rien d'aussi parfait.

Qui a enseigné à plusieurs d'entre les oiseaux cette merveilleuse industrie, de retenir dans leur gorge ou l'aliment, ou l'eau, sans avaler ni l'un ni l'autre, & de les conserver pour leurs petits, à qui cette premiére préparation tient lieu de lait ?

Est-ce pour les oiseaux, Seigneur, que vous avez uni ensemble tant de miracles qu'ils ne connoissent point ?

Eſt-ce pour des hommes qui n'y penſent pas? Eſt-ce pour des curieux qui ſe contentent de les admirer, ſans remonter juſqu'à vous? Et n'eſt-il pas viſible que votre deſſein a été de nous rappeller à vous par un tel ſpectacle, de nous rendre ſenſibles votre providence & votre ſageſſe infinie, & de nous remplir de confiance en votre bonté, ſi attentive & ſi tendre
Matt. 10. 29. pour des oiſeaux, dont une couple ne vaut qu'une obole?

Mais donnons des bornes aux obſervations ſur les induſtries des oiſeaux, car une telle matiére eſt infinie; & écoutons un moment le concert de leur muſique, la premiére louange que Dieu ait reçue de la nature, & le premier cantique d'action de graces, qu'elle lui ait offert avant la formation de l'homme. Tous les ſons ſont différens, mais tous harmonieux; & tous enſemble compoſent un chœur que les hommes ont mal imité. Une voix plus forte & plus moïleuſe ſe fait pourtant diſtinguer: & je trouve, en cherchant de quelle part elle vient, que c'eſt un très-petit oiſeau qui en eſt l'organe. Cela me fait conſidérer tous les autres

qui ſavent le chant, & ils ſont tous auſſi petits; les grands, ou ignorant la muſique, ou aiant la voix diſcordante. Ainſi par tout je trouve que ce qui paroît foible & petit, eſt mieux partagé, & a plus de reconnoiſſance.

Quelques-uns de ces petits ont une grande beauté, & rien n'eſt plus riche ni mieux diverſifié que leur plumage. Mais il faut avouer que toute parure doit céder à celle du paon, ſur qui Dieu a verſé comme à pleines mains toutes les richeſſes qui embelliſſent les autres, & auquel il a prodigué avec l'or & l'azur toutes les nuances de toutes les couleurs. Cet oiſeau paroît ſentir ſon avantage; & c'eſt-ce ſemble pour étaler à nos yeux toutes ſes beautés, qu'il fait cette pompeuſe roue qui les met en évidence. Mais le plus magnifique de tous les oiſeaux n'a qu'un cri deſagréable: & il eſt une preuve, qu'avec un extérieur très-brillant on peut n'avoir qu'un mauvais fond, peu de reconnoiſſance, & beaucoup de vanité.

En examinant la plume des autres, je trouve une choſe bien ſinguliére dans celle des cygnes, & des autres

oiseaux de riviére : car elle est à l'épreuve de l'eau, où elle demeure toujours séche ; & nos yeux cependant n'en découvrent point l'artifice, ni la différence.

Je considére les piés des mêmes oiseaux, & j'y voi des nageoires qui marquent distinctement leur destination. Mais je suis très-étonné de ce que ces oiseaux sont sûrs qu'ils ne risquent rien en se jettant à l'eau ; au lieu que les autres, à qui Dieu n'a pas donné des plumes ni des piés semblables, n'ont jamais la témérité de s'y exposer. Qui a dit aux premiers qu'ils ne courent aucun danger ? & qui retient les autres, afin qu'ils n'imitent pas leur exemple ? On fait quelquefois couver des œufs de cane à une poule, qui est ensuite trompée par son affection, & qui prend pour sa famille naturelle des enfans étrangers, qui courent à l'eau au sortir de la coque, sans que leur prétendue mere puisse les en empêcher par ses avis. Elle demeure sur le bord très-étonnée de leur témérité, & plus encore de ce qu'elle leur réussit. Elle se sent violemment tentée de les suivre, elle en témoigne sa vive impa-

tience: mais rien n'eſt capable de la porter à une indiſcretion que Dieu lui a défendue. Les ſpectateurs en ſont ſurpris à proportion de ce qu'ils ont d'intelligence: car c'eſt faute d'eſprit & de lumiére, quand de tels prodiges excitent peu d'admiration. Mais il eſt rare que les ſpectateurs apprennent de cet exemple qu'il faut être deſtiné par la Providence aux fonctions d'un état dangereux, & avoir reçu d'elle tout ce qui peut mettre le ſalut en ſureté: & que c'eſt une témérité funeſte pour les autres, qui n'ont ni la même vocation, ni les mêmes qualités.

Je ſerois infini, ſi je m'attachois à conſidérer beaucoup de miracles pareils à ceux que j'ai raportés juſqu'ici. Je me contente d'une derniére obſervation, qui en comprend pluſieurs autres, & qui regarde les oiſeaux de paſſage.

Ils ont tous leur tems marqué, & ils ne le paſſent point. Mais ce tems n'eſt pas le même pour chaque eſpece. Les uns attendant l'hiver, les autres le printems, d'autres l'été, & d'autres l'autonne. Il y a dans chaque peuple une police publique & géné-

rale, qui régle & qui tient dans le devoir tous les particuliers. Avant l'édit général, aucun ne penſe à partir: depuis ſa publication, aucun ne demeure. Une eſpece de Conſeil décide du jour, & il accorde un intervalle pour s'y préparer: après quoi tout déloge, & il ne paroît le lendemain ni traîneurs, ni déſerteurs, tant la diſcipline eſt exacte. Pluſieurs ne connoiſſent que l'hirondelle qui faſſe ainſi, mais la choſe eſt certaine pour beaucoup d'autres eſpeces. Et je demande, quand nous n'aurions que l'exemple de l'hirondelle, quelle nouvelle elle a reçue des pays où elle va en grande troupe, pour s'aſſurer qu'elle y trouvera toutes choſes préparées. Je demande pourquoi elle ne s'attache pas, comme les autres oiſeaux, au pays où elle a élevé ſa famille, qui y a été ſi bien traitée. Je demande par quel eſprit de voyager cette nouvelle famille, qui ne connoît que ſon pays natal, conſpire toute entiére à le quitter. Je demande en quel langage ſe publie l'ordonnance qui défend à tous, ſoit anciens ſoit nouveaux ſujets de la République, de demeurer par delà un cer-

tain jour. Et enfin je demande à quels signes les principaux magistrats connoissent que ce seroit tout risquer, que de s'exposer à être prévenus par une saison rigoureuse. Quelle autre réponse peut-on faire à ces demandes, que celle du Prophete ? *Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands & merveilleux ! Vous les avez tous formés avec sagesse.* Ps 103. 24.

ANIMAUX DE LA TERRE.

JE SUIS obligé d'abréger cette matiére, pour mettre fin à ce petit traité, qui insensiblement est devenu fort long.

L'exemple seul du chien nous montre jusqu'où Dieu est capable de donner à la matiére tous les dehors de l'esprit, de la fidélité, de l'amitié, de la reconnoissance, sans en donner le principe. Mais comme cet exemple est connu de tout le monde, je ne m'y arréte point.

Ce que fait l'abeille n'est pas moins admirable. Au lieu de se contenter de succer le miel qui se conserve mieux dans le calice des fleurs que par tout ailleurs, & de s'en nourrir jour à jour, elle en fait provision pour toute

l'année, & principalement pour l'hiver. Elle charge les petits crochets dont ſes jambes ſont garnies de tout ce qu'elle peut emporter de cire & de gomme : mais en pompant le miel avec la trompe qui eſt à l'extrémité de ſa tête, elle évite d'engluer ſes aîles, dont elle a beſoin pour voltiger çà & là, & pour le retour.

Si l'on n'a pas pris ſoin de lui préparer une ruche, elle s'en fait une elle-même dans le creux de quelque arbre, ou de quelque rocher. Là ſon premier ſoin eſt d'apporter de la cire, dont elle compoſe de petites cellules égales, & à pluſieurs angles, afin qu'elles puiſſent s'unir, & ne laiſſer aucun intervalle. Puis elle fait couler dans ces petits réſervoirs le miel pur & ſans mélange. Et de quelque abondance quelle voie ſes magaſins remplis, elle ne ſe repoſe que lorſque le tems du travail & de la récolte eſt paſſé. On ne connoît dans cette République ni la pareſſe, ni l'avarice, ni l'amour propre. Tout eſt commun. Le néceſſaire y eſt accordé à tous : le ſuperflu n'eſt à perſonne, & c'eſt pour le bien public qu'il eſt conſervé. Les colonies nouvelles, qui charge-

roient l'Etat, sont mises dehors. Elles savent travailler, & on les y oblige en les congédiant.

Avons-nous parmi les nations les plus policées une imitation d'un si parfait modéle ? Attribuera-t-on au hazard, ou à une cause aveugle, une si étonnante sagesse ? Croit-on avoir expliqué ces merveilles, en disant que c'est l'instinct, le naturel, je ne sai quoi, qui en est le principe ? Et n'est-ce pas dans ces images, d'un côté si parfaites, & de l'autre si éloignées de la matiére, que Dieu a pris plaisir de manifester ce qu'il est, & d'apprendre à l'homme ce qu'il doit être ?

Passons de l'abeille à la fourmi, qui lui ressemble en bien des choses, excepté que l'abeille enrichit l'homme, & qu'il ne tient pas à la fourmi qu'elle ne l'appauvrisse en le volant.

Ce petit animal est averti que l'hiver est long, & que le blé mûr n'est pas lontems exposé dans les champs. Aussi durant la moisson la fourmi ne dort plus. Elle traîne avec de petites serres qu'elle a à la tête, des grains qui pesent trois fois plus qu'elle, & elle avance comme elle peut à recu-

lons. Quelquefois elle trouve en chemin quelque amie qui lui préte secours, mais elle ne s'y attend pas.

Le grenier où tout doit être porté est public, & aucune ne pense à faire sa provision à part. Ce grenier est composé de plusieurs chambres, qui s'entrecommuniquent par des galeries, & qui sont toutes creusées si avant, que les pluies & les neiges de l'hiver ne pénétrent point jusqu'à leur voute. Les souterains des citadelles sont des inventions moins anciennes & moins parfaites; & ceux qui ont essaié de détruire des fourmilieres qui avoient eu le loisir de se perfectionner, n'y ont presque jamais réussi, parce que les rameaux s'en étendent au large, & qu'ils ne se sentent point de tout le ravage qu'on fait à l'entrée.

Lorsque les greniers sont pleins, & que l'hiver approche, on commence à mettre en sureté le grain en le rongeant * par les deux bouts, &

* *Pline le Naturaliste fait la même remarque sur l'industrie des fourmis qui amassent du blé pour l'hiver, & l'empêchent de germer en le rongeant.* Liv. 11. Chap. 30. *Cependant plusieurs maintenant contestent ce fait, & nient absolument que les fourmis fassent des amas de blé.*

l'empéchant par là de germer. Ainsi la premiére nourriture n'est qu'une précaution pour l'avenir ; & c'est la prudence, plûtôt que le besoin, qui y détermine.

Voila le fond incompréhensible d'industrie que Dieu a mis dans ce petit animal. Voila cette espece d'intelligence prophétique qu'il lui a donnée, pour nous forcer à remonter jusqu'à lui, à qui seul il appartient de faire de tels prodiges, & qui ne pouvoit, ce semble, nous montrer plus sensiblement qu'il est la source de la sagesse, qu'en en réunissant tant de traits dans un si petit volume de matiére qui n'en a que l'apparence.

Peut-on assez admirer l'industrie de certains animaux qui filent avec un art & une délicatesse inimitables, où tout paroît être l'effet de la pensée, & d'une méditation géométrique ? Qui a enseigné à l'araignée, animal si méprisable d'ailleurs, à former des fils si déliés, si égaux, si adroitement suspendus ? Qui lui a appris à commencer par les attacher à des points fixes ; à les réunir tous dans un centre commun ; à les tirer d'abord en droite ligne, & à les

affermir enſuite par des cercles exactement parallèles ? Qui lui a dit que ces filets ſeroient les piéges où ſe prendroient d'autres animaux qui ont des aîles, & qu'elle ne ſauroit atteindre que par la ruſe ? Qui lui a marqué ſa place dans le centre, où aboutiſſent toutes les lignes, & où elle eſt néceſſairement avertie par le plus léger ébranlement, que quelque proie eſt tombée dans ſes filets ? Enfin qui lui a dit que ſon premier ſoin devoit-être alors d'embarraſſer les aîles de cette imprudente proie par de nouveaux fils, de peur qu'elle ne conſervât quelque liberté ou pour ſe dégager, ou pour ſe défendre ?

Tout le monde a vû le travail des vers à ſoie. Les plus habiles ouvriers ont-ils pu juſqu'ici l'imiter ? Ont-ils trouvé le ſecret de former un fil ſi fin, ſi ferme, ſi égal, ſi brillant, ſi continu ? Ont-ils une matiére plus précieuſe que ce fil pour faire les plus riches étofes ? Savent-ils comment ce vers convertit le ſuc d'une feuille en des filets d'or ? Peuvent-ils rendre raiſon de ce qu'une matiére liquide avant qu'elle ait pris l'air, s'affermit & s'allonge à l'infini dès qu'elle l'a

senti ? Aucun d'eux peut-il expliquer comment ce vers est averti de se former une retraite sous les contours sans nombre de la soie dont il est le principe, & comment il trouve dans ce riche tombeau une espece de résurrection qui lui donne des aîles, que sa premiére naissance lui avoit refusées.

Tout ce qui est vers, & qui a rampé, devient une espece de mouche, de moucheron, de papillon : & tout ce qui vole a rampé dans sa premiére origine, & a été une espece de vers, de chenille, d'insecte, avant que d'avoir eu des ailes. Et l'état mitoien entre ces deux extrémités d'élévation & de bassesse, est le tems où l'animal devient féve ou coquon, ce qui se fait en une infinité de façons, mais toujours d'une maniére uniforme pour chaque espece.

Je terminerai ce traité par quelques observations sur un petit animal qui mérite toute notre admiration. Son nom est *Formicaleo.* Sa figure est laide, & ne paroît qu'ébauchée. Son inclination est cruelle, car il ne vit que du sang de sa proie ; & son occupation unique est de lui tendre des

piéges. On en voit mieux l'artifice quand on peut avoir dans son cabinet un tel animal.

On le met dans un vase de terre plein d'un sable assez menu, où il se cache aussi-tôt. Quand il y est, il forme dans le sable la figure d'un cône renversé avec une proportion exacte & géométrique : & il va se loger dans le sommet du cône qui tient lieu de centre, mais en demeurant couvert. Si quelque fourmi, ou quelque mouche à qui on a ôté les aîles, est placée à l'entrée du cône, ce petit animal, qu'on ne jugeroit pas capable du moindre effort, jette avec sa tête à coups redoublés du sable sur la proie qu'il a sentie, afin de l'étourdir, & de l'entraîner dans le fond où il se tient caché. Alors il sort de sa retraite, & après s'être desaltéré du sang, il rejette le cadavre qui pourroit faire soupçonner sa cruauté.

Quand on veut avoir une seconde fois le plaisir de le voir travailler, on comble son cône en agitant le vase : & l'on est étonné avec quelle diligence cette petite bête rétablit une nouvelle figure, aussi vaste & aussi régulière que la première.

Quels raiſonnemens ne faudroit-il pas qu'elle fît, ſi ſon travail étoit fondé ſur le raiſonnement ? Peut-on penſer plus finement en mathématique, & connoître mieux la nature du cône, celle du ſable, celle des mouvemens, & leur retentiſſement du centre à toutes les parties de la circonférence ? Il eſt certain que c'eſt cette bête qui raiſonne, ou quelqu'un pour elle. Mais la merveille n'eſt pas, ni qu'elle raiſonne, ni qu'un principe étranger raiſonne pour elle : mais que ce principe faſſe exécuter tout cela par des organes qui ſe meuvent eux-mêmes, & qui paroiſſent n'agir que par un principe intérieur.

Je ne dois pas omettre que le formicaleo, dont je viens de parler, ſe transforme en une grande & belle mouche, appellée demoiſelle, de laid & de petit qu'il étoit auparavant ; & il ne ſe ſouvient plus de ſon humeur ſanguinaire, quand il a quitté ſa premiére dépouille.

Utilité de ces obſervations phyſiques.

Il n'est pas néceſſaire que je faſſe remarquer combien ces obſervations

physiques, & une infinité d'autres pareilles, sont capables d'orner & d'enrichir l'esprit d'un jeune homme; de le rendre attentif aux effets de la nature qui sont sous nos yeux, & qui se présentent à nous presque à chaque moment, sans que nous y fassions réflexion; de lui apprendre mille choses curieuses qui regardent les sciences, les arts, les métiers, comme la chymie, l'anatomie, la botanique, la peinture, la navigation, l'imprimerie, &c. de lui donner du goût pour le jardinage, pour les arbres, pour la campagne, pour la promenade, ce qui n'est pas une chose indifférente; de le mettre en état de fournir agréablement à la conversation, & de n'être pas réduit ou à y garder le silence, ou à ne savoir y parler que de bagatelles.

J'ai appellé cette physique, la physique des enfans, parce qu'en effet on peut commencer à la leur apprendre dès l'âge le plus tendre, mais en se proportionnant à leur foiblesse, & ne leur proposant rien qui ne soit à leur portée, soit pour les faits, soit pour les réflexions qu'on y joint. Il est incroiable combien ce

petit exercice, continué réguliérement depuis l'âge de 6 ou 7 ans jusqu'à l'âge de 12 ou 15 ans, mais continué sous l'idée & le nom de divertissement, & non d'étude, rempliroit l'esprit des jeunes gens de connoissances utiles & agréables, & les prépareroit à l'étude de la physique, qui est propre aux savans.

Mais, me dira-t-on, où trouver des maîtres capables de donner à un enfant ces instructions, inconnues souvent à ceux même qui sont les plus habiles, & qui demandent une étendue infinie de connoissances? La chose n'est pas si difficile qu'on pourroit se l'imaginer. Cicéron disoit en riant, dans un plaidoier où il avoit entrepris de rabaisser l'étude de la Jurisprudence, [a] que si on le mettoit en colere, tout occupé qu'il étoit il deviendroit Jurisconsulte en trois jours. J'en pourrois dire à peu près autant, non de la physique des savans, qui est une science très-profonde, mais de celle dont je parle ici. Il ne s'agit que de parcourir les livres où se trouvent ces sortes d'observations,

a Itaque, si mihi, homini vehementer occupato, stomachum moveritis, triduo me jurisconsultum esse profitebor. *Pro Muren. n.* 28.

tels que sont par exemple les Mémoires de l'Académie des sciences, où l'on trouve sur toutes les matiéres une infinité de remarques extrêmement curieuses. J'ai vû de jeunes gens, qui répondoient publiquement sur le quatriéme livre des Géorgiques de Virgile, faire un merveilleux usage de ce qui est dit dans ces Mémoires sur la petite mais admirable république des abeilles. Un maître curieux & studieux s'adresse à d'habiles gens pour savoir quels livres il doit consulter sur chaque matière; il emprunte ces livres, ou les va chercher dans les bibliothéques publiques; il les parcourt, il en fait des extraits, & par là se met en état de pouvoir apprendre mille choses curieuses à ses disciples: & il a, pour faire ce petit amas, sept ou huit ans devant lui. Pour y réussir, il ne faut que le vouloir.

ARTICLE IV.

La Philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion.

TOUT CE QUE j'ai dit jusqu'ici de la physique des savans & des enfans, montre

montre bien clairement qu'un des grands effets, & le fruit le plus essentiel de la philosophie, c'est d'élever l'homme à la connoissance de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté; de le rendre attentif à sa providence; de lui apprendre à remonter jusqu'à lui par la considération des merveilles de la nature; de faire qu'il devienne sensible à ses bienfaits, & qu'il trouve par tout des sujets de le louer, & de lui rendre graces.

C'est Dieu lui-même qui nous apprend dans l'un & l'autre Testament que c'est là l'usage que nous devons faire de la vûe des créatures, qui nous enseignent tous nos devoirs. Il renvoie dans ses Ecritures le paresseux à la fourmi, pour apprendre d'elle à ne pas demeurer oisif; l'ingrat au bœuf & à l'âne, qui sont reconnoissans des soins que prend d'eux leur maître; l'imprudent aux oiseaux de passage, qui savent discerner les tems. Jesus-Christ veut que la considération des lis de la campagne, & des petits oiseaux du ciel, soit une instruction pour tous les hommes, & qu'elle leur apprenne à se reposer pleinement sur

Prov. 6. 6.

Isai. 1. 3.

Jerem. 8. 7.

Matth. 6. 26. 30.

les soins d'une providence qui est en même tems attentive à tout, pleine de bonté, & tout-puissante. Ce seroit donc ne pas répondre aux intentions de la sagesse divine, & manquer au devoir le plus essentiel d'un maître, que de ne pas faire remarquer aux jeunes gens dans toutes les créatures les vestiges sensibles de la divinité, qui a voulu s'y peindre, & nous y tracer nos devoirs.

Dans le récit que nous fait l'Ecriture de la création du monde, [a] il est dit souvent que Dieu fut l'approbateur, & si l'on ose le dire, l'admirateur de ses ouvrages ; pour nous apprendre quelle admiration ils devroient nous causer, quelle étude nous en devrions faire, & de quelles réflexions ils sont dignes : & pour nous reprocher en même tems notre stupidité qui ne pense à rien, notre ingratitude qui ne rend graces de rien, & qui demeure toujours ignorante & imbécile, quoique nous vivions au milieu des prodiges les plus étonnans, & que nous en soyions nous-mêmes l'un des plus incomprehensibles.

a Vidit Deus cuncta quæ fecerat, & erant valde bona. *Gen.* 1, 31.

Ce n'eſt pas la phyſique ſeule qui nous aide à connoître Dieu. Le peu que j'ai raporté des principes de morale, tirés du paganiſme même, ſuffit pour nous montrer combien cette partie de la philoſophie eſt propre à nous inſpirer un grand reſpect pour la religion.

Y a-t-il rien de plus propre à l'enraciner dans l'eſprit des jeunes gens, & à y en jetter de ſolides fondemens, capables de tenir contre le torrent de l'incrédulité & du libertinage, que les deux célébres queſtions qui ſe traitent dans la métaphyſique, l'exiſtence d'un Dieu, & l'immortalité de l'ame?

Mais le grand & l'important ſervice que la bonne philoſophie rend à l'homme, c'eſt de le diſpoſer à recevoir avec docilité & reſpect tout ce que lui enſeigne la révélation divine. Elle s'applique ſur tout à lui faire bien comprendre que devant Dieu tout doit ſe taire, la raiſon auſſi bien que le ſens, parce que rien n'eſt plus raiſonnable que de n'écouter que lui quand il parle : *Ipſi, de ſe, Deo credendum eſt*; Que la raiſon ne doit pas trouver étrange qu'on la ſoumette à l'autorité dans des ſciences qui trai-

Hilar. lib. 4. de Trinit.

tant de choſes qui ſont au deſſus de la raiſon, doivent ſuivre une autre lumiére, qui ne peut être que celle de l'autorité divine; Que, puiſque dans l'ordre même de la nature il y a mille choſes que l'eſprit de l'homme ne peut comprendre, quoique ſes yeux en ſoient témoins, à plus forte raiſon il doit reſpecter les voiles dont il a plu à Dieu de couvrir les myſtéres de la religion; Qu'enfin Dieu ne ſeroit pas ce qu'il eſt s'il n'étoit incomprehenſible, & que ſes merveilles ne meriteroient plus ce nom ſi l'intelligence humaine pouvoit y atteindre.

Voila les leçons que donne la philoſophie aux jeunes gens: non une philoſophie inquiette, hardie, & téméraire, dont [a] ſaint Paul avertit les fidéles de ſe donner de garde, & qui pour expliquer ce qu'elle croit, anéantit ſouvent ce qu'elle doit croire; mais une philoſophie ſage, ſolide, & fondée ſur les principes mêmes & ſur les lumiéres les plus pures de la raiſon naturelle.

[a] Videte ne quis vos decipiat per philoſophiam, & inanem fallaciam, ſecundùm traditionem hominum, ſecundùm elementa mundi, & non ſecundùm Chriſtum. *Coloſ.* 2. 8.



LIVRE SIXIÉME DU GOUVERNEMENT INTERIEUR DES CLASSES, ET DU COLLEGE.

AVANT-PROPOS.



Et Avant-propos renfermera deux Articles. Dans le premier je montrerai de quelle importance eſt la bonne éducation de la Jeuneſſe : dans le ſecond j'examinerai ſi l'inſtruction publique doit être préférée à l'inſtruction domeſtique & particuliére.

ARTICLE PREMIER.

Importance de la bonne éducation de la Jeunesse.

L'EDUCATION de la Jeunesse a toujours été regardée par les plus grands philosophes & par les plus fameux législateurs comme la source la plus certaine du repos & du bonheur non seulement des familles, mais des Etats même & des Empires. En effet, qu'est-ce qu'une République ou un Roiaume, sinon un vaste corps dont la vigueur & la santé dépendent de celles des familles particuliéres, qui en sont comme les membres & les parties, & dont aucune ne peut manquer à ses fonctions, que le corps entier ne s'en ressente. Or n'est-ce pas la bonne éducation qui met tous les citoiens, & encore plus les grands & les princes que tous les autres, en état de remplir dignement leurs différentes fonctions? N'est-il pas évident que la Jeunesse est comme la pépiniére de l'Etat? que c'est par elle qu'il se renouvelle & se perpétue? que c'est d'elle que viennent

tous les peres de famille, tous les magiſtrats, tous les miniſtres, en un mot toutes les perſonnes conſtituées en autorité & en dignité ? & ne peut-on pas aſſurer que ce qu'il y a de bon ou de défectueux dans l'éducation de ceux qui rempliront un jour ces places, influe dans tout le corps de l'Etat, & devient comme l'eſprit & le caractére général de la nation entiére ?

Les loix à la vérité ſont le fondement des Empires, & en y conſervant la régle & le bon ordre, elles y maintiennent la paix & la tranquillité. Mais d'où les loix elles-mêmes tirent-elles leur force & leur vigueur, ſinon de la bonne éducation, qui y accoutume & y aſſujettit les eſprits ; ſans quoi elles ſont une foible barriére contre les paſſions des hommes :

Quid leges ſine moribus vanæ proficiunt ? *Horat. Od. 24. lib. 3*

Plutarque fait à ce ſujet une réflexion bien ſenſée, & qui mérite d'être peſée avec attention : c'eſt en parlant de Lycurgue. a » Ce ſage Légiſlateur, *In vit. Lycurg.*

a Ὄφελος οὐδὲν τῶν ὠφελιμωτάτων νόμων, καὶ συνδεδοξασμένων ὑπὸ πάντων τῶν πολιτευομένων, εἰ μὴ ἔσονται εἰθισμένοι καὶ πεπαιδευμένοι ἐν τῇ πολιτείᾳ. *Ariſt. lib. 5. Polit. cap. 9.*

» dit-il, ne jugea pas à propos de » coucher ses loix par écrit, persuadé » que ce qu'il y a de plus fort & de » plus efficace pour rendre les villes » heureuses & les peuples vertueux, » c'est ce qui est empreint dans les » mœurs des citoiens, & ce que la » pratique & l'habitude leur ont ren- » du comme familier & naturel. Car » les principes que l'éducation a gra- » vés dans leurs esprits, demeurent » fermes & inébranlables, comme » étant fondés sur la conviction in- » terieure & sur la volonté même, » qui est un lien toujours plus fort » & plus durable que celui de la con- » trainte; de sorte que cette éduca- » tion devient la régle des jeunes » gens, & leur tient lieu de législa- » teur.

Voila, ce me semble, l'idée la plus juste qu'on puisse donner de la différence qu'il y a entre les loix & l'éducation.

La loi, quand elle est seule, est une maitresse dure & imperieuse, ἀνάγκη; qui gêne l'homme dans ce qu'il a de plus cher, & dont il est le plus jaloux, je veux dire sa liberté; qui l'attriste, qui le contrarie en

tout, [a] qui eſt ſourde à ſes remontrances & à ſes deſirs, qui ne ſait jamais ſe relâcher, [b] qui ne lui parle que d'un ton menaçant, & ne lui montre que des châtimens. Ainſi il n'eſt pas étonnant que l'homme ſecoue ce joug dès qu'il le peut impunément, & que n'écoutant plus des leçons importunes, il ſe livre à ſes penchans naturels, que la loi avoit ſeulement réprimés, ſans les changer ni les détruire.

Il n'en eſt pas ainſi de l'éducation. C'eſt une maitreſſe douce & inſinuante, ennemie de la violence & de la contrainte, qui aime à n'agir que par voie de perſuaſion, qui s'applique à faire goûter ſes inſtructions en parlant toujours raiſon & vérité, & qui ne tend qu'à rendre la vertu plus facile, en la rendant plus aimable. Ses leçons, qui commencent preſque avec la naiſſance de l'enfant, croiſſent & ſe fortifient avec lui, jettent avec le tems de profondes ra-

a Leges, rem ſurdam, inexorabilem eſſe ..... nihil laxamenti nec veniæ habere, ſi modum exceſſeris. *Liv. lib. n.* 3.

b Pœna metuſque aberant, nec verba minantia fixo Ære legebantur. *Ovid. lib.* 2. 1. *Metam. C'eſt une belle définition des loix.* Verba minantia.

cines, passent bien-tôt de la mémoire & de l'esprit dans le cœur, s'impriment de jour en jour dans ses mœurs par la pratique & l'habitude, deviennent en lui une seconde nature qui ne peut presque plus changer, & font auprès de lui dans toute la suite de sa vie la fonction d'un législateur toujours présent, qui dans chaque occasion lui montre son devoir, & le lui fait pratiquer. *ἡ παίδευσις νομοθέτȣ διάθεσιν ἀπεργάζεται περὶ ἕκαστον αὐτῶν.*

Il ne faut pas après cela s'étonner que les anciens aient recommandé avec tant de soin la bonne éducation de la Jeunesse, & l'aient regardée comme le moien le plus sûr de rendre un Empire stable & florissant. Leur maxime capitale étoit que les enfans appartiennent plus à la République, qu'à leurs parens; & qu'ainsi ce n'est point au caprice de ceux-ci qu'il faut abandonner leur éducation, mais que la République doit se charger de ce soin. Que par cette raison les enfans doivent être élevés, non en particulier & dans la maison paternelle, mais en public, par des maîtres communs, & sous une mê-

Arist. Polit. lib. 8. cap. 1.

ne discipline, afin qu'on leur inspire le bonne heure l'amour de la patrie, e respect pour les loix du pays, le goût des principes & des maximes de l'Etat dans lequel ils ont à vivre. Car chaque espece de gouvernement a son génie particulier. Autre est l'esprit & le caractére d'un Etat républicain, autre celui d'un Etat monarchique. Or c'est par l'éducation qu'on prend cet esprit & ce caractére.

C'est en conséquence des principes que j'ai établis jusqu'ici que Lycurgue, Platon, Aristote, en un mot tous ceux qui nous ont laissé des régles du gouvernement, déclarent que le principal & le plus essentiel devoir d'un Magistrat, d'un Ministre, d'un Législateur, d'un Prince, est de veiller à la bonne éducation, premiérement de leurs propres enfans qui souvent succédent à leur place, & ensuite des citoiens en général qui forment le corps de la République; & ils remarquent que tout le désordre des Etats ne vient que de la négligence de ce double devoir.

Platon en cite un illustre exemple *Plat. lib. 3. de Leg.*

dans la personne du Prince le plus accompli dont parle l'histoire ancienne, c'est le fameux Cyrus. Aucune des qualités qui font les grands hommes ne lui manquoit, excepté celle dont il s'agit ici. Occupé de ses conquêtes, il abandonna aux * femmes le soin de l'éducation de ses enfans. Ces jeunes Princes furent donc élevés, non selon la discipline dure & austére des Perses, qui avoit si bien réussi par raport à Cyrus leur pere, mais à la maniére des Médes, c'est-à-dire dans le luxe, la mollesse, & les délices. Personne n'osoit les contredire en rien. Leurs oreilles n'étoient ouvertes qu'aux louanges & aux flateries. Tout fléchissoit le genou & étoit rampant devant eux ; & l'on croioit qu'il étoit de leur grandeur de mettre une distance infinie entre eux & le reste des hommes, comme s'ils eussent été d'une autre espece qu'eux. [a] Une telle éducation, dont toute remontrance & toute réprimande étoient sévérement écartées, eut, dit Platon, le succès qu'on en devoit attendre. Les deux

* *La femme de Cyrus étoit fille du Roi des Medes.*

a Ὅθεν ἐγένοντο οἵυς ἦν εἰκὸς αὐτὲς γενέσθαι, τροφῇ ἀνεπιπλήκτῳ τραφέντας.

:inces, aussitôt après la mort de yrus, armérent leurs mains l'un ›ntre l'autre, ne pouvant souffrir supérieur, ni égal ; & Cambyse, :venu le maître absolu par la mort : son frere, s'abandonna comme ı insensé & un furieux à toutes sor-s d'excès, & mit l'Empire des Per-s à deux doigts de sa perte. Cyrus ıi avoit laissé une vaste étendue de :ovinces, des revenus immenses, des ·mées innombrables : mais tout cela ›urna à sa ruine faute d'un autre ien infiniment plus estimable qu'il égligea de lui laisser, je veux dire ıe bonne éducation.

Cette remarque judicieuse de Pla-›n à l'égard de Cyrus, m'avoit en-érement échapé en lisant son hi-oire dans Xénophon, & je n'avois ıs fait réflexion qu'effectivement :t historien garde un profond silen-: sur l'éducation des enfans de ce rince, au lieu qu'il décrit fort au ›ng l'excellente maniére dont les unes Perses étoient élevés, & dont ·yrus lui-même l'avoit été. Il n'y point de faute plus capitale pour n Prince.

Philippe, Roi de Macédoine, se

conduisit d'une maniére bien diffé-
rente. Dès qu'il fut devenu pere, (c'étoit au milieu de ses conquêtes, & dans le tems de ses plus grands exploits,) il écrivit à Aristote la lettre qui suit. *Je vous donne avis qu'il m'est né un fils. Je ne remercie pas tant les dieux de sa naissance, que du bonheur qu'il a d'être venu au monde pendant qu'il y a un Aristote sur la terre. Car j'espere qu'élevé de votre main & par vos soins, il deviendra digne de la gloire de son pere, & de l'Empire que je lui laisserai.* Voila parler & penser en grand Prince, qui connoît l'importance d'une bonne éducation. Alexandre eut les mêmes sentimens. Un historien remarque qu'il a n'aima pas moins Aristote que son propre pere; *parce*, disoit-il, *qu'il étoit redevable à l'un de vivre, & à l'autre de bien vivre.*

Aul. Gell. lib. 9. cap. 3.

Si c'est une grande faute à un Prince de ne pas donner ses soins à l'éducation de ses propres enfans, ce n'en est pas une moindre de negliger celle des citoiens en général. Plutarque,

a Ἀριστοτέλη οὐχ ἧττον ἀγαπῶν ἦν (ὡς αὐτὸς ἔλεγε) τοῦ πατρὸς, ὡς δι' ἐκεῖνον μὲν ζῶν, διὰ τοῦτον δὲ καλῶς ζῶν. *Plut. in vit. Alex.*

dans le paralléle qu'il fait de Lycurgue & de Numa, observe très-judicieusement que ce fut une pareille négligence qui rendit inutiles tous les bons desseins & tous les grands établissemens de ce dernier. L'endroit est fort remarquable. « Tout le travail « de Numa, dit-il, qui n'avoit visé « qu'à maintenir Rome paisible & « tranquille, s'évanouit avec lui; & « dès qu'il fut mort, le temple aux « doubles portes, qu'il avoit toujours tenu fermé comme si véritablement il y eût enchaîné le démon « de la guerre, fut r'ouvert tout à « coup, & toute l'Italie remplie de « sang & de carnage. Ainsi le plus « beau & le plus juste de ses établissemens ne dura presque point, parce « qu'il manquoit du seul lien capable « de le maintenir, qui étoit l'éducation de la Jeunesse. «

Ce fut une conduite toute opposée qui maintint si lontems les loix de Lycurgue dans leur entier. « Car, « comme observe le même Plutarque, « la religion du serment qu'il exigea « des Lacédémoniens auroit été une « foible ressource après sa mort, si « par l'éducation il n'eût imprimé les «

» loix dans leurs mœurs, & ne leur
» eût fait succer presque avec le lait
» l'amour de sa police en la leur ren-
» dant comme familiére & naturelle.
» Aussi vit-on que ses principales or-
» donnances se conservérent plus de
» cinq cens ans, comme une bonne
» & forte teinture qui avoit pénétré
» jusqu'au fond de l'ame.

Tous ces grands hommes de l'antiquité étoient donc persuadés, comme Plutarque le dit en particulier de Lycurgue, que le devoir le plus essentiel d'un Législateur, & il en faut dire autant d'un Prince, étoit d'établir de bonnes régles pour l'éducation de la Jeunesse, & de les faire exactement pratiquer. Il est étonnant jusqu'où ils portoient sur ce point l'attention & la prévoiance. C'est dès la naissance même des enfans qu'ils recommandoient qu'on prît de sages précautions par raport à toutes les personnes qui devoient en prendre soin, & l'on voit bien que Quintilien a puisé dans Platon & dans Aristote ce qu'il dit à ce sujet, sur tout pour ce qui regarde les nourices.[a] Il vouloit, comme ces

[a] Et morum quidem in his haud dubiè prior ratio est: rectè tamen etiam loquantur..... Naturâ

ges philosophes, que dans le choix
i'on en feroit, non-seulement on
ît garde qu'elles n'eussent point un
ngage vicieux; mais que sur tout
ı eût égard aux mœurs & au cara-
ére d'esprit. Et la raison qu'il en
porte est admirable. « C'est, dit-il, «
ıe ce qu'on apprend à cet âge, «
mprime facilement dans l'esprit, «
y laisse de profondes traces qui «
: s'effacent pas aisement. Il en est «
mme d'un vase neuf, qui conser- «
: lontems l'odeur de la premiére «
queur qu'on y a versée; & com- «
e des laines, qui ne recouvrent «
mais leur premiére blancheur, «
ıand elles ont été une fois à la «
inture. Et le malheur est que les «
auvaises habitudes durent encore «
us que les bonnes. «

C'est par la même raison que ces *Arist. Polit. lib. 7. cap. 17.*
ıilosophes regardent comme un des
us essentiels devoirs de ceux qui
nt chargés de l'éducation des en-
ns, d'écarter d'auprès d'eux, au-

m tenacissimi sumus um quæ rudibus annis cepimus: ut sapor quo va imbuas durat, nec ıarum colores, quibus ıplex ille candor mu- tatus est, elui possunt. Et hæc ipsa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora sunt. *Quintil. lib. 1. cap. 1.*

tant qu'il est possible, les esclaves & les domestiques, dont les discours, & encore plus les exemples, pourroient leur être nuisibles.

Ils ajoutent à cela un avis, qui sera la condannation d'un grand nombre de peres & de maîtres chrétiens. Ils veulent que non seulement on interdise aux jeunes gens jusqu'à un certain âge toute lecture de comédie & tout spectacle; mais que toute peinture, toute sculpture, toute tapisserie, qui pourroient offrir aux yeux des enfans quelque image indécente ou dangereuse, soient absolument bannies des villes. Ils desirent que les Magistrats veillent avec soin à l'exécution de ce réglement, & qu'ils obligent les ouvriers, même les plus industrieux, qui ne voudront pas s'y soumettre, à porter ailleurs leur funeste habileté. [a] Ils étoient persuadés que de cet amas d'objets propres à flatter les passions, & à nourrir la cupidité, il sort comme un air conta-

[a] Ἵνα μὴ ἐν κακίας εἰκόσι τρεφόμενοι ἡμῖν οἱ φύλακες, ὥσπερ ἐν κακῇ βοτάνῃ, πολλὰ ἑκάστης ἡμέρας κατὰ σμικρὸν ἀπὸ πολλῶν δρεπόμενοί τε κὴ νεμόμενοι, ἕν τι ξυνιστάντες λανθάνωσι κακὸν μέγα ἐν τῇ αὐτῶν ψυχῇ. Ἀλλ᾽ ἐκείνους ζητητέον τοὺς δημιουργοὺς, τοὺς εὐφυῶς δυναμένους ἰχνεύειν· τὴν τοῦ καλοῦ

ieux & peſtilentiel, capable d'infe-
ter à la longue & inſenſiblement
es maîtres même qui le reſpirent à
haque moment ſans crainte & ſans
récaution ; & que ces objets ſont
omme autant de fleurs empoiſon-
ées, qui exhalent une odeur de mort
l'autant plus à craindre qu'on s'en
léfie moins, & que même elle pa-
oît agréable. Ces ſages philoſophes
reulent au contraire que dans une
rille tout enſeigne & inſpire la vertu,
nſcriptions, tableaux, ſtatues, jeux,
onverſations ; & que de tout ce qui
e préſente aux ſens, & qui frape les
reux ou les oreilles, il ſe forme com-
ne un air & un ſouffle ſalutaire, qui
'inſinue imperceptiblement dans l'a-
ne des enfans, & qui aidé & ſoutenu
ar l'inſtruction des maîtres, y porte
lès l'âge le plus tendre l'amour du
ien, & le goût des choſes honnê-
es. Il y a dans le texte original une
ineſſe, une délicateſſe d'expreſſion,
lont nulle autre langue n'eſt ſuſcep-

ν κ̓ εὐσχήμονος φύσιν· ἵν' ὥσπερ ἐν ὑγιεινῷ τόπῳ οἰκοῦντες οἱ νέοι ὠφελῶνται ἀπὸ παντὸς, ὁπόθεν ἂν αὐτοῖς ἀπὸ τῶν καλῶν ἔργων ἢ πρὸς ὄψιν ἢ πρὸς ἀκοήν τι προσβάλῃ, ὥσπερ αὔρα φέρουσα ἀπὸ χρηστῶν τόπων ὑγίειαν, κ̓ εὐθὺς ἐκ παίδων λανθάνῃ εἰς ὁμοιότητά τε κ̓ φιλίαν κ̓ ξυμφωνίαν τῷ καλῷ λόγῳ ἄγουσα. *Plat. lib. 3. de Rep.*

tible. Quoique ce passage soit un peu long, j'ai cru devoir en citer une grande partie, pour donner quelque idée du stile de Platon.

Je reviens à mon sujet, & je finis ce premier article en priant le Lecteur de considérer comment le paganisme même a toujours regardé comme le devoir le plus essentiel des peres, des Magistrats, des Princes, de veiller à l'éducation des enfans, parce qu'il est de la derniére importance pour tout le reste de la vie de leur donner d'abord de bons principes. En effet, lorsque les esprits sont encore tendres & fléxibles, on les manie & on les tourne à son gré; au lieu que l'âge & une longue habitude rendent les défauts presque incorrigibles : *Frangas enim citius quàm corrigas, quæ in pravum induruerunt.*

Quintil. lib. 1. cap. 3.

ARTICLE SECOND.

On examine si l'éducation publique doit être préférée à l'instruction domestique & particuliére.

PENDANT tous le tems que j'ai été chargé de l'éducation de la Jeunesse, parfaitement instruit des dan-

gers qui ſe rencontrent & dans les maiſons particuliéres & dans les Colléges, je n'ai jamais oſé prendre ſur moi de donner conſeil ſur cette matiére, & je me ſuis contenté de m'appliquer avec le plus de ſoin qu'il m'a été poſſible à l'inſtruction des jeunes gens que la divine Providence m'adreſſoit. Je croi devoir encore garder la même neutralité, & laiſſer à la prudence des parens à décider une queſtion, qui ſouffre certainement de grandes difficultés de part & d'autre.

Quintilien a traité cette queſtion avec beaucoup d'étendue & d'éloquence. L'endroit eſt un des plus beaux de ſon ouvrage, & mérite d'être lu dans l'original. J'en donnerai ici un extrait. *Quintil. lib. 1. cap. 1.*

Il commence par répondre à deux objections qu'on a coutume de former contre les Ecoles publiques.

La premiére regarde la pureté des mœurs, qu'on prétend y être expoſée à de plus grands dangers. Si cela étoit, il juge qu'il ne faudroit pas héſiter un moment, [a] le ſoin de bien

[a] Potior mihi ratio vivendi honeſtè, quàm vel optimè dicendi videretur.

vivre étant infiniment préférable à celui de bien parler. Mais il prétend que le peril est égal de part & d'autre, que le tout dépend du naturel des enfans, & du soin qu'on prend de leur éducation : que, pour l'ordinaire, c'est des parens mêmes que vient le mal, par le mauvais exemple qu'ils donnent à leurs enfans. Ceux-ci, dit-il, voient tous les jours & entendent des choses qu'ils devroient ignorer toute leur vie.[a] Tout cela passe en habitude, & bientôt après en nature. Les pauvres enfans se trouvent vicieux, avant que de savoir ce que c'est que le vice. Ainsi ne respirant que luxe & que mollesse, ils ne prennent pas le désordre dans nos écoles, mais ils l'y apportent.

La seconde objection concerne l'avancement dans les études, qui doit être plus grand à la maison où le précepteur n'a qu'un écolier à instruire. Quintilien n'en convient pas pour plusieurs raisons qu'il expose. Mais il ajoute que cet inconvenient,

a Fit ex his consuetudo, deinde natura. Discunt hæc miseri, antequam sciant vitia esse. Inde soluti ac fluentes, non accipiunt è scholis mala ista, sed in scholas afferunt.

…and même il seroit réel, est abon-
…mment réparé par les grands avan-
…ges qui se trouvent dans l'éduca-
…on publique.

1. [a] L'éducation publique enhardit
…n jeune homme, lui donne du cou-
…age, l'accoutume de bonne heure à
…e point craindre le grand jour, &
…e guérit d'une certaine pusillanimi-
…é qu'inspire naturellement une vie
…'ombre & retirée: au lieu que dans
…e secret & en particulier il languit
pour l'ordinaire, il s'abbat, il se
rouille, pour ainsi dire; ou bien il
tombe dans une extrémité opposée,
qui est de s'enfler d'un sot orgueil,
& de se mettre au dessus des autres,
parce qu'il n'a personne avec qui il
puisse se mesurer.

2. & 3. Au Collége on fait des connoissances & des liaisons, qui durent souvent autant que la vie; & l'on y prend un certain usage du monde,

a Ante omnia futurus orator, cui in maxima celebritate & in media Reip. luce vivendum est, assuescat jam à tenero non reformidare homines, neque illa solitaria & velut umbratili vita pallescere. Excitanda mens & attollenda semper est, quæ in hujusmodi secretis aut languescit, & quemdam velut in opaco situm ducit: aut contra tumescit inani persuasione. Necesse est enim sibi nimium tribuat, qui se nemini comparat.

que la societé seule peut donner. Quintilien n'insiste pas sur ces deux avantages, & semble les compter pour peu.

4. Le grand avantage des écoles, c'est l'émulation. Un enfant y profite & de ce qu'on lui dit à lui-même, & de ce qu'on dit aux autres. Il verra tous les jours son maître approuver une chose, corriger l'autre; blâmer la paresse de celui-ci, louer la diligence de celui-là : il mettra tout à profit. L'amour de la gloire lui servira d'éguillon pour le travail. Il aura honte de céder à ses égaux : il se piquera même de surpasser les plus avancés. Quels efforts ne fait point un bon écolier, pour primer dans sa classe, & pour remporter les prix ! [a] Voila ce qui donne de l'ardeur à de jeunes esprits : & une noble émulation bien ménagée, dont on aura soin de bannir la malignité, l'envie, la fierté, est un des meilleurs moiens pour les conduire aux plus grandes vertus, & aux plus difficiles entreprises.

5. Un autre avantage qui se ren-

[a] Accendunt omnia hæc animos : &, licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est.

contre

contre encore dans les écoles, c'eſt qu'un jeune homme trouve dans ſes compagnons des modéles qui ſont à ſa portée, qu'il ſe flate de pouvoir atteindre, & qu'il ne deſeſpere pas même de pouvoir un jour ſurpaſſer: au lieu que, s'il étoit ſeul, il y auroit pour lui de la témérité d'oſer ſe meſurer avec ſon maître.

6. Enfin, c'eſt qu'un maître, qui a un nombreux auditoire, s'anime tout autrement que celui qui étant tête à tête avec un unique diſciple, ne peut lui parler que froidement, & d'un ton de converſation. Or il eſt incroiable combien ce feu & cette vivacité d'un maître, qui en expliquant les beaux endroits d'un Auteur ſe tranſporte lui-même & ſe paſſionne, eſt propre, non ſeulement à rendre les jeunes gens attentifs, mais encore à leur inſpirer le même goût & les mêmes ſentimens dont celui qui leur parle eſt pénétré.

Quintilien ne manque pas de faire remarquer que l'opinion qu'il ſoutient eſt appuiée ſur un uſage preſque univerſel, & ſur l'autorité des Auteurs les plus eſtimés & des Légiſlateurs les plus célébres.

Je pourrois ajouter que cette coutume n'a pas été obſervée moins réguliérement depuis Quintilien, & ſous le chriſtianiſme même. L'hiſtoire eccleſiaſtique nous en fournit une infinité d'exemples. Celui de ſaint Baſile & de ſaint Grégoire de Nazianze eſt connu de tout le monde. J'en raporterai le détail à la fin de ce volume. Il me ſuffit maintenant de remarquer que les familles de ces deux illuſtres amis étoient des plus chrétiennes qui fuſſent alors dans l'Egliſe. Elles crurent néanmoins pouvoir confier aux écoles publiques ce qu'elles avoient de plus cher au monde ; & Dieu benit leurs pieuſes intentions par un ſuccès qui paſſa toutes leurs eſpérances. Oſeroit-on taxer cette conduite d'imprudence & de témérité ?

D'un autre côté, oſeroit-on condanner la ſainte timidité de parens chrétiens, qui à la vûe des dangers qui ſe rencontrent dans les Colléges, (& il faut avouer auſſi qu'ils ſont grands) moins attentifs à faire avancer leurs enfans dans les ſciences, qu'à conſerver en eux le précieux & l'ineſtimable tréſor de l'innocence, prennent le parti de les élever ſous

leurs yeux dans une maison où ils n'entendent que de sages discours, où ils ne voient que de bons exemples, & d'où l'on a soin d'écarter, autant qu'il se peut, tout ce qui seroit capable d'altérer la pureté de leurs mœurs ? Il y a encore certainement de telles maisons : mais le nombre en est-il bien grand ?

Entre les deux maniéres ordinaires d'élever la Jeunesse, qui sont de les mettre pensionnaires au Collége, ou de les instruire en particulier, il y en a une troisiéme, qui tient le milieu, & semble les réunir : c'est d'envoier es enfans au Collége pour y profiter e l'émulation des classes, en les re- nant le reste du tems dans la maison aternelle. Par là on évite peut-être ie partie des dangers, comme aussi on se prive d'une partie des avantas du Collége : parmi lesquels on it compter pour beaucoup l'ordre, régle, la discipline, qui par un ip de cloche marquent d'une mare uniforme tous les exercices de journée ; & la vie simple & fru- qu'on y mene, éloignée des dous & des caresses de la maison pa- elle, qui ne sont propres qu'à

amollir les enfans. C'est-ce que remarque un illustre Magistrat des siécles passés dans un extrait que j'ai cité au premier tome de cet ouvrage. *Henri de Mesmes. tom. 1. pag. 110.*

» Mon pere (c'est ce Magistrat qui » parle) disoit qu'en cette nourritu- » re du Collége il avoit eu deux re- » gards : l'un à la conversation de » la Jeunesse gaye & innocente ; l'au- » tre à la discipline scholastique, » pour nous faire oublier les mi- » gnardises de la maison, & comme » pour nous dégorger en eau cou- » rante. Je trouve que ces dix-huit » mois de Collége me firent assez » bien.... J'appris la vie frugale de » la scholarité, & à régler mes heu- » res.

Un autre avantage des Colléges, (je les suppose tels qu'ils doivent être) & le plus grand de tous, c'est d'apprendre à fond la religion, d'en puiser la connoissance dans les sources mêmes, d'en connoître le véritable esprit & la véritable grandeur, & de se prémunir par de solides principes contre les dangers que la foi & la pieté ne rencontrent que trop dans le monde. Il n'est pas impossible, mais certainement il est rare, de trouver

avantage dans les maisons parti-
iéres.

Que doit-on conclure de tous ces
ncipes & de tous ces faits ? Il n'y
oint de Collége qui ne puisse citer
exemples, & en très-grand nom-
, de jeunes gens qui y ont reçu
excellente éducation, & qui y
infiniment profité soit pour les
ences, soit pour la pieté. Il n'y en
oint aussi qui n'en ait vû avec
leur un très-grand nombre y faire
triste naufrage. Il en est de même
maisons particuliéres.

La conclusion qu'il me semble
on en doit tirer, c'est que les
igers pour la Jeunesse étant grands
tous côtés, c'est aux parens à bien
miner devant Dieu quel parti ils
vent prendre, à balancer équita-
ment les avantages & les incon-
iens qui se rencontrent de part
l'autre, à ne se déterminer dans
délibération si importante que
des motifs de religion, & sur
à faire un choix de Maîtres &
Colléges, supposé qu'ils prennent
parti, qui puisse, sinon dissiper
érement, du moins diminuer leurs
s craintes.

Plan & division de ce traité.

POUR entrer utilement dans le détail de ce qui regarde le gouvernement intérieur des Classes & du Collége, il est nécessaire de considérer séparément le devoir des différentes personnes qui sont emploiées à l'éducation de la Jeunesse, & qui y ont quelque raport. Mais comme il y a des avis généraux qui leur conviennent presque à tous également, c'est par où je commencerai ce Traité, pour éviter les redites qui sans cela seroient inévitables.

PREMIERE PARTIE.

Avis généraux sur l'éducation de la Jeunesse.

JE COMMENCE par prier le Lecteur, lorsque je parlerai d'avis, de régles, de préceptes, de devoirs, termes que je ne puis me dispenser d'emploier souvent dans la matiére que je traite, de me rendre la justice de croire que je ne prétens prescrire de loix à personne, ni m'ériger en maître ou en censeur de mes confreres. Mon unique dessein est d'aider, si je puis,

es personnes qu'on charge de l'é-
ucation des enfans dans un âge peu
vancé, où, faute d'expérience, elles
ont exposées à commettre beaucoup
e fautes, comme je reconnois en
voir commis moi-même beaucoup;
: je me trouverai heureux de pou-
oir contribuer à les leur faire évi-
er, en leur prétant mes réflexions,
u plûtôt celles des plus habiles maî-
es en matiéres d'éducation. Car je ne
irai ici presque rien de moi-même,
ır tout dans cette premiére partie
ui est la plus importante, & qui doit
rvir comme de base & de fonde-
ent à tout le reste. Athénes & Rome
e fourniront encore leurs richesses.
e ferai aussi grand usage de deux
uteurs modernes, souvent même
ns les citer. Ces Auteurs sont,
. * de Fénelon Archevêque de Cam-
ai, & ** M. Locke Anglois, dont
s écrits sur cette matiére sont fort
timés & avec raison. Le dernier
quelques sentimens particuliers,
ie je ne voudrois pas toujours ado-
er. Je ne sai d'ailleurs s'il étoit bien
ersé dans la connoissance de la lan-

* *Education des filles.*

** *De l'Education des enfans, traduit de l'Anglois de M. Locke.*

gue grecque, & dans l'étude des belles lettres : il ne paroît pas au moins en faire assez de cas. Mais l'un & l'autre, par raport aux mœurs & à la conduite, peuvent être d'un grand secours, non seulement pour de jeunes maîtres, mais pour ceux qui ont le plus d'habileté. Je me suis mis en possession de profiter impunément du travail d'autrui ; & il me semble que le public, content qu'on lui dise de bonnes choses sans se mettre en peine d'où on les tire, ne m'en a pas su mauvais gré jusqu'ici. Je réduirai à douze ou treize articles les Avis généraux qui regardent l'éducation de la Jeunesse.

ARTICLE PREMIER.

Quel but on doit se proposer dans l'éducation.

[a] POUR réussir dans l'éducation de la Jeunesse, le premier pas, ce semble, qu'il y ait à faire, est de bien

a Decernatur primùm, & quò tendamus, & qua ; non sine perito aliquo, cui explorata sint ea, in quæ procedimus... Hîc tritissima quæque via & celeberrima maximè decipit. Nihil ergo magis præstandum, quàm ne, pecorum ritu, sequamur antecedentium gregem, pergentes, non qua eundum est, sed quà itur... non ad rationem, sed ad

établir quel but l'on se propose, d'examiner par quelle route on y peut arriver, & de choisir un guide habile & expérimenté qui soit en état de nous y conduire sûrement. Quoique pour l'ordinaire ce soit une régle très-sage & très-judicieuse, d'éviter toute singularité, & de suivre les coutumes établies ; je ne sai si dans la matiére que nous traitons, cette maxime ne souffre pas quelque exception, & si l'on ne doit pas craindre les dangers & les inconvéniens d'une espece de servitude, qui fait que nous suivons aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés, que nous consultons moins la raison que la coutume, & que nous nous réglons plûtôt sur ce qui se fait, que sur ce qui se doit faire : d'où il arrive souvent qu'une erreur une fois établie, se communique de main en main & d'âge en âge, & devient une loi presque imprescriptible, parce qu'on croit devoir faire comme les autres, &

similitudinem vivimus.. Ita, dum unusquisque mavult credere, quàm judicare, versat nos & præcipitat traditus per manus error...... Non tam bene cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant: argumentum pessimi turba est. *Senec. lib. de vit. beat. cap.* 1. & 2.

suivre le grand nombre. Mais le genre humain est-il assez heureux, pour que le grand nombre approuve toujours ce qu'il y a de meilleur; & n'est-ce pas le contraire qu'on voit arriver le plus souvent?

Pour peu donc qu'on fasse usage de sa raison, on reconnoît aisément que le but des maîtres n'est point d'apprendre à leurs disciples seulement du grec & du latin, ni de leur enseigner à faire des thémes, des vers, des amplifications; à charger leur mémoire de faits & de dates historiques; à dresser des syllogismes en forme, à tracer sur le papier des lignes & des figures. [a] Ces connoissances, je ne le nie point, sont utiles & estimables, mais comme moiens, & non comme fin; quand elles nous conduisent ailleurs, & non quand on s'y arréte; quand elles nous servent de préparatifs & d'instrumens pour de meilleures choses, dont l'igno-

a Liberalia studia hactenus utilia sunt, si præparant ingenium, non detinent...... Rudimenta sunt nostra, non opera.. Non discere debemus ista, sed didicisse.... Quid ex his artibus metum demit, cupiditatem eximit, libidinem frenat?... Nihil apud illas invenies quod vetet timere, vetet cupere: quæ quisquis ignorat, alia frustra scit. *Senec. Epist.* 88.

rance rend tout le reste inutile. Les jeunes gens seroient bien à plaindre, s'ils étoient condannés à passer les huit ou dix plus belles années de leur vie à apprendre à grands frais & avec des peines incroiables une ou deux langues, & d'autres choses pareilles, dont ils n'auront peut-être que rarement occasion de faire usage. Le but des maîtres, dans la longue carriére des études, est d'accoutumer leurs disciples à un travail sérieux; de leur faire estimer & aimer les sciences; d'en exciter en eux une faim & une soif, qui au sortir du Collége les leur fassent rechercher; de leur en montrer la route, de leur en bien faire sentir l'usage & le prix; & par là de les disposer aux différens emplois où la providence divine les appellera. Le but des maîtres, encore plus que cela, est de leur former l'esprit & le cœur; de mettre leur innocence à couvert; de leur inspirer des principes d'honneur & de probité; de leur faire prendre de bonnes habitudes; de corriger & de vaincre en eux par des voïes douces les mauvaises inclinations qu'on y remarque, telles

[a] que sont la fierté, l'insolence, l'estime de soi-même, un sot orgueil toujours occupé à rabaisser les autres, un amour propre aveugle & uniquement attentif à ses commodités, un esprit de raillerie qui se plait à piquer & à insulter, une paresse & une indolence qui rend inutiles toutes les bonnes qualités de l'esprit.

ARTICLE II.

Etudier le caractère des enfans, pour se mettre en état de les bien conduire.

L'Education, à proprement parler, est l'art de manier & de façonner les esprits. C'est de toutes les sciences la plus difficile, la plus rare, & en même tems la plus importante, mais qu'on n'étudie point assez. A en juger par l'expérience commune, on diroit que de tous les animaux l'homme est le plus intraitable. C'est la réflexion judicieuse que fait Xénophon dans sa belle préface de la Cyropédie. Après

a Imprimis insoléntiam, & nimiam æstimationem sui, tumoremque elatum supra ceteros, & amorem rerum suarum cœcum & improvidum, dicacitatem & superbiam contumeliis gaudentem, desidiam dissolutionemque segnis animi indormientis sibi. *Senec. lib. de Beat. vit. cap.* 10.

avoir remarqué qu'on ne voit jamais des troupeaux de moutons ou de bœufs se révolter contre leurs conducteurs, au lieu que rien n'est plus ordinaire parmi les peuples ; il semble, dit-il, qu'on en devroit conclure qu'il est plus difficile de commander aux hommes qu'aux bêtes. Mais en jettant les yeux sur Cyrus, qui étoit venu à bout de gouverner en paix tant de provinces, & de se faire également aimer des peuples conquis & de ses sujets naturels ; [a] il conclut que la faute vient, non de ceux qui ont peine à obéir, mais des supérieurs qui ne savent pas gouverner.

On en peut dire autant à proportion de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfans. [b] Il faut avouer que l'esprit de l'homme, même dans l'âge le plus tendre, souffre impatiemment le joug, & se porte naturellement à ce qui lui est défendu. [c] Mais ce qu'il en faut conclure, c'est pour

a Οὔτε τῶν ἀδυνάτων, οὔτε τῶν χαλεπῶν ἔργων ἐστὶν ἀνθρώπων ἄρχειν, ἤν τις ἐπισταμένως τοῦτο πράττῃ.

b Natura contumax est humanus animus, & in contrarium atque arduum nitens, sequiturque faciliùs quàm ducitur. *Senec. de Clem. lib. 1. cap. 24.*

c Nullum animal morosius est, nullum majore arte tractandum, quàm homo : nulli magis parcendum. *Ibid. cap. 17.*

cette raison là même qu'il demande plus de précaution & de ménagemens, & qu'il céde plus volontiers à la douceur qu'à la violence : *Sequitur faciliùs, quàm ducitur.* On voit quelquefois un cheval fougueux, qui se cabre, qui secoue le mords, qui résiste à l'éperon : c'est que celui qui le monte, qui a la main dure & pesante, ne sait pas le conduire, & le gourmande mal-à-propos. Donnez à ce cheval, qui a la bouche extrêmement fine, un Ecuier habile & intelligent, & il arrétera toutes ses saillies, & d'une main légére le gouvernera à son gré : *Generosi atque nobiles equi meliùs facili freno reguntur.*

Senec. ibid. cap. 24. Pour parvenir à ce but, le premier soin du maître est de bien étudier & d'aprofondir le génie & le caractére des enfans : car c'est sur quoi il doit régler sa conduite. [a] Il y en a qui se relâchent & languissent, si on ne les presse : d'autres ne peuvent souffrir qu'on les traite avec empire & hauteur. Il en est tel que la crainte retient, & tel au contraire qu'elle abbat

[a] Sunt quidam, nisi institeris, remissi; quidam imperia indignantur : quosdam continet metus, quosdam debilitat : alios continuatio extundit, in aliis plus impetus facit. *Quintil. lib. 1. cap. 3.*

& décourage. On en voit dont on ne peut rien tirer qu'à force de travail & d'application ; d'autres qui n'étudient que par boutade & par saillie. Vouloir les mettre tous de niveau, & les assujettir à une même régle, c'est vouloir forcer la nature. La prudence du maître consiste à garder un milieu qui s'éloigne également des deux extrémités : car ici le mal est tout près du bien, & il est aisé de prendre l'un pour l'autre, & de s'y tromper ;[a] & c'est ce qui rend la conduite des jeunes gens si difficile. Trop de liberté donne lieu à la licence : trop de contrainte abrutit l'esprit. La louange excite & encourage, mais aussi elle inspire de la vanité & de la présomption. Il faut donc garder un juste tempérament qui balance & évite ces deux inconvéniens, & imiter la conduite d'Isocrate à l'égard d'Ephore & de Théopompe, qui

a Difficile regimen est.. & diligenti observatione res indiget. Utrumque enim, & quod extollendum, & quod deprimendum, similibus alitur : facilè autem etiam attendentem similia decipiunt. Crescit licentiâ spiritus, servitute comminuitur : assurgit, si laudatur, & in spem sui bonam adducitur ; sed eadem ista insolentiam generant. Sic itaque inter utrumque regendus est, ut modò frenis utamur, modò stimulis. *Senec. de Ira, lib. 2. cap. 21.*

étoient d'un caractére tout différent. [a] Ce grand maître, qui n'a pas moins réussi à instruire qu'à écrire, comme ses disciples & ses livres en font foi, emploiant le frein pour réprimer la vivacité de l'un, & l'éperon pour réveiller la lenteur de l'autre, ne prétendoit pas les réduire tous deux au même point. Son but, en retranchant de l'un, & ajoutant à l'autre, étoit de conduire chacun d'eux à la perfection dont leur naturel étoit capable.

Voila le modéle qu'il faut suivre dans l'éducation des enfans. Ils portent en eux les principes & comme les semences de toutes les vertus & de tous les vices. L'adresse est de bien étudier d'abord leur génie & leur caractére; de s'appliquer à connoître leur humeur, leur pente, leurs talens; & sur tout de découvrir leurs passions & leurs inclinations domi-

a Clarissimus ille præceptor Isocrates, quem non magis libri bene dixisse, quàm discipuli bene docuisse testantur, dicebat se calcaribus in Ephoro, contrà autem in Theopompo frenis uti solere. Alterum enim exultantem verborum audacia reprimebat; alterum cunctantem & quasi verecundantem incitabat. Neque eos similes effecit inter se, sed tantùm alteri affinxit, de altero limavit, ut id confirmaret in utroque, quod utriusque natura pateretur. *Quintil. lib. 2. cap. 8. Cic. lib. 3. de Orat. n. 36.*

nantes, non dans la vûe ni dans l'espérance de changer tout-à-fait leur tempérament; de rendre gai par exemple celui qui est naturellement grave & posé, ou sérieux celui qui est d'un naturel vif & enjoué. Il en est de certains caractéres, comme des défauts de la taille, qui peuvent bien être un peu redressés, mais non changés entiérement. Or le moien de connoître ainsi les enfans, c'est de les mettre dès l'âge le plus tendre dans une grande liberté de découvrir leurs inclinations; de laisser agir leur naturel, pour le mieux discerner; de compatir à leurs petites infirmités, pour leur donner le courage de les laisser voir; de les observer, sans qu'ils s'en aperçoivent, sur tout dans le [a] jeu, où ils se montrent tels qu'ils sont. Car les enfans sont naturellement simples & ouverts: mais dès qu'ils se croient observés, ils se ferment, & la gêne les met sur leurs gardes.

Il est bien important aussi de distinguer la nature des défauts qui dominent dans les jeunes gens. En géné-

Lettres de pieté Tom. I.

a Mores se inter ludendum simpliciùs detegunt. *Quintil. lib. 1. cap. 3.*

ral on peut espérer que ceux où l'âge, la mauvaise éducation, l'ignorance, la séduction, & le mauvais exemple ont quelque part, ne sont pas sans remède : & l'on doit croire au contraire que les défauts qui ont des racines dans le caractére naturel de l'esprit, & dans la corruption du cœur, seront très-difficiles à traiter, comme la duplicité & le déguisement; la flaterie ; la pente aux raports, aux divisions, à l'envie, à la médisance ; un esprit mocqueur, & sur tout à l'égard des avis qu'on lui donne, & des choses saintes ; une opposition naturelle à la raison, &, ce qui en est une suite, une facilité à prendre les choses de travers.

ARTICLE III.

Prendre d'abord de l'autorité sur les enfans.

CETTE maxime est de la derniére importance pour tous les tems de l'éducation, & pour toutes les personnes qui en sont chargées. J'appelle autorité un certain air & un certain ascendant, qui imprime le respect, & se fait obéir. Ce n'est ni l'âge, ni

la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces, qui donnent cette autorité ; mais un caractére d'esprit égal, ferme, modéré, qui se posséde toujours, qui n'a pour guide que la raison, & qui n'agit jamais par caprice ni par emportement.

C'est cette qualité & ce talent qui tient tout dans l'ordre, qui établit une exacte discipline, qui fait observer les réglemens, qui épargne les réprimandes, & qui prévient presque toutes les punitions. Or c'est dès le premier abord, dès le commencement, que les parens & les maîtres doivent prendre cet ascendant. S'ils ne saisissent ce moment favorable, & ne se mettent dès les premiers jours en possession de l'autorité, ils auront toutes les peines du monde à y revenir, & l'enfant sera le maître. *Animum*, & l'on peut dire aussi, *Puerum rege: qui, nisi paret, imperat.* Horat. Sat. 2. lib. 1. Cela est vrai à la lettre, & l'on auroit de la peine à le croire, si une expérience constante ne le montroit tous les jours. Il y a dans le fonds de l'homme un amour de l'indépendance, qui se montre & se dévelope dès l'âge le plus tendre, & dès la

mammelle.[a] Que signifient ces cris, ces pleurs, ces gestes menaçans, ces yeux étincelans de colere, dans un enfant qui veut à toute force obtenir ce qu'il demande, ou qui est piqué de jalousie contre un autre ? » J'ai vû,
» dit S. Augustin, un enfant jaloux.
» Il ne savoit pas encore parler : &
» avec un visage pâle, il lançoit des
» regards furieux contre un autre en-
» fant qui tétoit avec lui. *Vidi ego & expertus sum zelantem parvulum. Nondum loquebatur, & intuebatur pallidus amaro aspectu collactaneum suum.*

Conf. lib. 1. cap. 7.

Voila le tems & le moment de rompre cette mauvaise inclination dans un enfant, en l'accoutumant dès le berceau à domter ses desirs, à n'avoir point de fantaisies, en un mot à céder & à obéir. Si on ne leur donnoit jamais ce qu'ils auroient demandé en pleurant, ils apprendroient à s'en passer ; ils n'auroient garde de criailler & de se dépiter pour se faire

a Flendo petere, etiam quod noxiè daretur : indignari acriter... non ad nutum voluntatis obtemperantibus : feriendo nocere niti, quantum potest, quia non obeditur imperiis, quibus perniciosè obediretur. Ita imbecillitas membrorum infantilium innocens est, non animus infantium. *S. August. Conf. lib. 1. cap. 7.*

obéir ; & ils ne seroient pas par conséquent si incommodes à eux-mêmes ni aux autres qu'ils le sont, pour n'avoir pas été conduits de cette maniére dès leur premiére enfance.

Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je prétende qu'il ne faille avoir aucune indulgence pour les enfans : je suis bien éloigné d'une telle disposition. Je dis seulement que ce n'est point à leurs pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent : & s'ils redoublent leur importunité pour l'obtenir, il faut leur faire entendre qu'on le leur refuse précisément pour cette raison-là même. Et ici l'on doit tenir pour une maxime indubitable, qu'après qu'on leur a refusé une fois quelque chose, il faut se résoudre à ne point l'accorder à leurs cris ou à leurs importunités, à moins qu'on n'ait envie de leur apprendre à devenir impatiens & chagrins, en les récompensant de ce qu'ils s'abandonnent au chagrin & à l'impatience.

On voit chez certains parens des enfans qui jamais à table ne demandent rien, quelque mets qu'il y ait devant eux, mais qui reçoivent avec

plaisir & en remerciant ce qu'on leur donne. Dans d'autres maisons il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient, & qu'il faut servir avant tout le monde. D'où vient une différence si notable? de la différente éducation qu'ils ont reçue. Plus les enfans sont jeunes, moins on doit satisfaire leurs desirs déréglés. Moins ils ont de raison, plus il est nécessaire qu'ils soient soumis à l'absolue puissance & à la direction de ceux entre les mains de qui ils se trouvent. Quand une fois ils ont pris ce pli, & que l'habitude a rompu leur volonté c'en est fait pour le reste de la vie, & l'obéissance ne leur coûte plus rien:

Georg. lib. 2. v. 272. Adeo in teneris consuescere multum est.

Ce que j'ai dit des enfans au berceau, il faut l'appliquer à tous ceux qui sont dans un autre âge. Le premier soin d'un écolier qui a un nouveau maître, c'est de l'étudier & de le sonder. Il n'y a rien qu'il n'essaie, point d'industrie & d'artifice qu'il n'emploie, pour prendre s'il peut le dessus. Quand il voit toutes ses peines & toutes ses ruses inutiles, que

le maître paisible & tranquille y oppose une fermeté douce & raisonnable, mais qui finit toujours par se faire obéir, pour lors il céde & se rend de bonne grace ; & cette espece de petite guerre, ou plûtôt d'escarmouche, où de part & d'autre on à tâté ses forces, se termine heureusement par une paix & une bonne intelligence, qui répandent la douceur dans le reste du tems qu'on a à vivre ensemble.

ARTICLE IV.

Se faire aimer & craindre.

LE RESPECT, sur lequel est fondé l'autorité dont je viens de parler, renferme deux choses, la crainte & l'amour, qui se prétent un secours mutuel, & qui sont les deux grands mobiles, les deux grands ressorts de tout gouvernement en général, & en particulier de la conduite des enfans. Comme ils sont dans un âge où la raison n'est pas encore bien dévelopée, loin d'être dominante, ils ont besoin que la crainte vienne quelquefois à son secours, & prenne sa place. Mais si elle est seule, & que

l'attrait du plaisir ne la suive pas de près, [a] elle n'est pas lontems écoutée, & ses leçons ne produisent qu'un effet passager, que l'espérance de l'impunité fait bientôt disparoître. De là vient qu'en matiére d'éducation la souveraine habileté consiste à savoir allier par un sage tempérament une force qui retienne les enfans sans les rebuter, & une douceur qui les gagne sans les amollir, *Sit rigor, sed non exasperans; sit amor, sed non emolliens.* D'un côté, la douceur du maître ôte au commandement ce qu'il a de dur & d'austére, & en émousse la pointe, *hebetat aciem imperii*, c'est une belle pensée de Sénéque: d'un autre côté, sa prudente sévérité fixe & arréte la légéreté & l'inconstance d'un âge encore peu susceptible de réflexion, & incapable de se gouverner par lui-même. C'est donc cet heureux mélange de douceur & de sévérité, d'amour & de crainte, qui procure au maître l'autorité, qui est l'ame du gouvernement; & qui inspire aux disciples le

S. Greg. Pap.

a Timor, non diuturnus magister officii. *Cic. Philip. 2. n. 90.* Imbecillus est pudoris magister timor, qui si quando paululum aberraverit, statim spe impunitatis exultat. *Id. in Hortens.*

le respect, qui est le lien le plus ferme de l'obéissance & de la soumission : de sorte pourtant que ce qui doit dominer de part & d'autre, & prendre le dessus, c'est la douceur & l'amour.

Mais, dit-on, cette maniére de conduire les enfans par la douceur, & en s'en faisant aimer, plus facile peut-être pour un précepteur particulier, est-elle praticable à l'égard d'un Principal dans le Collége, d'un Régent dans la Classe, d'un Maître chargé de plusieurs écoliers dans une Chambre commune ; & est-il possible, dans toutes ces places, de garder une exacte discipline, sans quoi il n'y a nul bien à espérer, & en même tems de se faire aimer par ses disciples ? J'avoue que rien n'est plus difficile que de garder, dans la circonstance dont il s'agit, ce sage milieu & ce salutaire tempérament entre une sévérité outrée & une douceur excessive. Mais la chose n'est pas impossible, puisqu'on la voit pratiquée par des personnes qui ont le rare talent de se faire craindre, & de se faire encore plus aimer. Le tout dépend du caractére des maîtres. S'ils sont tels qu'ils doivent être, le succès

répondra à leur desir. Quintilien va nous expliquer quelles sont les qualités d'un bon maître, & comment il peut gagner l'affection de ses disciples. L'endroit est très-beau, & renferme d'excellens avis. Je ne ferai presque que le copier.

Comme c'est un principe général que l'amour ne s'achette que par l'amour, *si vis amari, ama:* la premiére chose que demande Quintilien, c'est a » qu'un maître avant » tout & par dessus tout prenne des » sentimens de pere pour ses disci-» ples, & qu'il se regarde comme » tenant la place de ceux qui les lui » ont confiés : dont par conséquent il doit emprunter la douceur, la patience, & ces entrailles de bonté & de tendresse qui leur sont naturelles.

Senec.

» b Qu'il n'ait point de vice dans » sa personne, & qu'il n'en souffre » point dans les autres. Que son au-» stérité n'ait rien de rude, & sa fa-

a Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos animum, ac succedere se in eorum locum, à quibus sibi liberi traduntur, existimet.

b Ipse nec habeat vitia, nec ferat. Non austeritas ejus tristis, non dissoluta sit comitas: ne inde odium, hinc contemptus oriatur.

cilité rien de mou, de crainte de « se faire hair, ou mépriser. «

a Qu'il ne soit ni colére, ni em- « porté : mais aussi qu'il ne ferme « pas les yeux sur les fautes qui mé- « riteront qu'on y fasse attention. «

b Que dans sa maniére d'ensei- « gner il soit simple, patient, exact; « & qu'il compte plus sur une régle « suivie & sur son assiduité, que sur « un excès de travail du côté de ses « disciples. Qu'il se fasse un plaisir « de répondre à toutes les questions « qu'ils lui feront : qu'il aille même « au devant, & qu'il les interroge « lui-même, s'ils ne lui en font « point. «

c Qu'il ne leur refuse point dans « l'occasion la louange qu'ils méri- « tent, mais aussi qu'il ne la prodigue « pas mal-à-propos : car l'un cause le « découragement, & l'autre donne « une sécurité dangereuse. «

a Minimè iracundus, nec tamen eorum, quæ emendanda erunt, dissimulator.

b Simplex in docendo, patiens laboris, assiduus potiùs quàm immodicus. Interrogantibus libenter respondeat: non interrogantes percontetur ultrò.

c In laudandis discipulorum dictionibus nec malignus, nec effusus, quia res altera tædium laboris, altera securitatem parit.

» [a] Quand il ſera obligé de les » reprendre, qu'il ne ſoit ni amer, » ni offenſant. Car ce qui donne à » pluſieurs de l'averſion pour l'é- » tude, c'eſt que certains maîtres les » réprimandent avec un air chagrin, » comme s'ils les avoient pris en » haine.

» [b] Qu'il leur parle ſouvent de vertu, & qu'il le faſſe toujours avec de grands éloges. Qu'il la leur montre toujours ſous une idée avantageuſe & agréable, comme le plus excellent de tous les biens, le plus digne d'un homme raiſonnable, & qui lui fait le plus d'honneur; comme une qualité abſolument néceſſaire pour s'attirer l'affection & l'eſtime de tout le monde, & comme le moïen unique d'être véritablement heureux. » Plus

a In emendando, quæ corrigenda erunt, non acerbus minimèque contumelioſus. Nam id quidem multos à propoſito ſtudendi fugat, quòd quidam ſic objurgant, quaſi oderint.

b Plurimus ei de honeſto ac bono ſit ſermo. Nam quo ſæpius monuerit, hoc rariùs caſtigabit. . . . Ipſe aliquid, imò multa quotidie dicat, quæ ſecum audita referant. Licet enim ſatis exemplorum ad imitandum ex lectione ſuppeditet, tamen viva illa, ut dicitur, vox alit pleniùs, præcipueque Præceptoris quem diſcipuli, ſi modò rectè ſunt inſtituti & amant, & verentur. vix autem dici poteſt, quanto libentiùs imitemur eos, quibus favemus. *On peut appliquer cet endroit à ce qui regarde les mœurs.*

il les avertira de leurs devoirs moins « il ſera obligé de les punir... Que « chaque jour il leur diſe quelque « choſe qu'ils remportent avec eux, « & dont ils faſſent leur profit. Quoi- « que la lecture leur fourniſſe aſſez de « bons exemples, ce qui ſe dit de vive « voix a toute une autre force, & « produit tout un autre effet, ſur « tout de la part d'un maître que des « enfans bien-nés aiment & honorent. « Car on ne ſauroit croire combien « nous imitons plus volontiers les « perſonnes pour qui nous ſommes « favorablement prévenus. «

Voila ce que Quintilien demande pour un maître de Rhétorique ; (& cela convient également à tous ceux qui ſont chargés d'inſtruire la Jeuneſſe,) afin, dit-il, que comme dans cette Claſſe * il y a ordinairement un grand nombre d'écoliers, a » la ſageſſe du maître préſerve de la cor- « ruption ceux qui ſont dans un âge «

* *On étudioit pluſieurs annés en réthorique : ainſi les écoliers, qui s'y trouvoient enſemble, pouvoient être d'âge différens.*

a Major adhibenda tum cura eſt, ut & teniores annos ab injuria ſanctitas docentis cuſtodiat, & ferociores à licentia gravitas deterreat. Neque verò ſatis eſt ſummam præſtare abſtinentiam, niſi diſciplinæ ſeveritate convenientium quoque ad ſe mores aſtrinxerit.

» plus tendre, & que sa gravité ar-
» réte la licence de ceux qu'un âge
» plus avancé rend plus difficiles à
» gouverner. Car il ne suffit pas qu'il
» soit homme de bien, s'il ne fait
» encore tenir ses disciples dans l'or-
» dre par une exacte discipline. N'en doutons point: un maître de ce caractére saura se faire craindre & se faire aimer. Mais plusieurs croient prendre une route plus courte & plus sûre, qui est celle des châtimens & des réprimandes. Il faut avouer qu'elle paroît plus facile, & qu'elle coute moins aux maîtres que celle de la douceur & de l'insinuation : mais aussi elle réussit bien moins. Car on n'arrive presque jamais par les châtimens au seul vrai but de l'éducation, qui est de persuader les esprits, & d'inspirer l'amour sincére de la vertu. C'est de quoi je vais parler dans les articles suivans.

ARTICLE V.

Des châtimens.

COMME cet article est de la derniére importance pour l'éducation, je m'y arréterai un peu plus que sur

les autres, & je le diviserai en deux parties. Dans la premiére je montrerai les inconvéniens & les dangers du châtiment des verges : dans la seconde je marquerai les régles qu'on doit suivre dans ces sortes de châtimens.

§. I. *Inconvéniens & dangers des châtimens.*

LA VOIE commune & abrégée pour corriger les enfans, ce sont les châtimens & la verge, ressource presque unique que connoissent ou emploient plusieurs de ceux qui sont chargés de l'éducation de la Jeunesse. Mais ce reméde devient souvent un mal plus dangereux que ceux qu'on veut guérir, s'il est emploié hors de saison ou sans mesure. Car outre que les châtimens dont nous parlons ici, c'est-à-dire de la verge & du fouet, ont quelque chose d'indécent, de bas, & de servile ; ils ne sont point propres par eux-mêmes à remédier aux fautes, & il n'y a nulle apparence qu'une correction devienne utile à un enfant, si la honte de souffrir pour avoir mal fait n'a plus de pouvoir sur son esprit, que la pei-

ne même. D'ailleurs ces châtimens lui donnent une averſion incurable pour des choſes qu'on doit tâcher de lui faire aimer. Ils ne changent point l'humeur, & ne réforment point le naturel, mais le répriment ſeulement pour un tems, & ne ſervent qu'à faire éclater les paſſions avec plus de violence quand elles ſont en liberté. Ils abrutiſſent ſouvent l'eſprit, & l'endurciſſent dans le mal: [a] car un enfant qui a aſſez peu d'honneur pour n'être point ſenſible à la réprimande, s'accoutume aux coups comme un eſclave, & ſe roidit contre la punition.

Faut-il conclure de ce que je viens de dire, qu'on ne doive jamais emploier cette ſorte de châtiment? Ce n'eſt pas là ma penſée. Je n'ai garde de condanner en général le châtiment des verges, après tout ce qui en eſt dit dans pluſieurs endroits de l'Ecriture, & ſur tout dans les Proverbes. *Celui qui épargne la verge, hait* (Prov. 13. 24.) *ſon fils; mais celui qui l'aime, s'applique à le corriger... La folie eſt liée au cœur* (Ib. 22. 15.)

a Si cui tam eſt mens illiberalis, ut objurgatione non corrigatur; is etiam ad plagas, ut peſſima quæque mancipia, durabitur. *Quintil. lib. 1. cap. 3.*

de l'enfant, & la verge de la discipline l'en chassera. L'Ecriture sainte par ces paroles, & par d'autres pareilles, désigne peut-être la punition en général, & condanne la fausse tendresse & l'aveugle indulgence des parens, qui ferment les yeux sur les vices de leurs enfans, & par là les rendent incorrigibles. En supposant qu'il faille prendre le mot de *verge* à la lettre, il y a bien de l'apparence qu'elle conseille ce châtiment pour des caractéres dures, grossiers, indociles, intraitables, insensibles à la réprimande & à l'honneur. Mais peut-on penser que l'Ecriture, si remplie de charité & de douceur, si pleine de compassion pour les foiblesses même d'un âge plus avancé, veuille qu'on traite durement des enfans, dont les fautes souvent viennent plûtôt de légéreté que de méchanceté ?

Je conclus donc que les punitions, dont il s'agit ici, peuvent être emploiées, mais qu'elles ne doivent l'être que rarement, & pour des fautes importantes. Il en est de ces châtimens, comme des reméd̄es violens qu'on emploie dans les maladies extrêmes. Ils purgent, mais ils altérent

le tempérament, & usent les organes. Une ame menée par la crainte, en est toujours plus foible. a Tout homme donc qui est proposé à la conduite des autres, doit, pour guérir les esprits, user d'abord de douces remontrances, tenter la voie de la persuasion, faire goûter s'il peut l'honnêteté & la justice, inspirer de la haine pour le vice, & de l'estime pour la vertu. Si cette premiére tentative ne réussit pas, il peut passer à des avis plus forts, & à des reproches plus piquans. Enfin, quand tout aura été emploié inutilement, il en viendra aux châtimens, mais par degrés, laissant encore entrevoir l'espérance du pardon, & réservant les derniers pour des fautes extrêmes, & pour des désesperés.

Que l'on compare un homme de

a *Séneque, après avoir décrit fort au long la conduite d'un sage médecin à l'égard d'un malade, en fait l'application à ceux qui gouvernent.* Ita legum præsidem civitatisque rectorem decet, quamdiu potest verbis, & his mollioribus, ingenia curare; ut facienda suadeat, cupiditatemque honesti & æqui conciliet animis, faciatque vitiorum odium, pretium virtutum: transeat deinde ad tristiorem orationem, qua moneat adhuc & exprobret: novissimè ad pœnas, & has adhuc leves & revocabiles decurrat: ultima supplicia sceleribus ultimis ponat, ut nemo pereat, nisi quem perire etiam pereuntis intersit. *De Ira, lib. 1. cap. 5.*

cette sagesse & de cette modération avec un maître brusque, emporté, violent, tel qu'étoit un Orbilius, auquel Horace son disciple donne le surnom de *Plagosus* * ; & celui à qui Cicéron avoit confié l'éducation de ses enfans, qui poussoit l'emportement jusqu'à la fureur. C'étoit un affranchi, dont Cicéron faisoit grand cas d'ailleurs, & à qui il avoit donné toute sa confiance. *Dionysius quidem mihi in amoribus est. Pueri autem aiunt eum* FURENTER IRASCI. *Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* J'avoue que je ne reconnois point ici le bon sens ni la prudence de Cicéron. Prévenu en faveur de cet affranchi, il paroît peu sensible au reproche qu'on lui faisoit, comme si un tel défaut pouvoit se couvrir par la science, & subsister avec la qualité d'un très-homme de bien : *Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* Il fut bien détrompé dans la suite, lorsque ce lâche & perfide esclave l'eut trahi.

Epist. 1. lib. 2.

* *Un fouetteur. Un homme sujet à battre & à fraper.*

Ad Att. Ep. 1. lib. 6.

a Lequel de deux maîtres, dit Séneque, estimera-t-on le plus : celui qui par de sages avis & par des motifs

a Uter præceptor liberalibus studiis dignior, qui excarnificabit discipulos, si memoria illis

d'honneur s'applique à corriger ses disciples, & un autre qui les déchire à coups de fouet pour quelques leçons mal récitées, & pour d'autres fautes pareilles? S'y prit-on jamais de la sorte pour dresser un cheval, & est-ce à force de coups qu'on le domte? Ne seroit-ce pas un moien sûr de le rendre ombrageux, fougueux, rétif? Un habile écuier sait le réduire, en le caressant d'une main flateuse? Pourquoi faut-il que des hommes soient traités plus durement que des bêtes?

§. II. *Régles à observer dans les chatimens.*

1. IL EST certain que si les enfans sont accoutumés de bonne heure à la soumission & à l'obéissance par la conduite ferme des parens & des maîtres, & qu'on ait soin de ne se relâcher jamais de cette fermeté, jusqu'à ce que la crainte & le respect leur

non constiterit, aut si parum agilis in legendo oculus hæserit: an qui monitionibus & verecundia emendare ac docere malit? Numquidnam æquum est, graviùs homini & duriùs imperari, quàm imperatur animalibus mutis? Atqui equum non crebris verberibus exterret domandi peritus magister. Fiet enim formidolosus & contumax, nisi eum tactu blandiente permulseris. *Senec. de Clem. lib.* 1. *cap.* 16.

soient devenus comme familiers, & qu'il ne paroisse plus dans leur soumission & dans leur obéissance aucune ombre de contrainte; cette heureuse habitude qu'ils auront prises dès l'âge le plus tendre leur épargnera presque toutes les punitions. Ce qui oblige pour l'ordinaire de recourir à cette extrémité, c'est l'indulgence aveugle qu'on a eue d'abord pour les enfans, qui rend presque incorrigibles leurs défauts, parce qu'on a négligé de s'y opposer dans leur naissance.

2. Rien n'est plus important que de bien discerner les fautes qui méritent d'être punies, & celles qui doivent être pardonnées. Je mets du nombre de ces derniéres toutes celles qui arrivent par inadvertance, ou par ignorance, & qui ne peuvent passer pour des effets de malice, & d'une mauvaise intention, n'y aiant que celles qui viennent de la volonté qui nous rendent coupables. Un Officier d'Auguste se promenant un jour avec lui, fut si fort troublé de crainte à la vûe d'un sanglier qui vint tout d'un coup vers eux, qu'il se mit à couvert du danger en y exposant l'Empereur

Sueton. in vit Aug. cap. 67.

lui-même. La faute étoit considérable : mais Auguste, ne l'examinant que du côté de l'intention, se contenta de tourner la chose en raillerie : *Rem non minimi periculi, quia tamen fraus aberat, in jocum vertit.*

Je mets dans le même rang toutes les fautes de légéreté & d'enfance, dont le tems & l'âge les corrigeront infailliblement.

Je ne crois pas non plus qu'on doive emploier le châtiment des verges pour les manquemens où les enfans peuvent tomber en apprenant à lire, à écrire, à danser ; en apprenant même les langues, le latin, le grec, &c. sinon dans de certains cas dont je parlerai. Il doit y avoir d'autres punitions pour des fautes où il ne paroît ni mauvaise disposition de cœur, ni envie de secouer le joug de l'autorité.

3. C'est une grande partie du mérite des maîtres, de savoir imaginer différentes espéces & différens degrés de punitions pour corriger leurs disciples. Il dépend d'eux d'attacher une idée de honte & d'opprobre à mille choses, qui d'elles-mêmes sont indifférentes, & qui ne deviennent châtimens que par l'idée qu'on y a atta-

chée. Je connois une école de pauvres, où l'une des plus grandes & des plus sensibles punitions contre les enfans dont on n'est pas content, est de les faire demeurer assis sur un banc séparé, & le chapeau sur la tête, lorsqu'il vient quelque personne considérable dans l'école. C'est un tourment pour eux de demeurer dans cette situation humiliante, pendant que tous les autres sont debout & découvert. On peut inventer mille choses pareilles, & je ne cite cet exemple que pour montrer que le tout dépend de l'industrie du maître. Il y a eu des enfans de qualité que l'on tenoit aussi bien dans le respect en leur faisant appréhender d'aller sans souliers, que d'autres en les menaçant du fouet.

4. Le seul vice, ce me semble, qui mérite un traitement sévére, c'est l'opiniâtreté dans le mal, mais une opiniâtreté volontaire, déterminée, & bien marquée. Il ne faut point donner ce nom à des fautes de légéreté & d'inconstance, dans lesquelles les enfans, naturellement oublieux & volages, peuvent retomber fréquemment, sans qu'on ait lieu de juger qu'elles partent d'un mauvais

fond. Je ſuppoſe qu'un enfant a fait un menſonge. Si c'eſt une violente crainte qui l'y ait fait tomber, la faute eſt bien moindre, & ne demande qu'une douce réprimande. S'il eſt volontaire, délibéré, ſoutenu avec hardieſſe, voila une véritable faute, & certainement bien puniſſable. Cependant je ne croi pas que pour la premiére fois il faille encore emploier le châtiment des verges, qui eſt la derniére extrémité par raport à des enfans. a Un pere de bon ſens, dit Séneque, deshérite-t-il ſon fils pour une premiére faute, quelque conſidérable qu'elle puiſſe être ? Non ſans doute. Il met tout en uſage auparavant, pour faire rentrer ſon fils en lui-même, & pour corriger, s'il le peut, ſon mauvais naturel ; & ce n'eſt que lorſque tout eſt déſeſpéré, & que ſa patience eſt pouſſée à bout, qu'il en vient à une extrémité ſi fâcheuſe. Un maître doit à proportion ſuivre la même conduite.

a Numquid aliquis ſanus filium ex prima offenſa exheredat ? Niſi magnæ & multæ injuriæ patientiam evicerint, niſi plus eſt quod timet quàm quod damnat, non accedit ad decretorium ſtilum. Multa antè tentat, quibus dubiam indolem, & pejore loco jam poſitam, revocet. Simul deplorata eſt, ultima expetitur. *Senec. de Clem. lib. 1. cap. 14.*

5. J'en dis autant de l'indocilité & de la désobéissance, quand elle est soutenue opiniâtrement, & accompagnée d'un air de mépris & de révolte.

6. Il y a une autre sorte d'opiniâtreté, qui regarde l'étude, & qu'on peut appeller opiniâtreté de paresse, qui cause ordinairement beaucoup de peines aux maîtres, lorsque des enfans ne veulent rien apprendre si on ne les y contraint par la force. J'avoue qu'il n'y a rien de plus embarrassant, ni de plus difficile à manier que de tels caractéres, sur tout quand l'insensibilité & l'indifférence se trouvent jointes à la paresse, comme cela est assez ordinaire. C'est pour lors qu'un maître a besoin de toute sa prudence & de toute son industrie, pour rendre à son disciple l'étude, sinon aimable, du moins supportable, en mélant la force à la douceur, les menaces aux promesses, les punitions aux récompenses. Quand tout a été emploié sans fruit, on peut bien en venir au châtiment, mais non le rendre ordinaire & journalier : car c'est pour lors que le reméde est pire que le mal.

7. Quand le châtiment a été jugé nécessaire, il y a tems & maniére de

l'exercer. [a] Les maladies de l'ame demandent d'être traitées au moins avec autant de dextérité & d'adresse, que celles du corps. Rien n'est plus dangereux pour celui-ci qu'un reméde donné mal-à-propos & à contretems. Un sage médecin attend que le malade soit en état de le soutenir, & épie dans cette vûe les momens favorables.

La premiére régle est donc de ne point punir un enfant dans l'instant même de sa faute, de peur de l'aigrir, & de lui en faire commettre de nouvelles en le poussant à bout; mais de lui laisser le tems de se reconnoître, de rentrer en lui-même, de sentir son tort, & en même tems la justice & la nécessité de la punition, & par là de le mettre en état d'en profiter.

Le maître de son côté ne doit jamais punir avec passion, ni par colére, sur tout si la faute qu'il punit le regarde personnellement, comme seroit un manque de respect, & quelque parole choquante. [b] Il doit se

a Ut corporum, ita animorum, molliter vitia tractanda sunt. *Senec. de Benef. lib. 7. cap. 30.*

b Ad coercitionem errantium, irato castigatore non est opus... Inde est quod Socrates servo ait: Cæderem te, nisi irascerer. *Senec. lib. 1. de ira, cap. 15.*

souvenir d'un bon mot que dit Socrate à un esclave dont il avoit sujet de se plaindre : *Je te traiterois comme tu le mérite, si je ne me sentois en colére.*[a] Il seroit à souhaiter que toutes les personnes qui ont autorité sur les autres, fussent semblables aux loix, qui punissent sans trouble & sans emportement, & par le seul motif du bien public & de la justice. Pour peu qu'il paroisse d'émotion sur le visage du maître, ou dans son ton, l'écolier s'en aperçoit aussi-tôt, & il sent bien que ce n'est pas le zêle du devoir, mais l'ardeur de la passion, qui a allumé ce feu : & il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit de la punition : parce que les enfans, tout jeunes qu'ils sont, sentent qu'il n'y a que la raison qui ait droit de corriger.

Comme la punition doit être rare, il faut tout emploier pour la rendre utile. Montrez, par exemple, à un enfant tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité. Paroissez-lui affligé de vous y voir réduit

a Prohibenda maximè est ira in puniendo .... optandumque ut ii, qui præsunt aliis, Legum similes sint, quæ ad puniendum æquitate ducuntur, non iracundia. *Cic. de Offic. lib. 1. n. 89.*

malgré vous. Parlez devant lui avec d'autres perſonnes du malheur de ceux qui manquent de raiſon & d'honneur, juſqu'à ſe faire châtier. Retranchez les marques d'amitié ordinaires, juſqu'à ce que vous voyiez qu'il ait beſoin de conſolation. Rendez ce châtiment public, & tenez-le ſecret, ſelon que vous jugerez qu'il ſera plus utile à l'enfant ou de lui cauſer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne. Reſervez cette honte publique pour ſervir de dernier reméde. Servez-vous quelquefois d'une perſonne raiſonnable qui conſole l'enfant, qui lui diſe ce que vous ne devez pas encore lui dire vous-même : qui le guériſſe de la mauvaiſe honte, qui le diſpoſe à revenir à vous, & auquel l'enfant dans ſon émotion puiſſe ouvrir ſon cœur, plus librement qu'il n'oſeroit le faire devant vous. Mais ſur tout qu'il ne paroiſſe jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres ſoumiſſions que celles qui ſont raiſonnables & néceſſaires. Tâchez de faire en ſorte qu'il s'y condanne lui-même, & qu'il ne vous reſte qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun doit emploier

les régles générales ſelon les beſoins particuliers.

Mais ſi l'enfant qu'on punit n'eſt ſenſible ni à l'honneur, ni à la honte, il faut faire en ſorte que le premier châtiment qu'on emploiera faſſe ſur luî par la douleur une vive & durable impreſſion, afin, qu'au défaut d'un plus noble motif, la crainte au moins puiſſe le retenir.

Je n'ai pas beſoin d'avertir que les ſoufflets, les coups, & les autres traitemens pareils, ſont abſolument interdits aux maîtres. Ils ne doivent punir que pour corriger, & la paſſion ne corrige point. Qu'on ſe demande à ſoi-même ſi c'eſt de ſang froid & ſans émotion qu'on donne un ſoufflet à un enfant. [a] La colére qui eſt elle-même un vice, peut-elle être un reméde bien propre pour guérir les vices des autres?

ARTICLE VI.

Des réprimandes.

CETTE matiére n'eſt gueres moins importante que celle des punitions,

a Cùm ira delictum animi ſit, non oportet peccata corrigere peccando. *Senec. lib.* 1. *de Ira, cap.* 15.

parce que l'ufage en eft plus fréquent, & que les fuites peuvent en être auffi dangereufes.

Pour rendre les réprimandes utiles, il me femble qu'il y a trois chofes principalement à confidérer : le fujet, le tems, la maniére de les faire.

1. *Sujet de réprimander.*

C'EST un défaut affez ordinaire d'emploier la réprimande pour les fautes les plus légéres ; & qui font prefque inévitables aux enfans : & c'eft ce qui lui ôte toute fa force, & en fait perdre tout le fruit. Car ils s'y accoutument, n'en font plus touchés, & s'en font un jeu. Je n'ai pas oublié ce que j'ai raporté ci-devant de Quintilien, qu'un moien pour un maître de punir rarement les enfans, c'eft de les avertir fouvent : *Quo fæpiùs monuerit, hoc rariùs caftigabit.* Mais je mets une grande différence entre les avertiffemens & les réprimandes. Les premiers fentent moins l'autorité d'un maître, que la bonté d'un ami. Ils font toujours accompagnés d'un air & d'un ton de douceur, qui les font recevoir plus agréablement : & par cette raifon on en peut faire fou-

vent uſage. Mais comme les réprimandes piquent toujours l'amour propre, & que ſouvent elles empruntent un air & un langage ſévére, il faut les réſervor pour des fautes plus conſidérables, & par conſéquent en uſer plus rarement.

2. Tems où il faut placer la réprimande.

LA PRUDENCE du maître conſiſte à étudier avec ſoin, & à attendre le moment favorable où l'eſprit de l'enfant ſera diſpoſé à profiter de la correction. C'eſt ce que Virgile appelle ſi élégamment, *molles aditus, mollissima fandi tempora*, & en quoi il fait conſiſter l'adreſſe d'un négociateur : *Quis rebus dexter modus.* *Æn. lib. 4. v. 393. & 423.*

Ne reprenez donc jamais un enfant, dit M. de Fénelon, ni dans ſon premier mouvement, ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agiſſez par humeur & par promtitude, non par raiſon & par amitié; & vous perdez ſans reſſource votre autorité. Si vous le reprenez dans ſon premier mouvement, il n'a pas l'eſprit aſſez libre pour avouer ſa faute, pour vaincre ſa paſſion, & pour ſentir l'impor-

tance de vos avis. C'eſt même expoſer l'enfant à perdre le reſpect qu'il vous doit. Montrez-lui toujours que vous vous poſſédez : rien ne le lui fera mieux voir que votre patience. Obſervez tous les momens pendant pluſieurs jours, s'il le faut, pour bien placer une correction.

Evang. du Mardi de la troiſiéme Sem. de Car.

Que diroit-on, remarque M. Nicole en parlant du devoir de la correction fraternelle, que diroit-on d'un Chirurgien, qui, pour traiter une apoſtume, iroit ſurprendre celui qui l'auroit, en lui donnant un coup de poing ſur ſon mal, & cela ſans que cette apoſtume eût été miſe par des remédes préparatifs en état d'être percée, & ſans que le malade fût diſpoſé à une opération ſi douloureuſe ? On diroit ſans doute que cet homme ſeroit très-imprudent & très-mal habile. Il eſt aiſé d'appliquer cette comparaiſon à la matiére que je traite.

3. *Maniére de faire les réprimandes.*

LE MEME M. Nicole, & au même endroit, montre combien il eſt difficile de faire des corrections & des réprimandes. La cauſe de cette difficulté, dit-il, eſt qu'il s'y agit de faire voir

voir à des gens ce qu'ils ne veulent pas voir, & d'attaquer l'amour propre dans ce qu'il a de plus cher & de plus sensible, en quoi il ne céde jamais sans beaucoup de combat & de résistance. On s'aime tel que l'on est, & l'on veut avoir raison de s'aimer. Ainsi l'on a soin de se justifier dans ses défauts par diverses couleurs trompeuses. Et il ne doit pas paroître étonnant que les hommes trouvent mauvais d'être contredits & condannés, puisqu'on attaque en même tems la raison qui est trompée, & le cœur qui est corrompu.

C'est là le fondement des précautions & des ménagemens que demande la correction & la réprimande. Il ne faut rien laisser entrevoir en nous à un enfant qui en puisse empécher l'effet. [a] Il faut éviter d'exciter son aigreur par la dureté de nos paroles, sa colére par des exagérations, son orgueil par des marques de mépris.

Il ne faut pas l'accabler par une multitude de répréhensions qui lui ôtent l'espérance de se pouvoir cor-

a Omnis animadversio & castigatio contumeliâ vacare debet. *Cic. lib.* 1. *Offic. n.* 88.

riger des fautes qu'on lui reproche. Il seroit bon même de ne point dire à un enfant son défaut, sans ajouter quelque moien de le surmonter : car la correction, quand elle est séche, inspire le chagrin & le découragement.

Il faut éviter de lui faire penser qu'on est prévenu, de peur qu'on ne lui donne lieu de se défendre par là des défauts qu'on lui marque, & de n'attribuer nos avertissemens qu'à notre prévention.

Il ne faut pas qu'il y ait lieu de croire qu'on les lui donne par quelque intérêt, ou par quelque passion particuliére, & enfin par un autre motif que par celui de son bien.

Offic. lib. 1. n. 136. 137. On se trouve quelquefois obligé, dit Cicéron, d'user dans les corrections d'un ton de voix plus élevé, & de paroles plus fortes : mais cela doit être rare, comme les médecins n'emploient certains remédes qu'à l'extrémité. Encore faut-il que ces reproches, quelque forts qu'ils soient, n'aient rien de dur ni d'outrageant ; que la colére n'y entre pour rien, car elle n'est bonne qu'à tout gâter ; & que l'enfant sente,

que si l'on se sert de termes un peu forts, c'est à regret, & uniquement pour son bien.

On peut juger que les réprimandes ont eu tout le succès qu'on en devoit attendre, quand elles portent un jeune homme à avouer de bonne foi ses fautes, à desirer qu'on lui fasse connoître ses défauts, & à recevoir avec docilité les avis qu'on lui donne. [a] C'est déja avoir fait un grand progrès, que de souhaiter d'en faire. C'est une marque assurée d'un changement solide, quand on ouvre les yeux sur des imperfections qu'on n'avoit point encore connues : comme c'est une raison de bien espérer d'un malade, quand il commence à sentir son mal. *Senec. Epist. 6. & 28.*

[b] Il y a des enfans si bien nés, d'un naturel si heureux & si docile, qu'il suffit de leur montrer ce qu'il faut faire, & qui, sans avoir besoin des longues leçons d'un maître, au premier signal saisissent le bon & l'honnête, & s'y livrent pleinement : *rapa-*

a Magna pars est profectûs, velle proficere. *Senec. Epist. 71.*

b Felix ingenium illis fuit, & salutaria in transitu rapuit.... In ea quæ tradi solent, perveniunt sine longo magisterio ; & honesta complexi sunt, cùm primùm audierunt. *Senec. Epist. 95.*

cia virtutis ingenia. [a] Vous diriez qu'il y a en eux de secrettes étincelles de toutes les vertus, qui pour se déveloper, & pour prendre feu, ne demandent qu'un souffle léger, & un simple avertissement. [b] Ces caractéres sont rares, & ils n'ont presque pas besoin de guides.

[c] Il en est d'autres, qui ont à la vérité un assez bon fonds, mais dont l'esprit paroît d'abord bouché à l'instruction, soit parce qu'ils ont peu d'ouverture & d'intelligence, soit parce qu'élevés d'une maniére molle, & nourris dans une ignorance entiére de leurs devoirs, ils ont contracté un grand nombre de mauvaises habitudes, qui sont comme une rouille difficile à enlever. C'est pour ces sortes de caractéres qu'un maître est nécessaire, & il vient presque toujours à

a Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, quæ admonitione excitantur: non aliter quàm scintilla flatu levi adjuta, ignem suum explicat. *Senec. Epist.* 94.

b Huc illuc frenis leniter motis flectendus est paucis animus sui rector optimus. *Senec. lib. 5. de Benef. cap.* 25.

c Inest interim animis voluntas bona, sed torpet, modò deliciis ac situ, modò officii inscientia. *Senec. lib. 5. de Benef. cap.* 25.

Illis aut hebetibus & obtusis, aut mala consuetudine obsessis, diu rubigo animorum effricanda est. *Id. Epist.* 95.

bout de vaincre ces défauts, quand il emploie pour cela beaucoup de douceur & de patience.

ARTICLE VII.

Parler raison aux enfans. Les piquer d'honneur. Faire usage des louanges, des récompenses, des caresses.

J'AI DEJA insinué ces moiens, qui doivent être les plus ordinaires, & qui sont toujours les plus efficaces.

J'APPELLE parler raison aux enfans, agir toujours sans passion & sans humeur, leur rendre raison de la conduite qu'on garde à leur égard. Il faut, dit M. de Fénelon, chercher tous les moiens de rendre agréables aux enfans les choses que vous exigez d'eux. En avez-vous quelqu'une de fâcheuse à proposer, faites leur entendre que la peine sera bientôt suivie du plaisir: montrez leur toujours l'utilité des choses que vous leur enseignez: faites leur en voir l'usage par raport au commerce du monde, & aux devoirs des conditions. C'est, leur direz-vous, pour vous mettre en état de bien faire ce que vous ferez un jour: c'est pour vous former le jugement: c'est

pour vous accoutumer à bien raisonner sur toutes les affaires de la vie. Il faut toujours leur montrer un but solide & agréable, qui les soutienne dans le travail, & ne prétendre jamais les assujettir par une autorité séche & absolue.

S'il s'agit de punition ou de réprimande, il faut les en rendre eux-mêmes les juges, leur faire sentir & toucher au doigt la nécessité où l'on est d'en user de la sorte, & leur demander s'ils croient qu'il soit possible d'agir d'une autre maniére. J'ai été quelquefois étonné, dans des conjonctures où la juste mais fâcheuse sévérité du châtiment, ou d'une réprimande publique, pouvoit aigrir & révolter des écoliers, de voir l'impression que faisoit sur eux le compte que je leur rendois de ma conduite, & comment ils se condannoient eux-mêmes, & convenoient que je ne pouvois pas les traiter autrement. Car je dois cette justice à la plûpart des jeunes gens que j'ai conduits, de reconnoître ici que je les ai presque toujours trouvé raisonnables, quoiqu'ils ne fussent pas exemts de défauts. Les enfans sont capables d'entendre

raiſon plûtôt qu'on ne penſe, & ils aiment à être traités en gens raiſonnables dès l'âge le plus tendre. Il faut entretenir en eux cette bonne opinion & ce ſentiment d'honneur dont ils ſe piquent, & s'en ſervir, autant qu'il eſt poſſible, comme d'un moien univerſel pour les amener où l'on veut.

ILS SONT auſſi fort ſenſibles à la louange. Il faut profiter de ce foible, & tâcher d'en faire en eux une vertu. On courroit riſque de les décourager, ſi on ne les louoit jamais lorſqu'ils font bien. Quoique les louanges ſoient à craindre à cauſe de la vanité, il faut tâcher de s'en ſervir pour animer les enfans, ſans les enivrer. Car de tous les motifs propres à toucher une ame raiſonnable, il n'y en a point de plus puiſſant que l'honneur & la honte, & quand on a ſû y rendre les enfans ſenſibles, on a tout gagné. Ils trouvent du plaiſir à être loués & eſtimés, ſur-tout de leurs parens, & de ceux dont ils dépendent. Si donc on les careſſe, & qu'on leur donne des louanges lorſqu'ils font bien; ſi on les regarde froidement & avec mépris lorſqu'ils font mal, & qu'on ſe faſſe une loi d'en uſer toujours de la ſorte avec

eux, ce double traitement fera sur leur esprit infiniment plus d'effet que ni les menaces, ni les punitions.

Mais pour rendre cette pratique utile, il y a deux choses à observer. Premiérement, quand les parens ou les maîtres sont mal contens d'un enfant, & lui témoignent du froid, il faut que tous ceux qui sont auprès de lui le traitent de la même maniére, & que jamais il ne trouve à se consoler dans les caresses des gouvernantes ou des domestiques. Car pour lors il est forcé de se rendre, & il conçoit naturellement de l'aversion pour des fautes qui lui attirent un mépris général. En second lieu, quand le mécontentement des parens ou des maîtres a éclaté, il faut bien se donner de garde, ce qui arrive pourtant assez souvent, de remettre sur son visage bientôt après la même sérénité, & de caresser l'enfant à l'ordinaire. Car il se fait à ce manége, & sait que les réprimandes sont un orage de courte durée, qu'il n'a qu'à laisser passer. On doit donc ne les remettre dans ses bonnes graces qu'avec peine, & différer de leur pardonner jusqu'à ce que leur application à mieux faire ait prouvé la sincérité de leur repentir.

LES RECOMPENSES ne sont point à négliger pour les enfans ; & quoiqu'elles ne soient pas, non plus que les louanges, le principal motif qui les doive faire agir, cependant les unes & les autres peuvent devenir utiles à la vertu, & être pour elle un puissant éguillon. N'est-il pas avantageux qu'ils connoissent qu'en tout sens il n'y a qu'à gagner pour eux à bien faire, & que leur intérêt, aussi bien que leur devoir, les porte à exécuter fidélement ce qu'on demande d'eux, soit pour l'étude, soit pour la conduite?

Mais il y a un choix à faire pour les récompenses. Une régle certaine sur ce point, à laquelle on ne fait pas ordinairement assez d'attention, c'est qu'on ne doit point proposer sous cette idée ni des parures & un bel habit, ni des friandises & de bons morceaux, ni d'autres choses de ce genre. La raison en est claire. C'est qu'en leur promettant ces choses en forme de récompenses, on les fait passer dans leur esprit pour des choses bonnes en elles-mêmes & desirables ; & ainsi on leur inspire de l'estime pour ce qu'ils doivent mépriser. J'en dirois autant de l'argent, dont le desir est

d'autant plus dangereux, qu'il est plus général, & qu'il ne fait que croître avec l'âge; si ce n'est que pouvant être emploié à de bons usages, il peut aussi être regardé comme un instrument de vertu, & comme un moien de faire du bien: & c'est sous cette idée qu'il faut le leur faire envisager. J'ai vû beaucoup d'écoliers qui d'eux-mêmes partageoient leur argent en trois parts, dont l'une étoit destinée pour les pauvres, une autre pour acheter des livres, la derniére pour leurs menus plaisirs.

On peut récompenser les enfans par des jeux innocens, & mêlés de quelque industrie; par des promenades, où la conversation ne soit pas sans fruit; par de petits présens qui seront des especes de prix, comme des tableaux ou des estampes; par des livres reliés proprement; par la vûe de choses rares & curieuses dans les arts & dans les métiers, comme est par exemple la maniére de faire les tapisseries aux Gobelins, celle de fondre les glaces, l'imprimerie, & mille autres choses de ce genre. L'industrie des parens & des maîtres consiste à inventer de telles récompenses, à les

varier, à les faire desirer & attendre, en gardant toujours un certain ordre, & commençant toujours par les plus simples, qu'il faut faire durer le plus lontems qu'il est possible. Mais en général il faut tenir exactement ce qu'on a promis, & s'en faire un point d'honneur & un devoir indispensable avec les enfans.

ARTICLE VIII.

Accoutumer les enfans à être vrais.

Un des vices qu'on doit avec le plus de soin tâcher de corriger dans les enfans, c'est le mensonge, dont on ne sauroit leur donner trop d'éloignement & d'horreur. Il en faut toujours parler devant eux comme d'une chose basse, indigne, honteuse; qui deshonore entiérement un homme, qui le dégrade, qui le met au rang de ce qu'il y a de plus méprisable, & qu'on ne peut souffrir même dans des esclaves. J'ai parlé ailleurs de la maniére dont on devoit punir les enfans sujets à ce défaut.

La dissimulation, les finesses, les mauvaises excuses en approchent fort, & y conduisent infailliblement. Il faut

qu'un enfant sache qu'on lui pardonnera plûtôt vingt fautes, qu'un simple déguisement de la vérité pour en couvrir une seule par de mauvaises excuses. Quand il confesse sans détour ce qu'il a fait, ne manquez pas de le louer de son ingénuité, & de lui pardonner sa faute, sans la lui reprocher ni lui en parler jamais dans la suite. Si cet aveu devenoit fréquent, & tournoit en habitude, seulement pour obtenir l'impunité, le maître y auroit moins d'égard, parce qu'il ne seroit plus qu'un jeu, & ne partiroit point d'un fonds de simplicité & de sincérité.

Il faut que tout ce que les enfans voient & tout ce qu'ils entendent de la part des parens & des maîtres serve à leur faire aimer la vérité, & à leur inspirer le mépris de toute duplicité. Ainsi on ne doit jamais se servir d'aucune feinte pour les appaiser, ou pour leur persuader ce qu'on veut ; ni leur faire des promesses ou des menaces, dont ils sentent bien que l'exécution ne s'en suivra jamais. Par là on leur enseigne la finesse, à laquelle ils n'ont déja que trop de penchant.

Pour la prévenir, il faut les mettre

en état de n'en avoir jamais besoin ; & les accoutumer à dire ingénuement ce qui leur fait plaisir, ou ce qui leur fait de la peine. Leur faire entendre que la finesse vient toujours d'un mauvais fonds : car on n'est fin qu'à cause qu'on se veut cacher, n'étant pas tel qu'on devroit être ; ou parce qu'on desire des choses qui ne sont pas permises ; ou, si elles le sont, parce qu'on prend, pour y arriver, des moiens qui ne sont pas honnêtes. Faites remarquer aux enfans le ridicule de certaines finesses qu'ils voient pratiquer aux autres, qui ont presque toujours un mauvais succès, & qui ne servent qu'à les rendre méprisables. Faites-leur honte à eux-mêmes, quand vous les surprendrez dans quelque dissimulation. De tems en tems privez-les de ce qu'ils aiment, parce qu'ils ont voulu y arriver par la finesse ; & déclarez qu'ils l'obtiendront, quand ils le demanderont simplement & sans détour.

C'est sur ce point sur-tout qu'il faut les piquer d'honneur. Leur faire comprendre la différence qu'il y a entre un enfant vrai & sincére, sur la parole de qui l'on peut compter, à qui

l'on se fie pleinement, & que l'on regarde comme incapable non seulement de mensonge & de fourberie, mais du plus léger déguisement ; & un autre enfant à l'égard de qui on est toujours en soupçon, de qui l'on croit avoir toujours raison de se défier ; [a] & aux paroles duquel on n'ajoute pas foi lors même qu'il dit la vérité. On a soin de leur mettre souvent devant les yeux ce que Cornélius Nepos remarque au sujet d'Epaminondas, (& Plutarque en dit autant d'Aristide) qu'il aimoit tellement la vérité, que jamais il ne mentoit même en riant : *Adeo veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur.*

Cornel. Nep. in Epam.

ARTICLE IX.

Accoutumer les jeunes gens à la politesse, à la propreté, à l'exactitude.

LA POLITESSE extérieure est une des qualités que les parens desirent le plus dans leurs enfans, & à laquelle ils sont pour l'ordinaire plus sensibles qu'à toutes les autres. Le cas qu'ils en font est fondé sur l'usage qu'ils ont

a Mendaci homini, ne verum quidem dicenti, credere solemus. *Cic. lib.* 2. *de Divin. n.* 146.

du monde, où ils savent qu'on juge presque de tout par le dehors. En effet le manque de politesse rabat beaucoup du mérite le plus solide, & fait que la vertu même paroît moins estimable & moins aimable. Un diamant brut ne sauroit servir d'ornement : il faut le polir pour le faire paroître avec avantage. On ne peut donc s'appliquer de trop bonne heure à rendre les enfans civils & polis.

Quand je parle ainsi, je n'entens pas qu'on doive beaucoup exercer les enfans sur tous les rafinemens de la civilité, ni qu'on doive les dresser par mesure & par méthode à toutes ces cérémonies compassées qui régnent dans le monde. Ce petit manége n'est bon qu'à leur jetter du faux dans l'esprit, & à les remplir d'une sotte vanité. D'ailleurs cette civilité méthodique qui ne consiste qu'en des formules de complimens fades, & cette affectation de tout faire par régle & par mesure, est souvent plus choquante qu'une rusticité toute naturelle. Il ne faut donc pas les tourmenter beaucoup, ni les chagriner pour des fautes qui leur échaperont sur cette matiére. Un

abord peu gracieux, une révérence mal faite, un chapeau ôté de mauvaiſe grace, un compliment mal tourné: tout cela mérite qu'on leur donne quelques avis aſſaiſonnés de douceur & de bonté, mais non qu'on les gronde vivement, ou qu'on leur en faſſe honte devant les compagnies, & encore moins qu'on les en puniſſe avec ſévérité. L'uſage du monde aura bientôt corrigé ces défauts.

L'important eſt d'aller au principe & à la racine du mal, & de combattre dans les jeunes gens certaines diſpoſitions directement oppoſées aux devoirs communs de la ſociété & du commerce: une groſſiéreté féroce & ruſtique, qui empéche de faire réflexion à ce qui peut plaire ou déplaire à ceux avec qui l'on ſe trouve; un amour de ſoi-même, qui n'eſt attentif qu'à ſes commodités & à ſes avantages; une hauteur & une fierté, qui nous perſuadent que tout nous eſt dû, & que nous ne devons rien aux autres; un eſprit de contradiction, de critique, de raillerie, qui condanne tout, & ne cherche qu'à faire peine. Voila les défauts auſquels

il faut déclarer une guerre ouverte. De jeunes gens qui auront été accoutumés à avoir de la complaisance pour leurs compagnons, à leur faire plaisir, à leur céder dans l'occasion, à ne dire jamais rien de choquant contre eux, & à ne se point blesser eux-mêmes facilement des discours des autres : des jeunes gens de ce caractére auront bientôt appris, quand ils entreront dans le monde, les régles de la politesse & de la civilité.

Il est à souhaiter aussi que les enfans s'accoutument à la propreté, à l'ordre, à l'exactitude : qu'ils prennent soin de leur extérieur, sur-tout les dimanches & les fêtes, & les jours qu'ils ont à sortir : que dans leur chambre & sur leur table tout soit rangé, & qu'ils prennent l'habitude de remettre chaque chose, chaque livre, à leur place, quand ils s'en sont servi : qu'ils se rendent à leurs différens devoirs au moment précis & marqué. Cette exactitude est d'une grande importance pour tous les tems & toutes les conditions de la vie.

Tout cela est à souhaiter, mais

ne doit point, ce me ſemble, être exigé avec dureté, ni ſous peine de châtiment. Car il faut toujours bien diſtinguer les fautes qui viennent de la légéreté de l'âge, de celles qui partent d'un fonds d'indocilité & de mauvaiſe volonté. Je prie le Lecteur de vouloir bien me pardonner, ſi quelquefois je prens la liberté de citer en exemple ce que j'ai pratiqué moi-même pendant que j'étois chargé de la conduite de la Jeuneſſe. Ce n'eſt point, ce me ſemble, par un motif de vanité que je le fais, mais pour mieux faire ſentir l'utilité des avis que je donne. J'étois venu à bout au Collége de rendre les écoliers fort honnêtes à l'égard des perſonnes de dehors qui entroient dans la cour pendant leur récréation, & exacts preſque juſqu'au ſcrupule à ſe rendre à chaque exercice au premier ſon de la cloche : mais ce n'étoit point par menaces, ni par châtimens. Je les louois en public & les remerciois de l'honnêteté qu'ils témoignoient aux étrangers, dont chacun me faiſoit compliment, & de la promtitude avec laquelle ils quit-

toient leur jeu, parce qu'ils savoient que cela me faisoit plaisir. J'ajoutois quelquefois qu'il y en avoit certains qui manquoient à ces petits devoirs, par inadvertance sans doute, ce qui n'étoit pas étonnant dans l'ardeur du jeu : je les priois cependant d'y faire attention, & de suivre l'exemple du plus grand nombre de leurs camarades. Ces maniéres honnêtes me réussissoient beaucoup mieux, que n'auroient pu faire toutes les réprimandes & toutes les menaces.

ARTICLE. X.

Rendre l'étude aimable.

C'EST ICI l'un des points les plus importans en matiére d'éducation, & en même tems l'un des plus difficiles. La preuve en est que parmi un très-grand nombre de maîtres, qui d'ailleurs ont beaucoup de mérite, il s'en trouve très-peu qui soient assez heureux pour venir à bout de rendre l'étude aimable à leurs disciples.

Le succès, en ce point, dépend beaucoup des premiéres impressions;

[a] & la grande attention des maîtres chargés d'enſeigner les premiers élémens, doit être de faire en ſorte qu'un enfant, qui n'eſt point encore capable d'aimer l'étude, ne la prenne point dès lors en averſion, de peur que l'amertume qu'il y aura d'abord ſentie ne le ſuive dans un âge plus avancé. Pour cela, dit Quintilien, il faut que l'étude ſoit pour lui comme un jeu; qu'on lui faſſe de petites interrogations; qu'on l'anime par la louange: qu'on lui donne lieu d'être content de lui-même, & de ſe ſavoir bon gré d'avoir appris quelque choſe. Quelquefois, ce qu'il refuſera d'apprendre, on l'enſeignera à un autre, pour le piquer de jalouſie: on propoſera de petites diſputes, où on lui laiſſera croire qu'il a ſouvent le deſſus: on l'amorcera auſſi par de petites récompenſes, auſquelles cet âge eſt ſenſible.

[b] Mais le grand ſecret, dit encore Quintilien, pour faire aimer l'étude

a Id imprimis cavere oportebit, ne ſtudia qui amare nondum poteſt, oderit, & amaritudinem ſemel præceptam, etiam ultra rudes annos reformidet. *Quintil. lib. 1. cap. 1.*

b Diſcipulos id unum moneo, ut præceptores ſuos non minùs quàm ipſa ſtudia ament..... multum hæc pietas confert ſtudio. *Quintil. lib. 2. cap. 9.*

aux enfans, c'eſt que le maître ſache lui-même s'en faire aimer. A ce prix, ils l'écoutent volontiers, ils ſe rendent dociles, ils tâchent de lui plaire, ils ſe font un plaiſir de prendre ſes leçons : ils reçoivent ſes avis & ſes corrections de bonne grace, ils ſont ſenſibles à ſes louanges, ils s'efforcent de mériter ſon amitié en s'acquittant bien de leur devoir.

Il y a dans les enfans, comme dans tous les hommes, un fonds naturel de curioſité, c'eſt-à-dire un deſir de connoître & d'apprendre, dont on peut profiter pour leur rendre l'étude aimable. Comme tout eſt nouveau pour eux, ils font des queſtions, ils interrogent, ils demandent le nom & l'uſage de tout ce qui ſe préſente à leurs yeux. Il faut leur répondre ſans témoigner ni peine ni chagrin, louer leur curioſité, la ſatisfaire par des réponſes nettes & préciſes, ne leur en jamais donner de trompeuſes & d'illuſoires ; car bientôt ils s'en aperçoivent, & s'en rebutent.

En tout art, & en toute ſcience, les élémens & les principes ont toujours quelque choſe de ſec & de rebutant. C'eſt pour cela qu'il eſt bien impor-

tant d'abréger & de faciliter ceux des langues qu'on apprend aux enfans, & d'en adoucir l'amertume par tout ce qu'on y peut répandre d'agrément :

Pueris dant crustula blandi
Doctores, elementa velint ut discere prima.

Par la même raison je croi la méthode de commencer par faire expliquer des auteurs préférable à celle de faire composer des thémes : parce que celle-ci est plus pénible, plus ennuieuse, & qu'elle attire aux enfans plus de réprimandes & de châtimens.

Quand ils sont élevés en particulier, un maître habile & attentif met tout en usage pour leur rendre l'étude agréable. Il prend leur tems : il étudie leur goût : il consulte leur humeur : il mêle le jeu au travail : il paroît leur en laisser le choix : il ne fait point une régle de l'étude : il en excite quelquefois le desir par le refus même, & par la cessation, ou plûtôt par l'interruption : en un mot il se tourne en mille formes, & invente mille adresses pour arriver à son but.

Au Collége ce moien n'est presque point pratiquable. Dans une chambre

commune, dans une classe nombreuse, la discipline & le bon ordre demandent qu'on suive une régle uniforme, & que tous la suivent exactement : & c'est ce qui en rend la conduite très-difficile. Il faut bien de la tête, bien de l'adresse à un maître, pour tenir en main & conduire les rénes de tant d'esprits d'un caractére tout différent ; les uns vifs & impétueux, les autres lents & phlegmatiques ; ceux-ci qu'il faut arréter, ceux-là ausquels il faut lâcher la bride : pour manier, dis-je, en même tems tous ces esprits, de sorte pourtant que, malgré cette différence de tempéramens, il les fasse tous marcher de concert, & les amene tous au même point. Il faut avouer qu'en fait d'éducation, c'est là ce qui demande le plus d'habileté & de prudence.

On ne parvient là que par beaucoup de douceur, de raison, de modération, de sang froid, de patience. Il ne faut jamais perdre de vûe ce grand principe. Que l'étude dépend de la volonté, qui ne souffre point de contrainte : *Studium discendi, voluntate, quæ cogi non potest, constat.* On peut bien contraindre le corps, faire

Quintil. lib. 1. cap. 3.

demeurer un écolier à sa table malgré lui, doubler son travail par punition, le forcer de remplir une certaine tâche qui lui est imposée, le priver pour cela du jeu & de la récréation. Est-ce étudier, que de travailler ainsi comme un forçat ? & que reste-t-il de cette sorte d'étude; sinon la haine & des livres, & de la science, & des maîtres, souvent pour tout le reste de la vie ? C'est donc la volonté qu'il faut gagner: & elle se gagne par la douceur, l'amitié, la persuasion, & sur-tout par l'attrait du plaisir.

Comme nous naissons paresseux, ennemis du travail, & encore plus de la contrainte, il n'est pas étonnant que tout le plaisir se trouvant d'un côté, & tout l'ennui de l'autre, tout l'ennui dans l'étude, tout le plaisir dans le divertissement, un enfant supporte l'une impatiemment, & courre ardemment après l'autre ? L'habileté du maître consiste à jetter de l'agrément dans l'étude, & à y faire trouver de la douceur. Le jeu & la récréation y peuvent beaucoup contribuer. C'est de quoi nous avons à parler dans l'article suivant.

ARTICLE

ARTICLE XI.

Accorder du repos & de la récréation aux enfans.

Bien des raisons obligent d'accorder du repos & de la récréation aux enfans. Premiérement, le soin de leur santé, qui doit marcher avant celui de la science. Or rien n'y est plus contraire qu'une application trop longue & trop suivie, qui use insensiblement & affoiblit les organes encore tendres dans cet âge, & incapables de soutenir de grands efforts. Ce qui me donne occasion d'avertir & de prier les parens de ne pas trop pousser leurs enfans pour l'étude dans les premiéres années, & de se défier d'un plaisir flateur qu'ils trouvent à les voir briller avant le tems. Car, outre que ces fruits précoces parviennent rarement à maturité, & que ces progrès avancés ressemblent à ces semences qu'on jette sur la surface de la terre, & qui levent incontinent, mais n'ont point de racines : rien n'est plus pernicieux à la santé des enfans que ces efforts prématurés, quoiqu'on n'en apperçoive pas d'abord le mauvais effet.

Quintil. lib. 1. cap. 3.

S'ils sont nuisibles au corps, ils ne sont pas moins dangereux pour l'esprit, a qui s'épuise & s'émousse par une application continue, & qui, aussi-bien que la terre, a besoin pour conserver sa force & sa vigueur, d'une alternative réglée de travail & de repos.

Quintil. D'ailleurs, & nous avons déja touché cette troisiéme raison, les jeunes gens, après s'être un peu délassés, se remettent plus gaiement & de meilleur cœur à l'étude, & ce petit relâche les anime d'un nouveau courage; au lieu que la contrainte les souleve & les rebute.

J'ajoute avec Quintilien, & les jeunes gens sans doute ne me désavoueront point, qu'une inclination modérée pour le jeu ne doit point déplaire en eux, puisque souvent elle est une marque de vivacité. En effet peut-on attendre beaucoup d'ardeur pour l'étude de la part d'un enfant,

a Ea quoque, quæ sensu carent, ut servare vim suam possint, alterna quiete retenduntur. *Ibid.*

Ut fertilibus agris non est imperandum: cito enim exhauriet illos nunquam intermissa fecunditas: ita animorum impetus assiduus labor franget.... Nascitur ex assiduitate laborum, animorum hebetatio quædam & languor. *Senec. de tranq. an. cap.* 15.

qui, dans cet âge naturellement vif & guai, est toujours triste, morne, & indifférent, même pour le jeu?

[a] Mais en cela, comme en tout, il y a un sage milieu à garder, qui consiste à ne pas leur refuser le divertissement, de peur qu'ils ne prennent l'étude en aversion; & à ne pas aussi leur en accorder trop, de peur qu'ils ne s'accoutument à l'oisiveté.

Le choix, sur ce point, demande quelque attention. Ce n'est pas qu'il faille se mettre beaucoup en peine pour leur procurer des plaisirs : ils en inventent assez eux-mêmes. Il suffit de les laisser faire, & de les observer sans contrainte, pour les modérer quand ils s'échauffent trop.

Les divertissemens qu'ils aiment le mieux, & qui leur conviennent aussi davantage, sont ceux où le corps est en mouvement. Ils sont contens, pourvû qu'ils changent souvent de place. Une bale, un volant, un sabot, sont fort de leur goût; aussi bien que la promenade & la course.

Il y a des jeux d'industrie, où l'in-

a Modus tamen sit remissionibus, ne aut odium studiorum faciant negatæ, aut otii consuetudinem nimiæ. *Ibid.*

ſtruction eſt mêlée au divertiſſement, qui peuvent quelquefois trouver leur place, lorſque le corps eſt moins diſpoſé à ſe remuer, ou que le tems & la ſaiſon obligent de ſe renfermer.

Comme le jeu eſt deſtiné à délaſſer, je ne ſai ſi l'on devroit communément permettre aux enfans ceux qui appliquent preſque autant que l'étude. Jacques I, roi de la Grande Bretagne, dans l'inſtruction qu'il a laiſſée à ſon fils pour bien regner, entre autres avis qu'il lui donne ſur le jeu, lui interdit celui des échets, par la raiſon que c'eſt plutôt une étude qu'un délaſſement.

Les jeux de hazard, tels que ſont ceux des cartes & des dés, devenus ſi fort à la mode dans le monde, méritent bien plus d'être interdits aux jeunes gens. C'eſt une honte pour notre ſiecle, que des perſonnes raiſonnables ne puiſſent paſſer enſemble quelques heures, ſi elles n'ont les cartes à la main. Les écoliers ſeront heureux, s'ils remportent du Collége, & s'ils conſervent lontems, l'ignorance & le mépris de toutes ces ſortes de jeux.

En fait d'éducation c'eſt un prin-

cipe, qu'on ne peut trop inculquer aux parens ni aux maîtres, de tenir les enfans généralement pour tout dans le goût des choſes ſimples. Il ne faut ni de grands aprêts de viandes pour les nourrir, ni de grands divertiſſemens pour les réjouir. Le tempérament de l'ame ſe gâte, auſſi bien que le goût, par la recherche des plaiſirs vifs & piquans. Et comme l'uſage des ragoûts fait que les viandes communes, & aſſaiſonnées ſimplement, deviennent fades & inſipides : auſſi les grands ébranlemens de l'ame préparent l'ennui & le dégoût par raport aux divertiſſemens ordinaires de la Jeuneſſe.

On voit, dit M. de Fénelon, des parens, aſſez bien intentionés d'ailleurs, mener eux-mêmes leurs enfans aux ſpectacles publics. Ils prétendent, en mêlant ainſi le poiſon avec l'aliment ſalutaire, leur donner une bonne éducation ; & ils la regarderoient comme triſte & auſtére, ſi elle ne ſouffroit ce mélange du bien & du mal. Il faut avoir bien peu de connoiſſance de l'eſprit humain, pour ne pas voir que ces ſortes de divertiſſemens ne peuvent manquer de dégoû-

ter les jeunes gens de la vie férieufe & occupée, à laquelle pourtant on les deftine, & de leur faire trouver fades & infupportables les plaifirs fimples & innocens.

ARTICLE XII.

Former les jeunes gens au bien par fes difcours & par fes exemples.

CE QUE je viens de dire, marque combien ce devoir eft indifpenfable pour les maîtres, puifque fouvent c'eft contre les difcours & les exemples des peres & des meres qu'il faut prémunir les enfans, auffi bien que contre les faux préjugés & les mauvais principes qui fe débitent ordinairement dans les converfations, & qui font autorifés par une pratique prefque générale. [a] Ils doivent leur tenir lieu de ce gardien & de ce moniteur, dont Séneque parle fi fouvent, pour les préferver ou pour les délivrer des erreurs populaires, & pour

a Non licet ire recta via: trahunt in pravum parentes, trahunt fervi... Sit ergo aliquis cuftos, & aurem fubinde pervellat, abigatque rumores, & reclamet populis laudantibus.... Itaque monitionibus crebris, opiniones, quæ nos circumfonant, compefcamus. *Senec. Epift.* 94.

leur inſpirer des principes conformes à la droite & ſaine raiſon. Il faut donc qu'eux-mêmes en ſoient bien pénétrés : qu'ils penſent & parlent toujours avec ſageſſe & vérité. [a] Car rien ne ſe dit impunément devant les enfans, & c'eſt ſur les diſcours qu'ils entendent qu'ils réglent leurs déſirs & leurs craintes.

C'eſt pour cette raiſon que Quintilien, comme nous l'avons déja remarqué, recommande aux maîtres de parler ſouvent à leurs diſciples de l'honnêteté & de la juſtice : & Séneque nous apprend les merveilleux effets que produiſoient ſur lui les vives exhortations du ſien. L'endroit eſt parfaitement beau. » [b] A peine, dit-il, peut-on s'imaginer l'impreſſion que de « tels diſcours ſont capables de faire. « Car l'eſprit encore tendre des jeunes « gens ſe laiſſe volontiers tourner du « côté de la vertu. Comme ils ſont do-

a Nulla ad aures puerorum vox impunè perfertur. Nocent, qui optant; nocent, qui execrantur. Nam & horum imprecatio falſos nobis metus inſerit, & illorum amor malè docet bene optando. *Ibid.*

b Veriſimile non eſt, quantum proficiat talis oratio... Facillimè enim tenera conciliantur ingenia ad honeſti rectique amorem. Adhuc docilibus leviterque corruptis injicit manum veritas, ſi advocatum idoneum nacta eſt. *Senec. Epiſt.* 108.

» ciles, & que la corruption ne les a
» pas encore beaucoup infectés, la
» vérité les saisit aisément, pourvû
» qu'un Avocat intelligent plaide sa
» cause devant eux, & leur parle en
» sa faveur. Pour moi, quand j'enten-
» dois Attalus invectiver contre les
» vices, contre les erreurs, contre les
» desordres de la vie, le genre hu-
» main me faisoit pitié, & je ne trou-
» vois de grand & d'estimable qu'un
» homme capable de penser de la
» sorte. Quand il s'attachoit à faire
» valoir les avantages de la pauvreté,
» & à prouver que tout ce qui est au
» delà du nécessaire ne peut être re-
» gardé que comme une charge inu-
» tile & un fardeau incommode, il
» me donnoit envie de sortir pauvre
» de son école. S'il se mettoit à dé-
» crier nos voluptés, à louer la cha-
» steté du corps, la frugalité de la ta-
» ble, la pureté de l'ame; je me sen-
» tois disposé à renoncer aux plaisirs
» les plus permis & les plus légitimes.

Il est encore une autre voie plus courte & plus sûre pour conduire les jeunes gens à la vertu : c'est celle de l'exemple. Car le langage des actions est tout autrement fort & persuasif,

que celui des paroles : *Longum iter est per præcepta, breve & efficax per exempla.* C'est un grand bonheur pour de jeunes gens de trouver des maîtres dont la vie soit pour eux une instruction continuelle ; dont les actions ne dementent jamais les leçons ; qui fassent ce qu'ils conseillent, & évitent ce qu'ils blâment ; & qu'on admire encore plus lorsqu'on les voit, que lorsqu'on les entend.

Senec. Epist. 6.

Senec. Epist. 52.

Paroît-il manquer quelque chose à ce que j'ai dit dans ce chapitre sur les différens devoirs d'un maître, & les parens ne se croiroient-ils pas fort heureux d'en trouver de tels pour leurs enfans? Cependant je prie le lecteur d'observer que tout ce que j'ai dit jusqu'ici, je l'ai puisé uniquement dans le paganisme : que ce sont Lycurgue, Platon, Cicéron, Séneque, Quintilien, qui m'ont prêté leurs pensées, & fourni les régles que j'ai prescrites, que ce que j'ai emprunté des autres Auteurs, ne sort point de la sphére des premiers, & ne s'éleve point au dessus des maximes & des idées paiennes. Il manque donc encore quelque chose aux devoirs du maître : & c'est de quoi il me reste à parler dans le dernier article.

ARTICLE XIII.

Pieté : religion ; zéle pour le salut des enfans.

SAINT AUGUSTIN[a] dit que quelques charmes qu'eût pour lui un livre de Cicéron qui avoit pour titre Hortensius, dont la lecture avoit préparé la voie à sa conversion en lui inspirant un vif desir de la sagesse, il sentoit pourtant qu'il y manquoit quelque chose, parce qu'il n'y trouvoit point le nom de Jesus-Christ ; & que tout ce qui ne portoit point ce nom divin, quelque bien pensé, quelque bien écrit, & quelque vrai qu'il pût être, n'enlevoit point entiérement son cœur. Il me semble aussi que mes Lecteurs ont dû n'être pas tout-à-fait contens, & trouver quelque chose à dire dans ce que j'ai raporté du devoir des maîtres, en n'y rencontrant

a Ille liber mutavit affectum meum, & vota mea ac desideria fecit alia.... Immortalitatem sapientiæ concupiscebam æstu cordis incredibili ; & surgere jam cœperam, ut ad te redirem.... Fortiter excitabar sermone illo & accendebar, & ardebam : & hoc solum me in tanta flagrantia refrangebat, quòd nomen Christi non erat ibi.... Quicquid sine hoc nomine fuisset, quamvis literatum & expolitum & veridicum, non me totum rapiebat. *Conf. lib. 3. cap. 4.*

nulle part le nom de Jeſus-Chriſt, & ne découvrant nulles traces de chriſtianiſme dans des préceptes qui regardent l'éducation d'enfans chrétiens.

C'eſt de deſſein formé que j'en ai uſé de la ſorte, pour mieux faire ſentir combien nous ſerions condannables ſi nous nous contentions de ce qu'on auroit lieu d'exiger de maîtres payens, & ſi même nous n'allions pas auſſi loin qu'eux. En effet le chriſtianiſme eſt l'ame & le complément de tous les devoirs dont j'ai parlé juſqu'ici. C'eſt le chriſtianiſme qui les anime, qui les éleve, qui les annoblit, qui les perfectionne, & qui leur donne un mérite, dont Dieu ſeul eſt le principe & le motif, & dont Dieu ſeul peut être la digne récompenſe.

Qu'eſt-ce qu'un maître chrétien, chargé de l'éducation de jeunes gens? C'eſt un homme, entre les mains de qui Jeſus-Chriſt a remis un certain nombre d'enfans, qu'il a rachetés de ſon ſang, & pour leſquels il a donné ſa vie; en qui il habite comme dans ſa maiſon & dans ſon temple; qu'il regarde comme ſes membres, comme ſes freres & ſes cohéritiers; dont il

veut faire autant de rois & de prêtres, qui régneront & serviront Dieu avec lui & par lui pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les leur a-t-il confiés? Est-ce précisément pour en faire des poetes, des orateurs, des philosophes, des savans? Qui oseroit le dire, ou même le penser? Il les leur a confiés, pour conserver en eux le précieux & l'inestimable dépôt de l'innocence qu'il a imprimée dans leur ame par le batême, pour en faire de véritables chrétiens. Voila donc ce qui est la fin & le but de l'éducation des enfans : tout le reste ne tien lieu que de moiens. Or quelle grandeur, quelle noblesse une commission si honorable n'ajoute-t-elle point à toutes les fonctions des maîtres! Mais quel soin, quelle attention, quelle vigilance, & sur tout quelle dépendance de Jesus-Christ ne demande-t-elle point.

C'est cette derniére qualité qui fait tout le mérite, & en même tems toute la consolation des maîtres. Ils ont besoin, pour conduire les enfans, de capacité, de prudence, de patience, de douceur, de fermeté, d'autorité. Quelle consolation pour un maître d'être intimement persuadé que c'est

Jesus-Christ qui donne toutes ces qualités, & que c'est à une priére humble & persévérante qu'il les accorde ; & de lui pouvoir dire avec les Prophétes : *C'est vous, Seigneur, qui êtes ma patience & ma force ; c'est vous qui êtes ma lumière & mon conseil ; c'est vous, qui me soumettez le petit peuple que vous avez confié à mes soins. Ne m'abandonnez pas à moi-même un seul moment. Accordez-moi, pour la conduite des autres, & pour mon propre salut, l'esprit de sagesse & d'intelligence, l'esprit de conseil & de force, l'esprit de science & de pieté, & sur tout l'esprit de la crainte du Seigneur.*

Quand un maître a reçû cet Esprit, il n'y a plus rien à lui dire : cet Esprit est un maître intérieur, qui lui dicte & lui enseigne tout, & qui dans chaque occasion lui montre & lui fait pratiquer ses devoirs. Une grande marque qu'on l'a reçu, c'est lorsqu'on se sent un grand zéle pour le salut des enfans, qu'on est touché de leurs dangers, qu'on est sensible à leurs fautes, qu'on fait souvent réflexion de quel prix est l'innocence qu'ils ont reçue dans le batême, combien il est difficile de le réparer quand une

fois on l'a perdue, quel compte nous en demandera Jesus-Christ qui nous a comme placés en sentinelle pour la garder, si l'homme ennemi pendant notre sommeil leur enleve un si précieux trésor. Un bon maître doit s'appliquer ces paroles, que Dieu faisoit continuellement retentir aux oreilles de Moyse le conducteur de
Num. 11. 12. son peuple : » Portez-les dans votre » sein, comme une nourrice a accou- » tumé de porter son petit enfant. *Porta eos in sinu tuo, sicut portare solet nutrix infantulum.* Il doit éprouver quelque chose de la tendresse & de l'inquiétude de saint Paul à l'égard des Galates pour qui il sentoit les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jesus-Christ fut formé en
Gal. cap. 19. eux. *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.*

Je ne puis m'empêcher d'adresser ici aux maîtres quelques-uns des
Lettres de morale & de pieté, chez Jacq. Estienne Tome. 1. avis qu'on trouve dans une *Lettre à une Supérieure sur ses obligations*, ni trop les exhorter à lire avec attention cette lettre, qui leur convient parfaitement.

1. Le premier moien de conserver le dépôt qui vous a été confié, & de

le multiplier, eſt de travailler avec un zéle nouveau à votre propre ſanctification. Vous êtes l'inſtrument dont Dieu veut ſe ſervir pour les enfans : il faut donc que vous lui ſoyiez étroitement uni. Vous êtes le canal : il faut donc que vous ſoyiez rempli. Vous devez attirer les bénédictions ſur les autres : il ne faut donc pas les détourner de deſſus votre tête.

2. Le ſecond moyen eſt de ne point eſpérer de fruit, ſi vous ne travaillez au nom de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire comme il a travaillé lui-même à la ſanctification des hommes. [a] Il a commencé par l'exemple de toutes les vertus qu'il leur a commandées... Son humilité & ſa douceur ont été étonnantes... Il a donné ſa vie & ſon ſang pour ſes brebis. Voilà l'exemple des Paſteurs : voilà le vôtre. Ne détachez jamais vos yeux de deſſus ce divin modéle. Enfantez ainſi, nourriſſez ainſi vos éleves, devenus vos enfans. Songez moins à les reprendre, qu'à vous en faire aimer ; & ne penſez à vous en faire aimer, que pour mettre l'amour de Jeſus-Chriſt

a Cœpit facere & docere. *Act.* 1. 1. | Potens in opere & ſermone. *Luc.* 24. 19.

dans leurs cœurs, & à vous effacer après cela s'il se peut de leur esprit.

3. Le troisiéme moien est de ne rien attendre de vos soins, de votre prudence, de vos lumiéres, de votre travail; mais de la seule grace de Dieu. Il benit rarement ceux qui ne sont pas humbles... Nous parlons en vain aux oreilles, s'il ne parle au cœur. Nous arrosons & plantons en vain, s'il ne donne l'accroissement.

On croit faire merveille en multipliant les paroles : on croit amollir la dureté du cœur par de vifs reproches, par des humiliations, par des châtimens. Cela peut être utile quelquefois : mais il faut que la grace le rende utile; & quand on attend tout de ces moiens, on met un obstacle secret à la grace, qui est justement refusée à la présomption humaine, & à une confiance orgueilleuse.

4. Si vos discours & vos soins sont benis de Dieu, ne vous en attribuez point le succès : n'écoutez point la voix secrette de votre cœur qui s'applaudit : n'écoutez point celle des hommes qui vous séduisent. Si votre travail paroît inutile, ne vous découragez point : ne désespérez ni de

vous, ni des autres : ne vous relâchez point. Les momens que Dieu s'est réservés ne sont connus que de lui. Il vous rendra le matin la récompense de votre travail pendant la nuit. Il a paru inutile : mais il ne l'étoit pas pour vous. Le soin vous étoit recommandé, & non le succès.



SECONDE PARTIE.

DEVOIRS PARTICULIERS

Par raport à l'éducation de la Jeunesse.

LES différens devoirs que j'ai à examiner dans cette seconde partie, regardent le Principal du Collége, les Régens, les Parens, les Précepteurs, les Ecoliers.

CHAPITRE PREMIER.

Des devoirs du Principal.

LE PRINCIPAL d'un Collége en est comme l'ame, qui met tout en mouvement, & qui préside à tout. C'est sur lui que roule le soin d'établir le bon ordre, de maintenir la

discipline, de veiller en général sur les études & sur les mœurs. On comprend aisément combien un tel poste est important pour le bien public & combien en même tems il est difficile à remplir. Il seroit à souhaiter, ce semble, que celui qui se trouve à la tête des Professeurs fût en tout le premier; qu'il pût en tout servir de conseil & de modéle; & qu'il possédât parfaitement tout ce qu'on enseigne aux jeunes gens, grammaire, belles lettres, rhétorique, philosophie, pour être en état de bien juger & de l'habileté des maîtres, & du progrès des disciples. Mais on peut suppléer au défaut de quelques-unes de ces connoissances par d'autres qualités encore plus essentielles & plus nécessaires. Une maison est heureuse, quand Dieu lui donne pour chef un homme qui a l'esprit de gouvernement, un caractére liant & sociable, un jugement solide, une humble & prudente docilité, un désintéressement parfait; & qui n'entre dans cette place que par des vûes de religion, & nullement par des motifs humains. Alors le succès est immanquable. Car on peut dire, sans

crainte de se tromper, & l'expérience en est un bon garand, que c'est le mérite du Principal qui contribue le plus à la réputation d'un Collége.

Il y a quatre ou cinq choses sur tout qui font l'objet des soins & de l'attention du Principal : la nourriture, les études, la discipline, l'éducation, la religion. J'expliquerai en détail chacune de ces parties le plus briévement qu'il me sera possible.

ARTICLE PREMIER.

De la nourriture des Pensionnaires.

CE QU'UN PERE est dans sa famille, le Principal l'est dans un Collége. Il doit donc avoir l'attention & la tendresse d'un pere, & donner ses premiers soins à la santé des enfans, qui est la base & le fondement de tout le reste. Elle dépend beaucoup de la nourriture, qui jointe au mouvement & à l'exercice, sert à faire croître les enfans, à les fortifier, à leur donner une bonne constitution, & à les mettre en état de soutenir les fatigues des différens états où la Providence les appellera un jour. Pour cela il faut que la

nourriture soit simple, mais bonne, solide, & réglée.

Le moien que la nourriture soit telle qu'elle doit être, & ceci me paroît un principe essentiel en matiére d'économie, c'est de prendre ce qu'il y a de meilleur en tout genre : le meilleur pain, la meilleure viande, la meilleure huile, le meilleur beurre, &c. & j'ai connu par expérience qu'il n'en coutoit pas beaucoup plus, sur-tout si l'on a soin de paier réguliérement ceux qui font les fournitures, moiennant quoi l'on est assuré d'être toujours bien servi.

Un obstacle à la régle que j'établis ici, seroit de la part du Principal un grand désir d'amasser du bien. Mais je ne dois soupçonner personne d'une disposition d'ame si éloignée du caractére d'un homme de lettres & d'un homme d'honneur, [a] qui sait mieux que tout autre que ce seroit dégrader son ministére que de l'exercer par des vûes basses d'intérêt, & de mettre à prix le soin qu'il prend

a Quis ignorat quin id longè sit honestissimum, ac liberalibus disciplinis & illo quem exigimus animo dignissimum, non vendere operam, nec elevare tanti beneficii auctoritatem ? *Quintil. lib. 12. cap. 7.*

d'élever la Jeunesse. Il est bien juste que les peines qu'on se donne en ce genre, qui sont la partie la plus onéreuse & la plus inquiétante du gouvernement d'un Collége, soient récompensées même temporellement. Un Principal, pour bien faire toutes choses, & agir en tout généreusement, doit être à son aise & au large. Mais le moien d'y parvenir, (& plusieurs en ont fait une heureuse expérience) c'est de ne rien épargner pour la nourriture des Pensionnaires.

[a] Il ne suffit pas que le Principal soit lui-même désintéressé & généreux : il faut qu'il inspire les mêmes sentimens à ceux qui sous son nom & à sa place seront chargés de l'économie, & qu'il veille exactement sur leur conduite, dont il est responsable au public. Une marque sûre qu'il desire sincerement de remplir en cela son devoir, c'est de donner aux maîtres sur cet article, comme dans tout le reste, une entiére liberté de lui porter leurs plaintes, de les y

a His in rebus jam te usus ipse profectò erudivit, nequaquam satis esse ipsum hasce habere virtutes, sed circumspiciendum diligenter ut in hac custodia provinciæ non te unum sed omnes ministros imperii tui sociis, & civibus, & reip præstare videare. *Cic. Epist. 1. lib. 1. ad Q. fratr.*

exhorter publiquement, de déclarer que ce sera lui faire plaisir que d'en user avec lui de la sorte, de recevoir leurs remontrances d'une maniére qui le prouve, & sur tout d'en faire l'usage que la justice & la prudence exigeront de lui. Pour épargner aux maîtres la peine qu'une telle démarche cause naturellement, il pourroit leur indiquer dans le Collége quelque personne, comme le sous-Principal, ou quelque autre, avec qui ils s'expliqueront plus volontiers & plus librement. Il doit compter que c'est là l'unique moien d'arrêter les discours.

Les maîtres, de leur côté, doivent sur cet article marquer beaucoup de modération; & ne jamais se plaindre à table des mêts qu'on y sert, pour ne point accoutumer leurs écoliers à une trop grande délicatesse sur le boire & sur le manger, & pour ne point autoriser par leur exemple un esprit de plainte & de murmure, qui n'est propre qu'à semer la division, & à fomenter le mécontentement dans un Collége. Il faut se souvenir que quelque attention & quelque bonne volonté qu'ait un Principal, il

est impossible que dans une grande économie il n'échape quelques fautes & quelques négligences, que la prudence & la charité des maîtres doivent couvrir & dissimuler.

A LA BONNE nourriture on doit joindre la propreté, qui en releve le prix, & en fait l'assaisonnement. Il faut que le linge soit blanc, la vaisselle bien écurée, les salles où l'on mange balaiées réguliérement tous les jours après le repas, & chaque chose toujours rangée à sa place. L'Université, dans ses statuts, entre sur cela dans un détail, qui montre combien elle juge cette attention importante. Un Principal ne la peut donc pas regarder comme indigne de ses soins, & il faut qu'il puisse dire de lui-même ce que nous lisons dans Horace; *Stat. 28. Append.* *Epist. 5. lib. 1.*

Hæc ego procurare & idoneus imperor & non
Invitus : ne turpe toral, ne sordida mappa
Corruget nares : ne non & cantharus, & lanx
Ostendat tibi te.

Le même Poete, dans un autre endroit, remarque que cette propreté ne demandant point de dépense, mais seulement un peu de soin & d'exacti-

tude, la négligence en ce point n'eſt pas pardonnable.

Saty. 4. lib. 2. Vilibus in ſcopis, in mappis, in ſcobe, quantus
Conſiſtit ſumptus? neglectis flagitium ingens.

ARTICLE II.

Des Etudes.

COMME le choix des Régens dépend uniquement du Principal, on peut dire pour cette raiſon que c'eſt de lui que dépend le ſuccès des études. Ce choix eſt une des parties les plus importantes de ſon miniſtére, & qui a de plus grandes ſuites, ſoit par raport au bien public, ſoit par raport à la perſonne du Principal même.

Quel avantage n'eſt-ce point pour la Jeuneſſe, quel honneur pour l'Univerſité, quand un Principal met en place des Régens qui ſe diſtinguent par beaucoup d'érudition, qui brillent au dehors par des compoſitions ou par des actions publiques, & qui à ces qualités éclatantes en joignent d'autres non moins néceſſaires, le talent d'enſeigner & de conduire, l'autorité, la probité, la pieté! Mais quel poids accablant pour lui, ſi par des vûes

humaines il nomme des Régens peu capables de s'acquitter de leurs fonctions ! Tout le bien qu'un meilleur choix eût produit, lui sera reproché : & tout le mal qui suivra un choix imprudent & téméraire, sera sur son compte.

Pour éviter ce malheur, il faut tâcher de faire tomber son choix sur ceux que Dieu destine aux emplois ; c'est-à-dire sur ceux à qui il a donné les qualités nécessaires pour les remplir : autrement, c'est mépriser ses dons, & rejetter ce qu'il a choisi. L'université, en donnant aux Principaux le droit d'élire les Régens, leur enjoint de s'assurer auparavant de leur capacité, & encore plus de leur probité, afin qu'ils soient en état d'instruire les jeunes gens dans les belles lettres, & de les former aux bonnes mœurs. *Gymnasiarchæ ad docendam & regendam juventutem pædagogos & magistros probatæ vitæ & doctrinæ recipiant & admittant ..... quorum mores imprimis spectandi, ut pueri ab his & literas simul discant, & bonis moribus imbuantur.* *Stat. Facult. Art.*

Ce n'est ni la chair, ni le sang, ni le pays & la patrie, qu'il faut con-

sulter dans un tel choix, mais l'utilité publique. S'il étoit permis de comparer les petites choses aux grandes, on exhorteroit le Principal à se souvenir d'une belle parole d'un Empereur Romain, & d'imiter sa conduite. C'est Galba, lorsqu'il adopta Pison. » Auguste, lui dit-il, s'est cherché un successeur dans sa famille: » pour moi j'en ai cherché un dans » toute l'étendue de l'Empire. *Augustus in domo successorem quæsivit, ego, in Republica.* [a] Nous devons regarder comme notre plus proche parent, & notre meilleur ami, celui qui a le plus de mérite, selon la belle remarque de Pline. La brigue, & la recommandation des puissances ne doivent avoir ici aucune part; & c'est dans ces sortes d'occasions qu'il doit faire paroître une fermeté inébranlable, en se représentant à lui-même de quelle injustice & de quelle infidélité il se rendroit coupable, en sacrifiant à la complaisance pour un particulier les intérêts essentiels de tant de familles

Tacit. Hist. lib. 1, cap. 15.

a An tu summæ potestatis heredem tantùm intra domum tuam quæras? non per totam civitatem circumferas oculos, & hunc tibi proximum, hunc conjunctissimum existimes, quem optimum inveneris? *Plin. in Paneg. Traj.*

qui lui ont confié de bonne foi ce qu'elles avoient de plus cher.

On ſait combien d'excellens ſujets M. Gobinet avoit placés dans le Collége du Pleſſis. Il alloit les chercher lui-même, & n'avoit égard qu'au mérite, & jamais à la recommandation ſeule. Le célébre M. Lenglet aiant lu une piéce de vers qu'il rencontra par hazard ſur la table de M. Gobinet, lui dit que l'Auteur qu'il ne connoiſſoit point, pourroit devenir un excellent poete, s'il ajoutoit à ſon génie naturel la lecture de Virgile qui lui manquoit. C'en fut aſſez à ce digne Principal, quand il eut connu d'ailleurs les autres qualités de ce jeune homme, pour le faire Régent: c'étoit M. Herſan, qui a fait tant d'honneur à l'Univerſité.

L'important pour un principal ſeroit de former lui-même de bons ſujets dans ſon Collége, & de les préparer de loin à la Régence. Quand on les a vû croître ainſi ſous ſes yeux, on les connoît tout autrement, non ſeulement par raport à la capacité, mais, ce qui eſt encore plus eſſentiel, par raport aux mœurs & au caractére d'eſprit. Je reviendrai à cette matiére,

& j'y insisterai davantage, en finissant cet article.

Il ne suffit pas d'avoir fait un bon choix : il faut le soutenir par tout le reste de sa conduite. La grande habileté d'un Principal consiste à gagner l'esprit des Régens, à s'en faire estimer & aimer, à s'attirer leur confiance ; à quoi il ne peut parvenir que par des maniéres douces, prévenantes, éloignées de tout air de hauteur & d'empire. Car il doit se souvenir que le caractére qui domine dans les gens de lettres, c'est l'amour de la liberté ; j'entends une liberté honnête, & réglée par la raison.

OUTRE ce qui dépend des Régens, le Principal peut contribuer beaucoup par lui-même à l'avancement des études, en s'appliquant à jetter de l'émulation dans les Classes par les fréquentes visites qu'il y fera, pour se faire rendre compte du progrès des études, pour y animer les bons écoliers par des louanges, pour leur distribuer de tems en tems des récompenses & des prix, pour exciter les médiocres & les foibles à faire des efforts, & pour appuier en tout l'autorité & les bonnes vûes des Régens,

La diſtribution des prix qui ſe fait à la fin de l'année avec ſolennité, eſt un des moiens les plus efficaces pour exciter & entretenir l'émulation dont je parle. Ce ſoin regarde le Principal; & de toutes les dépenſes qu'il fait, celle-ci eſt la mieux emploiée. Il ſeroit à ſouhaiter, comme je l'ai déja obſervé, que leur revenu les mît en état d'y fournir ſans s'incommoder; & j'admire la généroſité de ceux qui n'aiant point de penſionnaires, ou n'en aiant qu'un très-petit nombre, ne laiſſent pas de diſtribuer des prix à la fin de l'année comme s'ils étoient fort riches.

Afin que cette diſtribution de prix produiſe tout ſon effet, elle doit ſe faire avec une grande équité, ſans que jamais la faveur y ait aucune part. Il dépend du Principal de donner des prix, ou de n'en pas donner: mais quand ils ſont une fois propoſés, il n'en eſt plus le maître; ils ſont dûs, & appartiennent de droit au mérite, & ils ne peuvent, ſous quelque prétexte que ce ſoit, lui être refuſés ſans une injuſtice criante. Ici les rangs ſont réglés, non par la naiſſance ou par les richeſſes, mais par l'eſprit &

le ſavoir. Le roturier ſe trouve de niveau avec le prince, & pour l'ordinaire le devance de beaucoup : & rien n'eſt plus important pour faire fleurir les études dans un Collége, que d'y bien établir la réputation d'une juſtice exacte & rigoureuſe dans la diſtribution des places & des prix.

Je reviens, comme je l'ai promis, à ce qui regarde le choix des Régens. Le moien le plus ſûr d'y réuſſir, & je ſai que pluſieurs Principaux l'ont emploié avec ſuccès, c'eſt de choiſir dans les Claſſes de pauvres écoliers en qui l'on remarque de l'eſprit & de la bonne volonté, de les nourrir à ſes dépens, d'avoir une attention particuliére ſur leur conduite & ſur leurs études, quand ils les ont achevées de leur confier le ſoin de quelques écoliers, afin qu'ils ſe forment eux-mêmes en les inſtruiſant, de leur faire faire de tems en tems quelques compoſitions ſoit en vers ſoit en proſe, & par là de les mettre en état d'entrer dans la Régence quand l'occaſion s'en préſentera.

Cette dépenſe ne va pas loin, & peut avoir d'heureuſes ſuites. Le grand avantage qu'un Principal en

doit espérer, c'est d'attirer sur son Collége la bénédiction de Dieu, & il en a un extrême besoin. Car, il ne faut pas le dissimuler, il y a généralement parlant sur les riches & sur les richesses une sorte de malédiction, qu'il faut tâcher d'en détourner en mêlant parmi les enfans des riches quelques pauvres écoliers, qui attirent sur eux les regards & la protection de celui qui se déclare par tout dans l'Ecriture le protecteur & le pere des pauvres.

Je ne sai s'il y a, pour un homme de lettres & pour un homme de bien, une joie plus pure que celle d'avoir contribué par ses soins & par ses libéralités à former de jeunes gens, qui dans la suite deviennent d'habiles Professeurs, & par leurs rares talens font honneur à l'Université. Cette joie, ce me semble, devient encore infiniment plus sensible, quand c'est à titre de gratitude qu'on leur a rendu ces services, pour reconnoître & pour paier en quelque sorte ceux qu'on a reçu soi-même lorsqu'on étoit dans une pareille situation. Car souvent, & l'on ne doit pas en rougir, c'est du sein de la pauvreté que sortent les plus

excellens sujets, comme Horace le remarque en parlant des plus grands hommes de la république Romaine.

* Fabricium. Horat. Od. 12. li. 1.

Hunc *, & incomptis Curium capillis
Utilem bello tulit, & Camillum
Sæva paupertas.

ARTICLE III.

De la Discipline du Collége.

LES PRINCIPAUX sont chargés par leur place & par leur titre de veiller à la discipline générale des Colléges. C'est à eux qu'il appartient de faire examiner les écoliers, pour les placer dans les Classes qui leur conviennent. Ils doivent se faire rendre compte chaque semaine de la conduite qu'ils y gardent. Ils doivent agir de concert avec les Professeurs, pour régler quels Auteurs on expliquera dans les classes. Ils sont tenus de faire observer exactement les statuts de l'Université, & les Réglemens de la Faculté des Arts qui regardent la discipline des Colléges & des Classes, tel par exemple qu'est celui qui fixe les jours de congés, & le tems de l'entrée & de la sortie des Classes, qui a été renouvellé depuis peu, & auto-

Stat. 13. Facult. Art.

Stat. 17.

Stat. 24.

riſé par le Parlement : & c'eſt pour cela que l'Univerſité leur enjoint de faire lire deux fois chaque année ces Statuts & ces Réglemens en préſence de tous les maîtres & de tous les écoliers. *Stat. 76.*

Cette derniére Ordonnance eſt fort ſage, mais n'eſt pas aſſez exactement obſervée. Pour en rendre l'exécution plus facile, on a fait imprimer ſéparément ceux de ces Statuts & de ces Réglemens qu'on a jugé les plus eſſentiels pour la diſcipline ; & il y a des Profeſſeurs qui ne manquent point chaque année de les lire dans leurs claſſes. On pourroit y en ajouter quelques-uns qui ont été faits depuis, & les faire imprimer de nouveau.

Je commence cet article par ce qui regarde les devoirs du Principal à l'égard des Bourſiers. Tout ce que je dois dire dans la ſuite leur convient juſqu'à un certain point, & leur eſt commun avec les autres écoliers : mais le Principal leur doit un ſoin particulier. Ils ſont les enfans de la maiſon ; & les Colléges, dans leur origine, ont été fondés pour eux. Un Principal doit toujours s'en ſou-

venir, & ne perdre jamais de vûe les pieux motifs des Fondateurs, qui ont consacré une partie de leurs biens à une œuvre si sainte. C'étoient, pour l'ordinaire, de hauts & puissans Seigneurs dans leur tems : des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Chanceliers, des Princes, & quelquefois même des Têtes couronnées. Leur mémoire doit encore être aussi chére & aussi précieuse à un Principal, que le seroit leur personne, s'ils étoient actuellement en place & en crédit. Il doit, par respect & par reconnoissance pour ces illustres Fondateurs qui sont toujours vivans pour lui, avoir pour les Boursiers une bonté & une tendresse de pere, leur procurer tous les secours temporels & spirituels qui dépendent de lui, leur donner tous ses soins pour les mettre en état de remplir dignement les places où la divine Providence les appellera, empêcher sur tout que les enfans des riches n'aient du mépris pour eux, & pour cela leur témoigner lui-même de l'estime & de la considération. Je n'ai jamais remarqué que les Pensionnaires fussent choqués qu'en certaines occasions on

leur préférât les Boursiers, & que par honneur on leur donnât le premier rang. Ceux-ci ne doivent pas s'en prévaloir, ni oublier que c'est à titre de pauvres qu'ils sont Boursiers; & qu'ainsi leur caractére doit être la douceur, l'obéïssance, la docilité, & sur tout l'humilité : car rien n'est plus insuportable qu'un pauvre orgueilleux : *Odivit anima mea ... pauperem superbum.* A ces conditions on ne peut témoigner trop d'amitié aux Boursiers. Quand un Principal l'a été lui-même, comme cela arrive assez fréquemment, il est bien plus porté à les favoriser, & il s'applique volontiers ce vers de Virgile : *Eccli 25. 4.*

Non ignara mali miseris succurrere disco. *Æn. lib. 1. v. 634.*

Ou plutôt il s'applique le commandement que Dieu fait souvent dans l'Ecriture aux Israelites, de prendre soin des étrangers, parce qu'eux-mêmes l'avoient été : *Amate peregrinos, quia & ipsi fuistis advenæ in terra Ægypti.* *Deut. 10. 9.*

UNE des choses qui contribuent le plus à établir la réputation d'un Collége, c'est l'exactitude & la fermeté de la discipline. Il y a à la vérité bien des parens qui se déterminent pres-

que à l'aveugle sur le choix d'un Collége, mais il y en a beaucoup aussi qui se conduisent autrement, & qui regardant comme le premier & le plus essentiel de leurs devoirs de procurer une éducation chrétienne à leurs enfans, y donnent tous leurs soins & toute leur application. Or ce qui détermine de tels parens en faveur d'un collége, c'est la connoissance qu'ils ont de la bonne discipline qui y régne.

Tout le soin d'un Principal est donc de s'acquiter fidélement de son devoir, sans être inquiet du succès. Un peu d'honneur lui suffit pour ne jamais briguer aucun Pensionnaire. Ce seroit avilir & dégrader sa profession, & la confondre avec l'emploi des mercénaires & des ouvriers, dont plusieurs mêmes rougiroient d'une telle démarche. Il faut qu'on regarde comme un avantage d'être admis dans son Collége; & c'en est un en effet d'avoir place dans une maison où la Jeunesse est élevée avec soin: tout pere bien sensé ne pensera jamais autrement.

Il seroit aussi, ce me semble, du bon ordre & de la prudence de ne

point recevoir aveuglément tous les écoliers qui se présenteroient, mais de s'informer auparavant de leurs mœurs & de leurs caractéres, sur tout quand ils sont déja un peu avancés en âge, & qu'ils sortent d'un autre Collége, ou de quelque Pension.

Mais le point important & décisif pour la discipline, c'est de ne jamais souffrir dans le Collége aucun écolier capable de nuire aux autres, soit en corrompant la pureté de leurs mœurs, soit en leur inspirant un esprit de mécontentement & de révolte. Dans ces deux cas on ne craint point de l'assurer, la régle dont je parle doit être gardée inviolablement. Pour s'en convaincre, il ne faut que changer d'objet, & se demander à soi-même si on laisseroit avec les autres un enfant malade d'une maladie contagieuse. Est-ce donc que la contagion des mœurs est moins dangereuse, & qu'elle a des suites moins funestes? Un Principal, qui a de la religion, peut-il soutenir cette pensée effraiante, mais véritable, qu'un jour Dieu lui demandera compte de toutes les ames qui se seront perdues dans son Collége, parce que pour des

vûes d'intérêt, ou par trop de complaisance & de molleſſe, il n'en aura pas éloigné les corrupteurs? *Sanguinem ejus de manu tua requiram.*
Ezech. 3. 18.

Quand je parle ainſi, je ne prétends pas que tout défaut conſidérable, ni même tout dérangement de mœurs, ſoit une raiſon de ſe défaire d'un écolier. La maladie, comme telle, n'eſt point une raiſon de faire ſortir le malade de l'infirmerie; mais ſeulement quand elle eſt connue pour contagieuſe, & capable d'infecter les autres. Ainſi l'on ſouffre quelque tems un écolier: mais quand on voit que les avis, les réprimandes, les punitions ſont inutiles, & qu'il y a lieu de craindre que le mal ne ſe communique, c'eſt pour lors que l'éloignement & la ſéparation deviennent abſolument néceſſaires.

J'avoue qu'il n'y a point d'occaſion où le Principal ait plus beſoin de prudence & de diſcernement que dans celle dont il s'agit ici. Il n'y a que l'eſprit de Dieu qui puiſſe le tenir dans un juſte milieu, & lui inſpirer un ſage tempérament entre une molle douceur & une ſévérité outrée, & il ne peut trop, dans de telles con-

jonctures, implorer son secours & sa lumiére.

Un autre moien de conserver la discipline & le bon ordre dans un Collége, c'est de soutenir avec fermeté & sagesse les maîtres subalternes, de bien établir leur autorité, de les appuier fortement dans l'occasion, & de ne jamais leur donner le tort en présence des écoliers, mais de se réserver à leur dire en particulier ce qu'on jugera à propos, & à leur donner les avis nécessaires. Pour cela le Principal doit les voir souvent; les recevoir toujours avec bonté & honnêteté, s'informer par eux de la conduite & du caractére des écoliers, écouter leurs plaintes & leurs avis; leur laisser une entiére liberté, afin de s'attirer leur confiance. C'est cette union, ce concert, cette unanimité, qui est l'ame du gouvernement. Alors tout retentit aux oreilles du Principal. Son esprit régne par tout. Les maîtres, qui sont comme ses bras, ses oreilles, ses yeux, reçoivent de lui tout leur mouvement; & il les ménage aussi de son côté comme la prunelle de ses yeux, & comme ne faisant qu'un même tout avec lui.

Le Sous-Principal, sur qui roule en général le soin de la discipline, & qui tient presque par tout la place du Principal, & supplée à son absence, doit suivre en tout ses impressions. L'esprit de vigilance, d'attention, d'exactitude, fait son caractére essentiel. Rien ne doit lui échaper. Pendant les récréations, lorsqu'il se promene & s'entretient avec les autres, ses yeux & son esprit sont ailleurs. Il observe tout, sans presque que cela paroisse : les mouvemens, les conversations, les liaisons particuliéres ; & il sait faire profit de tout. J'en dis autant de tous les autres maîtres, pour qui cette attention n'est pas moins nécessaire, mais est beaucoup plus facile, parce qu'ils n'ont qu'un petit nombre d'écoliers à observer. Il y a des Précepteurs qui croient pouvoir en conscience se reposer de ce soin sur la personne qui est chargée de la discipline publique. C'est une erreur. Chaque Maître répond de ses écoliers, & est obligé de veiller sur eux dans tous les tems où il lui est libre de le faire.

On ne peut trop recommander l'exactitude à faire chaque chose dans son

tems & dans le moment marqué. Elle ne coute que dans les commencemens : quand la coutume en est une fois établie, les écoliers l'observent comme naturellement, & presque sans y songer. On aime à voir une nombreuse Jeunesse disparoître tout d'un coup au premier son de la cloche, & laisser la cour vuide : & l'on n'augure pas bien de la discipline d'un Collége, quand, au lieu de ce prompt départ, on délibère pour se mettre en marche, & que des traîneurs se succédent les uns aux autres. On en peut dire autant de tout le reste : de l'entrée dans les classes, au refectoire, à l'Eglise. Pour établir cet ordre, le Principal & le Sous-Principal doivent en donner l'exemple, & se trouver par tout les premiers.

Cet esprit d'exactitude est d'un grand secours pour tous les emplois de la vie : c'est une qualité absolument nécessaire à tous ceux qui gouvernent. Pour cela il faut entrer dans un grand détail ; être attentif à tout, sans presque le paroître ; prévoir de loin & préparer tout ce qui doit se faire ; ne se pas contenter de donner des ordres, s'informer réguliérement

s'ils ſont exécutés, & comment; veiller à l'obſervation des plus légers réglemens, afin de prévenir par là le violement de ceux qui ſont plus eſſentiels. Il y a des maîtres qui mépriſent l'exactitude dans les petites choſes, parce qu'ils les regardent comme des minuties & des bagatelles. Ils ne font pas attention que quoique chacune de ces régles paroiſſe peut-être en particulier peu importante, réunies toutes enſemble elles forment ce qu'on appelle diſcipline & bon ordre dans un Collége; & que la négligence par raport aux unes, entraîne ordinairement la ruine des autres. J'appliquerois ici volontiers ce que Tite-Live remarque au ſujet de la religion. » Ces cérémonies, dit-il, nous paroiſſent » maintenant petites & mépriſables, » mais c'eſt en ne les mépriſant » point que nos ancêtres ont porté » la République à ce point de gran» deur où nous la voions. *Parva ſunt hæc; ſed parva iſta non contemnendo majores noſtri maximam hanc rem fecerunt.*

Liv. lib. 6. n. 14.

Ce n'eſt pas que je croie qu'on doive faire conſiſter le bon ordre

d'un Collége dans le grand nombre des régles. La multiplicité des loix n'est pas toujours la marque d'un bon gouvernement : *Ut antehac flagitiis, ita tunc legibus laborabatur*, dit Tacite. Elles sont plutôt pour les maîtres qui en connoissent la nécessité & les avantages, que pour les écoliers, que le seul nom de loix est capable de révolter. L'exemple des premiers, & du côté des autres l'habitude contractée par la pratique même des régles, est une loi vivante, préférable à celles qui sont écrites. Il est à souhaiter qu'on puisse dire d'un Collége, ce que dit le même Tacite des Germains : » Que les bonnes mœurs y ont plus de pouvoir, « qu'ailleurs les bonnes loix : « *Plus ibi boni mores valent quàm alibi bonæ leges.*

Tacit. Annal. lib. 3. cap. 25.

De mor. Germ. cap. 19.

ARTICLE IV.

De l'éducation.

J'ENTENS ici par ce mot le soin particulier qu'on prend de former les maniéres & le caractére des jeunes gens : en quoi je fais consister une grande partie de l'éducation.

Ce soin regarde le corps & l'es-

prit. Le Principal doit veiller à la culture & à la perfection de l'un & de l'autre.

On peut raporter à la propreté & à la bonne grace tout ce qui concerne le corps.

Je ne puis mieux faire, par raport à la propreté, que de citer ici les termes mêmes du Statut & du Réglement de l'Université sur ce sujet. « [a] Les maîtres doivent prendre soin » que leurs disciples n'aient rien dans » leur extérieur de malpropre, de re- » butant ni de grossier; que dans leur » vétement ils ne fassent point pa- » roître une négligence marquée; » qu'on ne leur voie point des habits » déchirés, des cheveux mal peignés, » des mains sales. Car on doit s'ap- » pliquer, non seulement à leur don- » ner le bon goût de la litterature & » des sciences, mais aussi à leur ap- » prendre la politesse & le savoir vi- » vre, qui sont si nécessaires pour la

a Provideant pædagogi & magistri, ut sui discipuli abhorreant à cultu immundo, lutulento, & agresti: ne sint insigniter negligentes in vestitu, ne discincti, impexi, illoti: ut non solùm in literatura, sed etiam in communi vitæ usu civilem humanitatem politioremque urbanitatem ediscant. Sed hi, neque lasciviant immodestius, neque tortos arte & studio capillos cincinnosve ferant. *Stat.* 14. *Append.*

société & le commerce de la vie. » D'un autre côté, il ne faut pas « souffrir que les jeunes gens donnent « dans le luxe & le faste des habits, « ni qu'ils affectent de porter des che- « veux frisés avec trop de soin & trop « d'art comme dans le monde. « Rien n'est plus sage que ce Réglement, qui commande d'éviter les deux extrémités, qui sont également vicieuses. Il ne faut point souffrir dans les écoliers aucune affectation de parure, & encore moins ces airs de petits maîtres par lesquels ils prétendent quelquefois se distinguer.

La bonne grace, par raport aux jeunes gens, consiste à se bien présenter, à avoir une contenance assurée & modeste, à marcher d'un air aisé & naturel, à se tenir droits, à faire bien une révérence, à ne point être dans des postures peu décentes, à ne point s'abandonner à une certaine nonchalance. Les maîtres à danser sont utiles pour cela jusqu'à un certain point, & Quintilien approuve qu'on en fasse quelque usage; *Ne illos quidem reprehendendos putem, qui paulum etiam palæstricis vacaverint.* Quint. lib. 1. cap. 11. Mais il étoit bien éloigné de permet-

tre qu'on emploiât pour ce miniſtére des hommes décriés & infames par leur profeſſion même : *Hos abeſſe ab eo , quem inſtituimus , quàm longiſſimè velim.* Il borne cette étude à fort peu de choſes, & au ſimple néceſſaire, tel que nous venons de l'expoſer ; *Ut recta ſint brachia, ne indocta ruſtica-ve manus, ne ſtatus indecorus, ne qua in proferendis pedibus inſcitia, ne caput oculique ab alia corporis inclinatione diſſideant.*

J'AI parlé ailleurs de la politeſſe, qui tient quelque choſe du corps & de l'eſprit. Car l'eſſentiel de cette qualité conſiſte à ne point trop s'aimer ſoi-même, à ne point tout raporter à ſoi, à éviter de rien faire ou de rien dire qui puiſſe bleſſer les autres, à chercher les occaſions de leur faire plaiſir, & à préférer leurs commodités & leurs volontés aux ſiennes. C'eſt à quoi les maîtres doivent ſur tout veiller. Quand les jeunes gens ſont exercés à la pratique de ces maximes, la politeſſe ne leur coute plus rien, & trois mois d'uſage du monde achevent de leur apprendre tout ce qu'ils en doivent ſavoir.

MAIS la grande & capitale application d'un Principal, (& l'on en peut dire autant à proportion de tous les autres maîtres,) c'est de travailler sur l'esprit, & sur l'humeur des jeunes gens ; & il peut par cet endroit, leur rendre un service infini. Ce n'est point par les instructions publiques qu'il peut beaucoup avancer de ce côté-là, mais par des conversations particuliéres, où les jeunes gens puissent s'ouvrir à lui, lui parler avec liberté, lui marquer leurs peines ; où on leur apprenne à se connoître eux-mêmes, à n'être pas fâchés qu'on leur parle de leurs défauts, à les découvrir les premiers & les avouer de bonne foi, à chercher les moiens de s'en corriger, à demander pour cela les avis du maître, & à lui venir rendre compte de tems en tems du profit qu'ils en auront fait.

Je suppose, par exemple, que le caractére dominant d'un écolier est la fierté & la vanité. Il parle souvent de lui-même, & toujours avec estime & avec complaisance. Il vante à toute occasion la noblesse de sa famille, les dignités de ses parens,

leurs richesses, la magnificence de leur équipage, de leur ameublement, de leur table; & il n'a que du mépris pour tous les autres. Ce défaut n'est pas rare parmi les jeunes gens, & il se trouve quelquefois dans ceux même dont les parens n'ont d'autre mérite que d'avoir amassé beaucoup de bien.

Un Principal, pour peu qu'il soit attentif sur son Collége, connoîtra parfaitement le caractére de ce jeune homme. Dans une visite que celui-ci lui rendra, après les discours préliminaires, qui durent quelquefois lontems pour préparer la voie à quelque chose de meilleur & de plus sérieux, il fera tomber la conversation sur ce qui regarde le jeune homme. Si, sur les interrogations qu'on lui fera, il reconnoît de lui-même son défaut dominant, s'il l'avoue ingénûment, on doit lui témoigner beaucoup de contentement, louer fort sa sincérité, lui marquer qu'un défaut avoué & reconnu est déja à demi corrigé. S'il n'en convient pas, ce qui peut arriver ou par dissimulation, ou de bonne foi, on tâche insensiblement de le lui faire connoître par des faits particuliers qu'on

qu'on lui cite mais sans reproches & sans aigreur, par le sentiment de ses maîtres, par le témoignage même de ses compagnons. On lui laisse quelquefois du tems pour y réfléchir plus mûrement. Quand enfin il commence à reconnoître en lui ce défaut, on tâche de lui en faire sentir la difformité & le ridicule : comment le seul amour propre bien entendu devroit nous en donner de l'éloignement, puisqu'au lieu de l'estime que nous cherchons par de sotes vanteries, nous ne nous attirons que du mépris & de la haine. On lui propose l'exemple de quelque camarade humble & modeste avec beaucoup de naissance & de mérite, qui est estimé & aimé de tout le monde. Après lui avoir fait connoître sa maladie, on lui en propose les remédes : ne plus parler de soi-même, ni de sa famille, ni de ses parens, ni de leurs richesses, ou de leurs dignités : ne se mettre point dans son propre esprit au dessus des autres : n'avoir du mépris pour personne : parler de ses compagnons avantageusement. On le fait revenir une quinzaine après. On s'est informé auparavant par le raport des maî-

tres de tout ce qui le regarde, mais on l'apprend de sa bouche comme si on l'ignoroit, entiérement : & pour peu qu'il y ait de progrès & de changement, on le loue, on l'encourage, on l'exhorte à faire toujours de mieux en mieux.

Je suppose pour second exemple un jeune homme qui aura manqué de docilité & de respect à son maître, qui aura refusé de lui obéir, qui aura même ajouté quelque parole insolente, & qui persiste dans son opiniâtreté. Le maître, au lieu de le punir sur le champ comme il en avoit droit, s'est contenté par sagesse de lui témoigner son mécontentement, & a remis la punition à un autre tems. Cependant l'écolier ne revient point à lui, & ne reconnoît point sa faute. Le Principal averti de tout, le fait venir. Il lui fait raconter la chose comme elle s'est passée, & il examine s'il parle vrai. Il le rend lui-même témoin & juge dans sa propre cause. Il lui demande si un écolier ne doit pas être soumis à son maître : s'il ne doit pas lui répondre avec respect, quand même il croiroit n'avoir pas

tort : mais combien eſt-il plus condannable, lorſque le maître a pleinement raiſon en tout ? Un Collége peut-il ſubſiſter, ſi un tel exemple eſt ſouffert ? Dépent-il ou du Maître, ou du Principal, de le laiſſer impuni, & le peut-il raiſonnablement ! On conduit ainſi par degrés un jeune homme à ſe condanner lui-même, à reconnoître qu'il a mérité d'être puni, à faire ſatisfaction au maître, & à ſe ſoumettre à tout ce qu'il exigera de lui. Mais le maître alors, content de la ſoumiſſion, ſe fait un plaiſir de remettre la peine. Par une conduite ſi ſage, la faute de l'écolier lui devient ſalutaire, & ſe termine par lui faire aimer & reſpecter ſes maîtres plus que jamais : au lieu qu'un châtiment fait ſur le champ l'en auroit peut-être éloigné pour toujours.

Il y a, dans ces occaſions, une habileté bien néceſſaire à un maître, qui conſiſte à ſavoir manier les eſprits, à les tâter doucement, à ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, & à les conduire par différentes interrogations au point où l'on veut les amener. C'étoit l'art merveilleux de Socrate, comme on le voit dans tous

les dialogues où Platon le fait parler. On en trouve aussi un exemple admirable dans la Cyropédie de Xénophon, autre disciple de Socrate, qui peut servir de modéle aux maîtres pour ce genre de conversation dont nous parlons ici. Le Roi d'Arménie s'étant révolté contre Astiage roi des Médes, Cyrus marcha promtement contre lui, se saisit de sa personne, & l'aiant fait venir dans l'assemblée avec ses femmes & ses enfans, il commença par exiger de lui qu'avant tout il lui répondît selon la vérité. Alors le Roi d'Arménie, conduit de proposition en proposition, avoua en tremblant qu'il avoit rompu mal à propos le traité, qu'il méritoit d'être dépouillé de ses biens, de son roiaume, de la vie même. Mais Cyrus, l'aiant, contre toute espérance, rétabli dans tous ses droits, s'en fit un ami, dont la fidélité & la reconnoissance furent inviolables. L'endroit est fort long, mais très-beau, & il mérite d'être lû avec attention.

Cyrop. lib. 3.

Je reviens au Principal. Il peut faire des biens infinis par ces entretiens familiers, où les écoliers s'ouvrent à lui, & lui parlent comme à un bon

ami. On peut emploier quelquefois le tems des récréations à ces sortes d'entretiens. Quand les écoliers estiment & aiment le Principal, il n'ont pas de peine à s'ouvrir à lui : mais il faut faire en sorte, par le secret inviolable qu'on leur gardera, qu'ils n'aient jamais lieu de s'en repentir. On doit s'appliquer sur tout aux grands, parce qu'ils sont plus en état de profiter des avis, & qu'ils en ont plus de besoin. Les deux années de philosophie, après lesquelles c'est assez la coutume de choisir un genre de vie, semblent naturellement destinées à examiner leur vocation. C'est l'action de la vie la plus importante, qui décide souvent du bonheur temporel & du salut éternel, & qui est presque toujours abandonnée à un âge incapable de se conduire lui-même, & peu disposé à prendre conseil.

Avant que de finir cet article, je dois ajouter que les Principaux sont en état, & peut être aussi dans l'obligation, de rendre aux écoliers externes une partie des mêmes services qu'ils rendent aux pensionnaires : car toute la Jeunesse du Collége est confiée à leurs soins. Quand un Régent s'aperçoit qu'un

écolier commence à se déranger ; il pourroit en avertir le Principal, qui le feroit venir dans sa chambre, & lui donneroit les avis nécessaires pour le faire rentrer dans son devoir.

ARTICLE V.

De la religion.

JE N'AI PAS besoin de prouver que cet article est le plus important de tous, & que la négligence des maîtres sur ce point seroit très-criminelle, parce qu'elle auroit des suites d'une conséquence infinie. On peut réduire à trois points ce qui regarde cette matiére : les instructions, l'usage des sacremens, la pratique de certains exercices de pieté.

§. I. *Des instructions.*

IL EST AISE' de comprendre que de jeunes gens qui sortent du Collége sans être instruits de la religion, courent risque de l'ignorer tout le reste de leur vie ; & l'on ne sait que trop, que cette ignorance est la funeste source des desordres & de l'irréligion qui régnent presque généralement dans le monde.

Le reméde à un si grand mal est de profiter d'un tems où les jeunes gens sont encore dociles, & naturellement ouverts à toutes les vérités de la religion. On doit poser pour principe de l'éducation chrétienne, (& ceci regarde tous les maîtres en général, Principaux, Régens, Précepteurs) que les enfans sont confiés aux maîtres de la main de Jesus-Christ même, pour veiller à la conservation du précieux trésor de l'innocence qu'il a rétablie en eux par le batême, pour les rendre dignes de l'adoption divine & de la glorieuse qualité d'enfans de Dieu à laquelle il les a élevés, pour les instruire de tous les mystéres de sa vie & de sa mort, de toutes les merveilles qu'il a opérées en leur faveur, & de tous les préceptes à l'observation desquels il a attaché leur salut. Voila de quoi Jesus-Christ nous demandera compte un jour, & non si nous avons fait de bons poetes ou de bons orateurs.

Or dans quelle source peut-on puiser ces divines connoissances, sinon dans les Livres sacrés de l'ancien & du nouveau Testament? Je supplie les maîtres de lire avec attention ce

que dit sur cet article M. de Fénelon dans le livre que j'ai déja cité, qui est sur l'éducation des filles, mais qui ne convient pas moins aux jeunes gens de l'autre sexe. J'en raporterai ici quelques endroits.

» Les histoires de l'ancien Testa- » ment ne sont pas seulement propres » à réveiller la curiosité des enfans; » mais, en leur découvrant l'origine » de la religion, elles en posent les » fondemens dans leur esprit. Il faut » ignorer profondément l'esprit de la » religion, pour ne pas voir qu'elle est » toute historique. C'est par un tissu » de faits merveilleux que nous trou- » vons son établissement, sa perpétui- » té, & tout ce qui doit nous la faire » croire & pratiquer.

» Il ne faut pas s'imaginer qu'on » veuille engager les jeunes gens à » s'enfoncer dans la science, quand » on leur propose toutes ces histoires. » Elles sont courtes, variées, propres » à plaire aux gens les plus grossiers. » Dieu qui connoît mieux que per- » sonne l'esprit de l'homme qu'il a » formé, a mis la religion dans des » faits populaires, qui bien loin de » surcharger les simples, leur aident

à concevoir & à retenir les mystéres. « M. de Fénelon en apporte un exemple qui regarde le mystére de la Trinité, après quoi il ajoute : » Cet exemple suffit pour montrer l'utilité des « histoires. Quoiqu'elles semblent allonger l'instruction, elles l'abregent « beaucoup, & lui ôtent la secheresse « des catéchismes, où les mystéres « sont détachés des faits. Aussi voions- « nous qu'anciennement on instruisoit « par les histoires. La maniére admi- « rable dont saint Augustin veut qu'on « instruise tous les ignorans, n'étoit « point une méthode que ce Pere eût « seul introduite ; c'étoit la méthode « & la pratique universelle de l'Egli- « se. Elle consistoit à montrer par la « suite de l'histoire la religion aussi « ancienne que le monde ; Jesus-Christ « attendu dans l'ancien Testament, & « Jesus-Christ régnant dans le nou- « veau : c'est le fond de l'instruction « chrétienne. «

Cela demande un peu plus de tems « & de soin, que l'instruction à la- « quelle beaucoup de gens se bor- « nent : mais aussi on sait véritable- « ment la religion, quand on sait ce « détail ; au lieu que quand on l'igno- «

» re, on n'a que des idées confuses
» sur Jesus-Christ, sur l'Evangile, sur
» l'Eglise, sur la nécessité de se sou-
» mettre absolument à ses décisions,
» & sur le fond des vertus que le nom
» chrétien nous doit inspirer. Le Ca-
» téchisme * historique, imprimé de-
» puis peu de tems, qui est un livre
» simple, court, & bien plus clair
« que les catéchismes ordinaires, ren-
» ferme tout ce qu'il faut savoir là-
» dessus. Ainsi on ne peut pas dire
» qu'on demande beaucoup d'étude.

* *C'est celui de M. l'Abbé Fleury.*

M. de Fénelon, après avoir parcouru & indiqué les histoires les plus remarquables de l'ancien & du nouveau Testament, ajoute ce qui suit.
» Choisissez les plus merveilleuses des
» histoires des Martyrs, & quelque
» chose en gros de la vie céleste des
» premiers chrétiens. Mêlez-y le cou-
» rage des jeunes Vierges, les plus
» étonnantes austérités des Solitaires,
» la conversion des Empereurs & de
» l'Empire, l'aveuglement des Juifs,
» & leur punition terrible qui dure
» encore.

» Toutes ces histoires, ménagées
» discrettement, feroient entrer avec
» plaisir dans l'imagination des enfans

vive & tendre toute une ſuite de « religion depuis la création du mon- « de juſqu'à nous, qui leur en donne- « roit de très-nobles idées, & qui ne « s'effaceroit jamais. Ils verroient « même, dans cette hiſtoire, la main « de Dieu toujours levée pour délivrer « les juſtes, & pour confondre les im- « pies. Ils s'accoutumeroient à voir « Dieu faiſant tout en toutes choſes, « & menant ſecrettement à ſes deſ- « ſeins les créatures qui paroiſſent le « plus s'en éloigner. Mais il faudroit « recueillir dans ces hiſtoires tout ce « qui donne les images les plus rian- « tes & les plus magnifiques, parce « qu'il faut emploier tout pour faire « enſorte que les enfans trouvent la « religion belle, aimable, & auguſte ; « au lieu qu'ils ſe la repréſentent d'or- « dinaire comme quelque choſe de « triſte & de languiſſant. «

Une inſtruction ſolide, comme celle dont on vient de parler, eſt un puiſſant remède contre la ſuperſtition. » Il ne faut jamais, dit le même M. de Fénelon, » laiſſer mêler dans la foi, ou « dans les pratiques de pieté, rien qui « ne ſoit tiré de l'Evangile, ou auto- « riſé par une approbation conſtante «

» de l'Eglise. Il faut prémunir discret-
» tement les enfans contre certains
» abus, qu'on est quelquefois tenté
» de regarder comme des points de
» discipline, quand on n'est pas bien
» instruit. On ne peut entiérement
» s'en garantir, si on ne remonte à la
» source, si on ne connoît l'institu-
» tion des choses, & l'usage que les
» Saints en ont fait.

» Accoutumez donc les enfans na-
» turellement trop crédules, à n'ad-
» mettre pas légérement certaines hi-
» stoires sans autorité, & à ne s'atta-
» cher pas à de certaines dévotions
» qu'un zéle indiscret introduit, sans
» attendre que l'Eglise les approuve.

On voit, par tout ce que je viens de raporter, la maniére d'instruire solidement les jeunes gens, & la nécessité d'emploier le tems du Collége
» à leur bien faire connoître Jesus-
» Christ, ses préceptes; ses maximes,
» ses remédes; à bien expliquer son
» Evangile; à faire connoître la gran-
» deur de l'homme, que Dieu seul
» peut rendre heureux; sa chute & sa
» misére, dont l'incarnation & la
» mort d'un Dieu ont pu seules être
» le remède; la corruption de son

Instruct. sur la man. d'élever les Nov. Tom. I. des lettres de pieté.

cœur, dont l'amour de lui-même « & des choses sensibles est devenu « le maître ; l'impuissance où il est de « faire aucun bien par lui-même, & « sans la grace de Jesus-Christ ; & le « danger continuel où le met la cu- « pidité, qui subsiste toujours quoique « vaincue... Il est aussi très-impor- « tant de leur inculquer les grandes « & efficaces vérités de la religion : « combien Dieu est terrible dans ses « jugemens ; combien ce que nous « trouverons après notre mort sera « différent de nos idées ; quel mal- « heur c'est que de perdre Dieu, sans « retour ; de quelle noirceur sont les « péchés après le batême ; de quel « poids est pour nous la vie & la mort « de Jesus-Christ, dont nous devons « rendre compte ; quelle folie c'est « que de mépriser une éternelle féli- « cité ; quelle sainteté exige la grace « de la loi nouvelle de ceux qui sont « morts & ensevelis en Jesus-Christ, « blanchis dans son sang, consacrés « par l'infusion de son Esprit, nourris « de sa chair, & associés d'une manié- « re si intime à sa divinité. «

Il n'y a personne, je croi, qui sur la simple lecture de ce que je viens

d'expoſer, ne convienne que c'eſt-là ſans doute l'unique maniére d'inſtruire ſolidement les jeunes gens par raport à la religion. Cette méthode demande du tems, & du ſoin : mais on eſt bien dédomagé de toutes ſes peines par le fruit qu'on a lieu d'en attendre. Il s'agit de ſavoir où l'on peut placer ces inſtructions.

Les dimanches & les fêtes en ſont le tems naturel. Ces jours, par leur inſtitution, ſont deſtinés au culte divin, dont la parole de Dieu & l'inſtruction font une grande partie. On ſait qu'ils tiennent lieu parmi nous de ce qu'étoit le ſabbat chez les Juifs : & l'on ſait auſſi ſous quelles peines Dieu en avoit commandé la
Exod. 31. 15. ſanctification. *Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur.* Il avoit abandonné aux Juifs les ſix autres jours pour leurs propres ouvrages, mais il s'é-
Exod. 20. 9. 10. toit réſervé le ſeptiéme. *Sex diebus operaberis, & facies omnia opera tua : ſeptima autem die ſabbatum Domini tui eſt.* C'étoit pour lui un jour privilégié & favori, conſacré uniquement à ſon culte, & dont il étoit jaloux comme d'un jour qui lui appartenoit d'une ma-
Exod. 31. 14. niére particuliére. *Cuſtodite ſabbatum*

meum. Il ne vouloit pas que ce jour-là on sortît dehors, mais qu'on demeurât dans la maison, pour y méditer plus librement sa loi. *Maneat unusquisque apud semetipsum : nullus egrediatur de loco suo die septimo.* [a] Enfin on est étonné de voir combien de fois, & avec quelles menaces, Dieu, dans un petit nombre de versets, répete & inculque ce précepte, & avec quelle force il en recommande l'observation. Exod. 16. 29.

On comprend assez que Dieu n'exige pas moins de nous la sanctification des dimanches & des fêtes ; & l'on voit par conséquent de quelle importance il est d'y accoutumer de bonne heure les jeunes gens : d'autant plus que ce précepte est presque généralement violé dans toutes les conditions, & sur tout parmi les personnes de qualité. Ainsi c'est une régle bien sage, établie dans plu-

a Videte ut sabbatum meum custodiatis... ut sciatis quia ego Dominus... Custodite sabbatum meum : sanctum est enim vobis. Qui polluerit illud, morte morietur.... Sex diebus facietis opus : in die septimo sabbatum est, requies sancta Domino. Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur. Custodiant filii Israel sabbatum, & celebrent illud in generationibus suis : pactum est sempiternum inter me & filios Israel. *Exod.* 31. 13. 17.

ſieurs Colléges, de ne point laiſſer ſortir les penſionnaires les dimanches & les fêtes, mais d'emploier la plûs grande partie de ces jours à les inſtruire de la religion. Les parens ne doivent point ſçavoir mauvais gré à un Principal qui ſera exact & infléxible ſur ce point : du moins ils ne pourront le ſoupçonner d'être attentif à ſes propres intérêts.

J'ai reconnu par mon expérience combien la maxime de M. de Fénelon, d'apprendre la religion aux jeunes gens par des faits hiſtoriques, étoit utile, & en même tems agréable pour cet âge. La plûpart des inſtructions qne je faiſois au Collége, rouloient ſur l'ancien Teſtament. Toutes les grandes vérités, ſoit pour le dogme, ſoit pour la morale, s'y trouvent : & propoſées de la ſorte, elles font ſur l'eſprit des jeunes gens une impreſſion d'autant plus forte & plus durable, qu'elles ſe trouvent jointes à des faits hiſtoriques, dont le ſouvenir ne s'efface pas ſi aiſément.

A ces inſtructions, que je faiſois réguliérement après la Meſſe & après Vêpres, j'en joignois une autre, qui

étoit encore plus utile. Quand la récréation étoit finie, & ces jours-là elle doit être assez longue, car les enfans ont besoin de repos & de délassement, tout le monde se retiroit à sa chambre. Alors les plus grands s'emploioient une heure à lire dans leur particulier trois ou quatre chapitres historiques de l'ancien Testament, dont ils venoient ensuite me rendre compte vers le soir dans la chapelle. Je demandois aux écoliers, sans garder d'ordre, ce qu'ils avoient observé dans leur lecture. J'étois souvent étonné de leurs réflexions sensées & judicieuses, dont je faisois d'autant plus de cas, qu'elles venoient de leur propre fond, & qu'elles ne leur étoient point suggérées. Il est aisé de comprendre combien cette sorte d'exercice peut être utile aux jeunes gens, non seulement pour les instruire de la religion, mais encore pour leur former l'esprit & le jugement.

Outre ces instructions, il doit y avoir un jour particulier dans la semaine, où l'on explique le catéchisme, & cela se pratique ordinairement dans tous les Colléges. J'ai parlé ail-

leurs, en traitant de l'éloquence de
Tom. 2. la chaire, de la maniére de faire les catéchismes, qui doit être différente selon la différence des âges. J'ajoute seulement ici une chose, que j'ai vû pratiquer avec beaucoup de succès. Ces sortes d'instructions qui se font aux écoliers plus avancés en âge, comme sont les Rhétoriciens & les Philosophes, doivent être plus fortes & plus relevées, & roulent ordinairement sur un plan suivi de religion. On oblige dans quelques Colléges les écoliers à mettre par écrit ce qu'ils ont entendu, & à faire un précis du catéchisme qu'on leur a expliqué : & plusieurs le font avec une justesse, une précision, une exactitude, qui surprennent les maîtres. La même chose se pratique dans plusieurs Paroisses de Paris ; & j'ai vû de jeunes filles y réussir parfaitement.

Il ne me reste qu'un mot à dire sur les instructions qui regardent les domestiques. C'est un des devoirs essentiels du Principal. Il leur doit cette récompense des services qu'ils rendent au Collége, & il doit cet exemple aux jeunes gens, pour leur apprendre ce qu'un jour Dieu exigera

d'eux. Les gens riches & de qualité ignorent pour la plûpart jusqu'où vont leurs obligations sur ce point. Ils oublient que leurs domestiques ont un autre maître qu'eux, qu'ils doivent servir, & par conséquent le connoître : que par cette raison ils sont indispensablement chargés de les faire instruire sur la religion, de veiller sur leur conduite, de leur laisser le tems & de leur procurer les moiens de remplir les devoirs du christianisme : qu'ils leur doivent ces secours spirituels encore plus que la nourriture & le vêtement : qu'ils répondront à Dieu du salut de ceux qui les servent, comme du leur propre ; & que les domestiques font partie de ceux dont saint Paul recommande le soin en des termes qui doivent faire trembler tous les maîtres chrétiens. *Si quelqu'un*, dit-il, *n'a pas soin des siens, & particuliérement de ceux de sa maison, il renonce à la foi, & est pire qu'un infidéle.* Il est donc d'une absolue néceffité d'instruire les jeunes gens de ce devoir, & de leur en donner l'exemple par le soin exact qu'on prendra de faire instruire les domestiques. 1. Timot. 5. 8.

Il seroit à propos de donner de tems en tems aux domestiques quelques livres propres à leur apprendre la religion, & à nourrir leur pieté: un nouveau Testament, l'Imitation de Jesus-Christ, des Heures, le livre des histoires choisies, & d'autres livres pareils. Cette dépense n'est pas grande, & elle peut attirer beaucoup de bénédictions sur un Collége. Le Principal, les maîtres, les parens, peuvent y contribuer chacun de leur côté: & il ne seroit pas indifférent ni difficile d'accoutumer les jeunes gens à prendre quelque chose sur leurs menus plaisirs pour fournir à ces pieuses libéralités.

§. II. *De l'usage des Sacremens.*

COMME les sacremens sont le canal ordinaire par lequel Dieu nous communique les secours dont nous avons besoin pour vivre & mourir en chrétiens, il est bien important d'inspirer aux jeunes gens pour ces sources sacrées de graces & de salut un profond respect, qui les suive dans tout le reste de leur vie, & qui leur apprenne de bonne heure à en faire un saint & salutaire usage.

1. *Du Batême.*

On reçoit maintenant le batême dans un âge qui ne permet pas de faire attention ni aux augustes cérémonies qui s'y observent, ni aux engagemens que l'on y prend. Il est donc nécessaire d'en rappeller le souvenir dans un tems où l'on est en état d'en profiter. On ne doit jamais manquer à faire renouveller aux enfans les vœux de leur batême, soit à l'anniversaire du jour où ils l'ont reçu, soit aux veilles de Pâque & de la Pentecôte, qui étoient autrefois les seuls jours où l'on administroit ce sacrement d'une maniére publique & solennelle, coutume dont on voit encore des traces précieuses dans la procession qui se fait ces jours-là aux fonts baptismaux.

Pour tirer un plus grand fruit de cette pieuse pratique, il est bon de faire assister les jeunes gens au batême de quelque enfant, afin qu'ils en voient de leurs propres yeux toutes les cérémonies, dont après cela on leur expliquera la signification. C'est, dit M. de Fénelon, ce qui en « fera mieux sentir l'esprit & la fin, «

» Par là vous ferez entendre combien » il est grand d'être chrétien : com- » bien il est honteux & funeste de » l'être comme on l'est dans le mon- » de. Rappellez souvent les exorcis- » mes & les promesses du batême, » pour montrer que les exemples & » les maximes du monde, bien loin » d'avoir quelque autorité sur nous, » doivent nous rendre suspect tout » ce qui vient d'une source si odieu- » se, & si empoisonnée. Ne craignez » pas même de représenter, comme » saint Paul, le démon régnant dans » le monde, & agitant les cœurs des » hommes par toutes les passions vio- » lentes qui leur font chercher les ri- » chesses, la gloire, & les plaisirs. » C'est cette pompe, direz-vous, qui » est encore plus celle du démon que » du monde : c'est ce spectacle de va- » nité auquel un chrétien ne doit » ouvrir ni son cœur, ni ses yeux. Le » premier pas qu'on fait par le batê- » me dans le christianisme, est un re- » noncement à toute la pompe mon- » daine. Rappeller le monde malgré » des promesses si solennelles faites à » Dieu, c'est tomber dans une espe- » ce d'apostasie, comme un Religieux,

qui, malgré ses vœux, quitteroit « son cloître & son habit de péniten- « ce pour rentrer dans le siecle. «

2. *De la Pénitence.*

C'EST ICI, après le batême, le premier des sacremens qu'on fait recevoir aux enfans; & il demande beaucoup de soin & de préparation. Il ne faut les y admettre que quand ils commencent à être raisonnables, & qu'ils témoignent vouloir se corriger de leurs petits défauts.

Le soin du Principal est de leur procurer des Confesseurs, dont la prudence, la capacité, & le zéle lui soient connus: après quoi il peut laisser aux enfans le choix de celui qui leur plaira davantage. Si dans la suite ils demandent à en changer, quoique peut être ils le fassent sans de trop bonnes raisons, il faut, après leur avoir donné les avis nécessaires, le leur permettre: car sur cet article on ne doit point les géner, mais leur laisser une pleine & entiére liberté.

Il faut leur bien faire sentir l'extrême importance qu'il y a pour eux de faire de bonnes confessions, qui soient

ſincéres & ſans déguiſement : pour cela les avertir qu'ils doivent dire les fautes qui les humilient le plus, & les circonſtances qui les rendent plus grandes. Il eſt bon de leur repréſenter ſouvent l'horrible état où ſe trouve une ame à l'heure de la mort, lorſqu'elle ſe voit ſéparée de Dieu, & dans une confuſion éternelle, pour en avoir voulu éviter une petite & paſſagére qui ne dure qu'un moment : que la honte, attachée à l'aveu de ſes fautes, peut en devenir le reméde & l'expiation ; qu'elle eſt couverte par la charité du Confeſſeur, & par le ſecret inviolable auquel il eſt obligé ; & qu'elle nous épargne une autre honte, qui ſeule, à proprement parler, mérite ce nom, lorſque nos crimes, s'ils n'ont point été expiès par une humble & ſincére pénitence, nous ſeront reprochés par la bouche de la Vérité même à la face de tout l'univers.

Mais ſur quoi il faut le plus inſiſter, comme le remarque M. de Fénelon, c'eſt ſur le malheur qu'il y auroit » de faire un cercle continuel » & ſcandaleux du péché à la péni» tence, & de la pénitence au péché. Il

Il n'eſt donc queſtion de ſe con-« feſſer, que pour ſe convertir & ſe « corriger : autrement, les paroles de « l'abſolution, quelque puiſſantes « qu'elles ſoient par l'inſtitution de « Jeſus-Chriſt, ne ſeroient par notre « indiſpoſition que des paroles, mais « des paroles funeſtes, qui ſeroient « notre condannation devant Dieu. « Une confeſſion, ſans changement « intérieur, bien loin de décharger « une conſcience du fardeau de ſes « pechés, ne fait qu'ajouter aux au- « tres pechés celui d'un monſtrueux « ſacrilége. «

Ce doit être une régle inviolable parmi les écoliers de ne parler jamais entre eux de ce que le Confeſſeur leur a dit, des avis qu'il leur a donnés, de la pénitence qu'il leur a impoſée, ni s'il leur a accordé ou différé l'abſolution. Il faut leur impoſer ſur tout cela un rigoureux ſilence, & les accoutumer par là à reſpecter, comme ils le doivent, la ſainteté & le ſecret inviolable du ſacrement de Pénitence.

On ne peut pas fixer préciſément le tems où les jeunes gens doivent s'en approcher. Cela dépend du beſoin des

pénitens, & de la prudence des Confesseurs. La régle de se confesser tous les mois est assez généralement observée dans tous les Colléges, & elle paroît fort raisonnable.

3. *De la Confirmation.*

LA VERTU propre de ce Sacrement est de communiquer à ceux qui le reçoivent dignement la force nécessaire pour surmonter les tentations, & pour résister aux ennemis de notre salut: & c'est ce que les cérémonies mêmes qu'on emploie dans ce Sacrement nous enseignent. Faites bien comprendre aux jeunes gens, dit M. de Fénelon, » combien nous devons fouler » aux piés les mépris mal fondés, les » railleries impies, & les violences » même du monde, puisque la Con» firmation nous rend soldats de Je» sus-Christ pour combattre cet enne» mi. L'Evêque, direz-vous, vous a » frapés * pour vous endurcir contre » les coups les plus violens de la per» sécution. Il a fait sur vous une on» ction sacrée, afin de représenter les » anciens qui s'oignoient d'huile pour » rendre leurs membres plus souples » & plus vigoureux quand ils alloient

* *Il parle du petit soufflet que l'Evêque donne à ceux qu'il confirme.*

au combat. Enfin il a fait sur vous « le signe de la croix, pour vous montrer que vous devez être crucifié « avec Jesus-Christ. Nous ne sommes « plus, continuerez - vous, dans le « tems des persécutions, où l'on faisoit mourir ceux qui ne vouloient « pas renoncer à l'Evangile: mais le « monde, qui ne peut cesser d'être « monde, c'est-à-dire, corrompu, « fait toujours une persécution indirecte à la pieté. Il lui tend des piéges, pour la faire tomber: il la décrie, il s'en moque, & il en rend « la pratique si difficile dans la plûpart des conditions, qu'au milieu « même des nations chrétiennes, & « où l'autorité souveraine appuie le « christianisme, on est en danger de « rougir du nom de Jesus-Christ, & « de l'imitation de sa vie. «

On ne peut trop inculquer cette importante verité aux jeunes gens, dont la plus grande & la plus ordinaire tentation dans le Collége est de craindre les discours & les railleries de leurs compagnons: ce qui montre en même tems la nécessité indispensable de leur faire recevoir ce Sacrement. Il peut servir comme de pré-

paration à l'Euchariſtie, & par conſéquent la précéder de quelque tems.

Il ſeroit bon que les Principaux euſſent un regître pour marquer ceux qui ont reçu la Confirmation dans leur Collége, afin qu'on pût y avoir recours dans le beſoin, lorſque les écoliers dans un âge plus avancé doutent s'ils ont été confirmés. Ce cas eſt quelquefois arrivé.

4. *De l'Euchariſtie.*

ON DOIT regarder la premiére communion des enfans comme l'action de leur vie la plus importante, & qui pour l'ordinaire décide de leur ſalut: & l'on ne peut par conſéquent y apporter trop de préparation. Il faut les y diſpoſer de loin, leur en parler de très-bonne heure, la leur repréſenter comme le plus grand bonheur qui puiſſe leur arriver ſur la terre, tâcher d'en exciter en eux un vif deſir, & ſur tout leur bien faire ſentir quelle pureté de mœurs demande une action ſi ſainte.

Il eſt difficile de fixer le tems de la premiére communion, parce qu'il ne doit pas être réglé ſur le nombre des années, mais ſur le caractére d'eſprit

des enfans, & encore plus sur l'état de leur conscience. Il n'y a rien de plus embarrassant ni de plus inquiettant pour un Principal dans la conduite d'un Collége, que ce qui regarde la matiére dont je parle ici : parce que les dangers sont extrêmes de part & d'autre, soit pour trop avancer, soit pour trop reculer la premiére communion. C'est ici sur tout qu'il a besoin de demander à Dieu & pour lui-même, & pour les Confesseurs, la prudence & la lumiére qui leur sont nécessaires pour une décision si importante.

Le sentiment de M. de Cambrai sur cet article me paroît fort sage, & sans vouloir prescrire de régle à personne, je croi pouvoir ici le proposer. La premiére communion, dit il, me « semble devoir être faite dans le « tems où l'enfant, parvenu à l'usage « de raison, paroîtra plus docile, & « plus exemt de tout défaut considé- « rable. C'est parmi ces prémices de « foi & d'amour de Dieu, que Jesus- « Christ se fera mieux sentir & gou- « ter à lui par les graces de la commu- « nion. » Quand donc on trouve réunies dans des enfans les qualités dont

il est parlé ici, un fond de docilité, une exemption de tout défaut considérable, & par conséquent une grande pureté de mœurs, des prémices, c'est-à-dire des commencemens quoique foibles encore & imparfaits, de foi & d'amour de Dieu; on a lieu d'espérer que Dieu bénira une premiére communion faite en cet état, & qu'elle servira à faire croître & à fortifier de plus en plus de si heureuses dispositions.

Quand au contraire on observe dans les enfans des dispositions tout opposées, une indocilité marquée qui souffre avec peine les avis & les remontrances, des habitudes vicieuses ausquelles des rechutes fréquentes prouvent qu'ils sont fort attachés, nul sentiment de foi, nul indice d'amour de Dieu: pour lors n'est-il pas évident qu'un Confesseur prudent & éclairé doit prendre du tems, pour s'assurer par de sages délais d'un changement sincére & d'une conversion véritable?

C'est dans ces occasions que les maîtres & les parens, s'ils sont véritablement chrétiens, doivent laisser aux Confesseurs une pleine & entiére

liberté, & ne point géner la conſcience de leurs enfans par des interrogations, des plaintes, des reproches, qui peuvent avoir de très-funeſtes ſuites; & qui ſouvent donnent lieu à l'hypocriſie & à des ſacriléges. Ils peuvent & ils doivent les exhorter avec douceur & ſageſſe à ſe diſpoſer dignement à une action ſi ſainte, mais ſe repoſer du reſte ſur la lumiére & la prudence du Confeſſeur, qui connoît l'intérieur de l'enfant, & n'en peut rendre compte à perſonne.

J'en dis autant des autres communions pendant le cours de l'année. On doit inſpirer aux jeunes gens un grand deſir de communier ſouvent; leur faire entendre que le corps de Jeſus-Chriſt devroit être notre pain quotidien; que les premiers chrétiens approchoient très-fréquemment de l'Eucharistie, & y puiſoient cette force & ce courage qui leur étoient alors ſi néceſſaires, & qui ne le ſont pas moins pour nous; & que la grande, ou plutôt l'unique douleur d'un chrétien doit être de ſe voir privé de la communion par ſa faute; *Unus ſit nobis dolor hac eſca privari.* S. Chryſ.

Il faut en même tems leur bien

marquer les dispositions nécessaires pour approcher dignement de l'Eucharistie; & sur tout leur bien faire sentir quel horrible crime c'est que de recevoir dans une conscience souillée par quelque peché mortel l'Auteur même de la sainteté, de trahir encore Jesus-Christ par un baiser comme le perfide Judas, de le crucifier de nouveau en soi, de fouler aux piés le fils de Dieu, de tenir pour une chose vile & profane le sang d'alliance par lequel il nous a sanctifiés, & de faire outrage à l'esprit de la grace. Il n'y a rien qu'on ne doive emploïer pour inspirer aux jeunes gens toute l'horreur possible pour une communion indigne; & je trouve qu'ils sont bien heureux, quand ils remportent du Collége un sincére & solide respect pour les Sacremens.

Le grand danger des Communautés & des Colléges, c'est la crainte des jugemens humains quand on ne communie point avec les autres dans certains jours de fêtes. Un écolier, prêt de sortir du Collége, me vint voir la veille de Pâques au matin, & dans la conversation il me dit, sans que je lui eusse fait aucune question

ſur ce ſujet, qu'il auroit le bonheur de communier le lendemain. Je l'en félicitai, & lui marquai ma joie, ajoûtant que j'étois perſuadé que nul motif humain ne l'y portoit. Il me fit ſentir qu'il n'en étoit pas tout-à-fait exemt. Sur cette premiére ouverture, je louai extrêmement ſa ſincérité, & la confiance qu'il marquoit à un maître à qui il n'étoit point obligé de ſe découvrir, ce qui ne pouvoit venir que d'un fond de religion dont je faiſois grand cas. L'amitié que je lui témoignois ayant achevé de lui ouvrir le cœur, il m'avoua nettement que la ſeule crainte des diſcours & des jugemens humains le déterminoit à la communion du lendemain, ne pouvant ſoutenir de s'en voir privé un jour de Pâques, pendant que pluſieurs de ſes compagnons, moins âgés & moins avancés que lui, en approcheroient. Je lui promis de lui épargner cette confuſion. Il me remercia les larmes aux yeux, & me dit que je lui épargnerois un ſacrilége. Je ne manquai pas en effet, dans l'inſtruction de l'après midi, de prier les maîtres & les écoliers de vouloir bien ne pas communier tous enſemble à la

grande messe, mais de se partager, comme il leur plairoit, aux basses messes qui se diroient dans les chapelles, où personne n'observoit ce qui s'y passoit. Et cette pratique devint pour moi une régle dans la suite.

5. *Des pratiques de dévotion.*

Il y a certaines pratiques de dévotion courtes & faciles, qui ne sont point à charge aux jeunes gens, mais qui les avertissent de plusieurs devoirs qu'on néglige pour l'ordinaire, & qui les accoutument à faire entrer la pieté dans la plûpart de leurs actions.

La dévotion à Jesus-Christ doit l'emporter infiniment sur toutes les autres; & l'on ne peut inculquer aux jeunes gens trop fortement ni trop fréquemment ces paroles de l'Evangile : *La vie éternelle consiste à vous connoître vous qui êtes le seul Dieu véritable, & Jesus-Christ que vous avez envoié.* Elles nous apprennent que la vraie pieté est fondée sur la connoissance de Dieu, & sur celle de Jesus-Christ, c'est-à-dire de ses mystéres, de ses maximes, & de ses exemples. Ce que les Evangelistes raportent de sa divine enfance doit leur être par-

Jean. 17. 3.

faitement connu & familier, sur tout ce qu'il fit à l'âge de douze ans dans le Temple : circonstance précieuse, que Jesus-Christ a voulu qui fût conservée dans l'Evangile, afin que les jeunes gens y trouvassent un parfait modéle de toutes les vertus qui conviennent à leur âge. Il faut souvent le leur représenter plein de tendresse pour les enfans, leur imposant les mains, & les bénissant avec bonté, leur donnant un libre accès auprès de lui, déclarant que le Roiaume des Cieux leur appartient, & voulant bien regarder comme fait pour lui tout ce qu'on fera pour eux.

Luc. 2. 41. 52.

Matt. 19. & 14.

Luc 9. 48.

Il faut aussi recommander beaucoup aux enfans la dévotion à la sainte Vierge, les exhorter à la prendre pour leur mere & leur protectrice dans tous leurs besoins, de solenniser avec une pieté particuliére toutes ses fêtes, & de la prier instamment d'obtenir pour eux deux grandes vertus, qui ont fait son caractére propre, & qui sont si nécessaires aux jeunes gens, la pureté & l'humilité.

On doit aussi leur recommander la dévotion aux saints Anges, & particuliérement à leur Ange Gardien,

qui leur est donné pour veiller continuellement sur eux, & sur tous leurs besoins tant corporels que spirituels; & au Saint dont ils portent le nom, & qu'ils doivent regarder comme leur patron particulier. De petites Litanies où l'on fait entrer tous ces noms, n'allongent pas de beaucoup la priére. Quand on célébre dans le cours de la semaine la fête de quelque Saint plus considérable, on en insére le nom dans la Litanie du soir précédent: & il est à souhaiter que le Principal, dans l'instruction du Dimanche, annonce ces fêtes, & en dise un mot.

Dès que les enfans se réveillent, il est bon qu'ils s'accoutument à faire le signe de la croix; & comme si Dieu dans ce moment leur disoit: *Mon fils, donnez-moi votre cœur*, qu'ils lui répondent: Je m'offre à vous, ô mon Dieu, de toute l'étendue de mon cœur: *corde magno, & animo volenti.*

Præbe, fili mi, cor tuum mihi. *Prov.* 23. 26.

2. *Maccab.* 1, 3.

Chaque étude doit commencer par une courte priére. Quand les enfans parlent en public, & font quelque exercice, le signe de la croix doit en être le signal & le commencement. J'en dis autant pour les maîtres. On

fait que les premiers chrétiens emploioient ce signe salutaire en toute occasion.

Les priéres avant & après le repas sont réguliérement observées dans tous les Colléges. Quoi de plus juste & de plus raisonnable en effet, que de rendre cet hommage public à la bonté & à la liberalité de Dieu, de qui l'on tient tout, & que l'on doit par conséquent remercier de tout. Maintenant, à la honte de notre siecle, cette sainte coutume, consacrée pour l'usage de tous les tems, même chez les paiens, s'abolit de plus en plus chaque jour parmi nous, sur tout chez les riches & chez les grands, où il n'en reste presque plus aucune trace, & où il semble qu'on rougiroit de paroître chrétiens. Il faut prémunir les enfans contre cet abus, en les accoutumant, même au déjeuner & au goûter, à faire le signe de la croix sur la nourriture qu'ils doivent prendre. On prend occasion de les instruire sur ce sujet, en leur expliquant ce qui est dit de Jesus-Christ, que *s'étant mis à table* avec les deux disciples qui alloient à Emmaüs, *il prit le pain*, LE BENIT, *& l'ayant rompu le leur donna.* *Luc. 24. 30.*

Je n'ai pas besoin d'avertir de l'obligation indispensable où nous sommes de prier tous les jours pour la personne sacrée du Roy : le Statut de l'Université y est formel, & il s'observe par tout exactement.

Il faut aussi se souvenir des besoins, tant publics de la Religion & de l'Etat, que particuliers par raport aux parens & aux amis.

On ne doit pas oublier aux Quatre-Tems d'avertir les jeunes gens de se joindre aux priéres communes de l'Eglise, & de demander avec elle à Dieu qu'il lui plaise de nous accorder le repentir & le pardon de nos péchés, de répandre sa bénédiction sur les fruits de la terre, & de donner à son Eglise de bons pasteurs & de bons ministres : qui sont les trois motifs pour lesquels ces priéres ont été établies. Chacun des trois jours après la messe on pourroit s'acquitter de ce devoir. [a] *Ut remissionem peccatorum nostrorum nobis dones ; Ut fructus terræ dare & conservare digneris : Ut sacerdotes tui induantur justi-*

[a] *Nous vous prions, de nous accorder le pardon de nos péchés : De nous donner & de nous conserver les fruits de la terre : De revêtir vos Ministres de justice & de sainteté.*

tiam. A chaque article les écoliers répondront, *Te rogamus, audi nos.* Le samedi, jour de l'ordination, on peut ajouter cette priére, composée des paroles de l'Ecriture : [a] *Domine Jesu, ostium ovium, per quem si quis introierit salvabitur; bone Pastor, qui animam tuam posuisti pro ovibus tuis : miserere populorum, qui sunt afflicti & jacentes sicut oves non habentes pastorem. Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogamus ergo te dominum messis, ut mittas operarios in messem tuam. Tu, qui corda nosti omnium, ostende quos elegeris. Amen.* Joan 10. Matt. 9. Act. 1.

Lorsque quelqu'un des parens, ou des amis, quelque Evêque ou quelque Magistrat, est dangereusement malade, on peut dire tous les jours à la fin du repas : [b] *Domine, ecce quem amas, infirmatur.* Quand il est sorti du danger, on en remercie Joan. 11. 5.

a *Seigneur Jesus, qui êtes la porte des brebis, & par qui il faut entrer pour être sauvé, bon Pasteur, qui avez donné votre vie pour vos brebis, ayez pitié des peuples qui sont languissant & dispersés comme des brebis qui n'ont point de pasteur. La moisson est grande, Seigneur; mais il y a peu d'ouvriers : nous vous prions donc, vous qui êtes le maître de la moisson, d'y envoier des ouvriers. Vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez qui sont ceux que vous avez choisis. Nous vous en prions, ô Dieu qui vivez & regnez éternellement.* Amen.

b *Seigneur, celui que vous aimez est malade.*

v. 4. Dieu : [a] *Agimus tibi gratias, Domine; pro famulo tuo, cujus infirmitas non fuit ad mortem, sed pro gloria tua.* S'il meurt on prie Dieu pour lui après sa mort.

Quand la sonette avertit qu'on porte le Corps de Notre-Seigneur Jesus-Christ à quelque malade, on se met à genoux, & l'on fait les trois priéres suivantes : dont la premiére est un acte de foi pour adorer Jesus-Christ, la seconde regarde le malade, & par la troisiéme on demande pour soi-même la grace de recevoir un jour Jesus-Christ en viatique. Matt. 16. 16. [b] *Tu es Christus filius Dei vivi... Domine, ecce quem amas infirmatur...* Jean. 6, 34. *Domine, semper da nobis panem hunc, præsertim in hora mortis.*

Chaque écolier peut avertir du jour de sa naissance & de son batême ; & l'on prie les autres de s'en souvenir le lendemain à la Messe, & d'en rendre graces pour lui & avec lui.

Ces petites pratiques, fort faciles

a *Nous vous remercions pour votre serviteur, dont la maladie n'a point été à la mort, mais seulement pour votre gloire.*

b *Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant... Seigneur, celui que vous aimez, est malade..... Seigneur donnez-nous toujours ce pain, sur tout à l'heure de la mort.*

par elles-mêmes, & qui ont lieu en différentes occasions selon les différens besoins, ne tendent comme on le voit aisément, qu'à inspirer aux jeunes gens du goût pour la pieté, & à les accoutumer de bonne heure à s'acquitter de certains devoirs de religion qui sont ordinairement ignorés ou négligés.

CHAPITRE SECOND.

Du devoir des Régens.

APRÉS tout ce que j'ai dit jusqu'ici dans cet ouvrage sur la maniére d'enseigner, ce qui regarde principalement les Régens, il me reste peu de choses à ajouter sur cette matiére. Je le réduirai à quatre ou cinq articles : la discipline des Classes, les exercices qui s'y font pour faire paroître les écoliers, les compositions & les actions publiques, les études que doivent faire les maîtres, l'application de tout ce qui a été dit à la conduite & à l'intérieur des Classes.

ARTICLE PREMIER.

De la discipline des Classes.

Elle consiste à contenir les écoliers dans l'ordre, à se faire écouter avec silence, & à se faire obéir au premier signal : en quoi sur tout paroît l'autorité du maître, qualité rare, mais absolument nécessaire pour faire observer une exacte discipline. J'en ai parlé ailleurs.

J'ai déja remarqué aussi que l'émulation est le grand avantage des Classes. On ne peut être trop attentif à l'exciter & à l'entretenir parmi les écoliers. Il y a mille moiens différens d'y réussir, qui dépendent de l'industrie & de l'activité d'un maître zélé pour l'avancement de ses disciples. Le grand art & la grande habileté, est de savoir inspirer aux médiocres même de l'ardeur pour le travail.

Mais la partie la plus essentielle de la discipline des Classes, est pour ce qui regarde les mœurs & la religion. Ce n'est pas que je croie que les Régens en doivent parler ni longuement, ni fréquemment : ce seroit le

moien de rebuter les jeunes gens. Mais cet objet est le principal motif qui domine dans leur esprit. Ils ne le perdent jamais de vûe, quoiqu'ils n'y paroissent pas toujours attentifs. Ils ménagent avec adresse toutes les occasions qui se présentent de faire quelques remarques, ou d'établir quelques principes, qui y aient du raport. Ce n'est quelquefois qu'un mot, dit ce semble au hazard : mais ce mot a souvent de grandes suites. a C'est ainsi qu'une comparaison tirée des spectacles par saint Augustin pendant qu'il expliquoit en Rhétorique un endroit de quelque Auteur, servit à ouvrir les yeux à saint Alipe, qui étoit pour lors son disciple, & aimoit ces spectacles jusqu'à la fureur.

Confess. lib. 6. cap. 7.

Outre ces instructions publiques & communes, le Régent peut encore beaucoup servir aux écoliers par l'attention qu'il a sur leur conduite, par les entretiens particuliers

a Et fortè lectio in manibus erat, quam dum exponerem, opportunè mihi videbatur adhibenda similitudo Circensium, quo illud, quod insinuabam, & jucundius & planius fieret, cum irrisione mordaci eorum, quos illa captivasset insania.

qu'il a quelquefois avec eux, par les avis qu'il leur donne & les remontrances qu'il leur fait, par le ſoin qu'il prend de les placer en Claſſe auprès de compagnons qui ne leur ſoient point dangereux, & par mille autres induſtries pareilles.

Un des moiens les plus ſûrs de leur être utile, c'eſt d'entretenir commerce avec les parens: de s'informer par eux de leur caractére & de leur conduite: à la premiére abſence d'un écolier, de leur en donner auſſitôt avis, pour en prévenir les ſuites, dont ſans cela, on ſe rend reſponſable. Cette pratique eſt ſur tout néceſſaire en philoſophie, où les écoliers ſe donnent plus de liberté. Je ſai que la plûpart des parens ſongent peu à voir les Profeſſeurs, & j'aurai lieu dans la ſuite de parler de cet abus: mais leur nonchalance ne doit point empêcher ni diminuer le zéle de ceux-ci.

Je ferois tort à la probité & à la religion des Profeſſeurs, ſi je m'arrêtois ici à prouver que le ſoin des mœurs fait une partie eſſentielle de leur devoir. Penſer autrement, ce ſeroit ſe deshonorer ſoi-même, & ſe

dégrader au dessous des maîtres paiens.

ARTICLE II.

Faire paroître les écoliers en public.

IL Y A plusieurs maniéres de former les jeunes gens à la parole, & de les faire paroître en public, dont chacune peut avoir son utilité. Je n'en raporterai ici que deux, qui sont plus en usage dans l'Université : à quoi j'ajouterai quelques avis & quelques régles sur ce qui regarde la prononciation.

§. I. *Des Exercices.*

ON APPELLE ainsi les actions publiques dans lesquelles les écoliers rendent compte des Auteurs qu'ils ont vûs en Classe, ou en particulier, & de tout ce qui a fait la matiére de leurs études. Il faut que cette sorte d'exercice ait paru avoir beaucoup d'utilité, & ait été tout-à-fait au goût du public, puisqu'en fort peu de tems, sans aucune ordonnance de la part de l'Université, elle a été adoptée par tous les Colléges, qu'elle a passé dans les maisons particuliéres,

& qu'elle a pénétré dans toutes les provinces.

En effet, c'est la maniére la plus ſimple, la plus naturelle, & en même tems la plus avantageuſe de produire les jeunes gens en public, que de leur faire ainſi rendre compte des Auteurs qu'on leur a expliqués. Par là on les tient en haleine pendant toute une année, & on les oblige d'apporter beaucoup plus d'attention à leurs études, en leur montrant de loin le public comme devant être le témoin & le juge du progrès qu'ils y auront fait. On leur donne auſſi par là une honnête hardieſſe, en les accoutumant de bonne heure à paroître en public, à parler devant le monde, à ne point fuir la lumiére; & en les guériſſant d'une timidité naturelle & pardonnable à cet âge, mais qui ſeroit un obſtacle à une partie du bien qu'ils pourroient faire dans la ſuite, & qui ſouvent devient invincible, quand on ne s'eſt point appliqué dans ces premiéres années à la ſurmonter.

Quelques perſonnes croioient qu'on devroit faire parler latin dans ces exercices. J'ai été moi-même

quelque tems dans cette pensée & dans cette pratique : mais l'expérience m'a fait connoître qu'elle étoit moins utile aux jeunes gens. Le principal but qu'on se propose, c'est de les préparer aux emplois qu'ils doivent un jour exercer, instruire, plaider, faire le raport d'une affaire, dire son avis dans une Compagnie. Or tout cela se fait en françois, & à peu de chose près de la maniére dont on parle dans les exercices. D'ailleurs croit-on qu'il soit facile, ni même possible à un jeune homme de s'expliquer élégamment en latin ? Quelle gêne, quelle contrainte pour un écolier ! N'est-ce pas lui ôter la moitié de son esprit, & le mettre hors d'état de produire au dehors ses pensées, en quoi consiste sur tout l'avantage & l'agrément de ces exercices ! Enfin nous est-il permis de négliger absolument le soin de notre langue, dont nous devons faire usage tous les jours, & de donner toute notre application à des langues mortes & étrangéres ? Le sentiment du public sur ce point n'a pas été douteux.

Il s'agit maintenant de savoir de quelle maniére on doit faire ces exer-

cices. Le moien sûr d'y réussir, comme en toute autre chose, c'est d'y mêler l'agréable à l'utile.

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

L'utile doit marcher avant tout: c'est-à-dire qu'un jeune homme doit avoir étudié avec soin l'Auteur sur lequel il entreprend de répondre, rendre compte des difficultés qui s'y trouvent, éclaircir les endroits obscures, faire sentir la force & l'énergie des expressions & des pensées, & tâcher de rendre dans la traduction qu'il en fera de vive voix le sens & les beautés de l'original.

S'il s'agit de grec, sur tout dans les commencemens, il faut que le répondant soit en état de rendre raison de chaque mot, où il est, en quel cas & pour quoi, en quel tems, en quel meuf, quelle est sa signification & sa racine; & qu'il puisse sur le champ former tous les tems d'un verbe conformément aux régles de sa grammaire. J'en dis autant à proportion d'un Auteur latin par raport aux commençans. Ils doivent aussi avoir quelque teinture des histoires qui y sont raportées, & de la situation des villes & des fleuves dont il y est parlé,

parlé, aussi bien que des fables, s'il s'y en rencontre. Dans les Classes plus avancées, ces connoissances doivent avoir plus d'étendue.

Voila ce que j'appelle le fonds des exercices, ce qui en fait la base, ce qu'il faut toujours supposer; qui est de bien posséder les Auteurs & les matiéres sur quoi l'on répond. Mais il ne faut pas s'en tenir là, & l'habileté d'un maître, par raport à ces exercices, est d'y savoir jetter de l'agrément, & d'éviter une triste sécheresse qui les fait languir, & les rend ennuieux à l'auditeur.

Deux choses, ce me semble, peuvent sur-tout contribuer à faire goûter ces exercices. La premiére est que le Répondant s'applique particuliérement à faire sentir & remarquer les beautés de l'Auteur qu'il explique: c'est sur quoi je me suis fort étendu dans les deux premiers volumes de cet ouvrage. La seconde, qu'il fasse des réflexions judicieuses sur les faits & les histoires, aussi bien que sur les maximes qui se rencontrent dans les livres dont il rend compte: & c'est sur quoi j'ai essaié de donner quelques modéles dans mes deux derniers

volumes. J'ai toujours obſervé que ces deux choſes plaiſent extrêmement à l'auditeur, parce qu'elles marquent du côté du jeune homme du goût & du jugement : & c'eſt de quoi l'on fait le plus de cas, & à quoi effectivement les maîtres doivent s'appliquer davantage.

Je croi donc qu'outre l'étude fonciére dont j'ai parlé, qui fait l'utile & le ſolide des exercices, on peut préparer quelques endroits d'une maniére particuliére ; donner ſur cela aux écoliers quelques cahiers, qu'on leur fait lire pluſieurs fois avec attention, & même apprendre par cœur, ſur tout dans les commencemens. On ſent bien que des endroits préparés ainſi avec ſoin par un maître habile doivent plaire beaucoup plus que ce qu'un jeune homme diroit de lui-même ſur le champ. Il apprend & s'accoutume par là à bien penſer & à bien parler ; & il y joint des réflexions qui viennent de ſon propre fonds, auſquelles celui qui interroge donne lieu par les queſtions qu'il lui fait. Mais je ne penſe pas qu'il ſoit à propos de charger la mémoire des jeunes gens d'un grand nombre de cahiers de cette

ſorte, de peur que ſe repoſant ſur le travail d'autrui ils ne faſſent point d'efforts de leur côté, & ne négligent l'étude de l'Auteur même ſur lequel ils doivent répondre.

Il y a une maniére d'interroger qui contribue beaucoup à faire paroître le Répondant, & d'oû l'on peut dire que dépend tout le ſuccès d'un Exercice. Il ne s'agit pas pour lors d'inſtruire l'écolier, encore moins de l'embarraſſer par des queſtions recherchées & difficiles, mais de lui donner lieu de produire au dehors ce qu'il ſait. Il faut ſonder ſon eſprit & ſes forces; ne lui rien propoſer qui ſoit au delà de ſa portée, & à quoi l'on ne doive raiſonnablement préſumer qu'il pourra répondre; choiſir les beaux endroits d'un Auteur, ſur leſquels on peut être ſûr qu'il eſt mieux préparé que ſur tous les autres, & qui par leur beauté intéreſſent davantage l'auditeur; quand il fait un récit, ne l'interrompre point mal-à-propos, mais le lui laiſſer continuer de ſuite juſqu'à ce qu'il ſoit achevé; propoſer alors ſes difficultés avec tant de netteté & tant d'art, que l'écolier, s'il a un peu d'eſprit, y découvre la

ſolution qu'il en doit donner ; avoir pour régle de parler peu, mais de faire parler beaucoup le Répondant ; enfin ſonger uniquement à le faire paroître en s'oubliant ſoi-même, par où l'on ne manque jamais de plaire à l'auditoire, & de s'attirer ſon eſtime.

La matiére ordinaire des exercices doit être ce qu'on explique en Claſſe pendant le cours de l'année, en ſorte que pour s'y bien préparer, il ſuffiſe preſque de ſe rendre bien attentif aux leçons du Profeſſeur. Un écolier plus laborieux, & qui a des ſecours particuliers, peut y ajouter quelque choſe ; & en cela ſon zêle eſt fort louable, pourvû que ce travail extraordinaire ne nuiſe point aux devoirs eſſentiels de la Claſſe.

Je voudrois, quelque auteur qu'on expliquât, ſur tout s'il eſt grec, qu'on établît pour régle dans les Exercices de commencer par faire expliquer à l'ouverture du livre, & que l'écolier marquât en peu de mots de quoi il s'agit dans les endroits ſur leſquels il ſeroit tombé. C'eſt le moien d'obliger le Répondant d'être également prêt ſur tout, & de prouver aux Auditeurs que les Exercices ſe font de bonne foi,

Ce fondement une fois posé, je le répete encore, il faut emploier tous ses soins pour répandre de l'agrément dans les exercices. On a vû souvent des auditoires assez nombreux prêter une attention étonnante pendant un assez long tems, parce que les choses y étoient traitées d'une maniére fort intéressante.

Un jeune homme répond sur l'Evangile grec selon saint Luc. Après que, pour faire ses preuves, il a expliqué, comme je l'ai dit, quelques lignes de côté & d'autre à l'ouverture du livre; il s'arrête aux histoires les plus remarquables, par exemple à celle de Lazare & du mauvais riche. Il en fait le récit, en y mêlant les passages latins, & même grecs de l'Evangile, qui renferment quelque belle maxime. *Factum est ut moreretur mendicus, & portaretur ab Angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem dives, & sepultus est in inferno.... Crucior in hac flamma. Et dixit illi Abraham: Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, & Lazarus similiter mala: nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris, &c.* On demande à l'écolier lequel il auroit mieux aimé être ou du Riche ou

Luc. 16. 22.

v. 24. 25.

de Lazare : il n'hésite pas sur le choix. On lui en demande ensuite les raisons : l'endroit même qu'il explique les lui fournit. Par là on le met sur les voies, & on lui donne lieu de tirer de son propre fonds, ou du moins du livre qu'il a entre les mains, des réflexions très-solides sur les principales circonstances de cette histoire. A cette occasion on lui fait raporter tout ce qui est dit dans le même Evangile sur la pauvreté & sur les richesses. Il est aisé de comprendre combien, sous le prétexte d'enseigner la langue grecque à un jeune homme, on lui peut mettre d'excellens principes dans l'esprit. On voit toujours les auditeurs sortir extrêmement contens de ces sortes d'Exercices.

Quand les écoliers répondent sur Quinte-Curce, sur Salluste, sur Tite-Live, sur quelques vies de Plutarque, combien y a-t-il de réflexions à faire sur les actions des grands hommes dont il y est parlé ? Il n'est pas étonnant que des auditeurs qui ont du sens & du goût, soient charmés d'entendre dire de si belles choses à de jeunes gens, & de leur voir faire usage de ce qu'il y a de plus beau & de plus solide dans les auteurs anciens ?

Un des Exercices qui réussissent le mieux, & qui plaisent davantage au public, est sur la Rhétorique. On fait lire à un jeune homme des endroits choisis de Cicéron & de Quintilien, où les grands principes d'éloquence sont établis ; & on les lui fait apprendre par cœur pendant le cours de l'année à la place des leçons ordinaires. On lui en fait faire l'application à des harangues de Démosthéne & de Cicéron qu'on lui a auparavant expliquées avec soin. On l'oblige de marquer la différence du stile & du caractére de ces deux grands Orateurs, qui ont toujours été regardés comme les modéles les plus parfaits de l'éloquence. Des plus habiles Avocats du Parlement qui assistérent en grand nombre à un pareil Exercice que faisoit le fils * d'un illustre Magistrat, en sortirent extraordinairement contens, & il est vrai que le Répondant parloit avec toute la grace que l'on peut desirer.

* *Le fils aîné de M. de Fleury Procureur Général.*

On vient de faire tout récemment dans un Collége l'essai d'un nouvel Exercice, qu'on a lieu d'espérer qui aura des suites avantageuses par l'heureux succès qu'il a eu. Il regarde la

langue françoise. On avoit fait lire à deux jeunes freres *, dont l'un étudioit en Cinquiéme, & l'autre en Troisiéme, des Remarques sur cette langue extraites avec choix & discernement de plusieurs livres qui traitent de cette matiére. Ils en ont fait l'application à plusieurs endroits tirés de l'histoire de Théodose par M. Fléchier, qu'on leur a proposés à l'ouverture du livre, & ils y ont fait observer en même tems, comme cela se pratique en expliquant un auteur latin, ce qui s'y trouve de plus beau & de plus remarquable soit pour les pensées & les expressions; soit pour les principes & la conduite de la vie. Cette interrogation, ajoutée aux autres matiéres qui composoient cet Exercice, a paru être fort du goût du public, & a fait desirer qu'elle fût mise dans la suite en usage. N'est-il pas raisonnable en effet de cultiver avec quelque soin l'étude de notre langue propre & naturelle, pendant que nous donnons tant de tems à celle des langues anciennes & étrangéres?

* *Fils du même M. de Fleury Procureur Général.*

§. 2. *Des Tragédies.*

VOICI un genre d'Exercice fort

ancien dans l'Université, qui est encore en usage dans plusieurs Colléges, & que d'autres ont entiérement abandonné. Sans prétendre condanner ceux de mes confreres qui pensent autrement que moi sur cette matiére, ce qui ne m'appartient point, je ne puis m'empêcher d'approuver extrêmement la conduite de ceux qui ont cru devoir renoncer absolument à la coutume d'exercer les jeunes gens à la déclamation en leur faisant réciter des tragédies, parce qu'il me semble que cette coutume entraîne après elle beaucoup d'inconvéniens.

1. Quelle charge, quel fardeau pour un Régent, d'avoir à composer une Tragédie! La profession n'est-elle pas assez dure par elle-même, sans en appésantir encore le joug par un travail si triste & si ingrat?

2. J'appelle triste & ingrat un travail, dont on ne peut presque pas se promettre un heureux succès. On sait ce que coutoient à M. Racine les pieces de théatre qu'il nous a laissées, & cependant, outre un génie admirable pour la poesie, & des talens singuliers pour le théatre, il avoit tout son tems à lui. Que doit-on attendre

d'un Régent, d'ailleurs fort occupé, & qui peut avoir tout le mérite de sa profession, sans avoir le talent de faire de bons vers françois, moins encore celui de faire de grands poemes ?

3. S'il y a quelque chose capable de ruiner la santé d'un Professeur, c'est d'exercer à la déclamation pendant un tems assez considérable huit ou dix écoliers. Il faut, comme le dit Juvenal des Maîtres de Rhétorique, avoir une poitrine de fer pour résister à une fatigue si accablante :

Declamare doces, ô ferrea pectora, Vecti.

J'en appelle à l'expérience.

4. Il arrive souvent que les écoliers, sous prétexte de se préparer à la Tragédie, abandonnent ou négligent pendant près de deux mois le devoir essentiel de la Classe ; ce qui n'est pas un petit inconvénient.

5. Je n'insiste point sur la dépense qu'entraînent nécessairement les Tragédies, ni sur la peine qu'on a souvent à trouver des Acteurs, qui se croient quelquefois en droit de faire la loi au Professeur, parce qu'il ne peut se passer d'eux.

6. Encore, si les jeunes gens tiroient de cet exercice un profit so-

lide & durable. Mais il faut, pour l'ordinaire, que le lendemain du jour où la Tragédie a été repréſentée, on oublie tout ce qu'on s'eſt bien donné de la peine d'apprendre par cœur.

On a prétendu remédier à une partie de ces inconvéniens, en choiſiſſant des Tragédies compoſées par les plus habiles Auteurs, & en les accommodant au théatre des Colléges, c'eſt-à-dire en retranchant de ces pieces les perſonnages de femmes : & il faut avouer qu'on y a réuſſi en partie, & que par là on remplit la mémoire des jeunes gens d'excellens morceaux de poeſie, qui peuvent beaucoup ſervir à leur former l'eſprit & le goût.

7. Mais il peut y avoir dans cet uſage-là même un défaut, qui eſt commun aux bonnes & aux mauvaiſes Tragédies. [a] Quintilien obſerve après Cicéron qu'il y a une grande différence entre la prononciation des Comédiens, & celle des Orateurs, quoique l'on doive convenir que l'une

a Ne geſtus quidem omnis ac motus à comœdis petendus eſt. Quanquam enim utrumque eorum ad quemdam modum præſtare debet orator, plurimum tamen aberit à Scenico... *Quintil. lib. 1. cap. 11.*

peut servir à l'autre. Si cela est, pourquoi exercer les jeunes gens dans une maniére de prononcer, qu'il faudra nécessairement qu'ils évitent, quand ils auront à parler en public ?

8. Une des grandes peines du Régent dans cet exercice, (je l'ai plusieurs fois éprouvé, & je ne suis pas le seul,) c'est de contenir dans l'ordre les écoliers qu'on est souvent obligé de réunir ensemble, & sur lesquels il est difficile de veiller comme on le doit, le soin de former à la déclamation ceux qui parlent actuellement demandant l'attention du Maître toute entiére.

9 Je finis, pour abréger, par l'inconvénient qui doit paroître le plus grand, parce qu'il peut nuire à la pieté & aux mœurs : c'est le danger qu'il y a que cette sorte d'exercice ne fasse naître dans l'esprit des maîtres & des écoliers, comme cela est assez naturel, le desir de s'instruire par leurs yeux de la maniére dont on doit déclamer les Tragédies, de fréquenter pour cela le théatre, & de prendre pour la Comédie un goût, qui peut avoir des suites bien funestes, sur tout à cet âge.

Ce qui contribue le plus, si je ne me trompe, à conserver des Tragédies, c'est que plusieurs les regardent comme le seul moien de donner à la distribution des prix une certaine solennité, nécessaire pour exciter & pour entretenir parmi les jeunes gens l'émulation, qui est un des grands avantages des Colléges. A cela je ne puis opposer une meilleure réponse que l'expérience même. J'ai vû, pendant plus de vingt ans de suite, distribuer les prix dans un exercice ordinaire avec une très-grande célébrité, & un très-grand concours de personnes choisies & distinguées, qui pendant tout l'exercice gardoient un profond silence, ce qui n'arrive pas toujours, quand on représente des piéces de théatre. Cela n'est point particulier à un Collége. Il y en a plusieurs où ces exercices se font avec beaucoup d'éclat : & tout récemment il s'en est fait un au Collége de la Marche pour la distribution des prix, où l'Auditoire étoit très-nombreux & très-choisi, & où le Répondant * s'est acquis une grande réputation.

* *C'étoit le fils de M. de Fieubet Conseiller au Parlement.*

Toutes ces raisons jointes ensemble

ble, me font croire que la Tragédie convient moins aux jeunes gens que les autres exercices dont j'ai parlé. Mais, comme les ſentimens doivent être libres, & qu'ils ſont partagés ſur ce ſujet, je n'ai garde de blâmer ceux qui retiennent l'ancien uſage, en y apportant toutes les précautions néceſſaires.

Une des plus eſſentielles, ce me ſemble, eſt de ne point faire entrer dans les Tragédies la paſſion de l'amour, quelque honnête & légitime qu'elle puiſſe paroître. » Tout ce » qui peut faire ſentir l'amour, dit M. de Fénelon, » plus il eſt adouci » & envelopé, plus il me paroît dan- » gereux. M. de la Rochefoucault penſe de même. » Tous les grands » divertiſſemens, dit-il, ſont dange- » reux pour la vie chrétienne : mais » entre tous ceux que le monde a » inventés, il n'y en a point qui ſoit » plus à craindre que la Comédie. » C'eſt une peinture ſi naturelle & ſi » délicate des paſſions, qu'elle les » anime & les fait naître dans notre » cœur, & ſur-tout celle de l'amour, » principalement lorſqu'on ſe repré- » ſente qu'il eſt chaſte & fort hon-

Educat. des filles.

nête. Car plus il paroît innocent « aux ames innocentes, & plus elles « sont capables d'en être touchées, &c. «

Je ne parle point ici du ballet & de la danse, qui servent quelquefois d'accompagnement à la Tragédie, parce que cette coutume n'a point lieu dans l'Université.

Il s'y étoit glissé un abus encore plus intolérable, & [a] défendu expressément par la loi de Dieu; (je ne sai pas quelle en étoit l'origine,) & qui y a duré lontems : c'étoit de travestir les jeunes gens en femmes dans les Tragédies. Avoit-on pu ignorer pendant tant d'années qu'une telle coutume, pour me servir des termes de l'Ecriture, étoit abominable devant Dieu? L'imprudence de quelque personne, peutêtre peu instruite ou peu religieuse, l'aura d'abord introduite. On a suivi après, sans réflexion, un usage qu'on a trouvé établi. Dès que l'Université l'a défendu, tout le monde a ouvert les yeux, & s'est rendu à un réglement si sage & si nécessaire. Ceux qui y

a Non inducetur mulier veste virili, nec vir utetur veste fœminea : abominabilis enim apud Deum est qui facit hæc. *Deut.* 22. 5.

eurent le plus de part, y furent principalement déterminés, par ce qu'ils avoient entendu dire d'un Professeur * fort habile, & encore plus homme de bien, qui témoigna en mourant une peine extrême d'avoir suivi cette coutume, qu'il savoit avoir été pour quelques écoliers une occasion de déréglement. C'est là le tems & la situation où il faut se placer, pour juger sainement de ce qui est à suivre ou à éviter.

* *M. de Belleville Professeur de Rhétorique au Collége du Plessis.*

§. 3. *De la Prononciation.*

J'AI PROMIS de dire un mot de la Prononciation, qui fait partie de la Rhéthorique : & c'en est ici le lieu. Il est à craindre que les maîtres ne la négligent trop, & pour eux-mêmes, & pour leurs disciples. On doit, sur-tout dans les Classes plus élevées, prendre chaque semaine un jour pour y exercer les jeunes gens à la déclamation pendant l'espace au moins d'une demie heure. J'ai vû pratiquer assez réguliérement cette coutume pendant que j'étois écolier : & je m'y suis conformé, étant devenu maître. Le traité de Quintilien sur la Prononciation est court, mais ex-

Lib. 11. cap. 3.

cellent, & il peut être fort utile aux maîtres, en y joignant celui de Cicéron. Il y en a un autre en François, mais manuscrit, qui vient du fameux M. * Lenglet, qui excelloit dans l'art de prononcer, encore plus que dans tout le reste. Je me servirai de ces différens traités pour donner sur la prononciation les régles les plus générales, & qui sont le plus d'usage.

Lib. 3. de Orat. n. 213. 227.

* *M. Lenglet tenoit ce traité d'un célébre Acteur de son tems, nommé Floridor.*

La réponse de Démosthéne sur ce qu'il jugeoit tenir le premier rang dans l'éloquence, est connue de tout le monde ; & elle montre que ce grand homme regardoit la prononciation, non seulement comme la plus importante qualité de l'Orateur, mais en un certain sens comme l'unique. En effet c'est cette qualité dont le défaut peut le moins se couvrir, & qui est le plus capable de couvrir les autres : & l'on voit souvent qu'un discours médiocre, soutenu de toute la force & de tous les agrémens de l'action, fait plus d'effet que le plus beau discours qui en est dénué.

Cic. lib. 3. de Orat. n. 213. Quintil. lib. 11. cap. 3.

L'action est composée de deux parties, qui sont la voix & le geste, dont l'une frape les oreilles, & l'autre les yeux ; deux sens, par lesquels nous

faiſons paſſer nos ſentimens & nos penſées dans l'ame des Auditeurs.

I. *De la Voix.*

QUINTILIEN donne à la voix & à la prononciation les mêmes qualités qu'au diſcours même.

1. [a] Elle doit être *correcte*, c'eſt-à-dire exemte de défauts: en ſorte que le ſon de la voix & la prononciation ait quelque choſe d'aiſé, de naturel, d'agréable, accompagné d'un certain air de politeſſe & de délicateſſe, que les Anciens nommoient *urbanité*, qui conſiſte à en écarter tout ſon étranger & ruſtique.

Quintil. 2. La prononciation doit être *claire*: à quoi deux choſes contribueront. La premiére, c'eſt de bien articuler toutes les ſyllabes: car ſouvent on mange les unes, & on ne fait que gliſſer ſur les autres. Mais le défaut le plus ordinaire, & qu'on doit éviter avec le plus de ſoin, c'eſt de ne point aſſez appuier ſur les derniéres ſyllabes, & de laiſſer tomber ſa voix à la

a Emendata erit, id eſt vitio carebit, ſi fuerit os facile, emendatum, jucundum, urbanum: id eſt, in quo nulla neque ruſticitas, neque peregrinitas reſonet. *Quintil.*

fin des périodes. [a] Comme il eſt néceſſaire de faire ſentir chaque mot, rien auſſi n'eſt plus déſagréable ni plus inſupportable qu'une prononciation lente & traînante, qui appelle pour ainſi dire toutes les lettres, & ſemble les compter les unes après les autres.

La ſeconde obſervation eſt de ſavoir ſoutenir & ſuſpendre ſa voix par différens repos & différentes pauſes qui compoſent une même période. Un exemple rendra la choſe plus ſenſible : je le tire d'un autre endroit de Quintilien. Les points marquent ici les repos. *Animadverti, Judices... omnem accuſatoris orationem... in duas... diviſam eſſe partes.* Cette courte période ne renferme qu'un ſens unique, qui ne ſeroit diſtingué par aucune virgule ſans le mot *Judices*, qui eſt une apoſtrophe : cependant la cadence, l'oreille, la reſpiration même, demandent différens repos, qui font tout l'agrément de la prononciation. En accoutumant les écoliers à faire ces pauſes dans la lecture, même où

Id.

Lib. 9. cap. 4.

a Ut eſt autem neceſſaria verborum explanatio, ita omnes computare & velut annumerare literas, moleſtum & odioſum.

il n'y a point de virgules, on leur apprend en même tems à bien prononcer.

Id. 3. On appelle prononciation *ornée*, celle qui est secondée d'un heureux organe, d'une voix aisée, grande, fléxible, ferme, durable, claire, sonore, douce, & entrante. Car il y a une voix faite pour l'oreille, non pas tant par son étendue, que par une facilité à se laisser manier comme on veut, susceptible de tous les sons, depuis le plus fort jusqu'au plus doux, depuis le plus haut jusqu'au plus bas; [a] semblable à un instrument monté de toutes ses cordes, qui rend tel son qu'il plaît à la main d'en tirer. Outre cela, il faut une grande force de poitrine, & des poumons capables de fournir aux plus longues périodes, & d'y fournir lontems.

Ce n'est pas par de violens efforts ni par de grands éclats qu'on vient à bout de se faire entendre, mais par une prononciation nette, distincte, soutenue. L'habileté consiste à savoir ménager adroitement les diffé-

a Omnes voces, ut nervi in fidibus, ita sonant, ut à motu animi quoque sunt pulsæ *Cic. lib. 3. de Orat. n.* 216.

rens ports de voix, à commencer d'un ton qui puisse hausser & baisser sans peine & sans contrainte, à conduire tellement sa voix, qu'elle puisse se déploier toute entiére dans les endroits où le discours demande beaucoup de force & de véhémence, & principalement à bien étudier & à suivre en tout la nature.

L'union de deux qualités, opposées & incompatibles en apparence, fait toute la beauté de la prononciation : l'égalité, & la varieté. Par la premiére, l'Orateur soutient sa voix, & en régle l'élévation & l'abaissement sur des loix fixes, qui l'empêchent d'aller haut & bas comme au hazard, sans garder d'ordre ni de proportion. Par la seconde, il évite un des plus considérables défauts qu'il y ait en matiére de prononciation, je veux dire une ennuieuse monotonie ; & il y jette au contraire une agréable [a] varieté, qui réveille, qui soutient, qui charme les Auditeurs ; [b] semblable en cela aux Peintres, qui par une in-

[a] Quid ad aures nostras & actionis suavitatem, quid est vicissitudine, & varietate, & commutatione aptius ? *Lib. 3. de Orat. n. 225.*

[b] Hi sunt actori, ut pictori, expositi ad variandum colores. *Ib. n. 217.*

finité de nuances & de teintes presque toutes imperceptibles, & par l'heureux mélange du clair & de l'obscur, savent donner du relief à leurs tableaux, & y garder les justes proportions que chaque partie demande. Quintilien fait l'application de cette derniére régle à la premiére période de l'exorde du beau plaidoier de Cicéron pour Milon. Cet endroit mérite d'être lu aux jeunes gens.

Il y a un autre défaut, non moins considérable que celui de la monotonie, & qui en tient beaucoup aussi, de chanter en prononçant. Ce chant consiste à baisser ou à élever sur le même ton plusieurs membres d'une période, ou plusieurs périodes de suite, en sorte que les mêmes inflexions de voix reviennent fréquemment & presque toujours de la même sorte.

Quintil. 4. Enfin la prononciation doit être *proportionnée* aux sujets que l'on traite : ce qui paroît sur tout dans les passions, [a] qui ont toutes, s'il est permis de parler ainsi, un langage propre, & un ton particulier. Car autre

a Omnis motus animi suum quemdam à natura habet vultum, & sonum & gestum, &c. 3. *de Orat. n.* 216. 219.

eſt celui de la colére, autre celui de la compaſſion, & ainſi du reſte. [a] Pour les bien exprimer, il faut commencer par les reſſentir ; & pour cela ſe repréſenter vivement les choſes, & en être touché, comme ſi elles ſe paſſoient en nous-mêmes. De cette ſorte la voix, comme interpréte de nos ſentimens, portera ſans peine dans l'eſprit des auditeurs la même diſpoſition qu'elle aura priſe dans le fonds de notre cœur. Car, fidéle image de l'ame, elle reçoit toutes les impreſſions, tous les changemens, dont l'ame elle-même eſt ſuſceptible. Ainſi dans la joie elle eſt claire, pleine, coulante : dans la triſteſſe au contraire elle eſt trainante, baſſe, & ſombre. La colére la rend rude, impétueuſe, entrecoupée. Quand il s'agit de confeſſer ſa faute, de faire ſatisfaction, de ſupplier, elle devient douce, timide, ſoumiſe. En un mot elle ſuit la nature & emprunte le ton de toutes les paſſions.

Elle varie de même & prend diffé-

a In his primum eſt bene affici, & concipere imagines rerum, & tanquam veris moveri. Sic velut media vox, quem habitum à nobis acceperit, hunc judicum animis dabit. Eſt enim mentis index, & velut exemplar; ac totidem quot illa, mutationes habet. *Quintil.*

rens tons selon les différentes parties du discours : elle se conforme à la diversité des sentimens ; & quelquefois même, quoique plus rarement, à la nature & à la force de certaines expressions particuliéres. [a] On sent combien il seroit ridicule de commencer tout d'un coup un discours par un ton élevé & violent, rien n'étant plus propre à gagner les esprits que la modestie & la retenue. Les récits, destinés à mettre l'auditeur au fait de la chose, dont il s'agit, demandent un ton simple, uni, tranquille, & semblable à peu près à celui de la conversation. Il en est ainsi de tout le reste.

II. *Du Geste.*

LE GESTE suit naturellement la voix, & se conforme, comme elle, aux sentimens de l'ame. C'est un langage muet, mais éloquent, & qui souvent a plus de force que la parole même.

Comme la tête a le premier rang entre les parties du corps, elle l'a aussi dans l'action. La premiére ré-

a A principio clamare, agreste quiddam est. 3. *de orat. n.* 227.

gle eſt de la tenir droite, & dans une aſſiette naturelle. La ſeconde, de conformer ſes mouvemens à la prononciation même & à l'action de l'Orateur. Quand il s'agit de refuſer ou de rejetter, & que nous marquons avoir quelque choſe ou quelque perſonne en horreur & en exécration : alors en même tems que nous repouſſons de la main, nous détournons la tête pour marque d'averſion.

Ce qui domine principalement dans cette partie, c'eſt le viſage. Il n'y a ſorte de mouvement & de paſſion qu'il n'exprime. Il menace, il careſſe, il ſupplie, il eſt triſte, il eſt gai, il eſt fier, il eſt humble, il témoigne aux uns de l'amitié, aux autres de l'averſion. Il fait entendre une infinité de choſes, & ſouvent il en dit plus que n'en diroit le diſcours le plus éloquent.

Je n'ai jamais pu comprendre comment l'uſage des maſques *. a pu du-

* *Les Acteurs avoient des maſques, qui étoient une eſpece de caſque qui couvroit toute la tête, & qui outre les traits du viſage repréſentoit encore la barbe, les cheveux, les oreilles, & juſqu'aux ornemens que les femmes emploient dans leur coefſure. Cela ſert à entendre ce que dit Phédre dans la fable du maſque & du renard,*

Perſonam tragicam fortè vulpes viderat.
O quanta ſpecies! inquit, cerebrum non habet.

rer si lontems sur le théatre des Anciens. Car certainement il ne se pouvoit pas faire qu'il n'amortît beaucoup la vicacité de l'action, qui paroît principalement sur le visage, qu'on peut regarder comme le siége & le miroir de tous les sentimens de l'ame. N'arrive-t-il pas souvent que le sang, selon qu'il est mis en mouvement par les différentes passions, tantôt couvre le visage d'une subite & modeste rougeur; tantôt l'enflamme, & y allume le feu de la colére; quelquefois, en se retirant, le laisse pâle & glacé de crainte; d'autrefois y répand une douce & aimable sérénité? Tout cela se marque & se peint sur le front & sur les joues. Le masque, en couvrant le visage, lui ôte ce langage si énergique, & le prive d'une espece d'ame & de vie, qui le rend l'interprete fidéle de tous les sentimens du cœur. Je ne suis donc pas étonné de la remarque que fait Cicéron en parlant de Roscius, par raport à l'action. [a] Nos anciens, dit-il, jugeoient mieux que nous, lorf-

a Quo melius nostri illi senes, qui personatum, ne Roscium quidem, magnopere laudabant. *Lib. 3, de Orat. n. 221.*

qu'ils ne donnoient pas leur approbation entiére à Roscius même, parce qu'il prononçoit sous le masque.

[a] Mais le visage a lui-même une partie dominante, qui sont les yeux. C'est par eux sur-tout que notre ame se manifeste, & sort en quelque maniére au dehors; jusques-là, que sans même qu'on les remue, la joie les rend plus vifs, & la tristesse les couvre d'une espece de nuage. Ajoutez à cela que la nature leur a donné les larmes, ces fidéles interpretes de nos sentimens, qui s'ouvrent impétueusement au passage dans la douleur, & coulent doucement dans la joie. Mais que ne deviennent-ils point par la diversité des mouvemens qu'on leur donne! animés, languissans, fiers, menaçans, doux, rudes & terribles; & tout cela, suivant le besoin & l'occasion.

a Sed in ipso vultu plurimum valent oculi, per quos animus maximè emanat; ut, citra motum quoque, & hilaritate enitescant, & tristitia quoddam nubilum ducant. Quin etiam lacrymas his natura mentis indices dedit: quæ, aut erumpunt dolore, aut lætitia manant. Motu verò intenti, remissi, superbi, torvi, mites, asperi fiunt: quæ ut actus poposcerit, fingentur. *Quintil.*

Pour abréger, [a] je passe aux mains, sans le secours desquelles l'Action seroit languissante, & presque morte. De combien de mouvemens ne sont-elles point susceptibles, puisqu'à peine y a-t-il un mot qu'elles ne soient quelquefois jalouses d'exprimer? Car les autres parties du corps aident & contribuent à la parole: mais on peut presque dire que celles-ci parlent elles-mêmes, & se font entendre. On sait que les *Pantomimes*,* faisoient profession de représenter au naturel, & de peindre, pour ainsi dire, par leurs gestes & par leurs attitudes toutes les actions & toutes les passions des hommes. [b] Les anciens appelloient cet art des Pantomimes une

a Manus verò, sine quibus trunca esset actio ac debilis, vix dici potest quot motus habeant, cùm penè ipsam verborum copiam persequantur. Nam ceteræ partes loquentem adjuvant: hæ (prope est ut dicam) ipsæ loquuntur.

* *Un Prince de Pont étant venu à la Cour de Néron pour quelques affaires, & aiant vû un fameux Pantomime danser avec tant d'art, qu'encore que ce Prince n'entendît rien de ce que l'on chantoit, il ne laissoit pas de comprendre tout, il pria l'Empereur en partant, de vouloir bien lui faire présent de ce danseur. Et comme Néron lui eut demandé à quel usage il le destinoit: C'est, dit ce Prince étranger, que j'ai pour voisins des barbares dont personne n'entend la langue; & cet homme, par ses gestes, me servira de truchement.* Lucian. de saltat.

b Hanc, partem Musicæ disciplinæ mutam nominavere majores, scilicet quæ ore clauso mani-

espece de musique muette, qui avoit trouvé le moien de substituer le langage des mains à celui de la bouche, de parler aux yeux par le secours des doigts, & d'exprimer par un silence plus éloquent & plus énergique que la parole même ce qu'à peine le discours ou l'écriture eussent pu faire entendre.

Le mouvement des mains suit naturellement la voix, & doit s'y conformer. Dans le geste périodique & ordinaire, on doit porter la main droite de gauche à droite en commençant devant soi, & finissant à côté, les doigts de la main étant un peu élevés au dessus du poignet, ouverts & en liberté, étendant le bras de toute sa longueur, sans lever le coude aussi haut que l'épaule, mais le tenant toujours détaché & éloigné du corps, & observant que c'est par le mouvement du coude que doit ordinairement com-

bus loquitur, & quibusdam gesticulationibus facit intelligi, quod vix narrante lingua, aut scripturæ textu, posset agnosci. *Aurel. Cassiod. lib.* 1. *Epist.* 10.

Loquacissimæ manus, linguosi digiti, clamosum silentium, expositio tacita ..... *Id. lib.* 4. *Epist.* ult.

Mirari solemus Scenæ peritos, quòd in omnem significationem rerum & affectuum parata illorum est manus, & verborum velocitatem gestus assequitur. *Senec Epist.* 121.

mencer le geste. Après cela on porte la main gauche de droite à gauche, avec les mêmes proportions qu'on aura gardées pour la main droite. Il faut suspendre & soutenir le bras après chaque geste à côté de soi, jusqu'à ce que la période finisse : & lorsqu'elle est finie, les deux mains doivent tomber négligemment sur la chaire, si c'est là qu'on parle, & jamais en dedans ; où tout de leur long sur la personne, si on parle debout sans apuis ; ou sur les deux genoux, si on parle assis sur une chaise. Il y a mille maniéres de varier ces gestes, que l'usage seul & l'exercice peuvent apprendre.

Il y a une seconde espece de geste qui regarde les étendues & les dimensions de chaque chose.

Pour marquer la hauteur, il n'y a qu'à élever les yeux le plus haut qu'il est possible, sans élever presque la tête, mais la détournant un peu de côté ou d'autre, & rabaisser ensemble les deux bras tout de leur long, mais les tenant éloignés du corps, en sorte que le dehors des mains soit tourné vers l'auditeur.

Pour marquer la profondeur, il

n'y a qu'à baisser les yeux en terre, & porter du côté qui leur est contraire les deux bras élevés, montrant le dehors de la main qui sera vers l'auditeur, l'autre main demeurant plus élevée & plus en liberté.

Pour marquer la largeur, il suffit d'étendre en même tems les deux mains, commençant toujours devant soi, & finissant aux deux côtés, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, & que les yeux se portent en rond dans tout l'espace que les mains pourront marquer.

Pour marquer la longeur, il faut porter les deux bras ou deça, ou dela, d'un même côté, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, du coude, & au niveau l'une de l'autre, le dedans des mains étant tourné en bas.

La troisiéme espece de geste regarde les passions. Cette matiére est trop étendue, pour pouvoir entrer dans un abrégé aussi court que celui-ci, où mon dessein n'est que de donner les régles les plus générales & les plus nécessaires : les maîtres suppléront facilement le reste.

Les Maîtres de l'art avertissent que *Quintil.*

le geste de la main doit commencer & finir avec le sens; parce qu'autrement il faudroit qu'il précédât la parole, ou qu'il durât encore après. Or l'un & l'autre seroient vicieux.

Il ne faut point prétendre qu'on puisse donner sur la matiére que je traite ici des régles fixes & certaines, telle chose, comme le remarque Quintilien, convenant à l'un, qui siéroit mal à un autre, sans qu'on puisse trop quelquefois en rendre de raison; [a] jusques-là que dans quelques-uns les vertus de la prononciation sont sans grace, & dans quelques-autres les vices mêmes ne déplaisent pas. [b] Ainsi chacun, pour former son action, ne doit pas seulement consulter les régles générales, mais encore étudier avec soin son naturel propre & ses qualités personnelles.

Mais le précepte le plus important de tous, soit pour la voix, soit pour le geste, c'est d'étudier la nature; de la regarder ici, aussi bien que dans

a In quibusdam virtutes non habent gratiam, in quibusdam vitia ipsa delectant.

b Quare norit se quisque, nec tantùm ex communibus præceptis, sed etiam ex natura sua capiat consilium formandæ actionis.

tout le reste, comme le meilleur maître & le plus sûr guide qu'on puisse suivre ; & de faire consister la perfection de l'art dans une parfaite imitation de la nature, qu'il tâche seulement, à la maniére des peintres, d'embellir un peu & d'orner, mais sans jamais s'écarter de la ressemblance. Quand les enfans sont ensemble en liberté, qu'ils s'entretiennent, & parlent avec quelque chaleur, ils ne se mettent point en peine de chercher ni le ton, ni le geste : tout leur vient comme machinalement, parce qu'ils ne font que suivre l'impression de la nature. Pourquoi, lorsqu'on les exerce à la déclamation, les trouve-t-on pour l'ordinaire presque muets, immobiles, embarrassés, déconcertés ? C'est qu'ils croient que pour lors il faut parler & agir d'une maniére toute différente : en quoi ils se trompent fort. C'est pourquoi on ne peut de trop bonne heure dans les Classes, lorsqu'il s'agit de faire parler les enfans, ou de leur faire réciter leurs leçons, les accoutumer à prendre un ton naturel, c'est-à-dire tel qu'ils l'ont dans leurs entretiens familiers. J'en dis autant de quiconque doit

prononcer en public. Ce que je dis ici n'est point contraire à l'étude du geste & de la voix que j'ai si fort recommandée. Cette étude a dû précéder dans le cabinet : mais, dans la prononciation même, l'Orateur ne doit point paroître y songer. Il faut que tout coule de source, que l'art soit devenu nature en lui, que sa voix & son geste ne montrent rien d'étudié, & qu'il se souvienne bien de ce grand principe, qui regarde généralement toutes les parties de l'éloquence.

Despreaux Ep. IX. Rien n'est beau que le vrai ; le vrai seul est aimable.

ARTICLE III.

Des compositions & des actions publiques.

C'EST par les compositions, soit en vers, soit en prose, que les Régens font le plus d'honneur à leurs Colléges, & qu'ils établissent d'une maniére plus éclatante leur propre réputation. L'Université a eu dans tous les tems des poetes & des orateurs célébres, qui se sont piqués de la maintenir en possession de la gloire qui lui est acquise depuis si lontems,

de briller & d'exceller en tout genre de litérature ; & chaque professeur doit regarder cette gloire de l'Université comme un précieux héritage, qu'il est obligé de conserver, & même, s'il se peut, d'augmenter par son travail & son application.

Les compositions dont je parle ici, se font ordinairement pour célébrer le nom & les actions des Princes, des Généraux d'armée, des Ministres, des Magistrats, en un mot de tous les grands hommes qui se distinguent par quelque endroit que ce puisse être ; & c'est comme un hommage public que l'Université rend à la vertu & au mérite.

Mais il faut se souvenir que cet hommage n'est dû en effet qu'à la vertu & au mérite, & que quand il n'est point fondé sur la vérité, il dégénére en une honteuse adulation, qui deshonore également & celui qui prodigue les louanges, & celui qui les reçoit. Il ne faut donc jamais louer, que ce qui est véritablement louable ; & ne le faire même ordinairement qu'avec modestie & retenue, en évitant ces exagérations outrées, qui ne servent qu'à rendre douteux ce qu'on dit.

Il y a une maniére de louer si outrément fausse, & qui heurte si ouvertement le goût & le jugement public, qu'il ne faut, ce semble, qu'un peu de sens commun pour l'éviter. C'est ainsi que Néron, lorsqu'il fit l'oraison funebre de l'Empereur Claude son prédécesseur, [a] fut écouté avec attention dans tout le reste : mais quand il vint à parler de sa prudence & de sa sagesse, on ne put s'empêcher de rire, quoique la harangue fût fort éloquente, & composée par Séneque, qui avoit l'esprit très-agréable ; & le stile très-fleuri selon le goût de son siécle, mais qui manquoit quelquefois de jugement.

Il est un autre défaut moins choquant en apparence, mais non moins condannable, parce qu'il blesse la religion : c'est d'attribuer aux Princes des qualités qui n'appartiennent qu'à Dieu, en les regardant comme les maîtres de la nature, qui en disposent à leur gré, qui changent l'ordre

a Cetera pronis animis audita. Postquam ad providentiam sapientiamque flexit, nemo risui temperare, quamquam oratio à Seneca composita, multum cultûs præferret., ut fuit illi viro ingenium amœnum, & temporis illius auribus accommodatum. *Tac t. Annal lib.* 13. *cap.* 3.

des ſaiſons comme il leur plaît, & leur faiſant croire qu'en donnant le titre de Miniſtre, ils en donnent auſſi le mérite : flaterie impie, qu'on ne pardonne pas même à un paien, qui parlant à un Empereur, qui ſe faiſoit traiter de Dieu, & qui l'avoit chargé de l'éducation de jeunes Princes ſes petits neveux, [a] le prie de lui inſpirer tout l'eſprit dont il a beſoin pour remplir un ſi noble emploi, & de le rendre tel qu'il l'a cru. Il y a, pour me ſervir d'une expreſſion de l'Ecriture, une oreille jalouſe qui écoute avec indignation de tels diſcours : *Auris zeli audit omnia* ; & l'on ne peut dire combien de tels blaſphêmes, car je ne crains point de les appeller ainſi, ſont capables d'attirer de malheurs & de malédictions ſur un Roiaume chrétien.

Quintil.

Sap. 1. 10.

Le goût de la ſaine éloquence inſpire des maniéres bien différentes, & donne, ſur tout pour ce qui regarde les éloges, une prudente diſcrétion, & une ſage ſobrieté. Il faut, dans cette matiére, imiter autant

a Ut quantum nobis expectationis adjecit, tantum ingenii aſpiret ; dexterque ac volens adſit, & me, qualem eſſe credidit, faciat. *Quint. lib.* 4. *in Præf.*

qu'on le peut, l'adreſſe ingénieuſe & pleine d'art des anciens, qui ſavoient louer d'une maniére fine & délicate, & quelquefois même en paroiſſant faire toute autre choſe.

Cic. pro Ligar. n. 35. Cicéron, dans ſon beau plaidoier pour Ligarius, dit qu'il eſpere que Céſar, *qui n'oublie rien que les injures qu'on lui a faites*, ſe ſouviendra de l'attachement inviolable que les freres de Ligarius ont eu pour lui : *Qui oblivisci nihil soles præter injurias.* Un mot, jetté de la ſorte dans un diſcours, vaut un panégyrique entier.

Lib. 1. Satyr. 1. Horace en marquant qu'il ne ſe ſent pas aſſez de force pour décrire les éclatantes victoires d'Auguſte, ſemble n'avoir en vûe que de répondre à ceux qui l'exhortoient à renoncer à la Satyre : mais ſon véritable deſſein eſt de louer ce Prince d'une maniére qui puiſſe ne point bleſſer ſon extrême délicateſſe ſur le ſujet des louanges : *Cui malè ſi palpere, recalcitrat undique tutus.* Ce qu'il ſe fait répliquer par Trébatius, qu'au moins il pourroit célébrer les vertus privées & pacifiques d'Auguſte, ſa juſtice, ſa conſtance, ſa grandeur d'ame, comme Lucilius

l'avoit fait à l'égard de Scipion : ce tour, dis-je, est du même goût, & a quelque chose encore de plus flateur par la comparaison indirecte de ce Prince avec un aussi grand homme que Scipion.

M. Despreaux, digne disciple d'Horace, a imité en plusieurs endroits l'habileté de son maître à louer : mais je ne sai s'il en est un plus beau & plus ingénieux que celui où il met l'éloge de Louis XIV dans la bouche de la Mollesse. *Lutrin, Chant II.*

Hélas ! qu'est devenu ce tems, cet heureux tems,
Où les Rois s'honoroient du nom de Fainéans ? . . .
Ce doux siécle n'est plus. Le Ciel impitoiable
A placé sur le trône un Prince infatigable.
Il brave mes douceurs : il est sourd à ma voix.
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits.
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace.
L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace.
J'entens à son seul nom tous mes sujets frémir.
En vain deux fois la Paix a voulu l'endormir.

Loin de moi ſon courage entraîné par la gloire,
Ne ſe plaît qu'à courir de victoire en victoire.

Voila un modéle parfait, & quiconque aura l'art de faire entrer dans une piece de vers quelque choſe de pareil, peut compter ſûrement ſur les ſuffrages du public.

Les louanges & les éloges ne ſont pas la ſeule matiére des poemes & des actions publiques. On peut choiſir d'autres ſujets, qui ne fourniſſent pas moins à l'Orateur, & ne plaiſent pas moins aux gens de bon goût : comme ſont les diſſertations ſur l'éloquence, ſur la poeſie, ſur l'hiſtoire, ou ſur quelque matiére de litérature. On en trouve des exemples dans le Recueil * qu'on vient de donner de quelques pieces en vers & en proſe de Profeſſeurs de l'Univerſité.

* *Il ſe vend chez Gabriel-Franç. Quillau, rue Galande, à l'Annonciation.*

Comme les diſcours, dont je parle, ſoit panégyriques, ſoit diſſertations, ſe font principalement pour l'éclat & la parade, je ſai que, ſelon les régles de la ſaine Réthorique, on peut y étaler avec pompe les richeſſes de l'éloquence, & que l'art, qui doit ſe cacher ailleurs, peut ſe montrer ici avec

plus de liberté. Mais cependant il faut le faire avec retenue, se souvenir qu'un discours solide & plein de choses emportent toujours les suffrages : ne point chercher à mettre par tout de l'esprit, j'entens de cet esprit & de ces pensées qui brillent comme le clinquant : & sur-tout éviter ces tours affectés & ces especes de pointes, qui peuvent plaire à une multitude ignorante, mais qui révoltent tout auditeur sensé & judicieux.

Le panégyrique de Trajan par Pline le jeune, le recueil de pareils discours intitulé *Panegyrici veteres*, & encore plus que celà lés ouvrages de Séneque, peuvent fournir beaucoup de pensées à un Orateur : mais il doit les réformer sur le stile de Cicéron. On trouve aussi pour ce genre de grands modéles dans les oraisons funébres & dans les discours Académiques des modernes.

ARTICLE IV.

Des études que doivent faire les maîtres.

CE QUE j'ai dit des compositions & des actions publiques, a beaucoup d'éclat pour l'extérieur, mais ne fait

pas le devoir essentiel d'un Régent, qui consiste dans l'instruction solide qu'il doit à ses écoliers. Pour y réussir, il a besoin d'étude & de travail. Les Classes, même les plus basses, demandent une certaine étendue d'érudition, qui ne s'acquiert que par la lecture : & d'ailleurs, pour l'ordinaire, un Professeur ne s'y borne pas, & doit se mettre en état de passer dans les Classes supérieures.

La premiére étude qu'un Régent doit faire, est celle qui regarde les matiéres qu'il enseigne, & les Auteurs qu'il explique. Ainsi, par exemple, il n'est point permis à un Grammairien d'ignorer ce que les Anciens ont écrit sur la Grammaire, & encore moins ce que nous en ont laissé Messieurs de Port-Royal. Un Professeur de Rhétorique doit avoir puisé son art dans les sources mêmes, & avoir étudié à fond les anciens Rhéteurs grecs & latins. Ce n'est pas que ni l'un ni l'autre doivent accabler leurs écoliers d'un grand nombre de préceptes : mais, pour en faire le choix, il faut les savoir tous ; & un maître habile, qui joint le discernement à la capacité, tire de ses lectures un grand

ſecours pour inſtruire les jeunes gens.

J'en dis autant par raport aux Auteurs. Les plus faciles ont leur obſcurité. Un Régent doit avoir ſur ceux qu'il explique tous les Interprétes, ou du moins les plus eſtimés. Il s'y rencontre à la vérité parmi beaucoup de ſolides remarques bien des choſes inutiles : mais il ſait en faire le triage, & ne débiter à ſes écoliers que ce qui convient à leur âge & à leur portée.

Outre l'étude de la Claſſe, un Régent doit ſe faire un fonds d'érudition, tel qu'il convient à tout homme qui ſe mêle de litérature. Le grec doit lui devenir familier : l'hiſtoire ne doit point lui être inconnue. Et il ne faut pas que l'étude de ces connoiſſances effraie. Il eſt incroiable combien une heure ou deux données réguliérement chaque jour à l'étude menent loin au bout d'une année. Il ne faut qu'avoir le courage de commencer : ſe joindre ſi cela eſt poſſible, à quelque confrere laborieux & de bonne volonté, pour conférer enſemble ſur les Auteurs qu'on aura vûs ſéparément : ne rien lire ſur quoi on ne faſſe des extraits, en remarquant

ce qui regarde différentes matiéres, éloquence, poesie, histoire, antiquités. Je me souviens d'avoir lû de la sorte il y a lontems presque toutes les vies de Plutarque avec un ami habile & d'excellent goût. Chaque semaine nous consacrions une après-midi à cette petite conférence, qui se faisoit en se promenant quand le tems le permettoit. On observoit de part & d'autre ce qu'on avoit trouvé de plus beau & de plus remarquable. Chacun proposoit ses difficultés, & souvent l'on étoit étonné d'avoir passé trop légérement sur des endroits qu'on avoit cru entendre, & qu'on n'entendoit point effectivement. Je ne sache rien de plus agréable pour des personnes d'esprit & qui se piquent de litérature, que ces sortes de promenades & d'entretiens.

Le Tite-Live s'est lu tout entier il y a quelque tems dans de pareilles conférences qui se tenoient une fois chaque semaine au Collége de Beauvais, où quelques Professeurs d'autres Colléges aussi vouloient bien se trouver quelquefois : & quoique chaque séance ne fût pas bien longue, parce qu'elle se tenoit après la classe

du soir, cependant au bout d'un certain nombre d'années l'Auteur s'est trouvé fini, & le travail achevé. M. Crevier, maintenant Régent de Seconde au Collége de Beauvais, tenoit la plume, & étoit chargé de faire les remarques, qu'il compte donner un jour au public avec une nouvelle édition de l'Auteur, dont j'espere qu'on sera content.

Pour faire ces sortes d'études, on conçoit bien qu'il faut avoir un certain nombre de livres; & je ne puis trop exhorter les Professeurs à se faire chacun une petite bibliotheque, plus ou moins grande selon leurs besoins & leurs revenus. La libéralité du Roi en établissant l'Instruction gratuite dans tous nos Colléges, nous a mis en état, & je puis ajouter, dans l'obligation de faire cette dépense, absolument nécessaire pour notre profession, comme les instrumens le sont dans chaque métier pour les ouvriers. Alcibiade, trouvant un maître qui n'avoit rien des ouvrages d'Homere, ne put s'empécher de lui donner un soufflet, & le traita d'ignorant, & d'homme qui ne pouvoit faire que des écoliers ignorans. Ne pour-

Ælian, lib. 3. cap. 38.

roit-on pas dire quelque chose de pareil d'un Professeur qui seroit sans livres ?

Il est difficile d'avoir du goût pour les lettres, sans en avoir pour les livres, qui sont la consolation d'un homme d'esprit, sur-tout dans la vieillesse, comme Cicéron le marque si élégamment dans une lettre à son ami Atticus, où il le prie de lui réserver sa bibliotheque, destinant pour cet achat une partie de ses re-

Lib. 1. Ep. 9. venus. *Bibliothecam tuam cave cuiquam despondeas, quamvis acrem amatorem inveneris ; nam ego omnes meas vindemiolas eò reservo, ut illud subsidium senectuti parem.* Dans une autre lettre il témoigne que cette acquisition le mettra au comble de ses vœux, & le rendra l'homme le plus heureux qui soit au monde. *Noli desperare fore ut libros tuos facere possim meos. Quod si assequor, supero Crassum divitiis ; atque omnium agros, lucos, prata contemno.*

Dans le moment même que j'écris ceci, j'apprens qu'un Professeur, touché du même désir que Cicéron, & entrant dans son goût, ne craint point de se charger d'une rente via-

gére de quatre cens livres, pour acquérir & s'approprier la bibliothéque d'un de ses confreres, † mort depuis peu dans l'Université, & qui avoit fait un bon usage de ses livres. Je souhaite que l'exemple de l'un & de l'autre ait beaucoup d'imitateurs.

Nous avons grand intérêt de réveiller parmi nous, ou plutôt de conserver ce goût de science & d'érudition, qui a toujours régné dans l'Université, & de nous animer d'une noble émulation par le souvenir de ces grands hommes qui lui ont fait tant d'honneur, & dont les noms sont si connus & si respectés dans tout l'empire de la litérature : Budé, Turnebe, Ramus, Lambin, Muret, Buchanan, Passerat, Casaubon, tous Professeurs dans l'Université, ou au Collége Roial.

C'est ce goût des belles lettres & des livres qui a procuré à la France tant de célébres Imprimeurs, qui ont porté l'art de l'Imprimerie au souverain dégré de perfection. Je ne puis m'empécher d'insérer ici ce

† *C'est M. Hersent, auteur de deux livres latins faits pour les commençans dont j'ai parlé ailleurs ; & qui préparoit encore d'autres ouvrages fort utiles pour la Jeunesse.*

Jugem. des Sav. tom. 1. qu'on trouve dans M. Baillet au ſujet des fameux Etiennes, qui ont rendu leur nom immortel, non ſeulement par la netteté & la beauté de leurs caractéres hébreux, grecs & romains; mais encore par leur exactitude ſans exemple, par leur habitude, & par le grand déſintéreſſement qui leur fit préférer l'intérêt du public au leur.

On ſait, dit cet Auteur, la belle économie de la maiſon de Robert *Tom. 6.* Etienne. Il ne recevoit dans ſon Imprimerie que des ouvriers habiles en grec & en latin, & capables d'être maîtres ailleurs. Il avoit outre cela des valets & des ſervantes, à qui il étoit défendu, auſſi bien qu'à tous les ouvriers de l'Imprimerie, de parler autrement que latin. Sa femme & ſa fille l'entendoient fort bien, & étoient de concert avec tous les domeſtiques pour ne point parler autrement. De ſorte que les magazins, les chambres, la boutique, la cuiſine en un mot depuis le toit juſquà la cave tout parloit latin chez Robert Etienne. Ce généreux Imprimeur avoit ordinairement chez lui dix hommes de lettres, tous des pays étrangers,

étrangers, faisant sous lui l'office de correcteurs des impressions. Non content de l'application avec laquelle il travailloit à la correction de toutes les épreuves qui sortoient de ses presses, il exposoit en public les feuilles imprimées & non tirées, & promettoit quelque récompense à ceux qui y trouveroient des fautes.

Rien n'étoit plus admirable que la boutique de ce célébre Imprimeur, pour le zêle, pour l'ardeur, pour le goût des livres & des sciences, pour l'application & l'exactitude à s'acquitter de ses devoirs, pour le desintéressement, pour la noblesse d'ame & de sentimens, & pour l'amour du bien public. Ce ne sera pas sans doute nous faire tort, ni deshonorer notre état, que de nous proposer un si beau modéle à imiter? C'a été ma vûe dans cette petite digression, que je prie le Lecteur de me pardonner.

ARTICLE V.

Application de quelques régles particuliéres à la conduite & à l'intérieur des Classes.

JE N'AI rien raporté dans cet ouvrage que ce qui se pratique ordinai-

rement dans les Classes, à l'exception de deux articles, qui regardent l'étude de la langue françoise, & celle de l'histoire, ausquelles je souhaiterois qu'on donnât plus de tems & de soin qu'on n'a coutume de le faire. Je comprens dans l'étude de l'histoire celle de la géographie, de la chronologie, de la fable, & des antiquités. On a lieu souvent d'en parler dans les Classes : mais pour l'ordinaire, elles n'y sont point enseignées d'une maniére suivie & réglée, par principes, & par méthode.

On convient que ces études font une partie importante de l'éducation des jeunes gens, & qu'elles sont pour eux, ou d'une nécessité absolue, ou du moins d'une très-grande utilité : mais on doute qu'elles puissent entrer dans le plan des Classes, où la multiplicité des matiéres qu'on y enseigne ne laisse aucun vuide ; certainement la chose n'est point sans difficulté. Je ne la croi pourtant pas absolument impraticable.

Premiérement, pour ce qui regarde la langue françoise, une demie-heure donnée deux ou trois fois par semaine à cette étude peut suffire, parce qu'elle doit se continuer pendant le

cours de toutes les Classes. Jusqu'à ce qu'on ait composé un livre à l'usage des jeunes gens, où l'on fasse entrer les régles de la grammaire les plus nécessaires, & les principales observations de M. de Vaugelas, du P. Bouhours, &c. sur la langue françoise, les maîtres peuvent se contenter d'expliquer les unes & les autres de vive voix à leurs écoliers, & d'en faire l'application à quelque bel endroit d'un livre françois. Quinze ou vingt régles & observations suffiroient pour une année.

L'histoire pourroit se distribuer de la maniére qui suit. Celle de l'ancien & du nouveau Testament seroit pour les trois premiéres Classes, Sixiéme, Cinquiéme, & Quatriéme. La Fable & les Antiquités, pour la Troisiéme. L'histoire grecque, pour la Seconde. L'histoire romaine jusqu'aux Empereurs, pour la Rhétorique. Enfin l'histoire des Empereurs pour la Philosophie.

Je n'entens pas qu'on explique en Classe toutes ces histoires aux jeunes gens : cela demande trop de tems ; & seroit absolument impossible. Mon dessein seroit qu'on leur donnât tous

les jours une certaine tâche à lire chez eux en particulier, dont on leur feroit rendre compte de tems en tems dans la classe. Pour cela il faudroit avoir des livres composés exprès pour les jeunes gens.

Nous en avons deux excellens pour l'histoire sainte : savoir le Catéchisme historique de M. l'Abbé Fleury, qui peut servir en Sixiéme ; & l'Abrégé de l'ancien Testament imprimé depuis peu chez Jean * Desaint, dont les Journaux de Paris & de Trévoux ont parlé fort avantageusement. Ce dernier peut servir pour la Cinquiéme & la Quatriéme. Le premier est un abrégé succinct, fait exprès pour les enfans, & qui est à la portée des plus foibles. L'autre a beaucoup plus d'étendue, & renferme ce qu'il y a de plus beau & de plus remarquable dans l'ancien Testament, soit pour les faits, soit pour les sentimens & les maximes.

* *Rue saint Jean de Beauvais, vis-à-vis du Collége.*

J'espére qu'on nous donnera aussi bientôt sur la Fable un petit traité propre à être mis entre les mains des jeunes gens. En attendant on peut faire usage de celui du P. Gautruche ou du P. Jouvenci. J'ai déja parlé d'un petit Abrégé des Antiquités Romai-

nès, imprimé en 1706, qui pourroit servir jusqu'à ce qu'on en eût un plus étendu.

Ce qui nous manque le plus est une histoire grecque, & une histoire romaine, composées exprès pour les jeunes gens. Je me suis engagé avec le public pour la première, & je vais y travailler très-sérieusement : d'autres pourront tourner leurs vûes & leur travail du côté de l'histoire romaine. En attendant, on peut faire usage de l'histoire universelle de M. de Meaux, qui à la vérité est un abrégé très-court pour les faits, mais dont on est avantageusement dédommagé par les excellentes réflexions qui se trouvent dans le même volume. On a un autre * abrégé de l'histoire romaine, traduit de l'Anglois de Laurent Echard, qui est fort bon, & a assez d'étendue. L'histoire * des Révolutions de la république Romaine par M. l'Abbé de Vertot, & celle du Triumvirat, peuvent suffire aux jeunes gens, pour leur donner une juste idée des derniers tems de la République.

* *Chez Hippolite-Louis Guerin, rue St. Jacques.*

* *Chez François Barois, Quay des Augustins.*

Ce seroit un travail fort utile, & ce me semble assez facile, que d'abréger ce que M. de Tillemont nous a laissé

ſur l'hiſtoire des Empereurs Romains. On trouve dans cette hiſtoire des exemples éclatans des plus grandes vertus, & des modéles parfaits de la maniére de gouverner les peuples. Cette lecture conviendroit extrêmement aux philoſophes, & les prépareroit également à l'étude de la Théologie & à celle du Droit. De cette maniére, les jeunes gens auroient une connoiſſance raiſonnable de l'hiſtoire ancienne, & ſeroient bien plus en état d'étudier enſuite l'hiſtoire moderne.

Sur la ſimple expoſition que je viens de faire, tout le monde ſans doute conviendra qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'un tel plan pût s'exécuter; & l'on ſent que de jeunes gens inſtruits de la ſorte, remporteroient du Collége une infinité de connoiſſances agréables & utiles, qui leur ſeroient d'un grand uſage pour tout le reſte de la vie. Il ne s'agit donc que d'examiner ſi ce plan eſt praticable, ou non. Or, de la maniére dont je le propoſe, il me ſemble qu'il eſt très-facile de le réduire en pratique. Car je ne demande aux Profeſſeurs que de marquer tous les jours à leurs écoliers une certaine tâche, & de leur preſcrire un

certain nombre de pages à lire dans les livres d'hiſtoire que je ſuppoſe qu'ils auront entre les mains, & de leur faire rendre compte de tems en tems de cette lecture, qui chaque jour pourroit aller à une demie heure. Je ſai bien qu'il peut ſe faire que pluſieurs emploieront mal ce tems ; ce qui arrive de même pour toutes les autres études : mais comme celle-ci eſt beaucoup plus agréable, il y a tout lieu d'eſpérer que le grand nombre s'y portera avec plaiſir, ſur tout ſi l'on a ſoin de la mettre en honneur, de la faire entrer dans les Exercices publics, de propoſer des prix & des récompenſes pour ceux qui s'y diſtingueront, & d'emploier tous les moiens que l'induſtrie d'un maître habile & zélé ne manque pas de lui ſuggérer.

La chronologie eſt jointe naturellement à l'hiſtoire, & rien n'eſt plus aiſé, ni plus court, que d'en donner une idée générale aux jeunes gens, qui leur faſſe connoître dans quel tems à-peu-près ſe ſont paſſés les événemens qu'ils liſent : c'eſt tout ce qu'on peut demander d'eux. Il ne faut jamais manquer non plus à leur faire connoître en gros l'Auteur qu'on leur

explique, les principales circonstances de sa vie, & le tems où il a vécu. Un jour que j'expliquois au Collége Roial l'endroit où Quintilien parle des historiens grecs, un jeune homme me demanda pourquoi il n'y étoit point fait mention de Plutarque. On lui en avoit expliqué plusieurs vies, mais on avoit omis de lui apprendre dans quel tems & sous quels Empereurs il avoit vécu.

Pour ce qui regarde la Géographie, on peut de même l'apprendre aux jeunes gens sans que cette instruction leur coûte beaucoup de tems ou de peine. La maniére la plus simple, la plus aisée, qui se place le plus facilement dans la mémoire, & qui y fixe plus nettement les événemens historiques, c'est d'être exact, à mesure que dans l'explication de l'Auteur il se rencontre une ville, un fleuve, une île, à les montrer sur la carte. En suivant un Général d'Armée dans ses expéditions, comme un Annibal, un Scipion, un Pompée, un César, un Alexandre, les jeunes gens auront occasion de repasser tous les lieux mémorables de l'Univers, & de se graver pour toujours dans l'esprit la

fuite des faits, & la fituation des villes. Quand ils auront été un peu rompus dans cette routine, il fera très-facile de leur enfeigner les dégrés de longitude, de latitude, & tout ce qui regarde la fphére. On fe trouve auffi fort bien, pour leur apprendre la géographie moderne, de les engager quelquefois en famille à lire quelques pages de la gazette, & de les obliger à montrer fur la carte les différens lieux dont il y eft parlé. Tout cela n'eft point une étude, & cependant cela leur apprend la géographie d'une maniére plus durable que toutes les leçons réglées qu'on leur en donne dans les formes.

Ce que je dis ici fuppofe que les enfans ont dans leurs chambres des cartes de géographie : & c'eft à quoi l'on ne doit jamais manquer. Je ne fai s'il feroit impoffible d'en mettre auffi dans toutes les Claffes. Il fuffiroit d'avoir une Mappemonde en grand, avec des Cartes de l'Empire Romain, de la Grece, de l'Afie mineure, & quelques autres pareilles. La dépenfe n'iroit pas fort loin, & elle pourroit tomber fur les écoliers, parce qu'il faudroit renouveller ces Cartes de

tems en tems. Je sai que cette pratique a été mise en usage dans quelques Colléges avec succès. Peutêtre aussi pourroit-on y ajouter deux tables de chronologie, dont l'une descendroit jusqu'à Jesus-Christ, & l'autre jusqu'a nous.

Quand je propose ces différentes études : je ne prétens pas qu'elles doivent faire négliger celle de la langue latine, non plus que celle de la langue grecque. On peut aisément, si je ne me trompe, les concilier ensemble. Ce qui doit dominer dans les Classes, c'est l'explication. Je voudrois sur tout que celle de l'Auteur grec ne manquât jamais, & qu'on y donnât tous les jours une demie heure. C'est peu de chose : mais quand ce tems est emploié réguliérement, il va fort loin au bout d'un an. La récitation des lecons est ce qui demande le moins de tems, parce que c'est où il y a le moins à profiter pour les écoliers. Un quart d'heure, ce me semble, peut suffire, du moins dans les Classes qui ne sont pas si nombreuses : d'autant plus qu'elle revient deux fois chaque jour, & que le samedi, où l'on fait répéter les leçons de toute

la ſemaine, on y donne plus de tems.

L'attention d'un maître, zélé pour le bien de ſes écoliers, & ſagement avare du tems, ſaura lui en faire ménager tous les momens avec tant d'économie, qu'il en trouvera ſuffiſamment pour toutes les études dont j'ai parlé.

CHAPITRE III.

Du devoir des Parens.

QUINTILIEN fait commencer le devoir des peres & meres au moment même de la naiſſance de leurs enfans, par le ſoin qu'il veut qu'ils prennent de leur procurer des nourrices, & de mettre auprès d'eux des domeſtiques, dont la ſageſſe & les bonnes mœurs leur ſoient connues : & il exige d'eux dans la ſuite une attention continuelle à écarter d'auprès de leurs enfans tout ce qui ſeroit capable d'altérer le moins du monde leur innocence ; & à ne rien dire ou faire en leur préſence, qui puiſſe leur inſpirer des principes dangereux, ou leur donner de mauvais exemples.

Ce qui regarde la matiére que je traite ici par raport aux parens, est d'abord le choix d'un Maître, & d'un Collége, supposé qu'ils prennent le
Lib. 1. cap. 2. parti d'y envoier leurs enfans. Quintilien nous marque cette double obligation en deux mots, mais qui ne laissent rien à desirer. Il veut qu'ils choisissent pour maître un homme d'une vertu consommée : *præceptorem eligere sanctissimum quemque, cujus rei præcipua prudentibus cura est* ; & pour Collége, celui où régnera une discipline exacte & réguliére : *& disciplinam quæ maximè severa fuerit.*

Lib. 3. Ep. 3. Pline le Jeune, dans une de ses lettres, où il indique à une Dame de ses amies un Professeur de Rhétorique pour son fils, lui donne sur cette même matiére d'admirables avis, qui concernent proprement le choix d'un Collége & d'un Régent, comme l'endroit de Quintilien que j'ai cité auparavant : mais qui peuvent aussi regarder celui d'un Précepteur. L'endroit est trop beau, pour n'être pas mis ici dans toute son étendue.

[a] « Le secret, pour mettre votre

[a] Quibus omnibus (clari. s & majoribus) ita demum similis adolescet, si imbutus honestis ani-

fils en état de marcher dignement sur les traces de ses ancêtres, c'est de lui donner un bon guide qui sache lui montrer les routes de la science & de l'honneur : mais il importe de bien choisir ce guide. Jusqu'ici l'âge encore tendre de votre fils l'a tenu auprès de vous sous la conduite de ses précepteurs, & dans une maison particuliére, où les dangers, supposé qu'il s'y en trouve, sont bien moindres. Aujourd'hui qu'il s'agit de l'envoier aux leçons publiques, il faut choisir un Professeur d'éloquence, dans l'école duquel on soit assuré que régne une discipline exacte, & sur tout une grande modestie & une grande pureté de mœurs. Car entre les autres avantages que ce jeune homme a reçus de la nature & de la fortune, il est d'une beauté singuliére : & c'est ce qui engage en-

bus fuerit : quas plurimum refert à quo potissimum accipiat. Adhuc illum pueritiæ ratio intra contubernium tuum tenuit : præceptores domi habuit, ubi est vel erroribus modica, vel etiam nulla materia. Jam studia ejus extra limen proferenda sunt : jam circumspiciendus Rhetor latinus, cujus scholæ severitas, pudor in primis, castitas constet. Adest enim adolescenti nostro, cum ceteris naturæ fortunæque dotibus, eximia corporis pulchritudo : cui in hoc lubrico ætatis non

» core plus, dans un âge si foible » & si dangereux, à lui donner un » maître qui ne lui serve pas de pré-» cepteur seulement, mais encore de » guide & de gardien.

[a] Je ne voi personne plus propre » à remplir ces devoirs que Julius » Genitor. Je l'aime, & l'amitié que » je lui porte, ne séduit point mon » jugement, à qui elle doit sa nais-» sance. C'est un homme grave & » irréprochable : peutêtre trop austére » & trop dure dans ses maniéres, si » l'on s'en raporte à la licence de ces » derniers tems. Comme le talent de » la parole est un avantage extérieur, » qui se manifeste & se fait sentir, » vous pouvez, sur ce qui regarde son » éloquence, en croire le témoignage » public. Il n'en est pas de même des » qualités de l'ame : elle a des aby-» mes où il n'est presque pas possible » de pénétrer ; & de ce côté-là, je

præceptor modò, sed custos etiam rectorque quærendus est.

a Videor ego demonstrare tibi posse Julium Genitorem. Amatur à me: judicio tamen meo non obstat caritas, quæ ex judicio nata est. Vir est emendatus & gravis: paulo etiam horridior & durior, ut in hac licentia temporum. Quantum eloquentia valeat, pluribus credere potes: nam dicendi facultas aperta & exposita statim cernitur. Vita hominum altos recessus magnasque latebras habet: cujus pro Genitore

vous suis caution de Genitor. Votre fils ne lui entendra rien dire, dont il ne puisse faire son profit : il n'apprendra rien de lui, qu'il eût été plus à propos d'ignorer. Il n'aura pas moins de soin que vous & moi, de lui remettre sans cesse devant les yeux les portraits & les vertus de ses ancêtres, & de lui faire sentir tout le poids du fardeau que leurs grands noms lui imposent. N'hésitez donc pas à le mettre entre les mains d'un maître, qui le formera d'abord aux bonnes mœurs, & ensuite à l'éloquence, qui ne s'apprend jamais bien sans les bonnes mœurs. Adieu. «

Il ne suffit pas de faire choix d'un bon Collége. Pour en tirer tout le fruit qu'on en peut attendre, il faut que les parens voient souvent le Principal, les Régens, les Précepteurs, pour s'informer de la conduite de leurs enfans, & du progrès qu'ils font

me sponsorem accipe. Nihil ex hoc viro filius tuus audiet nisi profuturum : nihil discet, quod nescisse rectius fuerit. Nec minùs sæpe ab illo, quàm à te meque, admonebitur quibus imaginibus oneretur, quæ nomina & quanta sustineat. Proinde, faventibus diis, trade eum præceptori, à quo mores primùm, mox eloquentiam discat, quæ malè sine moribus discitur. Vale.

dans l'étude ; qu'ils leur donnent des lumiéres sur leur caractére d'esprit & leurs inclinations, qu'ils doivent mieux connoître que tout autre ; qu'ils prennent avec eux des mesures pour les corriger de leurs défauts ; qu'ils les appuient de toute leur autorité ; qu'ils agissent en tout de concert avec eux, pour les récompenses, les louanges, les réprimandes, les punitions. On ne peut dire combien cette bonne intelligence des parens avec les maîtres peut être utile aux enfans.

Lib. 1. Sat. 6. Horace, dans la belle satyre où il témoigne sa vive reconnoissance des peines extraordinaires que son pere avoit prises pour son éducation, ne manque pas de remarquer qu'il avoit soin de voir souvent ses maîtres ; & il attribue en partie à cette attention le bonheur qu'il avoit eu non seulement d'avoir été exemt des desordres ordinaires à la Jeunesse, mais d'en avoir écarté de soi jusqu'aux plus légers soupçons.

Atqui si vitiis mediocribus ac mea paucis
Mendosa est natura, alioqui recta...
Causa fuit pater his...
Ipse mihi custos incorruptissimus omnes
Circum doctores aderat. Quid multa ? pudicum.

Qui primus virtutis honos, servavit ab omni
Noïr solùm facto, verùm opprobrio quoque
turpi.

C'est une faute, dit Plutarque, bien condannable dans les parens, de se croire entiérement déchargés du soin de veiller sur leurs enfans, dès qu'ils les ont remis entre les mains des maîtres, & de ne songer point à s'assurer par leurs propres yeux & leurs propres oreilles du progrès qu'ils font dans l'étude & dans la vertu. Outre qu'il sied mal à un pere, dans une affaire si importante & qui le touche de si près, de s'en raporter aveuglément à la bonne foi de personnes étrangeres, qui chez les Anciens étoient le plus souvent des esclaves ou des affranchis; il est constant, continue le même Auteur, que cette attention d'un pere à s'informer de tems en tems, à se faire rendre compte des études & de la conduite de son fils, peut servir en même tems à rendre & les écoliers & le maître plus exacts & plus vifs à s'acquitter chacun de leurs devoirs. Il applique à ce sujet un proverbe qui dit, [a] Que rien n'est si propre à engraisser un cheval, que l'œil du Maître.

De educ. liberis.

a Οὐδὲν οὕτω πιαίνει τὸν ἵππον, ὡς βασιλέως ὀφθαλμός.

Quelque juste que soit ce devoir, quelque facile qu'il soit à remplir, il est rare pourtant que les parens s'en acquittent. Ils ne veillent gueres davantage sur la conduite de leurs enfans, lorsqu'ils sont devenus plus grands, & qu'ils sont sortis du Collége; & la plûpart font paroître sur ce point une indifférence & une négligence qu'on a peine à comprendre. Plusieurs la couvrent du prétexte de leurs affaires & de leurs occupations, comme si l'éducation de leurs enfans n'étoit pas la plus importante de toutes; & comme si la qualité de pere devoit jamais être effacée par celle de magistrat & d'homme public.

Platon remarque que c'est un défaut assez ordinaire à ceux qui sont chargés du gouvernement de l'Etat, de négliger le soin de leur propre famille, & dans un dialogue, qui a pour titre *Laches*, il introduit deux hommes, des plus considérables d'Athénes, qui reconnoissent avec douleur que s'ils ont acquis peu de mérite & de gloire, c'étoit la faute de leurs peres, qui, célébres d'ailleurs par de grandes actions tant en paix

qu'en guerre, & totalement livrés aux affaires d'autrui, n'avoient pris aucun ſoin de leur éducation, & les avoient abandonnés à eux-mêmes, & à leur propre conduite dans un âge où ils avoient le plus de beſoin d'être veillés & retenus. Plût à Dieu que bien des enfans n'euſſent pas encore aujourd'hui ſujet de faire les mêmes plaintes !

Caton le Cenſeur, quoiqu'occupé des plus grandes affaires de l'Etat, chargé des plus importans emplois, & l'ame des délibérations du Sénat, ne tomba pas dans ce défaut, lui qui voulut ſervir de précepteur à ſon fils. Paul Emile, au milieu de ſes plus grandes occupations, trouvoit le tems d'aſſiſter aux conférences que faiſoient ſes enfans, & d'animer leurs études par ſa préſence. Il fut bien païé de ſes peines, & la réputation * qu'ils s'acquirent en fut une juſte & douce récompenſe.

* *Scipion l'Africain le ſecond, fut l'un de ſes enfans.*

Ces grands hommes étoient bien éloignés d'un défaut, très-commun maintenant, ſur tout parmi les grands ſeigneurs & les gens de guerre, qui ont grand ſoin de dire & de répéter à leurs enfans qu'ils ne veulent point

faire d'eux des docteurs, & qu'ils ne les ont mis au Collége que pour leur faire passer quelques années en attendant qu'ils aient atteint l'âge d'aller à l'Académie, ou d'entrer dans le service. Un tel discours est capable de ruiner tout le fruit des études, parce qu'il tend directement à étouffer & à éteindre dans l'esprit des jeunes gens toute ardeur d'émulation : au lieu que les parens devroient emploier tous leurs soins à faire naître cette émulation, à l'entretenir, à l'augmenter, parce que, si leurs enfans y sont sensibles dans les Classes, ils la porteront ensuite dans les emplois qui leur seront confiés, & se piqueront pareillement d'y réussir & de s'y distinguer.

Je reviens au choix d'un Précépteur. Plutarque, dans un traité que nous avons de lui sur la maniére d'élever les jeunes gens, veut qu'on trouve dans les maîtres une vie irrépréhensible, un caractére d'esprit raisonnable, un grand fonds d'érudition, & une habileté à conduire formée par une longue expérience. Mais il se plaint amérement de la négligence, ou plutôt de la stupidité des

parens, qui dans un choix, qui décide pour l'ordinaire du sort & du mérite de leurs enfans pour toute la vie, s'en raportent au premier venu, n'ont égard qu'à la recommandation de personnes peu sûres, & poussés par une sordide avarice vont au rabais dans le choix d'un précepteur, & trouvent que celui qui leur coute le moins est le meilleur. Il raporte à ce sujet une parole d'Aristipe pleine de sens. Un pere, surpris qu'il lui demandât mille dragmes pour instruire son fils? Quoi! s'écria-t-il, j'acheterois à ce prix un esclave. Vous en aurez deux pour un, répliqua le Philosophe, insinuant par là à ce pere avare qu'il ne feroit qu'un esclave de son fils. 500 livres.

Le Poete satyrique fait les mêmes plaintes, & ne peut souffrir que les peres & meres, pendant qu'ils font mille folles dépenses pour leurs bâtimens, leurs meubles, leurs équipages, leur table, épargnent tout pour l'éducation de leurs enfans. *Juvenal. lib. 3. satyr. 7.*

Hos inter sumptus sestertia Quintiliano,
Ut multum, duo sufficient. Res nulla minoris
Constabit patri quàm filius.

Plut. de liberis educandis. Cratès le philoſophe diſoit qu'il auroit ſouhaité monter au lieu le plus éminent de la ville, pour crier de là aux citoiens : » Hommes de peu de » ſens, quelle eſt donc votre folie, de » ne ſonger qu'à amaſſer des richeſ- » ſes, & de négliger abſolument l'é- » ducation de vos enfans, pour qui » vous dites que vous les amaſſez !

Plut. ibid. Les parens paient bien cher quelquefois leur nonchalance & leur avarice, lorſque dans la ſuite ils ont la douleur de voir que leurs enfans, abandonnés à toutes ſortes de deſordres les deshonorent en mille maniéres, & font ſouvent plus de dépenſes en une ſeule année pour ſatisfaire leurs paſſions, que les parens n'en euſſent fait pendant dix années pour leur procurer une éducation honnête & ſolide.

Ils doivent donc ne rien épargner pour avoir un bon précepteur, & ſe ſouvenir que le plus noble auſſi bien que le plus ſalutaire uſage qu'ils puiſſent faire de l'or & de l'argent, c'eſt de s'en ſervir pour acheter des hommes de mérite en quelque genre que ce ſoit, & ſur tout pour ce qui regarde l'inſtruction de leurs enfans.

Lorsque Séneque voulut remettre entre les mains de Néron ses grands biens qui lui attiroient l'envie, ce Prince lui répondit que, quelque grands que parussent ces biens, il y avoit des personnes infiniment au dessous du mérite de Séneque qui en possédoient davantage. » J'ai honte, lui dit-il, de voir des affranchis « plus riches que vous ; & qu'étant « le premier dans mon estime vous « ne soyiez pas le plus grand dans « mon Empire. « *Pudet referre libertinos, qui ditiores spectantur. Unde etiam rubori mihi est, quòd præcipuus caritate, nondum omnes fortuna antecellis.* Tacit. Annal. lib. 14. cap. 55.

Je n'examine point si Néron pensoit comme il parle ici : mais ce qui est certain, c'est que les parens sensés & raisonnables doivent penser de la sorte, & voir avec quelque peine qu'un intendant, un sécretaire, quelquefois même un portier, fait chez eux une plus grande fortune que le précepteur du fils de la maison.

Il faut avouer qu'il y a des peres & des meres, quoique le nombre en soit petit, qui sur ce point ne manquent pas de noblesse & de générosité ; & qui non contens de païer de

bons appointemens aux précepteurs de leurs enfans, se croient encore obligés de leur assurer pour toute leur vie un revenu raisonnable, qui les mette en état de jouir en repos & en liberté du fruit de leurs travaux. Quelle diminution fait sur de grands biens, tels qu'en ont tant de personnes riches, une pension viagére de trente, cinquante, cent pistoles, plus ou moins selon les différentes circonstances ! Approche-t-elle des services dont elle est le prix ? Je lis toujours avec un plaisir singulier le discours admirable que tient à son pere le jeune Tobie au sujet du guide qui l'avoit conduit pendant son voiage, & le dénombrement qu'il fait des services qu'il en a reçus, dont il expose la grandeur & le nombre avec la même exactitude que s'il devoit lui même en tirer la récompense, & non pas la donner. » Mon pere, lui
Tob. 12. 2. 4. dit-il, » quelle récompense pouvons-» nous lui donner, qui ait quelque » proportion avec les biens dont il » nous a comblés ? Il m'a mené & » ramené dans une parfaite santé ; il » a été lui-même recevoir l'argent » de Gabélus ; il m'a fait avoir la

femme

femme que j'ai épousée : il a éloi- « gné d'elle le démon qui la tour- « mentoit : il a rempli de joie son « pere & sa mere : il m'a délivré du « poisson qui m'alloit dévorer : il « vous a fait voir à vous-même la « lumiére du ciel : & c'est par lui « que nous nous trouvons remplis « de toutes sortes de biens. Que pou- « vons-nous donc lui donner qui « égale tout ce qu'il a fait pour nous ? « Mais, je vous prie, mon pere, de « le supplier de vouloir bien accepter « la moitié de tout le bien que nous « avons apporté. «

Quelle noblesse de sentimens ? Le jeune Tobie ne s'imagine pas faire rien de grand pour son guide par une offre si avantageuse, mais il croit qu'il recevra lui même une grace, dont il se trouvera fort honoré, si le guide daigne accepter son offre : *si foriè dignabitur medietatem de omnibus, quæ allata sunt, sibi assumere.* Voila un modéle parfait pour les parens ; comme la description qu'il fait des services que son guide lui a rendus en est un aussi pour les Précepteurs, qui doivent servir d'anges gardiens à leurs éleves.

Tous les peres ne sont pas en état de faire la fortune des précepteurs de leurs enfans, mais tous sont en état & dans l'obligation de les honorer, de leur marquer toujours beaucoup de considération, & de leur attirer par leur conduite l'estime & le respect des enfans & de toute la famille. Il y doit être regardé & respecté comme le pere même : c'est l'idée que les anciens vouloient qu'on eût d'un Précepteur,

Juvenal lib. 3. satyr. 7. Dii majorum umbris tenuem & sine pondere terram...
Qui præceptorem sancti voluere parentis
Esse loco.

Quoique tous les parens, ceux même qui ne peuvent donner que des appointemens très-médiocres, doivent apporter beaucoup d'attention dans le choix d'un précepteur : il ne faut pas cependant que sur ce point ils portent la délicatesse trop loin, ni qu'ils s'attendent à trouver toutes les qualités qu'on peut desirer dans un bon maître. Rien n'est plus rare qu'un homme qui réunisse en lui toutes ces qualités. Les plus grands seigneurs, les princes même, ont bien de la peine à en trouver de tels. On est sou-

vent obligé de confier l'éducation des enfans à de jeunes précepteurs, qui ſont ſans expérience, & ne peuvent pas encore avoir acquis beaucoup d'érudition. Pourvû qu'ils apportent de la bonne volonté & de la docilité, qu'ils ne manquent pas d'eſprit & de jugement, qu'ils aiment le travail, & que ſur-tout ils aient des mœurs pures, & un fonds de religion & de pieté, on doit être content. Il faut ſeulement tâcher de les adreſſer à quelque perſonne ſage & expérimentée dans ce genre, pour la conſulter dans les occaſions, & ſe conduire par ſes avis. Mais, ce qui me paroît abſolument néceſſaire, & à quoi les parens ne doivent jamais manquer, c'eſt de commencer par mettre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfans quelques livres propres à leur apprendre la maniére dont il faut s'y prendre pour les bien élever, tels que ſont ceux de M. de Fénelon, & de M. Locke Anglois, & d'autres pareils. Je ſouhaiterois que les miens puſſent leur être utiles : du moins c'eſt la vûe que j'ai eue en les compoſant.

Les peres & meres ne doivent point omettre un moien puiſſant qu'ils ont

entre les mains d'attirer sur leurs enfans la bénédiction de Dieu : c'est de contribuer plus ou moins, selon la mesure de leurs revenus, à la subsistance de quelque pauvre écolier, & de l'aider à faire ses études. J'ai reçû autrefois un pareil secours de la libéralité de feu M. le Peletier le Ministre. J'eus le bonheur de me trouver dans les mêmes classes que Messieurs ses * enfans au Collége du Plessis, & de profiter de l'excellente éducation qu'on leur donnoit. Je leur disputois souvent les premiéres places & les prix, M. le Peletier me récompensoit comme eux. Je puis dire que pendant tout le cours de mes études il m'a tenu lieu de pere ; & depuis il m'a toujours témoigné une bonté véritablement paternelle. Il n'y a point de jour dans ma vie où je ne m'en souvienne, & ma reconnoissance devient d'autant plus vive, que je sens mieux de jour en jour de quel prix est une bonne éducation.

* *Feu M. l'Evêque d'Angers, & M. le Peletier ancien Premier Président.*

* * *
* *
*

CHAPITRE IV.

Du devoir des Précepteurs.

IL me reste peu de chose à ajouter sur ce sujet, après tout ce que j'en ai dit dans les différentes parties de ce traité.

[a] Les précepteurs tiennent la place des peres & des meres ; ils doivent donc en prendre les sentimens, & en avoir la douceur & la tendresse : mais une douceur qui ne dégénére point en mollesse, & une tendresse qui soit réglée par la raison. Rien de ce que feroient les peres & les meres pour leurs enfans, ne doit leur paroître au dessous d'eux : j'entens par là certaines attentions, certains soins pour leur personne & pour leur santé, surtout quand ils sont encore dans un âge tendre ou malades. Cette attention, ces soins plaisent infiniment aux parens, & servent beaucoup à leur mettre l'esprit en repos.

Par la même raison, qu'ils tiennent la place des peres & des meres, ils ne

a Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos animum, ac succedere se in eorum locum, à quibus sibi liberi traduntur, existimet. *Quintil. lib. 2. cap. 2.*

doivent pas se regarder comme les maîtres absolus des enfans, ni prétendre les gouverner à leur gré & selon leur caprice, sans aucune dépendance des parens, sans les consulter en rien, quelquefois même en défendant aux enfans sous de grosses peines de leur rien déclarer de ce qui se passe en particulier. Des maîtres qui n'agissent que par raison & selon les régles, n'ont pas besoin d'imposer à leurs disciples ce silence & ce secret, qui a quelque chose d'odieux & de tyrannique, & dont les parens ont un juste sujet de se plaindre. En communiquant leur autorité aux maîtres, ils n'ont pas prétendu s'en dépouiller eux-mêmes. Rien n'est plus juste, ni plus raisonnable, que de les consulter sur ce qui regarde la maniére de conduire leurs enfans, d'agir en tout de concert avec eux, de prendre leurs avis, d'entrer dans leurs vûes, en un mot d'avoir de part & d'autre une confiance & une ouverture entiére, qui laisse la liberté de se dire mutuellement tout ce que l'on croit pouvoir être utile aux enfans. Je suppose que les parens sont tels qu'ils doivent être, & qu'ils n'exigent rien qui soit con-

traire à une éducation chrétienne. S'il en étoit autrement, les précepteurs, en souffrant avec patience & condescendance tout ce qui se peut tolérer, ont la voie des remontrances douces & modérées. Quand elles sont inutiles, il ne leur reste que le parti de se retirer, & de quitter un emploi où il ne leur est pas permis de suivre les lumiéres de leur conscience, ni de s'acquitter de leur devoir ; mais de le quitter d'une maniére honnête & polie, sans témoigner de mauvaise humeur, & sans rompre avec les parens.

Ce que j'ai dit de la bonne intelligence des précepteurs avec les parens, doit s'entendre aussi par raport au Principal d'un Collége, quand les enfans y demeurent. C'est à lui premiérement qu'on les confie : c'est lui qui est chargé de la discipline du Collége, tant en public qu'en particulier : c'est lui qui répond de tout ce qui s'y passe. Or, sans la subordination dont je parle, il n'est point en état de s'acquitter des devoirs essentiels à la place & à la qualité de Principal.

Parmi les vertus d'un bon maître, la vigilance & l'assiduité tiennent un

des premiers rangs. Il ne peut les porter trop loin, pourvû que ce soit sans gêne, sans contrainte, & sans affectation. Il est l'ange gardien des enfans. Il n'y a point de moment où il ne soit chargé de leur conduite. Si son absence, ou son inattention (car l'une équivaut à l'autre) donne lieu à l'homme ennemi, qui tourne sans cesse autour d'eux, de leur enlever le précieux trésor de leur innocence, que répondra-t-il à Jesus-Christ qui lui demandera compte de leur ame, & qui lui reprochera d'avoir été moins vigilant pour les garder, que le démon pour les perdre? Le malheur est que la plûpart des maîtres souvent ne sont avertis de leur obligation sur ce point que par une funeste expérience, qu'ils auroient dû prévenir par une sainte & religieuse sollicitude, qui fait le caractére propre de tout homme préposé à la conduite
Rom. 12. 8. des autres? *Qui præest, in solicitudine.*

Le soin du maître doit s'étendre sur les domestiques qui servent les enfans, & ce n'est pas là une de ses moindres obligations, quoiqu'elle soit pour l'ordinaire ignorée ou négligée. Car, comme le remarque

Quintilien, il n'y a pas moins de danger à craindre de la part de domestiques vicieux, que de celle des compagnons d'étude, qui pour l'ordinaire ont plus d'éducation & d'honneur : *nec tutior inter servos malos, quàm ingenuos parum modestos, conversatio est.* La régle est donc de ne jamais laisser un enfant seul avec les domestiques, à moins qu'on ne soit bien sûr de leur probité & de leur pieté : car il s'en trouve de tels, qui ne peuvent être ménagés avec trop de soin par les parens & par les maîtres. *Lib. 1. cap. 3.*

Comme les enfans, sur-tout dans un âge tendre, ont l'esprit volage & léger, il est bon que le maître, pendant les études même qu'ils font en particulier, ne les perde point de vûe. Sa présence seule contribue beaucoup à les rendre plus attentifs, en fixant & arrétant leur imagination; & elle leur épargne bien des distractions & des négligences, qui sont la source des fautes qu'ils font dans leurs compositions, & qui donnent lieu ensuite à des réprimandes & à des punitions, que le maître auroit pû prévenir par une attention plutôt assidue qu'incommode & pressante. C'est ce que

Quintilien insinue par ces mots : *a[j]duus sit potiùs, quàm immodicus.*

L'assiduité ne doit point paroît[re] difficile dans le Collége, où les ma[î]tres sont absolument libres penda[nt] tout le tems des Classes, ce qui l[a] rendroit entiérement inexcusabl[e] s'ils y manquoient : au lieu que [la] même assiduité est fort dure & fo[rt] génante dans les maisons particuli[é]res, où le précepteur est chargé [de] ses écoliers pendant toute la journé[e]. Il est de la sagesse des parens, & [je] puis dire qu'il est aussi de leur inté[]rêt, de s'appliquer, autant qu'il leu[r] sera possible d'adoucir ce joug, e[n] laissant chaque semaine au maître un[e] liberté entiére pendant un après-mid[i], & prenant sur eux-mêmes le soin d[e] veiller pendant ce tems-là sur leur[s] enfans. Il n'y a point de santé qu[i] puisse soutenir une gêne si continuell[e]. Un précepteur a besoin de respirer[,] de voir ses amis, d'entretenir ses con[]noissances, de consulter sur ses étu[]des & sur les difficultés qui se ren[]contrent dans l'éducation, en un mo[t] de n'être pas toujours tête-à-tête ave[c] son écolier. On ne sauroit dire com[]bien cette condescendance, de la par[t]

des parens, eſt propre à encourager les maîtres, & à rendre leur zéle plus vif & plus vigilant.

J'ai déja averti qu'ils ne doivent jamais agir par paſſion, par humeur, par caprice. C'eſt-là un des plus grands défauts en matiére d'éducation, parce qu'il n'échape jamais aux yeux clairvoyans des écoliers, qu'il rend preſque inutiles toutes les bonnes qualités du maître, & qu'il ôte à ſes avis & à ſes remontrances preſque toute autorité. Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que ceux qui agiſſent le plus par humeur, ſont ceux qui s'en apperçoivent le moins, & que ſouvent même ils ſauroient mauvais gré à quiconque entreprendroit de les en avertir, ce qui eſt pourtant le meilleur office que leur puiſſe rendre un ami.

J'ai honte de raporter ici certains termes injurieux dont ont ſe ſert quelquefois à l'égard des écoliers, *cruche, bête, âne, cheval de caroſſe, &c.* & je ne le ferois point, ſi je ne ſavois que ces termes ſe trouvent encore dans la bouche de quelques maîtres. Eſt-ce la raiſon, eſt-ce la politeſſe, eſt-ce le bon eſprit qui dictent un tel langage ? Ne voit-on pas clairement qu'il

ne peut être que l'effet, ou d'une baſſe éducation qu'on a reçue, ou d'une groſſiereté d'eſprit qui ne ſent point ce que c'eſt que bienſéance, ou d'un caractére violent & emporté qui ne peut ſe contenir?

Parmi ceux qui ſe chargent de l'éducation de la Jeuneſſe, il y en a pluſieurs que l'état ſerré de leurs affaires, ou même ſouvent une pauvreté entiére, obligent d'entrer dans cette profeſſion; & ils ne doivent point en rougir. Le célébre Origene enſeigna la grammaire pour avoir de quoi ſubſiſter, & il eut le bonheur de conſerver pendant toute ſa vie le ſouvenir & l'amour de la pauvreté où ſon pere l'avoit laiſſé en mourant. C'eſt un beau modéle pour les maîtres. Le ſalaire qu'ils retirent de leurs peines, eſt certainement bien légitime & bien mérité. Je voudrois cependant que ce ne fût point là le ſeul motif, ni même le motif dominant, qui les y engageât; mais que la volonté de Dieu, & le deſir de ſe ſanctifier, y euſſent la principale & la premiére part. La dureté des parens oblige ſouvent les maîtres à marchander avec eux, & à diſputer ſur le prix. Il ſeroit à

souhaiter, que d'un côté la générosité des peres & meres, & de l'autre le desintéressement des maîtres, ôtassent lieu à ces sortes de conventions, qui ont, ce me semble, quelque chose de bas & de sordide. Il est beau, pour les derniers, de compter un peu plus qu'on ne fait ordinairement sur la Providence; & je n'ai jamais vû qu'elle ait manqué à ceux qui s'y sont fiés pleinement.

Si les vûes intéressées sont indignes d'un précepteur véritablement chrétien, celles de la vanité & de l'ambition ne le sont pas moins. J'ai toujours admiré ce que dit saint Augustin du motif qui engagea Nébride à se charger de l'instruction de la Jeunesse; motif bien opposé aux deux défauts dont je parle ici. Il étoit ami intime de saint Augustin, & avoit quitté son pays, ses biens, & sa mere, pour le suivre à Milan, sans autre raison que de s'occuper avec son ami à la recherche de la vérité & de la sagesse, qu'ils cherchoient tous deux avec une égale ardeur. Il ne put refuser à ses priéres instantes d'entrer en qualité de sous-maître chez Vérécon- de qui enseignoit les belles lettres à

Conf. lib. 6. c. 10.

Milan. Ce ne fut point, dit saint Augustin, le desir du gain qui porta Nébride à prendre cet emploi, puisqu'il en auroit trouvé de bien plus importans, s'il l'avoit voulu ; & encore moins des vûes de vanité ou d'ambition. Il avoit toujours évité de se faire connoître aux grands du monde, n'ambitionnant que l'obscurité d'une retraite paisible, où il pût donner tout son tems à l'étude de la sagesse.

Cet exemple m'en rappelle un autre, qui n'est pas moins admirable, & qui regarde l'éducation d'un jeune homme de grande qualité. Le pere, plein d'ambition, ne songeoit qu'à élever son fils dans les dignités du siecle ; & la mere, véritablement chrétienne, qu'à le rendre grand dans le ciel. Elle crut n'y pouvoir réussir que par une sainte éducation ; & pour cela, elle proposa à un solitaire qu'elle avoit prié de venir à Antioche, de quitter sa montagne & sa retraite pour se charger du soin de son fils. Elle l'en conjura d'une maniére si vive & si touchante, en lui protestant qu'il répondroit de l'ame de cet enfant, qu'il ne crut pas pouvoir s'en défendre. Le succès répondit à l'es-

. Chrysost. it. Monac. 2. cap. 14.

pérance de cette pieuſe mere. L'enfant, conduit par ſon excellent précepteur, fit des progrès extraordinaires dans les ſciences, & encore plus dans la pieté. Gai, civil, affable, honnête à l'égard de tout le monde, il s'inſinua, par cet extérieur agréable, dans l'eſprit de ſes compagnons; ce qui lui donna moien d'en gagner pluſieurs, & de les porter à embraſſer la vertu. C'eſt ſaint Chryſoſtome, témoin oculaire de ce fait, qui en a écrit l'hiſtoire, mais bien plus au long que je ne l'ai raportée ici.

Ce que je conclus de ces deux exemples, & par où je finis ce chapitre, c'eſt que la pieté eſt de toutes les qualités d'un précepteur la plus eſſentielle, la plus importante, celle qu'il faut préférer à toutes les autres, & qui y ajoute un prix infini. Elle inſpire aux maîtres, un zêle, une ardeur, un empreſſement pour le ſalut de leurs diſciples, qui attirent ordinairement ſur eux la bénédiction du ciel. J'ai raporté ailleurs un bel exemple de ce zêle dans la perſonne de ſaint Auguſtin, qui doit ſervir d'inſtruction & de modéle à tous les maîtres chrétiens.

Tom. 1. Diſc. Prélim. Pag. 71.

CHAPITRE V.

Devoir des Ecoliers.

QUINTILIEN [a] prétend avoir renfermé presque tous les devoirs des écoliers dans cet unique avis qu'il leur donne, d'aimer ceux qui les enseignent, comme ils aiment les sciences qu'ils apprennent d'eux, & de les regarder comme des peres, dont ils tiennent, non la vie du corps ; mais l'instruction qui est comme la vie de l'ame. En effet, ce sentiment de tendresse & de respect suffit pour les rendre dociles pendant leurs études, & pleins de reconnoissance pendant tout le tems de leur vie : ce qui me paroît renfermer une grande partie de ce qu'on attend d'eux.

[b] La docilité, qui consiste à se laisser conduire, à bien recevoir les avis des maîtres, & à les mettre en pratique, est proprement la vertu des écoliers ; comme celle des maîtres, est de

a Plura de Officiis docentium locutus, discipulos id unum interim moneo, ut præceptores suos non minùs quàm ipsa studia ament ; & parentes esse, non quidem corporum, sed mentium credant. *Quintil. lib. 2. cap. 9.*

b Ut magistrorum officium est, docere, sic, discipulorum, præbere se dociles ; alioqui neutrum si-

bien enſeigner. L'une ne peut rien ſans l'autre : & comme il ne ſuffit pas qu'un laboureur répande la ſemence, mais qu'il faut que la terre, après avoir ouvert ſon ſein pour la recevoir, la couve, pour ainſi dire, l'échauffe, l'entretienne, & l'humecte ; de même tout le fruit de l'inſtruction dépend de la parfaite correſpondance du maître & du diſciple.

La reconnoiſſance pour ceux qui ont travaillé à notre éducation, fait le caractére d'un honnête homme, & eſt la marque d'un bon cœur. [a] Qui de nous, dit Cicéron, a été inſtruit avec quelque ſoin, à qui la vûe, ou même le ſimple ſouvenir de ſes précepteurs, de ſes maîtres, & du lieu où il a été nourri ou élevé, ne faſſe un ſingulier plaiſir ? [b] Séneque exhorte les jeunes gens à conſerver toujours un grand reſpect pour leurs maîtres, aux ſoins deſquels ils ſont

ne altero ſufficiet. Et, ſicut fruſtra ſparſoris ſemina, niſi illa præmollitus foverit ſulcus : ita eloquentia coaleſcere nequit, niſi ſociata tradentis accipientiſque concordia. *Quintil. ibid.*

a Quis eſt noſtrûm liberaliter educatus, cui non educator, cui non magiſter ſuus atque doctor, cui non locus ille mutus ubi ipſe altus aut doctus eſt, cum grata recordatione in mente verſetur ? *Cic. pro Planc. n* 81.

b Præceptores ſuos adoleſcens veneretur ac ſuſpiciat, quorum benefi-

redevables de s'être corrigés de leurs défauts, & d'avoir pris des sentimens d'honneur & de probité. [a] Leur exactitude & leur sévérité déplaisent quelquefois dans un âge, où l'on est peu en état de juger des obligations qu'on leur a. Mais quand les années ont mûri l'esprit & le jugement, on reconnoît que ce qui nous donnoit de l'éloignement pour eux, je veux dire les avertissemens, les réprimandes, & la sévére exactitude à réprimer les passions d'un âge peu prudent & peu considéré, est précisément ce qui les doit faire estimer & aimer. Aussi voions-nous que Marc Aurele, l'un des plus sages & des plus illustres Empereurs qu'ait eu Rome, remercioit les dieux de deux choses surtout : de ce qu'il avoit eu pour lui-même d'excellens précepteurs, & de ce qu'il en avoit trouvé de pareils pour ses enfans.

M. Aurel. lib. 1. §. 17.

Quintilien, après avoir marqué

cio se vitiis exuit, & sub quorum tutela positus exercet artes bonas. *Senec. Epist.* 83.

a Tam diu illos odio habemus, quamdiu graves judicamus, & quamdiu beneficia illorum non intelligimus. Cùm jam ætas aliquid prudentiæ collegit, apparet propter illa ipsa amari à nobis debere, propter quæ non amabantur; admonitiones, severitatem, & inconsultæ adolescentiæ custodiam. *Senec. lib. 5. de Benef. cap. 9.*

les différens caractéres d'esprit des jeunes gens, nous trace en peu de mots le portrait d'un écolier parfait selon lui, & certainement très-aimable. Pour moi, dit-il, je veux un « enfant que la louange excite, qui soit « sensible à la gloire, qui pleure quand « il seroit vaincu. Une noble émula- « tion le tiendra toujours en haleine : « un reproche, une réprimande le pi- « quera jusqu'au vif : l'honneur lui « fera tout faire. Il ne faut point « craindre qu'un tel écolier s'aban- « donne jamais à la paresse. « *Mihi ille detur puer, quem laus excitet, quem gloria juvet, qui victus fleat. Hic erit alendus ambitu : hunc mordebit objurgatio ; hunc honor excitabit : in hoc desidiam nunquam verebor.*

Quelque cas que fasse Quintilien des qualités de l'esprit, il estime infiniment plus celles du cœur, sans lesquelles il compte les autres pour rien. Dans le même chapitre, d'où j'ai tiré les paroles précédentes, il avoit déclaré qu'il n'auroit jamais bonne opinion d'un enfant qui mettroit son étude à faire rire en contrefaisant les maniéres, la mine, & les défauts des autres. Il en rend aussi-

tôt une admirable raison. » Un en-
» fant, dit-il, pour avoir véritable-
» ment de l'esprit selon moi, doit
» être bon & vertueux : autrement,
» je l'aimerois mieux un peu lent &
» tardif, qu'avec un mauvais cara-
» ctére d'esprit. *Non dabit mihi spem bonæ indolis, qui hoc imitandi studio petet, ut rideatur. Nam probus quoque imprimis erit ille verè ingeniosus : alioqui non pejus dixerim, tardi esse ingenii, quàm mali.*

Il nous montre toutes ces qualités dans l'aîné de ses deux enfans, dont il peint le caractére & déplore la perte d'une maniére si éloquente & si touchante dans la belle préface de son sixiéme livre. On me permettra d'en insérer ici un petit extrait, qui ne sera pas inutile pour les jeunes gens, & où ils trouveront un modéle qui convient fort à leur âge & à leur état.

Après avoir parlé de son cadet qui étoit mort à l'âge de cinq ans, & avoir décrit les graces & la beauté de son visage, la gentillesse de ses paroles, la vivacité de son esprit qui commençoit à briller à travers les voiles de l'enfance, il passe à son

aîné. a Il me reſtoit après cela, dit-il, mon fils Quintilien, qui étoit « tout mon plaiſir, toute mon eſpé- « rance : & il pouvoit ſuffire pour ma « conſolation. Car, entré déja dans « ſa dixiéme année, ce n'étoit plus « des fleurs qu'il montroit comme « ſon jeune frere, mais des fruits « tout formés, & dont l'attente ne « pouvoit plus tromper... J'ai bien « de l'expérience, mais je n'ai jamais « vû dans aucun enfant, je ne dis pas « ſeulement tant de belles diſpoſi- « tions pour les ſciences, ni tant de « goût & d'inclination pour l'étude, « (ſes maîtres le ſavent,) mais tant « de probité, de naturel, de bonté « d'ame, de douceur, de penchant à « faire plaiſir & à obliger, que j'en « ai connu en lui. «

b Il avoit outre cela tous les avan- « tages que donne la nature : un ſon «

a Una poſt hæc Quintiliani mei ſpe ac voluptate nitebar : & poterat ſufficere ſolatio. Non enim floſculos, ſicut prior, ſed, jam decimum ætatis ingreſſus annum, certos atque deformatos fructus oſtenderat. Juro.. has me in illo vidiſſe virtutes ingenii, non modò ad percipiendas diſciplinas, quo nihil præſtantius cognovi plurima expertus, ſtudiique jam tum non coacti, (ſciunt præceptores) ſed probitatis, pietatis, humanitatis, liberalitatis...

b Etiam illa fortuita aderant omnia, vocis jucunditas claritaſque,

» de voix charmant, une physionomie douce, une facilité surprenante à bien prononcer les deux langues, comme s'il eût été également né pour l'une & pour l'autre.

» [a] Mais tout cela n'étoit encore que des espérances. Je fais bien plus de cas de ses rares vertus : de son égalité d'ame, de sa fermeté, de la force avec laquelle il se roidissoit contre les craintes & les douleurs. Car avec quel étonnement des médecins a-t-il supporté une maladie de huit mois ! Sur le point de mourir il me consoloit lui-même, & me defendoit de le pleurer. Son esprit s'égaroit-il quelquefois dans ces derniers momens : il n'étoit occupé pendant ses réveries que de sciences & d'études. O vaines & trompeuses espérances ! &c.

Y a-t-il beaucoup de jeunes gens parmi nous, dont on puisse dire avec

oris suavitas, & in utracumque lingua, tanquam ad eam demum natus esset, expressa proprietas omnium literarum.

a Sed hæc spes adhuc. Illa majora : constantia, gravitas, contra dolores etiam ac metus robur. Nam quo ille animo, qua medicorum admiratione, mensium octo valetudinem tulit ! Ut me in supremis consolatus est ! Quàm, etiam deficiens, jamque non noster, ipsum illum alienatæ mentis errorem circa solas literas non habuit !

vérité autant de bien, qu'en dit ici Quintilien de son fils ? Quelle honte seroit-ce pour eux, si, nés & élevés dans le christianisme, ils n'avoient pas même les vertus des enfans payens ? Je ne crains point de les répéter encore ici ; docilité ; obéissance, respect pour les maîtres, porté jusqu'à la tendresse, & source d'une reconnoissance éternelle ; ardeur pour l'étude, & goût merveilleux pour les sciences, éloignement du vice & du desordre ; fonds admirable de probité, de bonté, de douceur, d'honnéteté, de libéralité, patience même, courage, & grandeur d'ame dans le cours d'une longue maladie. Que manquoit-il donc à toutes ces vertus ; Ce qui seul pouvoit les rendre véritablement dignes de ce nom, & devoit en être comme l'ame, & en faire tout le prix : le don précieux de la foi & de la pieté, la connoissance salutaire du Médiateur, un desir sincére de plaire à Dieu, & de lui raporter toutes ses actions.

Voila ce qui releve infiniment toutes les autres qualités des enfans chrétiens, & ce qui seul mérite de leur être proposé comme un modéle par-

fait, & digne en tout d'être imité. Ils peuvent le trouver dans deux saints illustres, dont la science & la vertu ont fait tant d'honneur à l'Eglise, je veux dire S. Basile, & S. Grégoire de Nazianze.

Ils étoient tous deux fortis de familles fort nobles selon le monde, & encore plus selon Dieu. Ils naquirent presque en même tems, & leur naissance fut le fruit des priéres & de la pieté de leurs meres, qui dès ce moment même les offrirent à Dieu, dont elles les avoient reçus. Celle de S. Grégoire, le lui présentant dans l'Eglise, sanctifia ses mains par les livres sacrés qu'elle lui fit toucher.

Ils avoient l'un & l'autre tout ce qui rend les enfans aimables, beauté de corps, agrément dans l'esprit, douceur & politesse dans les maniéres.

Leur éducation fut telle qu'on peut se l'imaginer dans les familles, où la pieté étoit, s'il est permis de parler ainsi, héréditaire & domestique; & où peres, meres, freres, sœurs, aieuls de côté & d'autre, étoient tous des saints, & la plûpart des saints fort illustres.

Le

Le naturel heureux que Dieu leur avoit accordé, fut cultivé avec tout le soin possible. Après les études domestiques, on les envoia séparément dans les villes de la Gréce qui avoient le plus de réputation pour les sciences, & ils y prirent les leçons des plus excellens maîtres.

Enfin ils se rejoignirent à Athénes. On sait que cette ville étoit comme le théatre & le centre des belles lettres & de toute érudition. Elle fut aussi comme le berceau de l'amitié fameuse de nos deux saints ; ou du moins elle servit beaucoup à en serrer les nœuds d'une maniére plus étroite. Une avanture assez extraordinaire y donna occasion. Il y avoit à Athénes une coutume fort bizare par raport aux écoliers nouveaux-venus, qui s'y rendoient de différentes provinces. On commençoit par les introduire dans une assemblée nombreuse de jeunes gens comme eux, & là on leur faisoit essuier mille brocards, mille railleries, mille insolences : après quoi on les menoit aux bains publics en cérémonie à travers la ville, escortés & précédés par tous ces jeunes gens qui mar-

choient deux à deux. Lorſqu'on y étoit arrivé, toute la troupe s'arrétoit, jettoit de grands cris, & faiſoit mine de vouloir enfoncer les portes, comme ſi l'on refuſoit de les leur ouvrir. Quand le nouveau-venu y avoit été admis, pour lors il recouvroit ſa liberté. Grégoire, qui étoit arrivé le premier à Athénes, & qui ſentoit combien cette ridicule cérémonie étoit contraire & couteroit au caractére grave & ſérieux de Baſile, eut aſſez de crédit parmi ſes compagnons pour l'en faire diſpenſer. [a] Ce fut là, dit S. Grégoire de Nazianze dans l'admirable récit qu'il fait lui-même de cette avanture, ce qui donna lieu à notre ſainte amitié, ce qui commença à allumer en nous cette flamme qui depuis ne s'éteignit jamais, & ce qui perça nos cœurs d'un trait qui y demeura toujours. Heureuſe Athénes, s'écrie-t-il, & ſource de tout mon bonheur! Je n'y étois allé que pour acquérir de la ſcience, & j'y découvris le plus précieux de tous les tréſors, un ami tendre & fidéle, plus heureux en cela que Saül,

a Τῦτο ἡμῖν τῆς φιλίας προοίμιον· ὀντεῦθεν ὁ τῆς συναφείας σπινθὴρ· ὕτως ὑπ' ἀλλήλοις ἐτρώθημεν.

qui ne cherchant que des ânesses, trouva un roiaume.

Cette liaison, formée & commencée comme je viens de le dire, se fortifia toujours de plus en plus; surtout, lorsque ces deux amis, qui n'avoient rien de secret l'un pour l'autre, s'ouvrant mutuellement leurs cœurs, eurent reconnu qu'ils avoient tous deux le même but, & cherchoient le même trésor, je veux dire la sagesse & la vertu. Ils vivoient sous le même toît, mangeoient à la même table, avoient les mêmes exercices & les mêmes plaisirs, & n'étoient, à proprement parler, qu'une même ame : union merveilleuse, dit saint Grégoire, qui ne peut être réellement produite que par une amitié chaste & chrétienne.

Nous aspirions tous deux également à la science, objet le plus capable d'exciter des sentimens d'envie & de jalousie : & néanmoins, absolument exemts de cette passion subtile & maligne, nous ne connoissions & n'éprouvions entre nous qu'une noble émulation. Chacun de nous, plus sensible à la gloire de son ami qu'à la sienne propre, cherchoit, non à

l'emporter ſur lui, mais à lui céder & à l'imiter.

Notre principale étude, & notre unique but, étoit la vertu. Nous ſongions à rendre notre amitié éternelle, en nous préparant nous-mêmes à la bienheureuſe immortalité, & en nous détachant de plus en plus de l'amour des choſes de la terre. Nous prenions pour conducteur & pour guide la parole de Dieu. Nous nous ſervions nous-mêmes de maîtres & de ſurveillans, en nous exhortant mutuellement à la pieté; & je pourrois dire, s'il n'y avoit point quelque ſorte de vanité à s'exprimer ainſi, que nous nous tenions lieu de régle l'un à l'autre, pour diſcerner le faux du vrai, & le bon du mauvais.

Nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étoient pétulens, violens, ou déréglés dans leurs mœurs; & nous ne fréquentions que ceux qui par leur modeſtie, leur retenue, & leur ſageſſe pouvoient nous aider & nous ſoutenir dans le bon deſſein que nous avions, ſachant qu'il en eſt des mauvais exemples comme des maladies contagieuſes, qui ſe communiquent aiſément.

Ces deux Saints, & l'on ne peut trop le répéter aux jeunes gens, brillérent toujours parmi leurs compagnons par la beauté & la vivacité de leur esprit, par leur assiduité au travail, par le succès extraordinaire qu'ils eurent dans toutes leurs études, par la facilité & la promptitude avec laquelle ils saisirent toutes les sciences qu'on enseignoit à Athénes, belles lettres, poesie, éloquence, philosophie : mais ils se distinguérent encore plus par une innocence de mœurs, qui étoit allarmée à la vûe du moindre danger, & qui craignoit jusqu'à l'ombre du mal. Un songe qu'eut S. Grégoire dans sa plus tendre jeunesse, & dont il nous a laissé en vers une élégante description, contribua beaucoup à lui inspirer de tels sentimens. Pendant qu'il dormoit, il crut voir deux vierges de même âge, & d'une égale beauté, vétues d'une maniére modeste, & sans aucune de ces parures que recherchent les personnes du siecle. [a] Elles avoient les

a Κρηδέμνῳ δ' ἐφύπερθε καρήατα ἠδὲ παρειὰς
Κρυψάμεναι, κατὰ γῆς ἱσαότ' ὄμματ' ἔχον·
Αἰδῶς ἀμφοτέρῃσιν ἐπέτρεπε καλὸν ἔρευθος,
Ὅσσον εὐσκήπτων φαίνεθ' ὑπ' ἐκφαρέων.

yeux baissés en terre, & le visage couvert d'un voile, qui n'empêchoit pas qu'on n'entrevît la rougeur que répandoit sur leurs joues une pudeur virginale. Leur vûe, ajoute le Saint, me remplit de joie : car elles me paroissoient avoir quelque chose au dessus de l'humain. Elles de leur côté m'embrassérent & me caressérent comme un enfant qu'elles aimoient tendrement : & quand je leur demandai qui elles étoient, elles me dirent, l'une qu'elle étoit la * Pureté, & l'autre la * Continence, mais toutes deux les compagnes de Jesus-Christ, & les amies de ceux qui renoncent au mariage pour mener une vie céleste. Elles m'exhortérent d'unir mon cœur & mon esprit au leur, afin que m'aiant rempli de l'éclat de la virginité, elles pussent me présenter devant la lumiére de la Trinité immortelle. Après ces paroles elles s'envolérent au ciel & mes yeux les suivirent le plus loin qu'ils purent.

* Ἁγνεία.
* Σωφροσύνη.

Tout cela n'étoit qu'un songe, mais qui fit un effet très-réel sur le cœur du Saint. Il n'oublia jamais cette image si agréable de la chasteté, & il la repassoit avec plaisir dans son es-

prit. Ce fut, comme il le dit lui même, une étincelle de feu, qui s'enflammant de plus en plus, l'embrasa d'amour pour une continence parfaite.

Ils avoient grand besoin, lui & Basile d'une telle vertu, pour se soutenir au milieu des périls d'Athénes, la ville du monde la plus dangereuse pour les mœurs, à cause de ce concours extraordinaire de jeunes gens qui s'y rendoient de toutes parts, & qui y apportoient chacun leurs vices & leurs déréglemens. Mais, dit saint Grégoire, nous eumes le bonheur d'éprouver dans cette ville corrompue quelque chose de pareil à ce que disent les poetes d'un fleuve qui conserve la douceur de ses eaux au mimilieu de l'amertume de celles de la mer, & d'un animal qui subsiste au milieu du feu. Nous n'avions aucun commerce d'amitié avec les méchans. Nous ne connoissions à Athénes que deux chemins : l'un qui nous conduisoit à l'Eglise, & aux saints Docteurs qui y enseignoient ; l'autre qui nous menoit aux Ecoles, & chez nos maîtres de litérature. Pour ceux qui conduisoient aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, aux fe-

ftins, nous les ignorions abfolument.

Il femble que des jeunes gens de ce caractére, qui fe féparoient de toute focieté, qui n'avoient aucune part aux plaifirs & aux divertiffemens de ceux de leur âge, dont la vie pure & innocente étoit une cenfure continuelle du déréglement des autres, devoient être en butte à tous leurs compagnons, & devenir l'objet de leur haine, ou du moins de leur mépris & de leurs railleries. Ce fut tout le contraire; & rien n'eft plus glorieux à la mémoire de ces deux illuftres amis, & j'ofe le dire, ne fait plus d'honneur à la pieté même, qu'un tel événement. Il falloit en effet que leur vertu fût bien pure, & leur conduite bien fage & bien mefurée, pour avoir fû, non feulement éviter l'envie & la haine, mais s'attirer généralement l'eftime, l'amour, le refpect de tous leurs compagnons.

C'eft ce qui parut d'une maniére bien éclatante, lorfqu'on apprit qu'ils fongeoient à quitter Athénes pour retourner dans leur patrie. La douleur fut univerfelle. Les cris & les plaintes retentiffoient de toutes parts. Les larmes coulérent de tous les yeux. Ils

alloient perdre, disoient-ils, tout l'honneur de leur ville, & la gloire de leurs écoles. Les maîtres & les écoliers, joignant aux priéres & aux plaintes la force & la violence, protestoient qu'ils ne les laisseroient point aller, & qu'ils ne consentiroient jamais à leur départ. Il fallut effectivement que l'un d'eux cédât à un empressement si extraordinaire, & que l'on pourroit plutôt appeller une violente conspiration : ce fut Grégoire. On peut juger qu'elle fut sa douleur.

Je ne sai s'il est possible d'imaginer un modéle plus parfait pour les jeunes gens, que celui que je viens d'exposer à leurs yeux, où l'on trouve réunis tous les traits qui peuvent rendre la Jeunesse aimable & estimable : noblesse du sang, beauté d'esprit, ardeur incroiable pour l'étude, succès merveilleux dans toutes les sciences, maniéres polies & honnêtes, modestie étonnante au milieu des louanges & des applaudissemens publics, &, ce qui releve infiniment toutes ces qualités, une pieté & une crainte de Dieu que les mauvais exemples ne firent qu'accroître & fortifier. On peut lire dans le troisiéme Tome des Lettres

de M. du Guet, un caractére admirable de ces deux grands Saints, composé exprès pour des écoliers qui répondoient sur quelques-uns de leurs traités.

Outre les exemples de quelques Saints illustres du christianisme, tels que les deux que j'ai proposés, il est bon que les jeunes gens en cherchent eux-mêmes dans les livres sacrés. Ils y trouveront le jeune Samuel, qui par sa pieté & sa vertu se rendoit également agréable à Dieu & aux
1. Reg. 3. 26. hommes : *Puer autem Samuel proficiebat atque crescebat ; & placebat tam Domino, quàm hominibus.* Ils y admireront un saint Roi, qui dès l'âge de huit ans marchant sur les traces de David, fut toujours attentif à
4. Reg. 3. 26. plaire en tout à Dieu : *Fecit quod placitum erat coram Domino, & ambulavit per omnes vias David patris sui.* Ils y verront Tobie le pere, après avoir passé lui-même sa jeunesse dans l'innocence, en fuiant la compagnie de ceux qui alloient adorer les veaux d'or, en ne faisant paroître rien de puerile dans sa conduite, & gardant exactement toutes les observances de la loi dès l'âge le plus tendre : *So-*

lus fugiebat consortia omnium... Nihil puerile gessit in opere... Hæc & his similia secundùm legem Dei puerulus observabat: ils le verront, dis-je, élever son fils de la même sorte, en lui enseignant dès son enfance à craindre Dieu, & à s'abstenir de tout péché, *Quem ab infantia timere Deum docuit, & abstinere ab omni peccato.* Ils seront surpris de trouver lontems avant le christianisme un courage véritablement héroïque & chrétien dans les sept freres Maccabées, tous déterminés à mourir par les plus cruels supplices, plutôt que de violer la loi de Dieu : *Parati sumus mori, magis quàm patrias Dei leges prævaricari.*

Tob. cap. 1.

Ibid.

2. Maccab. 7. 2.

Mais c'est dans la source même de la sainteté & de la pieté qu'ils doivent aller puiser leurs sentimens, c'est-à-dire dans Jesus-Christ, qui, pour sanctifier l'enfance & l'adolescence, a bien voulu naître enfant, dans la suite donner aux jeunes gens l'exemple de toutes les vertus qui leur conviennent, par son exactitude à aller au Temple aux jours marqués, par son attention à écouter les Docteurs, par la sagesse & la modestie de ses réponses, par son application

à faire l'œuvre de son pere, & à exécuter ses ordres, sans consulter en cela ni le sang ni la nature; par sa parfaite soumission à ses parens, enfin par le soin qu'il a pris de faire paroître au dehors devant Dieu & devant les hommes, à mesure qu'il avançoit en âge, des progrès sensibles de la grace & de la sagesse, dont il avoit reçu la plénitude dès le premier moment de son Incarnation.

Conclusion de cet Ouvrage.

ME VOICI enfin arrivé à la fin de mon ouvrage. Je croi ne l'avoir entrepris que par des vûes du bien public, pour être de quelque secours, si je le pouvois, aux jeunes gens, & à ceux qu'on charge de leur éducation. Je n'ai point cherché à y rien dire qui pût faire la moindre peine à aucun de mes confreres, ni à qui que ce soit. Si pourtant cela étoit arrivé contre mon dessein, & sans que je m'en fusse aperçu, je les prie de ne pas me l'imputer, & d'interpréter en bonne part ce qui me sera échapé sans mauvaise intention.

Après cet avertissement, il ne me reste qu'à prier celui qui est le Maître

unique des hommes, de qui vient toute lumiére & tout don excellent, qui dispense les talens comme il lui plaît, & qui en donne le bon usage, à qui seul il appartient de parler au cœur aussi bien qu'à l'esprit ; de le prier, dis-je, qu'il veuille répandre sa bénédiction sur cet Ouvrage, sur l'Auteur, sur les enfans, sur les peres, les meres, les maîtres, les domestiques, en un mot, sur tous ceux qui sont emploiés à l'éducation de la Jeunesse en quelque lieu & dans quelque Collége qu'ils soient : & en particulier qu'il daigne verser abondamment ses graces sur l'Université de Paris, y conserver & y augmenter de plus en plus, non seulement le goût des sciences & de l'étude qui y a toujours regné, mais encore plus celui de la pieté & de la religion, qui en a fait jusqu'ici la plus solide gloire. *Amen.*

FIN.

De l'imprimerie de QUILLAU, rue Galande, à l'Annonciation.



TABLE

Des sujets contenus dans ce quatriéme Volume.

TROISIE'ME PARTIE DE L'HISTOIRE PROFANE.

SUITE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

TROISIE'ME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

CHAPITRE SECOND.

QUATRIE'ME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE SECOND.

QUATRIE'ME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE SECOND.



LIVRE CINQUIE'ME.



LIVRE SIXIE'ME.

Du gouvernement intérieur des Classes & du Collége.

TABLE.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE SECOND.

TABLE.

FIN.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, Roy de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre très-cher & bien amé le Sieur *** Nous ayant fait représenter qu'il auroit composé un Ouvrage intitulé, *De la maniére d'enseigner & d'étudier les Belles Lettres par raport à l'esprit & au cœur*, & dont il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caractéres suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par cesdites Présentes de faire imprimer ledit Livre ci-dessus spécifié en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caractéres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele sous le contrescel desdites Présentes, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le tems de dix années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité ou condition qu'elles soient

foient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie; ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse, & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages, & interêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril dernier; & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE, Commandeur de nos Ordres: & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans

celle de notredit très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingtiéme jour du mois de Décembre l'an de grace mil sept cent vingt-cinq, & de notre Régne le onziéme. Par le Roi en son Conseil, DE SAINT-HILAIRE.

Registré, ensemble la Cession sur le Registre VI. *de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris* N°. 353. fol. 282. *conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du* 28. *Février* 1723. *A Paris le* 4. *Janvier mil sept cent ving-six.*

BRUNET, *Syndic.*

LIVRES

Nouvellement imprimez à Paris chez LA VEUVE ESTIENNE, *Libraire rue Saint Jacques à la vertu.*

De M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université, Professeur d'Eloquence au Collége Royal*, &c.

DE la Maniere d'Etudier & d'Enseigner les Belles Lettres, par raport à l'esprit & au cœur, 4. vol. *in* 12. 10 l.

—— *Du même.* Histoire ancienne contenant l'Histoire des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Macedoniens, des Medes; des Perses & des Grecs. *in*-12. 8. vol. *sous presse.*

—— Du même. *M. F. Quintiliani Institutionum Oratoriarum Libri duodecim. Ad usum scholarum accommodati, recisis quæ minùs necessaria visa sunt & brevibus notis illustrati à* CAROLO ROLLIN, *antiquo Rectore Universitatis*, 2. vol. *in* 12. 4. l. 10. s.

De Messire FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTTE FENELON, *Archevêque Duc de Cambrai.*

Les Avantures de Telemaque fils d'Ulysse. Troisiéme Edition conforme au manuscrit original de l'Auteur, avec des augmentations très considerables, & un beau Discours sur la Poësie. Enrichie de 28. figures en taille-douce nouvellement gravées. 2 vol. *in* 12. 5 l.

—— Le même in 4°. avec figures & des notes & de très-belles figures en taille douce, 24. l.

—— *Du même.* Dialogues sur l'Eloquence en general, & en particulier sur celle de la Chaire; avec une Lettre écrite à l'Academie Françoise, sur la Rhetorique, sur la Poësie, &c. *in* 12. 2. l. 5. s.

—— *Du même* Oeuvres Philosophiques, ou Démonstration de l'Existence de Dieu, & de ses Attributs, tirée de la connoissance de la Nature, & proportionnée à l'intelligence des plus simples, *in* 12. 2. l. 10. s.

—— *Du même.* Lettres sur divers sujets concernant la Religion & la Metaphysique, *in 12.* 2. l.

—— *Du même.* Sermons choisis sur divers sujets, *in-12.* 2 l. 10. s.

—— *Du même.* Nouveaux Dialogues des Morts, qui n'ont point encore été imprimez, avec un Recueil de Fables & morceaux d'Histoire, faites pour l'éducation d'un jeune Prince. Seconde Edition plus correcte que la premiere, 2. vol. *in 12.* 4. l.

—— *Du même.* Abregé des Vies des anciens Philosophes, avec un Recueil de leurs plus belles maximes, *in-12.* 1 vol. 1726. 2. l. 5. s.

Instruction d'un pere à son fils, &c. par M. Dupuy. *in-12.* 2. l. 10. s.

—— *Du même.* Instruction d'un pere à sa fille, tirée de l'Ecriture sainte, sur les plus importans sujets de la Religion, les mœurs, & la maniere de se conduire dans le monde. Troisiéme Edition, revûe, corrigée & augmentée. 2. l. 10 s.

—— *Du même.* Dialogues sur les Plaisirs, sur les Passions, sur le mérite des femmes, & sur leur sensibilité pour l'honneur. *in-12.* 1 l. 10 s.

—— *Du même.* Réflexions sur l'Amitié, dédiées au Roi. *in-12.* 1728. 1 l. 15 s.

De l'Education d'un jeune Seigneur, *in-12.* 2. l. 5. s.

Traduction de quelques Oraisons de Demosthene & de Ciceron; avec des Notes du Traducteur, & des remarques de M. le Président Bouhier, de l'Academie Françoise, *in-12.* 2 l.

Huetiana, ou Pensées diverses de M. Huet, ancien Evêque d'Avranche, *in-12.* 2 l. 10 s.

Les Bucoliques de Virgile traduites en François, avec le Latin très-correct à côté, des Notes historiques & critiques, & de grandes Remarques, par le R. P. Catrou, *in-12.* 1 l. 15 s.

Les Fables de Phedre, traduites en Vers François, le Latin à côté, & de courtes Notes critiques, par M. Denyse, ancien Professeur de l'Université, *in-12.* 1 l. 10 s.

Vérités satyriques en cinquante Dialogues, par M. l'Abbé de Villiers, 1. vol. *in-12.* 1725. 2. l. 5. s.

Nouveau Dictionnaire de la Langue Françoise, ancienne & moderne; avec des observations de Critique, de Grammaire, & d'Histoire; composé par Pierre Richelet, augmenté d'un tiers plus que toutes les Editions précedentes, par M. Aubert, Avocat du Roy à Lion, 3. vol. *in* folio. 50. l.





image
not
available